TH. REINACH

TEXTES D'AUTEURS GRECS ET ROMAINS RELATIFS AU JUDAISME

GEORG OLMS HILDESHEIM

C.P.J
14.00

6/63

TH. REINACH

TEXTES D'AUTEURS GRECS ET ROMAINS RELATIFS AU JUDAISME

DS102
R874
S
02
S4
963

Reprografischer Nachdruck der Ausgabe Paris 1895
Mit Genehmigung der Presses Universitaires de France, Paris
Printed in Germany
Herstellung: fotokop, Reprografischer Betrieb GmbH., Darmstadt

20083

PRÉFACE

Nous avons réuni dans ce volume tout ce que les auteurs grecs et romains ont écrit d'essentiel sur le judaïsme, son histoire, ses mœurs, ses croyances et son pays d'origine. Ces textes ne remontent pas plus haut que la conquête d'Alexandre, pour les Grecs, et l'époque de Cicéron, pour les Romains ; toutes les allusions aux Juifs qu'on a prétendu découvrir dans la littérature antérieure ne reposent que sur des erreurs d'interprétation ou des falsifications. Mais à partir de ces dates, le judaïsme a tenu une place considérable dans les préoccupations des historiens, des philosophes, des polémistes, des satiriques ; il n'y a presque pas un écrivain célèbre qui n'ait été amené à y toucher au moins incidemment : même après le naufrage qui a englouti la plus grande partie de la littérature antique, nous avons pu recueillir sans peine, sur ce sujet, plus de deux cents extraits, appartenant à plus de cent auteurs différents.

Une pareille collection de témoignages est déjà intéressante par le nombre ; elle ne l'est pas moins par les enseignements qu'elle renferme.

D'une part, pour plusieurs chapitres de l'histoire politique des Juifs, les auteurs païens sont notre seule ou notre principale source d'information. L'historiographie juive, on le sait,

montrée défavorable, surtout méprisante, aux Juifs, le judaïsme n'a cessé de faire des prosélytes dans le menu peuple de Rome et de la Grèce, principalement parmi les femmes, les esclaves, les demi-civilisés. Mais ce travail sourd et actif de propagande, qui parfois d'ailleurs visait plus haut et gagnait jusqu'aux marches du trône, ce sont encore les documents littéraires qui nous le font entrevoir[1]. Au surplus, sur bien des points l'opinion des lettrés n'a fait que refléter les préjugés du vulgaire; sur d'autres elle a contribué à les engendrer; à tous égards, on le voit, elle est donc utile à consulter.

C'est une erreur de croire qu'elle ait été dès l'origine et uniformément hostile aux Juifs. Il y avait dans le judaïsme des côtés qui ne pouvaient manquer de lui concilier l'intérêt, la sympathie même des lettrés. Presque tous étaient libres penseurs, et conduits par la réflexion philosophique à une sorte de vague monothéisme ou de panthéisme, qui se conciliait en pratique, mais non en théorie, avec le polythéisme vulgaire. Comment n'auraient-ils pas salué avec respect une race d'hommes qui, par le seul effet de l'évolution religieuse, était arrivée à une conception de la divinité et de ses rapports avec le monde, à la fois si élevée et si analogue à celle de la philosophie hellénique? La simplicité et la pureté morale des croyances des Juifs, l'austère grandeur de leur culte spiritualiste, leur étude constante et passionnée de la Loi, qui, à un examen superficiel, se confondait avec la spéculation métaphysique, tout cela excita d'abord au plus haut degré la curiosité, l'admiration des philosophes grecs. Ces sentiments se traduisent surtout dans les plus anciens témoignages qui nous soient parvenus à ce sujet, ceux des observateurs formés à l'école d'Aristote. C'est Théophraste qui traite les Juifs de « peuple de

1. Voir à l'Index le mot *Prosélytisme*.

philosophes » : le jour, s'entretenant de la divinité, la nuit, contemplant les étoiles. C'est Cléarque qui les fait descendre des gymnosophistes de l'Inde. C'est Mégasthène qui retrouve chez eux toutes les opinions des anciens physiologues ioniens. Hécatée d'Abdère lui-même, qui, écrivant en Égypte, formule déjà quelques réserves, rend hommage au dieu juif et à la loi mosaïque. Bien plus tard encore, Strabon, écho de Posidonius, n'a que des éloges pour la théodicée de Moïse et de ses premiers successeurs, dont il fait — sans doute sur la foi d'une apologie juive *ad usum gentilium* — de véritables stoïciens. Des appréciations du même genre se rencontrent dans la littérature romaine : Varron loue le culte sans images, dont il retrouve l'analogie dans l'ancienne religion romaine; même Tacite, malgré son injustice passionnée envers le judaïsme, a des paroles éloquentes pour « ce dieu unique, suprême, éternel, que les Juifs révèrent par la seule intelligence et dont ils proscrivent toute représentation[1]. »

Mais si le principe de la religion juive ne pouvait que lui valoir respect et sympathie, d'autres traits de la physionomie morale du judaïsme n'ont pas tardé à détruire cette bonne impression. Ils peuvent se résumer en deux grands chefs d'accusation : *particularisme religieux*, *particularisme social*.

Particularisme religieux. Personne ne trouve à redire que les Juifs aient leur dieu national, lui vouent un culte fervent, le préfèrent même aux dieux des autres peuples : c'est dans l'ordre; chaque État, chaque nation en fait autant. Mais pourquoi vont-ils jusqu'à nier l'existence des autres divinités? pourquoi dans les villes grecques où ils ont reçu droit de bourgeoisie refusent-ils d'adorer, comme tout le monde, les dieux de la cité? pourquoi, chez eux, renversent-ils les autels

1. Extraits 5, 7, 8, 9, 54 (§ 35 et suiv.), 128, 180 (§ 5).

et les statues des dieux de l'Olympe, tandis qu'ils interdisent aux gentils l'accès de leur propre sanctuaire ? Les philosophes qui, au fond du cœur, ne croient guère à l'existence des divinités populaires, ont appris, depuis Anaxagore et Socrate, à faire extérieurement bon ménage avec elles ; de quel droit les Juifs se montrent-ils plus philosophes que les philosophes ? Passe encore s'ils se contentaient de vénérer exclusivement, mais discrètement, le dieu unique, le dieu de tout le monde : mais par un excès d'orgueil, que rien ne justifie, ils se sont avisés de faire, de ce dieu universel, en même temps le dieu particulier de leur race ; il est leur découverte, leur monopole, leur chose ; ils veulent l'imposer aux autres nations, avec les formes toutes locales, toutes nationales qu'a revêtues son culte à Jérusalem. Bien plus, au lieu de se féliciter modestement des rencontres fortuites entre leur religion et la philosophie des Grecs, ils prétendent que toute la sagesse hellénique est dérivée de leur Pentateuque : Platon, Aristote, Zénon deviennent les plagiaires de Moïse ! Cette dernière prétention pousse à bout l'amour-propre de l'hellénisme, qui n'entend pas se laisser donner la leçon par une petite tribu de barbares, née d'hier, et dont personne n'avait entendu parler avant Alexandre. A l'amour-propre provoqué se joignent le patriotisme et le loyalisme offensés, lorsque, par une conséquence naturelle de leur monothéisme intransigeant, les Juifs refusent de prendre part au culte des empereurs divinisés : ici le particularisme religieux prend des allures de révolte et de trahison.

Tel est donc le premier grand grief de la littérature contre les Juifs : le mépris des dieux — *gens contumelia numinum insignis*[1] — confondu volontiers avec l'athéisme, l'impiété. Pour Apion, les Juifs sont bel et bien des athées, et c'est sous

1. Pline, *infrà*, p. 281.

cette désignation que tombe, à une certaine époque de la législation romaine, le crime de « judaïsme »[1].

L'autre face du particularisme des Juifs est le *particularisme social*. Leur loi religieuse est en même temps une loi morale, hygiénique, civile, politique ; elle enveloppe toute leur vie dans un réseau d'observances singulières qui non seulement les différencient des autres peuples, mais encore les en séparent presque absolument dans l'existence quotidienne. Cet isolement social des Juifs, isolement, disait-on, voulu et créé par Moïse, est aux yeux des lettrés une absurdité et un crime. Volontiers ils répètent, comme l'Haman du livre d'*Esther* : « Il y a un certain peuple dispersé parmi les peuples par toutes les provinces de ton royaume, et qui se tient à part, dont les lois sont différentes de celles de tous les peuples, et qui n'observe point les lois du roi : il n'est pas bon qu'il en soit ainsi[2]. » Par une curieuse, mais bien humaine, contradiction, les lettrés grecs, avec un orgueil hellénique très exalté, n'en prêchent pas moins l'effacement de toutes les distinctions de mœurs, la fusion des races, l'unification morale du monde, pourvu qu'elle se fasse sous les auspices de l'hellénisme. Les Juifs, de leur côté, ont exactement la même ambition ; mais comme ils ne sont encore, comparés aux Hellènes et aux hellénisants, qu'une faible minorité, en attendant que le monde se convertisse à leur loi — loi, croyance, mœurs, ne font qu'un dans la conception de cette époque — ils veulent au moins sauvegarder leur individualité et mettre leur pureté religieuse à l'abri de toute atteinte. De là ces barrières jalouses dont ils s'entourent, barrières d'autant plus hautes que l'expérience leur a appris les séductions de la civilisation grecque et les dangers qu'elle fait

1. Extraits 27 D, 110, 111.
2. *Esther*, III, 8.

courir à la foi juive dès que la « haie des pratiques » s'est abaissée devant elle.

Ainsi cette seconde forme du particularisme juif dérive, en définitive, de la première, car la communauté de vie chez les anciens se manifestait surtout par la communauté des actes religieux, la religion étant partout, se mêlant à toute chose ; pour ne pas transgresser leur loi religieuse, il fallait donc que les Juifs, résidant à l'étranger, se tinssent à l'écart de tout, ou peu s'en faut. Or, la fatalité de leur histoire les ayant dispersés à travers tant de pays, cette abstention systématique, dont les Grecs et les Romains ne pénétraient pas le véritable motif, rendait Israël encore bien plus impopulaire que l'exclusivisme de sa foi religieuse ; elle se traduisait, en effet, dans le commerce journalier, par mille petits faits sensibles, par le refus de manger avec les païens, de prendre part à leurs jeux, à leurs exercices, comme aussi de servir sous leurs étendards, par l'autonomie juridique, par les mariages séparés. Partout où des colonies juives un peu nombreuses s'étaient établies, volontairement ou non, au milieu de populations grecques ou hellénisées, les Juifs prenaient et gardaient fatalement une physionomie exotique. Ils avaient beau parler, écrire le grec, s'organiser à la grecque : leur solidarité étroite, leur isolement social et légal, dont la malignité s'exagérait d'ailleurs la portée et les conséquences [1], les posait et les opposait, vis-à-vis des Grecs et des Romains, comme des étrangers, « plus éloignés de nous, dit Philostrate, que Suse, Bactres ou l'Inde. » Les Grecs les détestaient d'autant plus cordialement que seuls de tous les barbares (si l'on excepte leurs cousins les Phéniciens, bien vite hellénisés) ils montraient de réelles aptitudes commerciales, et que ces rivaux s'étaient fait accorder par les

1. Cicéron (n° 126), Juvénal (n° 172).

rois macédoniens, par les empereurs romains, des privilèges équivalant à ceux des Hellènes : ils étaient citoyens grecs à Alexandrie, à Antioche, à Éphèse ; citoyens romains — par l'effet de l'affranchissement — à Rome et ailleurs. L'indignation jalouse contre ces concurrents, qui s'obstinaient à faire bande à part, s'exprima, en pratique, par des conflits incessants, dans la littérature, par un flot d'épithètes injurieuses qui se résument toutes dans le reproche de singularité, d'insociabilité (ἀμιξία), de vie fermée, contraire à l'hospitalité. Ce reproche, qui paraît d'abord chez Hécatée d'Abdère, se répète sous des formes multiples jusqu'aux derniers temps de la littérature païenne, jusqu'à l'empereur Julien, jusqu'à Rutilius Namatianus. Avec une exagération manifeste, on en fait le crime de *misanthropie*, de haine du genre humain, qui sera reproduit contre le christianisme naissant. A un point de vue un peu plus étroit, l'adoption de la loi juive équivaut, aux yeux des Romains, au rejet de la loi, de la nationalité romaine : c'est un crime de lèse-patrie, en même temps que de lèse-religion. De là les constitutions impériales qui réprimment sévèrement la propagande juive, de là l'indignation qu'excitent ces « vaincus qui veulent faire la loi aux vainqueurs » chez tous les écrivains attachés aux fortes traditions de la vieille Rome, Cicéron comme Sénèque, Tacite comme Juvénal[1].

Telles sont les deux grandes sources des mauvais sentiments qui ont régné dans l'antiquité contre les Juifs, et en même temps des persécutions, très intermittentes d'ailleurs, qu'ils ont subies de la part des peuples ou des gouvernements. Tout le reste n'est qu'accessoire et secondaire : ni l'antisémitisme de race, invention des pédants modernes, ni l'antisémitisme économique, produit de la législation du moyen

1. Voir à l'Index le mot *Misoxénie*.

âge et du mouvement financier contemporain, ni l'intolérance religieuse n'ont joué, quoi qu'on en ait dit, un rôle appréciable à l'époque gréco-romaine. Seulement, une fois l'aversion contre une classe d'hommes créée et enracinée par un motif quelconque, dans l'objet haï tout devient haïssable ; l'opinion préconçue donne naissance ou crédit à des fables, à des calomnies, qui contribuent, à leur tour, à la généraliser et à la fortifier, quelquefois même survivent à ses véritables causes. Le Juif, dans l'antiquité, n'a pas échappé à cette loi fatale ; il a été, là aussi, « le pelé, le galeux d'où venait tout le mal ». Les diffamations variées, plus ou moins répandues, dont il est la cible, ont un lieu d'origine bien marqué : Alexandrie. Là se forma, en effet, la première grande colonie juive, là se dessina pour la première fois l'opposition entre le judaïsme et l'hellénisme, en même temps que se produisaient les premières tentatives de pénétration réciproque. L'antijudaïsme devait s'y développer d'autant plus rapidement que les Égyptiens, vivant en bons termes avec les Grecs, nourrissaient d'anciennes rancunes contre les Juifs, qui méprisaient publiquement les superstitions égyptiennes et racontaient avec orgueil comment, au temps de Moïse, le peuple élu avait triomphé de ses oppresseurs.

Il est très remarquable que la première attaque caractérisée de la littérature grecque contre les Juifs se rencontre dans l'ouvrage historique d'un prêtre égyptien hellénisé, Manéthon : c'est la contre-partie du récit hébreu de l'Exode. Cette faible invention des « impurs » et des « lépreux », bannis par un Aménophis ou un Bocchoris, et devenus, après mille aventures, le peuple juif, paraît être née dans les sacristies égyptiennes ; Manéthon l'a plutôt accueillie qu'imaginée, car on en découvre déjà des traces chez son devancier Hécatée d'Abdère. Elle a fait une prodigieuse fortune : on la retrouve, sous des formes diverses, et agrémentée chaque fois de détails nouveaux, chez

Posidonius, Chærémon, Lysimaque, Apion. Les auteurs romains, qui, même en matière d'antisémitisme, sont les élèves dociles des Grecs, l'ont scrupuleusement reproduite et préférée aux autres versions, non moins ineptes d'ailleurs, de l'origine du peuple hébreu[1]. Le reste de l'histoire juive, très mal connu, n'est pas mieux traité : il se résume en une succession de grands prêtres qui ont fomenté la superstition, et de tyrans qui ont pratiqué le brigandage et le massacre[2].

Après avoir ridiculisé l'origine des Juifs, on s'attaque à leur présent : rien n'y est épargné. Leur physique d'abord : ils sont très sujets à la lèpre et à la gale ; Moïse doit son surnom d'*Alpha* aux dartres dont il était couvert; le nom même du sabbat vient d'un ulcère dont les Juifs ont souffert dans le désert ; la crainte des maladies cutanées explique l'abstinence de la viande de porc[3]. Les Juifs sont sales, ils sentent mauvais à cause de leurs jeûnes répétés[4] Leur intelligence ensuite : ils sont abrutis, selon Marc-Aurèle, insensés, suivant Molon, les plus ineptes de tous les barbares ; jamais ils n'ont produit d'homme remarquable dans les arts ou les sciences ; leur civilisation est rudimentaire, empruntée et de fraîche date[5]. Enfin leur caractère : on leur prête les défauts les plus contradictoires, servilité, esprit de sédition, entêtement, colère furieuse, témérité, couardise[6]. Tacite leur reproche la débauche—*projectissima ad libidinem gens*—, Hadrien l'avarice[7]. Ils sont brigands, accapareurs, mendiants, marchands de

1. Trogue Pompée, p. 253; Tacite, p. 303.
2. Strabon, Tacite.
3. Extraits 63 B (Apion), 69 (Plutarque); Nicarque, Ptolémée Chennos.
4. Extraits 208 (Ammien), 166 (Martial).
5. Apion, *passim*; Celse.
6. *Nati servituti*, Cicéron (n° 127); *despectissima pars servientium*, Tacite (p. 313). Extraits 27 D (Molon), 63 C (Apion), 10½ (Dion).
7. Tacite, p. 307; Hadrien, p. 327.

sortilèges, ramasseurs d'épaves[1]. Leurs lois ne leur enseignent que des vices et ils les pratiquent par religion[2]; à peine veut-on bien leur accorder quelques vertus de famille, l'amour de leurs enfants et le soin qu'ils mettent à les élever[3], puis aussi quelques coutumes de charité envers les animaux[4]. Mais en somme, c'est une race scélérate, exécrable, le rebut et la lie de toutes les nations[5].

La religion même des Juifs, qui devrait trouver grâce devant des penseurs, est enveloppée dans la condamnation générale. C'est une « superstition barbare », une coutume « absurde et sordide », un amas d'impostures grossières, imaginées par un charlatan, Moïse, dont on fait tantôt un scribe ou un prêtre égyptien, tantôt même une femme, Môsô. Ces hallucinations mensongères sont bonnes tout au plus pour des enfants, des rustres. Le dieu des Juifs se confond avec le ciel ou les nuages ; c'est une sorte de Sabazius ou de Bacchus morose, ou je ne sais quelle vague entité qui échappe à la définition[6]. Parmi les pratiques religieuses, on connaît surtout le sabbat, la circoncision et les lois alimentaires, particulièrement l'abstinence de la viande de porc; ces usages, souvent mal compris (on s'obstine, par exemple, à faire du sabbat un jeûne), sont l'objet de vingt conjectures bizarres et fournissent le thème d'inépuisables plaisanteries[7].

Mais il ne suffit pas de tourner en dérision les cérémonies réelles des Juifs : on leur en attribue encore d'imaginaires,

1. Strabon, p. 97 et p. 106, note 2 (accaparement du baume); Apion, p. 128. Voir, à l'Index, les mots *Mendiants* et *Magie*.
2. Molon, n° 27 C; Tacite.
3. Hécatée, p. 19; Strabon, p. 102, note 1; Tacite.
4. Porphyre, p. 205.
5. Sénèque, p. 263 (*sceleratissimæ gentis*), Tacite.
6. Cicéron, p. 238 (*barbara superstitio*); Rutilius, p. 358; Celse, p. 165 ; Plutarque, p. 142 suiv. Voir, à l'Index, les mots *Ciel*, *Dieu inconnu*, *Moïse*, *Sabazius*.
7. Voir, à l'Index, les mots *Circoncision*, *Sabbat*, *Porc*.

naturellement sanguinaires ou grotesques. C'est ici surtout que la fantaisie malveillante des pamphlétaires alexandrins, favorisée par le mystère dont les Juifs entouraient le culte du sanctuaire, s'est donné libre carrière. Les Juifs, dit-on, professent pour l'âne une vénération singulière, soit parce qu'il est l'animal sacré de leur ancêtre Typhon, soit parce qu'un troupeau d'ânes leur a révélé la source qui les a sauvés dans le désert ; aussi ont-ils placé dans leur temple une tête d'âne en or ou la statue de Moïse monté sur un âne : c'est là le grand secret, le mystère du « saint des saints » [1]. Ceci n'est que risible ; voici qui est odieux : tous les ans, suivant Apion, tous les sept ans, suivant Damocrite, ils capturent un Grec, l'immolent à leur dieu après l'avoir engraissé et se nourrissent de ses entrailles [2] ; c'est à cette occasion qu'ils prêtent le monstrueux serment de ne vouloir de bien à aucun étranger, principalement aux Grecs. Tel est le premier germe de l'accusation du meurtre rituel, qui a fait couler au Moyen Age tant de sang innocent. Le christianisme n'aurait pas dû oublier que cette calomnie, aussi bien que celle du culte de l'âne, ne lui avait pas été épargnée à son origine [3].

On voit, par ce bref résumé, la physionomie, le genre d'intérêt que présentent les fragments réunis dans ce volume. La vérité y est comme noyée dans la fable, la médisance et la haine y sont plus largement représentées que la bienveillance ou l'impartialité. C'est une lecture agaçante, parfois pénible, mais profitable, car l'histoire des préjugés est une partie, et non des moins notables, de l'histoire de l'esprit humain. Tout d'ailleurs n'est pas préjugé, erreur ou calomnie dans ce que les anciens ont dit des Juifs, et leurs critiques même peuvent

1. Voir, à l'Index, le mot *Ane* et rapprocher le texte d'Hermippe, n° 14.
2. Index, *Meurtre rituel*. Cp. Théophraste, p. 8.
3. Tertullien, *Apol.*, 8 et 16 et autres textes cités par Schurer, II, 550 (note 240) et 552 (note 250).

être utiles à méditer. En constatant l'ancienneté et la persistance de certains griefs, l'historien philosophe sera tenté d'y démêler une part de vérité. Et le spectacle des malentendus d'autrefois achèvera de démontrer, même aux yeux des plus timides, qu'il y a eu pour Israël affranchi une véritable nécessité, en même temps qu'un devoir, de concilier la fidélité à sa tradition religieuse — son honneur devant l'histoire — avec l'assimilation morale et extérieure la plus complète à ses concitoyens d'autres cultes. Une pareille entreprise était impossible ou périlleuse dans la société antique ou féodale, où les pratiques religieuses enveloppaient et pénétraient en quelque sorte tous les actes de la vie politique et civile ; dans une société sécularisée, comme celle qui est sortie de la Révolution, elle n'offre plus ni danger, ni difficulté sérieuse. Aussi a-t-elle partout réussi, là du moins où des causes extérieures n'ont pas retardé et ne retardent pas encore cette inévitable évolution.

Il me reste à indiquer brièvement la méthode que j'ai suivie dans la composition de ce volume. L'idée d'un recueil de ce genre n'est pas nouvelle : on peut dire qu'elle remonte à un compilateur du temps de Cicéron, Alexandre Polyhistor, dont le Περὶ Ἰουδαίων, s'il nous était parvenu intégralement, aurait formé la base de ce travail. Après lui, Josèphe a groupé dans son *Contre Apion* un ensemble précieux de témoignages, ou de prétendus témoignages, sur, pour et contre les Juifs ; beaucoup de nos textes, et des plus importants, nous ont été conservés uniquement par cet inestimable pamphlet ou par les autres ouvrages du même auteur. A notre époque, divers savants ont entrepris des recueils plus ou moins analogues[1] : cependant les meilleurs même laissaient fort à

1. F. C. Meier, *Judaica* (Iéna, 1832) ; Gill, *Notices of the Jews* (Londres, 1870,

désirer : le dépouillement des auteurs y était très incomplet, les textes reproduits souvent incorrects ; presque toujours traduction et commentaire étaient absents ou défectueux.

C'est l'insuffisance de ces anciennes tentatives qui m'a donné l'idée de les remplacer. J'ai tâché de faire plus et mieux que mes devanciers. Sans doute je ne me flatte pas que ma collection de textes soit absolument complète — j'ai même écarté à dessein quelques citations insignifiantes — ; j'espère cependant n'avoir rien négligé d'essentiel, et, si j'ai péché, c'est plutôt par excès que par défaut. Conformément à l'objet même de ce livre, je me suis limité rigoureusement aux auteurs de religion païenne : les textes d'écrivains juifs ou samaritains, ceux des Pères de l'Église et même des chroniqueurs chrétiens, dont l'intérêt en justifierait la réunion dans un autre recueil, sont rédigés dans un esprit tout différent de ceux qu'on trouvera ici : c'est le judaïsme *vu du dehors* que nous avons voulu montrer. Quant aux textes juridiques et épigraphiques, si je les ai exclus, c'est que je les réserve pour de nouveaux et très prochains volumes des *Fontes rerum judaicarum*. Le commentaire de ces extraits devait être très sobre, sous peine de s'étendre à l'infini ; je me suis borné à signaler ou à éclaircir les difficultés du texte et à renvoyer aux passages parallèles. Un index, non pas complet, mais pratique, facilitera ce travail de comparaison et remédiera ainsi aux inconvénients inévitables de l'ordre strictement chronologique.

L'impression de ce volume a duré plusieurs années. A di-

2e éd., 1872) ; les recueils semblables de Schmitthenner (Weilburg, 1844) et de Giles (Londres, 1856) ne me sont connus que par Schürer. Comparer aussi l'étude de Göser dans la *Tübinger Quartalschrift*, 1868, p. 565-637, et, pour Rome en particulier, les brochures ou articles de Scheuffgen (1870), L. Geiger (1872), Schuhl (1883), Hild (1884), dont on trouvera les titres complets chez Schürer, II, 549.

verses reprises j'ai été distrait de l'œuvre commencée, soit par d'autres occupations, soit par la nécessité d'attendre de nouveaux secours. Ce retard a profité, en somme, à la valeur scientifique de mon livre, mais il a pu en résulter quelques disparates et quelques inégalités ; j'en accepte volontiers le blâme ainsi que celui des contresens qu'on trouvera, sans doute, çà et là dans mes traductions. Pour celles-ci cependant j'ai eu deux collaborateurs de talent : M. Camille Bloch, archiviste de l'Aude, qui a préparé la traduction des textes grecs, et Georges Michel, son camarade de l'École des chartes, qui m'a rendu le même service pour les textes latins : ce dernier qui, sous le nom d'Ephraïm Mikhaël, avait publié des vers charmants, a été enlevé prématurément aux lettres françaises qu'il eût honorées. Le concours de ces deux jeunes érudits m'a été fort précieux, mais j'ai trop souvent et trop profondément remanié leur travail pour n'avoir pas le devoir de m'en déclarer seul responsable. Je dois aussi un souvenir reconnaissant au savant aimé qui a pu lire encore les premières feuilles de ce recueil et dont j'ai inscrit, au frontispice, le nom, désormais inséparable des études juives. Après la mort d'Isidore Loeb, c'est à MM. Zadoc Kahn et Israël Lévi que j'ai eu le plus souvent recours pour les questions qui dépassaient ma compétence ; dans l'intérêt de nos lecteurs, j'aurais bien fait, je le sens, d'user moins discrètement d'une complaisance que je n'ai jamais trouvée en défaut.

Paris, novembre 1894.

PREMIÈRE PARTIE

AUTEURS GRECS

HÉRODOTE

Célèbre historien, né à Halicarnasse (Carie), florissait au milieu du ve siècle av. J.-C.

1. — *Histoires*, II, c. 104[1].

§ 1. Φαίνονται μὲν γὰρ ἐόντες οἱ Κόλχοι Αἰγύπτιοι · νοήσας δὲ πρότερον αὐτὸς ἢ ἀκούσας ἄλλων λέγω. Ὡς δέ μοι ἐν φρενὶ ἐγένετο, εἰρόμην ἀμφοτέρους, καὶ μᾶλλον οἱ Κόλχοι ἐμεμνέατο τῶν Αἰγυπτίων ἢ οἱ Αἰγύπτιοι τῶν Κόλχων · νομίζειν δ' ἔφασαν οἱ Αἰγύπτιοι τῆς Σεσώστριος στρατιῆς εἶναι τοὺς Κόλχους.

Il est manifeste que les Colques sont des Égyptiens ; je l'avais pensé moi-même avant de l'entendre dire. Préoccupé de cette question, j'ai interrogé les uns et les autres : les Colques se souvenaient des Égyptiens plus que les Égyptiens des Colques. Les Égyptiens disaient qu'ils croyaient les Colques un débris de l'armée de Sésostris.

§ 2. Αὐτὸς δὲ εἰκάσα τῇδε, καὶ ὅτι μελάγχροές εἰσι καὶ οὐλότριχες · καὶ

J'avais conjecturé une origine commune à ces deux peuples

1. Ce texte est cité par Josèphe, *C. Apion*, I, 22, et *Ant. jud.*, VIII, 10, 3. Il est longuement commenté par Gardner Wilkinson dans l'*Herodote* (trad. anglaise) de Rawlinson, et par Wiedemann, *Herodots zweites Buch* (Leipzig, 1890), p. 410 et suiv.

τοῦτο μὲν ἐς οὐδὲν ἀνήκει · εἰσὶ γὰρ καὶ ἕτεροι τοιοῦτοι · ἀλλὰ τοισίδε καὶ μᾶλλον, ὅτι μοῦνοι πάντων ἀνθρώπων Κόλχοι καὶ Αἰγύπτιοι καὶ Αἰθίοπες περιτάμνονται ἀπ' ἀρχῆς τὰ αἰδοῖα.

entre autres raisons parce qu'ils ont tous deux la peau brune et les cheveux crépus; mais cet argument n'a pas grande valeur, car il y a d'autres nations semblables. Ce qui était plus important à mes yeux, c'est que de tous les hommes, seuls les Colques, les Égyptiens et les Éthiopiens pratiquent depuis les temps les plus anciens la circoncision.

§ 3. Φοίνικες δὲ καὶ Σύροι οἱ ἐν τῇ Παλαιστίνῃ καὶ αὐτοὶ ὁμολογέουσι παρ' Αἰγυπτίων μεμαθηκέναι, Σύροι δὲ οἱ περὶ Θερμώδοντα καὶ Παρθένιον ποταμὸν καὶ Μάκρωνες οἱ τούτοισι ἀστυγείτονες ἐόντες ἀπὸ Κόλχων φασὶ νεωστὶ μεμαθηκέναι · οὗτοι γάρ εἰσι οἱ περιταμνόμενοι ἀν-

Les Phéniciens et les Syriens de Palestine [1] reconnaissent eux-mêmes avoir appris des Égyptiens cet usage. Les Syriens [2] des bords du Thermodon et du Parthénios et les Macrons, leurs voisins, disent qu'ils l'ont récemment reçu des Colques.

1. L'expression ἡ Παλαιστίνη Συρίη (I, 105; II, 106; III, 91) ou simplement Παλαιστίνη (VII, 89) désigne chez Hérodote tout le pays situé entre la frontière de Phénicie et Gaza (III, 5), côte et intérieur; elle comprend donc notamment et même principalement le territoire des Philistins, le seul que l'historien eût visité (II, 106). Il est vrai que, d'après la Bible (*Juges*, XIV, 3; I *Samuel*, XVII, 26, etc.), les Philistins, peuple non sémitique, ne pratiquaient pas la circoncision; mais cette assertion, vraie dans l'ancien temps, avait sans doute cessé de l'être à l'époque d'Hérodote. Nous croyons donc que dans ce passage il s'agit des Philistins et non des Juifs. Il serait étonnant de voir les Juifs avouer à Hérodote qu'ils avaient emprunté aux Égyptiens cette pratique, alors qu'on sait l'origine toute nationale que lui attribue la Bible. — Quant aux Phéniciens, Aristophane confirme le témoignage d'Hérodote en les appelant ψωλοί (*Oiseaux*, v. 507), quoique *Ézéchiel*, XXXII, 30, range les Sidoniens parmi les incirconcis.

2. Il s'agit ici des Cappadociens qui sont souvent désignés sous le nom de Syriens ou Assyriens. Un texte de Pétrone (*Satiricon*, c. 68-9) confirme que la circoncision se rencontrait chez eux. Après Σύροι δὲ on a proposé d'insérer καὶ Παφλαγόνες parce que le Parthénios ne coule point en Cappadoce.

θρώπων μοῦνοι, καὶ οὗτοι Αἰγυπτίοισι φαίνονται ποιεῦντες κατὰ ταὐτά.

Ces peuples sont, en effet, les seuls[1] qui pratiquent la circoncision, et ils ne font en cela, la chose est claire, qu'imiter les Égyptiens.

Αὐτῶν δὲ Αἰγυπτίων καὶ Αἰθιόπων οὐκ ἔχω εἰπεῖν ὁκότεροι παρὰ τῶν ἑτέρων ἐξέμαθον · ἀρχαῖον γὰρ δή τι φαίνεται ἐόν. Ὡς δ' ἐπιμισγόμενοι Αἰγύπτῳ ἐξέμαθον, μέγα μοι καὶ τόδε τεκμήριον γίνεται · Φοινίκων ὁκόσοι τῇ Ἑλλάδι ἐπιμίσγονται, οὐκέτι Αἰγυπτίους μιμέονται (κατὰ τὰ αἰδοῖα), ἀλλὰ τῶν ἐπιγινομένων οὐ περιτάμνουσι τὰ αἰδοῖα[2].

Mais des Égyptiens et des Éthiopiens, lequel a imité l'autre, c'est ce que je ne puis dire : car cet usage paraît remonter chez tous deux à une haute antiquité. Une autre preuve bien frappante que les peuples ont pris cet usage de leur commerce avec l'Égypte, c'est que ceux des Phéniciens qui sont en rapport avec les Grecs n'imitent plus les Égyptiens à cet égard et qu'ils ne pratiquent plus la circoncision sur leurs nouveau-nés[3].

2. — *Histoires*, II, 159.

Καὶ Σύροισι πεζῇ ὁ Νεκὼς συμ-

Nécôs attaqua les Syriens

1. Affirmation inexacte, car, sans parler des tribus de l'Afrique intérieure, la circoncision se rencontre encore chez des peuples qu'Hérodote aurait pu connaître, par exemple les Arabes, les Troglodytes, les Thraces Odomantes (Aristophane, *Acharniens*, v. 161, avec le scoliaste).

2. La dernière phrase de cet alinéa depuis Ὡς δ' ἐπιμισγόμενοι serait mieux placée à la fin de l'alinéa précédent.

3. Le témoignage deux fois répété (ici et II, 37) d'Hérodote au sujet de la circoncision des Égyptiens est confirmé non seulement par Aristophane, Diodore et Strabon, mais encore par certaines momies et des monuments figurés (Chabas, *Revue archéologique*, 1861, p. 298 suiv.); toutefois cette pratique ne paraît pas avoir été universelle. Le texte de *Jérémie*, IX, 24-25, qu'on a souvent invoqué pour établir que les Égyptiens étaient incirconcis, prouverait plutôt le contraire.

ἁλὼν ἐν Μαγδόλῳ ἐνίκησε, μετὰ δὲ τὴν μάχην Κάδυτιν πόλιν τῆς Συρίης ἐοῦσαν μεγάλην εἷλε· ἐν τῇ δὲ ἐσθῆτι ἔτυχε ταύτα κατεργασάμενος, ἀνέθηκε τῷ Ἀπόλλωνι πέμψας ἐς Βραγχίδας τοὺς Μιλησίων.

par terre et les vainquit à Magdolos. Après la bataille il s'empara de Cadytis, qui est une grande ville de la Syrie. Le vêtement qu'il portait le jour de cette victoire, il l'envoya aux Branchides, temple des Milésiens, pour le consacrer à Apollon[1].

1. On a supposé que la bataille de Magdolos ici mentionnée était identique à celle de Megiddo (II *Rois*, XXIII, 29 et suiv.) où Josias, roi de Juda, fut vaincu et tué par le pharaon Néchao, vers 608 av. J.-C. Hérodote aurait confondu Megiddo, au pied du Carmel, avec une forteresse quelconque du nom de *Migdal* (*fort*, dans les langues sémitiques), par exemple le Μαγδωλός d'Hécatée (fr. 282, Müller), le *Migdal* de la Bible (*Jérémie*, XLIV, 1; XLVI, 14; *Exode*, XIV, 2; *Nombres*, XXXIII, 7, etc.), place forte située sur la frontière orientale de l'Égypte, entre Péluse et Sélé (*Itin. Anton.*, 14, p. 171). Cette confusion nous paraît d'autant moins probable qu'après la bataille (c'est-à-dire en conséquence de sa victoire) Néchao s'empara de Cadytis : or cette place, dont Hérodote fait ailleurs l'extrême boulevard de la Palestine (III, 5), « une ville à peu près aussi grande que Sardes », ne peut être que Gaza (assyrien : *Khazitou*), et non pas, comme on l'a souvent prétendu, Jérusalem (*Qades'ah*, « la sainte »), Gath, ou Qadesh sur l'Oronte; nous savons d'ailleurs positivement par *Jérémie*, ch. XLVII, que le pharaon s'empara de Gaza. La prise de cette ville s'explique très bien après une victoire remportée sur les Philistins vers la frontière d'Égypte (Jérémie nous montre le pharaon semant la terreur dans toutes les villes des Philistins); elle n'aurait aucun sens après la bataille de Mageddo, livrée à 50 lieues de là. Concluons donc que les deux batailles sont différentes et marquent deux étapes successives de Néchao dans sa marche victorieuse sur l'Euphrate, qui devait être arrêtée à la journée de Carchémis. De toute cette campagne, Hérodote ne connaît que les opérations du début, soit par Hécatée, soit pour avoir lu lui-même, au temple des Branchides, l'inscription dédicatoire de l'offrande de Néchao. Voir sur cette question Wiedemann, *Herodots zweites Buch*, p. 563, et les nombreuses dissertations citées par cet auteur, parmi lesquelles nous mentionnerons seulement Hitzig, *De Cadyti urbe Herodotea* (Göttingue, 1829) et Stark, *Gaza und die philistäische Küste* (Iéna, 1852), p. 211 et suiv.

CHŒRILOS DE SAMOS

Poète grec de la fin du ve siècle, auteur d'un poème épique, où il chantait la victoire des Grecs sur les Perses. Il ne nous en reste que quelques fragments, qui ont été réunis et commentés par Nœke, *Chœrili Samii quae supersunt* (Leipzig, 1817).

3. — Fragment 4 Didot (à la fin du volume HESIODI CARMINA, p. 24), d'après Josèphe, *Contre Apion*, I, 22[1].

Καὶ Χοιρίλος δὲ ἀρχαιότερος γενόμενος ποιητὴς μέμνηται τοῦ ἔθνους ἡμῶν, ὅτι συνεστράτευται Ξέρξῃ τῷ Περσῶν βασιλεῖ ἐπὶ τὴν Ἑλλάδα. Καταριθμησάμενος γὰρ πάντα τὰ ἔθνη, τελευταῖον καὶ τὸ ἡμέτερον ἐνέταξε λέγων·

Chœrilos, un des plus anciens poètes, rappelle aussi notre peuple et dit qu'il prit part à l'expédition de Xerxès, roi de Perse, contre la Grèce. Après avoir énuméré tous les peuples, il cite à la fin le nôtre en ces termes :

τῶν δ' ὄπιθεν διέβαινε γένος θαυμαστὸν ἰδέσθαι,
γλῶσσαν μὲν Φοίνισσαν ἀπὸ στομάτων ἀφιέντες,
ᾤκευν δ' ἐν Σολύμοις ὄρεσιν, πλατέῃ παρὰ λίμνῃ,
αὐχμαλέοι κορυφὰς, τροχοκουράδες· αὐτὰρ ὕπερθεν
ἵππων δαρτὰ πρόσωπ' ἐφόρευν ἐσκληκότα καπνῷ.

Après eux marchaient des gens étonnants à voir :
Leurs lèvres parlaient la langue phénicienne,
Ils habitaient dans les monts Solymiens, près d'un lac étendu;
La tête farouche, les cheveux rasés en rond; par-dessus
Ils portaient le cuir d'une tête de cheval, séché à la fumée.

Δῆλόν οὖν ἐστιν, ὡς οἶμαι, πᾶσιν ἡμῶν αὐτὸν μεμνῆσθαι, τῷ καὶ τὰ Σόλυμα ὄρη ἐν τῇ ἡμετέρᾳ εἶναι χώρᾳ, ἃ κατοικοῦμεν, καὶ τὴν Ἀσφαλτῖτιν λεγομένην λίμνην· αὕτη γὰρ πασῶν τῶν

Il est, je crois, évident pour tout le monde qu'il parle de nous, puisque les monts Solymiens sont situés dans notre pays, ainsi que le lac dit Asphaltite,

1. Pour les fragments conservés seulement par Josèphe, nous suivons généralement le texte de l'édition Niese (Berlin, Weidmann, 1889).

ἐν τῇ Συρίᾳ πλατυτέρα καὶ μείζων καθέστηκεν.

qui est bien le plus étendu et le plus important de tous les lacs de Syrie[1].

ARISTOTE

Célèbre philosophe né à Stagire (Chalcidique de Thrace) en 384 avant J.-C., mort en 322.

4. — *Météorologiques*, II, III, 39 (éd. Didot, III, 582).

Εἰ δ' ἔστιν, ὥσπερ μυθολογοῦσί τινες, ἐν Παλαιστίνῃ τοιαύτη λίμνη, εἰς ἣν ἐάν τις ἐμβάλῃ συνδήσας ἄνθρωπον, ἢ ὑποζύγιον, ἐπιπλεῖν καὶ οὐ καταδύεσθαι κατὰ τοῦ ὕδατος, μαρτύριον ἂν εἴη τοῖς εἰρημένοις· λέγουσι γὰρ πικρὰν οὕτως εἶναι τὴν λίμνην καὶ ἁλμυρὰν ὥστε μηθένα ἰχθὺν ἐγγί-

S'il existe réellement, en Palestine comme on le raconte, un lac tel que si on y plonge un homme ou une bête de somme, les membres liés, le corps surnage et ne coule pas au fond, ce serait là une confirmation de ce que nous venons de dire[2];

1. Quoi qu'en disent Josèphe et ses commentateurs il n'est guère probable que le peuple mentionné par Chœrilos soit les Juifs. Les seuls monts Solymiens connus se trouvaient sur la côte orientale de la Lycie, au-dessus de Phasélis (Strabon, XIV, 3, 9); l'on y cherchait la patrie des fabuleux Solymes d'Homère que beaucoup identifiaient avec les Pisidiens ou les Milyens; dans cette hypothèse le « lac étendu » serait un des nombreux lacs du Taurus occidental. Il est à remarquer, en outre : 1° que la coiffure chevaline décrite par Chœrilos est celle qu'Hérodote (VII, 70) attribue aux Éthiopiens orientaux dans l'armée de Xerxès et conviendrait fort mal aux Juifs; 2° que la tonsure ronde est expressément défendue par le *Lévitique*, XIX, 27; 3° que d'après Hérodote (VII, 89), les Phéniciens et les « Syriens de Palestine » dans l'armée de Xerxès portaient des casques (κυνέας) très semblables à ceux des Grecs. Reste la « langue phénicienne », mais peut-être le vers est-il interpolé ou atteste-t-il simplement l'origine sémitique des Solymes de Lycie, soutenue par plusieurs savants; de ces deux hypothèses la première est la plus vraisemblable. Voir sur la question des Solymes, Treuber, *Geschichte der Lykier* (Stuttgart, 1889, p. 21 suiv.), et, sur les controverses infinies auxquelles a donné lieu notre fragment, Nœke, *op. cit.*, p. 130 suiv.

2. A savoir que l'eau salée est plus lourde que l'eau douce.

νεσθαι, τὰ δ' ἱμάτια ῥύπτειν, ἐάν τις διασείσῃ βρέξας.

car on assure que l'eau de ce lac est si amère et si salée qu'aucun poisson n'y peut vivre et qu'il suffit, pour nettoyer des vêtements, de les y tremper et de les secouer [1].

THEOPHRASTE

Philosophe péripatéticien, né à Erésos (île de Lesbos), mort en 287 av. J.-C. Disciple et continuateur d'Aristote, il avait écrit, entre autres ouvrages, un traité *Des Lois*, qui est le premier monument de la science du droit comparé; il n'en subsiste que des fragments.

5. — Fragment 151 Wimmer (éd. Didot), cité par Porphyre, *De abstinentia*, II, 26, éd. Hercher (cf. Eusèbe, *Praepar. evang.*, IX, 2).

§ 1. Καίτοι Σύρων μὲν Ἰουδαῖοι διὰ τὴν ἐξ ἀρχῆς θυσίαν ἔτι καὶ νῦν, φησὶν

Parmi les Syriens, les Juifs, dit Théophraste [2], sacrifient en-

1. Il s'agit ici de la mer Morte ou lac Asphaltite. Les faits allégués par Aristote sont exacts au moins pour certains endroits de ce lac où la densité de l'eau atteint 1,250; mais c'est le chlorure de magnésium et le brome, non le sel marin, qui rendent cette eau impropre à la vie animale. On trouve un texte à peu près semblable dans un *Problème* de la collection pseudo-aristotélique (Aristote-Didot, IV, 331; *Problemata inedita*, III, 49) : « Qu'est-ce qui prouve que plus l'eau est épaisse, plus elle est salée? On dit que l'eau de la mer Morte (ἡ νεκρὰ θάλασσα), en Palestine, qui est très épaisse, est en même temps la plus saumâtre de toutes les eaux. Qu'est-ce qui prouve qu'elle est très épaisse? C'est que si l'on y plonge un homme ou un animal, après l'avoir lié, le corps est soutenu par l'eau et n'enfonce pas, tant l'eau est épaisse et porte les objets immergés. Qu'est-ce qui prouve qu'elle est très saumâtre? C'est qu'elle nettoie toutes les immondices; il n'y a pas de détersif qui enlève mieux les taches, or c'est là l'indice d'une composition extrêmement salée : à preuve, tous les sels nettoient, mais le nitre mieux encore, parce qu'il est plus saturé de principes salins. »

2. Probablement dans son traité *De la piété* (περὶ εὐσεβείας) mentionné par Diogène Laërce.

ὁ Θεόφραστος, ζωοθυτοῦντες εἰ τὸν αὐτὸν ἡμᾶς τρόπον κελεύοιεν θύειν, ἀποσταίημεν ἂν τῆς πράξεως. Οὐ γὰρ ἐστιώμενοι τῶν τυθέντων, ὁλοκαυτοῦντες δὲ ταῦτα νυκτὸς καὶ κατ' αὐτῶν πολὺ μέλι καὶ οἶνον λείβοντες ἀνήλισκον τὴν θυσίαν θᾶττον, ἵνα τοῦ δεινοῦ μὴ ὁ πανόπτης γένοιτο θεατής· καὶ τοῦτο ὄρθρου νηστεύοντες (τὰς ἀνὰ μέσον τούτων ἡμέρας)[1]· κατὰ δὲ πάντα τοῦτον τὸν χρόνον, ἅτε φιλόσοφοι τὸ γένος ὄντες, περὶ τοῦ θείου μὲν ἀλλήλοις λαλοῦσι, τῆς δὲ νυκτὸς τῶν ἄστρων ποιοῦνται τὴν θεωρίαν, βλέποντες εἰς αὐτὰ καὶ διὰ τῶν εὐχῶν θεοκλυτοῦντες.

core les animaux d'après la coutume primitive; s'ils voulaient nous imposer le même genre de sacrifices, nous nous y refuserions. En effet, ils ne mangeaient pas la viande des victimes; ils jetaient dans le feu la bête tout entière, de nuit, après l'avoir arrosée de miel et de vin, et achevaient le sacrifice rapidement, pour que celui qui voit tout[2] ne fût pas témoin de cette horreur. Ils font cela à jeun, et pendant toute cette période, le jour, en leur qualité de race de philosophes, ils ne cessent de s'entretenir de la divinité; la nuit ils contemplent les étoiles, levant les yeux vers elles et les invoquant dans leurs prières.

§ 2. Κατήρξαντο γὰρ οὗτοι πρῶτοι τῶν τε λοιπῶν ζώων καὶ σφῶν αὐτῶν, ἀνάγκῃ καὶ οὐκ ἐπιθυμίᾳ τοῦτο πράξαντες.

Ils furent les premiers à immoler les animaux et les hommes mêmes, par nécessité et non par inclination[3].

1. Nous soupçonnons ici une faute de texte; les mots que nous avons placés entre parenthèses doivent être descendus deux lignes plus bas, après ὄντες (le copiste aura été trompé par les syllabes identiques νηστεύ-οντες, ὄντες). Nous avons conformé notre traduction au texte ainsi amendé.

2. Le soleil : souvenir d'Eschyle, *Prométhée*, v. 91 : τὸν πανόπτην κύκλον ἡλίου καλῶ. Ce langage prétentieux, aussi bien que l'imparfait ἀνήλισκον, prouve que Porphyre ne cite pas textuellement Théophraste, mais le paraphrase.

3. Cette phrase est expliquée plus loin (c. 27) : d'après Porphyre c est par suite de la pénurie des fruits de la terre que les hommes introduisirent l'anthropophagie et les sacrifices humains. Toute cette description du *Tamid* juif est d'ailleurs pleine d'étrangetés et ne correspond nullement à la réalité des

6. — Cité par Josèphe, *C. Apion*, I, 22[1].

Ὁ Θεόφραστος ἐν τοῖς Περὶ νόμων λέγει ...ὅτι κωλύουσιν οἱ Τυρίων νόμοι ξενικοὺς ὅρκους ὀμνύειν, ἐν οἷς μετά τινων ἄλλων καὶ τὸν καλούμενον ὅρκον Κορβὰν καταριθμεῖ· παρ' οὐδενὶ δ' ἂν οὗτος εὑρεθείη πλὴν μόνοις Ἰουδαίοις, δηλοῖ δ' ὡς ἂν εἴποι τις ἐκ τῆς Ἑβραίων μεθερμηνευόμενος διαλέκτου δῶρον Θεοῦ.

Théophraste, dans ses livres des *Lois*, rapporte que les lois des Tyriens défendent de jurer par les formules de serment étrangères, parmi lesquelles il énumère, entre autres, le serment *Korban*; or ce serment ne se rencontre que chez les seuls Juifs; il signifie, en traduisant le mot hébreu, « don à Dieu »[2].

pratiques juives (*Lévitique*, I, 3-17), même en admettant que Théophraste ait en vue les sacrifices offerts à l'occasion d'une des grandes fêtes de l'année. Le sacrifice n'avait pas lieu de nuit, mais au lever du soleil et à son coucher (plus tard, à la neuvième heure); l'emploi du miel y était inconnu non moins (sauf à Kippour) que l'obligation du jeûne. Inutile d'ajouter qu'à l'époque de Théophraste les Juifs ne connaissaient ni les sacrifices humains, ni le culte des étoiles; en ce qui concerne le premier point, la suite prouve que le Tyrien Porphyre ou son autorité a confondu les Juifs avec les Phéniciens; quant au second, peut-être y a-t-il ici un vague souvenir de la règle de l'apparition de la première étoile qui met fin au jeûne de Kippour, ou encore de la vieille cérémonie dite « bénédiction de la Lune ».

1. Ce texte ne figure dans aucun des deux recueils des fragments de Théophraste donnés par Wimmer (Didot et Teubner). Cf. Ziebarth, *De jurejurando in jure graeco quaestiones* (Göttingen, 1892), p. 16.

2. Le mot *Korban*, קרבן, signifie en effet *don, offrande*. Comme la chose offerte à Dieu devenait sacro-sainte, intangible, le mot servit à composer les formules de serment, de vœu et d'imprécation; on disait : « *Korban*, si je mange de ce pain; *Korban*, ma bouche qui parle à cet homme, etc. » Ces formules se rencontrent dans Mischna *Nedarim* et dans les Évangiles (*Matthieu*, XV, 4-5; *Marc*, VII, 9-12); d'après certains docteurs telle était leur sainteté que le serment de ne point rendre d'honneurs à père et mère l'emportait sur le précepte du Décalogue si l'on avait employé la formule en question. De l'hébreu *Korban* il faut rapprocher l'araméen *Korbanas* (Κορβανᾶς) qui désignait à l'époque des Évangiles (*saint Matthieu*, XXVII, 6; Josèphe, *B. Jud.*, II, 9, 4) le trésor du temple. Saint Matthieu fait allusion à un serment particulièrement sacré par l'or du temple (XXIII, 16). Cp. August Wünsche, *Neue Beiträge zur Erläuterung der Evangelien aus Talmud und Midrasch*, Göttingen, 1878, p. 184-5 et 288-9.

CLÉARQUE DE SOLI

Philosophe et polygraphe, né à Soli, de Chypre et non de Cilicie, vécut au IVe et au IIIe siècle av. J.-C. et fut disciple d'Aristote.

7. — Fragment 69 Müller (*Frag. hist. graec.*, Didot, II, 323), d'après Josèphe, *C. Apion*, I, 22[1].

§ 1. Κλεάρχος γὰρ, ὁ Ἀριστοτέλους ὢν μαθητὴς καὶ τῶν ἐκ τοῦ Περιπάτου φιλοσόφων οὐδενὸς δεύτερος, ἐν τῷ πρώτῳ Περὶ ὕπνου βιβλίῳ φησὶν Ἀριστοτέλην τὸν διδάσκαλον αὐτοῦ περί τινος ἀνδρὸς Ἰουδαίου ταῦτα ἱστορεῖν, αὐτῷ τε τὸν λόγον Ἀριστοτέλει παρατιθείς. Ἔστι δ' οὕτω γεγραμμένον.

§ 2. « Ἀλλὰ τὰ μὲν πολλὰ μακρὸν ἂν εἴη λέγειν· ὅσα δ' ἔχει τῶν ἐκείνου θαυμασιότητά τινα καὶ φιλοσοφίαν, ὁμοίως διελθεῖν οὐ χεῖρον. Σαφῶς δ' ἴσθι, εἶπεν, Ὑπεροχίδη, ὀνείροις ἴσα σοὶ δόξω λέγειν.—Καὶ ὁ Ὑπεροχίδης εὐλαβούμενος, Δι' αὐτὸ γὰρ, ἔφη, τοῦτο καὶ ζητοῦμεν ἀκοῦσαι πάντες. — Οὐκοῦν, εἶπεν ὁ Ἀριστοτέλης, κατὰ τὸ τῶν ῥητορικῶν παράγγελμα, τὸ γένος αὐτοῦ πρῶτον διέλθωμεν, ἵνα μὴ ἀπειθῶμεν τοῖς τῶν ἀπαγγε-

Cléarque, qui fut disciple d'Aristote et l'un des meilleurs philosophes péripatéticiens, dit au premier livre de son traité *Sur le Sommeil*[2] que son maître racontait au sujet d'un Juif l'anecdote suivante. Il met les paroles que je vais citer dans la bouche même d'Aristote. Voici le texte :

« Il serait trop long d'entrer dans tous les détails; mais ce qui mérite en cet homme de l'admiration, et ce qui sent le philosophe, je crois cependant utile de le résumer. Mais, je te préviens, mon cher Hypérochidès, tu vas t'imaginer que je te raconte un songe. — Et Hypérochidès avec respect : C'est précisément pour cela, dit-il, que nous avons tous un grand

1. Clément d'Alexandrie, *Stromat.*, I, 15 (p. 131 Sylb.) et Eusèbe, *Praep. evang.*, IX, 5, mentionnent ce texte d'après Josèphe.

2. Un autre fragment de ce dialogue est cité par Proclus dans son com-

λιῶν διδασκάλοις. — Λέγε, εἶπεν ὁ Ὑπεροχίδης, εἴ τι σοι δοκεῖ.

désir de t'entendre. — Eh bien, reprit Aristote, suivant le précepte de la rhétorique, parlons d'abord de la race de l'homme pour nous conformer aux modèles du genre narratif. — Dis, reprit Hypérochidès, ce que tu jugeras à propos.

§ 3. — Κἀκεῖνος τοίνυν τὸ μὲν γένος, [ἔφη], ἦν Ἰουδαῖος ἐκ τῆς Κοίλης Συρίας. Οὗτοι δέ εἰσιν ἀπόγονοι τῶν ἐν Ἰνδοῖς φιλοσόφων· καλοῦνται δὲ, ὥς φασιν, οἱ φιλόσοφοι παρὰ μὲν Ἰνδοῖς Καλανοί, παρὰ δὲ Σύροις Ἰουδαῖοι, τοὔνομα λάβοντες ἀπὸ τοῦ τόπου· προσαγορεύεται γὰρ ὃν κατοικοῦσι τόπον Ἰουδαία. Τὸ δὲ τῆς πόλεως αὐτῶν ὄνομα πάνυ σκολιόν ἐστιν· Ἱερουσαλήμην γὰρ αὐτὴν καλοῦσιν. Οὗτος οὖν ὁ ἄνθρωπος ἐπιξενούμενός τε πολλοῖς κἀκ τῶν ἄνω τόπων εἰς τοὺς ἐπιθαλαττίους ὑποκαταβαίνων,

— Cet homme donc, reprit-il, était, de naissance, un Juif de la Cœlé-Syrie [1] : ces Juifs descendent des philosophes de l'Inde. Les philosophes s'appellent, dit-on, dans l'Inde Calaniens, et en Syrie Juifs [2] : ils tirent ce nom du pays qu'ils habitent, la Judée. Le nom de leur capitale est très difficile à prononcer : ils l'appellent Jérusalémé. Cet homme, qui avait demeuré chez beaucoup de gens, était descendu peu à peu du haut du pays [3]

mentaire inédit sur le livre X de la *République* de Platon. Voir Heitz dans l'*Aristote* de Didot, IV, II, 352.

1. Pour Cléarque, comme pour Théophraste (*Hist. plant.*, II, 6, 2, 5 et 8) et même pour Polybe, la Cœlé-Syrie comprend toute la partie montagneuse de la Syrie, non seulement le « creux » entre Liban et Anti-Liban, mais encore la vallée du Jourdain (αὐλών); elle se prolonge même jusqu'à la mer Rouge. Ici il s'agit évidemment de la région du Jourdain, vulgairement Palestine.

2 Nous avons déjà vu (n° 5) Théophraste considérer les Juifs comme une « race de philosophes ». En réalité, Καλανός est un simple sobriquet individuel : les Grecs appelaient ainsi un *gymnosophiste*, de son vrai nom Sphinès, qui suivit l'armée d'Alexandre; ce nom lui venait du mot καλέ (d'apres Lassen : *kalyana*) dont il saluait tout le monde (Plutarque, *Alex.*, 65).

3. On a entendu par ces mots la région de Pergame (Gutschmid, *Neue Beitraege zur Geschichte des alten Orients*, Leipzig, 1876, p. 77; Hesselmeyer,

Ἕλληνικὸς ἦν, οὐ τῇ διαλέκτῳ μόνον, ἀλλὰ καὶ τῇ ψυχῇ. Καί τότε διατριβόντων ἡμῶν περὶ τὴν Ἀσίαν, παραβαλὼν εἰς τοὺς αὐτοὺς τόπους ὁ ἄνθρωπος ἐντυγχάνει ἡμῖν τε καί τισιν ἑτέροις τῶν σχολαστικῶν, πειρώμενος αὐτῶν τῆς σοφίας. Ὡς δὲ πολλοῖς τῶν ἐν παιδείᾳ συνῳκείωτο, παρεδίδου τι μᾶλλον ὧν εἶχεν. »

vers la mer. C'était un Grec non seulement de langue, mais aussi d'âme. Or il arriva que, pendant notre séjour en Asie, s'étant rendu au même endroit que nous, il fit connaissance avec nous et avec quelques autres hommes d'étude pour éprouver notre sagesse. Mais comme il avait été lié avec un grand nombre de sages, il nous communiqua plutôt une partie de la sienne. »

§ 4. Ταῦτ' εἴρηκεν ὁ Ἀριστοτέλης παρὰ τῷ Κλεάρχῳ καὶ προσέτι πολλὴν καὶ θαυμασίαν καρτερίαν τοῦ Ἰουδαίου ἀνδρὸς ἐν τῇ διαίτῃ καὶ σωφροσύνην διεξιών.

Voilà les paroles d'Aristote rapportées par Cléarque et il ajoute encore beaucoup de détails au sujet de la grande et admirable sobriété de ce Juif ainsi que de sa continence[1].

Die Ursprünge der Stadt Pergamos, Tübingen, 1885, p. 41). Mais en dépit de la prétendue antiquité des relations entre Juifs et Pergaméniens « remontant jusqu'à Abraham » (Josèphe, *Ant. jud.*, XIV, 10, 22 fin), nous doutons qu'au milieu du IVe siècle il y eût réellement en Asie Mineure des communautés juives.

1. L'authenticité de ce texte de Cléarque a été contestée (notamment par Jonsius, *De script. hist. phil.*, p. 98, et Meiners, *Hist. doctrinarum*, I, 212), mais sans raison décisive; voir les solides arguments de J.-B. Verraert (*De Clearcho Solensi*, diss. inaug., Gand, 1828, p. 72 suiv.) en faveur de l'authenticité. Reste à savoir si Cléarque n'a pas prêté à Aristote un discours fictif, sans souci de la vraisemblance chronologique. La rencontre entre Aristote et le Juif n'aurait pu avoir lieu que pendant le séjour du philosophe auprès du tyran Hermias d'Atarné (347-345 av. J.-C.), et à cette époque l'existence d'un Juif aussi profondément hellénisé est plus que problématique : elle est déjà remarquable à l'époque de Cléarque. La prétendue parenté des gymnosophistes de l'Inde avec les Juifs rappelle d'ailleurs un autre fragment de Cléarque (fr. 28 Müller = Diog. Laert., I, 9) où les gymnosophistes eux-mêmes sont donnés pour ἀπόγονοι des mages.

MÉGASTHÈNE

Diplomate et historien attaché au service de Séleucos Ier Nicator, qui l'envoya comme ambassadeur en Inde (entre 302 et 291 av. J.-C.). L'ouvrage qu'il en rapporta (Ἰνδικά en 4 livres), et qui resta la principale source d'informations des Grecs sur ce pays, est perdu. Les fragments ont été réunis par Schwanbeck (Bonn, 1846) et C. Müller (éd. Didot).

8. — Fragment 41 Didot (*Frag. hist. graec.*, II, 437) cité par Clément d'Alexandrie, *Stromat.*, I, 15 (p. 132, éd. Sylburg) [1].

Μεγασθένης ὁ συγγραφεὺς ὁ Σελεύκῳ τῷ Νικάτορι συμβεβιωκὼς ἐν τῇ τρίτῃ τῶν Ἰνδικῶν ὧδε γράφει· « Ἅπαντα μέντοι τὰ περὶ φύσεως εἰρημένα παρὰ τοῖς ἀρχαίοις λέγεται καὶ παρὰ τοῖς ἔξω τῆς Ἑλλάδος φιλοσοφοῦσι, τὰ μὲν παρ' Ἰνδοῖς ὑπὸ τῶν Βραχμάνων, τὰ δὲ ἐν τῇ Συρίᾳ ὑπὸ τῶν καλουμένων Ἰουδαίων. »

Mégasthène, l'historien qui vécut au temps de Séleucos Nicator, écrit ainsi au IIIe livre de ses *Indica* : « Toutes les opinions exprimées par les anciens au sujet de la nature se retrouvent chez les philosophes étrangers à la Grèce, les unes chez les Brachmanes de l'Inde, les autres en Syrie chez ceux qu'on appelle Juifs [2]. »

1. Eusèbe, *Praep. evang.*, IX, p. 410, a reproduit la citation de Clément, ainsi que Cyrille, *C. Julian.*, IV, p. 136, qui nomme Onésicrite au lieu de Mégasthène.

2. Nous avons vu déjà chez Cléarque (n° 7) un rapprochement analogue entre les ascètes brahmaniques (Καλανοί) et les Juifs.

HÉCATÉE D'ABDÈRE

Philosophe, historien et romancier, contemporain de Ptolémée Soter (306-283 av. J.-C.). Disciple de Pyrrhon, il vécut en Égypte et composa, entre autres ouvrages, une *Histoire d'Égypte*, fortement mêlée de fictions et de légendes, qui a servi de guide à Diodore de Sicile. Il n'en reste que quelques fragments (C. Müller, *Frag. hist. graec.*, II, 384-396)[1].

9. — Fragment 13 Müller (*Frag. hist. graec.*, Didot, II, 391), d'après Diodore, XL, 3[2].

§ 1. Ἡμεῖς δὲ μέλλοντες ἀναγράφειν τὸν πρὸς Ἰουδαίους πόλεμον, οἰκεῖον εἶναι διαλαμβάνομεν προδιελθεῖν ἐν κεφαλαίοις τήν τε τοῦ ἔθνους τούτου ἐξ ἀρχῆς κτίσιν καὶ τὰ παρ' αὐτοῖς νόμιμα.

Au moment de raconter la guerre contre les Juifs[3], il nous paraît bon de donner d'abord quelques renseignements sommaires sur l'origine et les institutions de cette nation.

§ 2. Κατὰ τὴν Αἴγυπτον τὸ παλαιὸν λοιμικῆς περιστάσεως γενομένης, ἀνέπεμπον οἱ πολλοὶ τὴν αἰτίαν τῶν κακῶν ἐπὶ τὸ δαιμόνιον· πολλῶν γὰρ καὶ παντοδαπῶν κατοικούντων ξένων καὶ διηλλαγμένοις ἔθεσι χρωμένων περὶ τὸ ἱερὸν καὶ τὰς θυσίας, κατα-

Une maladie pestilentielle s'étant autrefois déclarée en Égypte, le vulgaire attribua la cause du fléau à la colère de la divinité. Le pays, en effet, était plein d'étrangers nombreux et de toute espèce, qui prati-

1. Pour les fragments, faussement attribués à Hécatée, d'un Περὶ Ἰουδαίων et d'un Περὶ Ἀβράμου, voir l'*Appendice*.

2. Ce fragment de Diodore n'a lui-même été conservé que dans la *Bibliothèque* de Photius, cod. 244.

3. Il s'agit de la guerre de Pompée contre Aristobule, en 63 av. J.-C. Cette première phrase est de Diodore de Sicile, ensuite commence l'extrait d'Hécatée.

λελύσθαι συνέβαινε παρ' αὐτοῖς τὰς πατρίους τῶν θεῶν τιμάς.

quaient en matière de religion et de sacrifices des rites particuliers, en faveur desquels le culte national avait été négligé.

§ 3. Ὅπερ οἱ τῆς χώρας ἐγγενεῖς ὑπέβαλον, ἐὰν μὴ τοὺς ἀλλοφύλους μεταστήσωνται, κρίσιν οὐκ ἔσεσθαι τῶν κακῶν. Εὐθὺς οὖν ξενηλατουμένων τῶν ἀλλοεθνῶν, οἱ μὲν ἐπιφανέστατοι καὶ δραστικώτατοι συστραφέντες ἐξερρίφησαν, ὥς τινές φασιν, εἰς τὴν Ἑλλάδα καί τινας ἑτέρους τόπους, ἔχοντες ἀξιολόγους ἡγεμόνας, ὧν ἡγοῦντο Δαναὸς καὶ Κάδμος τῶν ἄλλων ἐπιφανέστατοι· ὁ δὲ πολὺς λεὼς ἐξέπεσεν εἰς τὴν νῦν καλουμένην Ἰουδαίαν, οὐ πόρρω μὲν κειμένην τῆς Αἰγύπτου, παντελῶς δὲ ἔρημον οὖσαν κατ' ἐκείνους τοὺς χρόνους.

Les indigènes se persuadèrent, en conséquence, que s'ils n'expulsaient pas ces étrangers ils ne se délivreraient jamais de leurs maux. Aussitôt on procéda à l'expulsion. Parmi les exilés, les plus distingués, les plus vaillants se réunirent en bandes et furent jetés, dit-on, en Grèce et dans quelques autres lieux, sous la conduite de chefs éminents, dont les plus célèbres furent Danaos et Cadmos. Mais la masse de la plèbe émigra dans la contrée aujourd'hui nommée Judée, assez voisine de l'Égypte, mais qui dans ces temps-là était complètement déserte [1].

§ 4. Ἡγεῖτο δὲ τῆς ἀποικίας ὁ προσαγορεύσμενος Μωσῆς, φρονήσει τε καὶ ἀνδρείᾳ πολὺ διαφέρων. Οὗτος δὲ καταλαβόμενος τὴν χώραν, ἄλλας

A la tête de cette colonie était un personnage nommé Môsès, aussi distingué par la sagesse que par le courage. Il

1. Nous avons ici probablement la forme la plus ancienne du « récit égyptien de l'Exode », dont on trouvera plus loin de nombreuses variantes. Ces variantes mêmes prouvent que le récit tout entier ne reposait sur aucune tradition historique sérieuse : les Égyptiens, jaloux de l'influence que les Juifs commençaient à prendre dans leur pays après la fondation d'Alexandrie, ont voulu seulement opposer à la narration juive de l'Exode une version humiliante pour les ancêtres des Juifs et par contre-coup pour les Juifs eux-mêmes. Hécatée, étranger par sa naissance à ces querelles locales, reproduit le conte égyptien sous sa forme la plus bénigne et la plus simple.

πόλεις ἔκτισε καὶ τὴν νῦν οὖσαν ἐπιφανεστάτην · ὀνομαζομένην Ἱεροσόλυμα. Ἱδρύσατο δὲ καὶ τὸ μάλιστα παρ' αὐτοῖς τιμώμενον ἱερόν, καὶ τὰς τιμὰς καὶ ἁγιστείας τοῦ θείου κατέδειξε, καὶ τὰ κατὰ τὴν πολιτείαν ἐνομοθέτησέ τε καὶ διέταξε. Διεῖλε δὲ τὸ πλῆθος εἰς δώδεκα φυλὰς διὰ τὸ τὸν ἀριθμὸν τοῦτον τελειότατον νομίζεσθαι καὶ σύμφωνον εἶναι τῷ πλήθει τῶν μηνῶν τῶν τὸν ἐνιαυτὸν συμπληρούντων.

§ 5. Ἄγαλμα δὲ θεῶν τὸ σύνολον οὐ κατεσκεύασε διὰ τὸ μὴ νομίζειν ἀνθρωπόμορφον εἶναι τὸν θεόν, ἀλλὰ τὸν περιέχοντα τὴν γῆν οὐρανὸν μόνον εἶναι θεὸν καὶ τῶν ὅλων κύριον. Τὰς δὲ θυσίας ἐξηλλαγμένας συνεστήσατο τῶν παρὰ τοῖς ἄλλοις ἔθνεσι

prit possession du pays et y fonda plusieurs villes, entre autres celle qui est aujourd'hui la plus célèbre et qu'on appelle Hiérosolyma. Il fonda aussi le temple le plus vénéré parmi ces hommes ; il institua le culte et les cérémonies sacrées, et organisa la législation et le gouvernement. Il divisa le peuple en douze tribus, parce que ce nombre était réputé le plus parfait et correspondait au nombre des mois qui composent l'année .

Il ne fabriqua aucune image des dieux, persuadé que la divinité n'a pas figure humaine ; il croyait que le ciel qui environne la terre est le seul dieu et le maître de l'univers [2]. Les sacrifices et les coutumes qu'il

1. Hécatée, suivant un procédé ordinaire aux historiens anciens, attribue au personnage le plus célèbre de la tradition juive non seulement les institutions « mosaïques », mais encore la fondation de la capitale, la division en tribus, le partage des terres, l'organisation de l'armée, etc., faits auxquels, même suivant la Bible, Moïse ne prit aucune part. Il est à remarquer que Philon (*De profug.*, p. 477) donne aussi la division en douze tribus comme l'œuvre de Moïse et y voit des raisons mystiques. Inversement la *Pesikta Rabbati* (éd. Friedmann), 13 *a*, explique les douze mois, douze heures, douze planètes par les douze tribus d'Israël!

2. Cette opinion panthéiste qui confond Dieu avec l'univers ou avec le ciel est tout à fait contraire à l'esprit de la théologie biblique. C'est une idée grecque qui ne s'est introduite que tardivement dans la littérature juive (Philon, p. 557, 19; *Bereschit Rabba*, c. 68 et autres textes cités par Freudenthal, *Alexander Polyhistor*, p. 72-3, où Dieu est considéré comme « le lieu du monde »). La Bible dit seulement que « les cieux racontent la gloire de Dieu ». L'erreur d'Hécatée est reproduite par Strabon, Juvénal, etc. Aristophane aussi avait accusé Socrate d'enseigner le culte des « Nuées ».

καὶ τὰς κατὰ τὸν βίον ἀγωγάς· διὰ γὰρ τὴν ἰδιάν ξενηλασίαν ἀπανθρωπόν τινα καὶ μισόξενον βίον εἰσηγήσατο. Ἐπιλέξας δὲ τῶν ἀνδρῶν τοὺς χαριεστάτους καὶ μάλιστα δυνησομένους τοῦ σύμπαντος ἔθνους προίστασθαι, τούτους ἱερεῖς ἀπέδειξε· τὴν δὲ διατριβὴν ἔταξεν αὐτῶν γίνεσθαι περὶ τὸ ἱερὸν καὶ τὰς τοῦ θεοῦ τιμάς τε καὶ θυσίας.

établit étaient entièrement différents de ceux des autres nations; par souvenir de l'exil de son peuple, il institua un genre de vie contraire à l'humanité et à l'hospitalité. Il choisit les hommes les plus affables et les plus capables de diriger toute la nation et les investit des fonctions sacerdotales. Il leur assigna le service du temple, du culte divin et des sacrifices.

§ 6. Τοὺς αὐτοὺς δὲ καὶ δικαστὰς ἀπέδειξε τῶν μεγίστων κρίσεων, καὶ τὴν τῶν νόμων καὶ τῶν ἐθῶν φυλακὴν τούτοις ἐπέτρεψε· διὸ καὶ βασιλέα μὲν μηδέποτε τῶν Ἰουδαίων, τὴν δὲ τοῦ πλήθους προστασίαν δίδοσθαι διὰ παντὸς τῷ δοκοῦντι τῶν ἱερέων φρονήσει καὶ ἀρετῇ προέχειν. Τοῦτον δὲ προσαγορεύουσιν ἀρχιερέα, καὶ νομίζουσιν αὐτοῖς ἄγγελον γίνεσθαι τῶν τοῦ θεοῦ προσταγμάτων.

Il leur confia également le jugement des causes les plus importantes [1], la garde des lois et des mœurs. Les Juifs ne durent jamais avoir de roi [2]; le gouvernement de la nation devait toujours être attribué à celui des prêtres qui serait réputé le plus sage et le plus vertueux. On lui donne le nom de grand prêtre et on le considère comme le messager des ordres de Dieu.

§ 7. Τοῦτον δὲ κατὰ τὰς ἐκκλησίας

C'est lui qui dans les assem-

1. Sur la juridiction des prêtres ou lévites dans les causes importantes, voir *Deutéronome*, XVII, 8-11. Mais Hécatée a sans doute en vue le pouvoir judiciaire du *sanhédrin* de son temps, où dominait l'élément sacerdotal. Cp. Josèphe, *Ant. jud.*, IV, 8, 14 *fin* et le traité *Sanhédrin* dans le Talmud.

2. Ici encore Hécatée érige en loi mosaïque ce qui n'était que la théorie et la pratique des Juifs de son époque. L'ensemble de la législation « mosaïque », dans sa dernière rédaction, est certainement peu favorable à la royauté, mais elle ne la prohibe nulle part. Le *Deutéronome*, XVII, 14-20, en autorise meme formellement l'établissement sous certaines conditions. Josèphe (*C. Apion*, II, 21) et Philon (*De monarch.*, p. 828) s'expriment exactement comme Hécatée.

καὶ τὰς ἄλλας συνόδους φησὶν ἐκφέρειν τὰ παραγγελλόμενα, καὶ πρὸς τοῦτο τὸ μέρος οὕτως εὐπιθεῖς γίνεσθαι τοὺς Ἰουδαίους, ὥστε παραχρῆμα πίπτοντας ἐπὶ τὴν γῆν προσκυνεῖν τὸν τούτοις ἑρμηνεύοντα ἀρχιερέα. Προσγέγραπται δὲ καὶ τοῖς νόμοις ἐπὶ τελευτῆς ὅτι Μωσῆς ἀκούσας τοῦ θεοῦ τάδε λέγει τοῖς Ἰουδαίοις. Ἐποήσατο δ' ὁ νομοθέτης τῶν τε πολεμικῶν ἔργων πολλὴν πρόνοιαν καὶ τοὺς νέους ἠνάγκαζεν ἀσκεῖν ἀνδρείαν τε καὶ καρτερίαν καὶ τὸ σύνολον ὑπομονὴν πάσης κακοπαθείας.

blées et les autres réunions transmet, dit notre auteur, les commandements de Dieu, et en ce point les Juifs se montrent si dociles qu'aussitôt ils se prosternent à terre et adorent le grand prêtre qui leur interprète les ordres divins[1]. A la fin des lois se trouvent écrits ces mots : « Môsès a entendu ces paroles de Dieu et les transmet aux Juifs[2]. » En outre ce législateur a porté sa prévoyance sur les choses militaires, et a forcé les jeunes gens d'acquérir par l'exercice le courage, l'endurance et la force de supporter tous les maux[3].

§ 8. Ἐποιεῖτο δὲ καὶ στρατείας εἰς τὰ πλησιόχωρα τῶν ἐθνῶν, καὶ πολλὴν κατακτησάμενος χώραν κατεκληρούχησε, τοῖς μὲν ἰδιώταις ἴσους ποίησας κλήρους, τοῖς δ' ἱερεῦσι μείζονας, ἵνα

Il dirigea aussi des expéditions contre les peuples voisins, conquit beaucoup de territoire et le distribua par le sort entre ses concitoyens : les simples

1. Il semble qu'il y ait ici un souvenir de l'oracle par tirage au sort, *Urim ve Toummim*. A l'époque du second temple, le droit de consulter cet oracle, qui autrefois appartenait à tous les prêtres indistinctement, fut, en effet, restreint au grand prêtre. Sur le geste de se prosterner face contre terre, en présence de personnes d'un rang élevé, voir les textes réunis par Munk, *Palestine*, p. 383, note 3.

2. Souvenir du dernier verset du *Lévitique*, ainsi rendu par les Septante : αὗται εἰσιν αἱ ἐντολαὶ ἃς ἐνετείλατο Κύριος τῷ Μωϋσῇ πρὸς τοὺς υἱοὺς Ἰσραὴλ ἐν τῷ ὄρει Σινᾷ. Cf. aussi *Lévit.*, XXVI, 46.

3. Relativement à l'armée, on ne trouve guère dans le Pentateuque que le verset *Nombres*, I, 3, d'après lequel tous les Israélites doivent le service militaire depuis vingt ans (et jusqu'à cinquante, suivant Josèphe, *Ant. jud.*, III, 12, 4). C'est à David que la *Chronique* attribue l'institution des exercices de la milice.

λαμβάνοντες ἀξιολογωτέρας προσόδους ἀπερίσπαστοι συνεχῶς προσεδρεύωσι ταῖς τοῦ θεοῦ τιμαῖς. Οὐκ ἐξῆν δὲ τοῖς ἰδιώταις τοὺς ἰδίους κλήρους πωλεῖν, ὅπως μή τινες διὰ πλεονεξίαν ἀγοράζοντες τοὺς κλήρους ἐκθλίβωσι τοὺς ἀπορωτέρους καὶ κατασκεύαζωσιν ὀλιγανδρίαν.

particuliers obtinrent des lots égaux, les prêtres en eurent de plus considérables, afin que jouissant de revenus supérieurs ils pussent, sans autre préoccupation, se livrer assidûment au culte divin [1]. Il était défendu aux particuliers de vendre leurs lots, de crainte que des gens cupides n'achetassent des terres au préjudice des pauvres et ne fissent diminuer la population [2].

§ 9. Τεκνοτροφεῖν τε ἠνάγκαζε τοὺς ἐπὶ τῆς χώρας· καὶ δι' ὀλίγης δαπάνης ἐκτρεφομένων τῶν βρεφῶν, ἀεὶ τὸ γένος τῶν Ἰουδαίων ὑπῆρχε πολυάνθρωπον. Καὶ τὰ περὶ τοὺς γάμους δὲ καὶ τὰς τῶν τελευτώντων ταφὰς πολὺ τὸ παρηλλαγμένον ἔχειν ἐποίησε νόμιμα πρὸς τὰ τῶν ἄλλων ἀνθρώπων. Κατὰ δὲ τὰς ὕστερον γενομένας

Il obligea les habitants du pays d'élever leurs enfants [3], et comme ce soin exigeait peu de dépense, la nation des Juifs fut toujours riche en hommes. Les lois relatives au mariage et aux funérailles furent réglées tout autrement que chez les autres peuples. Sous les domi-

1. La Bible ne dit rien de pareil. D'après *Josué*, ch. XXI, les lévites et prêtres ne prennent même aucune part au partage des terres; ils obtiennent seulement 48 villes pour leur résidence et des dîmes pour leur entretien. Toutefois il est exact qu'à l'époque du second temple le sacerdoce jouissait de revenus considérables qui assuraient non seulement son indépendance, mais sa domination.

2. Le *Lévitique*, ch. XXV, décide, en effet, que les immeubles ruraux ne peuvent être vendus définitivement, mais seulement cédés en usufruit pour le nombre d'années qui restait à courir jusqu'à l'année jubilaire, laquelle revenait tous les cinquante ans. En outre, cette faculté d'acquérir l'usufruit était limitée par le droit de rachat accordé au propriétaire et par le retrait lignager, attribué à sa parenté.

3. Comparer Josèphe, *C. Apion*, II, 24. L'habitude ou le devoir d'élever « tous ses enfants » étonnait un Grec, habitué à la pratique cruelle de l'abandon des nouveau-nés. Strabon signale chez les Égyptiens le même usage que chez les Juifs (XVII, 2, 5). Le Talmud paraît ignorer le crime d'infanticide; l'abandon des nouveau-nés se rencontrait toutefois sporadiquement (Mischna *Kiddouschin*, IV, 1).

ἐπικρατείας ἐκ τῆς τῶν ἀλλοφύλων ἐπιμιξίας ἐπί τε τῆς τῶν Περσῶν ἡγεμονίας καὶ τῶν ταύτην καταλυσάντων Μακεδόνων πολλὰ τῶν πατρίων τοῖς Ἰουδαίοις νομίμων ἐκινήθη.

nations qui furent établies plus tard, celle des Perses et celle des Macédoniens qui renversèrent l'empire de ces derniers, les Juifs modifièrent beaucoup de leurs anciennes institutions par suite de leur mélange avec des étrangers.

§ 10. Περὶ μὲν τῶν Ἰουδαίων Ἑκαταῖος ὁ Μιλήσιος ταῦτα ἱστόρηκεν.

Voilà ce que rapporte au sujet des Juifs Hécatée de Milet (d'Abdère)[1].

MANÉTHON

Savant prêtre égyptien du IIIe siècle av. J.-C., né à Sébennytos, vécut sous les deux premiers Ptolémées. Son plus célèbre ouvrage était une *Histoire d'Égypte*, dont il ne nous reste que des extraits cités par Julius Africanus (chez Syncelle), Eusèbe et Josèphe. Ils ont été réunis notamment par C. Müller (*Frag. hist. graec.*, Didot, II, 511-616) et Unger (*Chronologie des Manetho*, 1867). Sur les fragments qui nous intéressent, voir surtout Kellner, *De fragmentis Manethonianis quae apud Iosephum contra Apionem*, I, 14 *et* I, 26 *sunt*. Diss. Marburg, 1859.

10. — Fragments 42 et 50 Müller, d'après Josèphe, *Contre Apion*, I, 14-15. Reproduit par Eusèbe, *Chron. Arm.*, I, p. 151-5 Schoene, et *Praepar. evang.*, X, 13.

§ 1. Μανεθὼν δ' ἦν τὸ γένος Αἰγύπτιος ἀνήρ, τῆς Ἑλληνικῆς μετεσχηκὼς παιδείας, ὡς δῆλος ἐστί· γέγραφεν γὰρ Ἑλλάδι φωνῇ τὴν πά-

Manéthon était un Égyptien, qui avait évidemment été instruit dans les lettres grecques puisqu'il a écrit en grec l'his-

1. *Milet* au lieu d'*Abdère* est un simple lapsus de Diodore ou de Photius. Hécatée de Milet vivait au commencement du Ve siècle av. J.-C. et n'a pu s'occuper des Juifs. — L'ensemble de ce fragment, d'une authenticité indiscutable, offre un grand interêt. Il présente le premier tableau tant soit peu

τριον ἱστορίαν, ἔκ τε τῶν ἱερῶν, ὡς φησὶν αὐτός, μεταφράσας καὶ πολλὰ τὸν Ἡρόδοτον ἐλέγχει τῶν Αἰγυπτιακῶν ὑπ' ἀγνοίας ἐψευσμένον. Οὗτος δὴ τοίνυν ὁ Μανεθὼν ἐν τῇ δευτέρᾳ τῶν Αἰγυπτιακῶν ταῦτα περὶ ἡμῶν γράφει· παραθήσομαι δὲ τὴν λέξιν αὐτοῦ, καθάπερ αὐτὸν ἐκεῖνον παραγαγὼν μάρτυρα.

toire de sa patrie, en traduisant les récits des livres sacrés égyptiens, comme il le dit lui-même. Il reproche à Hérodote de s être trompé sur plusieurs points de l'histoire d'Égypte par ignorance. Voici ce que dit Manéthon à notre sujet au IIe livre de son histoire d'Égypte. Je cite ses propres paroles, pour qu'il se présente lui-même comme témoin.

§ 2. « [Ἐγένετο βασιλεὺς ἡμῖν,] Τίμαος ὄνομα[1]. Ἐπὶ τούτου οὐκ οἶδ' ὅπως θεὸς ἀντέπνευσεν, καὶ παραδόξως ἐκ τῶν πρὸς ἀνατολὴν μερῶν ἄνθρωποι τὸ γένος ἄσημοι καταθαρρήσαντες ἐπὶ τὴν χώραν ἐστράτευσαν καὶ ῥᾳδίως ἀμαχητὶ ταύτην κατὰ κράτος εἷλον, καὶ τοὺς ἡγεμονεύσαντας ἐν αὐτῇ χειρωσάμενοι τὸ λοιπὸν τάς τε πόλεις ὠμῶς ἐνέπρησαν καὶ τὰ τῶν θεῶν ἱερὰ κατέσκαψαν, πᾶσι δὲ τοῖς ἐπιχωρίοις ἐχθρότατά πως ἐχρήσαντο, τοὺς μὲν σφάζοντες, τῶν δὲ καὶ τὰ τέκνα καὶ γυναῖκας εἰς δουλείαν ἄγοντες. Ἱέρας δὲ καὶ βασιλέα ἕνα ἐξ αὐτῶν ἐποίησαν, ᾧ ὄνομα ἦν Σάλι-

« Il régna sur nous un roi du nom de Timaos. Sous son règne la colère divine souffla contre nous, je ne sais pourquoi; contre toute attente, un peuple obscur, venu de l'Orient, osa envahir notre pays, s'en empara aisément et sans combat, fit prisonniers les chefs, puis brûla sauvagement les villes, saccagea les temples des dieux et maltraita durement les habitants, égorgeant les uns, réduisant en servitude les autres avec leurs enfants et leurs femmes. Enfin ils établirent pour roi un des

exact des mœurs, lois et croyances des Juifs tracé par un païen. L'information d'Hécatée est sans doute assez superficielle; il paraît néanmoins avoir connu une traduction ou un abrégé du Pentateuque, l'œuvre de quelque Juif helléniste. On remarquera surtout le ton bienveillant d'Hécatée à l'égard des Juifs, chez qui, sauf l' « exclusivisme » et la singularité des coutumes, il ne trouve guère qu'à louer.

1. Le *Laurentianus* (seul manuscrit qui fasse autorité) porte simplement : Τοῦ Τίμαιος ὄνομα.

τις[1]. Καὶ οὗτος ἐν τῇ Μέμφιδι κατεγίνετο, τήν τε ἄνω καὶ κάτω χώραν δασμολογῶν, καὶ φρουρὰν ἐν τοῖς ἐπιτηδειοτάτοις καταλείπων τόποις. Μάλιστα δὲ καὶ τὰ πρὸς ἀνατολὴν ἠσφαλίσατο μέρη, προορώμενος Ἀσσυρίων ποτὲ μεῖζον ἰσχυόντων ἐσομένην ἐπιθυμίᾳ τῆς αὐτοῦ βασιλείας ἔφοδον. Εὑρὼν δὲ ἐν νομῷ τῷ Σεθροΐτῃ[2] πόλιν ἐπικαιροτάτην, κειμένην μὲν πρὸς ἀνατολὴν τοῦ Βουβαστίτου ποταμοῦ, καλουμένην δ' ἀπό τινος ἀρχαίας θεολογίας Ἄβαριν, ταύτην ἔκτισέν τε καὶ τοῖς τείχεσιν ὀχυρωτάτην ἐποίησεν, ἐνοικίσας αὐτῇ καὶ πλῆθος ὁπλιτῶν εἰς εἴκοσι καὶ τέσσαρας μυριάδας ἀνδρῶν προφυλακήν. Ἔνθα δὲ κατὰ θέρειαν ἤρχετο, τὰ μὲν σιτομετρῶν καὶ μισθοφορίαν παρεχόμενος, τὰ δὲ καὶ ταῖς ἐξοπλισίαις πρὸς φόβον τῶν ἔξωθεν ἐπιμελῶς γυμνάζων.

§ 3. Ἄρξας δ' ἐννεακαίδεκα ἔτη τὸν βίον ἐτελεύτησε. Μετὰ τοῦτον δὲ ἕτερος ἐβασίλευσεν τέσσαρα καὶ τεσσαράκοντα ἔτη, καλούμενος Βηών. Μεθ' ὃν ἄλλος Ἀπαχνὰς ἓξ καὶ τριάκοντα ἔτη καὶ μῆνας ἑπτά· ἔπειτα δὲ καὶ

leurs, nommé Salatis. Ce prince résidait à Memphis, imposa tribut aux provinces supérieures et inférieures et mit des garnisons dans les places les mieux choisies. Il fortifia particulièrement la frontière de l'est, prévoyant que les Assyriens, devenus un jour plus puissants, auraient le désir d'envahir par là son royaume. Ayant découvert dans le nome Séthroïte une ville très avantageusement située à l'est de la branche Bubastique et nommée d'après une ancienne tradition théologique Avaris, il la rebâtit, la fortifia de solides murailles et y installa une garnison de deux cent quarante mille fantassins pesamment armés. Il y venait en été tant pour distribuer le blé et payer la solde, que pour exercer assidûment les troupes afin d'inspirer de la crainte aux étrangers.

Il mourut après un règne de dix-neuf ans; son successeur Béon en régna quarante-quatre; après lui, Apachnas régna trente-six ans et sept mois; Apophis, soixante et un ans; Jan-

1. Σαΐτης chez Africanus et le scoliaste de Platon, *Timée*, p. 21 E.
2. Leçon d'Africanus et du scoliaste. Manuscrit : Σαΐτηι.

Ἄπωφις ἓν καὶ ἑξήκοντα, καὶ Ἰαννὰς πεντήκοντα καὶ μῆνα ἕνα· ἐπὶ πασι δὲ καὶ Ἄσσις ἐννέα καὶ τεσσαράκοντα καὶ μῆνας δύο. Καὶ οὗτοι μὲν ἓξ ἐν αὐτοῖς ἐγενήθησαν πρῶτοι ἄρχοντες ποθοῦντες ἀεὶ καὶ μᾶλλον τῆς Αἰγύπτου ἐξᾶραι τὴν ῥίζαν. Ἐκαλεῖτο δὲ τὸ σύμπαν αὐτῶν ἔθνος Ὑκσώς, τοῦτο δέ ἐστι βασιλεῖς ποιμένες· τὸ γὰρ υκ κατ' ἱερὰν γλῶσσαν βασιλέα σημαίνει, τὸ δὲ σως ποιμήν ἐστι καὶ ποιμένες κατὰ τὴν κοινὴν διάλεκτον, καὶ οὕτω συντιθέμενον γίνεται Ὑκσώς. Τινὲς δὲ λέγουσιν αὐτοὺς Ἄραβας εἶναι. (Ἐν δ' ἄλλῳ ἀντιγράφῳ οὐ βασιλεῖς σημαίνεσθαι διὰ τῆς υκ προσηγορίας, ἀλλὰ τοὐναντίον αἰχμαλώτους δηλοῦσθαι ποιμένας· τὸ γὰρ υκ πάλιν Αἰγυπτιστὶ καὶ τὸ ακ δασυνόμενον αἰχμαλώτους ῥητῶς μηνύει. Καὶ τοῦτο μᾶλλον πιθανώτερόν μοι φαίνεται καὶ παλαιᾶς ἱστορίας ἐγόμενον [1].)

nas, cinquante ans et un mois; enfin Assis, quarante-neuf ans et deux mois. Tels furent les six premiers rois de cette dynastie qui semblaient vouloir de plus en plus arracher la racine du peuple égyptien. On nommait toute cette nation les *Hycsos*, c'est-à-dire « les rois pasteurs » : en effet, *hyc* dans le langage sacré signifie « roi », et *sos*, en langue vulgaire, veut dire « pasteur », au singulier comme au pluriel; en réunissant ces deux mots on obtient *hycsos*. Quelques-uns disent qu'ils étaient Arabes. (Dans un autre exemplaire je trouve que le mot *hyc* ne désigne pas des rois, mais, au contraire, des captifs, car tel est le sens de l'égyptien *hyc* ou *hac* par une aspirée. Cette explication me paraît plus vraisemblable et s'accorde mieux avec l'ancienne histoire [2].)

§ 4. Τούτους δὲ τοὺς προκατωνο-

Manéthon dit que les six rois

1. La phrase fait double emploi avec celle qui commence le § 6. On peut donc soupçonner une interpolation. En tout cas nous n'admettons pas que sous cet ἀντίγραφον ou la ἄλλη βίβλος du § 6 il faille entendre un tableau chronologique attaché à l'ouvrage principal, semblable à celui ou ceux qu'ont utilisés Africanus, Eusebe, etc.

2. Le nom *Hycsos* ne s'est jamais rencontré sur les monuments égyptiens. Mais divers documents parlent de la domination des impies *Amou* (ou *Mentiou*) dans le « pays du nord » et de leur ville *Hatouar* (Avaris?); en outre on a retrouvé des inscriptions de plusieurs rois hycsos du Delta; l'un deux, *Apopi*,

μασμένους βασιλέας τοὺς τῶν ποιμένων καλουμένων καὶ τοὺς ἐξ αὐτῶν γενομένους κρατῆσαι τῆς Αἰγύπτου φησὶν ἔτη πρὸς τοῖς πεντακοσίοις ἕνδεκα. Μετὰ ταῦτα δὲ τῶν ἐκ τῆς Θηβαίδος καὶ τῆς ἄλλης Αἰγύπτου βασιλέων γενέσθαι φησὶν ἐπὶ τοὺς ποιμένας ἐπανάστασιν, καὶ πόλεμον συρραγῆναι μέγαν καὶ πολυχρόνιον. Ἐπὶ δὲ βασιλέως ᾧ ὄνομα εἶναι Μισφραγμούθωσις[2], ἡττωμένους φησὶ τοὺς ποιμένας ἐκ μὲν τῆς ἄλλης Αἰγύπτου πάσης ἐκπεσεῖν, κατακλεισθῆναι δ' εἰς τόπον ἀρουρῶν ἔχοντα μυρίων τὴν περίμετρον· Αὔαριν ὄνομα τῷ τόπῳ. Τοῦτόν φησιν ὁ Μανεθὼν ἅπαντα τεῖχει τε μεγάλῳ καὶ ἰσχυρῷ περιβαλεῖν τοὺς ποιμένας, ὅπως τήν τε κτῆσιν ἅπασαν ἔχωσιν ἐν ὀχυρῷ καὶ τὴν λείαν τὴν ἑαυτῶν.

§ 5. Τὸν δὲ Μισφραγμουθωσέως υἱὸν Τέθμωσιν[3] ἐπιχειρῆσαι μὲν αὐτοὺς διὰ πολιορκίας ἑλεῖν κατὰ κράτος, ὀκτὼ καὶ τεσσαράκοντα μυριάσι στρατοῦ προσεδρεύσαντα τοῖς τείχεσιν· ἐπεὶ δὲ τὴν πολιορκίαν ἀπέγνω, ποιήσασθαι συμβάσεις, ἵνα τὴν Αἴγυπτον ἐκλιπόντες ὅποι βούλονται πάντες ἀδλα-

pasteurs dont il a été question plus haut et leurs successeurs régnèrent en Égypte cinq cent onze ans. Alors, les princes de la Thébaïde et du reste de l'Égypte se soulevèrent contre les pasteurs et leur firent une guerre longue et acharnée[1]. Un roi nommé Misphragmouthosis les vainquit définitivement, les chassa du reste de l'Égypte, et les réduisit à s'enfermer dans un lieu nommé Avaris, contenant dix mille arpents de terre, qu'ils avaient entouré d'un mur haut et solide pour y mettre en sûreté leurs biens et leur butin.

Tethmosis, fils de Misphragmouthosis, entreprit de les soumettre de vive force et mit le siège devant leur ville avec quatre cent quatre-vingt mille hommes; mais forcé de lever le siège, il traita avec eux, à la condition qu'ils quitteraient l'É-

est sans doute l'Apophis de Manéthon. Quant à l'étymologie du mot *Hycsos* proposée par Manéthon, elle est approuvée par les égyptologues : *haq* signifie prince, *shasou* désigne les nomades du Sinaï. Voir en général sur les Hycsos : Chabas, *Les Pasteurs en Egypte*, Amsterdam, 1868, et De Cara, *Gli Hyksos*, Rome, 1889.

1. Pendant toute la durée de la XVIIe dynastie; voir Manéthon, fr. 47-49 Müller.

2. Leçon d'Eusèbe. Manuscrit : Ἀλισφραγμούθωσις.

3. Manuscrit : Θούμμωσιν.

θεῖς ἀπέλθωσι. Τοὺς δὲ ἐπὶ ταῖς ὁμολογίαις πανοικησίᾳ μετὰ τῶν κτήσεων, οὐκ ἐλάττους μυριάδων ὄντας εἴκοσι καὶ τεσσάρων, ἀπὸ τῆς Αἰγύπτου τὴν ἔρημον εἰς Συρίαν διοδοιπορῆσαι· φοβουμένους δὲ τὴν Ἀσσυρίων δυναστείαν — τότε γὰρ ἐκείνους τῆς Ἀσίας κρατεῖν — ἐν τῇ νῦν Ἰουδαίᾳ καλουμένῃ πόλιν οἰκοδομησαμένους τοσαύταις μυριάσιν ἀνθρώπων ἀρκέσουσαν, Ἱεροσόλυμα ταύτην ὀνομάσαι.

gypte et se retireraient sans dommage où bon leur semblerait. Sur la foi de ce traité, ils s'en allèrent avec toutes leurs familles et tous leurs biens, au nombre de deux cent quarante mille âmes, quittèrent l'Égypte et se dirigèrent à travers le désert vers la Syrie. Craignant les Assyriens, alors maîtres de l'Asie, ils allèrent fonder une ville dans le pays aujourd'hui appelé la Judée et capable de contenir une si grande multitude : cette ville fut nommée Hiérosolyma[1].

§ 6. Ἐν ἄλλῃ δέ τινι βίβλῳ τῶν Αἰγυπτιακῶν Μανεθὼν τοῦτό φησιν τὸ ἔθνος, τοὺς καλουμένους ποιμένας, αἰχμαλώτους ἐν ταῖς ἱεραῖς αὐτῶν βίβλοις γεγράφθαι, λέγων ὀρθῶς. Καὶ γὰρ τοῖς ἀνωτάτω προγόνοις ἡμῶν τὸ ποιμαίνειν πάτριον ἦν, καὶ νομαδικὸν ἔχοντες τὸν βίον οὕτως ἐκαλοῦντο ποιμένες. Αἰχμάλωτοί τε πάλιν οὐκ ἀλόγως ὑπὸ τῶν Αἰγυπτίων ἀνεγράφησαν, ἐπειδήπερ ὁ πρόγονος ἡμῶν Ἰώσηπος ἑαυτὸν ἔφη πρὸς τὸν βασιλέα τῶν Αἰγυπτίων αἰχμάλωτον εἶναι, καὶ τοὺς ἀδελφοὺς εἰς τὴν Αἴγυπτον ὕστερον

Dans un autre livre de son histoire d'Égypte, Manéthon rapporte que dans les livres sacrés de sa patrie on nommait ce peuple de pasteurs « les captifs ». Cette assertion est exacte; en effet, nos premiers ancêtres s'adonnaient par tradition à l'élève des troupeaux et menaient une vie nomade ; d'où leur nom de pasteurs. Ce n'est pas non plus sans raison qu'ils étaient appelés captifs par les Égyptiens, puisque notre

1. D'après un historien d'époque inconnue, mais déjà cité par Apion, Ptolémée de Mendé (*Frag. hist. graec.*, IV, 485), le libérateur de l'Égypte se serait appelé Αμωσις et il aurait pris Avaris non par capitulation, mais de vive force. Ce double renseignement est confirmé par une inscription égyptienne (tombeau d'Ahmos à El-Kab). Dans le récit de Manéthon le nom plus célèbre de Tethmosis III, le grand conquérant de la XVIIIe dynastie, a pris la place de celui d'Amosis.

μετεπέμψατο τοῦ βασιλέως ἐπιτρέψαντος.

§ 7. Ἀλλὰ περὶ μὲν τούτων ἐν ἄλλοις ποιήσομαι τὴν ἐξέτασιν ἀκριβεστέραν· νυνὶ δὲ τῆς ἀρχαιότητος ταύτης παρατίθεμαι τοὺς Αἰγυπτίους μάρτυρας. Πάλιν οὖν τὰ τοῦ Μανεθῶνος πῶς ἔχει πρὸς τὴν τῶν χρόνων τάξιν ὑπογράψω. Φησὶ δὲ οὕτως· « Μετὰ τὸ ἐξελθεῖν ἐξ Αἰγύπτου τὸν λαὸν τῶν ποιμένων εἰς Ἱεροσόλυμα, ὁ ἐκβαλὼν αὐτοὺς ἐξ Αἰγύπτου βασιλεὺς Τέθμωσις ἐβασίλευσεν μετὰ ταῦτα ἔτη εἴκοσι πέντε καὶ μῆνας τέσσαρας, καὶ ἐτελεύτησεν, καὶ παρέλαβεν τὴν ἀρχὴν αὐτοῦ υἱὸς Χέβρων ἔτη δεκατρία. »

ancêtre Joseph dit au roi d'Égypte que lui-même il était captif, et obtint du roi la permission de faire venir ses frères en Égypte.

Mais je m'occuperai particulièrement ailleurs de ces choses; je ne veux maintenant citer que les témoignages égyptiens relatifs à l'antiquité de notre race. Voici donc ce que dit encore Manéthon au sujet de la chronologie : « Après que le peuple des pasteurs, chassé d'Égypte, se fut retiré à Jérusalem, le roi Tethmosis, qui les avait expulsés, régna vingt-cinq ans et quatre mois; il mourut, son fils Hébron lui succéda et régna treize ans, etc. [1]. »

1. Nous ne donnons pas la suite du fragment (fr. 50 Müller) qui n'intéresse plus directement notre sujet. Josèphe y énumère, d'après Manéthon, la liste de seize rois depuis Tethmosis, qui ont régné au total 333 ans (Josèphe lui-même compte 393 ans, Syncelle 398). Le dernier de ces rois, Séthôs, aurait été l'Ægyptos des Grecs, et son frère Harmaïs leur Danaos (voir le fr. suivant); d'où Josèphe conclut que l'exode des Hébreux, qu'il assimile aux Hycsos, serait antérieur de quatre siècles à la colonisation d'Argos. Sans vouloir nous arrêter sur cette chronologie, nous ferons observer que rien n'indique que les Hycsos doivent être confondus avec les Hébreux : on verra par le fragment suivant que Manéthon ne faisait pas cette assimilation. Notre § 6, qui donne une étymologie favorable à l'hypothèse de Josèphe, est visiblement dû a une fraude littéraire; les termes vagues dont se sert Josèphe (ἐν ἄλλῃ δέ τινι βίβλῳ) suffiraient à le prouver. La mention de la ville de Jérusalem paraît également très suspecte ainsi que toute la fin du § 5; toutefois le fragment suivant prouve que Manéthon attribuait effectivement à Jérusalem une haute antiquité. On sait que récemment M. Halévy a cru retrouver le nom de cette ville dans les textes de Tell-el-Amarna.

11. — Fragment 52 Müller, d'après Josèphe, *Contre Apion*, I, 26-7.

§ 1. Ὁ γὰρ Μανεθὼν οὗτος, ὁ τὴν Αἰγυπτιακὴν ἱστορίαν ἐκ τῶν ἱερῶν γραμμάτων μεθερμηνεύειν ὑπεσχημένος, προειπὼν τοὺς ἡμετέρους προγόνους πολλαῖς μυριάσιν ἐπὶ τὴν Αἴγυπτον ἐλθόντας κρατῆσαι τῶν ἐνοικούντων, εἶτ' αὐτὸς ὁμολογῶν χρόνῳ πάλιν ὕστερον ἐκπεσόντας τὴν νῦν Ἰουδαίαν κατασχεῖν καὶ κτίσαντας Ἱεροσόλυμα τὸν νεὼ κατασκευάσασθαι, μέχρι μὲν τούτων ἠκολούθησε ταῖς ἀναγραφαῖς· ἔπειτα δὲ δοὺς ἐξουσίαν αὐτῷ διὰ τοῦ φάναι γράψειν τὰ μυθευόμενα καὶ λεγόμενα περὶ τῶν Ἰουδαίων, λόγους ἀπιθάνους παρενέβαλεν, ἀναμῖξαι βουλόμενος ἡμῖν πλῆθος Αἰγυπτίων λεπρῶν καὶ ἐπ' ἄλλοις ἀρρωστήμασιν. ὥς φησι, φυγεῖν ἐκ τῆς Αἰγύπτου καταγνωσθέντων.

Manéthon, après avoir promis d'emprunter aux livres sacrés de l'Égypte les éléments de son histoire, après avoir raconté que nos ancêtres, venus en Égypte, au nombre de plusieurs myriades, s'en rendirent les maîtres et que, chassés quelque temps apres, ils passèrent en Judée où ils fondèrent Jérusalem et élevèrent le temple, Manéthon, dis-je, ayant jusqu'alors suivi fidèlement les annales sacrées, prend ensuite licence, comme il s'exprime, de raconter les légendes et les on-dit qui courent sur les Juifs, et rapporte des fables invraisemblables, cherchant à nous confondre avec une troupe d Égyptiens qui furent chassés du pays à cause de la lèpre et d'autres maladies contagieuses.

§ 2. Ἀμένωφιν γὰρ βασιλέα προσθείς, ψευδὲς ὄνομα, καὶ διὰ τοῦτο χρόνον αὐτοῦ τῆς βασιλείας ὁρίσαι μὴ τολμήσας, καίτοι γε ἐπὶ τῶν ἄλλων βασιλέων ἀκριβῶς τὰ ἔτη προστιθείς, τούτῳ προσάπτει τινὰς μυθολογίας

Il intercale un roi Aménophis, dont le nom est inventé[1]: c'est pourquoi il n'ose pas supputer les années de son règne comme il l'a fait exactement pour les autres rois. Il raconte

1. L'Aménophis de ce récit est sans doute identique à l'Ἀμμενεφθής des listes d'Africanus et d'Eusèbe (Syncelle, p. 72 *B*, 73 *B*), successeur de Ramsès II.

ἐπιλαθόμενος σχεδὸν ὅτι πεντακοσίοις ἔτεσι καὶ δεκάκτὼ πρότερον ἱστόρηκε γενέσθαι τὴν τῶν ποιμένων ἔξοδον εἰς Ἱεροσόλυμα· Τέθμωσις γὰρ ἦν βασιλεὺς ὅτε ἐξῆλθεσαν, Ἀπὸ δὲ τούτου τῶν μεταξὺ (τῶν) βασιλέων κατ' αὐτόν ἐστι τριακόσια ἐνενήκοντα τρία ἔτη μέχρι τῶν δύο ἀδελφῶν Σέθω καὶ Ἑρμαίου, ὧν τὸν μὲν Σέθων Αἴγυπτον, τὸν δὲ Ἕρμαιον Δαναὸν μετονομασθῆναί φησιν. Ὃν ἐκβαλὼν ὁ Σέθως ἐβασίλευσεν ἔτη νθ', καὶ μετ' αὐτὸν ὁ πρεσβύτερος τῶν υἱῶν αὐτοῦ Ῥάμψης ξς'.

sur le compte de ce roi quantité de fables, oubliant apparemment qu'il a lui-même exposé que les pasteurs étaient passés d'Égypte à Jérusalem cinq cent dix-huit ans auparavant. Cet exode eut lieu en effet sous le règne de Tethmosis; ses successeurs régnèrent trois cent quatre-vingt-treize ans, jusqu'aux deux frères Séthos et Hermæos. Séthos, dit-il, fut surnommé Ægyptos, et Hermæos, Danaos. Séthos chassa son frère et régna cinquante-neuf ans : il eut pour successeur son fils aîné Ramsès qui en régna soixante-six.

§ 3. Τοσούτοις οὖν πρότερον ἔτεσιν ἀπελθεῖν ἐξ Αἰγύπτου τοὺς πατέρας ἡμῶν ὡμολογηκώς, εἶτα τὸν Ἀμένωφιν εἰσποιήσας ἐμβόλιμον βασιλέα, φησὶν τοῦτον ἐπιθυμῆσαι θεῶν γενέσθαι θεατὴν ὥσπερ Ὧρ, εἷς τῶν πρὸ αὐτοῦ βεβασιλευκότων, ἀνενεγκεῖν δὲ τὴν ἐπιθυμίαν ὁμωνύμῳ μὲν αὐτῷ Ἀμενώφει, πατρὸς δὲ Πα[ά]πιος ὄντι, θείας δὲ δοκοῦντι μετεσχηκέναι φύσεως κατά τε σοφίαν καὶ πρόγνωσιν τῶν ἐσομένων. Εἰπεῖν οὖν αὐτῷ τοῦτον τὸν ὁμώνυμον ὅτι δυνήσεται θεοὺς ἰδεῖν, εἰ καθαρὰν ἀπό τε λεπρῶν καὶ τῶν ἄλλων μιαρῶν

Manéthon, après avoir ainsi reconnu que nos ancêtres étaient sortis d'Égypte depuis si longtemps, imagine donc un faux roi Aménophis, et raconte que ce prince manifesta le désir de voir les dieux, comme Or, un de ses prédécesseurs[1]; il s'en ouvrit à un prêtre portant le même nom que lui, Aménophis, fils de Paapis, qui passait pour posséder une sagesse divine et le don de prophétie[2]; celui-ci lui déclara qu'il pour-

1. Il s'agit sans doute de Ὧρος, neuvième roi de la XVIIIe dynastie.
2. Les égyptologues identifient ce personnage avec Amenhotep, fils de

ἀνθρώπων τὴν χώραν ἅπασαν ποιήσειεν.

§ 4. Ἡσθέντα δὲ τὸν βασιλέα πάντας τοὺς τὰ σώματα λελωδημένους ἐκ τῆς Αἰγύπτου συναγαγεῖν — γενέσθαι δὲ τοῦ πλήθους μυριάδας ὀκτώ —, καὶ τούτους εἰς τὰς λιθοτομίας τὰς ἐν τῷ πρὸς ἀνατολὴν μέρει τοῦ Νείλου ἐμβαλεῖν αὐτόν, ὅπως ἐργάζοιντο καὶ τῶν ἄλλων Αἰγυπτίων οἱ ἐ[κ]κεχωρισμένοι · εἶναι δέ τινας ἐν αὐτοῖς καὶ τῶν λογίων ἱερέων φησί, λέπρᾳ συγκεχυμένους. Τὸν δὲ Ἀμένωφιν ἐκεῖνον, τὸν σοφὸν καὶ μαντικὸν ἄνδρα, ὑποδεῖσαι πρὸς αὐτόν τε καὶ τὸν βασιλέα χόλον τῶν θεῶν, εἰ βιασθέντες ὀφθήσονται, καὶ προθέμενον εἰπεῖν ὅτι συμμαχήσουσί τινες τοῖς μιαροῖς καὶ τῆς Αἰγύπτου κρατήσουσιν ἐπ' ἔτη δεκατρία, μὴ τολμῆσαι μὲν αὐτὸν εἰπεῖν ταῦτα τῷ βασιλεῖ, γραφὴν δὲ καταλιπόντα περὶ πάντων ἑαυτὸν ἀνελεῖν, ἐν ἀθυμίᾳ δὲ εἶναι τὸν βασιλέα.

rait satisfaire son désir s'il purgeait son royaume des lépreux et de tous les autres impurs.

Le roi se réjouit de son conseil, fit réunir tous les infirmes, au nombre, dit-on, de quatre-vingt mille et les enferma dans les carrières situées sur la rive orientale du Nil, pour y travailler en compagnie des autres forçats égyptiens : il y avait parmi eux des prêtres illustres atteints aussi de la lèpre. L'auteur ajoute que le devin Aménophis redouta que les dieux, irrités d'être vus de force par un mortel, ne fissent tomber leur colère sur le roi et sur lui-même ; il prédit en outre que les impurs trouveraient des alliés qui deviendraient pendant treize ans les maîtres de l'Égypte ; cependant il n'osa annoncer lui-même cette prédiction au roi ; il la laissa par écrit et se donna la mort. Le roi en fut tout découragé.

§ 5. Κἄπειτα κατὰ λέξιν οὕτω γέγραφεν. « Τῶν δ' [ἐν] ταῖς λατομίαις, ὡς χρόνος ἱκανὸς διῆλθεν, ταλαιπωρούντων, ἀξιωθεὶς ὁ βασιλεὺς ἵνα

Voici comment continue textuellement le récit de Manéthon[1]. « Après un assez long temps de souffrances passé

Hapou, architecte et magicien du roi Amenhotep III (cf. E. Meyer, *Geschichte Ægyptens*, p. 254).

1. Bœckh et d'autres ont supposé que tout le récit qui va suivre avait été inséré dans Manéthon par un interpolateur judéophobe. Mais voir en sens

(πρὸς) κατάλυσιν αὐτοῖς καὶ σκέπην ἀπομερίσῃ, τὴν τότε τῶν ποιμένων ἐρημωθεῖσαν πόλιν Αὔαριν συνεχώρησεν. Ἔστι δ' ἡ πόλις κατὰ τὴν θεολογίαν ἄνωθεν Τυφώνιος. Οἱ δὲ εἰς ταύτην εἰσελθόντες, καὶ τὸν τόπον τοῦτον (εἰς) ἀπόστασιν ἔχοντες, ἡγεμόνα αὐτῶν λεγόμενόν τινα τῶν Ἡλιοπολιτῶν ἱερέων Ὀσάρσιφον ἐστήσαντο, καὶ τούτῳ πειθαρχήσοντες ἐν πᾶσιν ὡρκωμότησαν. Ὁ δὲ πρῶτον μὲν αὐτοῖς νόμον ἔθετο μήτε προσκυνεῖν θεοὺς μήτε τῶν μάλιστα ἐν Αἰγύπτῳ θεμιστευομένων ἱερῶν ζῴων ἀπέχεσθαι μηδενός, πάντα δὲ θύειν καὶ ἀναλοῦν, συνάπτεσθαι δὲ μηδενὶ πλὴν τῶν συνωμοσμένων. Τοιαῦτα δὲ νομοθετήσας καὶ πλεῖστα ἄλλα μάλιστα τοῖς Αἰγυπτίοις ἐθισμοῖς ἐναντιούμενα, ἐκέλευσεν πολυχειρίᾳ τὰ τῆς πόλεως ἐπισκευάζειν τείχη καὶ πρὸς πόλεμον ἑτοίμους γίνεσθαι τὸν πρὸς Ἀμένωφιν τὸν βασιλέα. Αὐτὸς δὲ προσλαβόμενος μεθ' ἑαυτοῦ καὶ τῶν ἄλλων ἱερέων [τοὺς] μεμιαμμέν[ους][1] ἔπεμψε πρέσβεις πρὸς τοὺς ὑπὸ Τεθμώσεως ἀπελαθέντας ποιμένας εἰς πόλιν τὴν καλουμένην Ἱεροσόλυμα, καὶ τὰ καθ' ἑαυτὸν καὶ τοὺς ἄλλους τοὺς συνατιμασθέντας δηλώσας ἠξίου συνεπιστρατεύειν ὁμοθυμαδὸν ἐπ' Αἴγυπτον. Ἐπάξειν μὲν

dans les carrières, le roi consentit à les délivrer et à leur donner pour retraite la ville d'Avaris alors déserte, autrefois habitée par les pasteurs. D'après l'ancienne théologie, cette ville est consacrée à Typhon. Dès qu'ils y furent établis, ils s'en servirent comme d'une place d'armes, prirent pour chef un prêtre d'Héliopolis nommé Osarsiph, et prêtèrent serment de lui obéir en toute chose. Il leur ordonna d'abord de cesser d'adorer les dieux, de manger des animaux considérés comme sacrés en Égypte, de les immoler et de les consommer tous, et de ne s'allier qu'avec ceux qui auraient prêté le même serment. Après leur avoir donné ces prescriptions et beaucoup d'autres très contraires aux usages égyptiens, il les invita à fortifier activement les murailles de la ville et à se préparer à la guerre contre Aménophis. S'étant associé encore d'autres prêtres impurs, il envoya une ambassade à Jérusalem aux

contraire Schürer, *Geschichte des Jüd. Volkes*, II. 172, qui insiste sur la bonne foi du narrateur : Manéthon ne donne des on-dit que pour des on-dit.

1. Manuscrit : καὶ συμμεμιαμμένων.

οὖν αὐτοὺς ἐπηγγείλατο πρῶτον μὲν εἰς Ἀβαριν τὴν προγονικὴν αὐτῶν πατρίδα, καὶ τὰ ἐπιτήδεια τοῖς ὄχλοις παρέξειν ἀφθόνως, ὑπερμαχήσεσθαι δὲ ὅτε δέοι, καὶ ῥᾳδίως ὑποχείριον αὐτοῖς τὴν χώραν ποιήσειν. Οἱ δὲ ὑπερχαρεῖς γενόμενοι πάντες προθύμως εἰς εἴκοσι μυριάδας ἀνδρῶν συνεξώρμησαν, καὶ μετ' οὐ πολὺ ἦκον εἰς Ἀβαριν.

pasteurs que le roi Tethmosis avait chassés, leur exposa le traitement qui lui avait été infligé ainsi qu'à ses compagnons d'infortune et les exhorta à s'unir aux siens dans une expédition commune contre l'Égypte. Il leur annonça qu'il les recevrait dans Avaris, la patrie de leurs ancêtres, qu'il leur fournirait en abondance les choses nécessaires, qu'il combattrait avec eux s'il le fallait, qu'ils deviendraient ainsi facilement maîtres du pays. Pleins de joie, les pasteurs se rassemblèrent jusqu'au nombre de deux cent mille guerriers et se rendirent peu après dans Avaris.

§ 6. « Ἀμένωφις δ' ὁ τῶν Αἰγυπτίων βασιλεὺς ὡς ἐπύθετο τὰ κατὰ τὴν ἐκείνων ἔφοδον, οὐ μετρίως συνεχύθη, τῆς παρ' Ἀμενώφεως τοῦ Παάπιος μνησθείς προδηλώσεως. Καὶ πρότερον συναγαγὼν πλῆθος Αἰγυπτίων καὶ βουλευσάμενος μετὰ τῶν ἐν τούτοις ἡγεμόνων, τά τε ἱερὰ ζῷα τὰ (πρῶτα) μάλιστα ἐν τοῖς ἱεροῖς τιμώμενα ὅς γ' ἑαυτὸν μετεπέμψατο, καὶ τοῖς κατὰ μέρος ἱερεῦσι παρήγγειλεν ὡς ἀσφαλέστατα τῶν θεῶν συγκρύψαι τὰ ξόανα. Τὸν δὲ υἱὸν Σέθω, τὸν καὶ Ῥαμέσσην ἀπὸ Ῥάμψεως[1] τοῦ πατρὸς ὠνο-

« Le roi d'Égypte Aménophis, à la nouvelle de cette invasion, fut saisi d'une excessive frayeur, se rappelant la prédiction d'Aménophis, fils de Paapis. Il commença par rassembler le peuple égyptien, et après avoir consulté les principaux d'entre eux, il se fit envoyer les animaux sacrés les plus vénérés de l'Égypte et ordonna aux prêtres de chaque espèce de mettre en sûreté les images des dieux. Il confia à l'un de

1. Manuscrit : Ῥαψῆος.

μασμένον, πεντακέτη ὄντα ἐξέθετο πρὸς τὸν ἑαυτοῦ φίλον. Αὐτὸς δὲ διαβὰς [τὸν ποταμὸν σὺν] τοῖς ἄλλοις Αἰγυπτίοις, οὓσιν εἰς τριάκοντα μυριάδας ἀνδρῶν μαχιμωτάτων, καὶ τοῖς πολεμίοις ἀπαντήσας οὐ συνέβαλεν, ἀλλὰ μέλλειν θεομαχεῖν νομίσας, παλινδρομήσας ἦκεν εἰς Μέμφιν, ἀναλαβών τε τόν τε Ἄπιν καὶ τὰ ἄλλα τὰ ἐκεῖσε μεταπεμφθέντα ἱερὰ ζῷα, εὐθὺς εἰς Αἰθιοπίαν σὺν ἅπαντι τῷ στόλῳ καὶ πλήθει τῶν Αἰγυπτίων ἀνήχθη · χάριτι γὰρ ἦν αὐτῷ ὑποχείριος ὁ τῶν Αἰθιόπων βασιλεύς · ὅθεν ὑποδεξάμενος καὶ τοὺς ὄχλους πάντας ὑπολαβὼν οἷς ἔσχεν ἡ χώρα τῶν πρὸς ἀνθρωπίνην τροφὴν ἐπιτηδείων, καὶ πόλεις [παρασχὼν] καὶ κώμας πρὸς τὴν τῶν πεπρωμένων τρισκαίδεκα ἐτῶν ἀπὸ τῆς ἀρχῆς αὐτοῦ (εἰς τὴν) ἔκπτωσιν αὐτάρκεις, οὐχ ἧττόν δὲ καὶ στρατόπεδον Αἰθιοπικὸν πρὸς φυλακὴν ἐπέταξε τοῖς παρ' Ἀμενώφεως τοῦ βασιλέως ἐπὶ τῶν ὁρίων τῆς Αἰγύπτου.

§ 7. « Καὶ τὰ μὲν κατὰ τὴν Αἰθιοπίαν τοιαῦτα. Οἱ δὲ Σολυμῖται κατελθόντες σὺν τοῖς μιαροῖς τῶν Αἰγυπτίων οὕτως ἀνοσίως (καὶ) τοῖς ἀνθρώποις προσηνέχθησαν, ὥστε τὴν τῶν προειρημένων κράτησιν χρυσὸν φαίνεσθαι τοῖς τότε τὰ τούτων ἀσεβήματα θεω-

ses amis son fils Séthos, âgé de cinq ans, appelé aussi Ramessès du nom de son aïeul Ramsès. Puis, à la tête de trois cent mille soldats d'élite, il passa le fleuve et s'avança au devant des ennemis. Mais une fois en leur présence il n'osa pas engager de combat, craignant que les dieux ne combattissent contre lui; il s'en revint à Memphis où il prit le bœuf Apis et les autres animaux sacrés qu'il avait fait venir, et passa en Éthiopie avec toute son armée et le peuple d'Égypte. Le roi de ce pays, qui était son obligé, l'accueillit, fournit à toute cette multitude tous les vivres que produisait le pays, leur donna des villes et des bourgs pendant les treize ans d'exil marqués par la prédiction, et maintint constamment une armée éthiopienne aux frontières de son royaume pour la sûreté d'Aménophis.

« Voilà ce qui se passa en Éthiopie. Mais les Solymites et les Égyptiens impurs qu'ils avaient ramenés avec eux se conduisirent avec tant d'impiété que la domination des anciens pasteurs dont il a été

μένοις· καὶ γὰρ οὐ μόνον πόλεις καὶ κώμας ἐνέπρησαν, οὐδὲ ἱεροσυλοῦντες οὐδὲ λυμαινόμενοι ξόανα θεῶν ἠρκοῦντο, ἀλλὰ καὶ τοῖς ἀ[δ]ύτοις ὀπτανίοις τῶν σεβαστευομένων ἱερῶν ζῴων χρώμενοι διετέλουν, καὶ θύτας καὶ σφαγεῖς τούτων ἱερεῖς καὶ προφήτας ἠνάγκαζον γίνεσθαι, καὶ γυμνοὺς ἐξέβαλλον. Λέγεται δ' ὅτι [ὁ] τὴν πολιτείαν καὶ τοὺς νόμους αὐτοῖς καταβαλόμενος ἱερεὺς τὸ γένος Ἡλιουπολίτης, ὄνομα Ὀσαρσὶφ ἀπὸ τοῦ ἐν Ἡλιουπόλει θεοῦ Ὀσίρεως, ὡς μετέβη εἰς τοῦτο τὸ γένος, μετετέθη τοὔνομα καὶ προσηγορεύθη Μωϋσῆς. »

question plus haut paraissait un âge d'or aux témoins de leurs sacrilèges ; non seulement, en effet, ils brûlaient les villes et les villages, pillaient les temples, souillaient les statues des dieux, mais encore ils transformaient les sanctuaires en cuisines où ils rôtissaient les animaux sacrés, forçaient les prêtres et les devins à en être eux-mêmes les sacrificateurs et les bouchers, et les chassaient ensuite tout nus. On dit aussi que leur législateur, ce prêtre d'Héliopolis nommé Osarsiph d'après le dieu Osiris adoré dans cette ville, ayant changé ainsi de nation, prit le nom de Moysès [1]. »

§ 8. Ἃ μὲν οὖν Αἰγύπτιοι φέρουσι περὶ τῶν Ἰουδαίων, ταῦτ' ἐστὶ καὶ ἕτερα πλείονα, ἃ παρίημι συντομίας ἕνεκα. Λέγει δὲ ὁ Μανεθὼν πάλιν ὅτι μετὰ ταῦτα ἐπῆλθεν ὁ Ἀμένωφις ἀπὸ Αἰθιοπίας μετὰ μεγάλης δυνάμεως, καὶ ὁ υἱὸς αὐτοῦ Ῥάμψης καὶ αὐτὸς ἔχων δύναμιν, καὶ συμβαλόντες οἱ δύο τοῖς ποιμέσι καὶ τοῖς μιαροῖς ἐνίκησαν αὐτούς, καὶ πολλοὺς ἀποκτείναντες

Voilà ce que les Égyptiens rapportent au sujet des Juifs et bien d'autres contes encore que je passe pour abréger. Manéthon raconte ensuite qu'Aménophis, à la tête d'une grande armée et accompagné de Ramsès son fils, qui en dirigeait une autre, passa d'Éthiopie en Égypte; qu'ils se rencontrèrent

1. On s'attendrait plutôt à lui voir prendre le nom de Joseph (Ἰωσήφ) qui correspond à celui d'Osarsiph (Ὀσαρσίφ ou Ὀσαρσήφ) par la substitution du nom de Jéhovah (Ἰαῶ) à celui d'Osiris. Il semble qu'il y ait eu ici quelque confusion.

ἐδίωξαν αὐτοὺς ἄχρι τῶν ὁρίων τῆς Συρίας.

tous les deux avec les pasteurs et les impurs, les vainquirent, en tuèrent beaucoup, et poursuivirent le reste jusqu'aux frontières de Syrie [1].

BÉROSE

Bérose (Βηρῶσος ou Βηρωσσός), prêtre de Bel à Babylone, d'origine chaldéenne, mais instruit dans les lettres grecques. Né sous Alexandre le Grand, il écrivit pour Antiochus Soter (280-261 av. J.-C.) une histoire babylonienne (Βαβυλωνικά ou Χαλδαϊκά) en trois livres, extraite des annales sacerdotales. Les fragments ont été réunis par I. D. W. Richter (Leipzig, 1825) et C. Müller (*Frag. hist. graec.*, II, 495-510).

12. — Fr. 8 Müller (Josèphe, *Ant. jud.*, I, VII, 2).

Μνημονεύει δὲ τοῦ πατρὸς ἡμῶν Ἀβράμου Βηρῶσος οὐκ ὀνομάζων, λέγων δὲ οὕτως· « Μετὰ δὲ τὸν κατακλυσμὸν δεκάτῃ γενεᾷ παρὰ Χαλ-

Bérose fait mention de notre ancêtre Abraham, sans le nommer, mais en le désignant ainsi : « Dans la dixième génération

1. Comme l'avouait Manéthon, tout ce récit n'est qu'un conte récent (ἀδεσποτῶς μυθολογούμενα, *C. Apion*, I, 16) inspiré par la malveillance; nous en avons vu une première version dans le fragment d'Hécatée, mais celle-ci est singulièrement aggravée. On remarquera surtout le reproche d'athéisme adressé implicitement aux Juifs (§ 5 : μήτε προσκυνεῖν θεούς) et celui d'exclusivisme (συνάπτεσθαι μηδενί); ils reviendront constamment dans la polémique gréco-romaine. La persécution religieuse qui forme le cadre du récit est-elle un souvenir d'un fait historique (la « réforme solaire » de Khounatou selon les uns, la conquête d'Ochus selon les autres)? C'est un point que nous laissons aux égyptologues à décider. — Nous ne donnons pas parmi les fragments de Manéthon les deux courtes mentions relatives aux Juifs sous les règnes de Néchao et d'Ouaphris (fr. 66-7 Müller); ce sont des additions manifestes d'Africanus.

δαίοις τις ἦν δίκαιος ἀνὴρ καὶ μέγας καὶ τὰ οὐράνια ἔμπειρος. »

qui suivit le déluge, il y avait chez les Chaldéens un homme juste et grand et instruit des choses célestes[1]. »

13. — Fragment 14 Müller (Josèphe, *C. Apion*, I, 19-20)[2]

§ 1. Λέξω δὲ νῦν ἤδη τὰ παρὰ Χαλδαίοις ἀναγεγραμμένα καὶ ἱστορούμενα περὶ ἡμῶν, ἅπερ ἔχει πολλὴν ὁμολογίαν καὶ περὶ τῶν ἄλλων τοῖς ἡμετέροις γράμμασι. Μάρτυς δὲ τούτων Βηρῶσος, ἀνὴρ Χαλδαῖος μὲν τὸ γένος, γνώριμος δὲ τοῖς περὶ παιδείαν ἀναστρεφομένοις, ἐπειδὴ περί τε ἀστρονομίας καὶ περὶ τῶν παρὰ Χαλδαίοις φιλοσοφουμένων αὐτὸς εἰς τοὺς Ἕλληνας ἐξήνεγκε τὰς συγγραφάς.

Je vais maintenant transcrire aussi ce que les Chaldéens ont rapporté à notre sujet, et qui en général concorde parfaitement avec nos livres. J'invoque le témoignage de Bérose, Chaldéen de naissance, mais connu de ceux qui s'occupent d'érudition pour avoir publié à l'usage des Grecs des traités sur l'astronomie et sur la philosophie des Chaldéens.

§ 2. Οὗτος τοίνυν ὁ Βηρῶσος ταῖς ἀρχαιοτάταις ἐπακολουθῶν ἀναγραφαῖς περί τε τοῦ γενομένου κατακλυσμοῦ καὶ τῆς ἐν αὐτῷ φθορᾶς τῶν ἀνθρώπων καθάπερ Μωϋσῆς οὕτως ἱστόρηκεν, καὶ περὶ τῆς λάρνακος, ἐν ᾗ Νῶχος ὁ τοῦ γένους ἡμῶν ἀρχηγὸς διεσώθη, προσενεχθείσης αὐτῆς ταῖς ἀκρωρείαις τῶν Ἀρμενίων ὀρῶν. Εἶτα τοὺς ἀπὸ Νώχου καταλέγων καὶ τοὺς χρόνους αὐτοῖς

Ce Bérose donc, puisant dans les plus anciennes annales babyloniennes, s'exprime au sujet du déluge et de la destruction du genre humain exactement comme Moïse. Il parle de l'arche où se sauva Noé, l'auteur de notre race, et qui fut transportée sur le sommet des montagnes d'Arménie[3]. Il énu-

1. Le signalement est bien vague assurément.

2. Ce fragment est reproduit en grande partie par Eusèbe (*Chronique*, p. 43 suiv., ed. Schöne, et *Praep. evang.*, IX, 11 et 40), ainsi que par Syncelle, p. 220 suiv., qui n'ont pas connu d'autre source que Josèphe.

3. Voir Berose, fr. 7 Müller. Josèphe substitue le nom de Noé à celui de Xisouthros donné par Berose et Abydenos (fr. 1-4 Müller).

προστιθεὶς ἐπὶ Ναβοπαλάσσαρον παραγίνεται, τὸν Βαβυλῶνος καὶ Χαλδαίων βασιλέα, καὶ τὰς τούτου πράξεις ἀφηγούμενος λέγει, τίνα τρόπον πέμψας ἐπὶ τὴν Αἴγυπτον καὶ ἐπὶ τὴν ἡμετέραν γῆν τὸν υἱὸν τὸν ἑαυτοῦ Ναβοκοδρόσορον μετὰ πολλῆς δυνάμεως, ἐπειδήπερ ἀφεστῶτας αὐτοὺς ἐπύθετο, πάντων ἐκράτησεν, καὶ τὸν ναὸν ἐνέπρησε τὸν ἐν Ἱεροσολύμοις, ὅλως τε πάντα τὸν παρ' ἡμῶν λαὸν ἀναστήσας εἰς Βαβυλῶνα μετῴκισεν. Συνέβη δὲ καὶ τὴν πόλιν ἐρημωθῆναι χρόνον ἐτῶν ἑβδομήκοντα μέχρι Κύρου τοῦ Περσῶν βασιλέως. Κρατῆσαι δέ φησι τὸν Βαβυλώνιον Αἰγύπτου Συρίας Φοινίκης Ἀραβίας, πάντας ὑπερβαλόμενον ταῖς πράξεσι τοὺς πρὸ αὐτοῦ Χαλδαίων καὶ Βαβυλωνίων βεβασιλευκότας. (Εἶθ' ἑξῆς ὑποκαταβὰς ὀλίγον ὁ Βηρῶσος πάλιν παρατίθεται ἐν τῇ τῆς ἀρχαιότητος ἱστοριογραφίᾳ)[1].

§ 3. Αὐτὰ δὲ παραθήσομαι τὰ τοῦ Βηρώσου, τοῦτον ἔχοντα τὸν τρόπον· « Ἀκούσας δ' ὁ πατὴρ αὐτοῦ Ναβοπαλάσσαρος, ὅτι ὁ τεταγμένος σατράπης ἔν τε Αἰγύπτῳ καὶ τοῖς περὶ τὴν Συρίαν τὴν Κοίλην καὶ τὴν Φοι-

mère ensuite les descendants de Noé et suppute les temps jusqu'à ce qu'il arrive à Nabopalassar, roi de Babylone et de Chaldée; en racontant les actions de ce prince, il dit comment il envoya, à la tête d'une grande armée, contre l'Égypte et contre notre pays, qui avaient fait défection, son fils Nabuchodonosor; comment celui-ci vainquit tous les ennemis, brûla le temple de Jérusalem et emmena tout notre peuple en captivité à Babylone. Alors notre ville devint un désert et le resta pendant soixante-dix ans jusqu'à Cyrus, roi de Perse. Il dit que le Babylonien s'empara de l'Égypte, de la Syrie, de la Phénicie de l'Arabie et surpassa par ses actions tous les rois de Chaldée et de Babylone, ses prédécesseurs.

Je reproduirai le texte même de l'historien[2]: « Son père Nabopalassar, ayant appris la révolte du satrape qu'il avait installé en Égypte, dans la Cœlé-Syrie et en Phénicie, et ne pou-

1. Les mots placés entre parenthèses semblent être une glose marginale, mal à propos introduite dans le texte.

2. Toute la citation textuelle qui suit se trouve également dans les *Antiq. judaïques*, X, XI, 1. Ce qui précède n'en est qu'une paraphrase et c'est à tort que l'on a cru que Bérose distinguait deux expéditions de Nabuchodonosor.

νίκην τόποις ἀποστάτης γέγονεν. οὐ δυνάμενος αὐτὸς ἔτι κακοπαθεῖν, συστήσας τῷ υἱῷ Ναβοκοδρόσόρῳ ὄντι ἔτι ἐν ἡλικίᾳ μέρη τινὰ τῆς δυνάμεως, ἐξέπεμψεν ἐπ' αὐτόν. Συμμίξας δὲ Ναβοκοδρόσορος τῷ ἀποστάτῃ καὶ παραταξάμενος αὐτοῦ τ' ἐκράτησε καὶ τὴν χώραν ἐξ ἀρχῆς ὑπὸ τὴν αὐτῶν βασιλείαν ἐποιήσατο. Τῷ δὲ πατρὶ αὐτοῦ συνέβη Ναβοπαλασάρῳ κατὰ τοῦτον τὸν καιρὸν ἀρρωστήσαντι ἐν τῇ Βαβυλωνίων πόλει μεταλλάξαι τὸν βίον, ἔτη βεβασιλευκότι εἴκοσιν καὶ ἕν. Αἰσθόμενος δὲ μετ' οὐ πολὺ τὴν τοῦ πατρὸς τελευτὴν Ναβοκοδρόσορος, καταστήσας τὰ κατὰ τὴν Αἴγυπτον πράγματα καὶ τὴν λοιπὴν χώραν, καὶ τοὺς αἰχμαλώτους Ἰουδαίων τε καὶ Φοινίκων καὶ Σύρων καὶ τῶν κατὰ τὴν Αἴγυπτον ἐθνῶν συντάξας τισὶ τῶν φίλων μετὰ τῆς βαρυτάτης δυνάμεως καὶ τῆς λοιπῆς ὠφελείας ἀνακομίζειν εἰς τὴν Βαβυλωνίαν, αὐτὸς ὁρμήσας ὀλιγοστὸς παρεγένετο διὰ τῆς ἐρήμου εἰς Βαβυλῶνα.

§ 4. « Καταλαβὼν δὲ τὰ πράγματα διοικούμενα ὑπὸ Χαλδαίων καὶ διατηρουμένην τὴν βασιλείαν ὑπὸ τοῦ βελτίστου αὐτῶν, κυριεύσας ἐξ ὁλοκλήρου τῆς πατρικῆς ἀρχῆς, τοῖς μὲν αἰχμαλώτοις παραγενομένοις συνέταξεν ἀποικίας ἐν τοῖς ἐπιτηδειοτάτοις τῆς Βαβυλωνίας τόποις ἀποδεῖξαι, αὐτὸς δὲ ἀπὸ τῶν ἐκ τοῦ πολέμου λαφύρων τό τε Βήλου ἱερὸν καὶ

vant plus affronter les fatigues d'une campagne, envoya contre lui, avec une partie de son armée, son fils Nabuchodonosor, encore à la fleur de l'âge. Celui-ci attaqua le rebelle, le défit en bataille rangée et ramena ces provinces sous leur obéissance. Au même moment, Nabopalassar, son père, mourut de maladie à Babylone après un règne de vingt et un ans. Bientôt informé de la mort de son père, Nabuchodonosor mit ordre aux affaires de l'Égypte et du reste du pays, chargea quelques-uns de ses amis de ramener les prisonniers juifs, phéniciens, syriens et égyptiens à Babylone avec le gros de l'armée et les bagages, et lui-même, avec un petit nombre des siens, courut à Babylone à travers le désert.

« Ayant trouvé les affaires administrées par les Chaldéens, et la royauté conservée pour lui par le meilleur d'entre eux, il prit possession de tout l'empire de son père. Les captifs arrivés, il leur fit désigner des habitations dans les meilleures terres de la Babylonie, et enrichit les temples de Bel et ceux des

τὰ λοιπὰ κοσμήσας φιλοτίμως, τήν τε ὑπάρχουσαν ἐξ ἀρχῆς πόλιν ἀνακαινίσας καὶ ἑτέραν ἔξωθεν προσχαρισάμενος πρὸς τὸ μηκέτι δύνασθαι τοὺς πολιορκοῦντας τὸν ποταμὸν ἀναστρέφοντας ἐπὶ τὴν πόλιν κατασκευάζειν, περιεβάλετο τρεῖς μὲν τῆς ἔνδον πόλεως περιβόλους, τρεῖς δὲ τῆς ἔξω...»

autres dieux des dépouilles rapportées de la guerre; il restaura l'ancienne ville et en construisit une nouvelle hors des murs afin que des assiégeants ne pussent désormais détourner le cours du fleuve qui la baigne. La ville intérieure eut trois enceintes et la ville extérieure un nombre égal [1]... »

§ 5. Ταῦτα μὲν οὕτως ἱστόρηκεν περὶ τοῦ προειρημένου βασιλέως, καὶ πολλὰ πρὸς τούτοις, ἐν τῇ τρίτῃ βίβλῳ τῶν Χαλδαϊκῶν...

Tels sont les détails et beaucoup d'autres encore que donne Bérose au sujet de ce roi au IIIe livre de son *Histoire chaldéenne*...

§ 6. Τὰ δὲ περὶ τοῦ ναοῦ προειρημένα τοῦ ἐν Ἱεροσολύμοις, ὅτι κατεπρήσθη μὲν ὑπὸ τῶν Βαβυλωνίων ἐπιστρατευσάντων, ἤρξατο δὲ πάλιν ἀνοικοδομεῖσθαι Κύρου τῆς Ἀσίας τὴν βασιλείαν παρειληφότος, ἐκ τῶν Βηρώσου σαφῶς ἐπιδειχθήσεται παρατεθέντων. Λέγει γὰρ οὕτως διὰ τῆς τρίτης.....

Pour ce que j'ai dit du temple de Jérusalem, à savoir qu'il avait été brûlé par les Babyloniens et qu'on commença à le rebâtir lorsque Cyrus eut pris l'empire de toute l'Asie, cela est confirmé clairement par les par roles du même Bérose dans son IIIe livre [2].

1. Nous supprimons ici une douzaine de lignes qui n'ont plus aucun rapport aux Juifs.

2. La citation qui suit raconte l'histoire des derniers rois de Babylone, mais le nom des Juifs et de Jérusalem n'y est pas prononcé. On ne voit pas en quoi ce morceau « confirme » ce que Josèphe a dit au sujet du temple, si ce n'est en confirmant d'une manière générale la véracité du livre des *Rois*.

HERMIPPOS DE SMYRNE

Philosophe péripatéticien et historien littéraire, disciple de Callimaque, florissait probablement à Alexandrie dans la deuxième moitié du IIIe siècle avant J.-C. Son principal ouvrage était une collection de biographies d'écrivains et de philosophes, enjolivées de beaucoup de détails suspects. Les fragments ont été réunis par Lozynski (Bonn, 1832) et C. Müller, *Frag. hist. graec.*, III, 35 suiv.

1 4. — Fragment 21 Didot (*Frag. hist. graec.*, III, 41) chez Josèphe, *C. Apion*, I, 22 (§ 164-165 Niese).

Λέγει τοίνυν (Ἕρμιππος) ἐν τῷ πρώτῳ τῶν Περὶ Πυθαγόρου βιβλίων ὅτι Πυθαγόρας, ἑνὸς αὐτῶν τῶν συνουσιαστῶν τελευτήσαντος, τοὔνομα Καλλιφῶντος, τὸ γένος Κροτωνιάτου, τὴν ἐκείνου ψυχὴν ἔλεγε συνδιατρίβειν αὐτῷ καὶ νύκτωρ καὶ μεθ' ἡμέραν; καὶ ὅτι παρεκελεύετο μὴ διέρχεσθαι τόπον ἐφ' ὃν ἂν ὄνος ὀκλάσῃ, καὶ τῶν διψίων ὑδάτων ἀπέχεσθαι, καὶ πάσης[1] βλασφημίας. Εἶτα προστίθησι μετὰ ταῦτα καὶ τάδε· « ταῦτα δ' ἔπραττε καὶ ἔλεγε τὰς Ἰουδαίων καὶ Θρᾳκῶν δόξας μιμούμενος καὶ μεταφέρων εἰς ἑαυτόν » · λέγεται γὰρ ὡς ἀληθῶς ὁ ἀνὴρ ἐκεῖνος πολλὰ τῶν παρὰ Ἰου-

Hermippe rapporte au premier livre de son *Pythagore* que celui-ci, après la mort d'un de ses compagnons, nommé Calliphon, Crotoniate, affirmait que l'âme du défunt vivait avec lui jour et nuit, qu'il enseignait[2] qu'il ne fallait pas traverser un lieu où était tombé un âne, qu'on devait éviter les eaux stagnantes et s'abstenir de toute calomnie[3]. Il ajoute : « Pythagore faisait et disait tout cela par imitation des Juifs et des Thraces, dont il s'appropriait les opinions ». En effet, on

1. Après ce mot le ms. porte ἀπέχειν.

2. Est-ce Pythagore ou l'âme de Calliphon qui formulait ces prohibitions? Quoique C. Müller ait préféré la seconde explication, la première me paraît plus vraisemblable.

3. Il n'y a pas trace de ces préceptes dans la liste de σύμβολα pythagoriques donnée par Diogène Laërce, VIII, 1, 17.

δαίοις νομίμων εἰς τὴν αὐτοῦ μετενεγκεῖν φιλοσοφίαν.

affirme avec vérité que ce philosophe a transporté dans sa doctrine une grande partie des institutions juives [1].

14 *bis.* — Fragment 2, chez Origène, *C. Celse*, I, 15, p. 13 Spencer.

Λέγεται δὲ καὶ Ἕρμιππος ἐν τῷ πρώτῳ Περὶ Νομοθετῶν ἱστορηκέναι, Πυθαγόραν τὴν ἑαυτοῦ φιλοσοφίαν ἀπὸ Ἰουδαίων εἰς Ἕλληνας ἀγαγεῖν.

On rapporte qu'Hermippe dit dans le premier livre de son traité *Des Législateurs* que la philosophie introduite par Pythagore en Grèce fut empruntée par lui aux Juifs [2].

1. C'est à tort que Niese et autres prolongent la citation d'Hermippe jusqu'à la fin du paragraphe. — Nous ne trouvons dans les documents juifs aucun précepte qui se rapporte à la première des prohibitions citée par Hermippe. En revanche, le Talmud offre plusieurs textes hostiles à l'emploi de l'eau stagnante : défense de prendre le bain de purification dans une eau pareille (*Mischna Mikwaot*), défense de boire de l'eau qui est restée découverte la nuit, de peur qu'un animal ne s'y soit abreuvé (*Houllin*, 9 *b*; jer. *Teroum.*, 48 *c*). Je dois ces références à l'obligeance de M. Israël Lévi.

2. Le traité *Des Législateurs* et le *Pythagore* étaient deux sections distinctes, connues d'autre part, du grand ouvrage d'Hermippe, dont le titre général paraît avoir été Βίοι. Comme Origène avoue ne le connaître que de seconde main, on peut soupçonner qu'il s'est trompé et fait allusion au même texte que Josèphe. Nous ne voyons, dès lors, aucune raison de contester l'authenticité du fragment, que quelques savants ont considéré comme une interpolation juive (comp. Schürer, II, 828-9 et les autorités citées dans ce passage, ainsi que Zeller, *Die Philosophie der Griechen*, 4e éd., I, 276-7). Il va sans dire d'ailleurs que les prétendus emprunts faits par Pythagore au judaïsme, quoique attestés depuis lors à plusieurs reprises par des païens (Antonius Diogénès chez Porphyre, *Vit. Pyth.*, 11) et des Juifs (Aristobule, chez Eusèbe, *Praep. evang.*, XIII, 12, 4), n'ont aucune réalité, pas plus que les emprunts analogues attribués à Homère, Socrate, Platon, etc. On a voulu voir dans cette invention une preuve de la malignité d'Hermippe, mais la tendance à chercher l'origine de leurs croyances et de leurs philosophies chez les peuples orientaux est fort ancienne chez les Grecs (voir déjà Hérodote) et nous avons vu Mégasthène (*supra*, n° 8) s'exprimer en termes analogues sur les coïncidences entre les opinions des Juifs et des philosophes, sans conclure pourtant encore à un emprunt positif.

POLÉMON D'ILION

Surnommé le Périégète; polygraphe et antiquaire, florissait au temps de Ptolémée V Épiphane (202-181 av. J.-C.). Fragments chez Preller (Leipzig, 1838) et C. Müller, *Frag. hist. graec.*, III, 108 suiv.

15. — Fragment 13 Didot (*Frag. hist. graec.*, III, 119), d'après Julius Africanus, chez Eusèbe, *Praep. evang.*, X, 10, 15 Dind.[1].

Πολέμων ... ἐν τῇ πρώτῃ τῶν Ἑλληνικῶν ἱστοριῶν λέγει · « Ἐπὶ Ἄπιδος τοῦ Φορονέως μοῖρα τοῦ Αἰγυπτίων στρατοῦ ἐξέπεσεν Αἰγύπτου, οἳ ἐν τῇ Παλαιστίνῃ καλουμένῃ Συρίᾳ οὐ πόρρω Ἀραβίας ᾤκησαν. »

Polémon, dans le premier livre de ses *Histoires grecques*, s'exprime ainsi : « Sous le règne d'Apis[2], fils de Phoroneus, une fraction de l'armée égyptienne fut expulsée d'Égypte et vint s'établir dans la contrée appelée Syrie Palestine, non loin de l'Arabie[3]. »

1. Le même texte se retrouve avec peu de différences chez Justin Martyr, *Cohort. ad gentes*, p. 9, Paris; Cyrille, *C. Jul*, I, p. 15, Spanh., Syncelle et Jean d'Antioche, qui n'ont pas d'autre source qu'Africanus.

2. Roi fabuleux des Pélasges du Péloponnèse (Argos), le troisième à compter d'Inachos, d'après les chronographes.

3. Julius Africanus et à sa suite les autres chronographes chrétiens rapportent ce texte à l'exode des Hébreux sous Moïse (cf. les nos 9 et 10). Mais l'authenticité du fragment et même celle des Ἑλληνικαὶ ἱστορίαι en général est douteuse. L'ouvrage n'est encore cité qu'une autre fois, sous le nom de Ἑλληνικὴ ἱστορία, par le scoliaste d'Ælius Aristide (III, 322 Dindorf). On a voulu, sans raison suffisante, l'identifier avec le livre intitulé Ἑλλαδικός dont Athénée suspecte l'authenticité. Le nom du roi *Apis* (de *Apia*, Péloponnèse) prêtait d'ailleurs naturellement à un rapprochement avec l'Égypte (à cause du bœuf du même nom) et plusieurs textes font, en effet, terminer le règne d'Apis dans ce pays.

AGATHARCHIDE DE CNIDE

Géographe et historien du IIe siècle avant J.-C., né à Cnide. Il florissait sous Ptolémée VI Philométor (181-146 av. J.-C.), mais a vécu plus longtemps. Les fragments des ouvrages historiques (*Histoire d'Europe*, 49 livres ; *Histoire d'Asie*, 10 livres) chez C. Müller, *Frag. hist. graec.*, III, 190 suiv. Les fragments géographiques (*Sur la mer Érythrée*) chez C. Müller, *Geographi minores*, Didot, I, p. 111-195.

16 — Fragment 19 Müller (*Frag. hist. gr.*, III, 196 cité par Josèphe *Contre Apion*, I, 22, § 205-211 Niese, et, en partie, *Ant. jud.*, XII, 1, 1, § 5-6).

Οὐκ ὀκνήσω δὲ καὶ τὸν ἐπ' εὐηθείας διασυρμῷ, καθάπερ αὐτὸς οἴεται, μνήμην πεποιημένον ἡμῶν Ἀγαθαρχίδην ὀνομάσαι. Διηγούμενος γὰρ τὰ περὶ Στρατονίκην, ὃν τρόπον ἦλθε μὲν εἰς Συρίαν ἐκ Μακεδονίας, καταλιποῦσα τὸν ἑαυτῆς ἄνδρα Δημήτριον, Σελεύκου δὲ γαμεῖν αὐτὴν οὐ θελήσαντος, ὅπερ ἐκείνη προσεδόκησε, ποιουμένου δὲ τὴν ἀπὸ Βαβυλῶνος στρατείαν αὐτοῦ, τὰ περὶ τὴν Ἀντίοχειαν ἐνεωτέρισεν. Εἶθ' ὡς ἀνέστρεψεν ὁ βασιλεύς, ἁλισκομένης τῆς Ἀντιοχείας, εἰς Σελεύκειαν φυγοῦσα, παρὸν αὐτῇ ταχέως ἀποπλεῖν, ἐνυπνίῳ κωλύοντι

Je ne craindrai pas de citer encore Agatharchide qui fait mention de nous en se moquant de ce qu'il croit notre sottise. C'est dans le passage où il raconte comment Stratonice[1], ayant abandonné son mari Démétrius, vint de Macédoine en Syrie. Séleucus[2] refusa de l'épouser comme elle s'en était flattée, et pendant qu'il partait de Babylone pour faire son expédition, elle tenta de soulever Antioche. Mais le roi étant revenu et ayant pris Antioche,

1. Stratonice (II), fille d'Antiochus Ier Soter, roi de Syrie. Mariée à Démétrius II de Macédoine, elle fut répudiée par ce prince.

2. Séleucus II Callinicus, roi de Syrie ; il était neveu de Stratonice. Ces événements se placent entre 238 et 235 avant J.-C. (Droysen, *Hellenismus*, III, II, 7).

πεισθεῖσα ἐλήφθη καὶ ἀπέθανεν.

elle s'enfuit à Séleucie; là elle eût pu s'éloigner rapidement par mer; mais obéissant à un songe, elle ne le fit pas, fut prise et tuée.

Ταῦτα προειπὼν ὁ Ἀγαθαρχίδης, καὶ ἐπισκώπτων τῇ Στρατονίκῃ τὴν δεισιδαιμονίαν, παραδείγματι χρῆται τῷ περὶ ἡμῶν λόγῳ καὶ γέγραφεν οὕτως· « Οἱ καλούμενοι Ἰουδαῖοι πόλιν οἰκοῦντες ὀχυρωτάτην πασῶν, ἣν καλεῖν Ἱεροσόλυμα συμβαίνει τοὺς ἐγχωρίους, ἀργεῖν εἰθισμένοι δι' ἑβδόμης ἡμέρας, καὶ μήτε τὰ ὅπλα βαστάζειν ἐν τοῖς εἰρημένοις χρόνοις, μήτε γεωργίας ἅπτεσθαι, μήτε ἄλλης ἐπιμελεῖσθαι λειτουργίας μηδεμιᾶς, ἀλλ' ἐν τοῖς ἱεροῖς ἐκτετακότες τὰς χεῖρας εὔχεσθαι μέχρι τῆς ἑσπέρας, εἰσίοντος εἰς τὴν πόλιν Πτολεμαίου τοῦ Λάγου μετὰ τῆς δυνάμεως, καὶ τῶν ἀνθρώπων ἀντὶ τοῦ φυλάττειν τὴν πόλιν διατηρούντων τὴν ἄνοιαν, ἡ μὲν πατρὶς εἰλήφει δεσπότην πικρὸν, ὁ δὲ νόμος ἐξηλέγχθη φαῦλον ἔχων ἐθισμόν. Τὸ δὲ συμβὰν πλὴν ἐκείνων τοὺς ἄλλους πάντας δεδίδαχε τηνικαῦτα φυγεῖν εἰς ἐνύπνια καὶ τὴν περὶ τοῦ νόμου παραδεδομένην ὑπόνοιαν, ἡνίκ' ἂν τοῖς ἀνθρωπίνοις λογισμοῖς περὶ

Après ce récit, Agatharchide raille la crédulité de Stratonice, et donne comme autre exemple de superstition ce que l'on raconte de notre nation : « Ceux qu'on appelle Juifs, écrit-il, et qui habitent une ville forte entre toutes, nommée par les indigènes Jérusalem, ont pour coutume de se reposer complètement le septième jour; ils ne portent point d'armes ce jour-là, ne cultivent pas les champs, ne s'occupent d'aucune affaire; mais ils restent dans les temples jusqu'au soir, et, les mains étendues, ils y font leurs prières. Il arriva un jour que Ptolémée fils de Lagus attaqua la ville avec son armée[1]. Les habitants, au lieu de veiller au rempart, se livrèrent à leurs sottes pratiques, de sorte que leur patrie dut se soumettre à un maître tyran-

1. En 320 avant J.-C. Mais, d'après Diodore, XVIII, 43, Ptolémée ne commandait pas son armée en personne; il l'avait confiée à son lieutenant Nicanor. Le satrape légitime de Syrie, contre lequel était dirigée la campagne, s'appelait Laomédon.

τῶν διαπορευμένων ἐξασθενήσωσιν. » nique et que toute l'absurdité de leur loi parut clairement. Ces événements ont prouvé à tout le monde, sauf à Stratonice et aux Juifs, qu'on ne doit avoir recours aux songes et à l'interprétation superstitieuse de la loi que lorsqu'on est à bout de tout conseil humain pour se tirer d'embarras[1]. »

MÉNANDRE D'ÉPHÈSE

Ou de Pergame. Historien d'époque inconnue, mais très probablement contemporain du royaume et de l'école de Pergame, ce qui explique sa double dénomination. On a proposé de l'identifier avec un Ménandre mentionné par Suidas parmi les disciples d'Ératosthène (276-195 av. J.-C.). Il avait écrit une *Histoire de Phénicie*, extraite des annales originales de la ville de Tyr. Fragments chez C. Müller, *Fr. hist. graec.*, IV, 445 suiv.

17. — Fr. 1 Didot chez Josèphe, *C. Apion*, I, 18 (*Ant. jud.*, VIII, 5, 3, § 144-146 Niese, reproduit également la citation)[2].

§ 1... Πρὸς τούτῳ παραθήσομαι καὶ Μένανδρον τὸν Ἐφέσιον. Γέγρα- J'ajouterai encore le témoignage de Ménandre d'Éphèse.

1. Le sens de cette phrase est très douteux. Grotius et Müller suppriment καὶ devant ἐνύπνια et traduisent ainsi: *ut tunc somnia fugerent et a concepta per legem opinione* (?) *decederent, ubi in rebus ambiguis*, etc. — Notre fragment, qui faisait certainement partie de l'*Histoire d'Asie*, ne dérive pas d'Hiéronyme de Cardie, l'historien des successeurs d'Alexandre, puisque cet auteur n'avait nulle part mentionné les Juifs (Josèphe, *C. Apion*, I, 23, § 214). Ce texte est la plus ancienne attaque connue, dans la littérature grecque, contre la pratique du sabbat.

2. Cf. aussi Théophile, *Ad Autol.*, III, 31; Eusèbe, *Chron.*, I, p. 115 suiv. Schöne. Sur ce fragment et le suivant on consultera Movers, *Die Phönizier*, II, 1, p. 190 suiv., 326 suiv.

φεν δὲ οὗτος τὰς ἐφ' ἑκάστου τῶν βασιλέων πράξεις τὰς παρὰ τοῖς Ἕλλησι καὶ βαρβάροις γενομένας, ἐκ τῶν παρ' ἐκείνοις ἐπιχωρίων γραμμάτων σπουδάσας τὴν ἱστορίαν μαθεῖν.

Cet historien a consigné les faits accomplis sous chaque règne, tant chez les Grecs que chez les Barbares [1], et s'est efforcé, en ce qui concerne ces derniers, de se renseigner sur leur histoire d'après les documents écrits en langue indigène.

§ 2. Γράφων δὴ περὶ τῶν ἐν Τύρῳ βεβασιλευκότων, ἔπειτα γενόμενος κατὰ τὸν Εἴρωμον ταῦτά φησι·

Écrivant au sujet des rois de Tyr, quand il arrive au règne d'Hirôm, Ménandre s'exprime ainsi :

§ 3. « Τελευτήσαντος δὲ Ἀβιβάλου διεδέξατο τὴν βασιλείαν αὐτοῦ ὁ υἱὸς Εἴρωμος, ὃς βιώσας ἔτη νγ' ἐβασίλευσεν ἔτη λδ'.

« A la mort d'Abibaal, son fils Hirôm lui succéda ; il vécut cinquante-trois ans dont il régna trente-quatre.

§ 4. « Οὗτος ἔχωσε τὸ Εὐρύχωρον, τόν τε χρυσοῦν κίονα τὸν ἐν τοῖς τοῦ Διὸς ἀνέθηκεν, ἔτι τε ὕλην ξύλων ἀπελθὼν ἔκοψεν ἀπὸ τοῦ λεγομένου Λιβάνου ὄρους ⟨κέδρινα ξύλα⟩ εἰς τὰς τῶν ἱερῶν στέγας, καθελών τε τὰ ἀρχαῖα ἱερὰ καινὰ ᾠκοδόμησεν τό τε τοῦ Ἡρακλέους καὶ [τὸ] τῆς Ἀστάρ-

« Ce prince combla le lieu dit Eurychoron (Grande Place) [2] et consacra la colonne d'or qui est dans le temple de Jupiter [3] ; puis il s'en alla couper du bois (de cèdre) dans le mont Liban pour servir à la construction des toits des temples. Il démo-

1. Malgré la généralité de ces expressions, il paraît probable que Ménandre n'avait écrit qu'une *Histoire de Phénicie* ; du moins tous les fragments connus se rapportent à ce pays, et dans les *Antiq. jud.*, VIII, 5, 3, Josèphe s'exprime ainsi : Μένανδρος ὁ μεταφράσας ἀπὸ τῆς Φοινίκων διαλέκτου τὰ Τυρίων ἀρχεῖα εἰς τὴν Ἑλληνικὴν φωνήν.

2. Probablement à l'est de l'île principale (voir le fragment suivant, § 2).

3. Hérodote, II, 44, mentionne dans le temple d'*Hercule* à Tyr une colonne d'or et une autre en émeraude. Eupolémos (fr. 18 Müller), d'accord avec Ménandre, place la colonne d'or dans le temple de Jupiter et prétend qu'elle fut envoyée à Hiram (Σούρων) par Salomon. Théophraste chez Pline, XXXVII, 5, 19, place également la colonne d'émeraude dans le temple de Jupiter (Baal).

4. Correction de Niese. Les mss. ont καὶ ναοὺς, καὶ ναὸν, ναόν.

τῆς, πρῶτός τε τοῦ Ἡρακλέους ἔγερσιν ἐποιήσατο ἐν τῷ Περιτίῳ μηνί. Τοῖς τε Ἰτυκαίοις [1] ἐπεστρατεύσατο μὴ ἀποδιδοῦσι τοὺς φόρους, καὶ ὑποτάξας πάλιν αὐτῷ ἀνέστρεψεν.

lit les anciens temples et en éleva de nouveaux à Hercule et à Astarté; il célébra le premier le « Réveil d'Hercule » au mois Péritios [2]. Il fit aussi la guerre aux habitants d'Utique qui lui refusaient le tribut et les plaça de nouveau sous le joug.

§ 5. « Ἐπὶ τούτου ἦν Ἀβδήμονος παῖς νεώτερος, ὃς ἀεὶ ἐνίκα λύων τὰ προβλήματα, ἃ ἐπέτασσε Σολομὼν ὁ Ἱεροσολύμων βασιλεύς. »

« Sous lui vivait le fils puîné d'Abdémon [3], qui remportait toujours la victoire en résolvant les énigmes que proposait Salomon, roi de Jérusalem [4]. »

1. Belle conjecture de Gutschmid (les mss. ont Τιτυοῖς, Τιτυαίοις, Ἰυκέοις). Utique, en grec Ἰτύκη, était une colonie de Tyr en Afrique, fondée, dit-on, 287 ans avant Carthage.

2 Quatrième mois de l'année dans le calendrier macédonien. Il correspondait à peu près à janvier.

3. Ἀβδήμονος ne peut guère être qu'un génitif: cf. Diodore, XIX, 98, où Evagoras chasse de Salamine Ἀβδήμονα τὸν Τύριον. J. G. Müller traduit: « Abdémonos fils puîné (d'Abibaal, père d'Hirôm). »

4. Cette lutte de devinettes est mentionnée avec plus de détail dans le n° 18 (Dios). Les Pères de l'Église, les historiens byzantins, les *midraschim* tardifs, arabes ou juifs, n'ont fait que broder sur les textes de Josèphe. On peut se demander: 1° si le fait est authentique; 2° s'il a vraiment pu être mentionné dans un document officiel comme les sèches annales de Tyr, censément traduites par Ménandre. On doit écarter l'idée d'une interpolation juive, qui n'aurait pas manqué d'attribuer la victoire à Salomon; mais il est certain que la fantaisie des conteurs juifs s'était exercée librement sur les rapports (historiquement attestés) d'Hiram et de Salomon (voir p. ex. la Chronique et la correspondance forgée par Eupolémos, fr. 18 Müller); peut-être, s'inspirant du tournoi d'esprit que la Bible rapporte au sujet de Salomon et de la reine de Saba (I *Rois*, x, 1-3; cf. une anecdote semblable sur Samson, *Juges*, xiv, 14), avait-on imaginé une lutte analogue entre Salomon et Hiram, où, bien entendu, le roi juif avait le dessus; les historiens phéniciens auraient riposté à cette anecdote par une version qui flattait leur amour-propre national et c'est celle-ci qui aurait passé dans les ouvrages de Ménandre et de Dios.

DIOS

Historien d'époque inconnue, connu seulement par Josèphe. On l'a parfois identifié avec un Ælius Dios (?), auteur d'un ouvrage sur Alexandrie. On ne sait pas non plus exactement s'il vivait avant ou après Ménandre, l'ordre des citations des deux auteurs étant inverse dans les deux ouvrages de Josephe. Il avait écrit une *Histoire de Phénicie*. Fragments chez C. Müller, *Frag. hist. graec.*, IV, 397 suiv.

18. — Fr. 2 Didot chez Josèphe, *C. Apion*, I, 17, § 112-115 Niese (= *Ant. jud.*, VIII, 5, 3)[1].

§ 1. Ὅτι δ' οὐ λόγος ἐστὶν ὑπ' ἐμοῦ συγκείμενος ὁ περὶ τῶν παρὰ τοῖς Τυρίοις γραμμάτων, παραθήσομαι μάρτυρα Δῖον ἄνδρα περὶ τὴν Φοινικικὴν ἱστορίαν ἀκριβῆ γεγονέναι πεπιστευμένον. Οὗτος τοίνυν ἐν τοῖς περὶ Φοινίκων ἱστορίαις γράφει τὸν τρόπον τοῦτον·

Pour montrer que ce que j'ai raconté des annales tyriennes n'est pas dû à mon invention[2], j'invoquerai le témoignage de Dios, auteur d'une *Histoire de Phénicie* que l'on considère comme très exacte. Cet historien s'exprime en ces termes :

§ 2. « Ἀβιβάλου τελευτήσαντος ὁ υἱὸς αὐτοῦ Εἴρωμος ἐβασίλευσεν. Οὗτος τὰ πρὸς ἀνατολὰς μέρη τῆς πόλεως προσέχωσεν καὶ μεῖζον τὸ ἄστυ ἐποίησεν καὶ τοῦ Ὀλυμπίου Διὸς τὸ ἱερὸν καθ' ἑαυτὸ ὂν ἐν νήσῳ

« A la mort d'Abibaal, son fils Hirôm devint roi. Ce prince augmenta par des levées de terre la région orientale de la ville, agrandit la cité, rattacha à la ville, en comblant

1. Cf. aussi Théophile, *Ad Autol.*, III, 22 ; Eusèbe, *Chron.*, I, p. 215, Schöne ; et Syncelle, p. 343, Bonn.

2. Josèphe vient de dire : 1° que les annales de Tyr, rédigées et conservées avec grand soin, rapportaient l'édification du temple de Jérusalem cent quarante-trois ans et huit mois avant la fondation de Carthage ; 2° que les Tyriens avaient conservé une grande partie de la correspondance échangée entre Hiram et Salomon (il s'agit sans doute des lettres forgées par le juif Eupolémos ; cf. Eupolémos, fr. 18).

ἐγχώσας τὸν μεταξὺ τόπον συνῆψε τῇ πόλει καὶ χρυσοῖς ἀναθήμασιν ἐκόσμησεν, ἀναβὰς δὲ εἰς τὸν Λίβανον ὑλοτόμησεν πρὸς τὴν τῶν ἱερῶν κατασκευήν.

§ 3. « Τὸν δὲ τυραννοῦντα Ἱεροσολύμων Σολομῶνα πέμψαι φασὶ πρὸς τὸν Εἴρωμον αἰνίγματα καὶ παρ' αὐτοῦ λαβεῖν ἀξιοῦν, τὸν δὲ μὴ δυνηθέντα διακρῖναι τῷ λύσαντι χρήματα ἀποτίνειν. Ὁμολογήσαντα δὲ τὸν Εἴρωμον καὶ μὴ δυνηθέντα λῦσαι τὰ αἰνίγματα, πολλὰ τῶν χρημάτων εἰς τὸ ἐπιζήμιον ἀναλῶσαι. Εἶτα δι' Ἀβδήμονά τινα Τύριον ἄνδρα τά τε προτεθέντα λῦσαι, καὶ αὐτὸν ἄλλα προβαλεῖν, ἃ μὴ λύσαντα τὸν Σολομῶνα πολλὰ τῷ Εἰρώμῳ προσαποτῖσαι χρήματα. »

l'intervalle qui l'en séparait, le temple de Jupiter Olympien[1] jusque-là isolé dans son îlot, et orna ce temple d'offrandes en or; il monta aussi dans la montagne du Liban et y fit des coupes de bois pour la réfection des temples[2].

« On dit que le tyran de Jérusalem, Salomon, envoya des énigmes à Hirôm et le pria de lui en adresser en retour, en convenant que celui qui ne trouverait pas les réponses payerait de l'argent à l'autre. Hirôm accepta la proposition et n'ayant pas pu deviner les énigmes dut payer une forte amende. Ensuite, par le moyen d'un Tyrien nommé Abdémon, non seulement il devina les énigmes de Salomon mais il lui en adressa d'autres que celui-ci ne sut pas résoudre; Salomon dut en conséquence payer en outre de fortes sommes à Hirôm[3]. »

1. Cette expression, comme l'a fait remarquer M. Renan (*Mission de Phénicie*, p. 559), dénote un auteur postérieur à Antiochus Épiphane. L'îlot où était situé ce temple devait être situé au sud-ouest de l'île principale.

2. L'ensemble du paragraphe s'accorde avec le texte de Ménandre, mais Dios n'a pas copié celui-ci ; les deux auteurs ont puisé aux mêmes sources.

3. Ici encore les deux récits diffèrent : suivant Ménandre, c'est le fils d'Abdémon qui devine les énigmes; suivant Dios, c'est Abdémon lui-même. En outre, Ménandre ne parle pas des premiers succès de Salomon. On dirait presque que Dios a « contaminé » une version juive et une version tyrienne de l'anecdote.

MNASÉAS DE PATRAS

Ou de Patara, disciple d'Ératosthène (276-195 av. J.-C.), vécut probablement au IIe siècle avant J.-C. Polygraphe sans critique, il avait écrit une *Périégèse* (Europe, Asie, Libye) où il sacrifiait beaucoup au goût du merveilleux et à l' « evhémérisme ». Fragments chez C. Müller, *Frag. hist. graec.*, III, 149-158.

19. — Chez Josèphe, *C. Apion*, II, 9 (éd. Niese).

Rursumque tamquam piissimus deridet (*Apion templum Iudaeorum*) adjiciens fabulae suae Mnaseam [1]. Ait enim illum retulisse, dum bellum Iudaei contra Idumaeos [2] haberent longo quodam tempore, in aliqua civitate Idumaeorum, qui Dorii nominantur, quemdam eorum qui in ea Apollinem colebat venisse ad Iudaeos, cujus hominis nomen dicit Zabidon, deinde qui eis promisisset tra-

Apion continue, en jouant le dévot, à railler (le temple des Juifs) et ajoute à ses fables le témoignage de Mnaséas. Cet auteur raconte, à l'en croire, qu'il y a très longtemps, les Juifs et les Iduméens étant en guerre, dans une certaine ville des Iduméens appelée Dora [3], un homme attaché au culte d'Apollon vint trouver les Juifs : il s'appelait Zabid. Cet homme leur promit de leur

1. Les mss. ont **MNAFEAM**, que les premiers éditeurs ont corrigé en *inania facta*. La leçon *Mnaseam* est due à Niese. Cette conjecture paraît être autorisée par le texte de *C. Apion*, I, 23, § 216, qui énumère Μνασέας parmi les historiens grecs qui ont parlé des Juifs. Cf. aussi *Ant. jud.*, I, 3, 6, où Mnaséas est cité parmi les témoins du déluge.

2. Les mss. ont *Iudaeos*, *Iudaeorum*. La correction est due à Hudson.

3. Josèphe fait observer avec raison que Dora (à 8 milles au nord de Césarée) n'a jamais été située en Idumée : c'est une ville phénicienne. Le culte d'Apollon n'apparaît pas sur les monnaies de cette ville, mais peut y avoir été introduit par les Séleucides (Schürer, *Geschichte*, II, p. 15).

diturum se eis Apollinem deum Doriensium venturumque illum ad nostrum templum, si omnes abscederent; et credidisse omnem multitudinem Iudaeorum. Zabidon vero fecisse quoddam machinamentum ligneum et circumposuisse sibi, et in eo tres ordines infixisse lucernarum, et ita ambulasse ut procul stantibus appareret, quasi stellae per terram τὴν πορείαν ποιουμένων · τοὺς μὲν Ἰουδαίους ὑπὸ τοῦ παραδόξου τῆς θέας καταπεπληγμένους πόρρω μένοντας ἡσυχίαν ἄγειν, τὸν δὲ Ζάβιδον ἐπὶ πολλῆς ἡσυχίας εἰς τὸν ναὸν παρελθεῖν καὶ τὴν χρυσῆν ἀποσῦραι τοῦ κάνθωνος κεφαλήν — οὕτω γὰρ ἀστεϊζόμενος γέγραφεν — καὶ πάλιν εἰς Δῶρα τὸ τάχος ἀπελθεῖν.

livrer Apollon, le dieu de Dora, qui se rendrait lui-même à leur temple, à condition qu'ils s'éloigneraient tous de la ville. Toute la multitude des Juifs le crut sur parole. Cependant Zabid fabriqua une machine de bois dont il s'enveloppa et où il fixa trois rangs de lumières ; ainsi équipé, il se mit en marche, ayant de loin l'apparence d'une constellation qui voyagerait à travers la terre. Les Juifs, frappés de stupeur par ce spectacle étrange, restèrent à distance et se tinrent cois ; Zabid arriva tranquillement jusqu'à leur temple, enleva la tête d'or du baudet (c'est ainsi qu'il s'exprime en faisant le plaisant) et retourna promptement à Dora [1].

1. Nous retrouverons plus loin la fable du culte d'une tête d'âne par les Juifs ; répétée par Apollonios Molon ou Posidonios, Damocrite, Apion, Tacite, elle fut plus tard appliquée aux chrétiens (Tertullien, *Apol.*, 16 ; *Ad. nation.*, I, 11 ; Min. Felix, *Octav.*, 9). Cf. Roesch, *Caput asininum*, dans *Studien und Kritiken*, 1882, p. 523 sq. Le récit de Mnaséas, si c'est bien de lui qu'il s'agit, est le plus ancien témoignage de cette fable, et la mention de la ville de Dora semble indiquer qu'elle a pris naissance en Phénicie ou chez les Philistins ; peut-être y a-t-il dans ce récit un vague souvenir de la capture de l'arche par les Philistins (I *Samuel*, v-vi). Voir un autre mythe philistin chez Mnaséas, fr. 32. Pour la pratique d'évoquer ou de voler les dieux d'une ville ennemie, cf. Hérodote, VI, 83 ; Macrobe, III, 9, et autres textes commentés par Fustel de Coulanges, *Cité antique*, 6e éd., p. 179.

THÉOPHILE

Historien d'époque et de nationalité incertaines, antérieur à Alexandre Polyhistor (Ier siècle av. J.-C.), le même sans doute qui est mentionné par Josèphe (*C. Apion*, I, 23, § 216 Niese) parmi les « historiens grecs » qui ont parlé des Juifs.

20. — Fragment 19 d'Alexandre Polyhistor (*Frag. hist. graec.*, III, 228) chez Eusèbe, *Praep. ev.*, IX, 34 fin.

Θέοφιλος δέ φησι τὸν περισσεύσαντα χρυσὸν τὸν Σαλομῶνα τῷ Τυρίων βασιλεῖ πέμψαι · τὸν δὲ εἰκόνα τῆς θυγατρὸς ζῷον ὁλοσώματον κατασκευάσαι, καὶ ἔλυτρον τῷ ἀνδρίαντι τὸν χρυσοῦν κίονα περιθεῖναι.

Théophile raconte que Salomon envoya au roi de Tyr l'or qu'il avait en trop. Celui-ci fit faire une statue en pied de sa fille et plaça la statue dans la colonne d'or comme dans une gaine[1].

POLYBE

Historien, né à Mégalopolis (Arcadie) vers 210 avant J.-C., mort vers 128. Son ouvrage est connu sous le nom d'*Histoire générale*. Il comprenait quarante livres dont nous avons les cinq premiers; il nous reste d'importants fragments des autres livres.

21. — Polybe, XVI, fr. 39 Didot, chez Josèphe, *Ant. jud.*, XVI, 3, 3, § 135-136 Niese.

Μαρτυρεῖ τούτοις ἡμῶν τοῖς λόγοις Πολύβιος ὁ Μεγαλοπολίτης ἐν γὰρ

J'ai pour témoin de ce récit Polybe de Mégalopolis, qui, au

1. La colonne d'or placée dans le temple de Jupiter à Tyr (*supra*, n° 17) et qui, d'après Eupolémos (fr. 18 d'Alexandre Polyhistor), aurait elle-même été

τῇ ἑξκαιδεκάτῃ τῶν ἱστοριῶν αὐτοῦ φησιν οὕτως· « Ὁ δὲ τοῦ Πτολεμαίου στρατηγὸς Σκόπας ὁρμήσας εἰς τοὺς ἄνω τόπους κατεστρέψατο ἐν τῷ χειμῶνι τὸ τῶν Ἰουδαίων ἔθνος. » Λέγει δὲ ἐν τῇ αὐτῇ βίβλῳ, ὡς τοῦ Σκόπα νικηθέντος ὑπ᾽ Ἀντιόχου « τὴν μὲν Βαταναίαν καὶ Σαμάρειαν καὶ Ἄβιλα καὶ Γάδαρα παρέλαβεν Ἀντίοχος, μετ᾽ ὀλίγον δὲ προσεχώρησαν αὐτῷ καὶ τῶν Ἰουδαίων οἱ περὶ τὸ ἱερὸν τὸ προσαγορευόμενον Ἱεροσόλυμα κατοικοῦντες· ὑπὲρ οὗ καὶ πλείω λέγειν ἔχοντες, καὶ μάλιστα διὰ τὴν περὶ τὸ ἱερὸν ἐπιφάνειαν, εἰς ὕστερον καιρὸν ὑπερθησόμεθα τὴν διήγησιν. »

XVIe livre de ses *Histoires*, s'exprime ainsi : « Scopas, général de Ptolémée, s'étant jeté sur le haut pays, soumit pendant l'hiver le peuple juif. » Il ajoute, dans le même livre, qu'après avoir vaincu Scopas, « Antiochus reçut la soumission de la Batanée, de Samarie, d'Abila, de Gadara, et peu après celle des Juifs qui habitent les environs du temple appelé Jérusalem. Comme nous avons beaucoup à en dire, particulièrement à cause de la célébrité de ce temple, nous remettrons ce sujet à une autre occasion »[1].

offerte à Hiram par Salomon. On peut se demander si Théophile n'a pas utilisé Eupolémos et même s'il ne faut pas voir en lui un Juif ou un Samaritain hellénisé.

1. La guerre mentionnée dans ce fragment se place entre 205 et 198 avant J.-C. Antiochus III (le Grand) s'était conjuré avec Philippe de Macédoine contre le jeune roi d'Égypte Ptolémée Épiphane auquel il arracha la Cœ'é-Syrie. L'Étolien Scopas, général de Ptolémée, reconquit une partie de cette province (202? ou 199?), mais il fut vaincu par Antiochus à Panion (198), après quoi la Judée et le reste de la Cœlé-Syrie retombèrent définitivement au pouvoir des Syriens. Le chapitre de Josèphe (XII, 3, 3) relatif à ces événements paraît être extrait tout entier de Polybe; nous n'avons reproduit que les citations textuelles.

TIMOCHARÈS

Biographe d'Antiochus IV Épiphane (175-164 av. J.-C.) ou d'Antiochus VII Sidétès (138-128).

☙. — Fr. 21 d'Alexandre Polyhistor (*Frag. hist. graec.*, III, 228) cité d'après Polyhistor par Eusèbe, *Praep. ev.*, IX, 35 (p. 452 B Steph., 521 Dind.)

Τιμοχάρης δέ φησιν ἐν τοῖς Περὶ Ἀντίοχου τὰ Ἱεροσόλυμα τὴν μὲν περίμετρον ἔχειν σταδίους μ′· εἶναι δ' αὐτὴν δυσάλωτον, πάντοθεν ἀπορρῶξ περικλειομένην φάραγξιν. Ὅλην δὲ τὴν πόλιν ὕδατι καταρρεῖσθαι, ὥστε καὶ τοὺς κήπους ἐκ τῶν ἀπορρεόντων ὑδάτων ἐκ τῆς πόλεως ἄρδεσθαι. Τὴν δὲ μεταξὺ ἀπὸ τῆς πόλεως ἄχρι τεσσαράκοντα σταδίων ἄνυδρον εἶναι· ἀπὸ δὲ τῶν μ′ σταδίων πάλιν κάθυδρον ὑπάρχειν.

Timocharès dit dans son *Histoire d'Antiochus*[1] que Jérusalem a un périmètre de 40 stades[2] et qu'elle est difficile à prendre parce qu'elle est entourée de tous côtés de vallées abruptes. Toute la ville abonde en eaux courantes, et les eaux qui en découlent servent également à arroser les jardins des faubourgs. Autour de la ville dans un rayon de 40 stades le pays manque d'eau; au delà l'eau se retrouve.

1. Antiochus Épiphane ou Antiochus Sidétès.

2. Josèphe (*Bell. jud.*, V, 4, 2) ne compte que 33 stades, et au numéro suivant nous verrons une évaluation à 27 stades. Les 50 stades de Pseudo-Hécatée d'Abdère (*C. Apion*, I, 22) paraissent une exagération. 1 stade attique 177 mètres.

XÉNOPHON LE TOPOGRAPHE (?)

Auteur d'époque inconnue, cité par Alexandre Polyhistor (Ier siècle av. J.-C.). On l'a identifié avec Xénophon de Lampsaque, auteur d'un Périple fabuleux cité par Pline.

23. — Fr. 22 d'Alexandre Polyhistor (*Frag. hist. graec.*, III, 228-9) cité d'après Polyhistor par Eusèbe, *Praep. ev.*, IX, 36.

Ὁ δὲ τῆς Συρίας σχοινομέτρησιν γράψας ἐν τῇ πρώτῃ φησὶ κεῖσθαι Ἱεροσόλυμα ἐπὶ μετεώρου τε καὶ τραχέος τόπου· ᾠκοδομῆσθαι δέ τινα μὲν μέρη τοῦ τείχους ἀπὸ λίθου ξεστοῦ, τὰ δὲ πλείονα ἀπὸ χάλικος· καὶ ἔχειν μὲν περίμετρον τὴν πόλιν σταδίων κζ'· ὑπάρχειν δὲ καὶ πηγὴν ἐν τῷ χωρίῳ ὕδωρ δαψιλὲς ἀναβλύζουσαν.

L'auteur de la *Description* (ou *Triangulation*) *de la Syrie*[1] dit, au livre Ier de son ouvrage, que Jérusalem est située sur une colline haute et escarpée. Une fraction de l'enceinte est bâtie en pierre taillée, mais la plus grande partie est en cailloutis. La ville a un périmètre de 27 stades. Elle renferme une source d'eau qui jaillit en abondance[2].

1. L'auteur n'est pas désigné ici, mais on l'a identifié non sans vraisemblance avec le Xenophon cité ailleurs par Polyhistor (fr. 99 = Étienne de Bzyance, v. Ὡρωπός), ἐν ταῖς Ἀναμετρήσεσι τῶν ὄρων de la Syrie.

2. Peut-être la source de Siloam.

MÉLÉAGRE DE GADARA

Poète érotique né à Gadara (Cœlé-Syrie) et établi à Tyr, vivait à la fin du IIe siècle avant J.-C. et au commencement du Ier. Auteur de 130 épigrammes conservées dans l'*Anthologie*, dont on lui doit la première édition.

24. — *Anthologie Palatine*, V, 160 (= Méléagre, ép. 83).

Δημὼ λευκοπάρειε, σὲ μέν τις ἔχων ὑπόχρωτα
τέρπεται · ἃ δ' ἐν ἐμοὶ νῦν στενάχει κραδία.
Εἰ δέ σε σαββατικὸς κατέχει πόθος, οὐ μέγα θαῦμα ·
ἔστι καὶ ἐν ψυχροῖς σάββασι θερμὸς Ἔρως.

Démo, fille aux joues de lis, un autre jouit maintenant de tes charmes ; dans ma poitrine mon cœur gémit. Ah ! si une passion sabbatique te possède, pourquoi s'en étonner ? Même dans les froids sabbats l'amour est de flamme [1].

1. Cp. Rutilius Namatianus, *Itin.*, I, 389 : *cui frigida sabbata cordi, Sed cor frigidius relligione sua est.* C'est évidemment l'amant de Démo, et non Démo elle-même, qui appartenait à la religion juive. Le nom de cette maîtresse reparaît plusieurs fois dans les poèmes de Méléagre (V, 172, 173, 197).

POSIDONIOS D'APAMÉE

Né à Apamée en Syrie vers 135 avant J.-C., établi plus tard à Rhodes, mort vers 51. Philosophe stoïcien, historien et savant remarquable. Son principal ouvrage historique était une continuation de l'*Histoire* de Polybe, allant au moins jusqu'à l'an 86. Les fragments chez C. Müller, *Frag. hist. graec.*, III, 245-296.

25. — Fragment 14 Müller, d'après Diodore de Sicile, XXXIV, fr. 1 (extraits de Photius, p. 524 suiv.) [1].

§ 1. Ἀντίοχος ὁ βασιλεὺς ἐπολιόρκει τὰ Ἱεροσόλυμα, οἱ δὲ Ἰουδαῖοι μέχρι μέν τινος ἀντέσχον, ἐξαναλωθέντων δὲ τῶν ἐπιτηδείων ἁπάντων, ἠναγκάσθησαν περὶ διαλύσεως διαπρεσβεύσασθαι. Οἱ δὲ πλείους αὐτῷ τῶν φίλων συνεδούλευον κατὰ κράτος αἱρήσειν τὴν πόλιν καὶ τὸ γένος ἄρδην ἀνελεῖν τῶν Ἰουδαίων· μόνους γὰρ ἁπάντων ἐθνῶν ἀκοινωνήτους εἶναι τῆς πρὸς ἄλλο ἔθνος ἐπιμιξίας καὶ πολεμίους ὑπολαμβάνειν πάντας.

Le roi Antiochus assiégeait Jérusalem [2]; les Juifs résistèrent, jusqu'à ce que, tous les vivres épuisés, ils furent contraints d'envoyer des parlementaires pour traiter de la paix. La plupart des amis d'Antiochus étaient d'avis qu'il fallait s'emparer de la ville de vive force, et anéantir complètement la race juive : car seule de toutes les nations, elle refusait d'avoir aucun rapport de société avec les autres peuples, et les considérait tous comme des ennemis [3].

1. Quoique Posidonios ne soit pas mentionné dans ce passage, nous n'hésitons pas à croire, avec C. Müller, que Diodore n'a fait ici, comme dans un fragment voisin (XXXIV, 2 = fr. 15 Posidon.), que reproduire l'historien syrien. On verra, d'ailleurs, par le n° 27 B, que c'est dans les écrits « de Posidonios et d'Apollonios Molon » qu'Apion avait puisé son histoire de l'adoration de l'âne dans le sanctuaire de Jérusalem (*C. Apion*, II, 7),

2. Il s'agit du siège de Jérusalem par Antiochus VII Sidétès, la première année du règne de Jean Hyrcan (135-134 av. J.-C.) La capitulation de la ville est placée par Eusèbe en 130-129 av. J.-C. Pour les détails du siège, voir Josèphe, *Ant. jud.*, XIII, 8, 3-4.

3. Nous avons déjà vu ce reproche de « misanthropie » et de « misoxénie »

§ 2. Ἀπεδείκνυον δὲ καὶ τοὺς προγόνους αὐτῶν ὡς ἀσεβεῖς καὶ μισουμένους ὑπὸ τῶν θεῶν ἐξ ἁπάσης τῆς Αἰγύπτου πεφυγαδευμένους. Τοὺς γὰρ ἀλφοὺς ἢ λέπρας ἔχοντας ἐν τοῖς σώμασι καθαρμοῦ χάριν ὡς ἐναγεῖς συναθροισθέντας ὑπερορίους ἐκβεβλῆσθαι, τοὺς δὲ ἐξορισθέντας καταλαβέσθαι μὲν τοὺς περὶ τὰ Ἱεροσόλυμα τόπους, συστησαμένους δὲ τὸ τῶν Ἰουδαίων ἔθνος παραδόσιμον ποιῆσαι τὸ μῖσος τὸ πρὸς τοὺς ἀνθρώπους· διὰ τοῦτο δὲ καὶ νόμιμα παντελῶς ἐξηλλαγμένα καταδεῖξαι, τὸ μηδενὶ ἀλλοεθνεῖ[2] τραπέζης κοινωνεῖν μηδ' εὐτὸ παράπαν.

Ils lui représentaient que les ancêtres mêmes des Juifs, hommes impies et haïs des dieux, avaient été chassés de l'Égypte entière. Couverts de lèpre et de dartres, ils avaient été, comme des êtres maudits, rassemblés et jetés hors des frontières afin de purifier la contrée [1]. Puis, une fois bannis, ils s'étaient emparés du territoire de Jérusalem, avaient formé le peuple juif et avaient perpétué chez eux la haine des hommes. C'est pourquoi ils avaient institué des lois toutes spéciales, comme de ne jamais s'asseoir à table avec un étranger et de ne montrer aucune bienveillance pour eux.

§ 3. Ὑπέμνησαν δὲ αὐτὸν καὶ περὶ τοῦ προγενομένου μίσους τοῖς προγόνοις πρὸς τοῦτο τὸ ἔθνος. Ἀντίοχος γὰρ ὁ προσαγορευθεὶς Ἐπιφανὴς, καταπολεμήσας τοὺς Ἰουδαίους, εἰσῆλθεν εἰς τὸν ἄδυτον τοῦ θεοῦ σηκὸν, οὗ νόμιμον εἰσιέναι μόνον τὸν ἱερέα· εὑρὼν δὲ ἐν αὐτῷ λίθινον ἄγαλμα ἀνδρὸς βαθυπώ-

Les amis du roi lui rappelaient aussi l'antique aversion de ses aïeux pour cette race. En effet, Antiochus, surnommé Épiphane, après avoir vaincu les Juifs [3], avait pénétré dans le sanctuaire de leur dieu, sanctuaire inaccessible où le grand

formulé par Hécatée d'Abdère (*supra*, p. 17) et par Manéthon (p. 30). Un peu plus loin Posidonios insistera sur la répugnance des Juifs à s'asseoir à la table d'un gentil.

1. C'est la version de Manéthon, *supra*, n° 11.

2. Les éditions ont ἄλλῳ ἔθνει, que nous avons corrigé.

3. En réalité, comme le rappelle Josèphe (*C. Apion*, II, 7), Antiochus Epiphane n'avait pas « vaincu » les Juifs, mais il pilla le temple par besoin

γωνος καθήμενον ἐπ' ὄνου, μετὰ χεῖρας ἔχον βίβλιον, τοῦτο μὲν ὑπέλαβε Μωϋσέως εἶναι τοῦ κτίσαντος τὰ Ἱεροσόλυμα καὶ συστησαμένου τὸ ἔθνος, πρὸς δὲ τούτοις νομοθετήσαντος τὰ μισάνθρωπα καὶ παράνομα ἔθη τοῖς Ἰουδαίοις· αὐτὸς δὲ στυγήσας τὴν μισανθρωπίαν πάντων ἐθνῶν, ἐφιλοτιμήθη καταλῦσαι τὰ νόμιμα. Διὸ τῷ ἀγάλματι τοῦ κτίστου καὶ τῷ ὑπαίθρῳ βωμῷ τοῦ θεοῦ μεγάλην ὖν θύσας, τό τε αἷμα προσέχεεν αὐτοῖς, καὶ τὰ κρέα σκευάσας, προσέταξε τῷ μὲν ἀπὸ τούτων ζωμῷ τὰς ἱερὰς αὐτῶν βίβλους καὶ περιεχούσας τὰ μισόξενα νόμιμα καταρρᾶναι, τὸν δὲ ἀθάνατον λεγόμενον παρ' αὐτοῖς λύχνον καὶ καίομενον ἀδιαλείπτως ἐν τῷ ναῷ κατασβέσαι, τῶν τε κρεῶν ἀναγκάσας προσενέγκασθαι τὸν ἀρχιερέα καὶ τοὺς ἄλλους Ἰουδαίους.

prêtre seul pouvait entrer. Il y trouva la statue en pierre d'un homme à longue barbe, monté sur un âne, tenant un livre dans les mains : il pensa que cette statue représentait Moïse, le fondateur de Jérusalem et l'organisateur du peuple juif, celui qui leur avait imposé des lois contraires à l'humanité et à la justice. Antiochus, blessé lui-même de cette haine contre les autres peuples, se fit un point d'honneur d'abolir les institutions juives. C'est pourquoi, devant la statue du fondateur et sur l'autel découvert de leur dieu, il sacrifia une énorme truie et y répandit le sang de la bête ; puis, ayant fait apprêter la viande, avec la graisse qu'il avait recueillie il ordonna de maculer les livres saints qui étaient remplis de ces prescriptions contraires à l'hospitalité, il fit éteindre la lampe dite éternelle qui brûle continuellement dans le temple, et, enfin, il força le grand prêtre et les autres Juifs à manger les chairs de la victime [1].

d'argent. Josèphe invoque sur ce point les témoignages de « Polybe, Strabon, Nicolas de Damas, Timagène, Castor et Apollodore ».

1. Le sacrifice païen dans le temple de Jérusalem, sur l'autel appelé l' « abo-

§ 4. Ταῦτα δὴ διεξιόντες οἱ φίλοι τὸν Ἀντίοχον παρεκάλουν μάλιστα μὲν ἄρδην ἀνελεῖν τὸ ἔθνος, εἰ δὲ μή, καταλῦσαι τὰ νόμιμα καὶ συναναγκάσαι τὰς ἀγωγὰς μεταθέσθαι. Ὁ δὲ βασιλεὺς μεγαλόψυχος ὢν καὶ τὸ ἦθος ἥμερος, λαβὼν ὁμήρους, ἀπέλυσε τῶν ἐγκλημάτων τοὺς Ἰουδαίους, φόρους τε τοὺς ὀφειλομένους πραξάμενος καὶ τὰ τείχη περιελὼν τῶν Ἱεροσολύμων.

C'est par ces paroles que les amis d'Antiochus l'engageaient vivement à anéantir complètement le peuple juif, ou, du moins, à détruire ses institutions et à le forcer de changer sa manière de vivre. Mais le roi, plein de magnanimité et de mansuétude, se contenta de prendre des otages et acquitta les Juifs des accusations portées contre eux, après avoir exigé le tribut qu'ils lui devaient et abattu les murs de Jérusalem [1].

mination de la désolation », eut lieu, suivant I *Macch.*, 1, 61, le 25 kislev 145 Sél. = décembre 168. L'immolation du porc est mentionnée par Josèphe, *Ant. jud.*, XII, 5, 4, § 253 Niese et XIII, 8, 2, § 243 (ce dernier passage rappelle beaucoup par les expressions le fragment de Posidonios). Notre fragment est le premier texte païen connu qui fasse allusion à la répugnance des Juifs pour l'espèce porcine. Quant au culte de l'âne, voyez plus haut la note sur le n° 19.

1. Porphyre chez Eusèbe, I, p. 255, éd. Schöne, confirme la destruction des murs de Jérusalem, ainsi que Josèphe. *loc. cit.* — Pour compléter l'opinion de Posidonios sur les Juifs, voir ci-après les fragments d'Apollonios Molon, de Strabon et de Cléomède.

APOLLONIOS MOLON

Ou plutôt Apollonios, fils de Molon, célèbre rhéteur, né à Alabanda en Carie, mais établi à Rhodes, où Cicéron suivit ses leçons. Il florissait dans le premier quart du 1er siècle avant J.-C. Outre ses discours et ses ouvrages de rhétorique, il avait composé un livre spécial contre les Juifs, le plus ancien pamphlet de ce genre dont le souvenir se soit conservé. Il n'en reste qu'un petit nombre de fragments qui n'ont jamais été réunis.

26. — Fr. 5 d'Alexandre Polyhistor (*Frag. hist. graec.*, III, 213) chez Eusèbe, *Praep. evang.*, IX, 19.

§ 1. Ὁ δὲ τὴν συσκευὴν τὴν κατὰ Ἰουδαίων γράψας Μόλων, κατὰ τὸν κατακλυσμόν φησιν ἀπὸ τῆς Ἀρμενίας ἀπελθεῖν τὸν περιλειφθέντα ἄνθρωπον μετὰ τῶν υἱῶν, ἐκ τῶν ἰδίων ἐξελαυνόμενον ὑπὸ τῶν ἐγχωρίων· διανύσαντα δὲ τὴν μεταξὺ χώραν ἐλθεῖν εἰς τὴν ὀρεινὴν τῆς Συρίας οὖσαν ἔρημον.

L'auteur de la diatribe contre les Juifs, Molon, raconte qu'après le déluge, l'homme qui avait survécu au cataclysme partit d'Arménie avec ses fils, chassé de ses possessions par les indigènes[1]. Après avoir traversé les contrées intermédiaires il parvint dans la région montagneuse de la Syrie, qui était déserte.

§ 2. Μετὰ δὲ τρεῖς γενεὰς Ἀβραὰμ γένεσθαι, ὃν δὴ μεθερμηνεύεσθαι Πατρὸς φίλον, ὃν δὴ σοφὸν γενόμενον

Trois générations plus tard[2] vécut Abraham, dont le nom signifie « ami du père »[3]. Ce

1. Ceci semble une pure invention. Molon n'a pas remarqué, d'ailleurs, la contradiction ridicule qu'implique cette phrase.

2. La Bible fait d'Abraham le dixième descendant de Sem et le onzième de Noé (*Genèse*, XI). Les *Chroniques* ne comptent que huit générations entre Sem et Abraham.

3. D'après la *Genèse* (XVII, 5) le nom Abraham signifierait « père de beaucoup de nations »; ce n'est sans doute qu'une variante phonétique de Abram « père élevé ». M. Israël Lévi veut bien me faire remarquer que l'étymologie indiquée par Molon paraît s'expliquer par l'araméen, où la racine רחם signifie « aimer. »

τὴν ἐρημίαν μεταδιώκειν · λαβόντα δὲ δύο γυναῖκας, τὴν μὲν ἐντοπίαν συγγενῆ, τὴν δὲ Αἰγυπτίαν θεράπαιναν, ἐκ μὲν τῆς Αἰγυπτίας γεννῆσαι υἱοὺς ιδ', οὓς δὴ εἰς Ἀραβίαν ἀπαλλαγέντας διελέσθαι τὴν χώραν, καὶ πρώτους βασιλεῦσαι τῶν ἐγχωρίων · ὅθεν ἕως καθ' ἡμᾶς δώδεκα εἶναι βασιλεῖς Ἀράβων ὁμωνύμους ἐκείνοις. Ἐκ δὲ τῆς γαμετῆς υἱὸν αὐτῷ γενέσθαι ἕνα, ὃν Ἑλληνιστὶ Γέλωτα ὀνομασθῆναι.

personnage, distingué par la sagesse, parcourut le désert. Il prit deux femmes, l'une indigène et de sa parenté, l'autre qui était une esclave égyptienne [1]. L'Égyptienne lui donna douze fils, qui émigrèrent en Arabie et se partagèrent le pays ; ils furent les premiers rois des habitants de cette contrée, d'où vient que jusqu'à nos jours les Arabes ont douze rois qui portent les mêmes noms que ces fils d'Abraham [2]. De sa femme légitime, Abraham eut un fils, dont le nom, traduit en grec, signifie *Guélôs* (« Rire ») [3].

§ 3. Καὶ τὸν μὲν Ἀβραὰμ γήρᾳ τελευτῆσαι · Γέλωτος δὲ καὶ γυναικὸς ἐγχωρίου υἱοὺς ἕνδεκα γενέσθαι, καὶ δωδέκατον Ἰωσὴφ, καὶ ἀπὸ τούτου τρίτον Μωσῆν.

Abraham mourut de vieillesse. Guélôs eut d'une femme indigène onze fils, et un douzième nommé Joseph [4], dont le troisième descendant [5] fut Moïse [6].

1. Agar. Cf. *Gen.*, xvi, 1 suiv.

2. L'auteur saute ici une génération. Ce n'est pas Abraham, mais Ismaël qui, d'après la Bible (*Gen.* xxv ; I *Chron.*, i, 29 s.), eut douze fils, rois d'autant de tribus (arabes).

3. En hébreu Isaac signifie « il rit » ; la Bible explique l'origine de ce nom de plusieurs manières. Cf. *Gen.*, xvii, 17 ; xviii, 12 ; xxi, 6. Il est probable, comme l'a indiqué M. Renan, que Isaac est un nom théophore abrégé : « Dieu rit ».

4. Ici encore l'auteur saute une génération et confond Isaac avec Jacob.

5. On sait que, d'après la Bible, Moïse descendait de Lévi et non de Joseph. Moïse était, d'ailleurs, l'arrière-petit-fils de Lévi, et non son petit-fils (I *Chron.*, vi).

6. Les renseignements contenus dans ce fragment n'ont aucune valeur originale ; ils dérivent de la Bible et les divergences s'expliquent par une lecture superficielle.

APOLLONIOS MOLON

Ou plutôt Apollonios, fils de Molon, célèbre rhéteur, né à Alabanda en Carie, mais établi à Rhodes, où Cicéron suivit ses leçons. Il florissait dans le premier quart du 1er siècle avant J.-C. Outre ses discours et ses ouvrages de rhétorique, il avait composé un livre spécial contre les Juifs, le plus ancien pamphlet de ce genre dont le souvenir se soit conservé. Il n'en reste qu'un petit nombre de fragments qui n'ont jamais été réunis.

26. — Fr. 5 d'Alexandre Polyhistor (*Frag. hist. graec.*, III, 213) chez Eusèbe, *Praep. evang.*, IX, 19.

§ 1. Ὁ δὲ τὴν συσκευὴν τὴν κατὰ Ἰουδαίων γράψας Μόλων, κατὰ τὸν κατακλυσμόν φησιν ἀπὸ τῆς Ἀρμενίας ἀπελθεῖν τὸν περιλειφθέντα ἄνθρωπον μετὰ τῶν υἱῶν, ἐκ τῶν ἰδίων ἐξελαυνόμενον ὑπὸ τῶν ἐγχωρίων· διανύσαντα δὲ τὴν μεταξὺ χώραν ἐλθεῖν εἰς τὴν ὀρεινὴν τῆς Συρίας οὖσαν ἔρημον.

L'auteur de la diatribe contre les Juifs, Molon, raconte qu'après le déluge, l'homme qui avait survécu au cataclysme partit d'Arménie avec ses fils, chassé de ses possessions par les indigènes[1]. Après avoir traversé les contrées intermédiaires il parvint dans la région montagneuse de la Syrie, qui était déserte.

§ 2. Μετὰ δὲ τρεῖς γενεὰς Ἀβραὰμ γένεσθαι, ὃν δὴ μεθερμηνεύεσθαι Πατρὸς φίλον, ὃν δὴ σοφὸν γενόμενον

Trois générations plus tard[2] vécut Abraham, dont le nom signifie « ami du père »[3]. Ce

1. Ceci semble une pure invention. Molon n'a pas remarqué, d'ailleurs, la contradiction ridicule qu'implique cette phrase.

2. La Bible fait d'Abraham le dixième descendant de Sem et le onzième de Noé (*Genèse*, XI). Les *Chroniques* ne comptent que huit générations entre Sem et Abraham.

3. D'après la *Genèse* (XVII, 5) le nom Abraham signifierait « père de beaucoup de nations »; ce n'est sans doute qu'une variante phonétique de Abram « père élevé ». M. Israël Lévi veut bien me faire remarquer que l'étymologie indiquée par Molon paraît s'expliquer par l'araméen, où la racine רחם signifie « aimer. »

τὴν ἐρημίαν μεταδιώκειν · λαβόντα δὲ δύο γυναῖκας, τὴν μὲν ἐντοπίαν συγγενῆ, τὴν δὲ Αἰγυπτίαν θεράπαιναν, ἐκ μὲν τῆς Αἰγυπτίας γεννῆσαι υἱοὺς ιβ', οὓς δὴ εἰς Ἀραβίαν ἀπαλλαγέντας διελέσθαι τὴν χώραν, καὶ πρώτους βασιλεῦσαι τῶν ἐγχωρίων · ὅθεν ἕως καθ' ἡμᾶς δώδεκα εἶναι βασιλεῖς Ἀράβων ὁμωνύμους ἐκείνοις. Ἐκ δὲ τῆς γαμετῆς υἱὸν αὐτῷ γενέσθαι ἕνα, ὃν Ἑλληνιστὶ Γέλωτα ὀνομασθῆναι.

personnage, distingué par la sagesse, parcourut le désert. Il prit deux femmes, l'une indigène et de sa parenté, l'autre qui était une esclave égyptienne [1]. L'Égyptienne lui donna douze fils, qui émigrèrent en Arabie et se partagèrent le pays ; ils furent les premiers rois des habitants de cette contrée, d'où vient que jusqu'à nos jours les Arabes ont douze rois qui portent les mêmes noms que ces fils d'Abraham [2]. De sa femme légitime, Abraham eut un fils, dont le nom, traduit en grec, signifie *Guélôs* (« Rire ») [3].

§ 3. Καὶ τὸν μὲν Ἀβραὰμ γήρᾳ τελευτῆσαι · Γέλωτος δὲ καὶ γυναικὸς ἐγχωρίου υἱοὺς ἕνδεκα γενέσθαι, καὶ δωδέκατον Ἰωσὴφ, καὶ ἀπὸ τούτου τρίτον Μωσῆν.

Abraham mourut de vieillesse. Guélôs eut d'une femme indigène onze fils, et un douzième nommé Joseph [4], dont le troisième descendant [5] fut Moïse [6].

1. Agar. Cf. *Gen.*, XVI, 1 suiv.

2. L'auteur saute ici une génération. Ce n'est pas Abraham, mais Ismaël qui, d'après la Bible (*Gen.* XXV ; I *Chron.*, I, 29 s.), eut douze fils, rois d'autant de tribus (arabes).

3. En hébreu Isaac signifie « il rit » ; la Bible explique l'origine de ce nom de plusieurs manières. Cf. *Gen.*, XVII, 17 ; XVIII, 12 ; XXI, 6. Il est probable, comme l'a indiqué M. Renan, que Isaac est un nom théophore abrégé : « Dieu rit ».

4. Ici encore l'auteur saute une génération et confond Isaac avec Jacob.

5. On sait que, d'après la Bible, Moïse descendait de Lévi et non de Joseph. Moïse était, d'ailleurs, l'arrière-petit-fils de Lévi, et non son petit-fils (I *Chron.*, VI).

6. Les renseignements contenus dans ce fragment n'ont aucune valeur originale ; ils dérivent de la Bible et les divergences s'expliquent par une lecture superficielle.

27. — Nous réunissons sous ce numéro les divers passages du *Contre Apion*, de Josèphe, où les opinions d'Apollonios Molon sont rapportées.

A. *Contre Apion*, II, 5, § 16 Niese.

Μανεθὼς μὲν κατὰ τὴν Τεθμώσιος βασιλείαν ἀπαλλαγῆναί φησιν ἐξ Αἰγύπτου τοὺς Ἰουδαίους πρὸ ἐτῶν τριακοσίων ἐνενηκοντατριῶν τῆς εἰς Ἄργος Δαναοῦ φυγῆς, Λυσίμαχος δὲ κατὰ Βόκχοριν τὸν βασιλέα, τουτέστι πρὸ ἐτῶν χιλίων ἑπτακοσίων, Μόλων δὲ καὶ ἄλλοι τινὲς ὡς αὐτοῖς ἔδοξεν.

Manéthon place la sortie des Juifs d'Égypte sous le règne de Tethmosis, 393 ans avant la fuite de Danaos à Argos ; Lysimaque sous le roi Bocchoris, c'est-à-dire il y a 1700 ans[1] ; Molon et d'autres à la date qu'il leur a plu.

B. *Ibid.*, II, 7, § 79.

Admiror autem etiam eos, qui ei (sc. *Apioni*) huiusmodi fomitem praebuerunt, id est Posidonium et Apollonium Molonis, quoniam accusant quidem nos, quare nos eosdem deos cum aliis non colimus, mentientes autem pariter et de nostro templo blasphemias componentes incongruas non se putant impie agere...

J'admire l'impudence des auteurs qui ont fourni (à Apion) la matière de ses accusations, je veux parler de Posidonios et d'Apollonios, fils de Molon. D'une part, ils nous font un crime de ne pas adorer les mêmes dieux que les autres peuples, d'autre part, ils ne croient pas se montrer impies en mentant à qui mieux mieux et en forgeant au sujet de notre temple des calomnies ineptes.

1. On ne voit pas très bien si ces 1700 ans doivent être comptés à partir de Lysimaque ou de Josèphe. Bœckh voulait supprimer χιλίων pour mettre Lysimaque d'accord avec Apion, mais il est probable qu'ils ne font pas allusion au même Bocchoris. Cf. C. Müller, *Frag. hist. graec.*, III, 335.

C. *Ibid.*, II, 14, § 145.

Ἀπολλώνιος ὁ Μόλων καὶ Λυσίμαχος καί τινες ἄλλοι τὰ μὲν ὑπ' ἀγνοίας, τὸ πλεῖστον δὲ κατὰ δυσμένειαν, περί τε τοῦ νομοθετήσαντος ἡμῖν Μωσέως καὶ περὶ τῶν νόμων πεποίηνται λόγους οὔτε δικαίους οὔτε ἀληθεῖς, τὸν μὲν ὡς γόητα καὶ ἀπατεῶνα διαβάλλοντες, τοὺς νόμους δὲ κακίας ἡμῖν καὶ οὐδεμιᾶς ἀρετῆς φάσκοντες εἶναι διδασκάλους.

Apollonios Molon, Lysimaque et quelques auteurs ont, en partie par ignorance, mais surtout par malveillance, émis au sujet de notre législateur Moïse et de ses lois des assertions aussi dépourvues de vérité que de justice, accusant faussement Moïse d'avoir été un charlatan et un imposteur, et nos lois de ne nous enseigner que le vice et aucune vertu.

D. *Ibid.*, II, 14, § 148.

Τὴν κατηγορίαν ὁ Ἀπολλώνιος οὐχ ἀθρόαν ὥσπερ ὁ Ἀπίων ἔταξεν, ἀλλὰ σποράδην, καὶ δὴ [ἡμᾶς?][1] ποτὲ μὲν ὡς ἀθέους καὶ μισανθρώπους λοιδορεῖ, ποτὲ δ' αὖ δειλίαν ἡμῖν ὀνειδίζει καὶ τοὔμπαλιν ἔστιν ὅπου τόλμαν κατηγορεῖ καὶ ἀπονοίαν. Λέγει δὲ καὶ ἀφυεστάτους εἶναι τῶν βαρβάρων καὶ διὰ τοῦτο μηδὲν εἰς τὸν βίον εὕρημα συμβεβλῆσθαι μόνους.

Apollonios n'a pas ramassé son réquisitoire en un seul bloc comme Apion, mais l'a dispersé à travers tout son ouvrage; tantôt il nous injurie comme athées et misanthropes, tantôt il nous reproche la lâcheté, et puis, au contraire, il nous accuse quelquefois de témérité et de démence. Il dit aussi que nous sommes les plus ineptes de tous les barbares et que c'est pourquoi, seuls de tous les peuples, nous n'avons fait aucune invention utile à la vie.

1. Le manuscrit porte καὶ δὴ εἴπας. Les premiers éditeurs ont corrigé ainsi : καὶ διὰ πάσ[ης τῆς συγγραφῆς]. Niese propose ingénieusement καὶ δὴ εἴπας ποτὲ μὲν [δεισιδαιμονεστάτους πάντων ἄλλοτε] ὡς ἀθέους, etc.

E. *Ibid.*, II, 33, § 236.

Εἶτα Λυσίμαχοι καὶ Μόλωνες καὶ τοιοῦτοί τινες ἄλλοι συγγραφεῖς, ἀδόκιμοι σοφισταί, μειρακίων ἀπατεῶνες, ὡς πάνυ ἡμᾶς φαυλοτάτους ἀνθρώπων λοιδοροῦσιν.

Ensuite, les Lysimaque, les Molon et d'autres écrivains du même acabit, sophistes sans vergogne, imposteurs de la jeunesse, nous insultent comme si nous étions les derniers des hommes.

F. *Ibid.*, II, 36, § 258.

Ὁ Μόλων Ἀπολλώνιος ἡμῶν κατηγόρησεν, ὅτι μὴ παραδεχόμεθα τοὺς ἄλλαις προσκατειλημμένους δόξαις περὶ θεοῦ, μηδὲ κοινωνεῖν ἐθέλομεν τοῖς καθ' ἑτέραν συνήθειαν βίου ζῆν προαιρουμένοις.

Apollonios Molon nous fait un crime de ne pas recevoir parmi nous les hommes qui ont conçu d'autres opinions au sujet de la divinité et de ne vouloir entretenir aucun commerce avec ceux qui ont adopté un genre de vie différent du nôtre[1].

1. En résumé, on trouvait, dans le pamphlet d'Apollonios Molon contre les Juifs, la plupart des reproches déjà signalés chez les écrivains antérieurs : athéisme (B, D; cf. Manéthon, *supra*, p. 30); haine de l'étranger et intolérance (D,F; Hécatée, p. 17; Manéthon, p. 30); superstitions ridicules (B; cf. *supra*, Posidonios, n° 25). Comme éléments nouveaux on ne relève guère que des reproches vagues et contradictoires : immoralité des lois (C), lâcheté, témérité, ineptie et inutilité (D).

ALEXANDRE POLYHISTOR

Grammairien natif de Milet. Fait prisonnier (pendant la guerre mithridatique?) et amené à Rome, il devint citoyen par Sylla. Il écrivait encore en 40 avant J.-C. Ses principaux ouvrages étaient une longue série de monographies historico-géographiques sur divers pays, qui paraissent avoir été de simples compilations, faites sans critique, mais avec l'indication scrupuleuse des sources. L'un de ces traités, concernant les Juifs, a été utilisé par Josèphe(?), Clément d'Alexandrie et Eusèbe, qui nous en ont transmis de nombreux fragments. Ces fragments sont extraits d'historiens gréco-juifs (Eupolémos, Démétrios, Artapanos, Aristéas) ou samaritains (Cléodème-Malchos), de poètes juifs (Philon, Ézéchiel) ou samaritains (Théodotos), enfin d'auteurs grecs, Théophile, Timocharès, Xénophon (?) le topographe et Apollonios Molon (cf. sous ces noms). La meilleure édition des fragments de Polyhistor est celle de C. Müller, *Frag. hist. graec.*, III, 206-244, qu'il faut compléter pour le Περὶ Ἰουδαίων à l'aide de J. Freudenthal, *Hellenistische Studien* (I et II), Breslau, 1874-75. Nous ne donnons ici que les fragments dont la source originale n'est pas connue.

28. — Fragment 25 Didot, chez Suidas, v. Ἀλέξανδρος ὁ Μιλήσιος.

Οὗτος (sc. Ἀλέξανδρος) συνέγραψε βιβλία ἀριθμοῦ κρείττω, καὶ περὶ Ῥώμης βιβλία πέντε· ἐν τούτοις λέγει ὡς γυνὴ γέγονεν Ἑβραία Μωσὼ ἧς ἐστὶ σύγγραμμα ὁ παρ' Ἑβραίοις νόμος.

Il a composé des livres innombrables, entre autres cinq livres sur Rome[1]; il y raconte qu'il vécut une femme hébraïque nommé Môsô, qui est l'auteur de la loi des Hébreux[2].

1. Cet ouvrage est probablement le même que les Ἰταλικά cités par l'auteur des *Parallela minora*, c. 40.

2. Nous croyons, avec C. Müller et Freudenthal, que ce fragment de Polyhistor se rapportait à l'histoire des Sibylles. En vrai compilateur, Polyhistor reproduit toujours ses sources, sans se soucier de les mettre d'accord.

29. — Fragment 102 Didot, chez Étienne de Byzance, s. v. Ἰουδαία.

Ἰουδαία. [Ὡς μὲν] Ἀλέξανδρος ὁ Πολυίστωρ, ἀπὸ τῶν παίδων Σεμιράμιδος Ἰούδα καὶ Ἰδουμαία.

Judée. Suivant Alexandre Polyhistor, ce mot vient des fils de Sémiramis, Juda et Iduméas [1].

CRINAGORAS DE MITYLÈNE

Poète épigrammatique, né vers 60 avant J.-C., mort vers le commencement du règne de Tibère. Ses épigrammes, conservées dans l'*Anthologie*, ont été éditées séparément par Rubensohn (Berlin, 1888).

30. — Épigramme 23 Rub. (*Anth. Palatine*, VII, 645).

Ὦ δύστην' ὄλβοιο Φιλόστρατε, ποῦ σοι ἐκεῖνα
σκῆπτρα καὶ αἱ βασιλέων ἄφθονοι εὐτυχίαι
αἷσιν ἐπηώρησας ἀεὶ βίον; ἢ ἐπὶ Νείλῳ
[κεῖσαι? Ἰου]δαίοις ὢν περίοπτος ὅροις;
Ὀθνεῖοι καμάτους τοὺς σοὺς διεμοιρήσαντο,
σὸς δὲ νέκυς ψαφαρῇ κείσετ' ἐν ὀστρακίνῃ.

O Philostrate, infortuné par la richesse, où sont maintenant ces sceptres et ces trésors infinis des rois auxquels tu as toujours suspendu ton existence? Reposes-tu aux bords du Nil sous un

1. Probablement dans son Περὶ Συρίας. Le texte de notre abrégé d'Étienne de Byzance est évidemment mutilé. Polyhistor devait parler simultanément de la Judée et de l'Idumée, et faisait des ancêtres de ces deux nations deux frères, comme la Bible le fait de Jacob (Israël) et d'Ésaü (Édom). C'est à tort qu'on a voulu corriger Ἰδουμαία en Ἰδουμαίας; j'aimerais mieux écrire Ἰδούμα.

monument visible jusqu'aux confins de la Judée? Hélas! des étrangers se sont partagé le fruit de tes labeurs, et ta cendre sera enfermée dans une frêle urne d'argile [1].

TIMAGÈNE D'ALEXANDRIE

Rhéteur et historien, né vers 75 avant J.-C., emmené captif en Italie (55 av. J.-C.), où il vécut jusqu'à un âge avancé. Son principal ouvrage paraît avoir été une sorte d'histoire universelle dont le noyau était l'histoire d'Alexandre et des royaumes sortis du démembrement de son empire. Fragments chez C. Müller, *Frag. hist. graec.*, III, 317-323.

31. — Fragment 4 Didot, chez Josèphe, *Ant. jud.*, III, 11, 3, § 319 Niese.

Μαρτυρεῖ τοῦτο καὶ Στράβων ἐκ τοῦ Τιμαγένους ὀνόματος λέγων οὕτως ·

Ceci résulte aussi du témoignage de Strabon, qui s'exprime ainsi, d'après l'autorité de Timagène :

« Ἐπεικής τε ἐγένετο οὗτος ὁ

« Cet homme (*Aristobule*[2]) se

1. Philostrate était un philosophe académique qui avait joui de la faveur d'Antoine et de Cléopâtre (Plut., *Ant.*, 80). Sa fortune s'écroula avec celle de ses protecteurs en 30 avant J.-C., date approximative de cette épigramme. Les étrangers qui se partagent ses dépouilles sont les soldats d'Octave. Malheureusement la leçon du vers 4 est incertaine : le *Palatinus* ne donne que .....δαίοις ; les premières lettres ont été suppléées par un correcteur. Dübner suppose que ce supplément a été inspiré par une interprétation du mot ὀστρακίνη au v. 6 (Rubensohn et d'autres entendent en effet par là une localité située à l'est du Nil, mentionnée par Josèphe, *B. Jud.*, IV, 11, 5, etc.). Nous croyons cependant que la leçon Ἰουδαίοις est bonne ; mais nous avons des doutes sur κεῖσαι, car le vers 6 prouve que Philostrate n est pas encore décédé. Cf., sur cette épigramme, Rubensohn, p. 10 et 81, et Cichorius, *Rom und Mitylene* (Leipzig, 1888), p. 55.

2. Il s'agit d'Aristobule Ier, fils et successeur de Jean Hyrcan, qui prit le premier le titre de roi des Juifs (105-104 av. J.-C.).

ἀνὴρ, καὶ πολλὰ τοῖς Ἰουδαίοις χρήσιμος · χώραν τε γὰρ αὐτοῖς προσεκτήσατο, καὶ τὸ μέρος τοῦ τῶν Ἰτουραίων ἔθνους ὠκειώσατο, δεσμῷ συνάψας τῇ τῶν αἰδοίων περιτομῇ. »

montra équitable et fort utile aux Juifs; il agrandit leur territoire et leur attacha une partie de la nation ituréenne, en lui imposant la circoncision, comme un lien d'amitié [1].»

32. — Fragment 5 Didot, chez Josèphe, *Ant. jud.*, XIII, 2, 5, § 344 Niese.

Τρισμυρίους γοῦν ἔφασαν αὐτῶν ἀποθανεῖν, Τιμαγένης δὲ πεντακισμυρίους εἴρηκεν, τῶν δὲ ἄλλων τοὺς μὲν αἰχμαλώτους ληφθῆναι τοὺς δ' εἰς τὰ οἰκεῖα διαφεύγειν χωρία.

(A la bataille d'Asophon) on dit qu'il périt trente mille Juifs — Timagène dit même cinquante mille —; le reste fut fait prisonnier ou s'enfuit chacun chez soi [2].

1. Les Ituréens habitaient le mont Liban. Voir, sur ce peuple, Schürer, *Geschichte*, I, 593 suiv. — La citation de Timagène se lisait sans doute dans les *Mémoires historiques* de Strabon.

2. Il s'agit de la bataille où Alexandre Jannée (104-78) fut vaincu, vers le commencement de son règne, par Ptolémée Lathyre, roi de Chypre, venu au secours des bourgeois de Ptolémaïs. Très probablement Josèphe n'a connu le texte de Timagène qu'à travers Strabon ou Nicolas de Damas, qu'il cite un peu plus loin (§ 347).

DIODORE DE SICILE

Historien, né à Agyrium en Sicile, florissait dans la deuxième moitié du Ier siècle avant J.-C. Il est l'auteur d'une *Bibliothèque historique* (Βιβλιοθήκη ἱστορική) contenant quarante livres divisés en trois grandes séries. Nous possédons entièrement les livres I-V et XI-XX. Nous avons complètement perdu les livres VI à X ; il reste des fragments des autres livres.

33. — Diodore, I, 28.

Λέγουσι δὲ καὶ τοὺς περὶ τὸν Δαναὸν ὁρμηθέντας ὁμοίως ἐκεῖθεν συνοικίσαι τὴν ἀρχαιοτάτην σχεδὸν τῶν παρ' Ἕλλησι πόλεων Ἄργος, τό τε Κόλχων ἔθνος ἐν τῷ Πόντῳ καὶ τὸ τῶν Ἰουδαίων ἀνὰ μέσον Ἀραβίας καὶ Συρίας οἰκίσαι τινὰς ὁρμηθέντας παρ' ἑαυτῶν · διὸ καὶ παρὰ τοῖς γένεσι τούτοις ἐκ παλαιοῦ παραδεδόσθαι τὸ περιτέμνειν τοὺς γεννωμένους παῖδας, ἐξ Αἰγύπτου μετενηνεγμένου τοῦ νομίμου.

On dit que Danaos partit aussi de là (de l'Égypte) avec des colons qui fondèrent la plus ancienne ville grecque, Argos, et que c'est des Égyptiens que descendent encore les Colques du Pont, et les Juifs, qui occupent l'espace intermédiaire entre la Syrie et l'Arabie ; de là, l'usage de la circoncision depuis longtemps établi chez ces peuples et dont l'origine est égyptienne [1].

33 *bis*. — Diodore, I, 55.

Ὅτι δὲ τοῦτο τὸ γένος Αἰγυπτιακόν ἐστι σημεῖον εἶναι (φασι) τὸ περιτέμνεσθαι τοὺς ἀνθρώπους παραπλησίως τοῖς κατ' Αἴγυπτον, διαμένοντος τοῦ νομίμου παρὰ τοῖς ἀποίκοις, καθάπερ καὶ παρὰ τοῖς Ἰουδαίοις.

Ce qui prouve l'origine égyptienne de ce peuple (les Colques), c'est l'usage de la circoncision employée comme en Égypte, usage qui s'est perpétué chez les colons d'Égypte, par exemple chez les Juifs.

1. Cp. plus haut n° 1 (Hérodote).

34. — Diodore, I, 94.

Παρὰ μὲν τοῖς Ἀριανοῖς Ζαθραύστην ἱστορεῦσι τὸν ἀγαθὸν δαίμονα προσποιήσασθαι τοὺς νόμους αὐτῷ διδόναι, παρὰ δὲ τοῖς ὀνομαζομένοις Γέταις τοῖς ἀπαθανατίζουσι Ζάλμοξιν ὡσαύτως τὴν κοινὴν Ἑστίαν, παρὰ δὲ τοῖς Ἰουδαίοις Μωυσῆν τὸν Ἰαὼ ἐπικαλούμενον θεόν, εἴτε θαυμαστὴν καὶ θείαν ὅλως ἔννοιαν εἶναι κρίναντας τὴν μέλλουσαν ὠφελήσειν ἀνθρώπων πλῆθος, εἴτε καὶ πρὸς τὴν ὑπεροχὴν καὶ δύναμιν τῶν εὑρεῖν λεγομένων τοὺς νόμους ἀποβλέψαντα τὸν ὄχλον μᾶλλον ὑπακούσεσθαι διαλαβόντας.

On raconte que chez les Ariens Zathraustès avait fait croire que ses lois lui étaient dictées par le Bon Génie ; Zalmoxis disait de même aux Gètes, qui l'élèvent au rang des immortels, qu'il était inspiré par la Commune Vesta ; chez les Juifs, Moïse prétendait avoir reçu ses lois du dieu appelé Iao [1] : soit que ces législateurs considérassent comme extraordinaire et divine leur intelligence, mise au service de l'humanité ; soit qu'ils pensassent que le peuple aurait plus de respect pour les lois en considérant la puissance et la majesté de leurs auteurs prétendus [2].

1. On remarquera cette transcription du nom divin, qui se retrouve sur les monuments gnostiques. Macrobe (*Saturn.*, I, 18, 19 sq.) rapporte, d'après Cornelius Labeo, un oracle de Claros en réponse à un consultant qui voulait savoir quel dieu était Ἰαώ :

> Φράζεο τὸν πάντων ὕπατον θεὸν ἔμμεν Ἰαώ,
> χείματι μὲν τ' Ἀίδην, Δία δ' εἴαρος ἀρχομένοιο,
> Ἥλιον δὲ θέρευς, μετοπώρου δ' ἄβρὸν Ἰαώ.

Ici le nom Ἰαώ est pris comme synonyme de Dionysos, soit qu'il faille seulement y voir une variante de Ἴακχος, n'ayant qu'une ressemblance fortuite avec le nom du dieu d Israël, soit que l'oracle de Claros se soit conformé à l'opinion très répandue chez les anciens que le Dieu Iahveh était une sorte de Bacchus. L'assimilation de Ἰαώ et de Dionysos se retrouve chez Lydus, *De mensibus*, 4, 38, et dans le papyrus Parthey n° 1 (*Abh. d. Berl. Akad.*, 1866, p. 128, l. 300). Cf. Buresch, *Klaros*, p. 48-53.

2. Ce fragment, comme le prouve la comparaison du passage parallèle de Strabon (XVI, 2, 38-39), semble dériver de Posidonios.

35. — Diodore, II, 48.

§ 1. Ἔστι δ' ἐν τῇ χώρᾳ τῶν Ναβαταίων καὶ πέτρα καθ' ὑπερβολὴν ὀχυρά, μίαν ἀνάβασιν ἔχουσα, δι' ἧς κατ' ὀλίγους ἀναβαίνοντες ἀποτίθενται τὰς ἀποσκευάς· λίμνη τε μεγάλη φέρουσα πολλὴν ἄσφαλτον, ἐξ ἧς λαμβάνουσιν οὐκ ὀλίγας προσόδους.

Il y a dans la contrée des Nabatéens un rocher d'une force exceptionnelle [1]; on n'y monte que par un seul sentier; quelques hommes y grimpent à grand'peine pour déposer leurs bagages en lieu sûr. On trouve aussi chez eux un grand lac qui produit beaucoup d'asphalte, dont ils tirent de notables revenus [2].

§ 2. Αὕτη δ' ἔχει τὸ μὲν μῆκος σταδίων ὡς πεντακοσίων, τὸ δὲ πλάτος ὡς ἑξήκοντα, τὸ δ' ὕδωρ δυσῶδες καὶ διάπικρον, ὥστε μὴ δύνασθαι μήτ' ἰχθῦν τρέφειν μήτ' ἄλλο τῶν καθ' ὕδατος εἰωθότων ζῴων εἶναι.

Ce lac est long d'environ 500 stades et large de 60 [3]; son eau est fétide et très amère; aucun poisson ni animal aquatique ne peut y vivre [4].

§ 3. Ἐμβαλλόντων δ' εἰς αὐτὴν ποταμῶν μεγάλων τῇ γλυκύτητι διαφόρων, τούτων μὲν περιγίνεται κατὰ τὴν δυσωδίαν, ἐξ αὐτῆς δὲ μέσης κατ' ἐνιαυτὸν ἐκφυσᾷ ἄσφαλτου μέγεθος ποτὲ μὲν μεῖζον ἢ τρίπλεθρον, ἔστι δ' ὅτι δυσὶν πλέθρων· ἐφ' ᾧ δὴ συνήθως

Bien que ce lac reçoive de grandes rivières, d'une douceur remarquable, sa mauvaise odeur persiste et l'emporte. Tous les ans il s'élève du milieu du lac en bouillonnant une grande couche d'asphalte qui a quelquefois

1. Il s'agit de la forteresse de Pétra (« le Rocher »), qui devint plus tard la capitale de l'Arabie Pétrée, environ à mi-distance de la mer Morte et du golfe d'Akaba.

2. C'est à tort que Diodore place ici la mer Morte dans le pays des Nabatéens; ils en atteignaient tout au plus l'extrémité méridionale. A l'époque de notre historien, et probablement dès le temps de Posidonios qu'il copie, ils paraissent avoir absorbé entièrement les anciens Iduméens.

3. Ces dimensions correspondent à 88 et 11 kilomètres. Les dimensions véritables sont 100 et 25 kilomètres.

4. Comparer *supra* n° 4 (Aristote).

οἱ περιοικοῦντες βάρβαροι τὸ μὲν μεῖζον καλοῦσι ταῦρον, τὸ δ' ἔλαττον μόσχον ἐπονομάζουσιν. Ἐπιπλεούσης δὲ τῆς ἀσφάλτου πελαγίας ὁ τύπος φαίνεται τοῖς μὲν ἐξ ἀποστήματος θεωροῦσιν οἱονεὶ νῆσος. Τὴν δ' ἔκπτωσιν τῆς ἀσφάλτου συμβαίνει φανερὰν γίνεσθαι τοῖς ἀνθρώποις πρὸ ἡμερῶν εἴκοσι δύο· κύκλῳ γὰρ τῆς λίμνης ἐπὶ πολλοὺς σταδίους ὀσμὴ προσπίπτει μετὰ πνεύματος, καὶ πᾶς ὁ περὶ τὸν τόπον ἄργυρός τε καὶ χρυσὸς καὶ χαλκὸς ἀποβάλλει τὴν ἰδιότητα τοῦ χρώματος· ἀλλ' αὕτη μὲν ἀποκαθίσταται πάλιν ἐπειδὰν ἀναφυσηθῆναι συμβῇ πᾶσαν τὴν ἄσφαλτον· ὁ δὲ πλησίον τόπος ἔμπυρος ὢν καὶ δυσώδης ποιεῖ τὰ σώματα τῶν ἀνθρώπων ἐπίνοσα καὶ παντελῶς ὀλιγοχρόνια.

plus de trois plèthres d'étendue, quelquefois deux[1]; les barbares des environs ont coutume d'appeler la grande couche *Taureau* et la petite *Génisse*[2]. Quand cette masse d'asphalte flotte au milieu de la mer, on dirait de loin une île. Le moment de l'éruption s'annonce vingt-deux jours d'avance. Il se répand alors à l'entour du lac, à plusieurs stades à la ronde, une vapeur fétide[3] qui altère la couleur de l'argent, de l'or et du cuivre dans tout le voisinage; dès que l'éruption de l'asphalte est terminée, la couleur de ces métaux reparaît. Les lieux environnants, remplis de matières ignées et de mauvaises exhalaisons, sont peu propices à la santé des hommes, qui y vivent fort peu de temps.

§ 4. Ἀγαθὴ δ' ἐστὶ φοινικόφυτος ὅσην αὐτῆς συμβαίνει πόταμοῖς διειλῆφθαι χρησίμοις ἢ πηγαῖς δυναμέναις ἀρδεύειν. Γίνεται δὲ περὶ τοὺς τόπους τούτους ἐν αὐλῶνί τινι καὶ τὸ καλούμενον βάλσαμον, ἐξ οὗ πρόσοδον ἀδρὰν λαμβάνουσιν, οὐδαμοῦ μὲν τῆς ἄλλης

En revanche la contrée produit d'excellents palmiers partout où elle est traversée par des rivières bienfaisantes et des sources propres à l'irrigation. C'est aussi dans une vallée de cette région[4] que naît l'arbris-

1. 3 plèthres = 90 mètres; 2 plèthres = 60 mètres.

2. Josèphe (*B. jud.* IV, 8, 4) compare la forme de ces masses flottantes à des taureaux sans tête, ταύροις ἀκεφάλοις.

3. L'hydrogène sulfuré.

4. Ici encore il ne peut s'agir que d'un canton de la Judée, puisque nous

οἰκουμένης εὑρισκομένου τοῦ φυτοῦ τούτου, τῆς δ' ἐξ αὐτοῦ χρείας εἰς φάρμακα τοῖς ἰατροῖς καθ' ὑπερβολὴν εὐθετούσης.

seau appelé baumier dont ils tirent un profit considérable ; car ce végétal ne se rencontre dans aucune partie du monde et rend aux médecins des services éminents pour la fabrication de certains remèdes.

35 *bis.* — Diodore, XIX, 98-99.

§ 1. Ὁ μὲν οὖν Δημήτριος, λαβὼν ὁμήρους καὶ τὰς ὁμολογηθείσας δωρεάς, ἀνέζευξεν ἀπὸ τῆς πέτρας. Διατείνας δὲ σταδίους τριακοσίους, κατεστρατοπέδευσε πλησίον τῆς Ἀσφαλτίτιδος λίμνης · ἧς τὴν φύσιν οὐκ ἄξιον παραδραμεῖν ἀνεπισήμαντον. Κεῖται γὰρ κατὰ μέσην τὴν σατραπείαν τῆς Ἰδουμαίας, τῷ μὲν μήκει παρεκτείνουσα σταδίους μάλιστά που πεντακοσίους, τῷ δὲ πλάτει περὶ ἑξήκοντα.

Démétrius[1], ayant reçu des otages et les présents convenus, se retira de la forteresse du Rocher. Après 300 stades[2] de marche, il vint camper auprès du lac Asphaltite ; nous ne devons pas manquer l'occasion de décrire la nature de ce lac. Il est situé au centre de la satrapie d'Idumée[3], et s'étend en longueur sur environ 500 stades, en largeur sur 60.

§ 2-4. Τὸ δ' ὕδωρ ἔχει διάπικρον καὶ καθ' ὑπερβολὴν δυσῶδες, ὥστε..... εὐθετούσης.

L'eau de ce lac est très amère et merveilleusement fétide, etc.[4].

savons par Pline (XII, § 111 Jan) et Galien (vol. XIV, p. 7 et 25 Kühn) que le baumier ne croissait que dans cette contrée. Théophraste (*Hist. Plant.*, IX, 6, I) dit un peu vaguement : τὸ δὲ βάλσαμον γίνεται μὲν ἐν τῷ αὐλῶνι τῷ περὶ Συρίαν. Le centre de cette culture était Jéricho (Josèphe, *B. jud.*. IV, 8, 3 ; Strabon, XVI, 2, 41).

1. Démétrius Poliorcète, fils d'Antigone. Sa campagne contre les Nabatéens eut lieu en 312 avant J.-C. et se termina par un accommodement.

2. 53 kilomètres.

3. On voit que cette satrapie devait comprendre à la fois l'Idumée proprement dite, la Judée, Moab et la Pérée.

4. Nous ne reproduisons pas les § 2-4 qui répètent mot pour mot (sauf

§ 5. Τὴν δ' ἐκπίπτουσαν ἄσφαλτον οἱ περιοικοῦντες ἐξ ἀμφοτέρων τῶν μερῶν τὴν λίμνην διαρπάζουσι πολεμικῶς διακείμενοι πρὸς ἀλλήλους, ἄνευ πλοίων ἰδιαζόντως τὴν κομιδὴν ποιούμενοι. Παρασκευασάμενοι γὰρ δέσμας καλάμων εὐμεγέθεις ἐμβάλλουσιν εἰς τὴν λίμνην· ἐπὶ δὲ τούτων ἐπικάθηνται οὐ πλείω τριῶν, ὧν δύο μὲν ἔχοντες προσδεδεμένας πλάτας κωπηλατοῦσιν, εἷς δὲ φορῶν τόξα τοὺς προσπλέοντας ἐκ τοῦ πέραν ἢ βιάζεσθαι τολμῶντας ἀμύνεται. Ὅταν δὲ πλησίον γένωνται τῆς ἀσφάλτου, πελέκεις ἔχοντες ἐπιπηδῶσι, καὶ καθάπερ μαλακῆς πέτρας ἀποκόπτοντες γεμίζουσι τὴν δέσμην, εἶτα ἀποπλέουσιν εἰς τοὐπίσω.

Les habitants des deux bords du lac, qui vivent à l'état de guerre les uns avec les autres, se disputent l'asphalte ainsi exhalé; ils l'enlèvent d'une façon particulière sans le secours d'aucune barque. A cet effet ils lient ensemble plusieurs bottes de roseaux très longues et les jettent dans le lac; trois hommes seulement prennent place sur ce radeau, dont deux le font mouvoir avec des rames bien attachées, tandis que le troisième, armé d'un arc, écarte ceux qui font mine d'avancer du bord opposé ou d'employer la violence. Arrivés à portée de l'asphalte, ils sautent dessus avec des haches, en coupent des morceaux comme si c'était de la pierre tendre et en chargent leur radeau qu'ils ramènent ensuite en arrière.

§ 6. Ἂν δέ τις αὐτῶν ἀποπέσῃ τῆς δέσμης διαλυθείσης μὴ δυνάμενος νεῖν, οὐ καταδύεται, καθάπερ ἐν τοῖς ἄλλοις ὕδασιν, ἀλλὰ ἐπινήχεται τοῖς ἐπισταμένοις ὁμοίως Φύσει γὰρ τοῦτο τὸ ὑγρὸν παραδέχεται βάρος ὃ συμβαίνει μετέχειν αὐξήσεως ἢ πνεύματος,

Que si le radeau vient à se défaire et qu'un des hommes tombe à l'eau, même s'il ne sait pas nager, il ne coule pas au fond, comme cela a lieu dans les autres lacs, mais il se soutient à la surface aussi

des variantes insignifiantes) le passage correspondant du n° 35. Cette répétition textuelle prouve que Diodore copie ici littéralement un auteur plus ancien, peut-être Posidonios, sans se rappeler qu'il l'a déjà mis à contribution.

ἔξω τῶν στερεῶν, ἃ τὴν πυκνότητα δοκεῖ παραπλησίαν ἔχειν ἀργύρῳ καὶ χρυσῷ καὶ μολύβδῳ καὶ τοῖς ὁμοίοις· καὶ ταῦτα μέντοι πολὺ βραδύτερον καταφέρεται τῶν ἐν ταῖς ἄλλαις λίμναις ῥιπτουμένων.

bien qu'un nageur. Car le liquide de ce lac est d'une nature telle qu'il porte tout corps susceptible d'augmentation ou de respiration, et n'absorbe que les corps solides qui ont une masse compacte comparable à celle de l'argent, de l'or, du plomb et des métaux semblables. Ces corps mêmes tombent au fond plus lentement que ceux qu'on jette dans d'autres lacs [1].

§ 7. Ταύτην δ' ἔχοντες οἱ βάρβαροι πρόσοδον, ἀπάγουσι τὴν ἄσφαλτον εἰς τὴν Αἴγυπτον, καὶ πωλοῦσιν εἰς τὰς ταριχείας τῶν νεκρῶν· μὴ μιγνυμένης γὰρ ταύτης τοῖς λοιποῖς ἀρώμασιν, οὐ δυνατὸν γενέσθαι τὴν τῶν σωμάτων φυλακὴν πολυχρόνιον.

Les Barbares qui ont cette source de revenu transportent l'asphalte en Égypte où ils le vendent aux embaumeurs des morts, car si on ne mêlait pas cette susbstance aux autres aromates, les corps ne pourraient pas se conserver longtemps [2].

1. Comparer *supra* n° 4 (Aristote).

2. Un peu plus loin (XIX, 100), Diodore raconte qu'Antigone chargea Hiéronyme de Cardie de percevoir, pour son compte, l'asphalte de la mer Morte ; mais les barques construites par Hiéronyme furent attaquées par les Arabes, au nombre de six mille, et les équipages percés de flèches. Antigone laissa tomber l'entreprise. Ce récit remonte, sans doute à travers Duris, à l'*Histoire* d'Hiéronyme de Cardie; ce qui confirme cette supposition, c'est que le nom des Juifs n'est pas prononcé dans tout ce morceau : or nous savons précisément par Josèphe (*C. Apion*, I, 23) qu'Hiéronyme n'avait jamais mentionné ce peuple καίτοι σχεδὸν ἐν τοῖς τόποις διατετριφώς. Une description un peu différente des phénomènes du lac Asphaltite est donnée par un auteur d'époque inconnue, Zénophilos, déjà cité par Callimaque (chez Antigone de Caryste, *Mirab.*, c. 151 Westermann = *F. H. G.*, IV, 530) : Ζηνόφιλον (Müller : Ξενόφιλον ?) δὲ (Callimachus dicere ait) ἐν μὲν τῇ πλησίον Ἰόππης (λίμνῃ) οὐ μόνον ἐπιδέχεσθαι πᾶν βάρος, ἀλλὰ καὶ παρὰ τρίτον ἔτος (et non tous les ans, comme dit Diodore) φέρειν ὑγρὰν ἄσφαλτον· ὅταν δὲ γίγνηται τοῦτο, παρὰ τοῖς ἐντὸς τριάκοντα σταδίων οἰκοῦσιν κατιοῦσθαι χαλκώματα.

36. — Diodore, XL, fr. 2 (*Excerpta Vaticana*, p. 128).

§ 1. Περὶ Δαμασκὸν τῆς Συρίας διατρίβοντος Πομπηίου, ἦκε πρὸς αὐτὸν Ἀριστόβουλος ὁ τῶν Ἰουδαίων βασιλεὺς καὶ Ὑρκανὸς ὁ ἀδελφὸς ἀμφισβητοῦντες περὶ τῆς βασιλείας. Οἱ δὲ ἐπιφανέστατοι πλείους ὄντες τῶν διακοσίων κατήντησαν πρὸς τὸν αὐτοκράτορα, καὶ ἀπεφήναντο τοὺς προγόνους αὐτῶν προεστηκότας τοῦ ἱεροῦ πεπρεσβευκέναι πρὸς τὴν σύγκλητον, καὶ παρειληφέναι τὴν προστασίαν τῶν Ἰουδαίων ἐλευθέρων καὶ αὐτονόμων, οὐ βασιλέως χρηματίζοντος, ἀλλ' ἀρχιερέως προεστηκότος τοῦ ἔθνους. Τούτους δὲ νῦν δυναστεύειν καταλελυκότας τοὺς πατρίους νόμους καὶ καταδεδουλῶσθαι τοὺς πολίτας ἀδίκως· μισθοφόρων γὰρ πλήθει καὶ αἰκίαις καὶ πολλοῖς φόνοις ἀσεβέσι περιπεποιῆσθαι τὴν βασιλείαν.

Durant le séjour de Pompée à Damas, en Syrie[1], Aristobule, roi des Juifs, et son frère Hyrcan, qui se disputaient le trône, vinrent le trouver. Les plus distingués d'entre les Juifs, au nombre de plus de deux cents, se rendirent auprès du général : ils lui représentèrent que les ancêtres de ces prétendants, chargés de l'administration du temple, avaient envoyé une ambassade au sénat, et obtenu la primauté sur les Juifs libres et autonomes, la nation ne devant pas être gouvernée par un roi, mais présidée par un grand prêtre ; qu'Aristobule et Hyrcan régnaient au mépris des lois nationales et qu'ils avaient injustement asservi les citoyens ; que c'était par la multitude des mercenaires, par des violences, par des meurtres nombreux et impies qu'ils s'étaient emparés du trône.

§ 2. Ὁ δὲ περὶ μὲν τῶν ἀμφισβητήσεων εἰς ὕστερον ὑπερεβάλετο καιρὸν, περὶ δὲ τῆς παρανομίας τῶν Ἰουδαίων καὶ τῶν εἰς Ῥωμαίους ἀδικημάτων πι-

Pompée différa le jugement des deux frères rivaux, mais il blâma sévèrement Hyrcan de sa conduite illégale envers les

1. Au printemps 63 avant J.-C.

χρῶς ἐπιτιμήσας τοῖς περὶ τὸν Ὑρκανόν, ἀξίους μὲν αὐτοὺς ἔφησεν εἶναι καὶ μείζονος καὶ πικροτέρας ἐπιστροφῆς, ὅμως δὲ διὰ τὴν πάτριον ἐπιείκειαν τῶν Ῥωμαίων, εἰ ἀπὸ τοῦ νῦν πείθονται, συγγνώμης αὐτοὺς ἠξίωσεν.

Juifs et de ses violences contre les Romains, ajoutant qu'il méritait une punition plus grande et plus sévère, mais qu'en raison de la traditionnelle clémence des Romains, il lui faisait grâce sous la réserve qu'il serait désormais plus soumis[1].

HYPSICRATÈS D'AMISOS

Historien, natif d'Amisos dans le Pont, florissait au temps de César, et vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Son ouvrage, cité plusieurs fois par Strabon, paraît avoir été une histoire contemporaine.

37. — Fragment cité, à travers Strabon, par Josèphe, *Ant. jud.*, XIV, 8, 3 (Strabon, fr. 13 Didot).

Λέγεται δ' ὑπὸ πολλῶν Ὑρκανὸν ταύτης κοινωνῆσαι τῆς στρατείας καὶ ἐλθεῖν εἰς Αἴγυπτον· μαρτυρεῖ δέ μου τῷ λόγῳ Στράβων ὁ Καππάδοξ λέγων ἐξ Ἀσινίου ὀνόματος οὕτως « μετὰ δὲ τὸ τὸν Μιθριδάτην εἰσβαλεῖν εἰς τὴν Αἴγυπτον καὶ Ὑρκανὸν τὸν τῶν Ἰουδαίων ἀρχιερέα... » Ὁ δ' αὐτὸς οὗτος Στράβων καὶ ἐν ἑτέρῳ

Beaucoup d'historiens disent qu'Hyrcan prit part à cette campagne[2] et vint en Égypte. J'alléguerai le témoignage de Strabon le Cappadocien, qui s'exprime ainsi, d'après l'autorité d'Asinius[3] : « Après que Mithridate (de Pergame) et Hyrcan, grand prêtre des Juifs,

1. L'entrevue de Damas est racontée un peu différemment (d'après Strabon) par Josèphe, *Ant. jud.*, XIV, 3, 2-3.

2. La campagne de Jules César en Égypte (47 av. J.-C.).

3. Asinius Pollion, historien de la guerre civile entre Pompée et César. Cf. plus loin, parmi les *Auteurs latins*.

πάλιν ἐξ Ὑψικράτους ὀνόματος λέγει οὕτως· « τὸν μὲν Μιθριδάτην ἐξελθεῖν μόνον, κληθέντα δ' εἰς Ἀσκαλῶνα Ἀντίπατρον ὑπ' αὐτοῦ, τὸν τῆς Ἰουδαίας ἐπιμελητήν, τρισχιλίους αὐτῷ στρατιώτας συμπαρασκευάσαι, καὶ τοὺς ἄλλους δυνάστας προτρέψαι, κοινωνῆσαι δὲ τῆς στρατείας καὶ Ὑρκανὸν τὸν ἀρχιερέα. »

eurent pénétré en Égypte ... » Le même Strabon, dans un autre passage, s'exprime ainsi, en citant Hypsicratès : « Mithridate partit seul, mais Antipater, gouverneur de Judée, appelé par lui à Ascalon, lui amena un secours de trois mille soldats[1] et engagea dans sa cause les autres dynastes; le grand prêtre Hyrcan lui-même prit part à l'expédition. »

NICOLAS DE DAMAS

Philosophe péripatéticien, historien et homme d'État, né vers 64 avant J.-C., mort vers le commencement de l'ère chrétienne. Conseiller d'Hérode, roi des Juifs, il fut l'avocat des Juifs d'Ionie auprès d'Agrippa, et d'Hérode et d'Archélaos auprès d'Auguste. Son principal ouvrage historique, entrepris sur le conseil d'Hérode, était une *Histoire universelle* en 144 livres, qui descendait au moins jusqu'à l'avènement d'Archélaos, fils d'Hérode. Simple compilation pour les périodes anciennes, cet ouvrage acquérait une valeur documentaire pour l'époque contemporaine, où il a servi de source principale à Josèphe (livres XV à XVII des *Antiquités*). Nicolas avait aussi écrit une autobiographie et une *Vie d'Auguste*. Fragments chez C. Müller, *Frag. hist. graec.*, III, 343-461.

38. — Fragment 30 Didot, chez Josèphe, *Ant. jud.*, I, 1, 2, § 159-160 Niese.

Νικόλαος δὲ ὁ Δαμασκηνὸς ἐν τῇ τετάρτῃ τῶν Ἱστοριῶν λέγει οὕτως·

Voici ce que dit Nicolas de Damas au IVe livre de ses *Histoires* :

1. César, dans le décret conférant à Hyrcan le titre d'ethnarque (*Ant. jud.*, XIV, 10, 2), ne parle que de 1,500 auxiliaires juifs.

« Ἀβράμης ἐβασίλευσε Δαμασκοῦ, ἔπηλυς σὺν στρατῷ ἀφιγμένος ἐκ τῆς γῆς τῆς ὑπὲρ Βαβυλῶνος Χαλδαίας λεγομένης. Μετ' οὐ πολὺν δὲ χρόνον ἐξαναστὰς καὶ ἀπὸ ταύτης τῆς χώρας σὺν τῷ σφετέρῳ λαῷ εἰς τὴν τότε μὲν Χαναναίαν λεγομένην, νῦν δὲ Ἰουδαίαν, μετῴκησε, καὶ οἱ ἀπ' ἐκείνου πληθύσαντες, περὶ ὧν ἐν ἑτέρῳ λόγῳ διέξειμι τὰ ἱστορούμενα. Τοῦ δὲ Ἀβράμου ἔτι καὶ νῦν ἐν τῇ Δαμασκηνῇ τοὔνομα δοξάζεται, καὶ κώμη ἀπ' αὐτοῦ δείκνυται Ἀβράμου οἴκησις λεγομένη. »

« Abraham régna à Damas, où il survint en conquérant avec une armée. Il arrivait d'un pays situé au-dessus de Babylone appelé la Chaldée. Peu après, émigrant de nouveau, il alla s'installer avec son peuple dans la région alors appelée terre de Chanaan et aujourd'hui Judée. C'est là qu'il habita, lui et ses nombreux descendants, dont je ferai ailleurs l'histoire. Le nom d'Abraham est encore célèbre dans le pays de Damas, et l'on y montre un village appelé « la demeure d'Abraham » [1].

39. — Fragment 31 Didot, chez Josèphe, *Ant. jud.*, VII, 5, 2, § 101-103 Niese.

§ 1. Μέμνηται δὲ τούτου τοῦ βασιλέως (Ἀδάδου) καὶ Νικόλαος, ἐν τῇ τετάρτῃ τῶν ἱστοριῶν λέγων οὕτως. « Μετὰ δὲ ταῦτα πολλῷ χρόνῳ ὕστερον τῶν ἐγχωρίων τις, Ἄδαδος ὄνομα, πλεῖον ἰσχύσας, Δαμασκοῦ τε καὶ τῆς ἄλλης Συρίας, ἔξω Φοινίκης, ἐβασίλευσε. Πόλεμον δ' ἐξενέγκας πρὸς Δαυίδην βασιλέα τῆς Ἰουδαίας καὶ πολλαῖς μάχαις κριθείς, ὑστάτῃ δὲ τῇ παρὰ τὸν Εὐφράτην, ἐν ᾗ ἡττᾶτο,

Ce roi (Adad) est aussi mentionné par Nicolas, au IVe livre de ses *Histoires*, en ces termes : « Longtemps après, un homme du pays, du nom d'Adad, étant devenu très puissant, régna sur Damas et tout le reste de la Syrie, hormis la Phénicie. Ayant porté la guerre contre David, roi de Judée, il lui livra de nombreuses batailles, la der-

1. Justin (Trogue Pompée) cite également Abraham parmi les rois de Damas (XXXVI, 2).

ἄριστος ἔδοξεν εἶναι βασιλέων ῥώμῃ καὶ ἀνδρείᾳ. »

§ 2. Πρὸς τούτοις δὲ καὶ περὶ τῶν ἀπογόνων αὐτοῦ φησὶν ὡς μετὰ τὴν ἐκείνου τελευτὴν ἐξεδέχοντο παρ' ἀλλήλων καὶ τὴν βασιλείαν καὶ τοὔνομα, λέγων οὕτως · « Τελευτήσαντος δ' ἐκείνου οἱ ἀπόγονοι ἐπὶ δέκα γενεὰς ἐβασίλευον, ἑκάστου παρὰ τοῦ πατρὸς ἅμα τῇ ἀρχῇ καὶ τοὔνομα ἐκδεχομένου, ὥσπερ οἱ Πτολεμαῖοι ἐν Αἰγύπτῳ. Μέγιστον δὲ πάντων δυνηθεὶς ὁ τρίτος, ἀναμαχέσασθαι βουλόμενος τὴν τοῦ προπάτορος ἧτταν, στρατεύσας ἐπὶ τοὺς Ἰουδαίους ἐπόρθησε τὴν νῦν Σαμαρεῖτιν καλουμένην. »

nière auprès de l'Euphrate, où il fut vaincu; il passait pour le plus vaillant des rois par la force et le courage [1]. »

L'historien parle ensuite des descendants de ce prince, qui régnèrent successivement après lui, héritant à la fois de son trône et de son nom. Voici comment il s'exprime : « Après la mort d'Adad, ses descendants régnèrent pendant dix générations, chacun d'eux héritant de son père à la fois le nom et la couronne, comme les Ptolémées en Égypte [2]. Le plus puissant de tous fut le troisième, qui, voulant venger la défaite de son ancêtre, attaqua les Juifs et ravagea le pays appelé aujourd'hui Samarie [3]. »

1. La Bible (II *Sam.*, VIII = I *Chron.*, XVIII) raconte bien la défaite des « Araméens de Damas » par David, mais elle ne connaît pas le nom de leur roi; Damas était alors sous la dépendance politique de Hadad-Ezer, roi de Soba. Le royaume de Damas paraît avoir été fondé par Rezon, ancien officier d Hadad-Ezer (I *Rois*, XI, 23), vers la fin du règne de David et au commencement de celui de Salomon. Le nom Hadad est porté par le personnage qui restaura à la même époque le royaume d'Idumée (I *Rois*, XI, 14 s.).

2. La Bible connaît au moins trois rois du nom de Ben-Hadad; le premier, contemporain des rois Asa et Basa, est appelé Ben-Hadad, fils de Hezyon (I *Rois*, XV, 16). On a fait de Hezyon le fils de Rezon, d'autres ont identifié les deux noms. En tout cas, il paraît difficile d'admettre que la dynastie des Hadad ait duré dix générations, car, en 845, Hazaël assassina Ben-Hadad II et fonda une dynastie nouvelle.

3. Il s'agit, d'après Josèphe, de la guerre entre Ben-Hadad II et Achab vers 856) qui se termina par la victoire du roi d'Israël (I *Rois*, XX).

40. — Fragment 74 Didot, chez Josèphe, *Ant. jud.*, XIII, 8, 4, § 251 Niese.

Μάρτυς δὲ τούτων ἡμῖν ἐστι καὶ Νικόλαος ὁ Δαμασκηνὸς, οὕτως ἱστορῶν· « Τρόπαιον δὲ στήσας Ἀντίοχος ἐπὶ τῷ Λύκῳ ποταμῷ, νικήσας Ἰνδάτην τὸν Πάρθων στρατηγὸν, αὐτόθι ἔμεινεν ἡμέρας δύο, δεηθέντος Ὑρκανοῦ τοῦ Ἰουδαίου διά τινα ἑορτὴν πάτριον, ἐν ᾗ τοῖς Ἰουδαίοις οὐκ ἦν νόμιμον ἐξοδεύειν. »

Nous avons à ce sujet le témoignage de Nicolas de Damas : « Antiochus, dit-il, éleva un trophée sur les bords du Lycos à la suite de sa victoire sur Indatès, général des Parthes, et y demeura deux jours à la prière du Juif Hyrcan : il était justement survenu une fête nationale qui interdisait toute marche aux Juifs[1]. »

41. — Fragment 76 Didot, chez Josèphe, *Ant. jud.*, I, 3, 6, § 95 Niese.

Νικόλαος δὲ ὁ Δαμασκηνὸς ἐν τῇ ἐνενηκοστῇ καὶ ἕκτῃ βίβλῳ ἱστορεῖ περὶ αὐτῶν, λέγων οὕτως· « Ἔστιν ὑπὲρ τὴν Μινυάδα μέγα ὄρος κατὰ τὴν Ἀρμενίαν, Βάρις λεγόμενον[3]· εἰς

Nicolas de Damas s'exprime ainsi à ce sujet[2], au XCVI^e^ livre : « Il y a au-dessus de la Minyade en Arménie une grande montagne appelée Baris. C'est là,

1. Cet épisode eut lieu pendant l'expédition d'Antiochus VII Sidétès contre les Parthes, à laquelle Jean Hyrcan dut prendre part en qualité de vassal (129-128 av. J.-C.). Josèphe explique que cette année la Pentecôte tombait un dimanche : il y avait donc pour les Juifs deux jours de repos obligatoire, le sabbat et le jour de la fête. Nicolas a probablement emprunté ce renseignement à Posidonios, qu'il paraît avoir souvent copié.

2. Au sujet du déluge. Josèphe allègue encore, comme confirmant le récit de la *Genèse*, les témoignages de Bérose (fr. 7), Hiéronyme l'Égyptien, auteur d'une *Archéologie phénicienne*, Mnaséas (de Patras) καὶ ἄλλοι πλείους.

3. Nous avons conservé la leçon des manuscrits. Les commentateurs rapprochent Μινυάδα du royaume de Minni, chez *Jérémie*, I, 27 ; d'autres pensent qu'un canton de l'Arménie aurait été appelé ainsi en souvenir de l'origine « minyenne » des Arméniens (Justin, XLII, 2). Quant au mont Baris, ce serait le mont Abos de Strabon (XI, 14, 14), « situé près de la route qui mène à Ecbatane, le long du temple de Baris » (παρὰ τὸν τῆς Βάριδος νεών). D'autre part, on a rapproché notre fragment d'un texte de Pline (VI, 32, § 147 Jan) : *Attingit Galatia... Milyas qui circa Barim sunt.* Baris, aujourd'hui Isbarta

ὁ πολλοὺς συμφυγόντας ἐπὶ τοῦ κατακλυσμοῦ λόγος ἔχει περισωθῆναι, καί τινα ἐπὶ λάρνακος ὀχούμενον ἐπὶ τὴν ἀκρώρειαν ὀκεῖλαι, καὶ τὰ λείψανα τῶν ξύλων ἐπὶ πολὺ σωθῆναι. Γένοιτο δ' ἂν οὗτος ὄντινα καὶ Μωυσῆς ἀνέγραψεν ὁ Ἰουδαίων νομοθέτης. »

dit-on, que se réfugièrent et furent sauvés ceux qui purent échapper au déluge, et qu'un homme aborda avec une arche en bois dont on a longtemps conservé les restes. Cet homme semble avoir été celui dont parle Moïse, le législateur des Juifs. »

42. — Fragment 85 Didot, chez Josèphe, *Ant. jud.*, XIV, 1, 3, § 9 Niese.

Νικόλαος μέντοι φησὶν ὁ Δαμασκηνὸς τοῦτον (Ἀντίπατρον) εἶναι γένος ἐκ τῶν πρώτων Ἰουδαίων τῶν ἐκ Βαβυλῶνος εἰς τὴν Ἰουδαίαν ἀφικομένων. Ταῦτα δὲ λέγει χαριζόμενος Ἡρῴδῃ τῷ παιδὶ αὐτοῦ, βασιλεῖ τῶν Ἰουδαίων ἐκ τύχης τινὸς γεγενημένῳ.

Nicolas de Damas donne à Antipater pour ancêtres les plus nobles d'entre les Juifs qui revinrent de Babylone en Judée. Mais il a voulu flatter Hérode, fils d'Antipater, que le hasard éleva à la royauté parmi les Juifs [1].

43. — Fragment 92 Didot, chez Josèphe, *Ant. jud.*, XII, 3, 2.

Ὅμοιον δέ τι τούτῳ καὶ Μάρκον Ἀγρίππαν φρονήσαντα περὶ τῶν Ἰουδαίων οἴδαμεν· τῶν γὰρ Ἰώνων κινη-

Nous savons que M. Agrippa fut également bienveillant pour les Juifs. Ainsi, les Ioniens,

(Ramsay, *Histor geog. of Asia minor*, p. 406), est une ville de Pisidie, non loin d'Apamée Cibotos (cf. pour l'étendue du pays des Μιλύαι, Strabon, XIII, 1, 17). D'après cela, Vossius a corrigé, dans Nicolas de Damas, Μινυάδα en Μιλυάδα. Il faudrait alors considérer les mots κατὰ τὴν Ἀρμενίαν comme interpolés et voir dans le texte de Nicolas une nouvelle allusion à la tradition « apaméenne » du déluge, dont la fusion avec la tradition biblique est attestée par les monnaies au type de l'arche et à la légende ΝΩΕ. (Sur la tradition phrygo-lycaonienne du déluge, voir les textes chez Müller, *Frag. hist. graec.*, III, 524.) Nous ne croyons pas ces corrections admissibles.

1. Josèphe nous apprend que le père d'Hérode, Antipater, était iduméen de naissance ; l'aïeul, Antipas, avait été fait gouverneur d'Idumée par Alexandre Jannée.

θέντων ἐπ' αὐτοὺς καὶ δεομένων τοῦ 'Αγρίππου ἵνα τῆς πολιτείας, ἣν αὐτοῖς ἔδωκεν 'Αντίοχος ὁ Σελεύκου υἱωνός, ὁ παρὰ τοῖς Ἕλλησιν Θεὸς λεγόμενος, μόνοι μετέχωσιν, ἀξιούντων δ', εἰ συγγενεῖς εἰσιν αὐτοῖς 'Ιουδαῖοι, σέβεσθαι τοὺς αὐτῶν θεούς, καὶ δίκης περὶ τούτων συστάσης, ἐνίκησαν 'Ιουδαῖοι τοῖς αὐτῶν ἔθεσι χρῆσθαι, συνηγορήσαντος αὐτοῖς Νικολάου τοῦ Δαμασκηνοῦ· ὁ γὰρ 'Αγρίππας ἀπεφήνατο μηδὲν αὐτῷ καινίζειν ἐξεῖναι. Τὸ δ' ἀκριβὲς εἴ τις βούλεται καταμαθεῖν, ἀναγνώτω τῶν Νικολάου ἱστοριῶν τὴν ἑκατοστὴν καὶ εἰκοστὴν τρίτην καὶ τετάρτην.

fortement excités contre eux, avaient demandé à Agrippa de leur laisser exclusivement le droit de bourgeoisie que leur avait donné Antiochus, le petit-fils de Séleucus, celui que les Grecs ont surnommé Théos, et de forcer les Juifs, s'ils voulaient être considérés comme leurs compatriotes, à adorer les mêmes dieux. L'affaire fut jugée, et les Juifs obtinrent, grâce à la défense présentée par Nicolas de Damas, la liberté de vivre selon leurs propres usages : Agrippa déclara qu'il n'avait le droit de faire aucune innovation. Si l'on veut à ce propos des renseignements plus précis, on les trouvera aux livres CXXIII et CXXIV des *Histoires* de Nicolas [1].

44. — Fragment 93 Didot, chez Josèphe, *Ant. jud.*, XVI, 7, 1.

Τούτου καὶ Νικόλαος ὁ κατ' αὐτὸν ἱστοριογράφος μέμνηται τοῦ κατασκευάσματος, οὐ μὴν ὅτι καὶ κατῆλ-

Nicolas, historien de cette époque, parle de cette construction [2], mais il ne relate pas la

1. L'affaire eut lieu en 14 avant J.-C., lorsque Hérode et Agrippa revenaient ensemble du Pont. Josèphe la raconte ailleurs (*Ant. jud.*, XVI, 2, 3-5) et reproduit un long discours de Nicolas de Damas qui ne paraît pas authentique, car Nicolas (qui était certainement polythéiste) y parle constamment des usages religieux des Juifs en les appelant « nos pratiques ».

2. Il s'agit d'un monument somptueux en marbre blanc qu'Hérode aurait bâti à l'entrée du tombeau de David et de Salomon, en expiation du crime qu'il avait commis en y entrant nuitamment pour en piller les trésors.

θεν, οὐκ εὐπρεπῆ τὴν πρᾶξιν ἐπιστάμενος. Διατελεῖ δὲ καὶ τἄλλα τοῦτον τὸν τρόπον χρώμενος τῇ γραφῇ· ζῶντι γὰρ ἐν τῇ βασιλείᾳ καὶ σὺν αὐτῷ κεχαρισμένως ἐκείνῳ καὶ καθ' ὑπηρεσίαν ἀνέγραφεν, μόνων ἁπτόμενος τῶν εὐκλειαν αὐτῷ φερόντων, πολλὰ δὲ καὶ τῶν ἐμφανῶς ἀδίκων ἀντικατασκευάζων καὶ μετὰ πάσης σπουδῆς ἐπικρυπτόμενος, ὅς γε καὶ τὸν Μαριάμμης θάνατον καὶ τῶν παίδων αὐτῆς οὕτως ὠμῶς τῷ βασιλεῖ πεπραγμένον εἰς εὐπρέπειαν ἀνάγειν βουλόμενος, ἐκείνης τε ἀσέλγειαν καὶ τῶν νεανίσκων ἐπιβουλὰς καταψεύδεται, καὶ διατετέλεκεν τῇ γραφῇ τὰ μὲν πεπραγμένα δικαίως τῷ βασιλεῖ περιττότερον ἐγκωμιάζων, ὑπὲρ δὲ τῶν παρανομηθέντων ἐσπουδασμένως ἀπολογούμενος. Ἐκείνῳ μὲν οὖν πολλὴν ἄν τις, ὡς ἔφην, ἔχοι τὴν συγγνώμην· οὐ γὰρ ἱστορίαν τοῖς ἄλλοις, ἀλλ' ὑπουργίαν τῷ βασιλεῖ ταύτην ἐποιεῖτο.

descente du roi dans le tombeau, sachant que c'était une vilaine action. Du reste, dans son histoire, il suit constamment ce procédé. Comme il écrivait dans le royaume et à la cour d'Hérode, il se montrait obséquieux envers le roi à la faveur duquel il tenait, et il ne citait que les faits propres à grandir sa renommée. Quant aux actions manifestement peu honorables, il les colorait de fausses raisons ou les passait sous silence. Ainsi, pour justifier le meurtre si cruel de Marianne et de ses fils ordonné par le roi, il imagina contre la première un crime d'impudeur, contre les autres une accusation de complot. Çà et là, dans toute son histoire, il exalte à l'excès les bonnes actions du roi Hérode, et il s'efforce d'excuser ses fautes. Il faut, d'ailleurs, être indulgent pour son adulation, car son histoire n'était point destinée à l'instruction de la postérité, mais à la glorification du roi[1].

1. Josèphe s'appuie encore plusieurs fois sur l'autorité de Nicolas (fr. 73 = *C. Apion*, II, 7, sur Antiochus Épiphane ; fr. 86 = *Ant.*, XIV, 4, 3, sur la prise de Jérusalem par Pompée ; fr. 87 = *Ant.*, XIV, 6, 4, sur les expéditions de Pompée et de Gabinius), mais sans produire de citations textuelles.

45. — Fin du fragment 5 Didot (*Codex Escorialensis* Ω-I-11, fol. 74, extrait du *De insidiis*, de Constantin Porphyrogénète)[1].

§ 1. Μετὰ δὲ ταῦτα, ὀλίγου χρόνου διελθόντος, τελευτᾷ καὶ ὁ βασιλεύς· καὶ τὸ ἔθνος ἐπανίσταται τοῖς τέκνοις αὐτοῦ καὶ τοῖς Ἕλλησιν. Ἦσαν δὲ πλείους μυρίων. Γενομένης δὲ μάχης, νικᾷ τὸ Ἑλληνικόν· καὶ ὁ διάδοχος Ἀρχέλαος εἰς Ῥώμην πλέων ἕνεκα τῆς ὅλης ἀρχῆς, μετὰ τῶν ἄλλων (φίλων)[5] παρακαλεῖ συμπλεῦσαι Νικόλαον, ἀναχωρεῖν ἤδη ὡς ἑαυτὸν ἐγνωκότα· καὶ γὰρ ἦν περὶ ξ' ἔτη.

Peu de temps après ces événements[2], le roi Hérode meurt à son tour[3]. La nation se soulève contre ses enfants et contre les Grecs. Les insurgés étaient plus de dix mille. Une bataille s'engage et les Grecs l'emportent[4]. Ensuite, l'héritier du trône, Archélaos, part pour Rome afin de réclamer toute la succession de son père, et invite à l'accompagner, avec ses autres amis, Nicolas, qui se disposait déjà à rentrer dans son pays, car il était âgé d'environ soixante ans.

§ 2. Συνέπλευσεν οὖν, καὶ εὗρεν πάντα κατηγόρων πλέα ἐπὶ τὸν Ἀρχέλαον. Χωρὶς μὲν γὰρ ὁ νεώτερος

Nicolas fit donc partie du voyage. Il trouva Rome pleine d'accusateurs contre Archélaos,

1. Quoique le titre du fragment dans le manuscrit soit ἐκ τῆς ἱστορίας Νικολάου Δαμασκηνοῦ, C. Müller croit avec raison que le fragment est extrait de l'*Autobiographie* de Nicolas mentionnée par Suidas. Mais il semble que nous n'ayons ici qu'une sorte d'abrégé fait à la légère, qui ne respecte pas toujours le texte du récit original, comme le prouvent les contradictions, assez fréquentes, avec Josèphe. Je donne seulement la fin du fragment, à titre d'échantillon, et parce qu'elle contient quelques faits nouveaux qu'on ne trouve pas dans Josèphe.

2. Après le supplice d'Antipater, fils d'Hérode.

3. En mars ou avril, 4 avant J.-C. D'après Josèphe (*Ant.*, XVII, 8, 1), Hérode ne survécut que cinq jours à son fils.

4. Ces événements sont racontés en détail par Josèphe (XVII, 9), mais il ne donne pas le chiffre des insurgés.

5. J'adopte la correction de C. Müller au lieu de ἀδελφῶν du manuscrit. Des deux frères survivants d'Archélaos, l'un resta en Judée comme régent, l'autre était déjà à Rome pour lui disputer la couronne.

ἀδελφὸς τῆς βασιλείας ἀντεποιεῖτο, χωρὶς δ' οἱ συγγενεῖς ἅπαντες κατηγόρουν αὐτοῦ οὐ τῷ νεωτέρῳ συναγωνιζόμενοι · ἐπρεσβεύσαντο δὲ καὶ αἱ ὑφ' Ἡρῴδῃ Ἑλληνίδες πόλεις αἰτούμεναι τὴν ἐλευθερίαν παρὰ Καίσαρος · καὶ ὅλον δὲ τὸ Ἰουδαίων ἔθνος ἐπεκάλουν φόνον τρισχιλίων ἀνδρῶν τῶν ἐν τῇ μάχῃ πεσόντων · καὶ ἠξίουν μάλιστα μὲν ὑπὸ Καίσαρι εἶναι, εἰ δὲ μή, ὑπό γε οὖν τῷ νεωτέρῳ ἀδελφῷ.

D'une part, son plus jeune frère[1] lui disputait le trône ; d'autre part, tous ses parents le poursuivaient de leurs accusations, sans pour cela faire cause commune avec son frère[2]. Les villes grecques soumises à la domination d'Hérode avaient envoyé des ambassadeurs pour réclamer de César leur liberté[3]. Enfin, toute la nation juive lui reprochait la mort de trois mille hommes, tombés dans la bataille, et demandait, en première ligne, à être placée sous la domination directe de César, ou sinon, sous celle du plus jeune frère.

§ 3. Τοσούτων δὲ δικῶν ἐπηγγελμένων, ἀγωνισάμενος ὑπὲρ Ἀρχελάου Νικόλαος τὸν πρὸς τοὺς συγγενεῖς ἀγῶνα πρῶτος κατώρθωσεν, ἔπειτα δὲ τὸν πρὸς τοὺς ὑπηκόους Ἰουδαίους · τὸν μέντοι πρὸς τὰς Ἑλληνίδας πόλεις οὐκ ἠξίου, ἀλλὰ καὶ Ἀρχελάῳ παρῄνει μὴ ἐναντιοῦσθαι αὐταῖς ἐλευθερίας γλιχομέναις · ἀρκεῖν γὰρ αὐτῷ τὴν ἄλλην δυναστείαν. Ὁμοίως δ' οὐδὲ πρὸς τὸν ἀδελφὸν αὐτοῦ ἠξίου ἀγωνί-

En présence de cette multitude de procès, Nicolas commença par plaider et gagner la cause d'Archélaos contre ses parents, puis contre ses sujets juifs[4]. Quant au procès contre les villes grecques, il ne voulut pas s'en charger, et il conseilla même à Archélaos de ne pas s'opposer à leur vœu d'être libres : le reste du royaume

1. Hérode Antipas.

2. D'après Josèphe, au contraire, ils appuyaient, mais sans enthousiasme, la candidature d'Antipas.

3. Josephe ne parle pas de cette ambassade, qui fut d'ailleurs couronnée de succès en ce qui concerne Gaza, Gadara et Hippos (*Ant. jud.*, XVII, 9, 4).

4. Voir les discours que Josèphe prête à Nicolas dans ces deux procès, *Ant jud.*, XVII, 9, 6 et 11, 3.

ζεσθαι διὰ τὴν πρὸς τὸν κοινὸν αὐτῶν πατέρα φιλίαν.

§ 4. Διήτησε δὲ Καῖσαρ τὸ ὅλον, ἑκάστῳ τῶν παίδων μέρος ἀποδοὺς τῆς ἀρχῆς, τὴν δ' ἡμίσειαν μοῖραν Ἀρχελάῳ. Καὶ Νικόλαον μὲν ἐτίμησεν ὁ Καῖσαρ, Ἀρχέλαον δὲ ἐθνάρχην κατέστησεν· ὑπέσχετο δὲ, εἰ αὐτὸν ἄξιον παρασκευάσειε, καὶ βασιλέα ταχὺ ποιήσειν· τοὺς δὲ μετ' αὐτὸν ἀδελφοὺς, Φίλιππον καὶ Ἀντίπαν, τετράρχας ἀπέδειξεν.

lui suffisait bien. Semblablement, il ne voulut pas plaider contre le frère d'Archélaos, en souvenir de l'amitié qu'il avait eue pour leur père commun.

César trancha tout le différend en attribuant à chacun des fils une portion de l'héritage paternel, mais à Archélaos la moitié. Il combla d'honneurs Nicolas, nomma Archélaos ethnarque en lui promettant de le faire bientôt roi, s'il s'en montrait digne; quant aux frères puînés, Philippe et Antipas, ils durent se contenter du titre de tétrarques[1].

PTOLÉMÉE

Nous réunissons sous cette rubrique deux auteurs qu'on a confondus, très probablement sans raison :

1° Ptolémée de Mendes, prêtre égyptien, antérieur à Apion, auteur d'une *Chronologie égyptienne*;

2° Ptolémée, auteur d'une *Vie d'Hérode* en plusieurs livres. Celui-ci, qu'on a voulu identifier avec le grammairien Ptolémée d'Ascalon, disciple d'Aristarque, est sans doute un des conseillers d'Hérode, soit son intendant (Josèphe, *Ant. jud.*, XVI, 7, 2), soit le frère de Nicolas de Damas (XVII, 9, 4).

46. — Fragment 1 de Ptolémée de Mendès chez Tatien, *Oratio adversus Graecos*, c. 38 Migne (Müller, *Frag. hist. graec.*, IV, 485).

Αἰγυπτίων δ' εἰσὶν ἀκριβεῖς χρόνων ἀναγραφαί. Καὶ τῶν κατ' αὐτοὺς

Les Égyptiens ont des annales chronologiques exactes. Or

1. Josèphe, XVII, 11, 4.

γραμμάτων ἑρμηνεὺς Πτολεμαῖος, οὐχ ὁ βασιλεὺς, ἱερεὺς δὲ Μένδητος, οὗτος, τὰς τῶν βασιλέων πράξεις ἐκτιθέμενος, κατὰ Ἄμωσιν Αἰγύπτου βασιλέα γεγονέναι Ἰουδαίοις φησὶ τὴν ἐξ Αἰγύπτου πορείαν εἰς ἅπερ ἤθελον χωρία, Μωσέως ἡγουμένου. Λέγει δὲ οὕτως · « Ὁ δὲ Ἄμωσις ἐγένετο κατ' Ἴναχον βασιλέα. » Μετὰ δὲ τοῦτον Ἀπίων... φησὶν ὅτι κατέσκαψε τὴν Αὔαριν Ἄμωσις, κατὰ τὸν Ἀργεῖον γενέμενος Ἴναχον, ὡς ἐν τοῖς Χρόνοις ἀνέγραψεν ὁ Μενδήσιος Πτολεμαῖος.

l'interprète de leurs livres sacrés, Ptolémée, — non pas le roi de ce nom, mais le prêtre de Mendès — en exposant les actions de leurs rois, dit que sous Amôsis, roi d'Égypte, eut lieu la sortie d'Égypte des Juifs, qui s'en allèrent où ils voulaient, sous la conduite de Moïse. Il s'exprime ainsi : « Amôsis vivait au temps du roi Inachos. » Après lui, Apion raconte que Amôsis, contemporain d'Inachos l'Argien, détruisit Avaris, comme l'a écrit dans sa Chronologie Ptolémée de Mendès [1].

47. — Fragment chez Ammonius, *De adfinium vocabulorum differentia*, éd. Valckenaer-Schaefer, Leipzig, 1822, s. v. Ἰδουμαῖοι (cité en partie par C. Müller, *Frag. hist. graec.*, IV, 486).

Ἰδουμαῖοι καὶ Ἰουδαῖοι διαφέρουσιν, ὥς φησι Πτολεμαῖος ἐν πρώτῳ Περὶ Ἡρώδου τοῦ βασιλέως. Ἰουδαῖοι μὲν γάρ εἰσιν οἱ ἐξ ἀρχῆς φυσικοί, Ἰδουμαῖοι δὲ τὸ μὲν ἀρχῆθεν οὐκ Ἰουδαῖοι ἀλλὰ Φοίνικες καὶ Σύροι. Κρατηθέντες δὲ ὑπ' αὐτῶν καὶ ἀναγκασθέντες περιτέμνεσθαι καὶ συντελεῖν εἰς τὸ ἔθνος [2]

Les Iduméens et les Juifs diffèrent, comme le dit Ptolémée dans le premier livre de son Histoire du roi Hérode. On appelle Juifs, les Juifs naturels et d'origine; Iduméens, ceux qui n'étaient pas Juifs originairement mais Phéniciens et Sy-

1. Je soupçonne fortement que Tatien ne connaissait le texte de Ptolémée que par la citation d'Apion, et que ce texte ne parlait pas des Juifs, mais fixait simplement la date d'Amôsis.

2. Les manuscrits ont ἔθος, mais la phrase n'est pas grecque. J'ai écrit ἔθνος.

καὶ τὰ αὐτὰ νόμιμα ἡγεῖσθα ἐκλήθησαν Ἰουδαῖοι.

riens. Vaincus par les Juifs, ils furent obligés de se circoncire, de payer l'impôt et d'adopter les lois des vainqueurs; ils prirent alors aussi le nom de Juifs[1].

STRABON D'AMASÉE

Philosophe, historien et géographe, né à Amasée (Cappadoce pontique) vers 60 avant J.-C., mort entre 21 et 25 après J.-C. Avant sa *Géographie* (en XVII livres), qui nous est parvenue presque en entier, il avait composé des *Mémoires historiques* (ὑπομνήματα ἱστορικά) en XLIII livres pour faire suite à Polybe, plus une introduction en IV livres. L'ouvrage descendait jusque vers l'avènement d'Auguste. Il n'en reste qu'un petit nombre de fragments (réunis par C. Müller, *Frag. hist. graec.*, III, 491-494), mais nous savons qu'il a fourni à Josèphe une grande partie de la trame de son récit dans les livres XIII-XV des *Antiquités judaïques*. Strabon lui-même, en ce qui concerne les choses juives, paraît avoir surtout puisé dans Posidonios.

48. — Fragment 3 Didot chez Josèphe, *Ant. jud.*, XIII, 10, 4, § 287 Niese

Μαρτυρεῖ καὶ Στράβων ἡμῖν ὁ Καππάδοξ, λέγων οὕτως· « Οἱ γὰρ πλείους οἵ τε συγκατελθόντες καὶ οἱ ὕστερον ἐπιπεμπόμενοι παρὰ τῆς Κλεοπάτρας εἰς Κύπρον, μετεβάλλοντο παραχρῆμα πρὸς τὸν Πτολεμαῖον· μόνοι δ' οἱ ἐκ τῆς Ὀνίου λεγόμενοι συνέμενον Ἰουδαῖοι, διὰ τὸ

Nous en avons aussi pour témoin Strabon le Cappadocien qui s'exprime ainsi : « La plupart de ceux qui étaient partis avec lui (?) pour Chypre et ceux que Cléopâtre y envoya plus tard, firent aussitôt défection auprès de Ptolémée[2]; seuls les

1. La conversion forcée des Iduméens eut lieu sous Jean Hyrcan Ier, vers 120 avant J.-C. (Josèphe, *Ant. jud.*, XIII, 9, 1).

2. Il s'agit de la guerre entre Cléopâtre, reine d'Égypte et veuve de Pto-

τοὺς πολίτας αὐτῶν εὐδοκιμεῖν μάλιστα παρὰ τῇ βασιλίσσῃ, Χελκίαν τε καὶ Ἀνανίαν. »

Juifs dits du discrit d'Onias[1] lui restèrent fidèles, à cause des grands honneurs dont jouissaient auprès de la reine leurs compatriotes Helkias et Ananias[2]. »

49. — Fragment 75 de Nicolas chez Josèphe, *Ant. jud.*, XIII, 12, 6.

Πτολεμαῖος δὲ μετὰ τὴν νίκην προσκαταδραμὼν τὴν χώραν, ὀψίας ἐπιγενομένης ἔν τισι κώμαις τῆς Ἰουδαιάς κατέμεινεν, ἃς γυναικῶν εὑρὼν μεστὰς καὶ νηπίων, ἐκέλευσεν τοὺς στρατιώτας ἀποσφάττοντας αὐτοὺς καὶ κρεουργοῦντας, ἔπειτα εἰς λέβητας ζέοντας ἐνίεντας τὰ μέλη ἀπάρχεσθαι. Τοῦτο δὲ προσέταξεν, ἵν' οἱ διαφυγόντες ἐκ τῆς μάχης καὶ πρὸς αὐτοὺς ἐλθόντες σαρκοφάγους ὑπολάβωσιν εἶναι τοὺς πολεμίους, καὶ διὰ τοῦτο ἔτι μᾶλλον αὐτοὺς καταπλαγῶσι ταῦτ' ἰδόντες. Λέγει δὲ καὶ Στράβων καὶ Νικόλαος ὅτι τοῦτον αὐτοῖς ἐχρή-

Ptolémée (Lathyre), après la victoire[3], dévasta le pays; le soir venu, il prit ses quartiers dans quelques villages de Judée qu'il trouva pleins de femmes et d'enfants; il donna l'ordre à ses soldats de les massacrer, de les couper en morceaux, de jeter leurs membres dans des chaudières bouillantes, et de faire des libations. Il voulait faire croire à ceux qui, échappés de la bataille, se réfugieraient chez eux, que les ennemis se nourrissaient de chair humaine,

lémée VII, et son fils aîné Ptolémée VIII Lathyre. Ce dernier, forcé de fuir l'Égypte, s'était réfugié dans l'île de Chypre en 107 avant J.-C.

1. Le district situé autour du temple juif de Léontopolis (près d'Héliopolis) fondé vers 160 par Onias, le fils du grand prêtre de Jérusalem Onias III. Cf. *Ant. jud.*, XIV, 8, 1 : οἱ Ἰουδαῖοι οἱ τὴν Ὀνίου λεγομένην χώραν κατοικοῦντες.

2. Ces deux Juifs, dont Josèphe fait (peut-être à tort) les fils d'Onias, le fondateur du temple de Léontopolis, nous apparaissent plus tard à la tête des armées de Cléopâtre (*Ant. jud.*, XIII, 13, 1-2).

3. Après la bataille d'Asoph (vers 100 av. J.-C.) dont il a été question plus haut, n° 32.

σαντο τὸν τρόπον, καθὼς κἀγὼ προείρηκα.

et les terrifier encore davantage par ce spectacle. Strabon et Nicolas affirment que Ptolémée tint la conduite que je viens de dire[1].

50. — Fragment 5 Didot (*Ant. jud.*, XIV, 7, 2, § 112 Niese).

Μέμψας δὲ Μιθριδάτης εἰς Κῶν ἔλαβε τὰ χρήματα ἃ παρέθετο ἐκεῖ Κλεοπάτρα ἡ βασίλισσα, καὶ τὰ τῶν Ἰουδαίων ὀκτακόσια τάλαντα.

Mithridate ayant envoyé dans l'île de Cos s'empara des trésors qu'y avait déposés la reine Cléopâtre et des huit cents talents des Juifs[2].

51. — Fragment 6 Didot (*Ant. jud.*, XIV, 7, 2, § 115-118 Niese).

Τέτταρες ἦσαν ἐν τῇ πόλει τῶν Κυρηναίων (τάξεις?), ἥ τε τῶν πολιτῶν, καὶ ἡ τῶν γεωργῶν, τριτὴ δ' ἡ

Il y avait quatre classes dans la population de la Cyrénaïque[3]: les citoyens, les paysans, les

1. Comme on ignore la date respective de la publication des ouvrages de Strabon et de Nicolas, il est impossible de savoir lequel de ces deux écrivains a copié l'autre, ou s'ils ont simplement puisé à une source commune (Posidonios).

2. Huit cents talents représentent 4,800,000 francs de notre monnaie. Ceci eut lieu en 88 avant J.-C., après la conquête de l'Asie romaine par Mithridate Eupator. — Cléopâtre (la reine d'Égypte mentionnée dans le précédent fragment) avait déposé ses trésors à Cos au cours de sa lutte avec Ptolémée Lathyre, vers 100 avant J.-C. (*Ant. jud.*, XIII, 13, 1, § 349). Quant aux 800 talents des Juifs, Josèphe qui n'en trouvait pas l'explication chez Strabon, suppose qu'il s'agit de l'argent destiné au temple de Jérusalem par les Juifs d'Asie Mineure et que ceux-ci, par crainte de Mithridate, avaient déposé à Cos. J'ai montré ailleurs (*Revue des études juives*, XVI, 204 suiv.), l'invraisemblance de cette hypothèse. En réalité, c'étaient les Juifs d'Alexandrie et de Léontopolis qui avaient mis leur fortune en sûreté à Cos, craignant de la voir confisquée par Ptolémée Lathyre en punition de l'appui qu'ils avaient prêté à sa mère. En 88, Ptolémée Lathyre venait précisément d'être restauré sur le trône d'Égypte.

3. Strabon entrait dans ce détail au sujet du séjour que fit à Cyrène Lu-

τῶν μετοίκων, καὶ τετάρτη ἡ τῶν Ἰουδαίων. Αὕτη δ' εἰς πᾶσαν πόλιν ἤδη παρελήλυθε καὶ τόπον οὐκ ἔστ[ι] ῥᾳδίως εὑρεῖν τῆς οἰκουμένης, ὃς οὐ παραδέδεκται τοῦτο τὸ φῦλον, μηδ' ἐπικρατεῖται ὑπ' αὐτοῦ. Τὴν δ' Αἴγυπτον καὶ τὴν Κυρηναίαν, ἅτε τῶν αὐτῶν ἡγεμόνων τυχοῦσαν, τῶν τε ἄλλων συχνὰ ζηλῶσαι συνέβη, καὶ δὴ τὰ συντάγματα τῶν Ἰουδαίων θρέψαι διαφερόντως καὶ συναυξῆσαι χρώμενα τοῖς πατρίοις ⟨τῶν Ἰουδαίων⟩[1] νόμοις. Ἐν γοῦν Αἰγύπτῳ κατοικία τῶν Ἰουδαίων ἐστὶν ἀποδεδειγμένη χωρὶς καὶ τῆς τῶν Ἀλεξανδρέων πόλεως ἀφώρισται μέγα μέρος τῷ ἔθνει τούτῳ· καθίσταται δὲ καὶ ἐθνάρχης αὐτῶν, ὃς διοικεῖ τε τὸ ἔθνος καὶ δικαιτᾷ κρίσεις καὶ συμβολαίων ἐπιμελεῖται καὶ προσταγμάτων, ὡς ἂν πολιτείας ἄρχων αὐτοτελοῦς. Ἐν Αἰγύπτῳ μὲν οὖν ἴσχυσε τὸ ἔθνος, διὰ τὸ Αἰγυπτίους εἶναι ἐξ ἀρχῆς Ἰουδαίους καὶ διὰ τὸ πλησίον θέσθαι τὴν κατοικίαν τοὺς ἀπελθόντας ἐκεῖθεν, εἰς δὲ τὴν Κυρηναίαν μετέβη διὰ τὸ ταύτην ὅμορον εἶναι τῇ τῶν Αἰγυπτίων ἀρχῇ, καθά-

métèques et les Juifs. Ces derniers ont pénétré dans tous les États et il n'est pas facile de trouver, dans le monde entier, un seul endroit qui n'ait pas fait accueil à cette race et où elle ne soit devenue maîtresse. La Cyrénaïque, soumise aux mêmes maîtres que l'Égypte, a copié sa voisine sur beaucoup de points et, en particulier, dans sa faveur pour les colonies des Juifs qui s'y sont multipliées en observant leurs lois nationales. Or, en Égypte, les Juifs ont reçu des lieux d'habitation séparés et, dans la ville d'Alexandrie, un quartier considérable a été assigné à cette nation[2]. A leur tête, est placé un ethnarque, qui administre les affaires de la nation, juge les litiges, surveille l'exécution des contrats et des règlements, absolument comme le chef d'un État indépendant[3]. Ainsi, cette nation est devenue puissante

cullus, lieutenant de Sylla, pendant la guerre contre Mithridate (87 av. J.-C.). Voir Plutarque, *Lucullus*, c. 2.

1. Les mots τῶν Ἰουδαίων sont peut-être une glose qui a pris la place de ἑαυτῶν (H. Weil).

2. Ce quartier spécial était situé au nord-ouest de la ville, non loin du palais royal (Josèphe, *C. Apion*, II, 4).

3. Sous Auguste, l'ethnarque fut remplacé par un collège d'archontes (Philon, *In Flaccum*, § 10).

περ τὴν Ἰουδαίαν, μᾶλλον δὲ τῆς ἀρχῆς ἐκείνης (μέρος)[1].

en Égypte, parce que les Juifs sont originaires d'Égypte et que ceux qui l'ont quittée jadis ont fixé leur séjour dans le voisinage; ils ont passé dans la Cyrénaïque, parce que ce pays était, comme la Judée, limitrophe du royaume d'Égypte, ou plutôt parce qu'il faisait, autrefois, partie de ce royaume.

52. — Fragment 11 Didot (Josèphe, *Ant. jud.*, XIV, 3, 1, §§ 35-36 Niese).

(Πομπηίου εἰς Δαμασκὸν ἀφικομένου...ἔπεμψε αὐτῷ μέγα δῶρον Ἀριστόβουλος.) Μέμνηται δὲ τοῦ δώρου καὶ Στράβων ὁ Καππάδοξ, λέγων οὕτως· « Ἦλθε δὲ καὶ ἐξ Αἰγύπτου πρεσβεία καὶ στέφανος ἀπὸ χρυσῶν τετρακισχιλίων, καὶ ἀπὸ τῆς Ἰουδαίας εἴτ' ἄμπελος εἴτε κῆπος· τερπωλὴν ὠνόμαζον τὸ δημιούργημα· τοῦτο μέντοι τὸ δῶρον ἱστορήκαμεν καὶ ἡμεῖς ἀνακείμενον ἐν Ῥώμῃ, ἐν τῷ ἱερῷ τοῦ Διὸς τοῦ Καπετωλίου, ἐπιγραφὴν ἔχον· Ἀλεξάνδρου τοῦ τῶν Ἰουδαίων βασιλέως· ἐτιμήθη δὲ εἶναι πεντακοσίων ταλάντων. »

(Quand Pompée arriva à Damas, Aristobule lui envoya un présent magnifique)[2]. Strabon le Cappadocien mentionne également ce présent en ces termes: « Il vint d'Égypte une ambassade et une couronne du prix de 4,000 statères d'or; et, de Judée, une vigne ou un jardin (d'or) : on appelait cet ouvrage une « réjouissance ». Nous-même nous avons vu cet objet à Rome, parmi les offrandes dédiées dans le temple de Jupiter Capitolin; il porte cette inscription : D'ALEXANDRE, ROI DES JUIFS. On l'estimait 500 talents[3]. »

1. Les mss. ont πρότερον qui n'offre pas de sens.
2. Au printemps 63 avant J.-C. Cf. *supra*, n° 36 (Diodore).
3. Personne ne paraît avoir remarqué que cet objet est le même que celui que mentionne Pline dans sa description du triomphe de Pompée (XXXVII,

53. — Fragment 15 Didot (Josèphe, *Ant. jud.*, XV, 1, 2, § 9-10 Niese).

Ἀντώνιος μὲν Ἀντίγονον τὸν Ἰουδαῖον ἀχθέντα εἰς Ἀντιόχειαν πελεκίζει· καὶ ἔδοξε μὲν οὗτος πρῶτος Ῥωμαίων βασιλέα πελεκίσαι, οὐκ οἰηθεὶς ἕτερον τρόπον μεταθεῖναι ἂν τὰς γνώμας τῶν Ἰουδαίων ὥστε δέξασθαι τὸν ἀντ' ἐκείνου καθεσταμένον Ἡρώδην· οὐδὲ γὰρ βασανιζόμενοι βασιλέα αὐτὸν ἀναγορεύειν ὑπέμειναν· οὕτω μέγα τι ἐφρόνουν περὶ τοῦ πρὸ τοῦ βασιλέως. Τὴν οὖν ἀτιμίαν ἐνόμισε μειώσειν τὴν πρὸς αὐτὸν μνήμην[3], μειώσειν δὲ καὶ τὸ πρὸς Ἡρώδην μῖσος.

Antoine fit amener à Antioche Antigone le Juif[1] et l'y fit décapiter. On dit que c'est le premier Romain qui ait fait décapiter un roi. Il ne voyait pas d'autre moyen de changer les sentiments des Juifs et de leur faire accepter Hérode, qu'il leur avait imposé à la place d'Antigone[2]. Même dans les tortures, les Juifs refusaient de reconnaître pour roi le nouveau venu, tant ils avaient une haute opinion de son prédécesseur. Antoine pensa que ce supplice ignominieux diminuerait la considération qui s'attachait à la mémoire d'Antigone et la haine dont Hérode était l'objet[3].

2, § 12 Jan) : *montem aureum quadratum cum cervis et leonibus et pomis omnis generis circumdata vite aurea.* L'inscription prouve que l'objet avait été fabriqué pour Alexandre Jannée, père d'Aristobule, et que les rois hasmonéens ne respectaient guère la loi mosaïque qui interdit la représentation des formes animales.

1. En 40 avant J.-C. Antigone, fils d'Aristobule, s'était mis en possession de la Judée avec l'aide des Parthes. Mais en 37 Hérode et Sosius, lieutenant d'Antoine, le battirent et s'emparèrent de Jérusalem; Antigone se rendit à merci.

2. D'après Josèphe (*Ant. jud.*, XIV, 16, 4, § 489), ce fut sur la demande d'Hérode et à prix d'or qu'Antoine consentit à l'exécution d'Antigone.

3. Les mss. ont τῆς μνήμης que les éditeurs ont corrigé de différentes façons.

4. L'*Histoire* de Strabon est encore citée par Josèphe à propos d'Antiochus Épiphane (fr. 1 = *C. Apion*, II, 7) et des expéditions de Pompée et de Gabinius (fr. 12 = *Ant. jud.*, XIV, 4, 3 et 6, 4), mais en termes trop vagues pour être reproduits ici. Les citations de Timagène (fr. 9) et d'Hypsicratès (fr. 13) à travers Strabon ont été données plus haut (nos 31 et 37).

54. — *Géographie*, XVI, 2 *passim*.

§ 2. Μέρη δ' αὐτῆς (Συρίας) τίθεμεν ἀπὸ τῆς Κιλικίας ἀρξάμενοι καὶ τοῦ Ἀμανοῦ τήν τε Κομμαγηνὴν καὶ τὴν Σελευκίδα καλουμένην [1], ἔπειτα τὴν Κοίλην Συρίαν, τελευταίαν δ' ἐν μὲν τῇ παραλίᾳ τὴν Φοινίκην, ἐν δὲ τῇ μεσογαίᾳ τὴν Ἰουδαίαν. Ἔνιοι δὲ τὴν Συρίαν ὅλην εἷς τε Κοιλοσύρους καὶ Σύρους καὶ Φοίνικας διελόντες τούτοις ἀναμεμῖχθαί φασι τέτταρα ἔθνη, Ἰουδαίους, Ἰδουμαίους, Γαζαίους, Ἀζωτίους [2]....., γεωργικοὺς μὲν, ὡς τοὺς Σύρους καὶ Κοιλοσύρους, ἐμπορικοὺς δὲ, ὡς τοὺς Φοίνικας.

Nous divisons la Syrie en quatre parties, en commençan par la frontière de Cilicie et le mont Amanos : 1° la Commagène ; 2° la Séleucide ; 3° la Cœlé-Syrie ; 4° enfin, une division comprenant une partie maritime, la Phénicie, et une partie continentale, la Judée. Quelques auteurs n'admettent, pour toute la Syrie, que trois divisions, habitées respectivement par les Cœlé-Syriens, les Syriens propres et les Phéniciens, auxquels sont mêlées quatre nations étrangères : Juifs, Iduméens, Gazéens, Azotiens ; ...parmi ces populations, les unes sont adonnées à l'agriculture, comme les Syriens et les Cœlé-Syriens, les autres, au commerce, comme les Phéniciens.

§ 16. (Ἡ Κοίλη Συρία) διαρρεῖται ποταμοῖς ἄρδουσι χώραν εὐδαίμονα καὶ πάμφορον, μεγίστῳ δὲ τῷ Ἰορδάνῃ. Ἔχει δὲ καὶ λίμνην, ἣ φέρει τὴν ἀρωματῖτιν σχοῖνον καὶ κάλαμον, ὡς δ' αὕτως καὶ ἕλη [3]. Τῶν δὲ ποτάμων...

La Cœlé-Syrie est arrosée par plusieurs cours d'eau qui lui procurent une fertilité exceptionnelle ; le plus grand de tous est le Jourdain. Elle renferme aussi un lac, dans les eaux du-

1. Les mss. ajoutent τῆς Συρίας qui nous paraît une glose de αὐτῆς.

2. Nous croyons qu'il y a ici une lacune.

3. On lit ensuite ces mots : καλεῖται δ' ἡ λίμνη Γεννησαρῖτις · φέρει δὲ καὶ βάλσαμον. Nous considérons cette phrase comme une interpolation provenant de deux gloses marginales primitivement indépendantes : 1° parce que le nom

τὸν δὲ Λύκον καὶ τὸν Ἰορδάνην ἀναπλέουσι φορτίοις, Ἀράβιοι δὲ μάλιστα.

quel croissent le jonc et le roseau aromatiques, ainsi que des marécages. Parmi les fleuves, le Lycos [1] et le Jourdain sont utilisés pour la navigation marchande, principalement par les Arabiens.

§ 21. Ἅπασα μὲν οὖν ἡ ὑπὲρ τῆς Σελευκίδος ὡς ἐπὶ τὴν Αἴγυπτον καὶ τὴν Ἀραβίαν ἀνίσχουσα χώρα Κοίλη Συρία καλεῖται, ἰδίως δ' ἡ τῷ Λιβάνῳ καὶ τῷ Ἀντιλιβάνῳ ἀφωρισμένη. Τῆς δὲ λοιπῆς, ἡ μὲν ἀπὸ Ὀρθωσίας μέχρι Πηλουσίου παραλία Φοινίκη καλεῖται, στενή τις καὶ ἀλιτενής· ἡ δ' ὑπὲρ ταύτης μεσόγαια μέχρι τῶν Ἀράβων, ἡ μεταξὺ Γάζης καὶ Ἀντιλιβάνου, Ἰουδαία λέγεται.

Tout le pays qui s'étend au-dessus de la Séleucide, dans la direction de l'Égypte et de l'Arabie, est appelé Cœlé-Syrie, mais cette dénomination s'applique plus particulièrement au territoire compris entre le Liban et l'Anti-Liban. Quant au reste, la bande littorale qui s'étend depuis Orthosie jusqu'à Péluse s'appelle Phénicie, contrée étroite et maritime; le pays situé au-dessus de cette côte, à l'intérieur, jusqu'à la frontière d'Arabie, depuis Gaza jusqu'à l'Anti-Liban [2], s'appelle Judée.

§ 28. Εἶτα Ἰόπη... ἐν ὕψει ἐστὶν ἱκανῶς τὸ χωρίον ὥστ' ἀφορᾶσθαι φασιν

Vient ensuite (le long de la côte de Phénicie) Joppé... L'en-

devrait venir immédiatement après la mention du lac; 2° parce que le lac de Gennésareth n'est pas en Cœlé-Syrie, mais en Galilée, province que Strabon compte dans la Judée (le lac lui-même est décrit au § 45); 3° parce que d'après Strabon lui-même le baume n'est cultivé, en Syrie, qu'à Jéricho (§ 41 et XVII, 1, 15). Le lac en question ici est le petit lac de Mérom, prolongé par des marais (ἕλη). Cp. Josèphe, *Ant. jud.*, XIII, 1, 3, § 12 : ἐν τοῖς ἕλεσι τοῦ Ἰορδάνου.

1. Torrent côtier entre Pala-Byblos et Béryte (§ 19); il semble que Strabon ait confondu ici cette rivière avec le Nahr el-Litani, fleuve beaucoup plus important, dont il signale l'embouchure (sans le nommer) au-dessus de Tyr (§ 24).

2. Comme l'Anti-Liban d'après Strabon (§ 16) commence « dans les environs de Sidon », on voit que la Judée de Strabon comprend toute la Galilée.

§ 28. Εἶτα Ἰόπη... ἐν ὕψει γάρ ἐστιν ἱκανῶς τὸ χώριον, ὥστ' ἀφορᾶσθαί φασιν ἀπ' αὐτοῦ τὰ Ἱεροσόλυμα, τὴν τῶν Ἰουδαίων μητρόπολιν· καὶ δὴ καὶ ἐπινείῳ τούτῳ κέχρηνται καταβάντες μέχρι θαλάττης οἱ Ἰουδαῖοι· τὰ δ' ἐπίνεια τῶν λῃστῶν λῃστήρια δηλονότι ἐστίν. Τούτων δὲ καὶ ὁ Κάρμηλος ὑπῆρξε καὶ ὁ δρυμός· καὶ δὴ καὶ εὐάνδρησεν οὗτος ὁ τόπος, ὥστ' ἐκ τῆς πλησίον κώμης Ἰαμνείας καὶ τῶν κατοικιῶν τῶν κύκλῳ τέτταρας μυριάδας ὁπλίζεσθαι.....

Vient ensuite Joppé. L'endroit est si élevé qu'on prétend que, de là, on découvre Jérusalem, capitale des Juifs[1]. A l'époque où les Juifs descendaient jusqu'à la mer[2], ils avaient fait, de cette ville, leur mouillage : mais on comprend que les mouillages de brigands deviennent des repaires. Ils s'étaient également emparés du Carmel et de la forêt[3]. Tout le district était devenu si populeux que, du bourg voisin de Iamnia et des localités environnantes, on pouvait tirer jusqu'à quarante mille soldats...

§ 29. Ἐν δὲ τῷ μεταξὺ καὶ ἡ Γαδαρίς ἔστιν, ἣν καὶ αὐτὴν ἐξιδιάσαντο οἱ Ἰουδαῖοι.....

Dans l'intervalle (entre Joppé et la frontière d'Égypte) est encore le pays de Gadara, dont les Juifs avaient également pris possession.

§ 34. Τῆς δ' Ἰουδαίας τὰ μὲν ἑσπέρια ἄκρα τὰ πρὸς τῷ Κασίῳ κατέχουσιν Ἰδουμαῖοί τε καὶ ἡ λίμνη. Να-

L'extrémité occidentale de la Judée, dans la direction du mont Casios[4], est occupée par

1. C'est une erreur ; la distance à vol d'oiseau est de 60 kilomètres et la route franchit une chaîne de montagnes. Le langage de Strabon ici et ailleurs (§ 23) montre qu'il n'avait pas visité le pays. On peut se demander s'il n'y aurait pas ici une confusion avec Sapha, d'où l'on apercevait effectivement Jérusalem (*Ant. jud.*, XI, 8), et qui tirait son nom de cette particularité.

2. Cette locution prouve que Strabon copie un auteur qui écrivait peu après la campagne de Pompée en Syrie (63 av. J.-C.), car Joppé enlevée aux Juifs par Pompée (Josèphe, *Ant. jud.*, XIV, 4, 4, § 76) leur fut rendue par César (*ib.*, XV, 7, 3, § 217). D'ailleurs Strabon ignore (§ 27) le changement de nom de la Tour de Straton (Césarée) qui date cependant d'Hérode. Il ne sait pas non plus (§ 30) que Gaza s'est relevée de ses ruines par ordre de Gabinius (*Ant. jud.*, XIV, 5, 3).

3. La forêt de Saron, le long du littoral au sud de Césarée (§ 27).

4. La colline située sur la frontière d'Égypte, entre la mer et le lac Sirbonis.

καιρούνης, τοὺς δ' ἄλλους μὴ προσδοκᾶν.

fallait donc renoncer à toute fabrication d'idoles et se borner, pour honorer la divinité, à lui dédier une enceinte et un sanctuaire dignes d'elle, sans aucune effigie. Il fallait aussi que, dans ce sanctuaire, ceux qui sont sujets à d'heureux songes vinssent dormir, afin de recueillir des inspirations, pour eux et pour autrui; car les sages et les justes doivent toujours attendre de la divinité des biens, des faveurs, des signes, mais cette attente est interdite aux autres mortels[1].

§ 36. Ἐκεῖνος μὲν οὖν τοιαῦτα λέγων ἔπεισεν εὐγνώμονας ἄνδρας οὐκ ὀλίγους καὶ ἀπήγαγεν ἐπὶ τὸν τόπον τοῦτον, ὅπου νῦν ἐστι τὸ ἐν τοῖς Ἱεροσολύμοις κτίσμα. Κατέσχε δὲ ῥᾳδίως, οὐκ ἐπίφθονον ὂν τὸ χωρίον οὐδ' ὑπὲρ οὗ ἄν τις ἐσπουδασμένως μαχέσαιτο· ἔστι γὰρ πετρῶδες, αὐτὸ μὲν εὔυδρον, τὴν δὲ κύκλῳ χώραν ἔχον λυπρὰν καὶ ἄνυδρον, τὴν δ' ἐντὸς ἑξήκοντα στα-

§ 26. Par ces discours, Moïse persuada bon nombre d'hommes de sens et les emmena dans le pays où s'élève, aujourd'hui, la cité de Jérusalem. Il s'en empara aisément, car ce pays n'était point un séjour agréable, ni qui méritât d'être énergiquement disputé. L'emplacement est rocheux, et, si

1. L' « incubation » ou pratique de coucher dans les temples pour recevoir des songes révélateurs était fort répandue dans l'antiquité gréco-italique et même chez certains peuples barbares (Pomponius Mela, I, 8, 50). Son existence dans l'ancienne religion d'Israël est attestée par I *Rois*, III, pour Gibéon, et *Osée*, XII, 5, pour Beth-El, mais en dehors du témoignage de Strabon nous n'avons aucune preuve qu'elle ait été pratiquée dans le temple de Jérusalem. Cf. Stade, *Geschichte des Volkes Israel*, I, 475. Sur l'importance que le judaïsme attribuait aux songes envoyés par Dieu (songes de Jacob, de Joseph, de Pharaon, d'Abimélech, etc.), voir le traité de Philon, *De Somniis* (éd. Mangey, I, 620-699).

δίων καὶ ὑπόπετρον. Ἅμα δ' ἀντὶ τῶν ὅπλων τὰ ἱερὰ προὐβάλλετο καὶ τὸ θεῖον, ἵδρυσιν τούτου ζητεῖν ἀξιῶν, καὶ παραδώσειν ὑπισχνούμενος τοιοῦτον σεβασμὸν καὶ τοιαύτην ἱεροποιίαν ἥτις οὔτε δαπάναις ὀχλήσει τοὺς χρωμένους οὔτε θεοφορίαις οὔτε ἄλλαις πραγματείαις ἀτόποις. Οὗτος μὲν οὖν εὐδοκιμήσας τούτοις συνεστήσατο ἀρχὴν οὐ τὴν τυχοῦσαν, ἁπάντων προσχωρησάντων ῥᾳδίως τῶν κύκλῳ διὰ τὴν ὁμιλίαν καὶ τὰ προτεινόμενα.

la ville même est bien pourvue d'eau, aux alentours le terrain est pauvre et aride, et même, dans un rayon de 60 stades, pierreux[1]. Au reste, Moïse ne se présentait pas les armes à la main, mais au nom des rites sacrés et de la divinité pour laquelle il demandait un asile, promettant d'instituer une religion et un culte qui ne gêneraient en rien leurs sectateurs, puisqu'ils ne leur imposeraient ni dépenses, ni enthousiasmes divins, ni autres pratiques absurdes. Ce programme le fit bien accueillir et il réussit à fonder un État qui prit de l'importance par l'adjonction volontaire de toutes les populations environnantes, gagnées par son commerce et ses promesses.

§ 37. Οἱ δὲ διαδεξάμενοι χρόνους μέν τινας ἐν τοῖς αὐτοῖς διέμενον δικαιοπραγοῦντες καὶ θεοσεβεῖς ὡς ἀληθῶς ὄντες· ἔπειτ' ἐφισταμένων ἐπὶ τὴν ἱερωσύνην τὸ μὲν πρῶτον δεισιδαιμόνων, ἔπειτα τυραννικῶν ἀνθρώπων, ἐκ μὲν τῆς δεισιδαιμονίας αἱ τῶν βρωμάτων ἀποσχέσεις, ὥνπερ καὶ νῦν ἔθος ἐστὶν αὐτοῖς ἀπέχεσθαι, καὶ αἱ περι-

Les successeurs de Moïse persévérèrent, pendant un certain temps, dans les mêmes errements, observant très sincèrement la justice et la piété. Mais, plus tard, le sacerdoce étant échu d'abord à des hommes superstitieux, ensuite à des caractères tyranniques,

1. Nous avons vu chez Timocharès (n° 22) une description analogue avec des chiffres un peu différents.

τομαὶ καὶ αἱ ἐκτομαὶ καὶ εἴ τινα τοιαῦτα ἐνομίσθη, ἐκ δὲ τῶν τυραννίδων τὰ λῃστήρια. Οἱ μὲν γὰρ ἀφιστάμενοι τὴν χώραν ἐκάκουν καὶ αὐτὴν καὶ τὴν γειτνιῶσαν, οἱ δὲ συμπράττοντες τοῖς ἄρχουσι καθήρπαζον τὰ ἀλλότρια καὶ τῆς Συρίας κατεστρέφοντο καὶ τῆς Φοινίκης πολλήν. Ἦν δ' ὅμως εὐπρεπεία τις περὶ τὴν ἀκρόπολιν αὐτῶν· οὐχ ὡς τυραννεῖον βδελυττομένων, ἀλλ' ὡς ἱερὸν σεμνυνόντων καὶ σεβομένων.

les choses changèrent : de la superstition naquirent l'abstinence de certains aliments qu'ils pratiquent encore aujourd'hui, la circoncision, l'excision[1] et autres coutumes de ce genre ; de la tyrannie naquit le brigandage. D'une part, en effet, elle provoqua des insurrections qui ravagèrent le territoire juif et les pays voisins ; d'autre part, le gouvernement et ses partisans s'emparèrent des biens d'autrui et annexèrent une grande partie de la Syrie et de la Phénicie. Toutefois, un certain prestige resta attaché à leur citadelle : au lieu de la maudire comme le repaire de la tyrannie, les populations continuèrent à la vénérer et à l'honorer comme le sanctuaire de la divinité[2]...

1. Il ne s'agit pas, comme on pourrait le croire, de la castration, sévèrement prohibée par les lois juives (*Deutér.*, XXIII, 2), mais d'une autre opération désignée par le même nom. Cp. Strabon, XVII, 2, 5, en parlant des Égyptiens : καὶ τοῦτο δὲ τῶν μάλιστα ζηλουμένων παρ' αὐτοῖς τὸ πάντα τρέφειν τὰ γεννώμενα παιδία (cf. *supra*, Hécatée, p. 19, note 3) καὶ τὸ περιτέμνειν καὶ τὰ θήλεα ἐκτέμνειν, ὅπερ καὶ τοῖς Ἰουδαίοις νόμιμον· καὶ οὗτοι δ' εἰσὶν Αἰγύπτιοι τὸ ἀνέκαθεν, καθάπερ εἰρήκαμεν ἐν τῷ περὶ ἐκείνων λόγῳ. Cf. encore XVI, 4, 9 (parlant d'une peuplade de la mer Rouge) : αἱ γυναῖκες Ἰουδαϊκῶς ἐκτετμημέναι. La Bible ne paraît faire aucune allusion à cet usage, que l'on constate encore aujourd'hui chez différentes peuplades de l'Afrique (cf. Ploss, *Die operative Behandlung der weiblichen Geschlechtstheile bei verschiedenen Völkern*, dans *Zeitschrift für Ethnologie*, III (1871), 381-397).

2. Suit une dissertation (§ 38-39), que nous passons, sur le grand rôle qu'a

§ 39..... Τοιοῦτος δέ τις ἦν καὶ ὁ Μωσῆς καὶ οἱ διαδεξάμενοι ἐκεῖνον, τὰς μὲν ἀρχὰς λαβόντες οὐ φαύλας, ἐκτραπόμενοι δ' ἐπὶ τὸ χεῖρον.

Tels furent Moïse et ses successeurs qui, après de bons débuts, ne tardèrent pas à dégénérer.

§ 40. Ἤδη δ' οὖν φανερῶς τυραννουμένης τῆς Ἰουδαίας, πρῶτος ἀνθ' ἱερέως ἀνέδειξεν ἑαυτὸν βασιλέα Ἀλέξανδρος · τούτου δ' ἦσαν υἱοὶ Ὑρκανός τε καὶ Ἀριστόβουλος διαφερομένων δὲ περὶ τῆς ἀρχῆς, ἐπῆλθε Πομπήιος καὶ κατέλυσεν αὐτοὺς καὶ τὰ ἐρύματα αὐτῶν κατέσπασε καὶ αὐτὰ ἐν πρώτοις τὰ Ἱεροσόλυμα βίᾳ καταλαβών · ἦν γὰρ πετρῶδες καὶ εὐερκὲς ἔρυμα, ἐντὸς μὲν εὔυδρον, ἐκτὸς δὲ παντελῶς διψηρόν, τάφρον λατομητὴν ἔχον βάθος μὲν ἑξήκοντα ποδῶν, πλάτος δὲ πεντήκοντα καὶ διακοσίων · ἐκ δὲ τοῦ λίθου τοῦ λατομηθέντος ἐπεπύργωτο τὸ τεῖχος τοῦ ἱεροῦ. Κατελάβετο δ', ὥς φασι, τηρήσας τὴν τῆς νηστείας ἡμέραν, ἡνίκα

La Judée étant ainsi ouvertement livrée à la tyrannie, Alexandre, le premier, changea son titre de grand prêtre contre celui de roi[1]. Il eut deux fils, Hyrcan et Aristobule, qui se disputèrent le pouvoir. Pompée survint, les déposa tous deux et démantela leurs places d'armes, à commencer par Jérusalem qu'il dut prendre de force. La place était bâtie sur un rocher et entourée d'une forte enceinte, abondamment pourvue d'eau à l'intérieur, tandis que les environs sont absolument arides. Elle avait un fossé taillé en plein roc, profond

joué dans l'histoire des Grecs comme des Barbares le principe d'autorité religieuse. L'auteur rappelle à ce propos le prestige des sanctuaires de Dodone et de Delphes, les consultations de Minos et de Lycurgue, les honneurs attribués à des devins illustres (Tirésias, Amphiaraos, Trophonios, Orphée, Musée). Chez les Barbares il cite : parmi les Gètes le « dieu » Zamolxis « un Pythagoricien », et plus récemment Décænéos, devin de Byrébis'as; parmi les Bosporans Achaïcaros (?); en Inde, les gymnosophistes; en Perse, les mages, nécromans, *lécanomantes* et *hydromantes*; parmi les Assyriens, les Chaldéens; chez les Romains, les haruspices étrusques.

1. Alexandre Jannée (104-78 av. J.-C.). D'après Josèphe (*Ant. jud.*, XIII, 11, 1) ce changement fut déjà opéré par Aristobule Ier, frère et prédécessure d'Alexandre (105-104). Il faut cependant noter qu'il n'y a pas trace de titre royal sur les monnaies d'Aristobule.

ἀπείχοντο οἱ Ἰουδαῖοι παντὸς ἔργου, πληρώσας τὴν τάφρον καὶ ἐπιβαλὼν τὰς διαβάθρας · κατασπάσαι δ' οὖν ἐκέλευσε τὰ τείχη πάντα καὶ ἀνεῖλεν εἰς δύναμιν τὰ ληστήρια καὶ τὰ γαζοφυλάκια τῶν τυράννων. Ἦν δὲ δύο μὲν τὰ ταῖς εἰσόλαις ἐπικείμενα τοῦ Ἱεριχοῦντος Θρήξ τε καὶ Ταύρος, ἄλλα δὲ Ἀλεξανδριόν τε καὶ Ὑρκάνιον καὶ Μαχαιροῦς καὶ Λυσιὰς καὶ τὰ περὶ τὴν Φιλαδέλφειαν καὶ ἡ περὶ Γαλιλαίαν Σκυθόπολις.

de 60 pieds, large de 250, et, avec la pierre retirée de l'excavation, on avait construit tout le mur extérieur du temple. Pompée s'empara de la place, dit-on, en choisissant, pour l'attaque, le jour de jeûne[1], où les Juifs s'abstenaient de tout travail : il en profita pour combler le fossé et faire appliquer les échelles. La ville prise, il ordonna d'en raser toutes les fortifications et fit détruire, dans la mesure de ses forces, les repaires des tyrans et leurs *gazophylacies* (places où ils conservaient leurs trésors). Deux de ces gazophylacies, Threx et Tauros, commandaient les entrées de la vallée de Jéricho ; d'autres s'appelaient Alexandrion, Hyrcanion. Machærous, Lysias, sans compter les forteresses du canton de Philadelphie et celle de Scythopolis, en Galilée.

§ 41. Ἱεριχοῦς δ' ἐστὶ πεδίον κύκλῳ

Jéricho est une plaine circu-

1. Strabon entend par là simplement le sabbat, s'imaginant, comme d'autres contemporains (Suétone, *Auguste*, 76, etc.) que les Juifs jeûnaient le jour du sabbat. Nous savons d'ailleurs par Dion Cassius, XXXVII, 16, que Jérusalem fut effectivement prise un samedi (ἐν τῇ τοῦ Κρόνου ἡμέρᾳ). — Josèphe, *Ant. jud.*, XIV, 4, 3, § 66, a copié sans réflexion les termes de Strabon (dans ses

περιεχόμενον ὀρεινῇ τινι καί που καὶ θεατροειδῶς πρὸς αὐτὸ κεκλιμένῃ · ἐνταῦθα δ' ἐστὶν ὁ φοινικών, μεμιγμένην ἔχων καὶ ἄλλην ὕλην ἥμερον καὶ εὔκαρπον, πλεονάζων δὲ τῷ φοίνικι, ἐπὶ μῆκος σταδίων ἑκατόν, διάρρυτος ἅπας καὶ μεστὸς κατοικιῶν · ἔστι δ' αὐτοῦ καὶ βασίλειον καὶ ὁ τοῦ βαλσάμου παράδεισος. Ἔστι δὲ τὸ φυτὸν θαμνῶδες, κυτίσῳ ἐοικὸς καὶ τερμίνθῳ, ἀρωματίζον · οὗ τὸν φλοιὸν ἐπισχίσαντες ὑπολαμβάνουσιν ἀγγείοις τὸν ὀπόν, γλίσχρῳ γάλακτι παραπλήσιον · ἀναληφθεὶς δ' εἰς κογχάρια λαμβάνει πῆξιν. Λύει δὲ κεφαλαλγίας θαυμαστῶς καὶ ὑποχύσεις ἀρχομένας καὶ ἀμβλυωπίας · τίμιος οὖν ἐστί, καὶ διότι ἐνταῦθα μόνον γεννᾶται · καὶ ὁ φοινικὼν δὲ τοιοῦτος, ἔχων τὸν καρυωτὸν φοίνικα ἐνταῦθα μόνον, πλὴν τοῦ Βαβυλωνίου καὶ τοῦ ἐπέκεινα πρὸς τὴν ἕω · μεγάλη οὖν ἀπ' αὐτῶν ἡ πρόσοδος. Καὶ τῷ

laire, entourée de montagnes qui figurent, en quelque sorte, les gradins d'un théâtre. C'est dans cette plaine que se trouve le *Phénicôn*, grand bois mêlé d'arbres fruitiers de toute espèce, mais principalement de palmiers. Il s'étend sur une longueur de 100 stades (17 kilomètres); il est arrosé dans tous les sens et plein de villages. On y voit aussi un palais royal et le *Parc du Baumier* [1]. Le baumier est un arbuste aromatique, assez semblable au cytise et au térébinthe. A l'aide d'incisions pratiquées dans son écorce, on en fait découler un suc, semblable à du lait crémeux, qu'on recueille dans des vases; on le verse ensuite dans des coquilles où il se coagule. Le baume est un remède sou-

Mémoires) et il en est résulté la croyance erronée que Jérusalem avait été prise le jour de Kippour (63 av. J.-C.). Cp. Herzfeld, *Frankel's Monatsschrift*, 1885, p. 109-115.

1. D'après Théophraste, *Hist. Plant.*, IX, 6, il y avait ἐν τῷ αὐλῶνι τῷ περὶ Συρίαν deux jardins de baumiers, dont le plus grand avait 20 plèthres d'étendue (environ 87 ares). Ce jardin donnait un rendement annuel de 12 demi-conges, soit environ 20 litres; le petit jardin ne rendait que 3 1/3 litres. Le baume pur se vendait au double de son poids d'argent. Cp. encore *supra*, Diodore, n° 35; Josèphe, *Bell. jud.*, IV, 8, 3, et les textes ci-dessous de Dioscoride, Galien, Trogue Pompée et Pline. Actuellement le baumier a disparu de la Judée ainsi que de l'Égypte; on ne le cultive plus que dans le Hedjaz.

ξυλοβαλσάμῳ δὲ ὡς ἀρώματι χρῶνται.

verain pour les maux de tête, les fluxions d'yeux naissantes et l'amblyopie. C'est une substance précieuse, notamment parce qu'on ne la produit que dans ce seul endroit. Le *Phénicon* jouit aussi d'un privilège : car c'est le seul endroit (si l'on excepte la Babylonie et les cantons situés à l'est de ce territoire) où croisse le palmier *caryote*[1]. Aussi retire-t-on de ces deux végétaux de grands revenus. Le bois du baumier est aussi employé comme aromate[2].

§ 42. Ἡ δὲ Σιρβωνὶς (?) λίμνη πολλὴ μέν ἐστι (καὶ γὰρ χιλίων σταδίων εἰρήκασί τινες τὸν κύκλον) —

Le lac Sirbonis (?) est très considérable : quelques-uns lui attribuent jusqu'à 1000 stades

1. Pline, XIII, 4, 44, dit également que les dattes de Jéricho étaient les plus estimées du monde. Ce sont probablement ces dattes qui avaient reçu de l'empereur Auguste le nom de *Nicolai*, en l'honneur de Nicolas de Damas, qui lui en avait envoyé (Plutarque, *Symp.*, VIII, 4; Athénée, XIV, p. 652 A; Pline, XIII, 14, 45).

2. Strabon parle encore des deux célèbres produits végétaux de la vallée de Jéricho dans sa description de l'Égypte (XVII, 1). Voici ces textes qui n'ajoutent rien d'intéressant à la description ci-dessus : § 15. A propos de la culture restreinte du papyrus en Égypte : Κάνταῦθα δέ τινες τῶν τὰς προσόδους ἐπεκτείνειν βουλομένων μετήνεγκαν τὴν Ἰουδαϊκὴν ἐντρέχειαν, ἣν ἐκεῖνοι παρεῦρον ἐπὶ τοῦ φοίνικος — καὶ μάλιστα τοῦ καρυωτοῦ — καὶ τοῦ βαλσάμου · οὐ γὰρ ἐῶσι πολλαχοῦ φύεσθαι, τῇ δὲ σπάνει τιμὴν ἐπιτιθέντες τὴν πρόσοδον οὕτως αὔξουσι, τὴν δὲ κοινὴν χρείαν διαλυμαίνονται. — § 51. A propos de la culture du palmier : Καθ' ὅλην δὲ τὴν Αἴγυπτον τοῦ φοίνικος ἀγεννοῦς ὄντος καὶ ἐκφέροντος καρπὸν οὐκ εὔβρωτον ἐν τοῖς περὶ τὸ Δέλτα τόποις καὶ περὶ τὴν Ἀλεξάνδρειαν, ὁ ἐν τῇ Θηβαΐδι φοῖνιξ ἄριστος τῶν ἄλλων φύεται. Θαυμάζειν οὖν ἄξιον πῶς ταὐτὸ κλίμα οἰκοῦντες τῇ Ἰουδαίᾳ καὶ ὅμοροι οἱ περὶ τὸ Δέλτα καὶ τὴν Ἀλεξάνδρειαν τοσοῦτον διαλλάττουσιν, ἐκείνης πρὸς ἄλλῳ φοίνικι καὶ τὸν καρυωτὸν γεννώσης, οὐ πολὺ χείρονα τοῦ Βαβυλωνίου · διττὸς δ' ἐστὶν ὅ τε ἐν τῇ Θηβαΐδι καὶ ὁ ἐν τῇ Ἰουδαίᾳ, ὅ τε ἄλλος καὶ ὁ καρυωτός · σκληρότερος δ' ὁ Θηβαϊκός, ἀλλὰ τῇ γεύσει εὐστομώτερος.

τῇ μέντοι πλευρᾷ παρεκτέταται μικρῷ τι πλέον τῶν διακοσίων σταδίων μῆκος ἐπιλαμβάνουσα [1] — ἀγχιβαθὴς [δὲ καὶ] βαρύτατον ἔχουσα ὕδωρ, ὥστε μὴ δεῖν κολύμβου, ἀλλὰ τὸν ἐμβάντα καὶ μέχρις ὀμφαλοῦ προβάντα εὐθὺς ἐξαίρεσθαι. Μεστὴ δ' ἐστὶν ἀσφάλτου · αὕτη δε ἀναφυσᾶται κατὰ καιροὺς ἀτάκτους ἐκ μέσου τοῦ βάθους μετὰ πομφολύγων, ὡς ἂν ζέοντος ὕδατος · κυρτουμένη δ' ἡ ἐπιφάνεια λόφου φαντασίαν παρέχει · συναναφέρεται δὲ καὶ ἄσβολος πολλή, καπνώδης μέν, πρὸς δὲ τὴν ὄψιν ἄδηλος, ὑφ' ἧς κατιοῦται καὶ χαλκὸς καὶ ἄργυρος καὶ πᾶν τὸ στιλπνὸν μέχρι καὶ χρυσοῦ · ἀπὸ δὲ τοῦ κατιοῦσθαι τὰ σκεύη γνωρίζουσιν οἱ περιοικοῦντες ἀρχομένην τὴν ἀναβολὴν τῆς ἀσφάλτου, καὶ παρασκευάζονται πρὸς τὴν μεταλλείαν αὐτῆς, ποιησάμενοι σχεδίας καλαμίνας. Ἔστι δ' ἡ ἄσφαλτος γῆς βῶλος, ὑγραινομένη μὲν ὑπὸ θερμοῦ καὶ ἀναφυσωμένη καὶ διαχεομένη, πάλιν δὲ μεταβάλλουσα εἰς πάγον ἰσχυρὸν ὑπὸ τοῦ ψυχροῦ ὕδατος, οἷόν ἐστι τὸ τῆς λίμνης ὕδωρ, ὥστε τομῆς καὶ κοπῆς δεῖσθαι · εἶτ' ἐπιπολάζουσα διὰ τὴν φύσιν τοῦ ὕδατος, καθ' ἣν ἔφαμεν μηδὲ κολύμβου δεῖσθαι, μηδὲ βαπτίζεσθαι τὸν ἐμβάντα, ἀλλ' ἐξαί-

(177 kilomètres) de tour; le long de la côte il ne s'étend cependant que sur une longueur d'un peu plus de 200 stades; il est profond dès le rivage et l'eau est si pesante qu'un plongeur y est inutile, car celui qui y entre n'a pas plus tôt enfoncé jusqu'à mi-corps qu'il se sent soulevé hors de l'eau. Le lac est plein d'asphalte qui jaillit à des intervalles irréguliers du plus profond du lac, avec un sifflement qui rappelle celui de l'eau bouillante. En retombant, la masse offre l'aspect d'un monticule arrondi. Il se dégage en même temps beaucoup de suie, à l'état de fumée invisible, mais qui ternit le cuivre, l'argent et tous les corps brillants jusqu'à l'or même: c'est même en voyant leurs ustensiles se ternir que les riverains pressentent l'approche d'une éruption; ils se disposent alors à recueillir l'asphalte en préparant des radeaux de joncs tressés. L'asphalte est une substance terreuse, qui, sous l'influence de la chaleur, se liqué-

1. Strabon a confondu de la manière la plus inexcusable le lac Sirbonis, qu'il avait probablement aperçu en longeant la côte, et le lac Asphaltite dont il n'avait qu'entendu parler.

ρεσθαι · προσπλεύσαντες δὲ ταῖς σχεδίαις κέπτουσι καὶ φέρονται τῆς ἀσφάλτου ὅσον ἕκαστος δύναται.

fie, jaillit et fait expansion, puis, au contact d'une eau froide, comme celle du lac, elle se solidifie de nouveau, au point qu'il faut la couper et la briser en morceaux ; enfin elle surnage par suite de la nature de cette eau, qui, nous l'avons dit, ne comporte pas l'emploi d'un plongeur, et où, à peine entré, au lieu d'enfoncer on est soulevé. Les gens du pays, montés sur leurs radeaux, s'approchent alors, brisent l'asphalte et en emportent chacun autant de morceaux qu'ils peuvent [1].

§ 43. Τὸ μὲν οὖν συμβαῖνον τοιοῦτον · γόητας δὲ ὄντας σκήπτεσθαί φησιν ἐπῳδὰς ὁ Ποσειδώνιος τοὺς ἀνθρώπους καὶ οὖρα καὶ ἄλλα δυσώδη ὑγρά, ἃ περικαταχέαντας καὶ ἐκπιάσαντας πήττειν τὴν ἄσφαλτον, εἶτα τέμνειν · εἰ μή τίς ἐστιν ἐπιτηδειότης τῶν οὔρων τοιαύτη, καθάπερ καὶ ἐν ταῖς κύστεσι τῶν λιθιώντων καὶ ἐκ τῶν παιδικῶν οὔρων ἡ χρυσόκολλα συνίσταται. Ἐν μέσῃ δὲ τῇ λίμνῃ τὸ πάθος συμβαίνειν εὔλογον, ὅτι καὶ ἡ πηγὴ τοῦ πυρὸς καὶ τῆς ἀσφάλτου

Voilà comment les choses se passent. Au dire de Posidonios, les gens du pays, qui sont sorciers, ont un procédé pour donner à l'asphalte cette consistance qui permet de le couper en morceaux : ils prononcent certaines incantations magiques, en même temps qu'ils imprègnent l'asphalte d'urine et d'autres liquides mal odorants. Peut-être est-ce l'urine elle-même qui possède cette

1. On notera la parfaite conformité de toute cette description avec celle de Diodore, n° 35 *supra*. Il n'est pas douteux que l'une et l'autre dérivent de Posidonios. Les 1000 stades de périmètre mentionnés par Strabon remontent également à la même source, puisque nous avons vu chez Diodore la longueur du lac évaluée à 500 stades et sa largeur à 60 seulement. Cf. Marcel Dubois, *Examen de la géographie de Strabon*, p. 327, note 2.

κατὰ μέσον ἐστὶ καὶ τὸ πλῆθος · ἄτακτος δὲ ἡ ἀνακφύσησις, ὅτι καὶ ἡ τοῦ πυρὸς κίνησις οὐκ ἔχει τάξιν ἡμῖν φανεράν, ὥσπερ καὶ ἄλλων πνευμάτων πολλῶν. Τοιαῦτα δὲ καὶ τὰ ἐν Ἀπολλωνίᾳ τῇ Ἠπειρώτιδι.

propriété solidifiante, comme quand il se forme des calculs dans la vessie ou qu'on prépare la *chrysocolle* avec de l'urine d'enfant[1]. On s'explique d'ailleurs aisément que le phénomène se produise au milieu du lac, car c'est là que doit se trouver le foyer de chaleur et la source la plus abondante de l'asphalte. Si l'éruption n'a lieu qu'à des époques irrégulières, cela tient à ce que les mouvements du feu, comme ceux de beaucoup d'autres gaz, n'obéissent à aucun ordre apparent. On observe d'ailleurs un phénomène analogue à Apollonie en Épire.

§ 44. Τοῦ δ' ἔμπυρον τὴν χώραν εἶναι καὶ ἄλλα τεκμήρια φέρουσι πολλὰ · καὶ γὰρ πέτρας τινὰς ἐπικεκαυμένας δεικνύουσι τραχείας περὶ Μοασάδα καὶ σήραγγας πολλαχοῦ καὶ γῆν τεφρώδη, σταγόνας τε πίσσης ἐκ λισσάδων λειβομένας καὶ δυσώδεις πόρρωθεν ποταμοὺς ζέοντας, κατοικίας τε ἀνατετραμμένας σποράδην · ὥστε πιστεύειν τοῖς θρυλουμένοις ὑπὸ τῶν ἐγχωρίων, ὡς ἄρα ᾠκοῦντό ποτε τρισκαίδεκα πόλεις ἐνταῦθα, ὧν τῆς μητροπόλεως Σοδόμων σώζοιτο κύκλος ἑξήκοντά που σταδίων · ὑπὸ δὲ σεισμῶν

Quant à la nature ignée du pays, on en apporte beaucoup d'autres preuves. Aux environs de Moasada on montre d'âpres rochers portant la trace du feu, de nombreuses crevasses, des amas de cendres, puis des gouttes de poix qui suintent de la surface polie des rochers, des rivières bouillonnantes dont l'eau exhale au loin une odeur méphitique, çà et là des ruines d'habitations. Aussi est-on disposé à ajouter foi à ce que ra-

1. Combinée avec le vert-de-gris et le nitre; cf. Pline, XXXIII, § 93 Jan.

καὶ ἀναφυσημάτων πυρὸς καὶ θερμῶν ὑδάτων ἀσφαλτωδῶν τε καὶ θειωδῶν ἡ λίμνη προπέσοι καὶ [αἱ] πέτραι πυρίληπτοι γένοιντο, αἵ τε πόλεις αἱ μὲν καταποθεῖεν, ἃς δ' ἐκλίποιεν οἱ δυνάμενοι φυγεῖν. Ἐρατοσθένης δέ φησι τἀναντία, λιμναζούσης τῆς χώρας ἐκρήγμασιν ἀνακαλυφθῆναι τὴν πλείστην, καθάπερ τὴν Θεσσαλίαν.

content les naturels, de treize villes qui auraient existé autrefois dans cette région, et dont la capitale, Sodome, se reconnaît encore à son enceinte de 60 stades (11 kilomètres). A la suite de tremblements de terre, d'éruptions de matières ignées et d'eaux chaudes, bitumineuses et sulfureuses, le lac aurait émergé, les roches se seraient calcinées et des villes environnantes les unes auraient été englouties, les autres désertées par ceux de leurs habitants qui purent s'enfuir [1]. Ératosthène prétend, au contraire, qu'à l'origine le pays n'était qu'un lac immense, mais que différentes issues s'étant formées, la plus grande partie fut laissée à découvert, comme cela est arrivé en Thessalie.

§ 45. Ἔστι δὲ καὶ ἐν τῇ Γαδαρίδι ὕδωρ μοχθηρὸν λιμναῖον, οὗ τὰ γευσάμενα κτήνη τρίχας καὶ ὁπλὰς καὶ κέρατα ἀποβάλλει. Ἐν δὲ ταῖς καλουμέναις Ταριχείαις ἡ λίμνη μὲν

Il y a aussi dans le pays de Gadara un lac d'une eau détestable ; les bestiaux qui s'y abreuvent perdent leurs poils, leurs sabots et leurs cornes [2].

1. Cf. *Genèse*, ch. XIX. L'auteur copié par Strabon avait évidemment visité les lieux et recueilli des traditions indigènes ; la Bible ne lui aurait pas fourni, par exemple, le chiffre de treize villes ni tous ces détails précis où se reconnaît l'observateur. Que cet auteur soit Posidonios, c'est ce dont on ne saurait douter. « On peut dire que les remarques de Strabon sur les vents, les marées, les volcans, les richesses minérales sont dues à Posidonius » (Marcel Dubois, *Examen de la géographie de Strabon*, p. 325).

2. Il s'agit du lac de Tibériade, dont les eaux, encore aujourd'hui, offrent

ταριχείας ἰχθύων ἀστείας παρέχει, φύει δὲ δένδρα καρποφόρα, μηλέαις ἐμφερῆ· χρῶνται δ' Αἰγύπτιοι τῇ ἀσφάλτῳ πρὸς τὰς ταριχείας τῶν νεκρῶν.

§ 46. Πομπήιος μὲν οὖν περικόψας τινὰ τῶν ἐξιδιασθέντων ὑπὸ τῶν Ἰουδαίων κατὰ βίαν ἀπέδειξεν (Ὑρκανῷ)[3] τὴν ἱερωσύνην· τῶν δ' ἀπὸ γένους τις ὕστερον Ἡρώδης, ἀνὴρ ἐπιχώριος, παραδὺς εἰς τὴν ἱερωσύνην, τοσοῦτον διήνεγκε τῶν πρὸ αὐτοῦ καὶ μάλιστα τῇ πρὸς Ῥωμαίους ὁμιλίᾳ καὶ πολιτείᾳ, ὥστε καὶ βασιλεὺς ἐχρημάτισε, δόντος τὸ μὲν πρῶτον Ἀντωνίου τὴν ἐξουσίαν, ὕστερον δὲ καὶ Καίσαρος τοῦ Σεβαστοῦ· τῶν δ' υἱῶν τοὺς μὲν αὐτὸς ἀνεῖλεν ὡς ἐπιβουλεύσαντας αὐτῷ, τοὺς δὲ τελευτῶν διαδόχους ἀπέλιπε μερίδας αὐτοῖς ἀποδούς. Καῖσαρ δὲ καὶ τοὺς υἱοὺς ἐτίμησε τοῦ Ἡρώδου καὶ τὴν ἀδελφὴν Σαλώμην καὶ τὴν

Cependant à l'endroit appelé Tarichées (les Salaisons)[1] on fait, avec l'eau du lac, d'excellentes salaisons de poissons ; on y cultive aussi des arbres fruitiers, semblables aux pommiers. Les Égyptiens font aussi usage de l'asphalte pour « saler » leurs morts[2].

Pompée donc, après avoir enlevé aux Juifs une partie des territoires qu'ils s'étaient appropriés par force, attribua à Hyrcan la dignité de grand prêtre. Plus tard, un membre de sa famille, Hérode, homme du pays, usurpa la même dignité et s'y montra tellement supérieur à ses prédécesseurs, surtout par ses bonnes relations avec Rome et ses talents de gouvernement, qu'il réussit à obtenir aussi le titre de roi : il lui fut conféré d'abord par Antoine, ensuite par César Auguste[4]. Il eut plusieurs fils ; les

un léger arrière-goût saumâtre (Lortet, *Acad. des sciences*, 13 sept. 1880, chez Reclus, *Géog. universelle*, *Asie antérieure*, p. 730).

1. Cette ville est mentionnée encore par Josèphe, *Bell. jud.*, III, 10, 1 sq.; Pline, V, 15 ; Suétone, *Tit.*, 4. Elle était située au bord du lac de Tibériade. Nous ne savons pas pourquoi certains auteurs ont cru que Strabon la plaçait au bord de la mer Morte.

2. Cette dernière phrase ne semble pas à sa place.

3. Les manuscrits ont Ἡρώδῃ.

4. Ce récit renferme plusieurs inexactitudes : Hérode ne fut jamais grand prêtre et il n'appartenait ni à la famille des Macchabées, ni même à la race juive.

ταύτης θυγατέρα Βερενίκην· οὐ μέντοι εὐτύχησαν οἱ παῖδες, ἀλλ' ἐν αἰτίαις ἐγένοντο, καὶ ὁ μὲν ἐν φυγῇ διετέλει παρὰ τοῖς Ἀλλόβριξι Γαλάταις λάβων οἴκησιν, οἱ δὲ θεραπεία πολλῇ μόλις εὕροντο κάθοδον, τετραρχίας ἀποδειχθείσης ἑκατέρῳ.

uns, il les fit mourir lui-même, pour avoir comploté contre lui; les autres, il les désigna, en mourant, pour lui succéder, en faisant plusieurs parts de son héritage[1]. César traita fort honorablement les fils d'Hérode, sa sœur Salomé et la fille de celle-ci, Bérénice. Néanmoins les enfants d'Hérode ne furent pas heureux ; ils durent répondre à de graves accusations; l'un deux termina sa vie en exil, chez les Gaulois Allobroges[2]; les deux autres, à force de flatteries, obtinrent non sans peine de retourner chez eux et de reprendre le gouvernement de leurs tétrarchies respectives.

55. — *Géographie*, XVI, 4, 23.

(Αἴλιος Γάλλος) ἔπλευσεν ἔχων περὶ μυρίους πεζοὺς τῶν ἐκ τῆς Αἰγύπτου Ῥωμαίων καὶ τῶν συμμάχων, ὧν ἦσαν Ἰουδαῖοι μὲν πεντακόσιοι,

Ælius Gallus[3] s'embarqua avec une armée de dix mille fantassins, tirés de l'armée romaine d'Égypte et des royau-

1. Nouvelle erreur : le morcellement du royaume d'Hérode fut le fait d'Auguste et non d'Hérode lui-même.

2. Archélaos fut exilé en 6 après J.-C. (Dion, LV, 27). On ne sait pas la date de sa mort.

3. Il s'agit de l'expédition entreprise par Ælius Gallus, préfet d'Égypte, sous Auguste, contre les tribus arabes du Yémen (25/4 av. J.-C.). Strabon tirait ses renseignements du général en chef lui-même, qui était son ami (II, 5, 12).

Ναβαταῖοι δὲ χίλιοι μετὰ τοῦ Συλλαίου.

mes auxiliaires : sur le nombre il y avait cinq cents Juifs [1] et mille Nabatéens, sous les ordres de Syllæos.

THRASYLLE DE MENDÈS

Mathématicien, astrologue et philosophe, contemporain et familier de Tibère, mort en 36 après J.-C. Il avait écrit, entre autres, des Αἰγυπτιακα cités par l'auteur du traité *des Fleuves* (c. 16). Fragments chez C. Müller. *Fr. hist. graec.*, III, 501-505.

56. — Fragment 3 Müller chez Clément d'Alexandrie, *Stromat.*, I, p. 145, Sylburg.

Γίνεται ἡ ἔξοδος (τῶν Ἰουδαίων) κατὰ Ἴναχον, πρὸ τῆς Σωθιακῆς περιόδου ἐξελθόντος ἀπ' Αἰγύπτου Μωϋσέως ἔτεσι πρότερον τριακοσίοις τεσσαράκοντα ε'.

L'exode (des Juifs) a lieu au temps d'Inachos, Moïse étant sorti d'Égypte 345 ans avant la période sothiaque [2].

Ἀπὸ δὲ τῆς Μωϋσέως στρατηγίας καὶ Ἰνάχου ἐπὶ τὸν Δευκαλίωνος κατακλυσμὸν, τὴν δευτέραν λέγω

Depuis l'expédition de Moïse et Inachos jusqu'au cataclysme de Deucalion, je parle du se-

1. C'étaient des hommes choisis par Hérode parmi ses gardes du corps (Josèphe, *Ant. jud.*, XV, 9, 3, § 317).

2. La période sothiaque, utilisée dans la chronologie égyptienne, est une période de 1,460 années juliennes au bout de laquelle le lever de Sirius (Sothis) se reproduisait au même moment de l'année et du jour, le 1er Thoth. Une période de ce genre commençait le 19 juillet 1321 avant J.-C. Ainsi Clément (Thrasylle) plaçait la sortie d'Égypte en 1666 avant J.-C., date qui coïncide avec celle de Josèphe.

ἐπομβρίαν, καὶ ἐπὶ τὸν Φαέθοντος ἐμπρησμὸν, ἃ δὴ συμβαίνει κατὰ Κρότωπον, γενεαὶ τέσσαρες ἀριθμοῦνται · εἰς μέντοι τὰ ἑκατὸν ἔτη τρεῖς ἐγκαταλέγονται γενεαί.

Ἀπὸ δὲ τοῦ κατακλυσμοῦ ἐπὶ τὸν Ἰδης ἐμπρησμὸν καὶ τὴν εὕρησιν τοῦ σιδήρου καὶ Ἰδαίους Δακτύλους, ἔτη ἑβδομήκοντα τρία, ὥς φησι Θράσυλλος.

cond déluge, et l'embrasement de Phaéthon, qui eurent lieu au temps de Crotôpos [1], on compte quatre générations, à raison de trois générations pour cent ans.

Depuis le cataclysme jusqu'à l'embrasement de l'Ida et la découverte du fer et les Dactyles de l'Ida, soixante-treize ans, comme le dit Thrasylle [2].

TRAITÉ DU SUBLIME

Ouvrage d'un rhéteur inconnu du 1er siècle; longtemps, mais à tort, attribué à Longin.

57. — *Traité du Sublime*, § 9 (p. 22, Jahn).

Ταύτῃ καὶ ὁ τῶν Ἰουδαίων θεσμοθέτης, οὐχ ὁ τυχὼν ἀνήρ, ἐπειδὴ τὴν τοῦ θείου δύναμιν κατὰ τὴν ἀξίαν ἐχώρησε κἀξέφηνεν, εὐθὺς ἐν τῇ εἰσβολῇ γράψας τῶν νόμων « εἶπεν ὁ Θεός » φησί · τί; « γενέσθω φῶς,

C'est ainsi que le législateur des Juifs, qui n'était pas le premier venu, a bien conçu et exprimé la puissance de la divinité, lorsque dès le début de ses lois il écrit : « Dieu dit... »

1. Huitième roi d'Argos d'après Castor, sixième ou septième d'après d'autres. (Cf. Clinton, *Fasti hellenici*, I, p. 8 suiv.) Clément s'est évidemment embrouillé dans ses calculs.

2. Nous avons reproduit ce texte sans être bien sûr que les mentions de Moïse et des Juifs ne soient pas exclusivement le fait de Clément.

καὶ ἐγένετο· γενέσθω γῆ, καὶ ἐγένετο. »

Quoi? « Que la lumière soit, et la lumière fut; que la terre soit, et la terre fut [1]. »

CHÆRÉMON D'ALEXANDRIE

Philosophe stoïcien et, suivant quelques-uns, *hiérogrammate* égyptien, florissait dans la première moitié du Ier siècle de l'ère chrétienne. Il fut, d'après Suidas, l'un des maîtres de Néron et dirigea la bibliothèque d'Alexandrie. Auteur de divers ouvrages sur l'Égypte, en particulier sur les hiéroglyphes et les prêtres. Fragments chez C. Müller, *Frag. hist. graec.*, III, 495-499 [2].

58. — Fragment 1 Müller chez Josèphe, *C. Apion*, I, 32.

§ 1. Μετὰ τοῦτον (Μανεθῶν) ἐξετάσαι βούλομαι Χαιρήμονα· καὶ γὰρ οὗτος Αἰγυπτιακὴν φάσκων ἱστορίαν

Après Manéthon, je veux interroger Chærémon. Lui aussi, prétendant écrire une histoire

1. La citation est empruntée pour le sens, mais non textuellement, à trois versets de la *Genèse* : I, 3 : Καὶ εἶπεν ὁ Θεός· γενηθήτω φῶς, καὶ ἐγένετο φῶς. I, 9 : Καὶ εἶπεν ὁ Θεός· συναχθήτω τὸ ὕδωρ τὸ ὑποκάτω τοῦ οὐρανοῦ εἰς συναγωγὴν μίαν καὶ ὀφθήτω ἡ ξηρά καὶ ἐγένετο οὕτως... 10 : Καὶ ἐκάλεσεν ὁ Θεὸς τὴν ξηρὰν, γῆν. Le commentateur Schurzfleisch (Wittenberg, 1711) a supposé ingénieusement que l'auteur n'a pas puisé directement dans le Septante, mais dans le traité du *Sublime* de son prédécesseur Cécilius, qu'il cite à diverses reprises. Ce Cécilius, de Calacté en Sicile, qui professa à Rome sous Auguste, passait pour Juif (Suidas, *s. v.* Κεκίλιος· ...ἀπὸ δούλων, ὥς τινες ἱστορήκασι, καὶ πρότερον καλούμενος Ἀρχάγαθος, τὴν δὲ δόξαν Ἰουδαῖος). Il n'y a aucune raison de suspecter l'authenticité de ce renseignement ni celle de notre texte. Cf. *Revue des Études juives*, XXVI, 42 suiv.

2. Pour des fragments plus récemment découverts, cf. Schürer, *Geschichte*, II, 776-7. Il ne faut pas confondre notre Chærémon avec un pseudo-savant du même nom qui accompagna Ælius Gallus (vers 26 av. J.-C.) dans son voyage sur le Nil (Strabon, XVII, 1, 29).

συγγράφειν καὶ προσθεὶς ταὐτὸ ὄνομα τοῦ βασιλέως ὅπερ ὁ Μανεθὼς Ἀμένωφιν καὶ τὸν υἱὸν αὐτοῦ Ῥαμεσσήν, φησὶν ὅτι κατὰ τοὺς ὕπνους ἡ Ἶσις ἐφάνη τῷ Ἀμενώφει μεμφομένη αὐτόν, ὅτι τὸ ἱερὸν αὐτῆς ἐν τῷ πολέμῳ κατέσκαπται. Φριτιβαύτην δὲ ἱερογραμματέα φάναι, ἐὰν τῶν τοὺς μολυσμοὺς ἐχόντων ἀνδρῶν καθάρῃ τὴν Αἴγυπτον, παύσεσθαι τῆς πτοίας αὐτόν.

§ 2. Ἐπιλέξαντα δὲ τῶν ἐπισινῶν μυριάδας εἰκοσιπέντε ἐκβαλεῖν· ἡγεῖσθαι δ' αὐτῶν γραμματέας Μωϋσῆν τε καὶ Ἰώσηπον, καὶ τοῦτον ἱερογραμματέα, Αἰγύπτια δ' αὐτοῖς ὀνόματα εἶναι τῷ μὲν Μωϋσῇ Τισιθέν, τῷ δὲ Ἰωσήπῳ Πετεσήφ.

§ 3. Τούτους δ' εἰς Πηλούσιον ἐλθεῖν καὶ ἐπιτυχεῖν μυριάσι τριακοντασκτὼ καταλελειμμένοις ὑπὸ τοῦ Ἀμενώφιος, ἃς οὐ θέλειν εἰς τὴν Αἴγυπτον διακομίζειν· οἷς φιλίαν συνθεμένους ἐπὶ τὴν Αἴγυπτον στρατεῦσαι.

§ 4. Τὸν δὲ Ἀμένωφιν οὐχ ὑπομείναντα τὴν ἔφοδον αὐτῶν εἰς Αἰθιοπίαν φυγεῖν καταλιπόντα τὴν γυναῖκα ἔγκυον, ἣν κρυβομένην ἔν τισι σπηλαίοις τεκεῖν παῖδα ὄνομα Ῥαμέσσην, ὃν ἀνδρωθέντα ἐκδιῶξαι τοὺς Ἰουδαίους εἰς τὴν Συρίαν ὄντας περὶ

d'Égypte, donne les mêmes noms que Manéthon pour le roi, Aménophis, et son fils, Ramessès. Il raconte qu'Isis apparut en songe à Aménophis, lui reprochant d'avoir détruit son temple pendant la guerre. L'*hiérogrammate* Phritibautès déclara que si le roi purgeait l'Égypte des hommes atteints d'impureté, il serait délivré de cette terreur.

En conséquence il choisit deux cent cinquante mille impurs et les expulsa. Leurs chefs étaient les scribes Moïse et Joseph, ce dernier également hiérogrammate, et leurs noms en égyptien étaient Tisithen pour Moïse et Peteseph pour Joseph.

Les impurs se rendirent à Péluse et y trouvèrent trois cent quatre-vingt mille hommes laissés là par Aménophis, qui n'avait pas voulu les ramener en Égypte. Ils firent amitié avec eux et attaquèrent ensemble l'Égypte.

Aménophis n'osa pas attendre leur choc et s'enfuit en Éthiopie, laissant sa femme enceinte. Celle-ci se cacha dans de certaines grottes et mit au monde un fils nommé Ramsès, qui, arrivé à l'âge d'homme, rejeta les

εἴκοσι μυριάδας, καὶ τὸν πατέρα Ἀμένωφιν ἐκ τῆς Αἰθιοπίας καταδέξασθαι.

Juifs en Syrie au nombre d'environ deux cent mille et ramena d'Éthiopie son père Aménophis [1].

LYSIMAQUE D ALEXANDRIE

Érudit postérieur à Mnaséas de Patras (IIIe-IIe siècle av. J.-C.) et antérieur à Apion. D'après la manière dont le cite Josèphe, il paraît être plus récent que Chærémon. On avait de lui des ouvrages de mythologie et un livre, probablement sur l'Égypte, où les Juifs étaient fort maltraités. Fragments chez C. Müller, *Frag. hist. graec.*, III, 334-342.

59. — Fragment 1 Müller, chez Josèphe, *C. Apion*, I, 34.

§ 1. Ἐπεισάξω δὲ τούτοις Λυσίμαχον, εἰληφότα μὲν τὴν αὐτὴν τοῖς προειρημένοις ὑπόθεσιν τοῦ ψεύσματος περὶ τῶν λεπρῶν καὶ λελωβημένων, ὑπερπεπαικότα δὲ τὴν ἐκείνων ἀπιθανότητα τοῖς πλάσμασι, δῆλος συντεθεικὼς κατὰ πολλὴν ἀπεχθείαν.

Aux précédents auteurs [2] j'ajouterai Lysimaque, qui a pris, comme eux, pour base de son récit l'histoire des lépreux et des infirmes, mais dont les fables surpassent même celles des autres en invraisemblance. Ses écrits portent la marque évidente d'une grande haine.

§ 2. Λέγει γὰρ ἐπὶ Βοκχόρεως τοῦ

Lorsque Bocchoris était roi

1. Tout ce récit ne paraît être qu'un remaniement arbitraire de celui de Manéthon (*supra*, n° 4). Il diffère principalement de celui-ci : 1° par les chiffres ; 2° par la nature du motif religieux qui poussa Aménophis à expulser les impurs ; 3° par le nom du prêtre qui lui servit de conseiller. En outre l'Osarsiph de Manéthon est dédoublé en deux personnages dont les noms, fort mal fabriqués, sont censés représenter Joseph et Moïse.

2. Manéthon et Chærémon. La phrase semble indiquer que Lysimaque, ayant renchéri sur ces deux auteurs, a dû écrire après eux.

Αἰγυπτίων βασιλέως τὸν λαὸν τῶν Ἰουδαίων[2], λεπροὺς ὄντας καὶ ψωροὺς καὶ ἄλλα νοσήματά τινα ἔχοντας, εἰς τὰ ἱερὰ καταφεύγοντας μεταιτεῖν τροφήν. Παμπόλλων δὲ ἀνθρώπων νοσηλείᾳ περιπεσόντων, ἀκαρπίαν ἐν τῇ Αἰγύπτῳ γενέσθαι. Βόκχοριν δὲ τὸν τῶν Αἰγυπτίων βασιλέα εἰς Ἄμμωνα πέμψαι περὶ τῆς ἀκαρπίας τοὺς μαντευσομένους· τὸν θεὸν δὲ ἐρεῖν τὰ ἱερὰ καθᾶραι ἀπ' ἀνθρώπων ἀνάγνων καὶ δυσσεβῶν, ἐκβαλόντα αὐτοὺς ἐκ τῶν ἱερῶν εἰς τόπους ἐρήμους, τοὺς δὲ ψωροὺς καὶ λεπροὺς βυθίσαι, ὡς τοῦ ἡλίου ἀγανακτοῦντος ἐπὶ τῇ τούτων ζωῇ, καὶ τὰ ἱερὰ ἁγνίσαι, καὶ οὕτω τὴν γῆν καρποφορήσειν.

d'Égypte, raconte-t-il[1], le peuple juif, atteint de la lèpre, de la gale et d'autres maladies, se réfugia dans les temples pour y mendier de la nourriture. La maladie s'étant très répandue, il s'ensuivit en Égypte une grande stérilité. Bocchoris, le roi d'Égypte, envoya consulter l'oracle d'Ammon au sujet de cette disette; le dieu répondit qu'il fallait purger les temples des hommes impurs et impies et les envoyer dans le désert; quant aux lépreux et aux galeux, il fallait les noyer, parce que le soleil s'indignait de les voir en vie; une fois les temples purifiés, la terre redeviendrait fertile.

§ 3. Τὸν δὲ Βόκχοριν τοὺς χρησμοὺς λαβόντα τούς τε ἱερεῖς καὶ ἐπιβωμίτας προσκαλεσάμενον κελεῦσαι ἐπιλογὴν ποιησαμένους τῶν ἀκαθάρτων τοῖς στρατιώταις τούτους παραδοῦναι κατά-

Quand il connut l'oracle, Bocchoris convoqua les prêtres et les desservants : il leur ordonna de faire un rassemblement des impurs et de les

1. Au nom d'Aménophis donné par ses prédécesseurs, Lysimaque substitue le nom, plus célèbre chez les Grecs, de Bocchoris, « prince aussi connu par la difformité de son corps que par la pénétration de son esprit » (Diodore, I, 65). Nous croyons avec C. Müller que le Bocchoris de Lysimaque est le même que celui de Diodore, c'est-à-dire un roi fabuleux qui est censé avoir régné immédiatement après les constructeurs des pyramides; il est différent du Bocchoris historique de Manéthon (Africanus, Eusèbe), roi de la XXIVe dynastie (VIIIe siècle av. J.-C.). Cf. Josèphe, *C. Apion*, II, 2, § 16 : Λυσίμαχος (ἀπαλλαι, ηναί φησιν τοὺς Ἰουδαίους) κατὰ Βόκχοριν τὸν βασιλέα, τουτέστι πρὸ ἐτῶν χιλίων ἑπτακοσίων.

2. Ces mots pourraient bien être une glose, car il n'y a pas, à ce moment, de peuple des Juifs; il ne se forme que par la proscription qui va être racontée.

ξειν αὐτοὺς εἰς τὴν ἔρημον, τοὺς δὲ λεπροὺς εἰς μολιβδίνους χάρτας ἐνδήσαντας, ἵνα καθῶσιν εἰς τὸ πέλαγος. Βυθισθέντων δὲ τῶν λεπρῶν καὶ ψωρῶν, τοὺς ἄλλους συναθροισθέντας εἰς τόπους ἐρήμους ἐκτεθῆναι ἐπ' ἀπωλείᾳ · συναχθέντας δὲ βουλεύσασθαι περὶ αὐτῶν, νυκτὸς δ' ἐπιγενομένης πῦρ καὶ λύχνους καύσαντας φυλάττειν ἑαυτοὺς, τὴν τ' ἐπιοῦσαν νύκτα νηστεύσαντας ἱλάσκεσθαι τοὺς θεοὺς περὶ τοῦ σῶσαι αὐτούς.

livrer aux soldats qui les emmèneraient dans le désert ; quant aux lépreux, de les emmailloter dans des lames de plomb et de les jeter à la mer. Une fois les lépreux et les galeux noyés, on transporta en masse les autres au désert pour les y abandonner. Mais dès qu'ils y furent réunis, ils se mirent à délibérer sur leur propre sort : la nuit venue, ils allumèrent du feu et des torches et se gardèrent eux-mêmes; la nuit suivante, ils observèrent un jeûne, afin de se rendre les dieux propices et de les intéresser à leur salut.

§ 4. Τῇ δ' ἐπιούσῃ ἡμέρᾳ Μωϋσῆν τινα συμβουλεῦσαι αὐτοῖς παραβαλλομένους μίαν ὁδὸν τέμνειν, ἄχρις ἂν ὅτου ἔλθωσιν εἰς τόπους οἰκουμένους, παρακελεύσασθαί τε αὐτοῖς μήτε ἀνθρώπων τινὶ εὐνοήσειν, μήτε ἄριστα συμβουλεύσειν, ἀλλὰ τὰ χείρονα, θεῶν τε ναοὺς καὶ βωμοὺς οἷς ἂν περιτύχωσιν ἀνατρέπειν. Συναινεσάντων δὲ τῶν ἄλλων, τὰ δοχθέντα ποιοῦντας διὰ τῆς ἐρήμου πορεύεσθαι, ἱκανῶς δὲ ὀχληθέντας ἐλθεῖν εἰς τὴν οἰκουμένην χώραν, καὶ τούς τε ἀνθρώπους ὑβρίζοντας καὶ τὰ ἱερὰ συλῶντας καὶ ἐμπρήσαντας ἐλθεῖν εἰς τὴν νῦν Ἰουδαίαν προσαγορευομένην, κτίσαντας δὲ πόλιν ἐνταῦθα κατοικεῖν. Τὸ

Le lendemain, un certain Moïse leur conseilla de se réunir en masse et de suivre une route unique jusqu'à ce qu'ils arrivassent dans des lieux habités; il les exhorta à ne se montrer bienveillants pour personne, à ne suivre que les pires conseils et à renverser tous les sanctuaires et autels des dieux qu'ils rencontreraient. On approuva cet avis : les proscrits, le mettant à exécution, s'avancèrent à travers le désert en nombre considérable et parvinrent dans des pays habités. Ensuite, maltraitant les hommes,

δὲ ἄστυ τοῦτό Ἱερόσυλα ἀπὸ τῆς ἐκείνων διαθέσεως ὠνομάσθαι· ὕστερον δ' αὐτοὺς ἐπικρατήσαντας χρόνῳ διαλλάξαι τὴν ὀνομασίαν πρὸς τὸ μὴ ὀνειδίζεσθαι καὶ τήν τε πόλιν Ἱεροσόλυμα καὶ αὐτοὺς Ἱεροσολυμίτας προσαγορεύεσθαι.

pillant et brûlant les temples, ils atteignirent le territoire nommé aujourd'hui Judée, y bâtirent une ville et s'y fixèrent. Cette ville fut appelée Hiérosyle (*Sacrilège*), d'après la conduite de ses fondateurs; mais plus tard, leur puissance s'étant accrue, ils changèrent cette dénomination en celle de Hiérosolyma, pour éviter l'odieux, et ils prirent eux-mêmes le nom de Hiérosolymites.

59 *bis*. — Fragment 2 Müller, chez Josèphe, *C. Apion*, II, 2, § 20 Niese.

Τὸν δὲ ἀριθμὸν τῶν ἐλαθέντων τὸν αὐτὸν Λυσιμάχῳ σχεδιάσας (Ἀπίων), ἕνδεκα γὰρ αὐτοὺς εἶναί φησι μυριάδας...

Quant au nombre des exilés, Apion indique à la légère le même chiffre que Lysimaque, savoir cent dix mille [1].

1. Le récit de Lysimaque, comme celui de Chærémon, n'est, suivant la juste appréciation de Josèphe, qu'une amplification malveillante de la fable de Manéthon. Ce récit a eu beaucoup de succès ; Apion et Tacite se le sont approprié.

DAMOCRITE

Historien d'époque inconnue, mais probablement contemporain des Alexandrins Chærémon, Lysimaque, etc. [1].

60. — Suidas, *s. v.* Δαμόκριτος (C. Müller, *Frag. hist graec.*, IV, 377).

Δαμόκριτός, ἱστορικός. Τακτικὰ ἐν βιβλίοις β'. Περὶ Ἰουδαίων· ἐν ᾧ φησὶν ὅτι χρυσῆν ὄνου κεφαλὴν προσεκύνουν καὶ κατὰ ἐπταετίαν ξένον ἀγρεύοντες προσέφερον, καὶ κατὰ λεπτὰ τὰς σάρκας διέξαινον, καὶ οὕτως ἀνῃροῦν.

Damocrite, historien. Ouvrages : *Tactique* en deux livres ; *Sur les Juifs* : dans ce livre il dit qu'ils adoraient une tête d'âne en or [2], et que tous les sept ans ils capturaient un étranger, l'amenaient (dans leur temple), et l'immolaient en coupant ses chairs en petits morceaux [3].

1. Quoique Josèphe ne le mentionne pas, il me paraît probable que Damocrite a vécu avant lui et qu'il le confond parmi les ἄλλοι τινές qui ont médit des Juifs (*C. Apion*, II, 2, § 16 et II, 14, § 145). Après la destruction de Jérusalem par les Romains, des pamphlets de ce genre n'auraient plus guère trouvé de lecteurs.

2. Cf. *supra*, n° 19 (Mnaséas).

3. Peut-être la plus ancienne mention du « meurtre rituel », à rapprocher de la version beaucoup plus longue d'Apion (*C. Apion*, II, 8) qu'on lira ci-dessous. Il faut noter une variante importante entre Apion et Damocrite : le premier prétendait que le meurtre rituel avait lieu tous les ans (§ 95 Niese), le second tous les sept ans seulement. L'une ou l'autre de ces versions remonte sans doute au pamphlet de Molon. Pour les accusations analogues portées contre les chrétiens, voir les textes cités par Schürer, *Geschichte*, II, 552, note 250.

NICARQUE

Auteur d'époque inconnue, probablement contemporain des précédents.

61. — Lexique anonyme publié par Bekker (*Anecdota graeca*, Berlin, 1814, tome Ier), p. 381.

Ἄλφα. Τοῦτο ὑπὸ Φοινίκων βοὸς κεφαλὴ ἐκαλεῖτο. Καὶ Μωϋσῆς δὲ ὁ νομοθέτης ὑπὸ Ἰουδαίων διὰ τὸ πολλοὺς ἔχειν ἀλφοὺς ἐν τῷ σώματι οὕτως ἐκαλεῖτο · ἀλλὰ τοῦτο Νίκαρχος ὁ τοῦ Ἀμμωνίου ἐν τῷ Περὶ Ἰουδαίων φλυαρεῖ.

Alpha. Chez les Phéniciens ce mot signifie « tête de bœuf ». Moïse le législateur fut également appelé ainsi parce qu'il avait beaucoup de taches blanches sur le corps ; mais c'est là un racontage de Nicarchos, fils d'Ammonios, dans son livre *Sur les Juifs* [1].

1. Il faut distinguer dans ce texte : 1° l'interprétation du nom *alpha* appliqué à Moïse : ce n'est qu'une étymologie de fantaisie fondée sur la « fable des lépreux » ; 2° le fait même de ce surnom. Il est difficile d'admettre que Nicarque l'ait inventé de toutes pièces, mais difficile aussi de l'expliquer rationnellement. Peut-être chez les anciens Juifs, comme chez les Anglais modernes, la première lettre de l'alphabet s'employait-elle comme le symbole de l'excellence.

APION

Célèbre grammairien, surnommé Μόχθος et Πλειστονίκης (?). Né dans la Grande Oasis, mais naturalisé Alexandrin, et longtemps établi à Rome. Il florissait dans la première moitié du Ier siècle, sous Tibère, Caligula et Claude. Dans le conflit entre les Alexandrins et les Juifs sous Caligula, il fut l'avocat des Alexandrins à Rome et l'emporta sur Philon. Outre de nombreux ouvrages d'érudition, particulièrement sur Homère, Apion avait écrit une *Histoire d'Égypte* (Αἰγυπτιακά), en cinq livres, dont le troisième renfermait des médisances contre les Juifs. Il avait en outre composé peut-être un pamphlet spécial contre les Juifs d'Alexandrie[1]. Les treize premiers chapitres du second livre de l'Apologie de Josèphe (inexactement intitulée *Contre Apion*) sont consacrés à la réfutation des attaques de ce grammairien. Fragments chez C. Müller, *Frag. hist. graec.*, III, 506-516. Consulter aussi l'ouvrage posthume de J. C. Müller, *Des Flavius Josephus Schrift gegen den Apion*, Bâle, 1877, et Gutschmid, *Vorlesungen über Josephos' Bücher gegen Apion* (*Kleine Schriften*, IV, 336-589).

62. — Fragment 2 Didot chez Tatien, *Oratio ad Graecos*, c. 59[2].

Ἀπίων ὁ γραμματικὸς, ἀνὴρ δοκιμώτατος, ἐν τῇ τετάρτῃ τῶν Αἰγυπτιακῶν — πέντε δέ εἰσιν αὐτῷ γραφαί — πολλὰ μὲν καὶ ἄλλα φησὶ καὶ ὅτι κατέσκαψε τὴν Αὔαριν Ἄμωσις, κατὰ τὸν Ἀργεῖον γενόμενος Ἴναχον, ὡς ἐν τοῖς Χρόνοις

Le grammairien Apion, auteur très célèbre, au IVe livre de son *Histoire d'Égypte* (il y en a cinq en tout) raconte, parmi beaucoup d'autres détails, qu'Amosis détruisit la ville d'Avaris, au temps de l'Argien

1. L'existence d'un traité spécial d'Apion contre les Juifs, quoique attestée par divers écrivains chrétiens, n'est pas certaine. Cp. Schürer, *Geschichte*, II, 780.

2. Des versions plus ou moins complètes de ce fragment se lisent encore chez Africanus (dans Eusèbe, *Praep. evang.*, X, 10, p. 490 B), Clément d'Alexandrie (*Stromat.*, I, 22, p. 138, 19 Sylb.), Pseudo-Justin (*Coh. ad Graecos*, c. 9), Syncelle, p. 64 D et 148 D.

ἀνέγραψεν ὁ Μενδήσιος Πτολεμαῖος.

Inachos, comme l'a consigné Ptolémée de Mendès dans sa Chronique [1].

63. — Nous réunissons sous ce numéro toutes les citations ou analyses d'Apion éparses dans le *Contre Apion* de Josèphe, rangées d'après l'ordre des chapitres.

A (*C. Apion*, II, 1).

Καίτοι τῆς πρὸς Ἀπίωνα τὸν γραμματικὸν ἀντιρρήσεως (τετολμημένοις [2]) ἐπῆλθέ μοι διαπορεῖν, εἰ χρὴ σπουδάσαι · τὰ μὲν γάρ ἐστι τῶν ὑπ' αὐτοῦ γεγραμμένων τοῖς ὑπ' ἄλλων εἰρημένοις ὅμοια, τὰ δὲ λίαν ψυχρῶς προστέθεικεν, τὰ πλεῖστα δὲ βωμολοχίαν ἔχει καὶ πολλήν — εἰ δεῖ τἀληθὲς εἰπεῖν — ἀπαιδευσίαν ὡς ἂν ὑπ' ἀνθρώπου συγκείμενα καὶ φαύλου τὸν τρόπον καὶ παρὰ πάντα τὸν βίον ὀχλαγωγοῦ γεγονότος.....

Je me suis demandé s'il valait la peine d'entreprendre la réfutation du grammairien Apion. Car ce qu'il a écrit se divise en trois parts : l'une n'est que la reproduction de ce qui a été dit par d'autres ; la seconde consiste en de très froides inventions ; la troisième — la plus considérable — est un amas de calembredaines et d'incongruités, pour dire le mot, qui dénotent un méchant homme dont toute la vie a été celle d'un ameuteur de badauds [3].

1. Cp. *supra*, n° 46 (Ptolémée de Mendès) et la note de la p. 25 (Manéthon). Comme nous l'avons dit, Ptolémée de Mendès, pas plus que Manéthon, n'identifiait les Hycsos, chassés par Amosis ou Tethmosis, avec les Hébreux ; Apion ne faisait pas non plus cette identification, puisque nous verrons plus loin (n° 63, B) qu'il plaçait l'exode sous le roi Bocchoris. C'est donc à tort qu'Africanus a paraphrasé ainsi le renseignement de Tatien : Ἀπίων... φησὶ κατὰ Ἴναχον... ἀποστῆναι Ἰουδαίους ὧν ἡγεῖσθαι Μωσέα.

2. Ce mot qui interrompt la construction me paraît être une glose de εἰρημένοις qu'on lit deux lignes plus bas.

3. Ce jugement sévère paraît confirmé par d'autres témoignages. Tibère appelait Apion un « tambourin universel », *cymbalum mundi* (Pline, *Praef.*) ; Aulu-Gelle parle de sa vantardise et de son ostentation ; Pline et Élien l'accusent de mensonge et de charlatanisme, etc.

Ἔστι μὲν οὖν οὐ ῥάδιον αὐτοῦ διελθεῖν τὸν λόγον οὐδὲ σαφῶς γνῶναί τί λέγειν βούλεται, σχεδὸν δ' ὡς ἐν πολλῇ ταραχῇ καὶ ψευσμάτων συγχύσει τὰ μὲν εἰς τὴν ὁμοίαν ἰδέαν πίπτει τοῖς προεξητασμένοις περὶ τῆς ἐξ Αἰγύπτου τῶν ἡμετέρων προγόνων μεταναστάσεως, τὰ δ' ἐστὶ κατηγορία τῶν ἐν Ἀλεξανδρείᾳ κατοικούντων Ἰουδαίων · τρίτον δ' ἐπὶ τούτοις μέμικται περὶ τῆς ἁγιστείας τῆς κατὰ τὸ ἱερὸν ἡμῶν καὶ τῶν ἄλλων νομίμων κατηγορία.

Il n'est pas facile de parcourir son discours ni de savoir clairement ce qu'il veut dire, au milieu de ce désordre et de cet amas confus de mensonges ; tantôt il tombe dans des racontages du même genre que ceux que nous avons précédemment examinés au sujet de l'exode de nos ancêtres [1], tantôt il dresse un réquisitoire contre les Juifs d'Alexandrie ; à ces deux éléments s'en mêle un troisième, relatif aux cérémonies de notre temple et au reste de nos lois qu'il incrimine.

B (*C. Apion*, II, 2 = fr. 1, 3, 4 Müller).

§ 1. Περὶ ὧν δὲ προστίθησιν ὁ Ἀπίων ἐπιμνησθήσομαι συντόμως. Φησὶ γὰρ ἐν τῇ τρίτῃ τῶν Αἰγυπτιακῶν τάδε · « Μωϋσῆς, ὡς ἤκουσα παρὰ τῶν πρεσβυτέρων τῶν Αἰγυπτίων, ἦν Ἡλιουπολίτης, ὃς πατρίοις ἔθεσι κατηγγυημένος αἰθρίους προσευχὰς ἀνῆγεν εἰς οἴους εἶχεν ἡ πόλις περιβόλους,

Je veux rappeler sommairement ce qu'Apion ajoute (au récit de ses prédécesseurs concernant l'exode des Hébreux). Au IIIe livre de son *Histoire d'Égypte* [2] il s'exprime ainsi : « Moïse, comme je l'ai appris des vieillards égyptiens [3], était

1. Voir les extraits ci-dessus reproduits de Manéthon, Chærémon et Lysimaque.

2. On remarquera qu'Apion, ayant parlé de l'expulsion des Hycsos au IVe livre de son *Histoire* (*supra*, n° 62), traitait de l'exode des Hébreux au IIIe. Cette interversion est d'autant plus surprenante qu'il attribuait à l'exode une date très basse.

3. Ce n'est pas dans les conversations des vieillards égyptiens, mais chez Manéthon (*supra*, p. 30) qu'Apion avait trouvé ce renseignement. C'est ainsi

πρὸς ἀφηλιώτην δὲ πάσας ἀπέστρεφεν· ὧδε γὰρ καὶ Ἡλίου κεῖται πόλις. Ἀντὶ δὲ ὀβελῶν ἔστησε κίονας, ὑφ' οἷς ἦν ἐκτύπωμα σκάφης, σκιὰ δ' ἀπ' ἄκρων[1] ἐπ' αὐτὴν διακειμένη, ὡς, ὃν[1] ἐν αἰθέρι, τοῦτον ἀεὶ τὸν δρόμον ἡλίῳ συμπεριπολεῖ. »

originaire d'Héliopolis. Pour se conformer aux habitudes de ses pères, il transporta les lieux de prières (des Juifs) dans des enceintes closes, telles qu'en avait la ville (Jérusalem) et il les orienta tous vers l'est ; car c'est ainsi qu'est orientée la ville d'Héliopolis [2]. Au lieu d'obélisques, il dressa des colonnes, dont la base avait la forme d'une vasque ; l'ombre, tombant du sommet, décrivait sur cette base un cercle correspondant à celui du soleil dans le ciel [3]. »

§ 2.....Τὰ δὲ δὴ τῶν χρόνων ἐν οἷς φησὶ τὸν Μωϋσῆν ἐξαγαγεῖν τοὺς λεπρῶντας καὶ τυφλοὺς καὶ τὰς βάσεις πεπηρωμένους, σφόδρα δὴ τοῖς πρὸ αὐτοῦ συμπεφώνηκεν, ὡς οἶμαι, ὁ γραμματικὸς ὁ ἀκριβής. Μανεθὼς μὲν γὰρ κατὰ τὴν Τεθμώσιος βασιλείαν ἀπαλλαγῆναί φησιν ἐξ Αἰγύπτου τοὺς Ἰουδαίους, πρὸ ἐτῶν τριακοσίων ἐνε-

En ce qui concerne l'époque où il prétend que Moïse emmena les lépreux, les aveugles et les boiteux, notre exact grammairien s'accorde bien, j'imagine, avec ses devanciers. En effet, Manéthon place la sortie des Juifs d'Égypte sous le règne de Tethmosis, 393 ans avant la

d'ailleurs qu'il prétendait avoir appris d'un vieillard d'Ithaque la nature du jeu auquel jouaient les prétendants de Pénélope (Athénée, p. 16 F).

1. Corrections douteuses de Huet. Le ms. a ἀνδρὸς et ὅτι.

2. Apion, qui n'avait sans doute jamais mis les pieds à Jérusalem, a simplement étendu au temple l'observation qu'il avait pu faire sur les synagogues (προσευχαί) d'Égypte ; mais si celles-ci étaient orientées vers l'est, c'est pour la même raison que les Juifs dévots, encore aujourd'hui, se dirigent vers l'est en priant, parce que Jérusalem se trouve dans cette direction. Pareil usage existe chez les Musulmans.

3. On connaît les célèbres colonnes (Jakin et Boas) du temple de Jérusalem, mais je ne sache pas qu'elles eussent pour base une vasque (ou barque ?) ni qu'elles servissent de cadrans solaires. Cf. Movers, *Phœnizien*, tome Ier, p. 296 suiv.

νήκοντα τριῶν τῆς εἰς Ἄργος Δαναοῦ φυγῆς, Λυσίμαχος δὲ κατὰ Βόκχοριν τὸν βασιλέα, τουτέστι πρὸ ἐτῶν χιλίων ἑπτακοσίων, Μόλων δὲ καὶ ἄλλοι τινὲς ὡς αὐτοῖς ἔδοξεν · ὁ δέ γε πάντων πιστότατος Ἀπίων ὡρίσατο τὴν ἔξοδον ἀκριβῶς κατὰ τὴν ἑβδόμην ὀλυμπιάδα, καὶ ταύτης ἔτος εἶναι πρῶτον ἐν ᾧ, φησί, Καρχηδόνα Φοίνικες ἔκτισαν.

§ 3.....Τὸν δὲ ἀριθμὸν τῶν ἐλαθέντων τὸν αὐτὸν Λυσιμάχῳ σχεδιάσας — ἔνδεκα γὰρ αὐτοὺς εἶναί φησι μυριάδας — θαυμαστήν τινα καὶ πιθανὴν ἀποδίδωσιν αἰτίαν, ἀφ' ἧς φησὶ τὸ σάββατον ὠνομάσθαι · « ὁδεύσαντες γάρ » φησιν « ἐξ ἡμερῶν ὁδὸν βουβῶνας ἔσχον, καὶ διὰ ταύτην τὴν αἰτίαν τῇ ἑβδόμῃ ἡμέρᾳ ἀνεπαύσαντο σωθέντες εἰς τὴν χώραν τὴν νῦν Ἰουδαίαν λεγομένην, καὶ ἐκάλεσαν τὴν ἡμέραν σάββατον, σώζοντες τὴν Αἰγυπτίων γλῶτταν · τὸ γὰρ βουβῶνος

fuite de Danaos à Argos [1] ; Lysimaque la place sous le roi Bocchoris, c'est-à-dire 1700 ans avant cette fuite [2], Molon et d'autres aux dates qu'il leur a plu. Mais Apion, le plus sûr de tous, a fixé cet événement exactement à la VIIe Olympiade, dans la première année de laquelle, dit-il, les Phéniciens fondèrent Carthage [3].

Quant au nombre des expulsés, Apion, comme Lysimaque, l'évalue arbitrairement à cent dix mille; puis il indique une raison extraordinaire et bien vraisemblable du nom donné au sabbat. « Après six jours de marche, dit-il, ils furent atteints de tumeurs à l'aine ; pour cette raison, ils se reposèrent le septième jour, dans le pays appelé aujourd'hui Judée où ils trouvèrent un asile. Ils appelèrent

1. Cf. *supra*, p. 28 (Manéthon). Rappelons que Manéthon parle de l'expulsion des Hycsos et nullement des Hébreux.

2. Ou avant l'époque de Josèphe? Voir plus haut n° 59.

3. La VIIe Olympiade correspond aux années 752/1-749/8 avant J.-C. Apion a volontairement confondu le Bocchoris très ancien de Lysimaque avec un roi beaucoup plus récent du même nom qui appartint à la XXIVe dynastie de Manéthon et qui régnait, d'après Africanus, de 725 à 720; d'après Eusèbe, de 778 à 735. Quant à la date admise par Apion pour la fondation de Carthage, et qui diffère beaucoup des évaluations ordinaires (voir l'article *Carthago* dans le *Dictionary of Geography* de Smith), elle ne peut s'expliquer que par un synchronisme factice avec la fondation de Rome, dont l'invention remonte à Timée (chez Denys d'Halicarnasse, I, 74).

ἄλγος καλοῦσιν Αἰγύπτιοι σαββάτωσιν. »

ce jour *sabbat*, conservant le terme égyptien ; car les Égyptiens appellent le mal d'aine *sabbatôsis* [1]. »

§ 4..... Ὁ δὲ θαυμαστὸς Ἀπίων διὰ μὲν ἓξ ἡμερῶν αὐτοὺς ἐλθεῖν εἰς τὴν Ἰουδαίαν προείρηκε, πάλιν δὲ τὸν Μωϋσῆν εἰς τὸ μεταξὺ τῆς Αἰγύπτου καὶ τῆς Ἀραβίας ὄρος, ὃ καλεῖται Σίναιον, ἀναβάντα φησὶν ἡμέρας τεσσαράκοντα κρυφθῆναι, κἀκεῖθεν καταβάντα δοῦναι τοῖς Ἰουδαίοις τοὺς νόμους.

L'étonnant Apion, après avoir ainsi raconté que les Juifs étaient arrivés le septième jour en Judée, dit ensuite que Moïse, étant monté sur la montagne de Sinaï, située entre l'Égypte et l'Arabie, y demeura caché quarante jours, puis en descendit et donna ses lois au peuple juif.

C[2]. (*C. Apion*, II, 4-6 *passim* ; fr. 15-17 Müller).

§ 1. Τίνα τοίνυν ἐστὶ τὰ δεινὰ καὶ σχέτλια τῶν ἐν Ἀλεξανδρείᾳ κατοικούντων Ἰουδαίων, ἃ κατηγόρηκεν αὐτῶν, ἴδωμεν. « Ἐλθόντες » φησίν « ἀπὸ Συρίας ὤκησαν πρὸς ἀλίμενον θάλασσαν, γειτνιάσαντες ταῖς τῶν κυμάτων ἐκβολαῖς. »

Voyons maintenant quels sont ces griefs affreux, intolérables, qu'il apporte contre les Juifs qui habitent Alexandrie. « Venus de Syrie, dit-il, ils s'établirent auprès d'une mer sans ports, à portée des épaves rejetées par les flots [3]. »

§ 2... (Θαυμάζει) πῶς Ἰουδαῖοι ὄντες Ἀλεξανδρεῖς ἐκλήθησαν.

Il s'étonne qu'étant Juifs ils aient pris le nom d'Alexandrins.

1. Ou plutôt *sabbô* (σαββώ), comme le dit un peu plus loin Josèphe, d'après Apion lui-même (καθάπερ ἐκεῖνός φησι). Peut-être conviendrait-il de substituer ce mot à σαββάτωσιν (le *Laurentianus* donne σαββάτωσις).

2. Les fragments qui suivent (C, D) sont, d'après Gutschmid, tirés du Κατὰ Ἰουδαίων qui était dirigé exclusivement contre les Juifs alexandrins.

3. Le quartier juif d'Alexandrie était situé à l'est du promontoire Lochias où se trouvait le palais royal, πρὸς τοῖς βασιλικοῖς, dit Josèphe (Schürer, *Geschichte*, II, 501, note 30).

§ 3... Οὐ γὰρ (ὡς συκοφαντεῖ) ἀπορίᾳ γε τῶν οἰκησόντων τὴν μετὰ σπουδῆς ὑπ' αὐτοῦ πόλιν κτιζομένην Ἀλέξανδρος τῶν ἡμετέρων τινὰς ἐκεῖ συνήθροισεν.

Il prétend mensongèrement que c'est faute d'habitants qu'Alexandre a rassemblé un certain nombre de Juifs dans la ville fondée par lui avec tant de zèle.

§ 4... Στρατηγοὶ πάσης τῆς δυνάμεως (Πτολεμαίου Φιλομήτορος καὶ Κλεοπάτρας) ἦσαν Ὀνίας καὶ Δοσίθεος Ἰουδαῖοι, ὧν Ἀπίων σκώπτει τὰ ὀνόματα... « Μετὰ ταῦτα, φησίν, Ὀνίας ἐπὶ τὴν πόλιν ἤγαγε στράτον ὀλίγον, ὄντος ἐκεῖ Θέρμου τοῦ παρὰ Ῥωμαίων πρεσβευτοῦ καὶ παρόντος. »

Ptolémée Philométor[1] et sa femme Cléopâtre prirent pour généraux de toute leur armée les Juifs Onias et Dosithéos, dont Apion tourne les noms en dérision... « Après (qu'ils eurent réconcilié les Alexandrins révoltés avec la reine), Onias, dit-il, mena leur petite armée vers la ville, l'ambassadeur romain Thermus étant là et présent. »... Apion a même fait un crime aux Juifs de leur guerre contre Physcon.

Apion autem... etiam propter bellum adversus Physconem gestum Iudaeos accusare praesumpsit.

§ 5. *Is autem etiam ultimae Cleopatrae Alexandrinorum reginae meminit veluti nobis improperans... Putasne glorian-*

Il parle aussi de la dernière Cléopâtre, reine d'Alexandrie, pour nous reprocher l'hostilité qu'elle nous a témoignée.....

1. Ptolémée VI Philométor, roi de 181 à 146. C'est sous lui, vers 160, que le Juif Onias fonda le temple qui porta son nom. Cet Onias est sans doute identique à celui qui est mentionné dans ce passage. Après la mort de Philométor, tué en Syrie, sa veuve Cléopâtre proclama son fils, mais les Alexandrins appelèrent Ptolémée Physcon (Évergète II), frère de Philométor et roi de Cyrène (Justin, XXXVIII, 8). Onias et Dosithée paraissent s'être entremis entre la reine et la ville d'Alexandrie pour empêcher l'effusion du sang. Ensuite Onias tâcha, mais sans succès, de tenir tête à Physcon. C'est à cette occasion que Physcon voulut exterminer les Juifs d'Alexandrie, qui ne furent sauvés que par l'intervention de sa concubine Ithaque ou Irène, dont l'histoire rappelle celle d'Esther. L'épisode des éléphants raconté à cette occasion par Josèphe (§ 53-4 Niese) se retrouve dans l'ouvrage connu sous le nom de IIIe livre des *Macchabées*, ch. IV-V, où, au lieu de Physcon, le roi est appelé Philopator.

dum vobis non esse. si, quemadmodum dicit Apion, famis tempore Iudaeis triticum non est mensa?

Mais (si l'on pense à tous les forfaits de cette reine) n'est-ce pas plutôt un titre de gloire pour les Juifs que de constater qu'à l'occasion d'une disette, elle refusa, comme le dit Apion, de distribuer du blé aux Juifs?

§ 6. ...*Si vero Germanicus frumenta cunctis in Alexandria commorantibus metiri non potuit, hoc indicium est sterilitatis ac necessitatis frumentorum, non accusatio Iudaeorum.*

Mais si (comme le dit Apion) Germanicus n'a pas pu distribuer du blé à tous les habitants d'Alexandrie, c'est une preuve de pénurie et de disette; ce n'est pas un grief contre les Juifs [1].

§ 7. *Sed super haec, quomodo ergo, inquit, si sunt cives, eosdem deos quos Alexandrini non colunt?*

En outre, pourquoi, dit-il, s'ils sont citoyens, n'adorent-ils pas les mêmes dieux que les Alexandrins?

§ 8. *Is autem seditionis causas nobis apponit.*

Il nous accuse d'être des fauteurs de sédition.

§ 9. *Derogare nobis Apion conatus est, quia imperatorum non statuamus imagines.*

Il a tâché de nous dénigrer parce que nous n'élevons pas de statues aux dieux [2].

D. (*C. Apion*, II, 7-13; fr. 18-24 Müller).

§ 1. *Admiror autem etiam eos, qui ei hujusmodi fomitem praebuere, id est Posidonium et Apollonium Molonis... In hoc enim sacrario Apion praesump-*

J'admire l'impudence des écrivains qui lui ont fourni la matière des accusations suivantes, Posidonios et Apollonios Molon... En se fondant sur leur au-

1. Germanicus visita Alexandrie l'an 19 après J.-C.

2. On sait le conflit redoutable qu'amena le refus des Juifs d'Alexandrie, en 38, de rendre les honneurs divins à Caligula (Schürer, *Geschichte*, I, 415 suiv.).

sit edicere asini caput collocasse Iudaeos, et id colere ac dignum facere tanta religione ; et hoc affirmat fuisse depalatum, dum Antiochus Epiphanes exspoliasset templum, et illud caput inventum ex auro compositum multis pecuniis dignum.

torité, Apion a osé dire que dans le sanctuaire (de Jérusalem) les Juifs avaient placé une tête d'âne, qu'ils l'adoraient et l'entouraient des plus grands honneurs. Il affirme que ce fait fut dévoilé lorsque Antiochus Épiphane pilla le temple, et qu'on découvrit cette tête, fabriquée en or, et valant une somme considérable [1].

§ 2. *Alteram vero fabulam derogatione nostra plenam de Graecis apposuit... Dixit Antiochum in templo invenisse lectum et hominem in eo iacentem, et appositam ei mensam maritimis terrenisque et volatilium dapipus plenam, et obstupuisset his homo. Illum vero mox adorasse regis ingressum tanquam maximum ei solacium praebiturum ; ac procidentem ad eius genua extensa dextera, poposcisse libertatem. Et iubente rege ut confideret et diceret quis esset vel cur ibidem habitaret vel quae esset causa ciborum eius, tunc hominem cum gemitu et*

Il raconte encore une autre fable pleine de malignité contre nous et également empruntée aux Grecs (apologistes d'Antiochus Épiphane)... Il prétend qu'Antiochus trouva dans le temple un lit sur lequel un homme était couché. Devant lui était une table chargée de mets, animaux terrestres, poissons, volaille ; l'homme semblait frappé de stupeur. Quand le roi entra, l'homme fit un geste d'adoration, comme s'il attendait de lui son salut ; il se jeta à ses genoux et, étendant la main droite, lui demanda sa liberté. Le roi lui dit

1. Nous avons déjà rencontré cette fable chez Mnaséas (n° 19) et Damocrite (n° 60) : ce dernier n'est peut-être pas antérieur à Apion. Il résulte du texte de Josèphe qu'elle se trouvait aussi chez Apollonios Molon ou Posidonios, plus probablement chez le premier, car d'après le texte de Diodore de Sicile (XXXIV, 1) dérivé de Posidonios (*supra*, n° 25), cet historien ne parlait que d'une statue en pierre, représentant Moïse monté sur un âne.

lacrimis lamentabiliter suam narrasse necessitatem. Ait, inquit, esse quidem se Graecum, et dum peragraret provinciam proter vitae causam, direptum se subito ab alienigenis hominibus atque deductum ad templum, et inclusum illic, et a nullo conspici, sed cuncta dapium praeparatione saginari. Et primum quidem haec sibi inopinabilia beneficia prodidisse et detulisse laetitiam, deinde suspicionem, postea stuporem; ac postremum consulentem a ministris ad se accedentibus audisse legem ineffabilem Iudaeorum, pro qua nutriebatur; et hoc illos facere singulis annis quodam tempore constituto. Et comprehendere quidem Graecum peregrinum, eumque annali tempore saginare et deductum ad quamdam silvam occidere quidem eum hominem, eiusque corpus sacrificare secundum suas sollemnitates, et gustare ex eius visceribus, et iusiurandum facere in immolatione Graeci, ut inimicitias contra Graecos haberent, et tunc in quamdam foveam reliqua hominis pereuntis abjicere. Deinde refert eum dixisse paucos jam dies debitos sibimet su-

de prendre confiance et de lui raconter qui il était, pourquoi il habitait ce lieu, que signifiait cette nourriture ; alors l'homme, avec des gémissements et des larmes, lui raconta d'un ton lamentable son aventure. Il dit, continue Apion, qu'il était grec et que tandis qu'il parcourait le pays pour gagner sa vie, il avait été subitement arrêté par des étrangers et amené au temple ; là on l'avait enfermé dans ce lieu, où on ne le laissait voir à personne, mais où on le gorgeait de vivres. Au début ce traitement inespéré lui avait fait plaisir ; mais au plaisir succéda bientôt le soupçon, puis la terreur. A la fin, en interrogeant les serviteurs qui l'approchaient, il avait appris la loi ineffable des Juifs, qui commandait de le nourrir ainsi, que c'était là une coutume qu'ils pratiquaient tous les ans, à une époque déterminée. Les Juifs, disait-il, s'emparaient d'un voyageur grec, l'engraissaient pendant une année, puis, au bout de ce temps, le conduisaient dans une forêt où ils l'immolaient ; son corps était sacrifié suivant les rites prescrits, et les Juifs, goûtant de

peresse, atque rogasse ut reveritus[1] *Graecorum deos, et superans in suo sanguine insidias Iudaeorum, de malis eum circumstantibus liberaret.*

§ 3. *Rursumque tamquam piissimus deridet adjiciens fabulae suae Mnaseam*[2]...

ses entrailles, juraient, en sacrifiant le Grec, de rester les ennemis des Grecs; ensuite ils jetaient dans un fossé les restes de leur victime. Enfin, raconte Apion, il dit qu'il ne lui restait plus que peu de jours à vivre, et supplia le roi, par respect pour les dieux de la Grèce et pour confondre la perfidie des Juifs, de le délivrer des maux qui le menaçaient[2].

§ 4. Καταψεύδεται δὲ καὶ ὅρκον ἡμῶν, ὡς ὀμνυόντων τὸν Θεὸν τὸν ποιήσαντα τὸν οὐρανὸν καὶ τὴν γῆν καὶ τὴν θάλασσαν μηδενὶ εὐνοήσειν ἀλλοφύλῳ, μάλιστα δὲ Ἕλλησιν.

Apion ment encore, quand il parle d'un prétendu serment, que nous prêtons au nom du Dieu qui a créé le ciel, la terre et la mer, de ne vouloir du bien à aucun étranger, principalement aux Grecs[4].

§ 5...Τεκμήριον γὰρ εἶναί φησι τοῦ μήτε νόμοις ἡμᾶς χρῆσθαι δικαίοις μήτε τὸν Θεὸν εὐσεβεῖν ὡς προσῆκεν [τὸ μὴ ἄρχειν], δουλεύειν δὲ μᾶλλον ἔθνεσιν ἄλλοτε ἄλλοις, καὶ τὸ κεχρῆσθαι συμφοραῖς τισι περὶ τὴν πόλιν...

Il donne encore comme preuve que nos lois sont injustes et que nous n'adorons pas Dieu comme il faut, ce fait, qu'au lieu de régner sur les autres, nous avons été asservis successivement à diverses nations et que notre ville a éprouvé toute sorte de calamités.

1. Mss. : *erubescens.*

2. Pour la fable du « meurtre rituel », voir plus haut le n° 59 (Damocrite). Le fait, pour des conjurés ou des criminels, de cimenter leur liaison par un meurtre perpétré en commun, appartient plutôt aux traditions grecques (Thucydide, III, 82, 6) et romaines (Salluste, *Catilina*, 22).

3. Voir ce texte de Mnaséas plus haut, n° 19.

4. Le reproche d'insociabilité, que nous avons déjà rencontré tant de fois, prend ici une forme plus précise et plus mensongère.

§ 6. Ἀλλὰ θαυμαστοὺς ἄνδρας οὐ παρεσχήκαμεν οἷον τεχνῶν τινων εὑρετὰς ἢ σοφίᾳ διαφέροντας· καὶ καταριθμεῖ Σωκράτην καὶ Ζήνωνα καὶ Κλεάνθην καὶ τοιούτους τινάς· εἶτα τὸ θαυμασιώτατον τοῖς εἰρημένοις αὐτὸς ἑαυτὸν προστίθησι καὶ μακαρίζει τὴν Ἀλεξάνδρειαν ὅτι τοιοῦτον ἔχει πολίτην.

Mais nous n'avons pas produit d'hommes remarquables, inventeurs d'arts utiles ou sages illustres [1]; et, là-dessus, il énumère Socrate, Zénon, Cléanthe et autres pareils. Mais ce qu'il y a de plus fort, il finit par se nommer lui-même et félicite Alexandrie de posséder un pareil citoyen.

§ 7. Ἐγκαλεῖ... ὅτι ζῷα θύομεν καὶ χοῖρον οὐκ ἐσθίομεν καὶ τὴν τῶν αἰδοίων χλευάζει περιτομήν...

Il nous reproche de sacrifier des animaux [2] et de ne pas manger de porc; il tourne en ridicule notre pratique de la circoncision [3].

DIOSCORIDE

Médecin et naturaliste grec, vivait au temps de Néron (1er siècle ap. J.-C.). Son ouvrage Περὶ ὕλης ἰατρικῆς en cinq livres est une des sources de Pline. Édition Sprengel dans les *Medici graeci* de Kühn, vol. XXV et XXVI (Leipzig, 1829-30).

64. — *De materia medica*, I, 18 *init.*

Βάλσαμον. Τὸ μὲν δένδρον κατὰ μέγεθος λυκίου ἢ πυρακάνθης βλέ-

Baume. L'arbuste qui produit cette substance ressemble

1. Voir plus haut Apollonios Molon, n° 27 D. C'est le grief d'« inutilité ».

2. C'est la première fois que nous rencontrons ce reproche qui sent son Égyptien ou peut-être son philosophe (cf. plus haut Théophraste, n° 5). Il semble qu'Apion ait appartenu à la secte stoïcienne. Un peu plus loin nous lisons qu'il exprimait la crainte que l'usage des sacrifices ne dépeuplât la terre d'animaux (ἐρημοῦσθαι τὸν κόσμον τῶν βοσκημάτων).

3. Le reproche de s'abstenir de viande de porc et de pratiquer la circon-

πεται, φύλλα ἔχον ὅμοια πηγάνῳ, λευκότερα δὲ πολλῷ καὶ ἀεὶ θαλλέστερα, γεννώμενον ἐν μόνῃ Ἰουδαίᾳ, κατά τινα αὐλῶνα, καὶ ἐν Αἰγύπτῳ, διαφέρον αὐτὸ ἑαυτοῦ τραχύτητι καὶ μήκει καὶ ἰσχνότητι.

pour la grandeur au lycium ou au buisson ardent. Les feuilles sont pareilles à celles de la rue, mais beaucoup plus blanches et persistantes. Il ne croît que dans la seule Judée, dans une certaine vallée[1], et en Égypte; il présente plusieurs variétés qui diffèrent par la rudesse, la grandeur et l'épaisseur.

65. — *De materia medica*, V, 154.

Ὁ δὲ Ἰουδαϊκὸς λίθος γεννᾶται μὲν ἐν τῇ Ἰουδαίᾳ, τῷ σχήματι βαλανοειδής κτλ.

La pierre de Judée est produite en Judée; elle a l'aspect d'un gland, etc.[2].

cision est singulier dans la bouche d'un Égyptien, comme le fait observer Josèphe, ces deux pratiques étant communes aux prêtres égyptiens. Josèphe ajoute qu'Apion lui-même, atteint d'un ulcère, fut obligé de se faire circoncire sur son lit de mort.

1. La vallée de Jéricho. Cp. *supra*, Diodore, n° 35, § 4, et les textes cités p. 72, note 4. La description détaillée qui suit chez Dioscoride a fourni plusieurs traits à Pline. Nous reproduisons ici les passages les plus intéressants : Λέγεται γοῦν τὸ λεπτὸν καὶ τριχῶδες τοῦ θάμνου θεριστόν (Pline : *eutheriston*), ἴσως διὰ τὸ εὐχερῶς θερίζεσθαι, ἰσχνὸν ὄν. Τὸ δὲ ὀποβάλσαμον λεγόμενον ὀπίζεται ἐν τοῖς ὑπὸ κύνα καύμασιν (pendant la canicule), ἐντεμνομένου σιδήρου ὄνυξι τοῦ δένδρου (*sic* Théophraste, *contra* Pline, Josèphe, Tacite) · ῥεῖ δὲ ὀλίγον, ὡς καθ' ἕκαστον χρόνον μὴ πλεῖον ἢ ἓξ ἢ ἑπτὰ χόας συναθροίζεσθαι (dans tout le jardin) · πωλεῖται δὲ ἐν τῷ τόπῳ πρὸς διπλοῦν ἀργύριον. Suivent les falsifications et les réactions qui les décèlent, l'emploi du suc, etc.

2. Suit la description de cette pierre « blanche, régulière et striée » et son emploi en solution dans un collyre contre les calculs de la vessie. D'après Galien (*De simpl. medic. facult.*, IX, 12), cette pierre ne servirait que contre les calculs du rein. Sprengel (sur Dioscoride, II, 659) croit que la pierre judaïque est identique au *tecolithos* de Pline, XXXVII, 68.

PLUTARQUE DE CHÉRONÉE

Célèbre historien et moraliste, environ de 46 à 120 après J.-C. Né et mort à Chéronée en Béotie.

66. — *De superstitione*, c. 8 (*Moralia*, éd. Didot, I, p. 201).

Ἰουδαῖοι, σαββάτων ὄντων, ἐν ἀγνάπτοις καθεζόμενοι, τῶν πολεμίων κλίμακας προστιθέντων καὶ τὰ τείχη καταλαμβανόντων, οὐκ ἀνέστησαν, ἀλλ' ἔμειναν ὥσπερ ἐν σαγήνῃ μιᾷ τῇ δεισιδαιμονίᾳ συνδεδεμένοι.

Les Juifs, attaqués un jour de sabbat, assis dans leurs habits sordides, pendant que les ennemis approchaient les échelles et s'emparaient des murailles, ne se levèrent pas, mais restèrent enveloppés dans leur superstition comme dans un filet[1].

67. — *Regum et imperatorum apophthegmata*[2]. *Antiochus* (*Moralia*, Didot, I, 221).

Τῶν δὲ Ἰουδαίων, πολιορκοῦντος αὐτοῦ (Ἀντιόχου) τὰ Ἱεροσόλυμα, πρὸς τὴν μεγίστην ἑορτὴν αἰτησαμένων ἑπτὰ ἡμερῶν ἀνοχάς, οὐ μόνον ἔδωκε ταύτας, ἀλλὰ καὶ ταύρους χρυσοκέρως παρασκευασάμενος καὶ θυμιαμάτων καὶ ἀρωμάτων πλῆθος, ἄχρι τῶν πυλῶν ἐπόμπευσε καὶ παραδοὺς τοῖς ἐκείνων ἱερεῦσι τὴν θυσίαν, αὐτὸς ἐπανῆλθεν εἰς τὸ στρα-

Pendant qu'Antiochus (Sidétès) assiégeait Jérusalem[3], les Juifs lui demandèrent une trêve de sept jours pour célébrer leur plus grande fête (les Tabernacles); non seulement il leur accorda leur requête, mais il fit apprêter des taureaux aux cornes dorées, quantité d'aromates et de parfums, et es-

1. Jérusalem fut prise le jour du sabbat par Ptolémée fils de Lagos (*supra*, n° 15, Agatharchide), par Pompée (Dion, XXXVII, 16), Hérode (Dion, XLIX, 22) et Titus (Dion, LXVI, 7). On ne sait à laquelle de ces prises Plutarque fait allusion; le pluriel σάββατα ne prouve pas qu'il ait en vue *plusieurs* occasions de ce genre, car pour Plutarque (*Quaest. conv.*, IV, 6, 2) le sabbat est τῶν σαββάτων ἑορτή.

2. L'authenticité de ce recueil est plus que suspecte.

3. En 130 (?) avant J.-C.

τόπεδον· οἱ δὲ Ἰουδαῖοι θαυμάσαντες, εὐθὺς ἑαυτοὺς μετὰ τὴν ἑορτὴν ἐνεχείρισαν.

corta ce convoi jusqu'aux portes de la ville. Après avoir livré ces offrandes aux prêtres juifs, il retourna dans son camp. Les Juifs, pleins d'admiration pour sa conduite, capitulèrent aussitôt après la fête[1].

68. — *De Iside et Osiride*, c. 31 (*Moralia*, Didot, I, 444).

Οἱ λέγοντες ἐκ τῆς μάχης ἐπὶ ὄνου τῷ Τυφῶνι τὴν φυγὴν ἑπτὰ ἡμέρας γενέσθαι, καὶ σωθέντα γεννῆσαι παῖδας, Ἱεροσόλυμον καὶ Ἰουδαῖον, αὐτόθεν εἰσὶ κατάδηλοι τὰ Ἰουδαικὰ παρέλκοντες εἰς τὸν μῦθον.

Ceux qui racontent qu'après la bataille Typhon, monté sur un âne, s'enfuit pendant sept jours et que, une fois sauvé, il engendra deux fils, Hiérosolyme et Juda, mêlent évidemment à la fable égyptienne des histoires juives[2].

69. — *Quaestiones Conviviales*, IV, 5-6 (*Moralia*, éd. Didot, II, 813 suiv.).

ΠΡΟΒΛΗΜΑ Ε

Πότερον οἱ Ἰουδαῖοι σεβόμενοι τὴν ὗν ἢ δυσχεραίνοντες ἀπέχονται τῶν κρεῶν.

Πρόσωπα τοῦ διαλόγου: ΚΑΛΛΙΣΤΡΑΤΟΣ, ΠΟΛΥΚΡΑΤΗΣ, ΛΑΜΠΡΙΑΣ.

QUESTION V

Est-ce par vénération pour le porc ou par aversion que les Juifs s'abstiennent d'en manger la viande?

Personnages : CALLISTRATE, POLYCRATE, LAMPRIAS.

§ 1. Ἐπεὶ δὲ ταῦτ' ἐρρήθη, βουλομένων τινῶν ἀντικατατείνειν τὸν

Après qu'on eut tenu ces propos[3], comme quelques-uns

1. Même récit chez Josèphe, *Ant.*, XIII, 8, 2. Les deux auteurs ont sans doute puisé à la même source, Strabon ou Posidonios.

2. L'âne et les sept jours font penser aux récits de Lysimaque et d'Apion, *supra*, nos 59 et 63, B 4, ainsi qu'à la statue de Posidonios, no 25.

3. Le sujet agité dans la conversation précédente avait été celui-ci : Vaut-il mieux manger des poissons que des animaux terrestres ?

ἕτερον λόγον, ἐκκρούων ὁ Καλλίστρατος ἔφη · Πῶς ὑμῖν δοκεῖ λελέχθαι τὸ πρὸς τοὺς Ἰουδαίους, ὅτι τὸ δικαιότατον κρέας οὐκ ἐσθίουσιν; Ὑπερφυῶς, ἔφη ὁ Πολυκράτης · ἐγὼ δὲ καὶ προσδιαπορῶ, πότερον οἱ ἄνδρες τιμῇ τινι τῶν ὑῶν, ἢ μυσαττόμενοι τὸ ζῷον, ἀπέχονται τῆς βρώσεως αὐτοῦ. Τὰ γὰρ παρ' ἐκείνοις λεγόμενα μύθοις ἔοικεν, εἰ μή τινας ἄρα λόγους σπουδαίους ἔχοντες οὐκ ἐκφέρουσιν.

voulaient soutenir l'opinion contraire, Callistrate, détournant le sujet de la conversation, s'exprima ainsi : « Que vous semble-t-il de ce qu'on a dit contre les Juifs [1] : qu'ils s'abstiennent de manger la viande la plus légitime? » — « Je suis tout à fait de cet avis, dit Polycrate ; et je me demande, en outre, si c'est par je ne sais quel respect pour le porc, ou par horreur de cet animal, que ces hommes s'abstiennent d'en manger. Ce qu'ils racontent à ce sujet ressemble à des fables, à moins qu'ils n'aient des raisons sérieuses qu'ils ne dévoilent pas.

§ 2. Ἐγὼ μὲν τοίνυν, εἶπεν ὁ Καλλίστρατος, οἶμαί τινα τιμὴν τὸ ζῷον ἔχειν παρὰ τοῖς ἀνδράσιν · εἰ δὲ δύσμορφον ἡ ὗς καὶ θολερὸν, ἀλλ' οὐ κανθάρου καὶ γρυ.....καὶ κροκοδείλου καὶ αἰλούρου τὴν ὄψιν ἀτοπώτερον, ἢ τὴν φύσιν ἀμουσότερον · οἷς ὡς ἁγιωτάτοις ἱεροῖς Αἰγυπτίων ἄλλοις ἄλλοι προσφέρονται, τὴν δὲ ὗν ἀποχρηστῆσαι (?) καὶ τιμᾶσθαι λέγουσι..... Οἶμαι δὲ καὶ τοὺς Ἰουδαίους, εἴπερ ἐβδελύττοντο τὴν ὗν, ἀποκτείνειν ἂν,

« Pour moi, dit Callistrate, j'estime que cet animal est en quelque honneur auprès de ces gens. Car si le porc est laid et sale, il n'est, cependant, ni plus ridicule, ni plus dégoûtant de mœurs que le scarabée, le ..., le crocodile, le chat, animaux qui ont tous des adorateurs parmi les prêtres égyptiens; quant au porc on dit qu'ils l'épargnent (?) et l'honorent [2]...

1. Lamprias a dit plus haut (IV, 5, 4) : ὁ γὰρ ἐμὸς πάππος εἰώθει λέγειν ἑκάστοτε τοὺς Ἰουδαίους ἐπισκώπτων, ὅτι τὸ δικαιότατον κρέας οὐκ ἐσθίουσιν.

2. Suivent les raisons : le porc, en fouillant la terre de son museau, a donné l'idée du soc de charrue (ὗνις) ; en Égypte même, où le sol est mou,

ὥσπερ οἱ μάγοι τοὺς μῦς ἀποκτείνουσι· νῦν δὲ ὁμοίως τῷ φαγεῖν τὸ ἀνελεῖν ἀπόρρητόν ἐστιν αὐτοῖς. Καὶ ἴσως ἔχει λόγον, ὡς τὸν ὄνον ἀναφήναντα πηγὴν αὐτοῖς ὕδατος τιμῶσιν, οὕτω καὶ τὴν ὗν σέβεσθαι σπόρου καὶ ἀρότου διδάσκαλον γενομένην· εἰ μή, νὴ Δία, καὶ τοῦ λαγωοῦ φησί τις ἀπέχεσθαι τοὺς ἄνδρας, ὡς μυσαρὸν καὶ ἀκάθαρτον δυσχεραίνοντας τὸ ζῷον.

D'ailleurs, si les Juifs avaient le porc en abomination, ils le tueraient, de même que les mages tuent les rats (aquatiques); or, nous voyons, au contraire, qu'ils considèrent comme aussi défendu de le tuer que de le manger. Et, peut-être est-il raisonnable de penser que, de même qu'ils honorent l'âne qui leur a fait découvrir une source d'eau [1], ainsi ils vénèrent le porc qui leur a enseigné les semailles et le labour : à moins, par Jupiter, qu'on ne pense que c'est aussi comme animal impur et souillé qu'ils s'abstiennent de manger le lièvre [2]. »

§ 3. Οὐ δῆτα, ἔφη ὁ Λαμπρίας ὑπολαβών, ἀλλὰ τοῦ μὲν λαγωοῦ ἀπέχονται διὰ τὸ πρὸς τὸ τιμώμενον ὑπ' αὐτῶν μάλιστα θηρίον ἐμφερέστατον [εἶναι]. Ὁ γὰρ λαγὼς [πλὴν] μεγέθους ἔοικε καὶ τάχους [ὀνοειδὲς] εἶναι· καὶ γὰρ ἡ χρόα, καὶ τὰ ὦτα, καὶ τῶν ὀμμάτων ἡ λιπαρότης, καὶ τὸ ἁλμυρὸν ἔοικε θαυμασίως· ὥστε μηδὲν οὕτω μικρὸν μεγάλῳ τὴν μορφὴν ὅμοιον γεγονέναι. Εἰ μή, νὴ Δία, καὶ πρὸς

« Certes non, interrompit Lamprias; ils s'abstiennent du lièvre à cause de sa grande ressemblance avec l'animal qu'ils honorent le plus. Car le lièvre, sauf la taille et la vitesse, a tout à fait l'aspect d'un âne. La couleur, les oreilles, l'éclat des yeux, le goût salé, tout ressemble étonnamment : il est impossible de

le porc remplace la charrue. Hérodote, au contraire (II, 46), dépeint le porc comme un objet d'horreur pour les Égyptiens.

1. Tacite (*Hist.*, V, 3) raconte la même fable, sans doute d'après Apion ou Lysimaque.

2. Cf. *Lévitique*, xi, 6.

τὰς ὁμοιότητας αἰγυπτιάζοντες, τὴν ὠκύτητα τοῦ ζῴου θεῖον ἡγοῦνται καὶ τὴν ἀκρίβειαν τῶν αἰσθητηρίων· ὅ τε γὰρ ὀφθαλμὸς ἄτρυτός ἐστιν αὐτῶν, ὥστε καὶ καθεύδειν ἀναπεπταμένοις τοῖς ὄμμασιν· ὀξυηκοΐᾳ δὲ δοκεῖ διαφέρειν, ἣν Αἰγύπτιοι θαυμάσαντες, ἐν τοῖς ἱεροῖς γράμμασιν ἀκοὴν σημαίνουσιν οὖς λαγωοῦ γράφοντες.

Τὸ δὲ ὕειον κρέας οἱ ἄνδρες ἀφοσιοῦσθαι δοκοῦσιν, ὅτι μάλιστα οἱ βάρβαροι τὰς ἐπιλευκίας καὶ λέπρας δυσχεραίνουσιν, καὶ τῇ προσβολῇ τὰ τοιαῦτα καταβόσκεσθαι πάθη τοὺς ἀνθρώπους οἴονται. Πᾶσαν δὲ ὃν ὑπὸ τὴν γαστέρα λέπρας ἀνάπλεων καὶ ψωρικῶν ἐξανθημάτων ὁρῶμεν ἃ δὴ, καχεξίας τινὸς ἐγγενομένης τῷ σώματι καὶ φθορᾶς, ἐπιτρέχειν δοκεῖ τοῖς σώμασιν. Οὐ μὴν ἀλλὰ καὶ τὸ θολερὸν περὶ τὴν δίαιταν τοῦ θρέμματος ἔχει τινὰ πονηρίαν· οὐδὲν γὰρ ἄλλο βορβόρῳ χαῖρον οὕτω καὶ τόποις ῥυπαροῖς καὶ ἀκαθάρτοις ὁρῶμεν, ἔξω λόγου τιθέμενοι τὰ τὴν γένεσιν καὶ τὴν φύσιν ἐν αὐτοῖς ἔχοντα τούτοις. Λέγουσι δὲ καὶ τὰ ὄμματα τῶν ὑῶν οὕτως ἐγκεκλάσθαι καὶ κατεσπᾶσθαι ταῖς ὄψεσιν, ὥστε μηδενὸς ἀντιλαμ-

trouver une plus grande analogie de forme entre un petit être et un grand. Peut-être aussi, par imitation du symbolisme égyptien, voient-ils quelque chose de divin dans la vitesse de cet animal et la finesse de ses sens ; car le lièvre a la vue si infatigable qu'il dort les yeux ouverts, et l'ouïe si fine que les Égyptiens, par admiration de cette qualité, représentent dans leurs hiéroglyphes l'ouïe par une oreille de lièvre.

Quant à la viande de porc, les Juifs paraissent l'avoir proscrite parce que, comme tous les barbares, ils redoutent par dessus tout la lèpre et la gale et qu'ils croient ces maladies contagieuses. Or, nous voyons que le porc a toujours le corps, au-dessous du ventre, couvert de lèpre et de pustules blanches, éruptions qui semblent être la suite d'une cachexie et d'une corruption intérieure. D'ailleurs la saleté où il vit doit encore donner à sa chair une mauvaise qualité ; il n'est point d'animal qui se plaise davantage à se vautrer dans la fange et l'ordure, si l'on excepte les êtres qui y naissent et y vivent.

βάνεσθαι μηδέποτε τῶν ἄνω, μηδὲ προσορᾶν τὸν οὐρανὸν, ἂν μὴ φερομένων ὑπτίων ἀναστροφήν τινα παρὰ φύσιν αἱ κόραι λάβωσι· διὸ καὶ μάλιστα κραυγῇ χρώμενον τὸ ζῷον, ἡσυχάζειν, ὅταν οὕτω φέρηται, καὶ σιωπᾶν κατατεθαμβημένον ἀηθίᾳ τὰ οὐράνια, καὶ κρείττονι φόβῳ τοῦ βοᾶν συνεχόμενον. Εἰ δὲ δεῖ καὶ τὰ μυθικὰ προσλαβεῖν, λέγεται μὲν ὁ Ἄδωνις ὑπὸ τοῦ συὸς διαφθαρῆναι· τὸν δ' Ἄδωνιν οὐχ ἕτερον, ἀλλὰ Διόνυσον εἶναι νομίζουσι· καὶ πολλὰ τῶν τελουμένων ἑκατέρῳ περὶ τὰς ἑορτὰς βεβαιοῖ τὸν λόγον. Οἱ δὲ παιδικὰ τοῦ Διονύσου γεγονέναι· καὶ Φανοκλῆς, ἐρωτικὸς ἀνὴρ, ὧδέ που πεποίηκεν·

Εἰδῶς θεῖον Ἄδωνιν ὀρειφοίτης Διόνυσος
ἥρπασεν, ἠγάλέην Κύπρον ἐποιχόμενος.

On dit encore que leurs yeux sont tellement tournés et fixés vers la terre, qu'ils ne peuvent rien voir de ce qui est au-dessus d'eux, ni regarder le ciel, à moins qu'on ne les couche sur le dos et que leurs pupilles ne prennent une direction contre nature. Aussi, quoi que cet animal soit très criard, lorsqu'on le porte ainsi renversé il reste tranquille et se tait, étonné de la vue du ciel à laquelle il n'est pas accoutumé; l'extrême frayeur l'empêche de crier. S'il faut enfin citer des traits fabuleux, Adonis fut, dit-on, tué par un porc sauvage; or, on croit qu'Adonis ne diffère pas de Bacchus, et cette opinion est confirmée par bon nombre de cérémonies qui se pratiquent dans les fêtes de l'un et de l'autre. D'autres veulent qu'Adonis ait été le favori de Bacchus, et Phanoclès [1], poète érotique, s'exprime en ce sens : « Bacchus qui erre dans les monts, parcourant la belle Chypre, vit le divin Adonis et l'enleva. »

1. Poète élégiaque du commencement de l'époque alexandrine, dont il ne subsiste qu'un petit nombre de fragments.

ΠΡΟΒΛΗΜΑ ϛ

Τίς ὁ παρὰ Ἰουδαίοις θεός.

Πρόσωπα τοῦ διαλόγου : ΣΥΜΜΑΧΟΣ, ΛΑΜΠΡΙΑΣ, ΜΟΙΡΑΓΕΝΗΣ.

§ 1. Θαυμάσας δὲ τὸ ἐπὶ πᾶν ῥηθὲν ὁ Σύμμαχος, Ἆρα, ἔφη, σὺ τὸν πατριώτην θεὸν, ὦ Λαμπρία, εὔιον, ὀρσιγύναικα, μαινομέναις ἀνθέοντα τιμαῖσι Διόνυσον, ἐγγράφεις καὶ ὑποποιεῖς τοῖς Ἑβραίων ἀπορρήτοις; ἢ τῷ ὄντι λόγος ἐστί τις ὁ τοῦτον ἐκείνῳ τὸν αὐτὸν ἀποφαίνων ; Ὁ δὲ Μοιραγένης ὑπολαβών, Ἔα τοῦτον, εἶπεν · ἐγὼ γὰρ Ἀθηναῖος ὢν ἀποκρίνομαί σοι καὶ λέγω μηδένα ἄλλον εἶναι · καὶ τὰ μὲν πολλὰ τῶν εἰς τοῦτο τεκμηριῶν μόνοις ἐστὶ ῥητὰ καὶ διδακτὰ τοῖς μυουμένοις παρ' ἡμῖν ἐς τὴν τριετηρικὴν παντέλειαν · ἃ δὲ λόγῳ διελθεῖν οὐ κεκώλυται πρὸς φίλους ἄνδρας, ἄλλως τε καὶ παρ' οἶνον ἐπὶ τοῖς τοῦ θεοῦ δώροις, ἂν οὗτοι κελεύωσι, λέγειν ἕτοιμος.

QUESTION VI

Quel est le Dieu des Juifs?

Personnages : SYMMAQUE, LAMPRIAS, MŒRAGÉNÈS.

Symmaque, étonné de tout ce qu'on venait de dire, s'écria : « Ainsi, Lamprias, ton dieu national, « Evios, agitateur de « femmes, fleuri de pompes dé« lirantes », Bacchus enfin, tu l'inscris, tu l'enrégimentes dans les mystères des Hébreux? Y a-t-il vraiment une raison sérieuse pour identifier les deux divinités? » Alors Mœragénès intervenant : « Laisse Lamprias, dit-il; moi, Athénien, je réponds à ta question et j'affirme qu'ils sont bien le même dieu. La plupart des preuves qui le confirment ne peuvent être communiquées qu'à ceux qui sont initiés à la *pantélie* (cérémonie parfaite) qui se célèbre chez nous tous les deux ans [1]. Mais ce qu'il n'est pas défendu de révéler à des amis, et surtout à table, où l'on jouit des bienfaits de ce dieu, si vous le désirez, je suis prêt à vous en instruire. »

1. La fête biennale (triétérique) de Dionysos, accompagnée de rites et d'initiations mystiques, se célébrait dans beaucoup de villes grecques

§ 2. Πάντων οὖν κελευόντων καὶ δεομένων, Πρῶτον μὲν, ἔφη, τῆς μεγίστης καὶ τελειοτάτης ἑορτῆς παρ' αὐτοῖς ὁ καιρός ἐστι καὶ ὁ τρόπος Διονύσῳ προσήκων ⟨. Τὴν γὰρ λεγομένην νηστείαν⟩ ἀκμάζοντι τρυγητῷ [τελοῦσιν?..] ...τραπέζας τε προτίθενται παντοδαπῆς ὀπώρας, ὑπὸ σκηναῖς καὶ καλιάσιν ἐκ κλημάτων μάλιστα καὶ κιττοῦ διαπεπλεγμέναις· καὶ τὴν πρότεραν τῆς ἑορτῆς σκηνὴν ὀνομάζουσιν. Ὀλίγαις δὲ ὕστερον ἡμέραις ἄλλην ἑορτὴν, οὐκ ἄν δι' αἰνιγμάτων, ἀλλ' ἄντικρυς Βάκχου καλουμένου, τελοῦσιν.

Tous les convives l'en prièrent instamment et il commença ainsi : « Premièrement, dit-il, la plus grande et la plus solennelle de leurs fêtes se célèbre dans un temps et d'une manière qui conviennent parfaitement à Bacchus ⟨. Ils lui donnent le nom de jeûne et la solennisent⟩ dans le fort de la vendange. Ils dressent des tables chargées de toutes sortes de fruits et habitent sous des tentes et des huttes faites surtout de branches de vigne et de lierre entrelacées; le premier jour de cette fête s'appelle « fête des Tabernacles »[1]. Peu de jours après ils en célèbrent une autre où ils invoquent Bacchus non plus par des symboles énigmatiques, mais ouvertement[2].

Ἔστι δὲ καὶ κραδηφορία τις ἑορτὴ

Ils ont aussi une fête où l'on

(Diodore, IV, 3, 3 ; cf. *Dictionnaire des antiquités*, v. *Dionysia*, p. 231-2). Le texte de Plutarque prouve qu'il faut ajouter Athènes à la liste.

1. Cette description convient à la fête de *Succoth* qui commence le 15e jour du 7e mois (*Lévit.*, XXIII, 34), Plutarque en a rapproché arbitrairement le jeûne de *Kippour*, célébré cinq jours plus tôt (*Lévit.*, XXIII, 17), à moins qu'il ne faille considérer les mots τὴν γὰρ λεγομένην νηστείαν comme une glose marginale, inexacte d'ailleurs. L'emploi des branches de palmier pour la construction des tabernacles est attestée par *Néhémie*, VIII, 15, mais il n'est pas question de lierre. Cependant la Mischna *Soucca*, c. 5. autorise l'emploi des branches de lierre détachées.

2. Est-il question ici de la fête de clôture des Tabernacles, *Acéreth* ? (*Lévit.*, XXIII. 36 : *Nombres*, XXIX, 35 ; *Néhémie*, VIII, 18.)

καὶ θυρσοφορία παρ' αὐτοῖς, ἐν ᾗ θύρσους ἔχοντες εἰς τὸ ἱερὸν εἰσίασιν · εἰσελθόντες δὲ ὅ τι δρῶσιν οὐκ ἴσμεν · εἰκὸς δὲ Βακχείαν εἶναι τὰ ποιούμενα · καὶ γὰρ σάλπιγξι μικραῖς, ὥσπερ Ἀργεῖοι τοῖς Διονυσίοις, ἀνακαλούμενοι τὸν θεὸν χρῶνται · καὶ κιθαρίζοντες ἕτεροι προσίασιν, οὓς αὐτοὶ Λευίτας προσονομάζουσιν, εἴτε παρὰ τὸν Λύσιον, εἴτε μᾶλλον παρὰ τὸν Εὔιον, τῆς ἐπικλήσεως γεγενημένης.

porte des rameaux de figuier et des thyrses ; les thyrsophores entrent dans le temple ; on ignore ce qu'ils y font, mais il est vraisemblable qu'ils y célèbrent quelque bacchanale ; car ils se servent pour invoquer leur dieu de petites trompettes pareilles à celles dont les Argiens font usage dans les fêtes de Bacchus. D'autres s'avancent en jouant de la cithare ; ils les appellent *Lévites*, soit du nom *Lysios*, soit plutôt d'*Evios*[1].

Οἶμαι δὲ καὶ τὴν τῶν σαββάτων ἑορτὴν μὴ παντάπασιν ἀπροσδιόνυσον εἶναι. Σάβους γὰρ καὶ νῦν ἔτι πολλοὶ τοὺς Βάκχους καλοῦσι, καὶ ταύτην ἀφιᾶσι τὴν φωνήν, ὅταν ὀργιάζωσι τῷ θεῷ · ὧν πίστιν ἔστι δήπου καὶ παρὰ Δημοσθένους λαβεῖν καὶ παρὰ Μενάνδρου. Καὶ οὐκ ἀπὸ τρόπου τις ἂν φαίη τοὔνομα πεποιῆσθαι πρός τινα σόβησιν, ἣ κατέχει τοὺς βακχεύοντας. Αὐτοὶ δὲ τῷ λόγῳ μαρτυροῦσιν, ὅταν σάββατον

« La célébration du sabbat, n'est pas non plus, ce me semble, entièrement étrangère à Bacchus. Encore aujourd'hui beaucoup de gens donnent le nom de *sobes* aux initiés de Bacchus et ils prononcent ce nom dans les orgies de ce dieu ; on peut en trouver la preuve chez Démosthène et chez Ménandre[2]. On peut croire que

1. La mention des trompettes semble indiquer qu'il est question de la fête du 1er jour du 7e mois (*Lévit.*, XXIII, 24 ; *Nombres*, XXIX, 1) que l'on annonçait aux sons du *schofar*. Lorsque les Juifs adoptèrent l'année macédonienne commençant à l'équinoxe d'automne, cette fête se confondit avec celle du jour de l'an (*Rosch ha-schanah*). Toutefois l'oblation des thyrses (*loulab* ? branches de saule ?) et des « branches de figuier » ne se trouve mentionnée que pour la fête des Tabernacles, où elle est d'ailleurs d'origine assez récente (Mischna *Soucca*, c. 34). Il en est de même de l'emploi des harpes (*ib.*, c. 5).

2. Démosthène, *Sur la couronne*, § 260 : καὶ βοῶν « εὐοῖ, σαβοῖ ». Harpocration, v. Σαβοί Δημοσθένης ὑπὲρ Κτησιφῶντος · οἱ μὲν Σαβοὺς λέγεσθαι τοὺς τελου-

τιμῶσι, μάλιστα μὲν πίνειν καὶ οἰνοῦσθαι παρακαλοῦντες ἀλλήλους · ὅταν δὲ κωλύῃ τι μεῖζον, ἀπογεύεσθαί γε πάντως ἀκράτου νομίζοντες.

Καὶ ταῦτα μὲν εἰκότα φαίη τις ἂν εἶναι · κατὰ κράτος [δ'] ἐν αὐτοῖς πρῶτον μὲν ὁ ἀρχιερεὺς ἐλέγχει, μιτροφόρος τε πρωΐων ἐν ταῖς ἑορταῖς, καὶ νεβρίδα χρυσόπαστον ἐνημμένος, χιτῶνα δὲ ποδήρη φορῶν καὶ κοθόρνους · κώδωνες δὲ πολλοὶ κατακρέμανται τῆς ἐσθῆτος, ὑποκομποῦντες ἐν τῷ βαδίζειν · ὡς καὶ παρ' ἡμῖν ψόφοις χρῶνται περὶ τὰ νυκτέλια, καὶ χαλκοδρυστὰς τοῦ θεοῦ τιθήνας προσαγορεύουσι · καὶ ὁ δεικνύμενος ἐν τοῖς ἐναντίοις τοῦ μετεώρου (?) θύρσος ἐντετυπωμένος καὶ τύμπανα · ταῦτα

ce nom a été tiré de l'espèce de fureur, *sobèsis*, qui s'empare des bacchants. Les Juifs eux-mêmes viennent confirmer cette conjecture ; car lorsqu'ils fêtent le sabbat ils s'excitent les uns les autres à boire et à s'enivrer, ou si quelque motif grave les en empêche, ils ont pour loi de goûter tout au moins du vin pur [1].

« On dira que ce ne sont là que des conjectures ; mais voici des faits d'une grande force à l'appui. D'abord le grand prêtre paraît dans les fêtes avec une mitre en tête, vêtu d'une nébride brodée d'or, d'une tunique traînante et de brodequins ; une quantité de petites sonnettes sont attachées à son vêtement et tintent quand il marche [2] ; c'est le même bruit qu'on fait entendre chez nous pendant les fêtes noc-

μένους τῷ Σαβαζίῳ, τουτέστι τῷ Διονύσῳ καθάπερ τοὺς τῷ Βάκχῳ Βάκχους · τὸν δὲ αὐτὸν εἶναι Σαβάζιον καὶ Δίονυσόν φασιν ἄλλοι τε καὶ Ἀμφίθεος β' περὶ Ἡρακλείας. Οὕτω δέ φασι καὶ τοὺς Ἕλληνάς τινες (τῶν Ἑλλήνων τινὰς?) τοὺς Βάκχους Σαβοὺς καλεῖν. Le passage de Ménandre est inconnu.

1. Ceci paraît être une pure invention.

2. Josèphe parle de la longue tunique (χιτὼν ποδήρης du grand prêtre (*Ant.*, III, 7, 4, § 159), et des clochettes d'or cousues au bas (*ib.*, § 160), mais il n'y a aucun rapport entre l'*éphod* (*ib.*, 5) et la « nébride », ni entre la coiffure décrite par Josèphe (*ib.*, 3 et 6) et une mitre. Quant à la chaussure, elle n'est pas décrite.

γὰρ οὐδενὶ δήπουθεν ἄλλῳ θεῷ ἢ Διονύσῳ προσῆκεν.

turnes de Bacchus et c'est pourquoi l'on appelle les nourrices du dieu « les gratteuses de cuivre ». Ajoutons le thyrse et le tambourin gravés qu'on montre à l'envers du ..... [1] ; emblèmes qui ne conviennent à aucun autre dieu que Bacchus.

Ἔτι τοίνυν μέλι μὲν οὐ προσφέρουσι ταῖς ἱερουργίαις, ὅτι δοκεῖ φθείρειν τὸν οἶνον κεραννύμενον, καὶ τοῦτο ἦν σπονδὴ καὶ μέθυ, πρὶν ἄμπελον φανῆναι. Καὶ μέχρι νῦν τῶν τε βαρβάρων οἱ μὴ ποιοῦντες οἶνον μελίτειον πίνουσιν, ὑποφαρμάσσοντες τὴν γλυκύτητα οἰνώδεσι ῥίζαις καὶ αὐστηραῖς· Ἕλληνές τε νηφάλια τὰ αὐτὰ καὶ μελίσπονδα θύουσιν, ὡς ἀντίθετον φύσιν μάλιστα τοῦ μέλιτος πρὸς τὸν οἶνον ἔχοντος.

« Ils n'emploient pas non plus du miel dans leurs sacrifices, parce que mêlé avec le vin il paraît l'altérer. Avant qu'on eût trouvé l'art de cultiver la vigne, on se servait du miel pour la boisson et les libations. Encore aujourd'hui les barbares qui ne savent pas faire le vin boivent un breuvage à base de miel, dont ils corrigent la douceur par des racines d'un goût amer et vineux. Les Grecs eux-mêmes font des « sacrifices de sobriété » dans lesquels ils offrent du miel, parce que cette substance a des qualités exactement opposées à celles du vin.

Ὅτι δὲ τοῦτο νομίζουσι, κἀκεῖνο σημεῖον οὐ μικρόν ἐστι, τὸ πολλῶν τιμωριῶν οὐσῶν παρ' αὐτοῖς, μίαν εἶναι μάλιστα διαβεβλημένην τὴν οἴνου τοὺς κολαζομένους ἀπειργουσαν, ὅσον

Enfin une autre preuve sérieuse du culte qu'ils rendent à Bacchus, c'est que parmi tant de peines qui existent chez eux, la plus ignominieuse de toutes

1. La phrase est corrompue et inintelligible. On interprète généralement : « sculptés à l'envers du temple ».

ἂν τάξῃ χρόνον ὁ κύριος τῆς κολάσεως· τοὺς δὲ οὕτω κολα[σθέντας...]

consiste à priver les coupables de l'usage du vin pendant un certain temps prescrit par le juge : ceux qui sont ainsi punis.... [1].

70. — *Vie de Pompée*, c. 39.

Χειρωσάμενος δὲ δι' Ἀφρανίου τοὺς περὶ Ἀμανὸν Ἄραβας καὶ καταβὰς αὐτὸς εἰς Συρίαν, ταύτην μὲν ὡς οὐκ ἔχουσαν γνησίους βασιλεῖς ἐπαρχίαν ἀπέφηνε καὶ κτῆμα τοῦ δήμου Ῥωμαίων, τὴν δὲ Ἰουδαίαν κατεστρέψατο καὶ συνέλαβεν Ἀριστόβουλον τὸν βασιλέα.

Après avoir fait soumettre par Afranius les Arabes du mont Amanos, Pompée descendit lui-même en Syrie. Comme ce pays n'avait pas de rois légitimes, il le réduisit en province et le déclara propriété du peuple romain ; il soumit aussi la Judée et s'empara du roi Aristobule [2].

71. — *Vie d'Antoine*, c. 3.

...Ἐπεὶ δὲ Γαβίνιος, ἀνὴρ ὑπατικὸς, εἰς Συρίαν πλέων ἀνέπειθεν αὐτὸν ὁρμῆσαι πρὸς τὴν στρατείαν, ἰδιώτης μὲν οὐκ ἂν ἔφη συνεξελθεῖν, ἀποδειχθεὶς δὲ τῶν ἱππέων ἄρχων συνεστράτευε. Καὶ πρῶτον μὲν ἐπὶ Ἀριστόβουλον Ἰουδαίους ἀφιστάντα πεμφθεὶς αὐτὸς μὲν ἐπέβη τοῦ μεγίστου τῶν ἐρυμάτων πρῶτος, ἐκεῖνον δὲ

Lorsque Gabinius, personnage consulaire, sur le point de se rendre en Syrie, le pressa de se joindre à son expédition, (Marc-Antoine) refusa d'y prendre part comme simple particulier, mais accepta les fonctions de préfet de la cavalerie. Il fut d'abord envoyé contre

1. L'assimilation du dieu des Juifs avec Bacchus paraît avoir été fort accréditée chez les « harmonistes » du 1er siècle ; Tacite la réfute en passant (*Hist.*, V, 5) et il est certain qu'on n'en peut guère imaginer de plus malheureuse.

2. 63 avant J.-C. Plus loin, c. 45, Aristobule est mentionné parmi les captifs qui figurèrent au triomphe de Pompée.

πάντων ἐξήλασεν· εἶτα μάχην συνάψας καὶ τρεψάμενος ὀλίγοις τοῖς σὺν αὐτῷ τοὺς ἐκείνου πολλαπλασίους ὄντας ἀπέκτεινε πλὴν ὀλίγων ἅπαντας· αὐτὸς δὲ μετὰ τοῦ παιδὸς Ἀριστόβουλος ἥλω.

Aristobule qui avait soulevé les Juifs ; il monta le premier à l'assaut de sa plus importante forteresse [1] et chassa le rebelle de toutes ses places ; finalement il lui livra bataille et à la tête d'une poignée d'hommes défit les ennemis, beaucoup plus nombreux, les tua presque tous et s'empara d'Aristobule et de son fils [2].

72. — *Vie d'Antoine*, c. 36.

Καπίτωνα Φοντήιον ἔπεμψεν ἄξοντα Κλεοπάτραν εἰς Συρίαν· ἐλθούσῃ δὲ χαρίζεται καὶ προστίθησι μικρὸν οὐδὲν οὐδ' ὀλίγον, ἀλλὰ Φοινίκην, Κοίλην Συρίαν, Κύπρον, Κιλικίας πολλήν, ἔτι δὲ τῆς τε Ἰουδαίων τὴν τὸ βάλσαμον φέρουσαν καὶ τῆς Ναβαταίων Ἀραβίας ὅση πρὸς τὴν ἐντὸς ἀποκλίνει θάλασσαν. Ἄξυται μάλιστα Ῥωμαίους ἠνίασαν αἱ δωρεαί. Καίτοι πολλοῖς ἐχαρίζετο τετραρχίας καὶ βασιλείας ἐθνῶν μεγάλων, ἰδιώταις οὖσι, πολλοὺς δ' ἀφῃρεῖτο βασι-

Antoine détacha Fonteius Capito pour lui amener Cléopâtre en Syrie. Arrivée, il la combla de faveurs et lui donna, non pas un présent insignifiant, mais la Phénicie, la Cœlé-Syrie, Chypre, une grande partie de la Cilicie, en Judée le canton qui produit le baume [3], chez les Arabes Nabatéens toute la partie dirigée vers la mer Méditerranée. Rien n'irrita davantage les Romains que ces

1. Alexandreion. Cf. Josèphe, *Ant. jud.*, XIV, 6, 1.

2. 56 avant J.-C. Sur huit mille combattants les Juifs perdirent cinq mille hommes. La bataille eut lieu non loin de Machærous.

3. C'est-à-dire la vallée de Jéricho. Ces donations paraissent se placer pour la plus grande partie en 34 avant J.-C. (Josèphe, *Ant.*, XV, 4, 1-3) et non comme l'indiquent Plutarque et Dion (XLIX, 32) en 36. Cf. Schürer, *Geschichte*, I, 296, note 5. — C'est probablement à cette occasion que Cléopâtre apprit l'hébreu (Plut., *Ant.*, 27).

λείας, ὡς Ἀντίγονον τὸν Ἰουδαῖον, ὃν καὶ προαγάγων ἐπελέκισεν, οὐδενὸς πρότερον ἑτέρου βασιλέως οὕτω κολασθέντος.

présents. En même temps d'ailleurs il distribuait à beaucoup de simples particuliers des tétrarchies, des royaumes considérables, et enlevait à d'autres leurs royaumes : de ce nombre fut Antigone le Juif, qu'il fit décapiter publiquement, le premier roi qui ait subi un semblable supplice[1].

73. — *Vie d'Antoine, passim.*

§ 1 (c. 61). Βασιλεῖς ὑπήκοοι συνεμάχουν (Ἀντωνίῳ) Βόκχος κ. τ. λ... Οὗτοι μὲν αὐτῷ παρῆσαν. Ἐκ δὲ Πόντου Πολέμων στρατὸν ἔπεμπε καὶ Μάλχος ἐξ Ἀραβίας καὶ Ἡρῴδης ὁ Ἰουδαῖος.

Les rois sujets, qui vinrent combattre dans l'armée d'Antoine[2], furent Bocchus, Tarcondémos, Archélaos, etc. Ceux-ci étaient présents en personne; d'autres envoyèrent des troupes, comme Polémon du Pont, Malchos d'Arabie et Hérode le Juif.

§ 2 (c. 71). Τῷ δ' Ἀντωνίῳ Κανίδιός τε τῆς ἀποβολῆς τῶν ἐν Ἀκτίῳ δυνάμεων αὐτάγγελος ἦλθε, καὶ τὸν Ἰουδαῖον Ἡρῴδην ἔχοντά τινα τάγματα καὶ σπείρας ἥκουσε Καίσαρι προσκεχωρηκέναι.

Canidius vint lui-même annoncer à Antoine la destruction de ses armées à Actium, et en même temps il apprit que le Juif Hérode, avec quelques légions et cohortes[3], avait passé dans le camp de César.

1. 37 avant J.-C. Cf. *supra*, Strabon, nº 53, que Plutarque paraît avoir eu sous les yeux.

2. En 31 avant J.-C., lors de la lutte décisive contre Octave.

3. Il n'est pas question chez Josèphe de ces « légions et cohortes »; Hérode fit sa soumission tout seul, à Rhodes, au printemps 30 avant J.-C. (*Ant. jud.*, XV, 6, 5-7; *B. jud.*, I, 20, 1-3).

§ 3 (c. 72). Ἀλεξᾶς ὁ Λαοδικεὺς... ἐπέμφθη μὲν Ἡρώδην τὸν βασιλέα τῆς μεταβολῆς ἐφέξων, αὐτοῦ δὲ καταμείνας καὶ προδοὺς Ἀντώνιον ἐτόλμησεν εἰς ὄψιν ἐλθεῖν Καίσαρος, Ἡρώδη πεποιθώς. Ὤνησε δὲ αὐτὸν οὐδὲν Ἡρώδης, ἀλλ' εὐθὺς εἰρχθεὶς καὶ κομισθεὶς εἰς τὴν ἑαυτοῦ πατρίδα δέσμιος, ἐκεῖ, Καίσαρος κελεύσαντος, ἀνῃρέθη.

Alexas de Laodicée [1] fut envoyé auprès d'Hérode par Antoine pour empêcher sa défection, mais il trahit la confiance de son maître et demeura auprès d'Hérode; puis, se reposant sur celui-ci, il eut l'audace de se présenter devant César. Mais la protection d'Hérode ne lui servit de rien. On le fit arrêter et conduire, chargé de fers, dans sa patrie où, sur l'ordre de César, il fut mis à mort.

74. — *Vie de Cicéron*, c. 7.

Ὅμως δὲ πολλὰ χαρίεντα διαμνημονεύεται καὶ περὶ ἐκείνην αὐτοῦ τὴν δίκην. Βέρρην γὰρ οἱ Ῥωμαῖοι τὸν ἐκτετμημένον χοῖρον καλοῦσιν. Ὡς οὖν ἀπελευθερικὸς ἄνθρωπος ἔνοχος τῷ ἰουδαΐζειν ἔνομα Κεκίλιος ἐβούλετο παρωσάμενος τοὺς Σικελιώτας κατηγορεῖν τοῦ Βέρρου· « Τί Ἰουδαίῳ πρὸς χοῖρον; » ἔφη Κικέρων.

On rapporte cependant plusieurs bons mots qu'il dit dans le cours du procès (de Verrès). Les Romains appellent le porc châtré verrat (*verres*). Comme un homme de condition libertine, suspect de judaïsme et appelé Cécilius, voulait écarter les Siciliens de la cause pour se porter accusateur de Verrès : « Que peut avoir de commun un Juif avec un verrat? », dit Cicéron [2].

---

1. Favori d'Antoine, auquel il avait été présenté par Timagène, et l'un des instruments de Cléopâtre.

2. Le mot sous sa forme latine est sans doute *Quid Iudaeo cum verre ?* — Le procès de Verrès fut plaidé en 70 avant J.-C. Il fut précédé d'une plai-

APPIEN D'ALEXANDRIE

Historien, florissait sous Adrien et les Antonins (milieu du IIe siècle). Auteur d'une *Histoire romaine* disposée par ordre des nations conquises, dont la moitié environ nous est parvenue.

75. — *Syriacus liber*, c. 50 (éd. Mendelssohn).

Οὕτω μὲν δὴ Κιλικίας τε καὶ Συρίας, τῆς τε μεσογαίου καὶ Κοίλης, καὶ Φοινίκης καὶ Παλαιστίνης, καὶ ὅσα ἄλλα Συρίας ἀπὸ Εὐφράτου μέχρι Αἰγύπτου καὶ μέχρι θαλάσσης ὀνόματα, ἁμαχὶ Ῥωμαῖοι κατέσχον. Ἓν δὲ γένος ἔτι τὸ Ἰουδαίων ἐνιστάμενον ὁ Πομπήϊος ἐξεῖλε κατὰ κράτος, καὶ τὸν βασιλέα Ἀριστόβουλον ἔπεμψεν ἐς Ῥώμην, καὶ τὴν μεγίστην πόλιν Ἱεροσόλυμα καὶ ἁγιωτάτην αὐτοῖς κατέσκαψεν· ἦν δὴ καὶ Πτολεμαῖος ὁ πρῶτος Αἰγύπτου βασιλεὺς καθηρήκει,

C'est ainsi que les Romains s'emparèrent sans combat de la Cilicie, de la Syrie intérieure et de la Cœlé-Syrie, de la Phénicie, de la Palestine, et de tous les autres pays de la Syrie, quels que soient leurs noms, depuis l'Euphrate jusqu'à l'Égypte et à la mer[1]. Une seule nation résistait encore, celle des Juifs; Pompée les réduisit de force, envoya leur roi Aristobule à Rome et déman-

doirie contre Cécilius (Q. Caecilius Niger) que nous possédons encore (*Divinatio in Caecilium*). On a voulu conclure du texte de Plutarque, que dès l'an 70 il y avait une « colonie juive » en Italie, mais ce texte ne mérite aucune créance. En effet, Cécilius, ancien questeur de Verrès, ne pouvait être un affranchi, puisque cette classe de citoyens n'avait pas le *jus honorum*. Si son origine ou sa religion avaient été suspectes, Cicéron n'aurait pas manqué d'en tirer parti dans sa *Divinatio*, où il ne le ménage guère. Il y eut d'ailleurs un Cécilius affranchi et suspect de judaïsme : c'est le rhéteur Cécilius, de Calacté en Sicile, contemporain d'Auguste (Suidas, *s. v.*, cf. *supra*, n° 57). Il y a tout lieu de croire qu'une confusion a été commise entre ces deux personnages. Cf. mon article dans la *Revue des Etudes juives*, XXVI (1893), p. 36 suiv.

1. En 63 avant J.-C.

καὶ Οὐεσπασιανὸς αὖθις οἰκισθεῖσαν κατέσκαψε, καὶ Ἀδριανὸς αὖθις ἐπ' ἐμοῦ. Καὶ διὰ ταῦτ' ἐστὶν Ἰουδαίοις ἅπασιν ὁ φόρος τῶν σωμάτων βαρύτερος τῆς ἄλλης περιουσίας (?). Ἔστι δὲ καὶ Σύροις καὶ Κίλιξιν ἐτήσιος, ἑκατοστὴ τοῦ τιμήματος ἑκάστω.

tela Jérusalem, leur ville la plus grande et la plus sainte [1]. Cette ville avait déjà été détruite par Ptolémée, le premier roi d'Égypte [2]; reconstruite de nouveau, elle fut encore abattue par Vespasien et enfin par Adrien, de mon temps [3]. Voilà pourquoi les Juifs paient tous une capitation plus forte que le reste des sujets de l'empire (?) [4]. Les Syriens et les Ciliciens paient également un impôt annuel, égal à la centième partie de leur capital évalué.

1. Cf. encore Appien, *Mithridaticus*, c. 106 : ἐπολέμησε δὲ (ὁ Πομπήιος) ...καὶ Ἰουδαίοις Ἀριστοβούλου τοῦ βασιλέως ἀποστάντος, ἕως εἷλεν (*alii* καθεῖλεν) Ἱεροσόλυμα τὴν ἁγιωτάτην αὐτοῖς πόλιν. *Ibid.*, c. 117 (au triomphe de Pompée) : παρήγετο δὲ...καὶ Ἰουδαίων βασιλεὺς Ἀριστόβουλος. Il n'est pas exact que Pompée ait « détruit » Jérusalem; il se contenta d'en démanteler les fortifications (*supra*, n° 54, Strabon, § 40).

2. Ptolémée Lagos. *Supra*, Agatharchide, n° 15. Ici encore κατῆρκε est inexact.

3. Vers 133 après J.-C., au cours de la dernière grande insurrection juive. Il semble que les insurgés s'étaient emparés des ruines de Jérusalem et s'y étaient fortifiés ; c'est cette partie de la population qui fut exterminée par Adrien. Cf. les textes chez Münter, *Der jüdische Krieg unter Trajan und Hadrian* (1821), p. 69 suiv. et Schürer, *Geschichte*, I, 577-8.

4. Ce texte est considéré, avec raison, comme altéré. Musgrave, au lieu de περιουσίας, « fortune », écrit περιοικίας « une capitation plus forte que les provinces avoisinantes. » Mendelssohn propose περιοικίδος, avec le même sens. Les textes disent seulement que l'ancienne capitation d'un sicle (didrachme) par tête que les Juifs payaient au temple de Jérusalem dut être payée, à partir de Vespasien, au temple de Jupiter Capitolin à Rome. Cf. Marquardt, *Organisation financière* (tr. française), p. 255.

76. — *De bellis civilibus*, II, c. 90.

Τὴν δὲ κεφαλὴν τοῦ Πομπηίου προσφερομένην οὐχ ὑπέστη, ἀλλὰ προσέταξε ταφῆναι, καί τι αὐτῇ τέμενος βραχὺ πρὸ τῆς πόλεως περιτεθὲν, Νεμέσεως τέμενος ἐκαλεῖτο · ὅπερ ἐπ' ἐμοῦ κατὰ Ῥωμαίων αὐτοκράτορα Τραϊανὸν, ἐξολλύντα τὸ ἐν Αἰγύπτῳ Ἰουδαίων γένος, ὑπὸ τῶν Ἰουδαίων ἐς τὰς τοῦ πολέμου χρείας κατηρείφθη.

Quand on présenta (à Jules César) la tête de Pompée [1], il n'en supporta pas la vue, mais ordonna de l'ensevelir et fit élever autour de la sépulture une enceinte sacrée, à peu de distance de la ville (Alexandrie), qu'il appela « sanctuaire de Némésis ». De nos jours, sous l'empereur romain Trajan qui extermina les Juifs d'Égypte [2], ce sanctuaire fut démoli par les Juifs pour les besoins de la guerre.

77. — *Arabicus liber, in fine*, fragment Miller (*Rev. archéol.*, 1869, p. 53 = *Frag. hist. graec.*, V, p. LXV).

Ἀππιανός φησι τῷ τέλει τοῦ κδ' βιβλίου. Φεύγοντί μοί ποτε τοὺς Ἰουδαίους ἀνὰ τὸν πόλεμον τὸν ἐν Αἰγύπτῳ γενόμενον καὶ ἰόντι διὰ τῆς Πετραίας Ἀραβίας ἐπὶ ποταμὸν, ἔνθα με σκάφος περιμένον ἔμελλε διοίσειν ἐς Πηλούσιον, Ἄραψ ἀνὴρ διηγεῖτο μοι τῆς ὁδοῦ νυκτός.....Οὕτω δὲ

Appien dit à la fin de son livre XXIV : « Pendant la guerre d'Égypte [3], comme je fuyais devant les Juifs et traversais l'Arabie Pétrée pour gagner un canal (*ou* : un bras du Nil), où m'attendait une barque pour me transporter à Péluse, je

1. 48 avant J.-C.

2. La révolte des Juifs en Égypte se place en 115 ou 116. Elle fut étouffée par Q. Marcius Turbo.

3. Il s'agit de l'insurrection juive sous Trajan dont il a été question dans le fragment précédent.

ἔχοντί μοι παρὰ δόξαν ἕτερος ποταμὸς ἐκφαίνεται ὁ ἀγχοτάτω μάλιστα τοῦ Πηλουσίου καὶ τριήρης ἐς τὸ Πηλούσιον παραπλέουσα, ἧς ἐπιβὰς διεσωζόμην, τὸ σκάφος δὲ, ὃ μὲν ἐν τῷ ἑτέρῳ ποταμῷ ὑπέμεινεν, ὑπὸ Ἰουδαίων ἐλήφθη.....

voyageai de nuit, ayant pour guide un Arabe. (*Les voyageurs s'égarent et se trouvent tout à coup sur le bord d'un autre canal ou bras du Nil.*) Pendant que j'étais dans cet embarras, voilà que contre toute attente je me trouve au bord d'un autre canal, le plus rapproché de Péluse, et j'aperçois une trirème appareillant pour cette ville ; j'y monte et suis sauvé : tandis que l'esquif qui m'attendait sur l'autre bras tombe entre les mains des Juifs. »

ARRIEN DE NICOMÉDIE

Homme d'État, philosophe et historien, florissait sous les empereurs Hadrien, Antonin et Marc-Aurèle (environ 100-165 ap. J.-C.). Ses principaux ouvrages conservés sont les *Entretiens d'Épictète* (quatre livres sur huit) et l'*Expédition d'Alexandre* (sept livres).

78. — *Entretiens d'Épictète*, II, 9, 19-21 (éd. Didot, à la suite des *Caractères* de Théophraste).

Τί οὖν Στωικὸν λέγεις σεαυτόν; τί ἐξαπατᾷς τοὺς πολλούς; τί ὑποκρίνῃ Ἰουδαίους, ὢν Ἕλλην; οὐχ ὁρᾷς, πῶς ἕκαστος λέγεται Ἰουδαῖος; πῶς Σύρος; πῶς Αἰγύπτιος; καὶ ὅταν

Pourquoi te prétends-tu stoïcien? pourquoi trompes-tu le monde ? pourquoi joues-tu le Juif, puisque tu es Grec? Ne vois-tu pas ce qui fait qu'on

τινὰ ἐπαμφοτερίζοντα εἴδωμεν, εἰώθαμεν λέγειν· Οὐκ ἔστιν Ἰουδαῖος, ἀλλ' ὑποκρίνεται· ὅταν δ' ἀνακλάδῃ τὸ πάθος τὸ τοῦ βεβαμμένου καὶ ῥηγμένου, τότε καὶ ἔστι τῷ ὄντι, καὶ καλεῖται Ἰουδαῖος. Οὕτω καὶ ἡμεῖς παραβαπτισταὶ λόγῳ μὲν Ἰουδαῖοι, ἔργῳ δ' ἄλλο τι· ἀσυμπαθεῖς πρὸς τὸν λόγον, μακρὰν ἀπὸ τοῦ χρῆσθαι τούτοις ἃ λέγομεν, ἐφ' οἷς ὡς εἰδότες αὐτὰ ἐπαιρόμεθα.

dit : « Un tel est Juif, Syrien, Égyptien? » Quand nous voyons un homme être moitié ceci, moitié cela, nous disons : « Il n'est pas Juif, mais il joue le Juif. » C'est seulement quand il prend les sentiments du « baptisé » et de l' « élu », qu'il est réellement Juif et qu'on l'appelle ainsi [1]. Il en est de même de nous, croyants mal teints, Juifs [2] de nom mais pas de fait. Nos sentiments ne répondent pas à notre langage ; nous sommes loin d'appliquer ce que nous disons et ce que nous sommes si fiers de savoir.

1. On a beaucoup disserté sur le sens exact de cette phrase (cf. Bengel, *Ueber das Alter der jüdischen Proselytentaufe*, Tubingue, 1814 ; Schürer, *Geschichte*, II, 571 suiv., et la littérature citée par cet auteur). Quelques commentateurs ont pris le mot βεβαμμένος au figuré ; d'autres ont soupçonné, peut-être avec raison, une confusion entre les Juifs et les Chrétiens ; Schürer maintient qu'il s'agit du « baptême juif », c'est-à-dire du bain de purification imposé aux prosélytes (Mischna *Pesachim*, VIII, 8 ; *Orac. Sibyll.*, IV, 164), la טְבִילָה, sur lequel d'ailleurs on ne possède aucun détail.

2. On attendrait plutôt « Stoïciens ».

PHILON DE BYBLOS

Grammairien et bibliographe, aussi appelé Hérennius Philon, sans doute du nom de son protecteur Hérennius Sévérus. Né sous Néron, il florissait sous Adrien et vivait encore en 141. Il avait écrit, entre autres ouvrages, une *Histoire de Phénicie* en huit ou neuf livres, qu'il donnait comme extraite des ouvrages d'un très ancien philosophe phénicien, le fabuleux Sanchoniathon[1]. Fragments chez C. Müller, *Frag. hist. graec.*, III, 560-576.

79. — Fragment 1 § 2 Müller, d'après Porphyre chez Eusèbe, *Praep. evang.*, I, 9, p. 30 D.

Sanchoniathon, auteur très ancien, est mentionné par Porphyre au livre IV de son ouvrage contre les chrétiens, qui s'exprime ainsi :

Ἱστορεῖ δὲ τὰ περὶ Ἰουδαίων ἀληθέστατα, ὅτι καὶ τοῖς τόποις καὶ τοῖς ὀνόμασιν αὐτῶν τὰ συμφωνότατα, Σαγχουνιάθων ὁ Βηρύτιος, εἰληφὼς τὰ ὑπομνήματα παρὰ Ἱερομβάλου τοῦ ἱερέως θεοῦ τοῦ Ἰευώ· ὃς Ἀβελβάλῳ τῷ βασιλεῖ Βηρυτίων τὴν ἱστορίαν ἀναθεὶς, ὑπ' ἐκείνου καὶ τῶν κατ' αὐτὸν ἐξεταστῶν τῆς ἀληθείας παρεδέχθη. Οἱ δὲ τούτων χρόνοι καὶ πρὸ τῶν Τρωικῶν πίπτουσι χρόνων, καὶ σχεδὸν τοῖς Μωσέως πλησιάζουσιν, ὡς καὶ τῶν Φοινίκων βασιλέων μηνύουσι διαδοχαί ... Τὰ δὲ τοῦ Σαγ-

L'histoire des Juifs est racontée en termes très véridiques, qui concordent parfaitement avec leurs propres renseignements pour les noms et les lieux, par Sanchoniathon de Béryte, qui s'est servi de mémoires que lui a communiqués Hiérombaal, prêtre du dieu Ieuô. Cet historien a dédié son ouvrage à Abelbaal[2], roi de Béryte, et a reçu de ce prince, ainsi que des commissaires chargés de faire une enquête

1. Sur les fragments du prétendu Sanchoniathon, voir surtout Movers, *Ueber die Religion der Phœnizier* (Bonn, 1841), p. 88-147, et Gruppe, *Die griechischen Kulte und Mythen*, I, p. 350-409.

2. Peut-être *Abibaal*, comme le nom du roi de Tyr dans les fragments de Ménandre et Dios, nos 17 et 18.

χουνιάθωνος εἰς Ἑλλάδα γλῶσσαν ἡρμήνευσε Φίλων ὁ Βύβλιος.

sur son livre, une attestation de véracité. L'époque de ces personnages tombe avant celle de la guerre de Troie et coïncide à peu près avec celle de Moïse, comme le prouvent les listes des rois de Phénicie... L'ouvrage de Sanchoniathon a été traduit en grec par Philon de Byblos.

80. — Fragment chez Jean Lydus, *De magistratibus*, p. 28 Hase (*F. H. G.*, III, 560, note xx).

Τὸ δὲ Βάρρωνος ἐπώνυμον τὸν ἀνδρεῖον κατὰ τὴν τῶν Κελτῶν φωνήν, κατὰ δὲ Φοίνικας τὸν Ἰουδαῖον σημαίνει, ὡς Ἑρέννιος Φίλων.

Le nom *Varron* signifie en langue celtique « brave »; chez les Phéniciens il désigne les Juifs, comme le rapporte Hérennius Philon.

81. — Fragment 6 Müller chez Origène, *C. Celse*, I, 15.

Ἑκαταίου τοῦ ἱστορικοῦ φέρεται περὶ Ἰουδαίων βιβλίον, ἐν ᾧ προστίθεται μᾶλλον ὡς σοφῷ τῷ ἔθνει ἐπὶ τοσοῦτον ὡς καὶ Ἑρέννιον Φίλωνα ἐν τῷ Περὶ Ἰουδαίων συγγράμματι πρῶτον μὲν ἀμφιδάλλειν, εἰ τοῦ ἱστορικοῦ

On attribue à l'historien Hécatée un livre sur les Juifs où l'auteur exalte à tel point la sagesse de cette nation qu'Hérennius Philon dans son ouvrage *Sur les Juifs* [1] se

1. Cet ouvrage de Philon est encore cité par Eusèbe, *Praep. evang.*, I, 10 (= fr. 5 Müller) pour un passage qui ne s'occupe en rien des Juifs et qui reproduit la substance du fr. 4 tiré du Ier livre de l'*Histoire phénicienne*. Je soupçonne fort que le Περὶ Ἰουδαίων de Philon n'a jamais existé que dans l'imagination d'Eusèbe et d'Origène qui prennent leurs citations de seconde main.

ἐστὶ τὸ σύγγραμμα, δεύτερον δὲ λέγειν, ὅτι, εἴπερ ἐστιν αὐτοῦ, εἰκὸς αὐτὸν συνηρπάσθαι ὑπὸ τῆς παρὰ Ἰουδαίοις πιθανότητος καὶ συγκατατεθεῖσθαι αὐτῶν τῷ λόγῳ.

demande d'abord si cet écrit est vraiment l'œuvre de l'historien et déclare ensuite que, s'il en est ainsi, il y a apparence qu'Hécatée s'est laissé séduire par les opinions spécieuses des Juifs et leur a apporté son approbation [1].

CHARAX DE PERGAME

Prêtre, philosophe, archéologue, probablement contemporain des derniers Antonins (deuxième moitié du IIe siècle). Auteur de Ἑλληνικά, Ἰταλικά, Χρονικά. Fragments chez C. Müller, *Frag. hist. graec.*, III, 636-645.

82. — Fragment 49 Müller, chez Étienne de Byzance, v. Ἑβραῖοι.

Ἑβραῖοι. Οὕτως Ἰουδαῖοι ἀπὸ Ἀβραμῶνος, ὥς φησι Χάραξ.

Hébreux. — On appelle ainsi les Juifs du nom d'Abramôn (Abraham), comme le dit Charax [2].

1. Sur ce prétendu ouvrage d'Hécatée, voir l'*Appendice*. Il ne faut pas le confondre avec l'extrait authentique donné plus haut, n° 9.

2. Il est à remarquer qu'à partir du IIe siècle le nom Ἑβραῖοι est fréquemment employé par les auteurs grecs au lieu de Ἰουδαῖοι.

ANTONIUS DIOGÈNE

Romancier antérieur à Lucien qui l'a parodié. Il avait écrit un roman en vingt-quatre livres sur *Les choses incroyables au delà de Thulé* dont il ne reste que le résumé par Photius (*Erotici scriptores*, Didot, p. 507-512) et des fragments.

83. — Fragment chez Porphyre, *Vie de Pythagore*, c. 11 (à la suite du Diogène Laërce de Didot, p. 89).

Ἀφίκετο δὲ καὶ πρὸς Αἰγυπτίους, φησίν (Διογενής), ὁ Πυθαγόρας καὶ πρὸς Ἄραβας καὶ Χαλδαίους καὶ Ἑβραίους, παρ' ὧν καὶ τὴν περὶ ὀνείρων γνῶσιν ἠκριβώσατο καὶ τῇ διὰ λιβανωτοῦ μαντεία πρῶτος ἐχρήσατο.

Pythagore se rendit aussi, dit Diogène, chez les Égyptiens, les Arabes, les Chaldéens et les Hébreux ; il étudia chez ces peuples l'interprétation des songes et fut le premier à employer la divination par l'encens [1].

LUCIEN DE SAMOSATE

Sophiste et satirique célèbre né vers 125 après J.-C.

84. — *Tragodopodagra* (dial. 80), v. 173.

Ἰουδαῖος ἕτερον μωρὸν ἐξάδει λαβών.

(Il n'est pas de remède, dit la Goutte, que les hommes n'aient essayé contre moi : médicaments végétaux, animaux, miné-

1. Sur les rapports prétendus de Pythagore avec les Juifs, cf. *supra*, p. 40, note 2 (Hermippe).

raux, etc., celui-ci a recours à des breuvages sacrés, celui-là à des paroles magiques) :

Un autre imbécile se laisse prendre aux incantations d'un Juif[1].

GALIEN

Claudius Galenus, médecin, naturaliste et philosophe, né en 131 après J.-C. à Pergame, mort après 197. Il nous a laissé plus de cent ouvrages ; édition Kühn, Leipzig, 1821-33, 20 volumes.

85. — *De simplicium medicamentorum facultatibus*, IV, 20 (éd. Kühn : XI, 690 suiv.)

§ 1. Τὸ δὲ τῆς ἐν Παλαιστίνῃ Συρίᾳ λίμνης ὕδωρ, ἣν ὀνομάζουσιν οἱ μὲν θάλασσαν νεκράν, οἱ δὲ λίμνην ἀσφαλτῖτιν, ἔστι μὲν καὶ γευομένοις οὐχ ἁλυκὸν μόνον ἀλλὰ καὶ πικρόν. Ἔχει δὲ καὶ τοὺς ἐξ ἑαυτοῦ γεννωμένους ἅλας ὑποπίκρους[2] ὁμοίως, καὶ κατὰ τὴν ὄψιν εὐθὺς ἅμα πάσης θαλάσσης λευκότερόν τε καὶ παχύτερον φαίνεται, ἅλμῃ κατακορεῖ προσεοικὸς, εἰς ἣν οὐδ' ἂν ἐμβάλῃς ἅλας, ἔτι τακήσονται, πλεῖστον γὰρ τούτων μετέχει.

L'eau du lac situé dans la Syrie Palestine, que les uns appellent mer Morte, les autres lac Asphaltite, offre au goût une saveur non seulement salée mais amère. Les sels qu'on en extrait sont eux-mêmes assez(?) amers, et le lac présente à l'œil l'aspect d'une masse plus blanchâtre et plus épaisse qu'aucune autre mer, semblable à une saumure saturée où l'on peut jeter du sel sans qu'il y fonde, tant la solution en renferme elle-même.

1. Ailleurs (*Alexander*, dial. 32, § 13), parlant encore d'un charlatan, l'imposteur Alexandre d'Abonotique, Lucien lui fait prononcer des paroles obscures, οἷαι γένοιντ' ἂν Ἑβραίων ἢ Φοινίκων.

2. On attendrait plutôt ὑπερπίκρους.

§ 2. Καὶ εἴ τις εἰς αὐτὴν καταδὺς ἀνακύψειεν, ἄχνην ἁλῶν ἂν εὐθέως κύκλῳ περὶ πᾶν ἴσχει τὸ σῶμα, καὶ διὰ τοῦτό τε βαρύτερόν ἐστι τῆς ἄλλης θαλάττης τὸ ὕδωρ ἐκεῖνο τοσοῦτον ὅσον ἡ θάλαττα τῶν ποταμῶν, ὥστ' οὐδ' εἰ βούλοιο κατὰ τοῦ βάθους καθεὶς ἑαυτὸν φέρεσθαι κάτω, δυνηθείης ἄν· οὕτως ἐξαίρει τε καὶ κουφίζει τὸ ὕδωρ, οὐχ ὡς φύσει κοῦφον ὑπάρχον, ὅπερ ἤδη τις εἶπε τῶν παλαιῶν σοφιστῶν, ἀλλ', ὡς Ἀριστοτέλης ἔλεγε, διὰ βαρύτητα δίκην πηλοῦ βαστάζον τὰ κουφότερα.

Si quelqu'un se jette dans ce lac et y fait un plongeon, il aura aussitôt comme une écume de sel tout autour du corps. Aussi l'eau de ce lac l'emporte-t-elle autant en pesanteur sur celle des autres mers que l'eau de la mer sur celle des fleuves : au point que vous ne pourriez pas, quand même vous le voudriez, couler au fond, tant l'eau vous élève et vous supporte. La raison de ce phénomène n'est pas, comme l'a prétendu un des anciens sophistes, que cette eau est « légère de sa nature », mais, au contraire, comme l'a dit Aristote [1], parce qu'en raison de sa lourdeur, comparable à celle de la boue, elle porte les corps plus légers.

§ 3. Καὶ κατὰ τοῦτο γέ τοι καὶ εἰ συνδήσας ἀνθρώπου τὼ χεῖρε καὶ τῶ πόδε μεθείης εἰς τὸ τῆς λίμνης ἐκείνης ὕδωρ, οὐκ οἰχήσεται κάτω. Καὶ μὲν δὴ καὶ ὡς ἐν τῇ θαλάττῃ πλείονα φορτία τῶν ἐν ταῖς λίμναις τε καὶ ποτάμοις βαστάζει τὰ πλοῖα μὴ βυθιζόμενα, κατὰ τὸν αὐτὸν τρόπον ἐν τῇ νεκρᾷ λίμνῃ πολλαπλάσια τῶν ἐν τῇ θαλάττῃ...

Pareillement, si on lie les mains et les pieds d'un homme et qu'on le jette dans ce lac, il n'ira pas au fond. Et de même que les bateaux peuvent, sans sombrer, porter sur l'eau de mer de plus lourdes charges que sur les lacs et les fleuves, ainsi les bateaux qui naviguent sur le lac Mort peuvent porter des charges bien plus lourdes que sur la mer.... [2].

1. *Supra*, n° 4.
2. Galien continue en disant qu'on peut s'assurer par une expérience facile

§ 4. Ὥστ' ἔγωγέ ποτε μάταιον ἀπέδειξα τοῦ πλουσίου τὴν φιλοτιμίαν, ἐκ τῆς νεκρᾶς θαλάττης τοσοῦτου ὕδωρ κομίσαντος εἰς Ἰταλίαν, ὡς πληρῶσαι δεξαμενήν. Ἑτοίμως γὰρ ἐποίησα ταὐτὸ, ἅλας παμπόλλους ἐμβαλὼν ὕδατι ποτίμῳ.

Aussi n'ai-je pas eu de peine à montrer un jour combien était ridicule l'ostentation d'un riche qui avait rapporté en Italie assez d'eau de la mer Morte pour remplir une citerne ; car j'obtins immédiatement le même résultat en jetant une grande quantité de sel dans de l'eau potable [1].

§ 5. Οὕτω γοῦν καὶ αὐτὸ τὸ τῆς ἀσφαλτίτιδος λίμνης ὕδωρ ἐν κοίλῳ καὶ θερμῷ χωρίῳ περιεχόμενον ἐξοπτώμενόν θ' ὑπὸ τοῦ ἡλίου γίγνεται πικρόν. Διὰ τοῦτό γέ τοι καὶ τοῦ θέρους μᾶλλον ἢ χειμῶνός ἐστι πικρόν. Καὶ εἰ ἀρυσάμενος αὐτοῦ τι καταθείης ἐν ἀγγείῳ κοίλῳ καὶ προσηλίῳ χωρίῳ, καθάπερ καὶ ἡμεῖς ἐποιήσαμεν ὥρᾳ θέρους, αὐτίκα μάλα πικρότερον αὐτοῦ φαίνεταί σοι γεγονός.....

C'est ainsi que l'eau du lac Asphaltite, renfermée dans un bassin creux et chaud et cuite par l'ardeur du soleil, devient très amère. Aussi l'est-elle davantage en été qu'en hiver. Et si l'on en puise une certaine quantité qu'on mette dans un vase creux exposé au soleil — comme nous l'avons fait nous-même dans la saison d'été — elle deviendra aussitôt sensiblement plus amère.

§ 6... Φαίνεται... ἐν ἐκείνῳ τῷ ὕδατι μήτε ζῶον ἐγγιγνόμενόν τι μήτε φυτὸν, ἀλλὰ καὶ τῶν εἰς αὐτὴν ἐμβαλόντων ποταμῶν ἀμφοτέρων, μεγίστους καὶ πλείστους ἐχόντων ἰχθύας,

On constate que dans l'eau de ce lac il ne naît ni animal ni végétal d'aucune sorte ; les deux fleuves qui s'y jettent — surtout celui qui passe près de

que l'eau de la mer Morte doit sa pesanteur à sa teneur en sels dont la nature est γεώδης τε καὶ βαρεῖα ; il suffit de dissoudre du sel dans de l'eau et de la peser. L'eau où un œuf coule au fond est douce et légère ; celle qui ne dissout plus le sel qu'on y ajoute est la plus salée et la plus pesante.

1. L'eau, continue Galien, sera encore plus lourde si on y jette le sel vers le lever de la Canicule et si on l'y laisse cuire par la chaleur : elle pourra alors porter un homme ou un animal lié, comme l'eau de la mer Morte. En la faisant chauffer on la rendra aussi plus amère.

καὶ μάλιστα τοῦ πλησίον Ἰεριχοῦντος, ὃν Ἰορδάνην ὀνομάζουσιν, οὐδ' εἷς τῶν ἰχθύων ὑπερβαίνει τὰ στόματα τῶν ποταμῶν. Κἂν εἰ συλλαβὼν δέ τις αὐτοὺς ἐμβάλοι τῇ λίμνῃ, διαφθειρομένους ὄψεται ταχέως· οὕτως τ' ἀκριβῶς πικρὸν ἅπασίν ἐστι καὶ ζώοις καὶ φυτοῖς πολέμιον, αὐχμῶδές τε καὶ ξηρὸν καὶ τὴν φύσιν οἷόν περ αἴθαλος ὑπὸ τῆς κατοπτήσεως γεγενημένον.

Jéricho et qu'on appelle le Jourdain — renferment des poissons de grande taille et en grand nombre dont aucun ne franchit leur embouchure. Si on les prend à la main et qu'on les jette dans le lac, on ne tarde pas à les voir périr : tant il est vrai que l'amertume excessive est funeste à tous les êtres vivants, animaux ou végétaux ; il en est de même de tout ce qui est sec, aride, et qui, par la cuisson prolongée, est devenu en quelque sorte roussi.

§ 7. Καίτοι γε οὐδὲ τὸ τῆς λίμνης ἐκείνης ὕδωρ ἀκριβῶς ἐστι πικρὸν, ὅτι μηδ' οἱ ἅλες αὐτοί· προσαγορεύουσι δ' αὐτοὺς Σοδομηνοὺς ἀπὸ τῶν περιεχόντων τὴν λίμνην ὀρῶν ἃ καλεῖται Σόδομα, καὶ χρῶνται πολλοὶ τῶν περιοίκων εἰς ὅσα περ ἡμεῖς τοῖς ἄλλοις ἁλσί. Δύναμις δ' αὐτῶν οὐ ξηραντικὴ μόνον ἐπὶ μᾶλλον ἐστι τῶν ἄλλων ἁλῶν, ἀλλὰ καὶ λεπτυντικὴ, διότι μᾶλλον τῶν ἄλλων ἐξώπτηνται.

Cependant même l'eau de ce lac n'est pas complètement amère, mais seulement les sels qu'elle renferme. On les appelle « sels de Sodome » d'après les montagnes avoisinant le lac qui se nomment *Sodoma*, et beaucoup des riverains s'en servent pour les mêmes usages auxquels nous employons les autres sels. Leur vertu n'est pas seulement plus dessiccative que celle des sels ordinaires, mais aussi plus amincissante parce qu'ils ont été plus cuits par la chaleur[1].

1. Galien ajoute que tous les sels font maigrir, mais principalement le sel fossile ; le sel marin beaucoup moins ; le « sel de Sodome » tient le milieu

86. — *De simplicium medicamentorum facultatibus*, X, 2, 5 (éd. Kühn : XII, 199).

Ἔστι δὲ καὶ ἄλλος λίθος ἰσχυρότερος τὴν δύναμιν ἐν τῇ Παλαιστίνῃ Συρίᾳ γινόμενος, λευκὸς μὲν τὴν χρόαν, εὔρυθμος δὲ κατὰ τὸ σχῆμα καὶ γραμμὰς ἔχων ὡς ἀπὸ τόρνου γεγονυίας. Ὀνομάζουσι δ' αὐτὸν ἀπὸ τῆς χώρας ἐν ᾗ γεννᾶσθαι πέφυκεν Ἰουδαϊκόν κ. τ. λ.

Il existe une autre pierre d'une puissance plus efficace, qu'on trouve dans la Syrie Palestine : elle est d'une couleur blanche, d'aspect très agréable et porte sur sa surface des lignes comme tracées au tour. On l'appelle pierre judaïque d'après le pays qui la produit, etc. [1].

87. — *De antidotis*, I, 2 (éd. Kühn : XIV, 7).

Καδμείαν (ἐκ Κύπρου) ἐκόμισα... ὥσπερ γε πάλιν ἐκ τῆς Παλαιστίνης Συρίας ὀποβάλσαμον ἀκριβές.

J'ai rapporté de la calamine de Chypre... comme plus tard du baume pur de la Syrie Palestine [2].

entre les deux espèces. — Il est encore question de la mer Morte dans les passages suivants : *De simpl. medic. facultat.*, XI, 2, 10 = éd. Kühn, XII, 375 : Καλλίστη δ' ἄσφαλτος γεννᾶται κατὰ τὴν νεκρὰν ὀνομαζομένην θάλασσαν · ἔστι δ' αὐτὴ λίμνη τις ἁλμυρὰ κατὰ τὴν Κοίλην Συρίαν ; *De symptomatum causis*, III, 7 (éd. Kühn, VII, 245) : ἡ μέλαινα χολὴ στιλπνοτέρα καὶ αὐτοῦ τοῦ αἵματός ἐστιν, ὥσπερ καὶ ἡ ἐκ τῆς νεκρᾶς θαλάττης ἄσφαλτος, ἣν Ἰουδαϊκὴν ὀνομάζουσιν.

1. Cette description est copiée presque mot pour mot sur Dioscoride (*supra*, n° 65). Galien ajoute qu'il a trouvé la solution de cette pierre sans utilité pour les calculs de la vessie, mais efficace pour ceux du rein.

2. Nom officiel de la Judée depuis Vespasien. Cf. *ib.*, I, 12 (éd. Kühn, XIV, 60-1) : πάντες ἔγραψαν — ἀρίστην ἄσφαλτον (εἶναι) τὴν Ἰουδαϊκήν, ὥσπερ γε καὶ ὀποβάλσαμον.

CELSE

Philosophe platonicien qui florissait au milieu du IIe siècle [1]. Auteur d'un ouvrage de polémique contre le christianisme, Ἀληθὴς λόγος, que nous ne connaissons que par la réfutation qu'en donna au siècle suivant (249) Origène (*Contre Celse*, huit livres). L'ouvrage de Celse a été reconstitué par Keim (1873) et Aubé (1878). Une partie de cet ouvrage mettait en scène un Juif argumentant successivement contre Jésus et contre les Juifs convertis au christianisme.

88. — Nous réunissons sous ce numéro tous les fragments du *Discours véritable* relatifs au judaïsme.

§ 1 (Origène, I, 17). Κατηγορῶν τῆς Μωϋσέως ἱστορίας αἰτιᾶται τοὺς τροπολογοῦντας καὶ ἀλληγοροῦντας αὐτήν.

Attaquant les livres historiques de Moïse, il critique ceux qui les interprètent par des figures et des allégories.

§ 2 (I, 21). Τούτου οὖν τοῦ λόγου τοῦ παρὰ τοῖς σοφοῖς ἔθνεσι καὶ ἑλλογίμοις ἀνδράσιν ἐπακηκοὼς, ὄνομα δαιμόνιον ἔσχε Μωϋσῆς.

Moïse donc reçut le nom d'« homme divin » pour avoir appris ces doctrines de nations sages et d'hommes savants.

§ 3 (I, 22). Τὸ περιτέμνεσθαι τὰ αἰδοῖα μὴ διαβαλὼν ὑπὸ Ἰουδαίων γιγνόμενον, φησὶν ἀπὸ Αἰγυπτίων αὐτὸ ἐληλυθέναι.

Celse, sans blâmer la circoncision que pratiquent les Juifs, dit que cet usage leur est venu des Égyptiens.

§ 4 (I, 23). Ἑξῆς τούτοις φησὶν ὁ Κέλσος, ὅτι τῷ ἡγησαμένῳ σφῶν ἑπόμενοι Μωϋσῇ αἰπόλοι καὶ ποιμένες, ἀγροίκοις ἀπάταις ψυχαγωγηθέντες, ἕνα ἐνόμισαν εἶναι θεόν.

Celse dit ensuite que les chevriers et les bergers, qui suivaient leur chef Moïse, se laissèrent duper par des impostures dignes de paysans et crurent qu'il n'y avait qu'un dieu.

§ 5 (I, 26). Φησὶ δὲ ὁ Κέλσος, αὐτοὺς σέβειν ἀγγέλους καὶ γοητείᾳ

Celse dit que (les Juifs) adorent les anges et s'adonnent

1. On l'a quelquefois identifié avec le philosophe (épicurien ?) Celse, ami de Lucien. Les partisans de cette identification placent le *Discours véritable* vers 178 après J.-C.

προσκεῖσθαι, ἧς ὁ Μωϋσῆς αὐτοῖς γέγονεν ἐξηγητής.

§ 6 (III, 5). Ἐξῆς δὲ τούτοις ὁ Κέλσος, οἰόμενος τοὺς Ἰουδαίους Αἰγυπτίους τῷ γένει τυγχάνοντας καταλελοιπέναι τὴν Αἴγυπτον, στασιάσαντας πρὸς τὸ κοινὸν τῶν Αἰγυπτίων, καὶ τὸ ἐν Αἰγύπτῳ σύνηθες περὶ τὰς θρησκείας ὑπερῤῥονήσαντας, φησὶν, αὐτοὺς ἅπερ ἐποιήσαν Αἰγυπτίοις πεπονθέναι ὑπὸ τῶν προσθεμένων τῷ Ἰησοῦ καὶ πιστευσάντων αὐτῷ ὡς Χριστῷ· καὶ ἀμφοτέροις αἴτιον γεγονέναι τῆς καινοτομίας τὸ στασιάζειν πρὸς τὸ κοινόν.

aux pratiques de sorcellerie, dont Moïse leur a donné le premier l'exemple.

Celse pense que les Juifs sont des Égyptiens d'origine qui ont quitté leur pays à la suite de leur sédition contre l'État égyptien et du mépris qu'ils avaient conçu pour les coutumes religieuses de l'Égypte. Il ajoute que le même traitement qu'ils avaient infligé aux Égyptiens, ils l'ont éprouvé de la part de ceux qui ont adhéré à Jésus et ont eu foi en lui comme dans le Christ. Dans l'un et l'autre cas, la cause du schisme a été une tentative séditieuse contre les lois de l'État.

§ 7 (IV, 21). Οἴεται Μωϋσέα, τὸν ἀναγράψαντα τὰ περὶ τοῦ πύργου καὶ τῆς τῶν διαλέκτων συγχύσεως, παραφθείραντα τὰ περὶ τῶν Ἀλωαδῶν ἱστορούμενα, τοιαῦτα περὶ τοῦ πύργου ἀναγεγραφέναι... Καὶ τὰ περὶ Σοδόμων δὲ καὶ Γομόρρων... παραβάλλει τῇ κατὰ τὸν Φαέθοντα ἱστορίᾳ.

Il croit que Moïse, dans son récit de la tour (de Babel) et de la confusion des langues, n'a fait que démarquer ce que l'on raconte au sujet des Aloades... Il rapproche aussi l'histoire de Sodome et de Gomorrhe de celle de Phaéthon[1].

§ 8 (IV, 31). Φησὶν ὁ Κέλσος· Ἰουδαίους ἀπ' Αἰγύπτου ἐρραπέτας γεγονέναι, μηδὲν πώποτε ἀξιόλογον πράξαντας, οὔτ' ἐν λόγῳ οὔτ' ἐν

Celse dit : « Les Juifs sont des esclaves fugitifs d'Égypte, qui n'ont jamais rien fait de remarquable, et n'ont jamais

1. Un peu plus loin (IV, 41) Celse considère l'histoire du déluge comme un ridicule pastiche du mythe de Deucalion. Nous ne donnons ici que quelques échantillons de l'exégèse railleuse de Celse, qui, sur beaucoup de points, se montre le digne précurseur de Voltaire et des encyclopédistes.

ἀριθμῷ αὐτούς ποτε γεγενημένους.

§ 9 (IV, 33). Φησίν, ὡς ἄρα ἐπεχείρησαν γενεαλογεῖν αὐτοὺς ἀπὸ πρώτης σπορᾶς γοήτων καὶ πλάνων ἀνθρώπων, ἀμυδρὰς καὶ ἀμφιβόλους φωνὰς ἐν σκότῳ που κρυφίους ἐπιμαρτυρόμενοι, καὶ τοῖς ἀμαθέσι καὶ ἀνοήτοις παρεξηγούμενοι, καὶ ταῦτα μηδὲ πώποτ' ἐν πολλῷ τῷ πρόσθεν χρόνῳ τοῦ τοιοῦδε μηδ' ἀμφισβητηθέντος.

compté ni par le nombre ni par la considération. »

Il dit qu'ils ont essayé de faire remonter leur généalogie à la première famille d'imposteurs et de vagabonds, s'appuyant sur le témoignage de paroles obscures et équivoques, enveloppées de mystère et de ténèbres, qu'ils expliquaient comme ils voulaient aux ignorants et aux imbéciles, sans que personne, depuis si longtemps, se soit avisé de discuter leur interprétation.

§ 10 (V, 6). Πρῶτόν οὖν τῶν Ἰουδαίων θαυμάζειν ἄξιον, εἰ τὸν μὲν οὐρανὸν καὶ τοὺς ἐν τῷδε ἀγγέλους σέβουσι · τὰ σεμνότατα δὲ αὐτοῦ μέρη καὶ δυνατώτατα, ἥλιον καὶ σελήνην καὶ τοὺς ἄλλους ἀστέρας, ἀπλανεῖς τε καὶ πλανήτας, ταῦτα παραπέμπουσιν · ὡς ἐνδεχόμενον, τὸ μὲν ὅλον εἶναι θεὸν, τὰ δὲ μέρη αὐτοῦ μὴ θεῖα · ἢ τοὺς μὲν ἐν σκότῳ που ἐκ γοητείας οὐκ ὀρθῆς τυφλώττουσιν, ἢ δι' ἀμυδρῶν φασμάτων ὀνειρώττουσιν, ἐγχρίμπτειν λεγομένους, εὖ μάλα θρησκεύειν · τοὺς δ' ἐναργῶς οὕτω καὶ λαμπρῶς ἅπασι προφητεύοντας, δι' ὧν ὑετούς τε καὶ νέφη καὶ βροντὰς (ἃς προσκυνοῦσι) καὶ ἀστραπὰς καὶ καρποὺς καὶ γονὰς ἁπάσας ταμιεύεσθαι, δι' ὧν αὐτοῖς ἀνακαλύπτεσθαι τὸν θεὸν, τοὺς φανερωτάτους τῶν ἄνω

Ce qui étonne d'abord chez les Juifs, c'est qu'ils adorent le ciel et les anges qui l'habitent, tandis que les parties les plus vénérables et les plus puissantes du ciel — le soleil, la lune, les astres fixes ou errants, — ils en font fi ; comme s'il était admissible que le tout fût divin et que les parties ne le fussent pas, ou raisonnable d'adorer des êtres mystérieux qui n'apparaissent qu'aux yeux aveuglés par de louches sortilèges ou hantés de trompeuses visions, tandis que ces prophètes manifestes et éclatants aux yeux de tous, qui gouvernent la pluie, les nuages, le tonnerre, qu'ils adorent, les

κήρυκας, τοὺς ὡς ἀληθῶς οὐρανίους ἀγγέλους, τούτους ἡγεῖσθαι τὸ μηδέν.

§ 11 (V, 43). Φησὶν οὖν, εἰ μὲν δὴ κατὰ ταῦτα περιστέλλοιεν Ἰουδαῖοι τὸν ἴδιον νόμον, οὐ μεμπτὰ αὐτῶν, ἐκείνων δὲ μᾶλλον, τῶν καταλιπόντων τὰ σφέτερα, καὶ τὰ Ἰουδαίων προσποιουμένων. Εἰ δ' ὥς τι σοφώτερον εἰδότες σεμνύνονταί τε, καὶ τὴν ἄλλων κοινωνίαν οὐκ ἐξ ἴσου καθαρῶς ἀποστρέφονται, ἤδη ἀκηκόασιν, ὅτι οὐδὲ τὸ περὶ οὐρανοῦ δόγμα ἴδιον λέγουσιν· ἀλλ' ἵνα πάντα ἐάσω, καὶ Πέρσαις — ὥς που δηλοῖ καὶ Ἡρόδοτος — πάλαι δεδογμένον. « Νομίζουσι γάρ, φησί, Διὶ μὲν ἐπὶ τὰ ὑψηλότατα τῶν οὀρέων ἀναβαίνοντες θυσίας ἔρδειν, τὸν κύκλον πάντα τοῦ οὐρανοῦ Δία καλέοντες. » Οὐδὲν οὖν εἴομαι διαφέρειν Δία Ὕψιστον καλεῖν, ἢ Ζῆνα, ἢ Ἀδωναῖον, ἢ Σαβαώθ, ἢ Ἄμμουν ὡς Αἰγύπτιοι, ἢ Παπαῖον ὡς Σκύθαι. Οὐ μὴν οὐδὲ κατὰ ταῦτα ἁγιώτεροι τῶν ἄλλων ἂν εἶεν, ὅτι περιτέμνονται· τοῦτο γὰρ Αἰγύπτιοι καὶ Κόλχοι πρότεροι. Οὐδ' ὅτι συῶν ἀπέχονται· καὶ γὰρ ταῦτ' Αἰγύπτιοι, καὶ πρόσετι αἰγῶν τε καὶ οἰῶν καὶ βοῶν τε καὶ ἰχθύων· καὶ κυάμων γε Πυθα-

1. Hérodote, I, 131.

éclairs, tous les fruits et les produits de la terre, qui leur manifestent la divinité, ces visibles messagers d'en haut, ces véritables anges célestes, (les astres), ils les estiment à l'égal du néant,

Si les Juifs, dit Celse, se bornaient à observer ainsi leur loi, il n'y aurait pas de reproche à leur adresser, mais plutôt à ceux qui abandonnent leurs coutumes propres pour imiter celles des Juifs. Mais s'ils s'enorgueillissent d'une sagesse supérieure et dédaignent la société des autres hommes, ils ont tort, car on leur a déjà dit que même leur croyance au sujet du ciel ne leur appartient pas en propre, puisque — je laisse de côté tout le reste — les Perses également, comme le montre Hérodote, ont eu depuis longtemps la même opinion, « Ils ont coutume, dit cet auteur[1], de monter sur les sommets les plus élevés pour sacrifier à Zeus, et ils appellent ainsi tout le cercle du ciel. » Peu importe, il me semble, qu'on appelle ce dieu suprême Zeus Hypsistos, ou Zèn, ou Adonaï, ou Sabaôth, ou Ammon comme les Égyp-

γόρας τε καὶ οἱ μαθηταὶ καὶ ἐμψύχων ἁπάντων. Οὐ μὴν οὐδ' εὐδοκιμεῖν παρὰ τῷ θεῷ καὶ στέργεσθαι διαφόρως τι τῶν ἄλλων τούτους, εἰκός · καὶ πέμπεσθαι μόνοις αὐτοῖς ἐκεῖθεν ἀγγέλους, ὅτι δή τινα μακάρων χώραν λαχοῦσιν · ὁρῶμεν γὰρ αὐτούς τε καὶ τὴν χώραν, τίνων ἠξίωνται. Οὗτος μὲν οὖν ὁ χορὸς ἀπίτω, δίκην ἀλαζονείας ὑποσχών · οὐκ εἰδὼς τὸν μέγαν θεὸν, ἀλλ' ὑπὸ τῆς Μωϋσέως γοητείας ὑπαχθείς τε καὶ ψευσθείς, κἀκείνης οὐκ ἐπ' ἀγαθῷ τέλει γεγονὼς μαθητής.

tiens, ou Papaï comme les Scythes. Ce n'est pas non plus leur circoncision qui peut les rendre plus saints que les autres hommes, car les Égyptiens et les Colques ont pratiqué cet usage avant eux ; ni l'abstinence de la viande de porc, car ceci encore est pratiqué par les Égyptiens, qui s'abstiennent en outre de chèvres, de brebis, de bœufs et de poissons ; Pythagore et ses disciples ne s'abstenaient-ils pas de fèves et de toute nourriture animale ? Enfin il n'y a pas apparence qu'ils jouissent de l'estime et de l'amour de Dieu à un plus haut degré que les autres hommes, ni que seuls ils aient le privilège de recevoir des messagers de là haut, parce qu'ils ont obtenu en partage une terre de bienheureux : car nous voyons le cas que l'on fait d'eux et de leur pays. Que cette troupe nous laisse donc en paix, après avoir reçu le châtiment de son impudence : gens qui ne connaissent pas le grand Dieu, mais qui séduits et trompés par l'imposture de Moïse ont prêté l'oreille à ses leçons pour une mauvaise fin.

SEXTUS EMPIRICUS

Philosophe sceptique de la fin du IIe siècle. Éd. Bekker, Berlin, 1842.

89. — *Hypotyposes*, III, 24, 223.

Ἰουδαῖος μὲν γὰρ ἢ ἱερεὺς Αἰγύπτιος θᾶττον ἂν ἀποθάνοι ἢ χοιρεῖον φάγοι.

Un Juif ou un prêtre égyptien mourraient plutôt que de manger de la viande de porc.

PAUSANIAS LE PÉRIÉGÈTE

Auteur d'un *Itinéraire en Grèce* (Περιήγησις τῆς Ἑλλάδος) en dix livres, écrit vers 175 après J.-C.

90. — *Periegesis*, V, 5, 2.

Ἡ δὲ βύσσος ἡ ἐν τῇ Ἠλείᾳ λεπτότητος μὲν ἕνεκα οὐκ ἀποδεῖ τῆς Ἑβραίων, ἔστι δὲ οὐχ ὁμοίως ξανθή.

Le *byssus* cultivé en Élide ne le cède pas en finesse à celui des Hébreux, mais il n'est pas aussi blond [1].

91. — *Periegesis*, V, 7, 4-5.

Ἐν δὲ τῇ γῇ Ἑβραίων ποταμόν τινα Ἰόρδανον καὶ αὐτὸς οἶδα λίμνην Τιβεριάδα ὀνομαζομένην διοδεύοντα,

Dans le pays des Hébreux j'ai vu moi-même un fleuve, le Jourdain, qui traverse un lac

1. On ignore la nature exacte de la plante textile que les anciens désignaient sous le nom de *byssus* : suivant les uns, ce serait le coton; suivant d'autres, une variété de lin ou de chanvre. C'était, en-tout cas, un tissu fort cher dont l'emploi en Judée est attesté par saint Luc, XVI, 19.

ἐς δὲ λίμνην ἑτέραν καλουμένην θάλασσαν Νεκράν, ἐς ταύτην ἐσιόντα καὶ ὑπὸ τῆς λίμνης αὐτὸν ἀναλούμενον. Ἡ δὲ θάλασσα ἡ Νεκρὰ πάσχει παντὶ ὕδατι ἄλλῳ τὰ ἐναντία· ἐν ᾗ γε τὰ μὲν ζῶντα πέφυκεν οὐ νηχόμενα ἐποχεῖσθαι, τὰ δὲ θνήσκοντα ἐς βυθὸν χωρεῖν. Ταύτῃ ἄκαρπος καὶ ἰχθύων ἡ λίμνη, ἅτε ἀπὸ τοῦ φανερωτάτου κινδύνου ἐπὶ τὸ ὕδωρ ἀναφεύγουσιν ὀπίσω τὸ οἰκεῖον.

appelé Tibériade et se jette dans un autre lac appelé mer Morte où il est absorbé. La mer Morte présente des phénomènes contraires à ceux de toutes les autres masses d'eau : on constate, en effet, que tous les êtres vivants y flottent à la surface, même sans nager, tandis que les objets inanimés tombent au fond. Aussi ce lac est-il dépourvu de poissons, car ces animaux, reculant devant un péril manifeste, retournent vers les eaux qui leur sont familières [1].

92. — *Periegesis*, VI, 24, 8.

Ἔστι δὲ καὶ Σειληνοῦ ναὸς ἐνταῦθα, ἰδίᾳ τῷ Σειληνῷ καὶ οὐχ ὁμοῦ Διονύσῳ πεποιημένος· Μέθη δὲ οἶνον ἐν ἐκπώματι αὐτῷ δίδωσι. Θνητὸν δὲ εἶναι τὸ γένος τῶν Σειληνῶν εἰκάσαι τις ἂν μάλιστα ἐπὶ τοῖς τάφοις αὐτῶν· ἐν γὰρ τῇ Ἑβραίων χώρᾳ Σειληνοῦ μνῆμα καὶ ἄλλου Σειληνοῦ Περγαμηνοῖς ἐστιν.

Il y a là (près de la ville d'Élis) un temple de Silène, consacré particulièrement à ce dieu, et non pas en commun avec Bacchus ; (on y voit une statue de) l'Ivresse, lui présentant une coupe pleine de vin. Les Silènes étaient une race mortelle ; c'est ce que l'on peut conjecturer d'après leurs tombeaux que l'on montre en divers endroits : il y en a un dans le pays des Hébreux, un autre chez les Pergaméniens [2].

1. Cp. *supra*, n° 4 (Aristote).
2. Sur les tombeaux de Silènes cf. encore Conon, *Narrat.* 1 (chez Photius,

93. — *Periegesis*, VIII, 16, 4-5.

Τάφους δὲ ἀξίους θαύματος ἐπιστάμενος πολλοὺς δυοῖν ἐξ αὐτῶν ἐπιμνησθήσομαι, τοῦ τε ἐν Ἁλικαρνασσῷ καὶ ἐν τῇ Ἑβραίων... Ἑβραίοις δὲ Ἑλένης γυναικὸς ἐπιχωρίας τάφος ἐστὶν ἐν πόλει Σολύμοις, ἣν ἐς ἔδαφος κατέβαλεν ὁ Ῥωμαίων βασιλεύς. Μεμηχάνηται δὲ ἐν τῷ τάφῳ τὴν θύραν, ὁμοίως παντὶ οὖσαν τῷ τάφῳ λιθίνην, μὴ πρότερον διανοίγεσθαι πρὶν ἂν ἡμέραν τε ἀεὶ καὶ ὥραν τὸ ἔτος ἐπαγάγῃ τὴν αὐτήν· τότε δὲ ὑπὸ μόνου τοῦ μηχανήματος ἀνοιχθεῖσα καὶ οὐ πολὺ ἐπισχοῦσα συνεκλείσθη δι' ὀλίγης. Τοῦτον μὲν δὴ οὕτω, τὸν δὲ ἄλλον χρόνον ἀνοῖξαι πειρώμενος ἀνοίξαις μὲν οὐκ ἄν, κατάξεις δὲ αὐτὴν πρότερον βιαζόμενος.

Parmi tous les tombeaux dignes d'admiration que je connais, je n'en citerais que deux, celui d'Halicarnasse (le Mausolée) et un qui est situé chez les Hébreux. Chez ce peuple, dans la ville de Solyme, que l'empereur romain a renversée de fond en comble, on voit le tombeau d'une femme du pays appelée Hélène. On pénètre dans ce tombeau par une porte, qui est en marbre comme tout le reste du monument, mais qui, grâce à un mécanisme spécial, ne peut pas s'ouvrir avant un jour et une heure fixes qui reviennent chaque année à la même date. A ce moment elle s'ouvre par le seul jeu du mécanisme, et après peu de temps se referme. Si on essayait de l'ouvrir à tout autre moment, on la briserait avant de la forcer [1].

col. 186). On ne voit pas bien de quel monument il peut être question ni ce que signifie le Silène hébreu. S'agit-il du tombeau de quelque géant palestinien ? ou de Balaam, monté sur son âne ? Cf. Creuzer, *Symbolik*, II, 340 ; III, 208, et les auteurs cités par lui, qui identifient Silène avec שִׁילֹה « le porteur de paix. »

1. Il s'agit incontestablement du tombeau d'Hélène, reine d'Adiabène, convertie au judaïsme au temps de l'empereur Claude (Josèphe, *Ant.*, XX, 2-4). Le tombeau, situé au nord-est de Jérusalem (Jérôme, *Pereg. S. Paulae*, c. 6)

94. — *Periegesis*, X, 12, 9.

Ἐπετράφη δὲ καὶ ὕστερον τῆς Δημοῦς παρὰ Ἑβραίοις τοῖς ὑπὲρ τῆς Παλαιστίνης γυνὴ χρησμολόγος, ὄνομα δὲ αὐτῇ Σάββη· Βηρώσσου δὲ εἶναι πατρὸς καὶ Ἐρυμάνθης μητρός φασι Σάββην. Οἱ δὲ αὐτὴν Βαβυλωνίαν, ἕτεροι δὲ Σίβυλλαν καλοῦσιν Αἰγυπτίαν.

Après Démô (la Sibylle de Cumes) il parut chez les Hébreux qui habitent au-dessus de la Palestine une femme qui rendait des oracles et dont le nom était Sabbé. Elle avait, dit-on, pour père Bérose et pour mère Érymanthe [1]. D'autres l'appellent la Sibylle babylonienne ou encore égyptienne [2].

---

est mentionné par Josèphe et Eusèbe. D'après Josèphe il consistait en trois pyramides (*Ant.*, XX, 4. 3). Le mécanisme merveilleux décrit par Pausanias n'est mentionné nulle part ailleurs. De nos jours on a cru retrouver le tombeau des rois d'Adiabène dans le prétendu « tombeau des Rois », où Saulcy a découvert un sarcophage avec l'inscription hébraïque « la reine Ssaddan », actuellement au Louvre. Cf. Schürer, *Geschichte*, II, 563 ; Baedeker-Socin, *Palestine* (3e éd.), p. 111.

1. Les érudits de l'antiquité avaient admis ou imaginé plusieurs « Sibylles » pour rendre compte de la variété des prophéties, d'époque et de provenance très diverses, mises sous le nom de ces prophétesses. Varron compte dix Sibylles, Pausanias quatre seulement. La Sibylle juive, c'est-à-dire l'auteur de pseudo-prophéties juives en vers grecs fabriquées à partir du milieu du IIe siècle avant J.-C., est mentionnée pour la première fois par Alexandre Polyhistor dans ses Χαλδαϊκά au sujet de la tour de Babel (Eusèbe-Syncelle, *Chron.*, éd. Schœne, I, 23 ; Josèphe, *Ant.*, I, 4, 3 ; [Ps.] Bérose, fr. 10 Müller = *Orac. sibyll.*, III, 97). On a prétendu sans preuve suffisante (Maass, *De Sibyllarum indicibus*, Greisswald, 1879) que Pausanias avait emprunté sa liste au Polyhistor. — Le nom *Sabbé* (chez Suidas : Σαμβήθη) a été formé sans doute d'après celui du sabbat ; Bérose est le célèbre historien chaldéen, aussi connu comme astrologue (Vitruve, IX, 7, 2, Rose). Érymanthe est inconnue. Bérose, père de la Sibylle : Justin, *Coh. ad Graecos*, c. 37. La Sibylle juive se donne elle-même comme fille de Noé (*Oracles sibyllins*, III, 818). Sur la Sibylle judéo-chrétienne consulter : Schürer, *Geschichte*, II, 790-808 ; Alexandre, édition des *Oracles sibyllins*, II, 82-87.

2. On a quelquefois voulu rapporter aux Juifs un texte obscur de Pau-

NUMÉNIUS D'APAMÉE

Νουμήνιος, philosophe platonicien et pythagoricien, florissait dans la seconde moitié du IIe siècle. Fragments chez Thedinga (*De Numenio*, diss. Bonn, 1875) ou Mullach (*Frag. philosophorum graecorum*, éd. Didot, III, p. 153-174). Consulter Zeller, *Die Philosophie der Griechen*, III, 2 (3e éd.), p. 216-223 ; Mullach, *op. cit.*, p. 182-4.

95. — Fragment 7 Mullach chez Eusèbe, *Praep. evang.*, IX, 8.

Καὶ ἐν τῇ τρίτῃ δὲ βίβλῳ, Μωσέως ὁ αὐτὸς τάδε λέγων μνημονεύει « Τὰ δ' ἑξῆς Ἰαννῆς καὶ Ἰαμβρῆς Αἰγύπτιοι ἱερογραμματεῖς, ἄνδρες οὐ δενὸς ἥττους μαγευταὶ κριθέντες εἶναι,

Dans le troisième livre de son traité (*Du Bien*)[1], le même Numénius parle de Moïse en ces termes : « Ensuite vécurent Iannès et Iambrès[2], hiérogram-

sanias, I, 24, 3, ainsi conçu : « J'ai déjà dit (I, 17, 1) que les Athéniens témoignent plus de zèle (σπουδῆς) que tous les autres peuples pour les choses divines. Ils furent les premiers à surnommer Athéna *Ergané* (travailleuse), les premiers à adorer les Hermès mutilés (?) : ὁμοῦ δέ σφισιν ἐν τῷ ναῷ Σπουδαίων δαίμων ἐστίν. » On a proposé de corriger Σπουδαίων en Ἰουδαίων et de reconnaître là le fameux autel « au Dieu inconnu » rencontré par Paul à Athènes (*Actes*, XVII, 23). Le dernier savant qui ait soutenu cette thèse (E. Curtius, *Stadtgeschichte von Athen*, p. 260) s'appuie : 1° sur le décret athénien en l'honneur de Jean Hyrcan II mentionné par Josèphe, *Ant. jud.*, XIV, 8, 5 ; 2° sur les fondations d'Hérode à Athènes, Josèphe, *B. jud.*, I, 21. D'après Curtius, l'une de ces fondations serait un autel de Jéhovah et son emplacement aurait été dans l'enceinte d'Athéna Ergané (?) sur l'Acropole Au lieu de Σπουδαίων on a aussi proposé Βουτάδων. La dernière traductrice de Pausanias, Mrs Verrall, conserve le texte et traduit : « le génie des Zélés. » (*Mythology and monuments of ancient Athens*, p. 610). On peut ajouter, contre la leçon Ἰουδαίων, que Pausanias se sert invariablement du mot Ἑβραῖοι.

1. Déjà dans le premier livre de ce même traité (fr. 7 = Eusèbe, IX, 7) Numénius avait invoqué à l'appui des doctrines de Platon τὰς ἱδρύσεις...ὁπόσας Βραχμᾶνες καὶ Ἰουδαῖοι καὶ μάγοι καὶ Αἰγύπτιοι διέθεντο.

2. Ce sont les deux magiciens égyptiens mentionnés *Exode*, VII, 8 sq. La Bible ne connaît pas leurs noms qui apparaissent pour la première fois dans II *Timoth.*, 38 et autres auteurs chrétiens. Pline, XXX, 1, 11 et Apulée,

ἐπὶ Ἰουδαίων ἐξελαυνομένων ἐξ Αἰγύπτου. Μουσαίῳ γοῦν τῷ Ἰουδαίων ἐξηγησαμένῳ, ἀνδρὶ γενομένῳ Θεῷ εὔξασθαι δυνατωτάτῳ, οἱ παραστῆναι ἀξιωθέντες ὑπὸ τοῦ πλήθους τοῦ τῶν Αἰγυπτίων, οὗτοι ἦσαν, τῶν τε συμφορῶν ἃς ὁ Μουσαῖος ἐπῆγε τῇ Αἰγύπτῳ, τὰς νεανικωτάτας αὐτῶν ἐπιλύεσθαι ὤφθησαν δυνατοί.

mates égyptiens, qui étaient considérés comme seconds à nul autre dans l'art de la magie, à l'époque où les Juifs furent chassés d'Égypte. Aussi furent-ils choisis par le peuple égyptien pour tenir tête à Mousaios (Moïse) [1], chef des Juifs, dont les prières étaient très puissantes auprès de la divinité. Ils se montrèrent capables de détourner de l'Égypte les plus atroces calamités que Mousaios déchaîna sur elle [2].

Apol., c. 90, connaissent *Iannes* : les deux noms se rencontrent aussi, avec des variantes, dans le Talmud et le Midrasch. Il existait un livre spécial sur ces deux personnages, qui est cité par Origène (*ad Matth.*, XXIII, 37 et XXVII, 9) et par le *Decretum Gelasii*. Le livre existait sans doute déjà à l'époque de saint Paul. Cf. en général Schürer, *Geschichte*, II, 689.

1. Cette forme du nom de Moïse se rencontre également chez l'historien judéo-grec Artapanos d'où Freudenthal a conclu (*Alex. Polyhistor*, p. 173) que cet écrivain était l'auteur de toute la légende de Iannès et Iambrès (ou Mambrès) destinée à une si longue vie dans la littérature théologique et profane (Voltaire, *Le taureau blanc*).

2. Le ton de ce fragment n'est rien moins qu'enthousiaste pour les Juifs. Aussi, quoique Numénius se fût à diverses reprises occupé de Moïse et des prophètes pour interpréter leurs paroles dans un sens allégorique (Origène, *C. Celsum*, IV, 51), doit-on révoquer en doute l'authenticité du mot qui lui est prêté par Clément d'Alexandrie (*Stromat.*, I, 22, 150) : Τί γάρ ἐστι Πλάτων ἢ Μωυσῆς ἀττικίζων ; Ce mot, qui n'est que la paraphrase de la théorie du philosophe juif Aristobule (sous Ptolémée VI Philométor), est répété par le prétendu Hésychius de Milet (C. Müller, *F. H. G.*, IV, 171) et par Suidas, *s. v.* Νουμήνιος. Eusèbe, *Praep. evang.*, XI, 10 (= Numénius, fr. 9 Mullach) ne le donne que comme un on-dit (τὸ λόγιον περιφέρεται), confirmé par l'exposé de doctrine de Numénius, qui serait à la fois un commentaire de Moïse et de Platon. Cf. sur cette question Freudenthal, *op. cit.*, p. 171 et Schürer, *Geschichte*, II, 829-30.

PHILOSTRATE

Deuxième du nom, sophiste distingué originaire de Lemnos, florissait dans la première moitié du IIIe siècle (environ 180-250). Il est l'auteur de la *Vie d'Apollonios de Tyane* et des *Vies des sophistes*. Le premier de ces ouvrages a été écrit avant 217.

96. — *Vie d'Apollonios de Tyane*, V, 33.

(En 70, Vespasien, séjournant à Alexandrie, demande aux philosophes Euphrate, Dion et Apollonios s'il doit aspirer à l'empire. Euphrate lui conseille de renverser Vitellius, mais de rétablir la république.)

..Ἃ γὰρ ἐνεθυμέθη Βίνδιξ ἐπ' αὐτόν, σέ, νὴ τὸν Ἡρακλέα, ἐκάλει πρῶτον· καὶ γὰρ στρατίαν εἶχες καὶ ἡ δύναμις, ἣν ἐπὶ τοὺς Ἰουδαίους ἦγες, ἐπιτηδειοτέρα ἦν τιμωρεῖσθαι Νέρωνα.

Ce que Vindex a tenté contre Néron, c'est à toi, par Hercule, qu'en revenait la tâche ; car tu avais une armée, et les forces que tu menais contre les Juifs, elles auraient été mieux employées à châtier Néron.

Ἐκεῖνοι μὲν γὰρ πάλαι ἀφεστᾶσιν οὐ μόνον Ῥωμαίων, ἀλλὰ καὶ πάντων ἀνθρώπων· οἱ γὰρ βίον ἄμικτον εὑρόντες καὶ οἷς μήτε κοινὴ πρὸς ἀνθρώπους τράπεζα μήτε σπονδαὶ μήτ' εὐχαὶ μήτε θυσίαι, πλέον ἀφεστᾶσιν ἡμῶν ἢ Σοῦσα καὶ Βάκτρα καὶ οἱ ὑπὲρ ταῦτ' Ἰνδοί. Οὐκοῦν οὐδ' εἰκὸς ἦν τιμωρεῖσθαι τούτους ἀφισταμένους, οὓς βέλτιον ἦν μηδὲ κτᾶσθαι.

Car ce peuple s'était dès longtemps insurgé non contre les Romains seuls, mais contre l'humanité en général. Des hommes qui ont imaginé une vie insociable, qui ne partagent avec leurs semblables ni la table, ni les libations, ni les prières, ni les sacrifices, sont plus éloignés de nous que Suse ou Bactres ou que l'Inde plus reculée encore. Pourquoi donc châtier la défection d'un peuple qu'il eût mieux valu ne jamais conquérir?

Νέρωνα δὲ τίς οὐκ ἂν εὔξαιτο τῇ ἑαυτοῦ χειρὶ ἀποκτεῖναι μονονοὺ πίνοντα τὸ τῶν ἀνθρώπων αἷμα κἀν μέσοις τοῖς φόνοις ᾄδοντα;

Καίτοι ἐμοῦ τὰ ὦτα ὀρθὰ ἦν πρὸς τοὺς ὑπὲρ σοῦ λόγους, καὶ ὁπότε τις ἐκεῖθεν ἀφίκοιτο τρισμυρίους Ἰουδαίων ἀπολωλέναι φάσκων ὑπὸ σοῦ καὶ πεντακισμυρίους κατὰ τὴν ἐφεξῆς μάχην, ἀπολαμβάνων τὸν ἥκοντα, ξυμμέτρως ἠρώτων, τί δ' ὁ ἀνήρ; μὴ μεῖζόν τι τούτων;

Tandis que Néron, qui n'eût souhaité le tuer de sa propre main, ce monstre qui buvait presque le sang humain et chantait au milieu des massacres?

Aussi j'avais l'oreille dressée à tout bruit venant de toi, et toutes les fois que quelqu'un revenait de là-bas racontant que trente mille Juifs avaient péri et qu'il en périrait cinquante mille dans la prochaine bataille, je prenais à part le nouvelliste et je lui demandais en confidence : « Que fait cet homme? n'a-t-il rien de plus grand en tête ? »

97. — *Vie d'Apollonios de Tyane*, VI, 29 (p. 138 Didot).

Ἐπεὶ δὲ Τίτος ἠρήκει τὰ Σόλυμα καὶ νεκρῶν πλέα ἦν πάντα, τὰ ὅμορα τ' ἔθνη ἐστεφάνουν αὐτόν, ὁ δ' οὐκ ἠξίου ἑαυτὸν τούτου — μὴ γὰρ αὐτὸς ταῦτ' εἰργάσθαι, θεῷ δ' ὀργὴν φήναντι ἐπιδεδωκέναι τὰς ἑαυτοῦ χεῖρας — ἐπῄνει ὁ Ἀπολλώνιος ταῦτα...καὶ ἐπιστέλλει ὧδε· « Ἀπολλώνιος Τίτῳ στρατηγῷ Ῥωμαίων χαίρειν. Μὴ βουληθέντι σοι ἐπ' αἰχμῇ κηρύττεσθαι,

Lorsque Titus eut pris Solyme[1] (Jérusalem), et que tout était plein de cadavres, et que les nations voisines lui apportaient des couronnes, Titus se disait indigne de pareils honneurs, car cet exploit n'était pas son œuvre, il n'avait fait que prêter son bras à la colère manifeste de la divinité[2].

1. Cette manière de désigner Jérusalem, fondée sur une étymologie de fantaisie, est fréquente chez les auteurs latins du Ier et du IIe siècle (voir *infrà*, Valérius Flaccus, Martial, etc.).

2. Cp. Josèphe, *B. jud.*, VI, 4, 5 : κατεψήφιστο τὸ πῦρ ὁ θεὸς πάλαι..... στρατιωτῶν τις, ὄκιμανίῳ ὁρμῇ τινι χρώμενος.

μηδ' ἐπὶ δηίῳ αἵματι, δίδωμι ἐγὼ τὸν σωφροσύνης στέφανον, ἐπειδὴ ἐφ' οἷς δεῖ στεφανοῦσθαι γιγνώσκεις. Ἔρρωσο. » Ὑπερησθεὶς δ' ὁ Τίτος τῇ ἐπιστολῇ · « Καὶ ὑπὲρ ἐμαυτοῦ, ἔφη, χάριν οἶδά σοι καὶ ὑπὲρ τοῦ πατρός, καὶ μεμνήσομαι τούτων · ἐγὼ μὲν γὰρ Σόλυμα ἥρηκα, σὺ δ' ἐμέ. »

Apollonios louait cette modération... et lui écrivit en ces termes : « Apollonios à Titus, général des Romains, salut. Puisque tu ne veux pas qu'on proclame ta gloire pour des faits de guerre et le sang ennemi que tu as répandu, je te décerne la couronne de la modération, car je vois que tu sais quels exploits méritent la couronne. Adieu. » Titus, enchanté de cette lettre, répondit : « Je te remercie en mon nom et au nom de mon père, et je me rappellerai tes paroles; si j'ai conquis Solyme, tu m'as conquis moi-même. »

DIOGÈNE LAËRCE

Ou Diogène de Laërte en Cilicie, paraît avoir vécu dans la première moitié du IIIe siècle. Il nous a laissé un ouvrage en dix livres sur les *Vies et opinions des philosophes*.

98. — *Vies des philosophes*, préface, § 9.

Κλέαρχος δὲ ὁ Σολεὺς ἐν τῷ Περὶ παιδείας καὶ τοὺς Γυμνοσοφιστὰς ἀπογόνους εἶναι τῶν Μάγων φησίν · ἔνιοι

Cléarque de Soles dans son traité *De l'éducation* déclare que les gymnosophistes (brah-

δὲ καὶ τοὺς Ἰουδαίους ἐκ τούτων εἶναι.

manes) sont les descendants des Mages [1]. Quelques-uns disent que les Juifs en descendent également [2].

DION CASSIUS

De Nicée en Bithynie. Homme d'État et historien, vécut environ de 150 à 235. Auteur d'une histoire romaine en quatre-vingt livres qui allait depuis les origines jusqu'en 229; elle fut rédigée à partir de 211. Il n'en reste que le tiers environ (livres XXXVI-LX ; LXXVIII-LXXIX) et un abrégé de l'ouvrage entier, à partir du XXXVIe livre, rédigé par Xiphilin au XIe siècle.

99. — *Histoire romaine*, XXXVII, 15-18.

§ 1. Κἀντεῦθεν ἐπὶ τὴν Συρίαν τὴν Παλαιστίνην, ὡς καὶ τὴν Φοινίκην κακώσαντας [3], ὥρμησεν. Ἦρχον δὲ αὐτῶν Ὑρκανός τε καὶ Ἀριστόβουλος ἀδελφοί, καὶ ἐτύγχανον ὑπὲρ τῆς τοῦ σφετέρου θεοῦ, ὅστις ποτὲ οὗτός ἐστιν, ἱερωσύνης, — οὕτω γὰρ τὴν βασιλείαν σφῶν ὠνόμαζον, — αὐτοί τε διαφερόμενοι καὶ τὰς πόλεις στασιάζοντες.

(Après avoir mis à la raison Arétas, roi des Arabes) Pompée marcha contre les habitants de la Syrie-Palestine [4], qui avaient ravagé la Phénicie. Ils avaient pour chefs deux frères, Hyrcan et Aristobule, qui étaient en compétition pour la grande prêtrise de leur dieu, quel qu'il soit d'ailleurs, titre qui, chez eux, tenait lieu de celui de roi; leur rivalité avait semé la sédition parmi les villes.

1. Cf. *supra*, n° 7 (Cléarque).
2. Cf. Mégasthène, n° 8.
3. Le texte tel que le donnent les manuscrits me paraît fautif. On pourrait écrire τοὺς Παλαιστίνους comme XXXVIII, 38, 4.
4. En 63 avant J.-C.

§ 2. Ὁ οὖν Πομπήιος Ὑρκανὸν μὲν οὐδεμίαν ἀξιόχρεων ἰσχὺν ἔχοντα ἀμαχεὶ εὐθὺς προσέθετο, Ἀριστόβουλον δὲ ἐς χωρίον τι κατακλείσας ὁμολογῆσαί οἱ ἠνάγκασε, καὶ ἐπειδὴ μήτε τὰ χρήματα μήτε τὸ φρούριον παρεδίδου, ἔδησεν αὐτόν. Κἀκ τούτου τοὺς μὲν ἄλλους ῥᾷον προσεποιήσατο, τὰ δὲ Ἱεροσόλυμα πολιορκῶν πράγματα ἔσχε.

Hyrcan, dont les forces étaient insignifiantes, se soumit aussitôt à Pompée sans combat ; Aristobule se laissa enfermer dans une forteresse [1] et se vit contraint de signer une capitulation ; puis, comme malgré ses engagements il ne livrait ni la forteresse, ni ses trésors, Pompée le mit aux fers [2]. Après cela, il se rendit aisément maître du reste du pays ; seule Jérusalem supporta un siège et lui donna de l'embarras.

§ 3 [c. 16]. Τὴν μὲν γὰρ ἄλλην πόλιν, ἐσδεξαμένων αὐτὸν τῶν τὰ τοῦ Ὑρκανοῦ φρονούντων, ἀπραγμόνως ἔλαβεν, αὐτὸ δὲ τὸ ἱερὸν προκατασχόντων τῶν ἑτέρων οὐκ ἀπόνως εἶλεν· ἐπί τε γὰρ μετεώρου ἦν καὶ περιβόλῳ ἰδίῳ ὠχύρωτο.

La ville propre, où les partisans d'Hyrcan le reçurent les bras ouverts, tomba entre ses mainssans résistance ; mais le temple même, occupé par le parti adverse, ne fut pris qu'avec peine ; car il était situé sur une hauteur et fortifié par une enceinte particulière.

§ 4. Καὶ εἴ γε ἐν πάσαις ταῖς ἡμέραις ὁμοίως ἠμύνοντο, οὐκ ἂν αὐτὸ ἐχειρώσατο · νῦν δὲ τὰς τοῦ Κρόνου δὴ ὠνομασμένας διαλείποντες, καὶ οὐδὲν τὸ παράπαν ἐν αὐταῖς δρῶντες, παρέδωκαν τοῖς Ῥωμαίοις καιρὸν ἐν

Si l'ennemi l'avait défendu tous les jours avec une énergie égale, Pompée n'aurait jamais pu s'en emparer. Mais par bonheur les défenseurs laissaient passer le jour dit de

1. Alexandreion. Cf. Josèphe, *Ant.* XIV, 3, 3.

2. Ce récit n'est pas d'accord avec celui de Josèphe. C'est parce que les partisans d'Aristobule à Jérusalem ne voulurent pas livrer la ville à Gabinius, légat de Pompée, que celui-ci mit Aristobule aux fers.

τῷ διακένῳ τούτῳ τὸ τεῖχος διασεῖσαι.

Saturne sans se livrer à aucun travail ; les Romains profitèrent de ces moments de relâchement pour ébranler la muraille.

§ 5. Μαθόντες γὰρ τὴν πτοίησιν[1] αὐτῶν ταύτην, τὸν μὲν ἄλλον χρόνον οὐδὲν σπουδῇ ἔπραττον, ταῖς δὲ δὴ ἡμέραις ἐκείναις, ὁπότε ἐκ τῆς περιτροπῆς ἐπέλθοιεν, ἐντονώτατά οἱ προσέβαλλον.

Informés, en effet, de ce trait de fanatisme, ils agissaient sans vigueur le reste du temps et attendaient le retour périodique de ce jour férié pour attaquer le rempart avec toutes leurs forces [2].

§ 6. Καὶ οὕτως ἐάλωσάν τε ἐν τῇ τοῦ Κρόνου ἡμέρᾳ μηδ' ἀμυνόμενοι, καὶ πάντα τὰ χρήματα διηρπάσθη. Ἥ τε βασιλεία τῷ Ὑρκανῷ ἐδόθη, καὶ ὁ Ἀριστόβουλος ἀνηνέχθη.

C'est ainsi que le temple fut pris le jour de Saturne, sans aucune résistance, et tous les trésors livrés au pillage. La royauté fut donnée à Hyrcan, et Aristobule emmené en captivité.

§ 7. Ταῦτα μὲν τότε ἐν τῇ Παλαιστίνῃ ἐγένετο· οὕτω γὰρ τὸ σύμπαν ἔθνος, ὅσον ἀπὸ τῆς Φοινίκης μέχρι τῆς Αἰγύπτου παρὰ τὴν θάλασσαν τὴν ἔσω παρήκει, ἀπὸ παλαιοῦ κέκληται. Ἔχουσι δὲ καὶ ἕτερον ὄνομα ἐπίκτητον· ἥ τε γὰρ χώρα Ἰουδαία καὶ αὐτοὶ Ἰουδαῖοι ὠνομάδαται.

Tels furent les événements qui se passèrent en Palestine ; car c'est ainsi qu'on a désigné, dès les temps anciens, toute la province située le long de la mer intérieure, depuis la Phénicie jusqu'à l'Égypte [3]. Ces populations portent encore un autre nom ajouté après coup : le pays s'appelle Judée et les habitants Juifs.

1. Les mss. ont ἐμποίησιν. La correction est due à Madvig.

2. Cp. Josèphe XIV, 4, 3. Dion puise probablement dans Tite-Live que nomme ici Josèphe.

3. En réalité, cette dénomination, empruntée à Hérodote, ne désignait primitivement que la région littorale (pays des Philistins), seule connue des

§ 8 [c. 17]. Ἡ δὲ ἐπίκλησις αὕτη ἐκείνοις μὲν οὐκ οἶδ' ὅθεν ἤρξατο γενέσθαι, φέρει δὲ καὶ ἐπὶ τοὺς ἄλλους ἀνθρώπους ὅσοι τὰ νόμιμα αὐτῶν, καίπερ ἀλλοεθνεῖς ὄντες, ζηλοῦσι. Καὶ ἔστι καὶ παρὰ τοῖς Ῥωμαίοις τὸ γένος τοῦτο, κολουσθὲν μὲν πολλάκις, αὐξηθὲν δὲ ἐπὶ πλεῖστον, ὥστε καὶ ἐς παρρησίαν τῆς νομίσεως ἐκνικῆσαι.

Quelle est l'origine de cette dénomination? je l'ignore; toujours est-il qu'on l'étend à tous les hommes, même de race différente, qui suivent les lois des Juifs. Cette espèce se rencontre même parmi les Romains ; bien des fois réprimés, ils ont toujours repris des forces et ont fini par conquérir le droit de pratiquer librement leurs usages [1].

§ 9. Κεχωρίδαται δὲ ἀπὸ τῶν λοιπῶν ἀνθρώπων ἔς τε τἄλλα τὰ περὶ τὴν δίαιταν πάνθ' ὡς εἰπεῖν, καὶ μάλισθ' ὅτι τῶν μὲν ἄλλων θεῶν οὐδένα τιμῶσιν, ἕνα δέ τινα ἰσχυρῶς σέβουσιν. Οὐδ' ἄγαλμα [οὐδ'] ἐν αὐτοῖς ποτε τοῖς Ἱεροσολύμοις ἔσχον, ἄρρητον δὲ δὴ καὶ ἀειδῆ αὐτὸν νομίζοντες εἶναι περισσότατα ἀνθρώπων θρησκεύουσι.

Ces hommes se distinguent du reste de l'humanité par tout leur genre de vie, pour ainsi dire, mais particulièrement en ce qu'ils n'honorent aucun des autres dieux, et n'en adorent qu'un seul avec une grande ferveur. Même à Jérusalem ils n'eurent jamais d'image de leur divinité; ils la croient ineffable et invisible et lui rendent un culte plus ardent que tous les autres mortels.

§ 10. Καὶ αὐτῷ νεών τε μέγιστον καὶ περικαλλέστατον, πλὴν καθ' ὅσον ἀχανής τε καὶ ἀνώροφος ἦν, ἐξεποίησαν, καὶ τὴν ἡμέραν τὴν τοῦ Κρόνου

Ils lui avaient élevé un temple très grand et très beau, sauf qu'il n'était ni fermé ni couvert. Le jour de Saturne

anciens Grecs ; elle fut peu à peu étendue aux parties intérieures correspondantes, et fut officiellement substituée, à partir d'Hadrien, au nom *Iudaea* que portait jusqu'alors la province romaine.

1. Sous Sévère et Caracalla les Juifs avaient obtenu l'accès aux fonctions publiques (L. 3, § 3, *Dig.*, L, 2) et l'exercice de tous les droits civils (L. 15, § 6, *Dig.*, XXVII, 1).

καλουμένην ἀνέθεσαν, καὶ ἄλλα τε ἐν αὐτῇ ἰδιαίτατα πολλὰ ποιοῦσι, καὶ ἔργου οὐδενὸς σπουδαίου προσάπτονται.

§ 11. Καὶ τὰ μὲν κατ' ἐκεῖνον, τίς τε ἔστι καὶ ὅθεν οὕτως ἐτιμήθη, ὅπως τε περὶ αὐτὸν ἐπτόηνται, πολλοῖς τε εἴρηται καὶ οὐδὲν τῇδε τῇ ἱστορίᾳ προσήκει...

lui a été consacré; ce jour-là ils accomplissent nombre de pratiques singulières et ne se livrent à aucun travail sérieux.

Tout ce qui est relatif à ce dieu, sa nature, l'origine de son culte, la terreur superstitieuse qu'il leur inspire, tout cela a été raconté par beaucoup d'auteurs et ne concerne point cette histoire[1]. (*Suit une dissertation sur l'origine égyptienne de la semaine.*)

100. — *Histoire romaine*, XXXIX, 56, 5-6.

Καταλιπὼν οὖν ἐν τῇ Συρίᾳ Σισένναν τε τὸν υἱὸν κομιδῇ νέον ὄντα καὶ στρατιώτας μετ' αὐτοῦ πάνυ ὀλίγους, τὴν μὲν ἀρχήν, ἐφ' ἧς ἐτέτακτο, τοῖς λῃσταῖς ἔτι καὶ μᾶλλον ἐξέδωκεν, αὐτὸς δὲ ἐς τὴν Παλαιστίνην ἐλθὼν τόν τε Ἀριστόβουλον, — διαδρὰς γὰρ ἐκ τῆς Ῥώμης ὑπετάραττέ τι, — συνέλαβε καὶ τῷ Πομπηίῳ ἔπεμψε, καὶ

Gabinius[2], laissant en Syrie son fils Sisenna, encore tout jeune, avec une poignée de soldats, abandonna aux brigands la province qui avait été confiée à sa garde, et se rendit de sa personne en Palestine où Aristobule, échappé de Rome, fomentait quelque désordre; il

1. Ce texte de Dion Cassius est fort curieux. Il nous montre le judaïsme, au commencement du IIIe siècle, passant de l'état de nation à celui de confession religieuse répandue dans tout le monde méditerranéen. Dion n'a pas de sympathie pour le judaïsme; il lui reproche son caractère insociable; il raille la pratique du sabbat; mais il ne répète pas les ineptes calomnies des Alexandrins, et rend un hommage tacite au culte simple et sans images du Dieu unique. On sent ici, à travers Tite-Live, l'influence de Varron.

2. A. Gabinius, premier proconsul de Syrie, gouverna ce pays de 57 à 55 avant J.-C. L'expédition d'Égypte, racontée dans ce fragment, se place en 55. Aristobule s'était échappé de Rome en 56. Cf. Josèphe, *Ant.*, XIV, 6, 1.

φόρον τοῖς Ἰουδαίοις ἐπέταξε, καὶ μετὰ τοῦτο καὶ ἐς τὴν Αἴγυπτον ἐνέβαλεν.

le fit prisonnier, l'envoya à Pompée et imposa un tribut aux Juifs ; après quoi il envahit l'Égypte.

101. — *Histoire romaine*, XLI, 18.

Ὁ δ' οὖν Καῖσαρ...τόν τε Ἀριστόβουλον εἵκαδε ἐς τὴν Παλαιστίνην, ὅπως τῷ Πομπηίῳ τι ἀντιπράξῃ, ἔστειλε.

César (devenu maître de Rome par la fuite de Pompée) renvoya Aristobule en Palestine, pour donner de l'embarras à Pompée [1].

102. — *Histoire romaine*, XLVII, 28, 3.

Παραλαβὼν οὖν τὴν Συρίαν, ἐς τὴν Ἰουδαίαν ὥρμησε, πυθόμενος τοὺς ἐν τῇ Αἰγύπτῳ ὑπὸ τοῦ Καίσαρος καταλειφθέντας προσιέναι, καὶ ἐκείνους τε ἀκονιτὶ καὶ τοὺς Ἰουδαίους παρεστήσατο.

(Cassius) ayant pris possession de la Syrie [2] courut vers la Judée, sur la nouvelle que les troupes laissées par César en Égypte marchaient à sa rencontre. Ces troupes, ainsi que les Juifs, se joignirent à son parti sans résistance [3].

1. En 49 avant J.-C. On a vu (nº 100) qu'Aristobule, échappé de Rome une première fois en 56, y avait été renvoyé par Gabinius. Suivant Josèphe, XIV, 7, 4, César confia deux légions à Aristobule, mais ce prince fut empoisonné par les amis de Pompée avant d'avoir pu se mettre en route.

2. Au printemps 43 avant J.-C.

3. Cf. Josèphe, *Ant.*, XIV, 11, 2. La Judée était alors gouvernée par Antipater et son fils Hérode sous le nom de l' « ethnarque » Hyrcan II.

103. — *Histoire romaine*, XLVIII, 26 et 41.

§ 1 (c. 26). Τελευτήσαντος δὲ (Σάξου) ὁ μὲν Πάκορος τὴν Συρίαν ἐχειροῦτο καὶ πᾶσάν γε αὐτὴν πλὴν Τύρου κατεστρέψατο.....τὰ δ' ἄλλα ὁ Πάκορος λαβὼν ἐς Παλαιστίνην ἐσέβαλε, καὶ τόν τε Ὑρκανόν, ὃς τότε τὰ πράγματα αὐτῶν παρὰ τῶν Ῥωμαίων ἐπιτραπεὶς εἶχεν, ἔπαυσε, καὶ τὸν Ἀριστόβουλον τὸν ἀδελφὸν αὐτοῦ ἄρχοντα κατὰ τὸ ἐκείνων ἔθος ἀντικατέστησεν.

Après la mort de Saxa [1], Pacoros attaqua la Syrie et la conquit tout entière, excepté Tyr... Puis il envahit la Palestine, destitua Hyrcan qui gouvernait ce pays pour les Romains, et le remplaça par son frère Aristobule, pour régner conformément à la coutume du pays [2].

§ 2 (c. 41). Ὁ Οὐεντίδιος...τήν τε Συρίαν ἐκλειφθεῖσαν ὑπὸ τῶν Πάρθων ἀμαχὶ πλὴν τῶν Ἀραδίων παρέλαβε, καὶ μετὰ τοῦτο τὴν Παλαιστίνην, Ἀντίγονον τὸν βασιλεύοντα αὐτῆς ἐκφοβήσας, ἀπόνως κατέσχε. Καὶ ὁ μὲν ταῦτά τε διῆγε, καὶ χρήματα πολλὰ μὲν παρὰ τῶν ἄλλων ὡς ἑκάστων, πολλὰ δὲ καὶ παρὰ τοῦ Ἀντιγόνου τοῦ τε Ἀντιόχου καὶ Μάλχου τοῦ Ναβαταίου, ὅτι τῷ Πακόρῳ συνήραντο, ἐσέπραξε.

P. Ventidius, trouvant la Syrie évacuée par les Parthes [3], la reprit sans combat à l'exception d'Arados ; il occupa ensuite sans difficulté la Palestine, dont il effraya le roi Antigone. Après ces succès, il leva de forts tributs sur tout le monde, notamment sur Antigone [4], Antiochos (de Commagène) et Malchos le Nabatéen, pour les punir d'avoir fait cause commune avec Pacoros.

1. Decidius Saxa, gouverneur de Syrie nommé par Antoine en 41. L'année suivante, les Parthes, appelés par Labiénus, envahirent la Syrie et l'Asie Mineure, sous la conduite de Pacoros, fils de leur roi Orode. Saxa fut battu et tué par Labiénus.

2. Dion se trompe : c'est Antigone, fils d'Aristobule, que les Parthes placèrent sur le trône. Aristobule lui-même était mort empoisonné en 49 (*supra*, n° 101, note).

3. Ventidius, lieutenant d'Antoine, reconquit la Syrie en 39.

4. Sur les sommes extorquées à Antigone par Ventidius, cf. Josèphe, XIV, 14, 6, § 392.

104. — *Histoire romaine*, XLIX, 22, 3-6.

Γάιος δὲ δὴ Σόσιος, τὴν ἀρχὴν τῆς τε Συρίας καὶ τῆς Κιλικίας παρ' αὐτοῦ λαβών, τούς τε Ἀραβίους πολιορκηθέντας τε μέχρι τότε καὶ λιμῷ καὶ νόσῳ ταλαιπωρηθέντας ἐχειρώσατο, καὶ τὸν Ἀντίγονον τοὺς φρουροὺς τοὺς παρ' ἑαυτῷ τῶν Ῥωμαίων ὄντας ἀποκτείναντα μάχῃ τε ἐνίκησε, καὶ καταφυγόντα ἐς τὰ Ἱεροσόλυμα πολιορκίᾳ κατεστρέψατο. Πολλὰ μὲν δὴ καὶ δεινὰ καὶ οἱ Ἰουδαῖοι τοὺς Ῥωμαίους ἔδρασαν, — τὸ γάρ τοι γένος αὐτῶν θυμωθὲν πικρότατόν ἐστι, — πολλῷ δὲ δὴ πλείω αὐτοὶ ἔπαθον. Ἑάλωσαν μὲν γὰρ πρότεροι μὲν οἱ ὑπὲρ τοῦ τεμένους τοῦ θεοῦ ἀμυνόμενοι, ἔπειτα δὲ καὶ οἱ ἄλλοι ἐν τῇ τοῦ Κρόνου καὶ τότε ἡμέρᾳ ὠνομασμένῃ. Καὶ τοσοῦτόν γε τῆς θρησκείας αὐτοῖς περιῆν ὥστε τοὺς προτέρους τοὺς μετὰ τοῦ ἱεροῦ χειρωθέντας παραιτήσασθαί τε τὸν Σόσιον, ἐπειδὴ ἡμέρα αὖθις ἡ τοῦ Κρόνου ἐνέστη, καὶ ἀνελθόντας ἐς αὐτὸ πάντα μετὰ τῶν λοιπῶν τὰ νομιζόμενα ποιῆσαι. Ἐκείνους μὲν οὖν Ἡρῴδῃ τινὶ ὁ Ἀντώνιος ἄρχειν ἐπέτρεψε, τὸν δ' Ἀντίγονον ἐμαστίγωσε σταυρῷ προσδήσας, ὃ μηδεὶς βασιλεὺς

C. Sosius, ayant reçu d'Antoine le gouvernement de la Syrie et de la Cilicie [1], réduisit les Aradiens, assiégés jusque-là et tourmentés par la faim et la maladie. Il vainquit en bataille rangée Antigone [2] qui avait massacré les garnisons romaines laissées chez lui; le vaincu s'enfuit à Jérusalem où il fut réduit à capituler après un siège. Pendant ce siège les Juifs firent beaucoup de mal aux Romains (car cette nation est terrible dans ses colères) et en souffrirent encore davantage. Les défenseurs de l'enceinte du Temple furent pris d'abord, puis le reste de la population, cette fois encore le jour dit de Saturne. Telle était la ferveur de leur piété que les premiers Juifs, faits prisonniers avec le Temple, obtinrent de Sosius par leurs supplications, lorsque le jour de Saturne fut revenu, de pouvoir rentrer dans le sanctuaire et s'y livrer avec leurs

1. En 38 ; il succédait à Ventidius.

2. Cette bataille n'est pas mentionnée par Josèphe, qui ne parle que de la victoire remportée à Isana par Hérode sur Pappos, lieutenant d'Antigone (*Ant.*, XIV, 15, 12).

ἄλλος ὑπὸ τῶν Ῥωμαίων ἐπεπόνθει, καὶ μετὰ τοῦτο καὶ ἀπέσφαξεν.

compatriotes aux pratiques légales [1]. Antoine confia le gouvernement des Juifs à un certain Hérode ; quant à Antigone il le fit attacher à un poteau et battre de verges (traitement qu'aucun roi n'avait encore éprouvé des Romains), puis mettre à mort [2].

105. — *Histoire romaine*, LIV, 9, 3.

Τῷ τε Ἡρῴδῃ Ζηνοδώρου τινὸς τετραρχίαν ...ἐπέτρεψε (Αὔγουστος).

Auguste donna à Hérode la tétrarchie d'un certain Zénodore [3].

106. — *Histoire romaine*, LV, 27, 6.

Ὅτε Ἡρῴδης ὁ Παλαιστῖνος, αἰτίαν τινὰ ἀπὸ τῶν ἀδελφῶν λαβών, ὑπὲρ τὰς Ἄλπεις ὑπερωρίσθη, καὶ τὸ μέρος τῆς ἀρχῆς αὐτοῦ ἐδημοσιώθη.

Hérode (Archélaos) de Palestine, ayant été accusé par ses frères, fut exilé au delà des Alpes [4] et sa part de l'héritage paternel fut annexée à l'empire.

1. En réalité les Romains s'étaient d'abord emparés de l'enceinte extérieure du Temple et de la ville basse ; les Juifs se réfugièrent alors dans la ville haute et l'enceinte intérieure (Josèphe, *Ant.*, XIV, 16, 2, § 477). Josèphe ne parle pas de l'incident rapporté par Dion, mais dit que les Juifs demandèrent et obtinrent la permission de faire entrer dans le Temple les victimes destinées au sacrifice journalier. Sur la date de la prise de Jérusalem (été 37) cf. Schürer, *Geschichte*, I, 292-3. Ici encore Josèphe, trompé par le langage de ses sources, a confondu le sabbat avec le Kippour.

2. Cf. *supra*, n° 53 (Strabon).

3. En 20 avant J.-C. Ce Zénodore avait acheté ou « loué » une partie du royaume de Chalcis en Liban, dont le souverain Lysanias avait été tué par Antoine (36 av. J.-C.). Ses États comprenaient Oulatha et Panias. Cp. sur sa fin Josèphe, XV, 10, 3.

4. En 6 après J.-C. Il fut relégué à Vienne en Gaule (Josèphe, *Ant.*, XVII,

107. — *Histoire romaine*, LX, 6 et 8.

§ 1 (c. 6, 6). Τούς τε Ἰουδαίους πλεονάσαντας αὖθις, ὥστε χαλεπῶς ἂν ἄνευ ταραχῆς ὑπὸ τοῦ ὄχλου σφῶν τῆς πόλεως εἰρχθῆναι, οὐκ ἐξήλασε μὲν, τῷ δὲ δὴ πατρίῳ βίῳ χρωμένους ἐκέλευσε μὴ συναθροίζεσθαι.

(Sous le règne de Claude) comme les Juifs se multipliaient de nouveau à Rome, et qu'il eût été difficile de les exclure de la ville sans provoquer des troubles de la part de cette multitude, il ne les chassa pas, mais défendit à ceux qui vivaient d'après leurs coutumes nationales de se réunir [1].

§ 2 (c. 8, 2-3). Τῷ γὰρ Ἀγρίππᾳ τῷ Παλαιστίνῳ συμπράξαντί οἱ τὴν ἡγεμονίαν — ἔτυχε γὰρ ἐν τῇ Ῥώμῃ ὤν — τήν τε ἀρχὴν προσεπηύξησε καὶ τιμὰς ὑπατικὰς ἔνειμε. Τῷ τε ἀδελφῷ αὐτοῦ Ἡρῴδῃ τό τε στρατηγικὸν ἀξίωμα καὶ δυναστείαν τινὰ ἔδωκε, καὶ ἔς τε τὸ συνέδριον ἐσελθεῖν σφισι καὶ χάριν οἱ ἑλληνιστὶ γνῶναι ἐπέτρεψε.

Agrippa le Palestinien [2], qui l'avait aidé à obtenir l'empire — car il se trouvait alors à Rome — obtint de lui une augmentation de territoire et les honneurs consulaires. Son frère Hérode reçut le rang de préteur et une certaine principauté [3]. Tous deux eurent la permission d'entrer au sénat et de remercier l'empereur en grec.

13, 2 § 344 ; cf. *supra*, n° 53, § 46, Strabon). Aucun auteur ne mentionne ses frères parmi ses accusateurs.

1. D'après les *Actes des Apôtres*, XVIII, 2 et Suétone, *Claud.*, 25, il y aurait eu au contraire une expulsion véritable, dont Orose, VII, 6, 15, fixe la date à l'an 9 de Claude, 49 après J.-C., « d'après Josèphe » ; mais Josèphe ne dit rien de pareil et mentionne au contraire un édit de tolérance générale rendu par Claude à la prière d'Agrippa et d'Hérode (*Ant.*, XIX, 5, 3). Cf. Schürer, *Geschichte*, II, 508.

2. Fils d'Aristobule (fils d'Hérode le Grand). En 37 Caligula lui avait donné le rang de préteur, le titre de roi et les tétrarchies de Philippe et de Lysanias ; en 40 il reçut la tétrarchie d'Hérode Antipas. Claude lui donne en 41 la Judée et la Samarie (Josèphe, XIX, 5, 1).

3. Celle de Chalcis dans le Liban (Josèphe, XIX, 5, 1).

108. — *Epitome* de Xiphilin, LXV-LXVI.

§ 1 (LXV, 8-9). Ὁ Οὐεσπασιανὸς Ἰουδαίοις πολεμῶν, πυθόμενος τήν τε τοῦ Οὐιτελλίου καὶ τὴν τοῦ Ὄθωνος ἐπανάστασιν, ἐβουλεύετο ὅτι χρὴ πρᾶξαι... Τηνικαῦτα δὲ τὸν μὲν Μουκιανὸν ἐς τὴν Ἰταλίαν ἐπὶ τὸν Οὐιτέλλιον ἔπεμψεν, αὐτὸς δὲ τά τε ἐν τῇ Συρίᾳ ἐπιδὼν καὶ τὸν πόλεμον τὸν πρὸς Ἰουδαίους ἄλλοις τισὶ προστάξας ἐς τὴν Αἴγυπτον ἐκομίσθη...

Vespasien, occupé à faire la guerre aux Juifs, à la nouvelle de l'insurrection de Vitellius et d'Othon, délibéra sur ce qu'il y avait à faire... Enfin, il se décida à envoyer Mucianus en Italie contre Vitellius, et lui-même après avoir jeté un coup d'œil sur les affaires de Syrie et confié à d'autres chefs la continuation de la guerre contre les Juifs, se rendit en Égypte [1].

§ 2 (LXVI, 1). Ἐγεγόνει μὲν οὖν καὶ σημεῖα καὶ ὀνείρατα τῷ Οὐεσπασιανῷ τὴν μοναρχίαν ἐκ πολλοῦ προδηλοῦντα... Ἰώσηπος δὲ ἀνὴρ Ἰουδαῖος ἀχθείς τε ὑπ' αὐτοῦ πρότερον καὶ δεθεὶς ἐγέλασε καὶ ἔφη· « νῦν μέν με δήσεις, μετ' ἐνιαυτὸν δὲ λύσεις αὐτοκράτωρ γενόμενος. »

Des présages et des songes avaient depuis longtemps annoncé l'empire à Vespasien... C'est ainsi qu'un Juif nommé Josèphe, qu'il avait autrefois emmené et chargé de fers, s'écria en riant : « Tu m'enchaînes maintenant, mais dans un an d'ici tu me délivreras, devenu empereur [2]. »

109. — *Histoire romaine*, LXVI, 4-6 (Fragment conservé par les *Excerpta de legationibus* de Constantin Porphyrogénète).

(LXVI, 4). Ὁ δὲ Τίτος τῷ πρὸς Ἰουδαίους πολέμῳ ἐπιταχθεὶς ἐπε-

Titus, chargé de la guerre contre les Juifs [3], tâcha d'abord

1. Juillet 69 avant J.-C.

2. Josèphe lui-même raconte cette anecdote (*B. jud.*, III, 8, 9) sans mentionner le délai d'un an qui ne se serait d'ailleurs pas réalisé, car sa captivité date de l'an 67, et sa délivrance de l'an 69 seulement. Suétone, qui rapporte la même histoire (*Vesp.*, 5), dit simplement *brevi*.

3. En mars (?) 70. Le siège proprement dit commença en avril.

χείρησε μὲν αὐτοὺς λόγοις τισὶ καὶ ἐπαγγελίαις προσποιήσασθαι, μὴ πεισθεῖσι δὲ ἐπολέμει. Καὶ μάχαις ταῖς μὲν πρώταις ἀγχώμαλα ἀγωνισάμενος, εἶτα κρατήσας ἐπολιόρκει τὰ Ἱεροσόλυμα.

de les amener à composition avec des paroles et des promesses. N'ayant pu les persuader, il reprit les opérations. Après quelques combats indécis, il les battit et commença le siège de Jérusalem [1].

Ἦν δὲ τρία αὐτοῖς σὺν τῷ τοῦ νεὼ περιβόλῳ τείχη. Οἵ τε οὖν Ῥωμαῖοι χώματά τε πρὸς τὸ τεῖχος ἐχώννυσαν καὶ μηχανήματα προσῆγον, τούς τε ἐπεχθέοντας ὁμόσε ἰόντες ἀνέστελλον, καὶ τοὺς ἐπὶ τοῦ τείχους ἐπόντας σφενδόναις καὶ τοξεύμασιν ἀνεῖργον· συχνοὺς γὰρ καὶ παρὰ βαρβάρων τινῶν βασιλέων πεμφθέντας εἶχον· καὶ οἱ Ἰουδαῖοι πολλοὶ μὲν αὐτόθεν πολλοὶ δὲ καὶ παρὰ τῶν ὁμοήθων, οὐχ ὅτι ἐκ τῆς τῶν Ῥωμαίων ἀρχῆς ἀλλὰ καὶ ἐκ τῶν πέραν Εὐφράτου, προσδεδοθηκότες βέλη τε καὶ αὐτοὶ καὶ λίθους, τοὺς μὲν ἐκ χειρὸς τοὺς δὲ καὶ μηχαναῖς, σφοδρότερον ἅτε καὶ ἀφ' ὑψηλοῦ, ἔπεμπον, καὶ ἐπεξιόντες, ἢ καιρὸς ἦν, νυκτός τε καὶ ἡμέρας τὰς μηχανὰς ἐνεπίμπρασαν, συχνοὺς δ' ἀπεκτίνυσαν, τόν τε χοῦν ὑπορύσσοντες ὑπὸ τὸ τεῖχος ὑφεῖλκον, καὶ τοὺς κριοὺς ταῖς μὲν βρόχοις ἀνέκλων τοὺς δὲ ἁρπάγαις ἀνέσπων· ἑτέρων τὰς προσ-

La ville avait trois enceintes, avec celle du temple [2]. Les Romains dirigèrent des levées de terre contre les murailles, et firent avancer des machines; ils repoussaient les sorties des assiégés et écartaient, à coups de frondes et de flèches, les défenseurs qui montaient sur le rempart. Ils avaient, en effet, beaucoup de gens de trait, et notamment des auxiliaires envoyés par des rois barbares. Les Juifs aussi avaient tiré beaucoup de troupes tant de leur propre pays que de tous les pays habités par leurs coreligionnaires, non pas seulement de l'empire romain, mais encore des contrées au delà de l'Euphrate [3]. Eux aussi ne cessaient de lancer des traits et des pierres, soit à la main soit à l'aide de machi-

1. Aucun autre historien ne mentionne ces négociations et ces combats préliminaires.

2. Il est difficile d'identifier les enceintes de Dion avec celles de Josèphe. Cf. sur ces dernières, Schürer, I, 526.

3. Encore un détail qu'on ne trouve pas chez Josephe.

βολὰς σανίσι παχείαις συμπεπηγμέναις τε καὶ σεσιδηρωμέναις, ἃς πρὸ τοῦ τείχους καθίεσαν, ἀπέστρεφον.

nes, et avec d'autant plus d'effet qu'ils les lançaient de haut. A l'occasion ils faisaient des sorties, de jour ou de nuit, incendiaient les machines, tuaient quantité de soldats, creusaient la terre de manière à miner le parapet d'attaque [1], enlevaient les béliers avec des cordes ou les arrachaient avec des harpons ; d'autres fois ils en atténuaient le choc par des poutres épaisses rassemblées et jointes avec du fer, qu'ils faisaient descendre devant la muraille.

Τὸ δὲ δὴ πλεῖστον οἱ Ῥωμαῖοι τῇ ἀνυδρίᾳ ἐκακοπάθουν, καὶ φαῦλον καὶ πόρρωθεν ὕδωρ ἐπαγόμενοι. Οἱ δὲ Ἰουδαῖοι διὰ τῶν ὑπονόμων ἴσχυον · ὀρωρυγμένους τε γὰρ αὐτοὺς ἔνδοθεν ὑπὸ τὰ τείχη μέχρι πόρρω τῆς χώρας εἶχον, καὶ δι' αὐτῶν διεξιόντες τοῖς τε ὑδρευομένοις ἐπετίθεντο καὶ τοὺς ἀποσκεδαννυμένους ἐλυμαίνοντο · οὓς ὁ Τίτος πάντας ἀπέφραξε.

Mais ce qui fit souffrir le plus les Romains, ce fut le manque d'eau. Il fallait faire venir l'eau de loin et elle était mauvaise. D'autre part les Juifs prolongeaient la résistance, grâce à leurs souterrains qu'ils avaient creusés sous les murs à partir de la ville jusque fort avant dans la campagne ; ils faisaient par là des sorties, tombaient sur les partis qui puisaient de l'eau et massacraient les maraudeurs ; Titus dut faire boucher tous ces souterrains [2].

(§ 5.) Κἀν τοῖς ἔργοις τούτοις πολλοὶ ἐτιτρώσκοντο ἑκατέρων, καὶ

Au cours de ces travaux il y eut, des deux côtés, beaucoup

1. *Bell. judaicum*, V, 11, 4-6.
2. Ces détails manquent dans Josèphe.

ἔθνησκον, καὶ ὁ Τίτος αὐτὸς λίθῳ τὸν ἀριστερὸν ὦμον ἐπλήγη, καὶ ἀπ' αὐτοῦ τὴν χεῖρα ἀσθενεστέραν εἶχεν.

de blessés et de morts. Titus lui-même reçut un coup de pierre à l'épaule gauche et en garda une main plus faible [1].

Χρόνῳ δ' οὖν ποτε τοῦ ἔξω περιβόλου οἱ Ῥωμαῖοι ἐπέβησαν, ἐν μέσῳ δὲ τῶν δύο περιβόλων στρατοπεδευσάμενοι πρὸς τὸ ἕτερον τεῖχος προσέβαλον. Οὐ μέντοι καὶ ὁμοία ἡ πρόσμιξίς σφισιν ἐγίγνετο· ἀναχωρήσαντες γὰρ ἐς ἐκεῖνο πάντες ῥᾷον, ἅτε καὶ ἐκ βραχυτέρας τῆς τοῦ κύκλου περιβολῆς, ἠμύνοντο. Ὁ οὖν Τίτος κήρυγμα αὖθις, ἄδειαν αὐτοῖς διδούς, ἐποιήσατο. Ἐκεῖνοί τε οὖν καὶ ὡς ἐκαρτέρουν, καὶ οἱ ἁλισκόμενοι οἵ τε αὐτομολοῦντες σφῶν τὸ ὕδωρ τῶν Ῥωμαίων λανθανόντως ἔφθειρον, καὶ τῶν ἀνθρώπων οὓς που μόνους ἀπολάβοιεν ἔσφαζον. Ὁ δὲ Τίτος οὐκέτ' οὐδένα αὐτῶν ἐδέχετο.

Enfin les Romains escaladèrent l'enceinte extérieure, établirent leur camp entre les deux enceintes et commencèrent l'attaque du mur intérieur. Ici encore la lutte n'était pas égale; car tous les Juifs, réfugiés derrière cette enceinte, se défendaient d'autant plus facilement qu'elle était plus resserrée. Titus fit une seconde proclamation pour leur offrir l'amnistie [2]. Mais les ennemis ne firent que s'obstiner davantage; les Juifs prisonniers ou déserteurs empoisonnaient secrètement l'eau des Romains et massacraient les soldats qu'ils rencontraient isolés. Aussi Titus décida de n'en plus recevoir [3].

Κἀν τούτῳ καὶ τῶν Ῥωμαίων τινὲς ἀθημονήσαντες οἷα ἐν χρονίῳ πολιορκίᾳ, καὶ προσυποτοπήσαντες ὅπερ ἐθρυλεῖτο, ἀπόρθητον ὄντως τὴν

Sur ces entrefaites quelques Romains, découragés comme il arrive dans un long siège et persuadés, comme on le disait,

1. Il semble que Dion fasse allusion à l'épisode raconté par Josèphe, V, 6, 2; mais d'après celui-ci ce n'est pas Titus, mais son ami Nicanor qui fut blessé à l'épaule gauche. Josèphe ne mentionne aucune blessure reçue par Titus, même à l'occasion du grand péril qu'il courut un jour, V, 2, 2.

2. Il s'agit peut-être d'une des deux missions pacifiques remplis par Josèphe (V, 9, 3 ; VI, 2, 1).

3. Josèphe parle au contraire de transfuges jusqu'à la fin du siège.

πόλιν εἶναι, μετέστησαν · καὶ αὐτοὺς ἐκεῖνοι, καίπερ σπανίζοντες τῆς τροφῆς, περιεῖπον ἐς ἐπίδειξιν τοῦ καὶ αὐτοὶ αὐτομόλους ἔχειν.

que la ville était réellement imprenable, firent défection. Les Juifs, quoique à bout de vivres, les accueillirent néanmoins pour montrer qu'eux aussi recevaient des transfuges [1].

(§ 6.) Διακοπέντος δὲ τοῦ τείχους μηχαναῖς κατὰ μὲν τοῦτο οὐδ' ὡς ἐάλωσαν, ἀλλὰ καὶ πάνυ πολλοὺς ἐσβιαζομένους ἀπέκτειναν · ἐμπρήσαντες δέ τινα τῶν ἐγγὺς οἰκοδομημάτων ὡς καὶ ἐκ τούτου τοὺς Ῥωμαίους περαιτέρω, κἂν τοῦ κύκλου κρατήσωσι, προελθεῖν κωλύσοντες, τό τε τεῖχος ἐλυμήναντο καὶ τὸν περίβολον τὸν περὶ τὸ τεμένισμα ἄκοντες συγκατέφλεξαν, καὶ ἀνεῴχθη ἡ ἔσοδος ἡ ἐπὶ τὸν νεὼν τοῖς Ῥωμαίοις. Οὐ μὴν καὶ παραχρῆμα διὰ τὸ δεισιδαιμονῆσαι ἐσέδραμον, ἀλλ' ὀψέ ποτε, τοῦ Τίτου σφᾶς καταναγκάσαντος, ἔσω προεχώρησαν.

Même lorsque les machines eurent fait une brèche à la muraille, les défenseurs ne se rendirent pas, mais tuèrent encore un grand nombre de soldats qui montaient à l'assaut. Ils allumèrent aussi quelques maisons avoisinantes pour empêcher les Romains d'avancer, quoique maîtres de l'enceinte ; par là ils endommagèrent la muraille et incendièrent l'enceinte du terrain sacré [2] : dès lors le chemin du temple fut ouvert aux Romains. Toutefois ceux-ci, retenus par une crainte superstitieuse, ne s'y engagèrent pas sur-le-champ ; ils n'y pénétrèrent que tardivement, forcés par Titus [3].

Καὶ αὐτοὺς οἱ Ἰουδαῖοι πολὺ προθυμότερον, ὥσπερ τι ἔρμαιον τὸ πρός τε τῷ ναῷ καὶ ὑπὲρ αὐτοῦ μαχόμενοι πεσεῖν εὑρηκότες, ἠμύνοντο, ὁ μὲν δῆμος κάτω ἐν τῷ προνάῳ, οἱ δὲ βουλευταὶ ἐν τοῖς ἀνακλασμοῖς, οἵ θ'

Les Juifs résistèrent avec plus d'ardeur que jamais : c'était pour eux un bonheur de tomber près du temple et pour sa défense. Le peuple était rangé dans le vestibule, les

1. Épisode ignoré de Josèphe.
2. *B. J.*, VI, 2, 9.
3. Rie de pareil chez Josèphe.

ἱερεῖς ἐν αὐτῷ τῷ μεγάρῳ τεταγμένοι. Καὶ οὐ πρότερόν γε ἐνικήθησαν, καίπερ ὀλίγοι πρὸς πολλῷ πλείους μαχόμενοι, πρὶν ὑποπρησθῆναί τι τοῦ νεώ· τότε γὰρ ἐθελούσιοι οἱ μὲν ξίφεσί σφας τοῖς τῶν Ῥωμαίων περιέπειρον, οἱ δὲ ἀλλήλους ἐφόνευον, ἄλλοι ἑαυτοὺς κατεχρῶντο, οἱ δὲ ἐς τὸ πῦρ ἐσεπήδων. Καὶ ἐδόκει πᾶσι μέν, μάλιστα δὲ ἐκείνοις[2], οὐχ ὅτι ὄλεθρος ἀλλὰ καὶ νίκη καὶ σωτηρία εὐδαιμονία τε εἶναι, ὅτι τῷ ναῷ συναπώλοντο. Ἑάλωσαν δ' οὖν καὶ ὡς ἄλλοι τε καὶ ὁ Βαργιορᾶς ὁ ἄρχων αὐτῶν· καὶ μόνος γε οὗτος ἐν τοῖς ἐπινικίοις ἐκολάσθη.

conseillers sur les degrés, les prêtres dans le sanctuaire même. Bien qu'ils fussent peu nombreux contre une grande armée, ils ne succombèrent que lorsqu'une partie du temple eut pris feu. Alors les uns se jetèrent volontairement sur les épées des Romains, d'autres s'entr'égorgèrent, se tuèrent ou sautèrent dans les flammes[1]. Tous croyaient, ces derniers surtout, que ce n'était pas un désastre, mais la victoire, le salut, le bonheur de périr avec le temple. On fit cependant quelques prisonniers, entre autres leur chef Bargioras, le seul qui fut mis à mort après le triomphe[3].

(§ 7.) Οὕτω μὲν τὰ Ἱεροσόλυμα ἐν αὐτῇ τῇ τοῦ Κρόνου ἡμέρᾳ, ἣν μάλιστα ἔτι καὶ νῦν Ἰουδαῖοι σέβουσιν, ἐξώλετο. Καὶ ἀπ' ἐκείνου δίδραχμον ἐτάχθη τοὺς τὰ πάτρια αὐτῶν ἔθη περιστέλλοντας τῷ Καπιτωλίῳ Διὶ κατ' ἔτος ἀποφέρειν. Καὶ ἐπ' αὐτοῖς τὸ μὲν τοῦ αὐτοκράτορος ὄνομα ἀμφότεροι ἔλαθον, τὸ δὲ δὴ τοῦ Ἰουδαϊκοῦ

Ainsi périt Jérusalem, le jour même de Saturne[4], que les Juifs encore aujourd'hui célèbrent plus que tout autre. Depuis lors un impôt d'un didrachme, à payer annuellement à Jupiter Capitolin, fut imposé à tous ceux qui continuèrent à observer leurs coutu-

1. Par exemple les deux prêtres mentionnés par Josèphe, VI, 5, 1, *fin*.

2. Ici cesse le texte de Dion. A partir de ce mot jusqu'à la fin du fragment nous reproduisons l'*Epitome* de Xiphilin.

3. Sur la mort de Simon Bar Giora, cf. Josèphe, VII, 5, 6.

4. Josèphe ne dit pas que la ville fut prise un samedi. Le jour de la « prise de Jérusalem » est probablement celui de l'incendie du temple, le 10 *Ab* ou *Loos* (août) 70.

οὐδέτερος ἔσχε· καίτοι τά τε ἄλλα αὐτοῖς, ὅσα ἐπὶ τηλικαύτῃ νίκῃ εἰκὸς ἦν, καὶ ἀψῖδες τροπαιοφόροι ἐψηφίσθησαν.

mes nationales[1]. A l'occasion de ces événements, Vespasien et Titus prirent tous deux le titre d'*imperator*[2], mais aucun d'eux ne voulut de celui de *Judaicus*. Cependant on leur vota tous les honneurs d'usage après une telle victoire, et notamment des arcs de triomphe[3].

110. — *Epitome* de Xiphilin, LXVII, 14.

Κἀν τῷ αὐτῷ ἔτει ἄλλους τε πολλοὺς καὶ τὸν Φλαούιον Κλήμεντα ὑπατεύοντα, καίπερ ἀνεψιὸν ὄντα καὶ γυναῖκα καὶ αὐτὴν συγγενῆ ἑαυτοῦ Φλαουίαν Δομιτίλλαν ἔχοντα, κατέσφαξεν ὁ Δομιτιανός. Ἐπηνέχθη δὲ ἀμφοῖν ἔγκλημα ἀθεότητος, ὑφ' ἧς καὶ ἄλλοι ἐς τὰ τῶν Ἰουδαίων ἔθη

La même année[4] Domitien fit mourir beaucoup de personnes, entre autres le consul Flavius Clemens, quoique celui-ci fût son cousin et eût épousé une de ses parentes Flavia Domitilla. Tous deux furent accusés d'« athéisme »[5], accusation qui

1. *B. J.*, VII, 6, 6.

2. Vespasien avait été proclamé *imperator* par ses légions dès l'année précédente; Titus le fut sur les ruines du temple (*B. J.*, VI, 6, 1).

3. Deux arcs furent érigés à Titus : l'un existe encore, de l'autre on a conservé l'inscription (*C. I. L.*, VI, 444). Cf. Salomon Reinach, *L'arc de Titus* (*Revue des ét. juives*, 1890, p. LXV suiv.). — En résumé, le texte de Dion, sans pouvoir se comparer par le détail avec le « journal du siège de Jérusalem » chez Josèphe, ajoute des détails nouveaux au récit de celui-ci. Il est remarquable que plusieurs de ces détails soient à l'éloge des Juifs et nullement à l'honneur des armes romaines : des deux historiens, c'est le Juif qui s'est montré le plus romain.

4. 95 après J.-C.

5. On admet parfois que Clemens et sa femme étaient chrétiens. L'Église honore une vierge Flavia Domitilla, prétendue nièce de Clemens (Eusèbe, *Hist. eccl.*, III, 18, 4-5 ; *Chron.*, II, 160, 163 Schöne) dont l'existence est fort problématique. Cf. Aubé, *Histoire des persécutions de l'Église*, p. 162 suiv., p. 423 suiv.; Schürer, II, 561. — Suetone mentionne le supplice de Clemens (*Domit.*, 15) sans en donner le motif.

ἐξοκέλλοντες πολλοὶ κατεδικάσθησαν, καὶ οἱ μὲν ἀπέθανον, οἱ δὲ τῶν γοῦν οὐσιῶν ἐστερήθησαν· ἡ δὲ Δομιτίλλα ὑπερωρίσθη μόνον ἐς Πανδατερίαν.

fit condamner également beaucoup d'autres personnes convaincues de s'être laissées entraîner aux coutumes des Juifs. Les unes furent mises à mort, les autres punies de confiscation. Quant à Domitilla, elle fut seulement exilée à Pandataria.

111. — *Epitome* de Xiphilin, LXVIII, 1, 2.

Ὁ Νερούας τούς τε κρινομένους ἐπ' ἀσεβείᾳ ἀφῆκε καὶ τοὺς φεύγοντας κατήγαγε...οὔτ' ἀσεβείας οὔτ' Ἰουδαϊκοῦ βίου καταιτιᾶσθαί τινας συνεχώρησε.

Nerva renvoya les gens accusés d'impiété et rappela les exilés... Il ne permit plus à personne de porter des accusations pour crime d'impiété ou de vie judaïque [1].

112. — *Epitome* de Xiphilin, LXVIII, 32.

Καὶ ἐν τούτῳ οἱ κατὰ Κυρήνην Ἰουδαῖοι, Ἀνδρέαν τινὰ προστησάμενοί σφων, τούς τε Ῥωμαίους καὶ τοὺς Ἕλληνας ἔφθειρον, καὶ τάς τε σάρκας αὐτῶν ἐσιτοῦντο καὶ τὰ ἔντερα ἀνεδοῦντο τῷ τε αἵματι ἠλείφοντο καὶ τὰ ἀπολέμματα ἐνεδύοντο, πολλοὺς δὲ καὶ μέσους ἀπὸ κορυφῆς διέπριον· θηρίοις ἑτέρους ἐδίδοσαν, καὶ μονομαχεῖν ἄλλους ἠνάγκαζον, ὥστε τὰς

Sur ces entrefaites [2], les Juifs de Cyrène, ayant mis à leur tête un certain Andréas [3], massacrèrent les Romains et les Grecs : ils mangeaient les chairs de leurs victimes, se faisaient des ceintures avec leurs entrailles, s'oignaient de leur sang et se vêtissaient de leur peau ; ils en sciaient aussi

1. Cette mesure libérale doit être rapprochée des monnaies de Nerva (96-98) avec la légende : *Fisci iudaici calumnia sublata.*

2. La révolte des Juifs paraît avoir commencé en 115 après J.-C. (Eusèbe, *Hist. eccl.*, IV, 2) et pris toute son extension en 116.

3. Eusèbe l'appelle *Loukouas*.

πάσας δύο καὶ εἴκοσι μυριάδας ἀπολέσθαι. Ἔν τε Αἰγύπτῳ πολλὰ ἔδρασαν ὅμοια καὶ ἐν τῇ Κύπρῳ, ἡγουμένου τινός σφισιν Ἀρτεμίωνος· καὶ ἀπώλοντο καὶ ἐκεῖ μυριάδες τέσσαρες καὶ εἴκοσι. Καὶ διὰ τοῦτ' οὐδενὶ Ἰουδαίῳ ἐπιβῆναι αὐτῆς ἔξεστιν, ἀλλὰ κἂν ἀνέμῳ τις βιασθεὶς ἐς τὴν νῆσον ἐκπέσῃ θανατοῦται. Ἀλλ' Ἰουδαίους μὲν ἄλλοι τε καὶ Λούσιος ὑπὸ Τραιανοῦ πεμφθεὶς κατεστρέψατο.

beaucoup par le milieu du corps; ils en livraient d'autres aux bêtes féroces, ou les forçaient de se livrer des combats de gladiateurs : ils détruisirent ainsi en tout deux cent vingt mille individus [1]. Ils commirent des atrocités du même genre en Égypte et à Chypre sous la conduite d'un certain Artémion : il périt là deux cent quarante mille hommes [2]. C'est à cause de cela qu'il n'est permis à aucun Juif d'aborder dans cette île : même s'il y est jeté par la tempête, on le met à mort. Les Juifs furent soumis par divers généraux [3], notamment par Lusius [4], envoyé par Trajan.

113. — *Epitome* de Xiphilin, LXIX, 11-15.

§ 1 (11). Ἀδριανὸς διὰ τῆς Ἰουδαίας μετὰ ταῦτα ἐς Αἴγυπτον παριὼν

Ensuite Hadrien se rendit en Égypte en passant par la

1. Sur la dévastation de la Libye par les Juifs, cf. Orose, VII, 12. Les chiffres et les détails de Dion inspirent la méfiance

2. Sur la dévastation de Salamine de Chypre par les Juifs, cf. Eusèbe, *Chron.*, II, 164, Schöne (= Orose, VII, 12).

3. L'insurrection de Cyrène et d'Égypte fut étouffée par Q. Marcius Turbo. On ne sait pas qui fut chargé de Chypre.

4. Lusius Quietus, prince maure, s'était distingué à la tête des auxiliaires maures dans la guerre de Dacie. Il obtint successivement les honneurs prétoriens, le consulat (115) et le gouvernement de Palestine (τῆς τε Παλαιστίνης ἄρξαι, Dion-Xiphilin, LXVIII, 32, 5). Avant d'être envoyé dans cette province il étouffa avec une cruauté barbare la révolte des Juifs de Mésopotamie. Cp. Schürer, I, 560. La « guerre de Quiétus » קיטוס של גילמים est restée célèbre dans la tradition rabbinique (*Mischna Sota*, IX, 14 et *Seder Olam*, *sub fine*, avec la correction de Grætz).

ἐνήγισε τῷ Πομπηίῳ· ...καὶ τὸ μνῆμα αὐτοῦ διεφθαρμένον ἀνῳκοδόμησεν.

§ 2 (12). Ἐς δὲ τὰ Ἱεροσόλυμα πόλιν αὐτοῦ ἀντὶ τῆς κατασκαφείσης οἰκίσαντος, ἣν καὶ Αἰλίαν Καπιτωλῖναν ὠνόμασε, καὶ ἐς τὸν τοῦ ναοῦ τοῦ θεοῦ τόπον ναὸν τῷ Διὶ ἕτερον ἀντεγείραντος, πόλεμος οὐτε μικρὸς οὔτε ὀλιγοχρόνιος ἐκινήθη. Ἰουδαῖοι γὰρ δεινόν τι ποιούμενοι τὸ ἀλλοφύλους τινὰς ἐς τὴν πόλιν σφῶν οἰκισθῆναι καὶ τὸ ἱερὰ ἀλλότρια ἐν αὐτῇ ἱδρυθῆναι, παρόντος μὲν ἔν τε τῇ Αἰγύπτῳ καὶ αὖθις ἐν τῇ Συρίᾳ τοῦ Ἁδριανοῦ ἡσύχαζον, πλὴν καθ' ὅσον τὰ ὅπλα τὰ ἐπιταχθέντα σφίσιν ἧττον ἐπιτήδεια ἐξεπίτηδες κατεσκεύασαν ὡς ἀποδοκιμασθεῖσιν αὐτοῖς ὑπ' ἐκείνων χρήσασθαι, ἐπεὶ δὲ πόρρω ἐγένετο, φανερῶς ἀπέστησαν.

Judée [1]. Il offrit des libations à Pompée et restaura son tombeau qui avait été détruit [2].

Lorsqu'Hadrien fonda à Jérusalem une ville nouvelle à la place de celle qui avait été détruite, lui donna le nom d'Ælia Capitolina[3], et éleva sur l'emplacement du temple du dieu un autre temple dédié à Jupiter, il en résulta une guerre importante et prolongée. Les Juifs, quoique indignés de voir des hommes d'autre race s'établir dans leur ville et des cultes étrangers s'y installer, restèrent tranquilles pendant le séjour d'Hadrien en Égypte et son retour en Syrie [4]; ils se contentèrent de fabriquer à dessein de mauvaises armes quand on leur en commandait, afin qu'on les refusât et qu'ils pussent s'en servir eux-mêmes. Une fois Hadrien éloigné, ils se révoltèrent ouvertement [5].

1. En 130 après J.-C. d'après Dürr, *Die Reisen des Kaisers Hadrian*, p. 62-63, etc. Cp. la monnaie de son troisième consulat avec *Adventus Aug(usti) Iudaea*.

2. Pendant l'insurrection juive sous Trajan. Cf. *supra*, n° 76 (Appien). Plus tard l'empereur Sévère, en 200 après J.-C., fait également des libations sur ce tombeau (Dion-Xiphilin, LXXV, 13).

3. La construction a dû être ordonnée à l'époque du premier passage d'Hadrien en Syrie, 130 après J.-C., époque où se placent ses fondations à Gaza, Tibériade et Pétra.

4. 131 après J.-C. (Il était encore dans la Haute-Égypte en novembre 130.

5. Probablement en 132. Cf. Eusèbe, *Chron.*, II, 166.

Καὶ παρατάξει μὲν φανερᾷ οὐκ ἐτόλμων διακινδυνεῦσαι πρὸς τοὺς Ῥωμαίους, τὰ δὲ τῆς χώρας ἐπίκαιρα κατελάμβανον καὶ ὑπονόμοις καὶ τείχεσιν ἐκρατύνοντο, ὅπως ἀναφυγάς τε ὁπόταν βιασθῶσιν ἔχωσι καὶ παρ' ἀλλήλους ὑπὸ γῆν διαφοιτῶντες λανθάνωσι, διατιτράντες ἄνω τὰς ὑπογείους ὁδοὺς ἵνα καὶ ἄνεμον καὶ φέγγος ἐσδέχοιντο.

Ils n'osèrent pas combattre les Romains en bataille rangée, mais ils s'emparaient des meilleures positions de la contrée, et les fortifiaient avec des souterrains et des murailles, afin d'y trouver un refuge s'ils étaient forcés et de s'assurer sous terre des communications secrètes ; ils pratiquaient des ouvertures au-dessus de ces chemins souterrains pour laisser entrer l'air et la lumière.

§ 3 (13). Καὶ τὸ μὲν πρῶτον ἐν οὐδενὶ αὐτοὺς λόγῳ οἱ Ῥωμαῖοι ἐπέσειον· ἐπεὶ δ' ἥ τε Ἰουδαία πᾶσα ἐκεκίνητο, καὶ οἱ ἁπανταχοῦ γῆς Ἰουδαῖοι συνεταράττοντο καὶ συνῆσαν, καὶ πολλὰ κακὰ ἐς τοὺς Ῥωμαίους τὰ μὲν λάθρᾳ τὰ δὲ καὶ φανερῶς ἐνεδείκνυντο, πολλοί τε ἄλλοι καὶ τῶν ἀλλοφύλων ἐπιθυμίᾳ κέρδους σφίσι συνελαμβάνοντο, καὶ πάσης ὡς εἰπεῖν κινουμένης ἐπὶ τούτῳ τῆς οἰκουμένης, τότε δὴ τότε τοὺς κρατίστους τῶν στρατηγῶν ὁ Ἁδριανὸς ἐπ' αὐτοὺς ἔπεμψεν, ὧν πρῶτος Ἰούλιος Σεουῆρος ὑπῆρχεν, ἀπὸ Βρεττανίας ἧς ἦρχεν ἐπὶ τοὺς Ἰουδαίους σταλείς.

Au début, les Romains ne firent aucune attention à ces menées. Mais quand toute la Judée fut en mouvement, qu'on vit que les Juifs de toutes les parties du monde s'agitaient, se rassemblaient et faisaient beaucoup de mal aux Romains, ouvertement ou en cachette, que beaucoup de gens d'autres nations, attirés par l'espoir du gain, faisaient cause commune avec eux, que la terre entière, pour ainsi dire, fut ébranlée, alors Hadrien envoya contre eux ses meilleurs généraux, ayant pour chef Julius Severus, qu'il appela de son gouvernement de Bretagne pour le charger de la guerre contre les Juifs[1].

1. Ce personnage avait été successivement légat de Dacie, puis de Mésie

Ὃς ἄντικρυς μὲν οὐδαμόθεν ἐτόλμησε τοῖς ἐναντίοις συμβαλεῖν, τό τε πλῆθος καὶ τὴν ἀπόγνωσιν αὐτῶν ὁρῶν· λαμβάνων δ' ὡς ἑκάστους πλῆθει τῶν στρατιωτῶν καὶ τῶν ὑπάρχων, καὶ τροφῆς ἀπείργων καὶ κατακλείων, ἠδυνήθη βραδύτερον μὲν ἀκινδυνότερον δὲ κατατρῦψαι καὶ ἐκτρυχῶσαι καὶ ἐκκόψαι αὐτούς. Ὀλίγοι γοῦν κομιδῇ περιεγένοντο.

Celui-ci n'osa jamais les attaquer en face, voyant leur nombre et leur résistance désespérée ; il les prenait séparément, grâce au nombre de ses soldats et de ses lieutenants, leur coupait les vivres, les cernait, et put ainsi, lentement mais sûrement, user leurs forces, les épuiser et les exterminer. Il n'en échappa qu'un bien petit nombre.

§ 4 (14). Καὶ φρούρια μὲν αὐτῶν πεντήκοντα τά γε ἀξιολογώτατα, κῶμαι δὲ ἐνακόσιαι καὶ ὀγδοήκοντα καὶ πέντε ὀνομαστότατα κατεσκάφησαν, ἄνδρες δὲ ὀκτὼ καὶ πεντήκοντα μυριάδες ἐσφάγησαν ἔν τε ταῖς καταδρομαῖς καὶ ἐν ταῖς μάχαις· τῶν γὰρ λιμῷ καὶ νόσῳ καὶ πυρὶ φθαρέντων τὸ πλῆθος ἀνεξερεύνητον ἦν, ὥστε πᾶσαν ὀλίγου δεῖν τὴν Ἰουδαίαν ἐρημωθῆναι, καθάπερ που καὶ πρὸ τοῦ πολέμου αὐτοῖς προεδείχθη· τὸ γὰρ μνημεῖον τοῦ Σολομῶντος, ὃν ἐν τοῖς σεβασμίοις οὗτοι ἄγουσιν, ἀπὸ ταὐτομάτου διελύθη τε καὶ συνέπεσε, καὶ λύκοι ὕαιναί τε πολλαὶ ἐς τὰς πόλεις αὐτῶν ἐσέπιπτον ὠρυόμεναι.

Cinquante de leurs meilleures forteresses, neuf cent quatre-vingt-cinq de leurs bourgades les plus importantes furent rasées ; cinq cent quatre-vingt mille hommes périrent dans les sorties et les combats ; quant à ceux qui succombèrent par la faim, la maladie et le feu, le nombre en est incalculable. La Judée tout entière, ou peu s'en faut, devint un désert, comme il leur avait été prédit avant la guerre ; car le tombeau de Salomon, qu'ils ont en grande vénération, s'écroula de lui-même ; des loups et des hyènes en grand nombre entrèrent en hurlant dans leurs villes.

inférieure (*C. I. L.*, III, 2830). Son prénom était Sextus. Il ne faut pas le confondre avec T. ou P. Severus, gouverneur de Bithynie sous Hadrien (Dion-Xiphilin, LXIX, 14 fin).

Πολλοὶ μέντοι ἐν τῷ πολέμῳ τούτῳ καὶ τῶν Ῥωμαίων ἀπώλοντο· διὸ καὶ ὁ Ἀδριανὸς γράφων πρὸς τὴν βουλὴν οὐκ ἐχρήσατο τῷ προοιμίῳ τῷ συνήθει τοῖς αὐτοκράτορσιν, ὅτι εἰ αὐτοί τε καὶ οἱ παῖδες ὑμῶν ὑγιαίνετε, εὖ ἂν ἔχοι· ἐγὼ καὶ τὰ στρατεύματα ὑγιαίνομεν.

§ 5 (15). Ὁ μὲν οὖν τῶν Ἰουδαίων πόλεμος ἐς τοῦτο ἐτελεύτησεν.

Cependant les Romains eux-mêmes perdirent beaucoup de monde dans cette guerre. Aussi Hadrien, écrivant au sénat, ne se servit pas du préambule habituel des empereurs : « Si vous et vos enfants allez bien, tant mieux; moi et mes troupes allons bien. »

Ainsi finit la guerre de Judée.

ÉLIEN

Claudius Ælianus, sophiste et polygraphe, né à Préneste, mort après 222. Principaux ouvrages : *De natura animalium* en dix-sept livres et *Varia historia* en quatorze livres.

114. — *De natura animalium*, VI, 17.

Ἐν τῇ τῶν καλουμένων Ἰουδαίων γῇ ἡ Ἰδυμαίων ἤδον οἱ ἐπιχώριοι καθ' Ἡρώδην τὸν βασιλέα ἐρασθῆναι μείρακος ὡρικῆς δράκοντα μεγέθει μέγιστον· ὅσπερ οὖν ἐπιφοιτῶν εἶτα μέντοι τῇ προειρημένῃ συνεκάθευδε σφόδρα ἐρωτικῶς. Οὐκοῦν ἡ μείραξ τὸν ἐραστὴν οὐκ ἐθάρρει, καίτοι προσέρποντα ὡς ἐνῆν πραότατά τε καὶ ἡμερώτατα· ὑπεξῆλθεν οὖν, καὶ διέτριψε μῆνα, οἷα δήπου λήθην τοῦ δρά-

Dans le pays de ceux qu'on appelle Juifs ou Iduméens, sous le règne d'Hérode, racontent les indigènes, une jeune fille fort belle inspira de l'amour à un serpent d'une taille démesurée. Il venait la voir souvent et partageait sa couche très amoureusement. Cependant la jeune fille n'était pas rassurée sur son amoureux, qui pour-

κοντος ἕξοντος κατὰ τὴν τῆς ἐρωμένης ἀποδημίαν. Τῷ δὲ ἄρα ἡ ἐρημία ἐπέτεινε τὸ πάθος, καὶ ἐφοίτα μὲν ὀσημέραι καὶ νύκτωρ · οὐ μὴν ἐντυγχάνων ᾗ ἠβούλετο, ὡς ἐραστὴς ἀτυχῶν ἐν τῷ πόθῳ καὶ ἐκεῖνος ἤλγει. Ἐπεὶ δὲ ἡ ἄνθρωπος ὑπέστρεψεν αὖθις, ὁ δὲ ἀφικνεῖται, καὶ περιβαλὼν τῷ λοιπῷ σώματι, τῇ οὐρᾷ τὰς κνήμας τῆς ἐρωμένης πεφεισμένως ἔπαιεν, ὑπεροφθείς τε καὶ μηνίων δῆθεν. Οὔκουν ὁ καὶ τοῦ Διὸς ἄρχων αὐτοῦ καὶ τῶν θεῶν τῶν ἄλλων οὐδὲ τῶν ἀλόγων ὑπερορᾷ · ἀλλ' ὅπως ἔχει πρὸς αὐτὰ καὶ διὰ τούτων καὶ δι' ἄλλων ἀποδείκνυται.

tant ne venait à elle qu'avec toute la douceur et la tendresse possibles. Elle disparut donc pendant un mois, espérant que l'absence ferait oublier au serpent son amour. Mais la solitude ne fit qu'accroître la passion de l'amoureux; il venait jour et nuit au lieu accoutumé de leurs rendez-vous; et ne trouvant point celle qu'il désirait, pareil à un amant malheureux, il se livrait à l'excès de sa douleur. Quand la jeune fille revint, il alla aussitôt vers elle, comme un amant méprisé et furieux. Il entoura de son corps celui de la jeune fille, et lui frappa doucement les jambes de sa queue. Ainsi l'Amour, le maître de Jupiter et des autres dieux, ne néglige point les êtres sans raison; ce fait et bien d'autres attestent l'empire qu'il exerce sur eux [1].

115. — *Varia historia*, XII, 35.

Σίβυλλαι τέσσαρες, ἡ Ἐρυθραία, ἡ Σαμία, ἡ Αἰγυπτία, ἡ Σαρδιανή. Οἱ δέ φασι καὶ ἑτέρας ἕξ, ὡς εἶναι

Il y a eu quatre sibylles : celle d'Érythrée, celle de Samos, celle d'Égypte, celle de Sardes.

1. Cette anecdote doit provenir d'un auteur du Ier siècle de l'ère chrétienne, peut-être de Nicolas de Damas.

τὰς πάσας δέκα, ὧν εἶναι καὶ τὴν Κυμαίαν καὶ τὴν Ἰουδαίαν.

Quelques-uns en ajoutent six autres, ce qui donne dix en tout; de ce nombre sont la sibylle de Cumes et la sibylle juive [1].

PORPHYRE

Philosophe néo-platonicien, grammairien et historien, né à Tyr; vécut de 233 à 304. Outre sa *Chronique* dont Eusèbe nous a conservé plusieurs fragments, et un ouvrage de polémique contre les chrétiens, il avait composé de nombreux traités philosophiques dont plusieurs ont survécu (*Vies de Pythagore et de Plotin*, *De l'abstinence de la chair des animaux*, etc.).

116. — *De abstinentia ab esu animalium*, passim.

§ 1 (I, 14). Οὐδὲ γάρ ἐστι χρήσιμον πρὸς ἄλλο τι ὗς ἢ πρὸς βρῶσιν. Φοίνικες δὲ καὶ Ἰουδαῖοι ἀπέσχοντο, ὅτι οὐδ' ὅλως ἐν τοῖς τόποις ἐφύετο · ἐπεὶ οὐδὲ νῦν ἐν Αἰθιοπίᾳ φασὶν ὁρᾶσθαι τὸ ζῶον τοῦτο.

(Les Grecs s'abstiennent de manger beaucoup d'animaux domestiques utiles à l'homme, chiens, chevaux, ânes, mais ils mangent du porc) car le porc ne peut servir à d'autre usage que la nourriture. Les Phéniciens et les Juifs s'en abstenaient, parce que cet animal ne venait pas du tout dans leur pays; encore aujourd'hui on dit qu'il ne se rencontre jamais en Éthiopie.

§ 2 (II, 61.) Καὶ γὰρ δεινὸν ἂν

Quand on voit les Syriens ne

1. Cf. *supra*, Pausanias, n° 94, note.

εἴη, Σύρους μὲν τῶν ἰχθύων μὴ ἂν γεύσασθαι μηδὲ τοὺς Ἑβραίους συῶν, Φοινίκων δὲ τοὺς πολλοὺς καὶ Αἰγυπτίων βοῶν θηλείων, ἀλλὰ καὶ βασιλέων πολλῶν μεταβαλεῖν αὐτοὺς σπουδασάντων θάνατον ὑπομεῖναι μᾶλλον ἢ τὴν τοῦ νόμου παράβασιν, ἡμᾶς δὲ τοὺς τῆς φύσεως νόμους καὶ τὰς θείας παραγγελίας φόβων ἕνεκα ἀνθρωπίνων ἢ τινος βλασφημίας τῆς ἀπὸ τούτων αἱρεῖσθαι παραβαίνειν.

§ 3 (IV, 11). Τῶν δὲ γιγνωσκομένων ἡμῖν Ἰουδαῖοι, πρὶν ὑπ' Ἀντιόχου τὸ πρότερον τὰ ἀνήκεστα παθεῖν εἰς τὰ νόμιμα τὰ ἑαυτῶν, ὑπό τε Ῥωμαίων ὕστερον, ὅτε καὶ τὸ ἱερὸν τὸ ἐν Ἱεροσολύμοις ἐάλω καὶ πᾶσι βατὸν γέγονεν οἷς ἄβατον ἦν, αὐτή τε ἡ πόλις διεφθάρη, διετέλουν πολλῶν μὲν ἀπεχόμενοι ζώων, ἰδιῶς δὲ ἔτι καὶ νῦν τῶν χοιρίων.

Τῶν τε παρ' αὐτοῖς φιλοσοφιῶν τριτταὶ ἰδέαι ἦσαν, καὶ τῆς μὲν προίσταντο Φαρισαῖοι, τῆς δὲ Σαδδουκαῖοι, τῆς δὲ τρίτης, ἣ καὶ ἐδόκει σεμνοτάτη εἶναι, Ἐσσαῖοι. Οἱ οὖν τρίτοι τοιοῦτον ἐποιοῦντο τὸ πολίτευμα, ὡς πολλαχοῦ Ἰώσηπος τῶν πραγματειῶν ἀνέγραψε,

pas toucher à un poisson, les Hébreux à un porc, la plupart des Phéniciens et des Égyptiens à une vache, et, lorsque plusieurs rois ont voulu les contraindre à changer leurs habitudes, préférer la mort à la violation de leurs lois, ne serait-il pas honteux que nous allassions violer les lois de la nature et les préceptes divins par crainte des hommes ou de leurs railleries ?

Mais pour ne parler que des peuples qui nous sont connus, les Juifs, avant qu'Antiochus eût le premier porté à leurs lois une atteinte intolérable, avant que plus tard les Romains eussent pris le temple de Jérusalem, rendu accessible à tous ce sanctuaire jadis fermé, et détruit leur ville même, les Juifs s'abstenaient de la chair de beaucoup d'animaux, et en particulier — ce qu'ils observent encore aujourd'hui — de la viande de porc.

Il y avait chez eux trois écoles philosophiques : les Pharisiens, les Sadducéens, et la troisième, qui passait pour la plus respectable, celle des Esséniens. Or voici quel était le genre de vie de ces derniers, tel que

καὶ γὰρ ἐν τῷ δευτέρῳ τῆς Ἰουδαϊκῆς Ἱστορίας, ἣν δι' ἑπτὰ βιβλίων συνεπλήρωσε, καὶ ἐν τῷ ὀκτωκαιδεκάτῳ τῆς Ἀρχαιολογίας, ἣν διὰ εἴκοσι βιβλίων ἐπραγματεύσατο, καὶ ἐν τῷ δευτέρῳ τῷ Πρὸς τοὺς Ἕλληνας, εἰσὶ δὲ δύο τὰ βιβλία.....

§ 4 (IV, 14). Τοιοῦτο μὲν τὸ τῶν Ἐσσαίων παρὰ τοῖς Ἰουδαίοις τάγμα. Πᾶσι γε μὴν ἀπηγόρευτο ὑὸς ἐσθίειν ἢ ἰχθύων τῶν ἀφολιδώτων, ἃ σελάχια καλοῦσιν Ἕλληνες, ἤ τι τῶν μονύχων ζώων. Ἀπηγόρευτο δὲ καὶ μηδὲ τὰ ἱκετεύοντα καὶ οἷον προσφεύγοντα ταῖς οἰκίαις ἀναιρεῖν, οὐχ ὅτι μὴ ἐσθίειν · οὐδὲ νεοττοῖς ἐπέτρεψεν ὁ νομοθέτης τοὺς γονέας συνεξαιρεῖν, φείδεσθαι δὲ κελεύει κἂν τῇ πολεμίᾳ τῶν συνεργαζομένων ζώων καὶ μὴ φονεύειν.

l'a décrit plusieurs fois dans ses ouvrages Josèphe : au IIe livre de son *Histoire juive* en sept livres, au XVIIIe de son *Archéologie* en vingt livres, au IIe de sa *Réponse aux Grecs*, qui n'en a que deux[1].

Telle est la secte des Esséniens chez les Juifs. Mais à tous les Juifs en général il était défendu de manger du porc ou des poissons sans écailles — ce que les Grecs appellent des poissons cartilagineux — ou des animaux *solipèdes*. Il leur était aussi défendu de tuer et à plus forte raison de manger les animaux qui se réfugiaient dans leur maison comme des suppliants. Le législateur avait également interdit de tuer les parents avec leurs petits, il leur avait ordonné d'épargner même en terre ennemie les animaux qui sont les auxiliaires de l'homme[2]...

1. La *Réponse aux Grecs* — l'ouvrage vulgairement appelé *Contre Apion* — dans sa rédaction actuelle ne renferme rien au sujet des Esséniens. — Suit une description des mœurs des Esséniens qui n'est qu'une analyse fidèle de celle de Josèphe (*Bell. jud.*, II, 8, 2-13; *Ant. jud.*, XV, 10, 4-5; XVIII, 1, 5) et que nous ne croyons pas utile de reproduire.

2. Cp., pour les lois alimentaires ici mentionnées, le *Lévitique*, ch. XI et le *Deutéronome*, ch. XIV. Pour la défense de tuer les petits avec la mère, *Deut.*, XXII, 6.

117. — *Chronica, Reges Macedonum*, fr. 6, § 18, Müller (*Frag. hist. graec.*, III, 712) chez Eusèbe (version arménienne), *Chron.*, I, p. 255 Schœne.

Frater Demetri junior Antiokhus dictus, in Sidaque urbe educatus... Syriam tenuit CLX olompiadis anno quarto. Regnabat hic quoque annis IX Iudaeosque hic subegit, per obsidionem muros urbis evertebat, atque electissimos ipsorum trucidabat anno tertio CLXII olompiadis.

Le frère puîné de Démétrius (II), Antiochus, élevé à Sidé,... devint maître de la Syrie l'an 4 de la CLX^e^ olympiade. Il règna neuf ans et soumit les Juifs après avoir assiégé leur ville, dont il renversa les murailles et tua les citoyens les plus distingués, l'an 3 de la CLXII^e^ olympiade [1].

JULIEN

Dit l'Apostat, empereur romain, né en 331, mort en 363. Orateur, épistolographe et satiriste.

118. — *Epistolae*, n° 25 (éd. Hertlein, p. 512-14).

Ἰουλιανὸς Ἰουδαίων τῷ κοινῷ.

Πάνυ ὑμῖν φορτικώτατον γεγένηται ἐπὶ τῶν παρῳχηκότων καιρῶν τῶν ζυγῶν τῆς δουλείας τὸ [δὴ] διαγραφαῖς ἀκηρύκτοις ὑποτάττεσθαι ὑμᾶς καὶ χρυσίου πλῆθος ἄφατον εἰσκομίζειν τοῖς

Julien à la nation des Juifs.

Dans les temps passés, ce qui vous a fait le plus lourdement sentir le joug de la servitude, c'est que vous étiez soumis à de nouveaux rôles d'impôt sans

1. C'est-à-dire 130-129 avant J.-C. Josèphe, *Ant.*, XIII, 8, 2, place bien cet événement dans la CLXII^e^ olympiade, mais la neuvième année du règne d'Antiochus, soit en 135-4. L'autorité de Porphyre nous paraît préférable.

τοῦ ταμείου λόγοις · ὧν πολλὰ μὲν αὐτοψεὶ ἐθεώρουν, πλείονα δὲ τούτων ἔμαθον εὑρὼν τὰ βρέβια τὰ καθ' ὑμῶν φυλαττόμενα. Ἔτι δὲ καὶ μέλλουσαν πάλιν εἰσφορὰν καθ' ὑμῶν προτάττεσθαι εἶρξα, καὶ τὸ τῆς τοιαύτης δυσφημίας ἀσέβημα ἐνταῦθα ἐβιασάμην στῆσαι, καὶ πυρὶ παρέδωκα τὰ βρέβια τὰ καθ' ὑμῶν ἐν τοῖς ἐμοῖς σκρινίοις ἀποκείμενα, ὡς μηκέτι δύνασθαι καθ' ὑμῶν τινὰ τοιαύτην ἀκοντίζειν ἀσεβείας φήμην.

avis préalable et forcés d'apporter aux caisses du fisc une quantité d'or incalculable. J'ai vu de mes propres yeux une partie de ces misères; j'en ai appris un plus grand nombre lorsque j'ai trouvé les registres que l'on conservait pour servir contre vous. J'ai arrêté un nouvel impôt que l'on se préparait encore à vous réclamer; j'ai empêché ainsi l'impiété d'un traitement aussi injurieux; j'ai jeté au feu les registres déposés contre vous dans mes archives, de façon qu'il ne fût plus possible de lancer contre vous une telle diffamation impie [1].

Καὶ τούτων μὲν ὑμῖν οὐ τοσοῦτον αἴτιος κατέστη ὁ τῆς μνήμης ἄξιος Κωνστάντιος ὁ ἀδελφὸς, ὅσον οἱ τὴν γνώμην βάρβαροι καὶ τὴν ψύχην ἄθεοι, οἱ τὴν τούτου τράπεζαν ἐστιώμενοι, οὓς ἐγὼ μὲν ἐν χερσὶν ἐμαῖς λαβόμενος εἰς βόθρον ὥσας ὤλεσα, ὡς μηδὲ μνήμην ἔτι φέρεσθαι παρ' ἡμῖν τῆς αὐτῶν ἀπωλείας. Ἐπὶ πλέον δὲ ὑμᾶς εὐωχεῖσθαι βουλόμενος, τὸν ἀδελφὸν Ἴουλον, τὸν αἰδεσιμώτατον πατριάρχην, παρῆνεσα καὶ τὴν λεγομένην εἶναι παρ' ὑμῖν ἀποστολὴν κω-

L'auteur de tous vos maux, ce fut moins mon frère Constance, d'heureuse mémoire, que ces hommes à l'esprit barbare et au cœur impie qui s'asseyaient à sa table et que j'ai saisis de mes mains, précipités dans la fosse et mis à mort, si bien que le souvenir même de leur perte sera abol parmi nous [2]. Puis, voulant encore accroître votre bonheur, j'ai conseillé à mon frère Iule,

1. Quelle diffamation? quelle impiété? Ces mots à la fois vagues et excessifs étonnent.

2. La lettre 23 s exprime en termes analogues sur les conseillers de Constance. Ce prince était non le frère, mais le cousin germain de Julien.

λυθῆναι καὶ μηκέτι δύνασθαι τὰ πλήθη ὑμῶν τινὰς ἀδικεῖν τοιαύταις φόρων εἰσπράξεσιν, ὡς πανταχόθεν ὑμῖν τὸ ἀμέριμνον ὑπάρχειν τῆς ἐμῆς βασιλείας, ἵνα ἀπολαύοντες...ἔτι μείζονας εὐχὰς ποιῆσθε τῆς ἐμῆς βασιλείας τῷ πάντων κρείττονι καὶ δημιουργῷ Θεῷ, τῷ καταξιώσαντι στέψαι με τῇ ἀχράντῳ αὐτοῦ δεξιᾷ.

le vénérable patriarche [1], de supprimer ce que vous appelez l'*apostolé*[2] et de ne plus permettre dans l'avenir à quelques-uns d'accabler injustement votre peuple de telles exigences d'impôts : ainsi vous vivrez sans souci dans toutes les parties de mon empire, et, jouissant [de la paix], vous adresserez encore de plus ferventes prières en faveur de mon empire au Dieu tout-puissant et créateur, qui a daigné me couronner de sa droite immaculée.

Πέφυκε γὰρ τοὺς ἔν τινι μερίμνῃ ἐξεταζομένους περιδεῖσθαι τὴν διάνοιαν καὶ μὴ τοσοῦτον εἰς τὴν προσευχὴν τὰς χεῖρας ἀνατείνειν τολμᾶν, τοὺς δὲ πανταχόθεν ἔχοντας τὸ ἀμέριμνον, ὁλοκλήρῳ ψυχῇ χαίροντας, ὑπὲρ τοῦ βασιλείου ἱκετηρίους λατρείας ποιεῖσθαι τῷ μείζονι, τῷ δυναμένῳ κατευθῦναι τὴν βασιλείαν ἡμῶν ἐπὶ τὰ κάλλιστα, καθάπερ προαιρούμεθα. Ὅπερ χρὴ ποιεῖν ὑμᾶς, ἵνα κἀγὼ, τὸν τῶν Περσῶν πόλεμον διορθωσάμενος, τὴν ἐκ πολλῶν ἐτῶν ἐπιθυμουμένην παρ' ὑμῶν ἰδεῖν εἰκουμένην

Car c'est un fait naturel que ceux qui vivent dans l'inquiétude ont la pensée enchaînée et n'osent même pas tendre les mains pour la prière ; mais ceux qui sont dans une complète sécurité et se réjouissent de toute leur âme adressent volontiers pour l'empire leurs adorations suppliantes à l'Être suprême, à celui qui peut diriger notre règne dans la voie du bien, comme nous le désirons. Voilà ce que vous devez faire pour

1. On identifie ce personnage avec Hillel II, patriarche ou ethnarque des Juifs, qui paraît avoir fonctionné à Tibériade de 320 à 370 (Graetz, *Geschichte der Juden*, IV, 484).

2. C'est l'impôt prélevé au profit du patriarche par un ἀπόστολος dans les communautés juives (Graetz, *op. cit.*, p. 305) et qui fut confisqué plus tard par Théodose II (*Code Théodose*, XVI, 8, 24).

πόλιν ἁγίαν Ἱερουσαλὴμ ἐμοῖς καμάτοις ἀνοικοδομήσας οἰκίσω καὶ ἐν αὐτῇ δόξαν δῶ μεθ' ὑμῶν τῷ κρείττονι.

que, de mon côté, après avoir terminé avec succès la guerre contre les Perses, je puisse rebâtir la sainte ville de Jérusalem que vous souhaitez depuis longtemps voir restaurée et que je vienne avec vous y honorer le Tout-Puissant [1].

119. — Fragment de lettre ou discours (jadis inséré dans la *Lettre à Thémistius*); éd. Hertlein, p. 379.

Μηδεὶς οὖν ἀπατάτω λόγοις μηδὲ ταραττέτω περὶ τῆς προνοίας ἡμᾶς. Οἱ γὰρ ἡμῖν ὀνειδίζοντες τὰ τοιαῦτα, τῶν Ἰουδαίων οἱ προφῆται, τί περὶ τοῦ νεὼ φήσουσι τοῦ παρ' αὐτοῖς τρίτον ἀνατραπέντος, ἐγειρομένου δὲ οὐδὲ νῦν; Ἐγὼ δὲ εἶπον οὐκ ὀνειδίζων ἐκείνοις, ὅς γε τοσούτοις ὕστερον χρόνοις ἀναστήσασθαι διενοήθην αὐτὸν εἰς τιμὴν τοῦ κληθέντος ἐπ' αὐτῷ Θεοῦ · νυνὶ δὲ ἐγρησάμην αὐτῷ δεῖξαι βουλόμενος, ὅτι τῶν ἀνθρω-

Ne nous laissons donc ni tromper ni troubler par les discours de qui que ce soit, au sujet de la Providence. Ceux qui nous injurient ainsi, les prophètes juifs, que diront-ils à propos de leur temple qui a été renversé trois fois, et qui même aujourd'hui n'est pas encore relevé? Non que je leur en fasse aucun reproche, moi qui si longtemps après ai pensé à res-

1. Cf. sur ce projet et les circonstances qui s'opposèrent à sa réalisation Ammien Marcellin, XXIII, 1 et les textes qui seront mentionnés plus loin dans le commentaire de ce fragment. Notre lettre, à laquelle Sozomène fait déjà allusion (V, 22), aurait été écrite à Antioche entre août 362 et mars 363. Cependant l'authenticité en a été contestée depuis longtemps (Martinius, La Bleterie), notamment à cause du ton trop favorable aux Juifs qu'on y remarque. D'autre part, elle a été défendue par Teuffel (*Zeitschrift für Geschichtswissenschaft* de Schmidt, IV, 61) en 1845. En dernier lieu, M. Schwarz (*De vita et scriptis Iuliani imperatoris*, Bonn, 1888) l'a condamnée pour des raisons de style, tandis que M. Franz Cumont (*Sur l'authenticité de quelques lettres de Julien*, Gand, 1889) la croit authentique pour le fond, mais rédigée par la chancellerie impériale. Pour ma part, je crois la lettre apocryphe ou fortement interpolée.

πίνων οὐδὲν ἄφθαρτον εἶναι δύναται καὶ οἱ τὰ τοιαῦτα γράφοντες ἐλήρουν προφῆται, γραδίοις ψυχροῖς ὁμιλοῦντες.

taurer ce temple en l'honneur du Dieu qui en a reçu le nom (?). Mais cela me sert d'exemple pour montrer qu'aucune œuvre humaine ne peut être impérissable et que les prophètes qui ont écrit de pareilles choses ne sont que des radoteurs dignes de la compagnie de vieilles femmes stupides [1].

1. Julien (?) attaque encore les prophètes juifs dans un autre passage de cette même lettre, p. 386, Hertlein, l. 5 suiv.: οἱ τῶν Ἰουδαίων προφῆται διατεταμένως συγκατασκευάζοντες, ὑπὸ τῶν ἀθλίων τούτων τῶν προσνειμάντων ἑαυτοὺς τοῖς Γαλιλαίοις θυμάζονται. Ailleurs (*Ep.* 63, p. 587 Hertlein) il raille les Juifs (sans les nommer) qui souffrent toutes les privations : ὑείων ὅπως μὴ γεύσαιντο μηδὲ πνικτοῦ μηδ' ἅρα τοῦ ἀποθλιβέντος (cf. *Actes des Apôtres*, xv, 20 et 29). Écrivant aux Alexandrins (*Ep.* 51, p. 556 H.) il leur reproche d'emboîter le pas derrière les Galiléens, c'est-à-dire des Hébreux apostats, alors que les vrais Hébreux ont été autrefois les esclaves des Égyptiens, asservis à leur tour par Alexandre. Quant aux nombreux passages relatifs à la Bible et aux Juifs qui se lisaient dans l'ouvrage de Julien contre les chrétiens et dont une partie nous a été conservée dans la réfutation de Cyrille (*Contra Julianum*, Migne, t. LXXVI), nous ne croyons pas devoir les reproduire. Disons seulement que Julien, tout en condamnant l'exclusivisme du monothéisme juif, approuve le Décalogue, la pratique du sacrifice et la sévérité des lois alimentaires et de pureté (Cyrille, VII, p. 238 B, C). Cp. *Iuliani librorum christianos contra quae supersunt*, rec. J. C. Neumann (Leipzig, 1880), la traduction des *Œuvres* de Julien par M. Talbot (Paris, 1863), p. 321-356, et l'article de M. Michel Adler, *The emperor Julian and the Jews* dans *The Jewish quarterly Review*, juillet 1893 (V, 591-652).

DAMASCIUS

Philosophe néo-platonicien, le dernier chef de l'école d'Athènes, qui émigra en Perse en 532.

120. — *Vita Isidori*, c. 55-56 et 141, dans l'abrégé de Photius, *Cod.* 242 (à la suite de Diogène de Laërte, éd. Didot.)

§ 1 (c. 55-56). Γυναῖκα παιδοποιὸν ἄγεται (Ἱεροκλῆς). Ὡς δ' οὐκ ἐπείθετο τὸ δαιμόνιον τῆς γυναικὸς ἐξελθεῖν λόγοις ἡμερωτέροις, ὅρκῳ αὐτὸ ἐπηνάγκαζεν ὁ Θεοσέβιος, καίτοι οὔτε μαγδύειν εἰδώς, οὔτε θεουργίασμά τι μελετήσας. Ὥρκιζε δὲ τὰς τοῦ ἡλίου προτείνων ἀκτῖνας καὶ τὸν Ἑβραίων θεόν. Ὁ δὲ ἀπελήλατο ὁ δαίμων, ἀνακραγὼν εὐλαβεῖσθαι μὲν τοὺς θεούς, αἰσχύνεσθαι δὲ καὶ αὐτόν.

(Hiéroclès)[1] prit une femme pour en avoir des enfants. Comme le démon ne voulait pas se laisser persuader par des discours bénins à sortir du corps de cette femme, Théosébios (disciple d'Hiéroclès) l'en contraignit quoiqu'il n'eût aucune connaissance magique et ne se fût jamais occupé de théurgie. Il l'exorcisa en invoquant les rayons du soleil et le dieu des Hébreux. Là-dessus le démon s'enfuit en criant qu'il respectait les dieux, mais qu'il craignait aussi Théosébios.

§ 2 (c. 141). Ὁ διάδοχος Πρόκλου, φησίν, ὁ Μαρῖνος, γένος ἦν ἀπὸ τῆς ἐν Παλαιστίνῃ Νέας πόλεως, πρὸς ὄρει κατῳκισμένης τῷ Ἀργα-

Marinus, successeur de Proclus[2], était, dit Damascius, originaire de Néapolis en Palestine, ville bâtie au pied du

1. Célèbre philosophe néo-platonicien de l'école d'Alexandrie qui florissait au milieu du ve siècle.

2. Comme chef de l'école d'Athènes. En 485 après J.-C.

ρίζῳ καλουμένῳ — εἶτα βλασφημῶν ὁ δυσσέβης φησὶν ὁ συγγραφεύς, — ἐν ᾧ Διὸς ὑψίστου ἁγιώτατον ἱερόν, ᾧ καθιέρωτο Ἄβραμος ὁ τῶν πάλαι Ἑβραίων πρόγονος, ὡς αὐτὸς ἔλεγεν ὁ Μαρῖνος. Σαμαρείτης οὖν τὸ ἀπαρχῆς ὁ Μαρῖνος γεγονὼς ἀπετάξατο μὲν πρὸς τὴν ἐκείνων δόξαν, ἅτε εἰς καινοτομίαν ἀπὸ τῆς Ἀβράμου θρησκείας ἀπορρυεῖσαν, τὰ δὲ Ἑλλήνων ἠγάπησεν.

mont Argarizos[1], où se trouve — ainsi continue en blasphémant cet auteur impie — un temple très révéré de Jupiter Très-Haut, auquel fut consacré (?)[2] Abraham, ancêtre des anciens Hébreux, comme le disait Marinus lui-même. Ce philosophe donc, Samaritain à l'origine, répudia ensuite les opinions de cette secte, qu'il accusait d'avoir dévié de la foi d'Abraham, et embrassa les opinions des Grecs.

AUTEURS DE SIÈCLE INDÉTERMINÉ

CLÉOMÈDE

Astronome et mathématicien d'époque inconnue, mais postérieur à Posidonios (1er siècle av. J.-C.)[3].

121. — Θεωρία κυκλική (éd. Ziegler, Teubner), II, 1.

Ὧν τὰ μὲν ἐκ χαμαιτυπείων ἄν τις εἶναι φήσειε, τὰ δ' ὅμοια τοῖς λεγο-

On dirait (qu'Épicure) ramasse tantôt ses expressions

1. Flavia Néapolis, colonie romaine (aujourd'hui Naplouse), fondée par Vespasien, non loin de l'emplacement de l'antique Sichem, au pied du mont Garizim.
2. Le texte est suspect. On s'attendrait plutôt à : « temple... que consacra ».
3. M. Tannery le considère, probablement avec raison, comme un disciple immédiat de Posidonios, ce qui explique le ton « antisémitique » de notre passage.

μένοις ἐν τοῖς Δημητρίοις ὑπὸ τῶν Θεσμοφοριαζουσῶν γυναικῶν, τὰ δὲ ἀπὸ μέσης τῆς προσευχῆς καὶ τῶν ἐπ' αὐταῖς προσαιτούντων, Ἰουδαϊκά τινα καὶ παρακεχαραγμένα καὶ κατὰ πολὺ τῶν ἑρπετῶν ταπεινότερα.

dans les mauvais lieux, tantôt qu'il les emprunte aux femmes qui pérorent dans les fêtes de Déméter, tantôt il semble les avoir prises au beau milieu de la synagogue ou chez les individus qui mendient aux alentours : c'est un jargon juif, de mauvais aloi, bien plus bas que tout ce qui rampe sur le sol.

TEUCER DE CYZIQUE

Historien d'époque inconnue, peut-être du ier siècle avant J.-C. Fragments chez Müller, *Frag. hist. graec.*, IV, 508-9.

122. — Suidas, v. Τεῦκρος (= *Frag. hist. graec.*, IV, 508).

Τεῦκρος ὁ Κυζικηνός, ὁ γράψας Περὶ χρυσοφόρου γῆς, Περὶ τοῦ Βυζαντίου, Μιθριδατικῶν πράξεων βιβλία ε', Περὶ Τύρου ε', Ἀραβικῶν ε', Ἰουδαϊκὴν ἱστορίαν ἐν βιβλίοις ϛ', Ἐφήβων τῶν ἐν Κυζίκῳ ἄσκησιν γ' καὶ τὰ λοιπά.

Teucer de Cyzique, qui a écrit *Sur le pays de l'or*, *Sur Byzance*, *Faits et gestes de Mithridate* en cinq livres, *Sur Tyr*, cinq livres, *Sur l'Arabie*, cinq livres, *Histoire judaïque* en six livres, *Exercices des éphèbes de Cyzique* en trois livres, etc.

LÆTUS (?) OU LAÏTOS

Historien d'époque inconnue, probablement du IIe siècle après J.-C. [1]. Fragments chez Müller, *Frag. hist. graec.*, IV, 437-8.

123. — Tatien, *Or. adv. Graecos*, c. 58 (= Eusèbe, *Praep. evang.*, X, 11, p. 493 B ; Clément d'Alexandrie, *Strom.*, I, p. 140, 18 Sylb.).

Γεγόνασι παρ' αὐτοῖς (Φοινῖξι) τρεῖς ἄνδρες, Θεόδοτος, Ὑψικράτης, Μῶχος. Τούτων τὰς βίβλους εἰς Ἑλληνίδα κατέταξε φωνὴν Λαῖτος [3], ὁ καὶ τοὺς βίους τῶν φιλοσόφων ἐπ' ἀκριβὲς πραγματευσάμενος. Ἐν δὴ ταῖς τῶν προειρημένων δηλοῦται ἱστορίαις κατὰ τίνα τῶν βασιλέων Εὐρώπης ἁρπαγὴν γεγονέναι, Μενελάου τε εἰς τὴν Φοινίκην ἄφιξιν καὶ τὰ περὶ Εἴραμον, ὅστις Σολομῶνι τῷ Ἰουδαίων βασιλεῖ πρὸς γάμον δοὺς τὴν ἑαυτοῦ θυγατέρα καὶ ξύλων παντοδα-

Il y a eu chez les Phéniciens trois hommes, Théodote, Hypsicrate et Môchos [2], dont les livres ont été traduits en grec par Lætus, le même qui a écrit avec exactitude les vies des philosophes. Dans les Histoires de ces auteurs on voit sous quel roi eut lieu l'enlèvement d'Europe et l'arrivée de Ménélas en Phénicie et tout ce qui concerne Hiram, qui donna à Salomon, roi des Juifs, sa fille en mariage [4]

1. Un physicien Λάϊτος est deux fois cité par Plutarque (*Quaest. nat.*, 2 et 6).

2. Môchos, historien et philosophe fabuleux, de Sidon, « antérieur aux guerres médiques » (Posidonios chez Strabon, XVI, 2, 24) n'est probablement pas plus réel que son compatriote Sanchoniathon ; cf. *supra*, n° 79, Philon de Byblos. Hypsicrate et Théodote ne sont pas connus d'ailleurs, mais leurs noms n'indiquent pas des auteurs phéniciens et il y a apparence que Tatien a commis quelque grosse erreur : Hypsicrate est un historien grec bien connu (*supra*, n° 37) et Théodote un poète samaritain cité par Alexandre Polyhistor (*Frag. hist. graec.*, III, 217).

3. Mss. : Χαῖτος. Chez Eusèbe : Αδιτος. La forme Λαῖτος est donnée par Clément. Il ne serait pas impossible qu'il fût tout simplement identique au fameux Diogène de Laërte (Λαέρτιος), *supra*, n° 98. En ce cas, il faudrait faire remonter la date de cet historien au IIe siècle, auquel appartient Tatien.

4. La Bible ne mentionne pas ce mariage. Elle dit simplement que Salomon prit « des femmes sidoniennes » (I *Rois*, XI, 1-5).

πῶν ὕλην εἰς τὴν τοῦ νεὼ κατασκευὴν ἐδωρήσατο. Καὶ Μένανδρος δὲ ὁ Περγαμηνὸς περὶ τῶν αὐτῶν τὴν ἀναγραφὴν ἐποιήσατο.

et une quantité de bois de toute espèce pour l'édification du temple. Ménandre de Pergame a consigné dans ses annales le même récit[1].

CLAUDIUS IOLAOS OU JULIUS

Historien d'époque inconnue, postérieur à Hérode, auteur de Φοινικικά. Fragments chez C. Müller, *Frag. hist. graec.*, IV, 362-4[2].

124. — Fragment 3 Müller chez Étienne de Byzance, *s. v.* Ἰουδαία.

Ἰουδαία... ὡς Κλαύδιος Ἴόλαος (φησὶ) ἀπὸ Οὐδαίου, Σπαρτῶν ἑνὸς[3] ἐκ Θήβης μετὰ Διονύσου ἐστρατευκότος.

Judée ... Suivant Claudius Iolaos ce nom vient de l'un des Spartes, Juda, qui partit de Thèbes avec Dionysos et prit part à son expédition[4].

1. Chez Clément on lit : « Hiram donne à Salomon sa fille à l'époque où, après la prise de Troie, Ménélas arrive en Phénicie, comme disent Ménandre de Pergame et Lætus dans leurs *Histoires de Phénicie*. » Il semble que Clément ait mal interprété Tatien et ait tiré de son texte un synchronisme d'ailleurs absurde (la prise de Troie est de 1183, l'avènement d'Hiram de 969) qui n'était pas dans la pensée de celui-ci. Le texte de Tatien est trop vague en ce qui concerne Ménandre pour qu'on puisse affirmer qu'il le connût autrement que par l'extrait de Josèphe (*supra*, n° 17).

2. Je me suis demandé si ce Κλαύδιος ne serait pas identique à l'historien Δῖος, également auteur de Φοινικικά (*supra*, n° 18).

3. Manuscrit : Ἰουδαίου Σπάρτωνος.

4. Nous retrouvons ici la théorie chère à Plutarque (*supra*, n° 69) d'après laquelle le culte des Juifs se rattacherait au culte dionysiaque. Les *Spartes* (Σπαρτοί), « les semés », sont les hommes armés nés des pierres semées par Cadmus. Les cinq survivants fondèrent Thèbes et furent les ancêtres des tribus de cette ville. L'un d'eux, Οὐδαῖος, « l'homme du seuil », est souvent mentionné. La vague ressemblance de son nom avec celui de la Judée a fourni à Claudius Iolaos cette dérivation puérile.

AUTEURS DIVERS

125. — Josèphe, *C. Apion*, I, 23 (§ 215-218 Niese).

Ἀρκεῖσι δὲ ὅμως εἰς τὴν ἀπόδειξιν τῆς ἀρχαιότητος αἵ τε Αἰγυπτίων καὶ Χαλδαίων καὶ Φοινίκων ἀναγραφαί, πρὸς ἐκείναις τε τοσοῦτοι τῶν Ἑλλήνων συγγραφεῖς· ἔτι δὲ πρὸς τοῖς εἰρημένοις Θεόφιλος καὶ Θεόδοτος καὶ Μνασέας καὶ Ἀριστοφάνης καὶ Ἑρμογένης Εὐημερός τε καὶ Κόνων καὶ Ζωπυρίων καὶ πολλοί τινες ἄλλοι τάχα, οὐ γὰρ ἔγωγε πᾶσιν ἐντετύγηκα τοῖς βιβλίοις, οὐ παρέργως ἡμῶν

Il suffit, pour démontrer l'antiquité de notre race, d'avoir cité le témoignage des annales égyptiennes, chaldéennes et phéniciennes [1], et en outre un si grand nombre d'auteurs grecs; à ceux que j'ai nommés [2] on peut ajouter Théophile, Théodote, Mnaséas, Aristophane, Hermogène, Evhémère, Conon, Zopyrion [3] et peut-être

1. C'est-à-dire Manéthon (*C. Ap.* I, 14-16; *supra*, nos 10-11), Dios (c. 17 = no 18), Ménandre d'Éphèse (c. 18 = no 17), Bérose (c. 19-20 = no 13).

2. Savoir Hermippe (c. 22 = no 14), Théophraste (no 6), Hérodote (no 1), Chœrilos (no 3), Cléarque (no 7), Hécatée d'Abdère (*infra, Appendice*, no II), Agatharchide (no 16).

3. *Théophile*, voir *supra*, no 20. — *Théodote*, poète samaritain, auteur d'un Περὶ Ἰουδαίων cité par Polyhistor (fr. 9 Müller). — *Mnaséas* de Patras, *supra*, no 19. — *Aristophane*, auteur inconnu; il ne peut s'agir du poète comique dont certains vers qui parlent de ψωλοί (*Oiseaux*, 507; *Plutus*, 267; *Chevaliers*, 964) ont été à tort appliqués aux Juifs. — *Hermogène*, sans doute l'auteur de Φρυγιακά où était racontée l'histoire de Nannacos, le Noé phrygien (*Frag. hist. graec.*, III, 524). Le Περὶ Κοίλης Συρίας attribué à tort par Suidas au célèbre rhéteur Hermogène (sous Marc-Aurèle) appartient probablement à notre historien. — *Evhémère*, de Messène, au commencement du IIIe siècle avant J.-C., le célèbre auteur de l'*Histoire sacrée* : comme il parlait de la Phénicie et de l'Égypte il avait bien pu toucher à la Judée (cf. De Block, *Evhémère*, Mons, 1869, p. 15; Némethy, *Evhemeri reliquiae*, Budapest, 1889, fr. 43). — *Conon*, auteur inconnu, peut-être l'auteur des *Narrations* mythologiques analysées par Photius (*Cod.* 186) ou des *Italica* cités par Servius (*Frag. hist. graec.*, IV, 368). — *Zopyrion*, auteur inconnu.

ἐμνημονεύκασιν. Οἱ πολλοὶ δὲ τῶν εἰρημένων ἀνδρῶν τῆς μὲν ἀληθείας τῶν ἐξ ἀρχῆς πραγμάτων διήμαρτον, ὅτι μὴ ταῖς ἱεραῖς ἡμῶν βίβλοις ἐνέτυχον, κοινῶς μέντοι περὶ τῆς ἀρχαιότητος ἅπαντες μεμαρτυρήκασιν, ὑπὲρ ἧς τὰ νῦν λέγειν προεθέμην. Ὁ μέντοι Φαληρεὺς Δημήτριος καὶ Φίλων ὁ πρεσβύτερος καὶ Εὐπόλεμος οὐ πολὺ τῆς ἀληθείας διήμαρτον. Οἷς συγγιγνώσκειν ἄξιον· οὐ γὰρ ἐνῆν αὐτοῖς μετὰ πάσης ἀκριβείας τοῖς ἡμετέροις γράμμασι παρακολουθεῖν.

beaucoup d'autres — car je n'ai pas pu tout lire — qui ont parlé de nous autrement qu'en passant. La plupart des auteurs que je viens d'énumérer se sont écartés de la vérité en ce qui concerne nos origines, faute d'avoir lu nos livres sacrés ; toutefois ils s'accordent tous à rendre témoignage à notre antiquité, ce qui était l'objet de mon propos. Cependant Démétrius de Phalère, Philon l'ancien et Eupolémos ne se sont guère éloignés de la vérité [1]. Il faut leur pardonner ; car il ne leur était pas possible de suivre tout à fait exactement nos écrits.

1. Cette phrase, qui interrompt maladroitement le développement, et qui a été vivement reprochée à Josèphe (Freudenthal, *Al. Polyhistor*, p. 170, note) me paraît interpolée. *Démétrius* « de Phalère » n'a jamais écrit sur les Juifs, quoique la tradition (*Lettre d'Aristée*) lui attribuât l'initiative de la traduction des Septante : il ne peut s'agir que de l'historien juif Démétrius, l'un des principaux précurseurs de Josèphe, qui vivait au IIIe siècle (voir les fr., conservés par Polyhistor, chez C. Müller, *Frag. hist. graec.*, III, 214, 224, et Freudenthal, *Al. Polyhistor*, p. 219-223). *Philon*, dit l' « ancien », pour le distinguer du célèbre commentateur de la Bible, est encore un Juif, auteur d'un poème Περὶ τὰ Ἱεροσόλυμα, également cité par Polyhistor (fr. 6, 11, 23 Müller). *Eupolémos*, autre historien juif, du IIe siècle, est cité par Polyhistor (fr. 3, 13, 18, 20, 24 Müller ; Freudenthal, p. 225-230). Josèphe n'a pu ni ignorer la nationalité de ces trois auteurs, ni prétendre la dissimuler. Les répétitions que présente notre phrase (μέντοι... τῆς ἀληθείας διήμαρτον) contribuent à la rendre suspecte.

APPENDICE

I. — PAPYRUS D'ALEXANDRIE

La plus grande partie de ce document se trouve au Louvre (papyrus 2376 *bis*) et a été publiée pour la première fois par Brunet de Presle (*Notices et extraits des manuscrits*, tome XVIII, 2e partie, 1865, p. 383 suiv., n° 68; *Planches*, pl. XLVI). Le fragment qui se trouve à Londres (col. IV-V) a été publié par Forshall (*Description of the Greek papyri in the British Museum*, 1839, n° 43). Récemment M. Wilcken a réédité, après une nouvelle collation, faite en 1887, l'ensemble du papyrus (*Hermes*, XXVII, 1892, p. 461 suiv., sous le titre *Ein Aktenstück zum jüdischen Kriege*). Nous suivons en principe dans notre reproduction l'ordre des fragments adopté par M. Wilcken et nous acceptons une notable partie de ses lectures et de ses suppléments; nous indiquons en note les leçons de Wilcken que nous avons écartées. Nous avons collationné à nouveau le papyrus de Paris[1], qui est actuellement placé sous verre, dans deux cadres distincts. Le premier fragment contient au recto I, au verso VIII et IX; le second au recto II et III, au verso VI et VII.

Col. I. Recto (Paris E).

Πα]ῦλος πε[ρὶ τ]οῦ βασιλέως ἐν[...
.]ο ὡς προήγαγον καὶ ετσσ[...

Col. I. La partie gauche du bas de cette colonne (à partir de la l. 15) forme une bande séparée, actuellement placée dans le même cadre que le fragment principal, et qui, à en juger par le mot l'Αντ]ωνεῖ]νος (l. 22) et le contour des déchirures correspondantes, s'y rattache immédiatement. Ni Brunet de Presle, ni Wilcken n'ont vu ce morceau. En revanche, Brunet de Presle a raccordé à tort à la partie supérieure de notre colonne une mince bande où on lit les caractères ε (?), un trait vertical et κ, placés en vedette. — 2. ετσσ. *Sic* le pap. et le fac-similé de Brunet de Presle, qui lit cependant ετο. Wilcken : ετο ou εγο.

1. Les lettres pointées au-dessous (α) sont d'une lecture incertaine.

.]ο̣ ἀνηγ[όρευ]σε καὶ Θέω[ν
π]ερὶ τούτ[ου] διάταγμα ἀνέγνω [τοῦ?
Λ]ούπου ὡς προάγειν αὐ[τ]οὺς
ἐ]κέλευε χλευάζων τὸν [ἀ]πὸ
σ]κηνῆς καὶ ἐκ μείμου βασιλέα.
Ο]ὕτως ἡμῶν καὶ ὁ αὐτοκράτωρ
ἐ]σχενδίασεν εἰπὼν πρ[ὸ]ς
Π]αῦλον καὶ τοὺς ἡμετέρου[ς·
[Τα]ῦτα ἐν ταῖς τ[οι]αύταις π̣α̣
[ρα]τάξεσ[ι] γείνε[τ]αι ἐμοῦ η
.εν τῶι Δακικῶι πολέμ[ω]ι
. . . . . .θυλειτῳ των π[
. . . ατοσ. | ων εκε̣ι̣ ατον..
. . . . ρων | ἄνδρας ξ̄ τον]..
. . . . . εν | [π̣]ο̣λεσι μόνοις̣..
. . . . . ν | ας τι εχειν....
ου | .σα αυ. . . .
υ̣εισ | σ̣αι κα. . . .
θηι | . . . . . .
Ἀντ]ωνει | ν̣ος . . . . . .
ειλε |
τοτ |
αικ |
. . . |
ων |
ος |

Col. I. L. 4. γμα, oublié, a été récrit en surcharge. — 11. τα]ῦτα *ego* (la ponctuation a été rétablie par H. Weil). W. : πά]ντα[ς], mais le pap. n'offre pas de trace de ς, ni place pour cette lettre. — 12. γείνεται (= γίγνεται) *ego*. W. : τείνεται. Il avait aperçu la vraie lecture. — 13. Il manque certainement une ou deux lettres au début de la ligne (*contra* W.). — 14. Peut-être λεγιώνων.

Col. II. Recto (Paris A).

. . . . .] Καῖσαρ Ἰουδαίοις · Ἔμαθον
. . . . .] ου τω θον ἡ ἀρχὴι τῆς
στάσεως?] καὶ τοῦ πολέμου ἤρξηται (*sic*)
. . . . .] ὀλίγα καὶ πε[ρ]ὶ τοῦ Ἀνθίμου
. . . .ἀπε] δείχθηι τῶ[ι] κυρίωι ἐφ' οἷ
ὁ πόλεμ?]ος ἐκεινήθηι ὅτι καὶ με-
τ' αὐτοῦ?] ἀποδημία[ν] ταῦτα ἐγένετο
. . ἐκ τῆς] κωστωδίας ἥρπασαν καὶ
ἐλχθέν?]τας ἐτρωμάτισαν ·
περὶ τούτ?]ων πάντων σ[υ]νέγνων
τοῖς Ἀλε]ξανδρεῦσι ἀλ[λ]ὰ τοῖς ποιή-
σασιν] δεῖ ἐ[π]έρχεσ[θ]αι.
. . . . .]ανος Θέων εμ-
. . . . . αὐτο]κράτωρ χάρις σου
. . . . .]ρον ὅ[σ]α περὶ τοὺς
. . . . .]μᾶλ[λ]ον αὐτῶν
. . . . .]σκε.ς πιστευ-
. . . . .] ἡμεῖν περὶ ὧν ἐ-
. . . . .]ειν . . θανων
. . . . . .ἀγ]αθοὶ ὀλι-
. . . . .]ψε
. . . . . Ἀλεξ]ανδρεῖς
. . . . .]τοῖς
. . . . .]χριθεν
. . . . . Ἀλεξ]ανδρεῖς
. . . . .]μεν
. . . . .]ηου
Il manque 2 lignes.

Col. II. L. 2. Les trois premiers mots, très lisibles, n'ont aucun sens. Peut-être θον est-il une dittographie (née par influence de ἔμαθον) et l'original copié par le scribe portait-il οὕτως ὅτι. — 9. ἐλχθέν|τας H. Weil. — 12. Pap. ἐ...ἐρ-χεσθαι, mais l'espace intermediaire était sans doute rugueux. — 19. W. : θονων.

Col. III (suite de II). Recto (Paris B).

ητο πᾶσιν ἀνθρώποις [. . . . . .
νον δακρι (?) προπε[μπ. . . . . .
ὥστε εἴ τινας ἐδ[. . . . . .
θῆναι ἀπὸ Ἀλεξανδ̣ρ̣[είας. . . . . .
οὐδὲ ἧττον καὶ ου[. . . . . .
ἁρπασθέντας ὡσ[. . . . . .
ὑπὸ τούτων ἡρπάσ(θ)ησ[αν. . . . . .
εἰς ἡμετέραν συκο[φαντίαν. . . . .
ὅσοι μὲ. τ̣ελέως (?) δια[. . . . . .
μενοι πρὸ[ς] τοὺς χ̣υρί[ους. . . . . .
ρ̣..ρ̣ν ἀὐτοὶ εἰς αὐ[. . . . . .
παρεστάλησαν χα[ι. . . . . .
σαν.
Ἰο]υδαῖοι· Κύριε ψεύδον[ται ταῦτα? λέ-
γον]τες οὐδ' ὅσοι ἦσαν ἄν[. . . . . .
Κα]ῖσαρ Ἰουδαίοις· Φανε[ρο. . . . . .
άτους οὐ δύνασθε δε̣[. . . . . .
μ' εἰσιν Ἀλεξανδρεῖς[. . . . . .
νες Ἀλεξανδρεῖς εὐχ[. . . . . .
πεποιηκέναι ἢ ἄλλου[. . . . . .
ὁ ἔπαρχος μου ἐν ᾧ[ἔγραψεν? δια-
τάγματι δηλοῖ δυνα̣[. . . . . .
μων εἶναι καὶ γὰρ το[. . . . . .
ἁμαρτάνοντας ἐ[. . . . . .
εἰκός· πάντας γὰρ κα[. . . . . .
Ἕλληνες καὶ ἐγὼ αὐτὸ̣ς[. . . . . .
τ]ο̣ὺς ἀχρείους δούλου[ς. . . . . .
κω: π[ε]ρὶ τῶν κα.[. . . . . .
τα]ῦτα καὶ πόσοι ε.η[. . . . . .
..]ς πεποιηκότες ἐκολ[άσθησαν. . .
δι]ὅτι [ἐ]κολάσθησαν[. . . . . .

Col. III. L. 1. Le ν de πᾶσιν en surcharge. — 12. W. : παρεστάθησαν. — 15. W. : ἄν[θρωποι ἴσασιν].

Col. IV. Recto (Lond.).

]Καῖσαρ · Καὶ οδ̣
]ων Θέων ἀνέγν[ω
]μον Λ̣ο̣ύ̣που. [·
]τα ὅπλα καὶ ἀνα[.
].ποιας ἔσχεν ἀφ.
]ἀπα[ιτ]εῖ[ν] ὑμᾶς
]ερχαν θ̣ε̣λ̣ετ. .
]νομένους στρατι-
ώτας. . . .]οριάνους καὶ η[. . .
ἐρ]ωτήσωι ὅ τινες
]περὶ τοῦ ἀπὸ σκηνῆς
]. ἀκριβές τε
]καὶ Κλαυδιανοῦ
]ντω

Col. V. Verso (Lond.).

]ν. . . . . .
]. εις. . . .
].ε̣ θησον
]ν̣το δυσὶ
]ς. . . ωι
]ὑποφ̣ε.
]ν κ̣αι χειρο-
ἡ]μέρας θ̅
πε]μφθε̣ [. . .] ὑ̣π̣ὸ̣
ἐ]ναντίας νε
]ου Καί[σ]αρος
ἀν]θρώποις
]α̣λλα . . .ι καὶ
]φέρονται
]αις καθ' ἡμῶν
]να κατε. . .
]. ω. . . . .

Col. VI. Verso (Paris C).

Π]αῦλο[ς] · Ἐν Ἀλεξανδρεία τάφος μοι
μόν[ος] πεφροντίσθαι ὃν νο-
μί[ζω]ι̣ καταλαβεῖν, ἐπὶ τοῦτον
δὲ π̣ο̣ρευόμενος οὐ δειλιά-
σω σο̣ι̣ τὴν ἀλήθιαν εἰπεῖν ·
οὕτως ἄκουσόν μου Καῖσαρ ὡς
μεθ' ἡμέραν μηκέτι ὄντος.

Col. IV. Fin d'une colonne.
Col. V. Fin d'une colonne.

'Α]ντωνεῖνος · Κύριέ μου Καῖσαρ
μὰ τὴν σὴν τύχην ἀληθῶς
λέ[γ]ει ὡς μεθ' ἡμέραν μίαν
μηκέτι ὤν · εἰ γὰρ τοσούτων
ἐπι[σ]τολῶν σοι πε[μ]φθεισῶν
ἐπιγόντων ἡμᾶς, ὡς διέτα-
ξαν (τοὺς ἀν)οσίους Ἰουδα[ί]ους προσ-
κατοικεῖν, οὗ οὐ πα[ρα]βόλως
ἔσχον ἀνκπείπτειν καὶ πο-
λεμεῖν τὴν εὐπ[ερι]ώνυμο-
ν ἡμῶν πόλιν, περὶ τούτων
οὐδεμ[ί]αν ἐπισ[τ]ολὴν ἐ-
δέξωι εἰς τὰς εὐερ[γ]εσίους
σου χεῖ[ρ]ας, ἐξ ὧν φ[α]νερόν
ἐστιν περὶ τῶν ἀ[ρ]εστάτων
σου λόγων, δηλο. . . ὅτι
καὶ τοῦτο πεποίητ[α]ι κατὰ τοῦ
μηδεμίαν ἀπόδ[ε]ιξιν ἔ-
χων (*sic*) τῶν πρὸς ἡ[μ]ᾶς γε-
γεννημένων γ[ραμμά]των.
Κ]αισαρ · Παῦλος [μὲν ἀφ]εί-
θωι Ἀντων[εῖνος δὲ. . . . .

Col. VI. L. 12. Pap. : ἐπιστωλῶν avec le premier ω corrigé en ο. — 14. (τοὺς ἀν)οσίους *ego*. L'omission s'explique par l'αν qui précede. — 17. H. Weil propose εὐπ[αρ]ώνυμον. — 19. οὐδεμίαν *ego cum pap.* W. : σου δέδιαν. — 22. ἀ[ρ]εστάτων *ego*. W. : ἀ[ληθ]εστάτων. La place manque. — 23. W. : δῆλον γὰρ ὅτι. Le γὰρ illisible. — 24. W. : πεποίηκε σοῦ. — 26. ἔχων, faute pour ἔχειν? — 27. γ[ραμμά]των *ego*. Brunet de Presle : ἐ[γκλημά]των. — 28. μὲν *ego* ἀφ]είσθωι H. Weil.

Col. VII. Verso (Paris D).	Col. VIII. Verso (Paris F).
δεθῆι τῶι [.	. . . .]ρσιν
ἡμᾶς το[.	. . . .]ς κατὰ
τὸ παρὸν [.	. . . . .]θέντος
αἱ σεβαϛ[.	. . . . .]ς πρὸς
τοὺς δ	. . . . .]νον κ̣[·
λάζιν κα[ὶ	. . .]ὑπὸ ξύλον
καὶ ὑπὸ κ̣κ̣. . . .	. .]ονταχαβα-
σαν εἰσιν [.	. . .] Ἰουδαῖον
τοῦτον ϛ[.	. .]αλλουτριο̣υ
πρὸς αν[.	. . .]πρεσβέα γε-
γεννημ[ένων? . . .	. . . . .φανερός ἐστιν
α . . τατ[.	.]ημ. . αρξας κα-
0[.	. .]σμα κατὰ
Ἰο̣[υδαίων?	. . .]των
α[.	. . .]εν στο̣
λ̣.	. .μψαν
τ.	. .απ̣ὸς
κ	. . . .

Col. IX. Verso (Paris G).	Col. X. Verso (Paris G').
τα̣ῦτα π. . . . . ἐ-	. . .ροστ . .
πι̣γνοὺς	. . .τοις . . .
γ̣[εγ]εννη[μένων	. . . εν . . .

Col. VII-VIII. C'est à tort, je pense, que Wilcken a cru que ces deux fragments appartenaient à une même colonne. On ne constate aucune concordance décisive et plusieurs mots interrompus à la fin des lignes de VIII ne se continuent pas sur VII.

Col. VII. L. 2. Apres το traces de ν. — 8. W. : σον εις ν.

Col. VIII. L. 16. W. : μφα. — 17. W. : ασης.

Col. IX-X. Ces deux colonnes ont été indûment rapprochées et même col-

	Ἀντων[εῖνος	. . .λ(?)ευ. .
5	ἀναιρεθ[ῆναι	5 . .Ἀντῳ . . .
	μέλλωι	. . θαι. . .
	με βλε	. .ν του
	σως. E	. .μος ο
	τοῖς ορ	. .ριν. .
10	διάταξ[αι?	10 . .οστ. .
	ται εν	. .κα. .
	καν δυ	
	. . .	
	. . .ν	
15	. . .τ	
	Π[αῦ]λος	
	· γε	
	ν ει	
	σως	
20	. ην	
	· θεο	

TRADUCTION ET ANALYSE

(Nous ne traduisons que ce qui offre un sens à peu près certain).

Col. I. (Paul est interrogé au sujet du « roi des Juifs » qu'on a traîné devant le magistrat). Puis Théon donna lecture d'un édit rendu à ce sujet par Lupus, qui leur ordonnait, avec force railleries, de traîner devant lui le roi de théâtre et de mascarade. Alors notre empereur improvisa en ces termes, s'adressant à Paul et aux nôtres : « Voilà donc ce qui se passe au milieu de pareilles batailles. Pendant que moi, dans la guerre dacique... »

lées ensemble. C'est ce qu'a bien reconnu Wilcken qui ne reproduit même pas la col. X. La col. IX est aujourd'hui complétée par le verso de la bande mentionnée à propos de la col. I.

(venait ensuite la fin de l'improvisation de l'empereur et une réponse des Juifs).

Col. II. César aux Juifs : « J'ai appris .... l'origine de la sédition et de la guerre a commencé... et au sujet d'Anthimos... Il a été établi, devant le prince sous lequel s'éleva cette guerre, que ces faits se sont produits après son (?) départ, et qu'on a arraché de la prison et blessé (des Juifs). Pour l'ensemble de ces faits, j'ai pardonné aux Alexandrins, mais les auteurs des violences doivent être recherchés... »

Col. III. (Il semble que les Alexandrins prétendent que les Juifs ont eux-mêmes blessé leurs coreligionnaires, pour faire retomber une accusation calomnieuse sur les Alexandrins). Les Juifs : « Seigneur, ils mentent en parlant ainsi et... » (Réponse de l'empereur qui paraît se ranger du côté des Grecs).

Col. IV-V. (Rien de certain.)

Col. VI. Paul : « J'ai, à Alexandrie, un tombeau qui est l'unique objet de mon souci et que je pense occuper bientôt. Moi qui m'achemine vers ma tombe, je ne craindrai pas de te dire la vérité. Écoute-moi donc, César, comme un homme qui n'a plus qu'un jour à vivre. » — Antonin : « Mon seigneur César, par ta fortune, il dit vrai, comme un homme qui n'a plus qu'un jour à vivre. Car, si après que tant de lettres t'ont été envoyées par nous.....qui établissaient comment on avait ordonné aux Juifs impies d'aller s'établir dans un endroit d'où ils ne pourraient plus, à l'improviste, tomber sur notre très renommée cité et la combattre, si, dis-je, de tant de lettres tu n'en as pas reçu une seule dans tes mains bienfaisantes, comme il appert de tes très gracieux discours, il est clair que cela a été machiné pour que nous n'ayons aucune preuve des écrits qu'on nous a adressés. » — César : « Qu'on relâche (?) Paul ; quant à Antonin... » (Le reste est fragmentaire)[1].

1. Pour le commentaire détaillé de ce texte, je renvoie à mon article de la *Revue des Etudes juives*, 1893, XXVII, 70 s. Les Juifs et les Grecs d'Alexandrie sont en presence devant un empereur romain ; les premiers jouent le rôle d'accusateurs; Paul, Antonin, Théon sont les principaux Grecs. Les Juifs se

II. — PSEUDO-HÉCATÉE

Sous le nom d'Hécatée d'Abdère (*supra*, n° 9), contemporain de Ptolémée Soter, il circulait deux ouvrages intitulés l'un Περὶ Ἰουδαίων (Josèphe, *C. Apion*, I, 22 ; Origène, *C. Celse*, I, 15), l'autre Περὶ Ἀβράμου (Josèphe, *Ant.*, I, 7, 2) ou Κατ' Ἄβραμον (Clément d'Alexandrie, *Strom.*, V, 14). L'inauthenticité de ce dernier ne fait pas de doute ; celle du premier, déjà soupçonnée par Hérennius Philon de Byblos (*supra*, n° 81), est également très probable ; toutefois il est possible que le Περὶ Ἰουδαίων ait conservé quelques extraits authentiques d'Hécatée ; c'est à ce titre que nous reproduisons ici les fragments de cet ouvrage. La première citation de Pseudo-Hécatée se trouve dans la *Lettre d'Aristée*, ouvrage apocryphe qui date de l'an 200 avant J.-C. environ. Cf. en général Schürer, *Geschichte*, II, 816 suiv.

A. — Fr. 14 Müller (Josèphe, *C. Apion*, I, 22, § 183-205 Niese.

§ 1. Ἑκαταῖος δὲ ὁ Ἀβδηρίτης, ἀνὴρ φιλόσοφος ἅμα καὶ περὶ τὰς πράξεις ἱκανώτατος, Ἀλεξάνδρῳ τῷ βασιλεῖ

Hécatée d'Abdère, qui fut à la fois un philosophe et un homme politique très capable,

plaignent : 1° qu'on les ait transportés de force dans un ghetto (col. VI) ; 2° qu'on ait maltraité leur « roi » (col. I) ; 3° qu'on ait extrait de prison et blessé plusieurs Juifs (col. II). Aux deux premiers chefs les Alexandrins répondent qu'ils n'ont fait qu'exécuter les ordres du gouverneur Lupus (I, VI) ; quant au troisième, c'est, d'après eux, une calomnie et ce sont les Juifs eux-mêmes qui ont blessé leurs coreligionnaires. Le sens de la décision de l'empereur est incertain. — Wilcken, qui a interverti les rôles du procès et pris Paul, etc., pour des Juifs, identifie Lupus avec le préfet d'Égypte M. Rutilius Lupus (*C. I. G.*, III, 4948 ; Eusèbe, *H. E.*, IV, 2) sous lequel éclata l'insurrection des Juifs de Cyrène et d'Égypte en 116 ; l'empereur serait Trajan ; le « roi de carnaval », le roi des Juifs de Cyrène, Andréas ou Loucouas ; la date de la scène, le printemps 117. Mais il est impossible de concilier les données du papyrus avec les circonstances connues de l'insurrection de 116-7 et le nom Ἀντωνεῖνος, qui ne s'est répandu dans le monde grec que sous les derniers Antonins, semble indiquer une date plus récente. Entre plusieurs possibilités, j'incline à placer l'affaire au début du règne de Commode (181). Cet empereur eut à combattre en Dacie dès son avènement (cp. I, 13), et son prédécesseur Marc-Aurèle avait séjourné à Alexandrie en 176 (cp. II, 5-7). Le « roi des Juifs » n'est sans doute qu'un ethnarque illégalement institué.

συναγμάτας καὶ Πτολεμαίῳ τῷ Λάγου συγγενόμενος, οὐ παρέργως, ἀλλὰ περὶ αὐτῶν Ἰουδαίων συγγέγραφε βιβλίον, ἐξ οὗ βούλομαι κεφαλαιωδῶς ἐπιδραμεῖν ἕνια τῶν εἰρημένων.

§ 2. Καὶ πρῶτον ἐπιδείξω τὸν χρόνον· μνημονεύει γὰρ τῆς Πτολεμαίου περὶ Γάζαν πρὸς Δημήτριον μάχης, αὕτη δὲ γέγονεν ἐνδεκάτῳ μὲν ἔτει τῆς Ἀλεξάνδρου τελευτῆς, ἐπὶ δὲ ὀλυμπιάδος ἑβδόμης καὶ δεκάτης καὶ ἑκατοστῆς, ὡς ἱστορεῖ Κάστωρ· προσθεὶς γὰρ ταύτην τὴν ὀλυμπιάδα φησίν « ἐπὶ ταύτης Πτολεμαῖος ὁ Λάγου ἐνίκα κατὰ Γάζαν μάχῃ Δημήτριον τὸν Ἀντιγόνου, τὸν ἐπικληθέντα Πολιορκητήν. » Ἀλέξανδρον δὲ τεθνάναι πάντες ὁμολογοῦσιν ἐπὶ τῆς ἑκατοστῆς τεσσαρεσκαιδεκάτης ὀλυμπιάδος. Δῆλον οὖν ὅτι καὶ κατ' ἐκεῖνον καὶ κατ' Ἀλέξανδρον ἤκμαζεν ἡμῶν τὸ ἔθνος.

contemporain du roi Alexandre et familier de Ptolémée fils de Lagos, a consacré aux Juifs non pas une simple mention en passant, mais tout un livre [1] dont je veux faire quelques extraits sommaires.

D'abord, précisons l'époque. Il rappelle la bataille livrée près de Gaza par Ptolémée contre Démétrius : elle eut lieu onze ans après la mort d'Alexandre, dans l'olympiade CXVII^e^, selon Castor[2]. Car cet historien, après avoir inscrit la date de cette olympiade, dit : « C'est durant cette olympiade que Ptolémée fils de Lagos vainquit, près de Gaza, Démétrius Poliorcète, fils d'Antigone [3]. » D'autre part, tous sont d'accord pour fixer la mort d'Alexandre à l'olympiade CXIV^e^ [4]. Il est donc évident que, sous Ptolémée et sous Alexandre, notre peuple fut florissant[5].

1. Un peu plus loin, I, 23, § 214, Josèphe constate que tandis qu'Hiéronyme (de Cardie), l'historien des successeurs d'Alexandre, n'a jamais mentionné les Juifs, Hécatée leur a consacré tout un livre (Ἑκαταῖος μὲν καὶ βιβλίον ἔγραψεν περὶ ἡμῶν). Il n'y a aucune raison de mettre en doute la bonne foi de Josèphe.

2. Célèbre chronographe contemporain de Pompée, largement utilisé par Eusèbe et probablement par Diodore. Fragments chez C. Müller, à la suite de l'Hérodote Didot, *Append.*, p. 153-181.

3. 312 avant J.-C., 1re année de la CXVII^e^ olympiade (312-11).

4. 323 avant J.-C., 1re année de la CXIV^e^ olympiade (324-3).

5. On ne voit pas très bien d'où résulte cette conséquence; c'est la suite

§ 3. Λέγει τοίνυν ὁ Ἑκαταῖος πάλιν τάδε, ὅτι μετὰ τὴν ἐν Γάζῃ μάχην ὁ Πτολεμαῖος ἐγένετο τῶν περὶ Συρίαν τόπων ἐγκρατής, καὶ πολλοὶ τῶν ἀνθρώπων πυνθανόμενοι τὴν ἡπιότητα καὶ φιλανθρωπίαν τοῦ Πτολεμαίου συναπαίρειν εἰς Αἴγυπτον αὐτῷ καὶ κοινωνεῖν τῶν πραγμάτων ἠβουλήθησαν. « Ὧν εἷς ἦν » φησίν « Ἐζεκίας ἀρχιερεὺς τῶν Ἰουδαίων, ἄνθρωπος τὴν μὲν ἡλικίαν ὡς ἑξήκοντα ἓξ ἐτῶν, τῷ δ' ἀξιώματι τῷ παρὰ τοῖς ὁμοέθνοις μέγας καὶ τὴν ψυχὴν οὐκ ἀνόητος, ἔτι δὲ καὶ λέγειν δυνατὸς καὶ τοῖς περὶ τῶν πραγμάτων, εἴπερ τις ἄλλος, ἔμπειρος. Καίτοι » φησίν « οἱ πάντες ἱερεῖς τῶν Ἰουδαίων, οἱ τὴν δεκάτην τῶν γινομένων λαμβάνοντες καὶ τὰ κοινὰ διοικοῦντες, περὶ χιλίους μάλιστα καὶ πεντακοσίους εἰσίν. » Πάλιν δὲ τοῦ προειρημένου μνημονεύων ἀνδρός « οὗτος » φησίν « ὁ ἄνθρωπος τετευχὼς τῆς τιμῆς ταύτης καὶ συνήθης ἡμῖν γενόμενος, παραλαβών τινας τῶν μεθ' ἑαυτοῦ, τήν ⟨τε⟩ διαφορὰν ἀνέγνω πᾶσαν αὐτοῖς· εἶχεν γὰρ τὴν κατοίκησιν

Donc Hécatée raconte ensuite que Ptolémée, après la bataille de Gaza, fut maître des états de la Syrie. Une grande multitude d'hommes, ayant appris à connaître sa douceur et sa clémence, passèrent volontairement avec lui en Égypte pour vivre sous son gouvernement. « De ce nombre, dit-il, était Ézékias, grand prêtre des Juifs, homme d'environ soixante-six ans, que sa dignité rendait influent auprès de ses concitoyens, d'une sagesse peu commune, beau parleur, et fort entendu aux affaires [1]. » Hécatée ajoute : « Les prêtres juifs, qui reçoivent la dîme des productions de la terre et administrent les affaires publiques, sont au nombre de quinze cents [2]. » Puis, dans un autre passage, faisant de nouveau mention de cet Ézékias : « Cet homme, dit-il, ayant obtenu ces hon-

seulement qui nous montrera qu'Hécatée a *vécu* au temps de la bataille de Gaza.

1. L'existence de ce personnage est fort problématique, car, d'après Josèphe lui-même (*Ant.*, XI, 8, 7), à Gaddoua, contemporain d'Alexandre, succédèrent son fils Onias Ier, puis son petit-fils Simon Ier le Juste (*ib.*, XII 2, 4).

2. Ce chiffre est en contradiction avec celui de 4289 donné pour le temps de Zorobabel par *Ezra*, II, 36-39 et *Néhémie*, VII, 39-42. Cf. Stade, *Theol. Literatur-Zeitung*, 1884, p. 218.

αὐτῶν καὶ τὴν πολιτείαν γεγραμμένην. »

neurs et étant devenu notre familier, réunit quelques-uns de ses amis et leur exposa toutes les différences (qu'il y a entre son peuple et le nôtre), car il avait mis par écrit la description du pays des Juifs et de leur constitution [1]. »

§ 4. Εἶτα Ἑκαταῖος δηλοῖ πάλιν πῶς ἔχομεν πρὸς τοὺς νόμους, ὅτι πάντα πάσχειν ὑπὲρ τοῦ μὴ παραβῆναι τούτο[υς] προαιρούμεθα καὶ καλὸν εἶναι νομίζομεν. « Τοιγαροῦν » φησί « καὶ κακῶς ἀκούοντες ὑπὸ τῶν ἀστυγειτόνων καὶ τῶν εἰσαφικνουμένων πάντες [2], καὶ προπηλακιζόμενοι πολλάκις ὑπ(ὸ) τῶν Περσικῶν βασιλέων καὶ σατραπῶν, οὐ δύνανται μεταπεισθῆναι τῇ διανοίᾳ, ἀλλὰ γεγυμνωμένως περὶ τούτων καὶ αἰκίαις καὶ θανάτοις δεινοτάτοις μάλιστα πάντων ἁπάντῶσι, μὴ ἀρνούμενοι τὰ πατρῷα. »

Hécatée continue en montrant notre respect des lois, comment nous trouvons préférable et honorable d'endurer tous les maux plutôt que de les violer. « Aussi, dit-il, quoiqu'ils soient tous (?) mal vus par leurs voisins et par les étrangers et qu'ils aient été souvent maltraités par les rois de Perse et par leurs satrapes, on ne peut les décider à abandonner leur croyance : ils subissent avec un courage exemplaire toutes sortes de supplices et les morts les plus cruelles, plutôt que de rompre avec les institutions de leurs ancêtres. »

§ 5. Παρέχεται δὲ καὶ τεκμήρια τῆς ἰσχυρογνωμοσύνης τῆς περὶ τῶν νόμων οὐκ ὀλίγα. Φησὶ γάρ, Ἀλεξάνδρου ποτὲ ἐν Βαβυλῶνι γενομένου καὶ προελομένου τὸ τοῦ Βήλου πεπ-

L'historien donne plusieurs témoignages de leur ténacité à observer les lois. « Quand Alexandre à Babylone voulut rebâtir [3] le temple de Bel qui

1. Ici encore le texte doit être mutilé.
2. On a proposé πάντων.
3. Sur cette entreprise d'Alexandre, qui ne devait pas aboutir, cf. Arrien, VII, 17 ; Strabon, XVI, 1, 5.

τωκὸς ἱερὸν ἀνακαθᾶραι, καὶ πᾶσιν αὐτοῦ τοῖς στρατιώταις ὁμοίως φέρειν τὸν χοῦν προστάξαντος, μόνους τοὺς Ἰουδαίους οὐ προσσχεῖν, ἀλλὰ καὶ πολλὰς ὑπομεῖναι πληγὰς καὶ ζημίας ἀποτῖσαι μεγάλας. ἕως αὐτοῖς συγγνόντα τὸν βασιλέα δοῦναι τὴν ἄδειαν. « Ἔτι γε μὴν τῶν εἰς τὴν χώραν » φησί « πρὸς αὐτοὺς ἀφικνουμένων νεὼς καὶ βωμοὺς κατασκευασάντων ἅπαντα ταῦτα κατέσκαπτον, καὶ τῶν μὲν ζημίαν τοῖς σατράπαις ἐξέτινον, περὶ τινῶν δὲ καὶ συγγνώμης μετελάμβανον. » Καὶ προσεπιτίθησιν ὅτι δίκαιον ἐπὶ τούτοις αὐτούς ἐστι θαυμάζειν.

s'était écroulé et qu'il ordonna à tous ses soldats de travailler au terrassement, les Juifs seuls ne voulurent pas y consentir : ils supportèrent les coups et des amendes jusqu'à ce que le roi leur eût pardonné et fait grâce de ce travail. — De même quand des étrangers vinrent bâtir chez eux des temples et des autels, les Juifs les abattirent tous ; souvent ils payèrent une amende aux satrapes ; quelquefois ils furent acquittés. » Hécatée ajoute que cette conduite mérite d'être admirée.

§ 6. Λέγει δὲ καὶ περὶ τοῦ πολυανθρωπότατον γεγονέναι ἡμῶν τὸ ἔθνος · « πολλὰς μὲν γὰρ ‹ἡμῶν› » φησίν « ἀνασπάστους εἰς Βαβυλῶνα Πέρσαι πρότερον αὐτῶν ἐποίησαν μυριάδας, οὐκ ὀλίγαι δὲ καὶ μετὰ τὸν Ἀλεξάνδρου θάνατον εἰς Αἴγυπτον καὶ Φοινίκην μετέστησαν διὰ τὴν ἐν Συρίᾳ στάσιν. »

Il dit encore combien notre race est populeuse : « C'est par myriades que se comptent ceux que les Perses emmenèrent à Babylone autrefois [1]. Après la mort d'Alexandre, beaucoup d'autres, à cause des révolutions de Syrie, émigrèrent en Égypte et en Phénicie. »

§ 7. Ὁ δὲ αὐτὸς οὗτος ἀνὴρ καὶ τὸ μέγεθος τῆς χώρας ἣν κατοικοῦμεν καὶ τὸ κάλλος ἱστόρηκεν. « Τριακοσίας γὰρ μυριάδας ἀρουρῶν σχεδὸν

Le même écrivain a parlé de l'étendue et de la beauté de notre pays. « Les Juifs habitent, dit-il, trois millions d'*a-*

1. Il s'agit non pas de l'exil de Babylone, mais de la déportation de Juifs en Babylonie par Artaxerxès Ochus vers 340 avant J.-C. (Syncelle, éd. Dindorf, I, 486). — Les autres historiens qui mentionnent cet événement ne parlent que de colonies établies au bord de la mer Caspienne en Hyrcanie (Orose, III, 7 ; Eusèbe, éd. Schœne, II, 112).

τῆς ἀρίστης καὶ παμφορωτάτης χώρας νέμονται » φησίν · « ἡ γὰρ Ἰουδαία τοσαύτη πλάτος ἐστίν. »

§ 8. Ἀλλὰ μὴν ὅτι καὶ τὴν πόλιν αὐτὴν τὰ Ἱεροσόλυμα καλλίστην τε καὶ μεγίστην ἐκ παλαιοτάτου κατοικοῦμεν, καὶ περὶ πλήθους ἀνδρῶν καὶ περὶ τῆς τοῦ νεὼ κατασκευῆς, οὕτως [ὁ] αὐτὸς διηγεῖται. « Ἔστι γὰρ τῶν Ἰουδαίων τὰ μὲν πολλὰ ὀχυρώματα κατὰ τὴν χώραν καὶ κῶμαι, μία δὲ πόλις ὀχυρὰ πεντήκοντα μάλιστα σταδίων τὴν περίμετρον, ἣν οἰκοῦσι μὲν ἀνθρώπων περὶ δώδεκα μυριάδες, καλοῦσι δ' αὐτὴν Ἱεροσόλυμα. Ἐνταῦθα δ' ἔστι κατὰ μέσον μάλιστα τῆς πόλεως περίβολος λίθινος, μῆκος ὡς πενταπλέθρος, εὖρος δὲ πηχῶν ἑκατόν, ἔχων διπλᾶς πύλας · ἐν ᾧ βωμός ἐστι τετράγωνος, οὐκ ἐκ τμητῶν ἀλλ' ἐκ συλλέκτων ἀργῶν λίθων οὕτω συγκείμενος, πλευρὰν μὲν ἑκάστην εἴκοσι πηχῶν, ὕψος δὲ δεκάπηχυ. Καὶ παρ' αὐτὸν οἴκημα μέγα, οὗ βωμός ἐστι καὶ λυχνίον, ἀμφότερα χρυσᾶ, δύο τάλαντα τὴν ὁλκήν. Ἐπὶ τούτων φῶς ἐστιν ἀναπόσβεστον καὶ τὰς νύκτας καὶ τὰς ἡμέρας. Ἄγαλμα δὲ οὐκ ἔστι

roures [1] d'un sol excellent et très fertile : car telle est la superficie de la Judée. »

Le même auteur rappelle que nous habitons depuis de longs siècles une ville, Jérusalem, très grande et très belle ; il parle aussi du grand nombre de ses habitants et de la construction du temple en ces termes : « Il y a en Judée beaucoup de places fortes et de bourgades éparses, mais ils n'ont qu'une seule ville ; elle est fortifiée, a une enceinte d'environ cinquante stades [2], et une population de cent vingt mille âmes à peu près ; elle s'appelle Jérusalem. Au milieu de la ville se trouve une enceinte de pierre, longue de cinq plèthres [3], large de cent coudées [4], avec des portes doubles. Dans cette enceinte est un autel carré, formé non de pierres taillées, mais par l'entassement de pierres brutes ; les côtés de l'autel ont chacun vingt coudées et la hauteur dix [5]. Tout

1. L'*aroura* (mesure de superficie égyptienne) = 2,756 mq. La superficie de la Judée est ainsi estimée à 825,000 hectares.

2. Autres évaluations : 40 stades (Timocharès, *supra*, n° 22), 27 (Xénophon, n° 23), 33 stades (Josèphe).

3. Environ 150 mètres.

4. Environ 44 mètres. D'après le décret de Cyrus (*Ezra*, VI, 3), le temple devait avoir 60 coudées de haut et autant de large.

5. L'autel décrit *Exode*, XXVII, 1 suiv., n'a que 5 coudées sur 3 de haut.

οὐδὲ ἀνάθημα τὸ παράπαν, οὐδὲ φύτευμα παντελῶς οὐδέν, οἷον ἀλσῶδες ἤ τι τοιοῦτον. Διατρίβουσι δ' ἐν αὐτῷ καὶ τὰς νύκτας καὶ τὰς ἡμέρας ἱερεῖς, ἁγνείας τινὰς ἀγνεύοντες καὶ τὸ παράπαν οἶνον οὐ πίνοντες ἐν τῷ ἱερῷ. »

auprès est un grand local renfermant un autel et un chandelier, tous deux en or, d'un poids de deux talents[1]. Là brille une lumière qui ne s'éteint jamais ni jour ni nuit. Aucune statue, aucune offrande, aucune plante comme on en trouve dans les bosquets sacrés ou ailleurs. Les prêtres y séjournent jour et nuit, accomplissant les purifications déterminées; il leur est défendu de goûter du vin dans le temple[2]. »

§ 9. Ἔτι γε μὴν ὅτι καὶ Ἀλεξάνδρῳ τῷ βασιλεῖ συνεστρατεύσαντο καὶ μετὰ ταῦτα τοῖς διαδόχοις αὐτοῦ μεμαρτύρηκεν · εἷς δ' αὐτὸς παρατυχεῖν φησὶν ὑπ' ἀνδρὸς Ἰουδαίου κατὰ τὴν στρατείαν γενομένοις, τοῦτο παραθήσομαι. Λέγει δ' οὕτως · « Ἐμοῦ γοῦν ἐπὶ τὴν Ἐρυθρὰν θάλασσαν βαδίζοντος συνηκολούθει τις μετὰ τῶν ἄλλων τῶν παραπεμπόντων ἡμᾶς ἱππέων Ἰουδαῖ(ος), ὄνομα Μοσόλλαμος, ἄνθρωπος ἱκανὸς κατὰ ψυχήν, εὔρωστος, καὶ τοξότης ὑπὸ δὴ πάντων ὁμολογούμενος καὶ τῶν Ἑλλήνων καὶ τῶν βαρβάρων ἄριστος. Οὗτος οὖν ὁ ἄνθρωπος διαβαδιζόντων πολλῶν κατὰ τὴν ὁδόν, καὶ μάντεώς τινος ὀρνιθευομένου καὶ

Enfin, Hécatée témoigne que les Juifs ont combattu dans les armées d'Alexandre et de ses successeurs. Je citerai ici l'action d'un guerrier juif à laquelle l'historien dit avoir lui-même assisté. Voici son récit : « Comme j'allais vers la mer Rouge, parmi les cavaliers de mon escorte il se trouvait un Juif nommé Mosollamos[3], homme d'un grand courage, vigoureux et, de l'aveu des Grecs comme des Barbares, archer de premier ordre. Il y avait beaucoup de monde sur la route et tout à coup un devin,

1. Ces objets sont mentionnés I *Macc.*, I, 23.
2. *Lévitique*, X, 9.
3. Sans doute Meschullam.

πάντας ἐπισχεῖν ἀξιοῦντος, ἠρώτησε διὰ τί προσμένουσι. Δείξαντος δὲ τοῦ μάντεως αὐτῷ τὸν ὄρνιθα, καὶ φήσαντος, ἐὰν μὲν αὐτοῦ μένῃ, προσμένειν συμφέρειν πᾶσιν, ἐὰν δ' ἀναστὰς εἰς τοὔμπροσθεν πέτηται, προάγειν, ἐὰν δὲ εἰς τοὔπίσθεν, ἀναχωρεῖν αὖθις, σιωπήσας καὶ παρελκύσας τὸ τόξον ἔβαλε, καὶ τὸν ὄρνιθα πατάξας ἀπέκτεινεν. Ἀγανακτούντων δὲ τοῦ μάντεως καί τινων ἄλλων, καὶ καταρωμένων αὐτῷ, « τί μαίνεσθε » ἔφη, « κακοδαιμονές; » εἶτα τὸν ὄρνιθα λαβὼν εἰς τὰς χεῖρας, « πῶς γάρ, » ἔφη, « οὗτος τὴν αὑτοῦ σωτηρίαν οὐ προϊδών, περὶ τῆς ἡμετέρας πορείας ἡμῖν ἄν τι ὑγιὲς ἀπήγγελλεν; εἰ γὰρ ἠδύνατο προγινώσκειν τὸ μέλλον, εἰς τὸν τόπον τοῦτον οὐκ ἂν ἦλθε, φοβούμενος μὴ τοξεύσας αὐτὸν ἀποκτείνῃ Μοσόλλαμος ὁ Ἰουδαῖος. »

après avoir consulté les présages, ordonna à tout le monde de s'arrêter; notre Juif en demande la cause. L'augure lui montre l'oiseau et lui explique que, si l'oiseau s'arrêtait en cet endroit, tous devaient en faire autant; que s'il reprenait son vol, on reprendrait la marche; que si enfin il revenait en arrière, il fallait retourner sur ses pas. Le Juif, sans rien dire, tend son arc, lance une flèche, et abat l'oiseau. L'augure et quelques autres s'indignent et se mettent à le maudire : « Eh quoi! dit-il, êtes-vous donc fous? » Et saisissant la bête dans sa main : « Comment cet oiseau, qui n'a pas su pourvoir à son propre salut, a-t-il pu être l'arbitre chargé de décider quel chemin nous devons prendre? S'il eût été capable de prévoir l'avenir, jamais il ne serait venu ici, de peur de périr par les flèches du Juif Mosollamos. »

§ 10. Ἀλλὰ τῶν μὲν Ἑκαταίου μαρτυριῶν ἅλις· τοῖς γὰρ βουλομένοις πλείω μαθεῖν τῷ βιβλίῳ ῥᾴδιόν ἐστιν ἐντυχεῖν.

Mais en voilà assez d'Hécatée et de ses témoignages. Ceux qui voudront en apprendre davantage pourront se procurer facilement son livre.

B. — Fragment 15 Müller (*C. Apion*, II, 4, § 42-43).

Οὐ γὰρ ἀπορίᾳ γε τῶν οἰκησόντων τὴν μετὰ σπουδῆς ὑπ' αὐτοῦ πόλιν κτιζομένην Ἀλέξανδρος τῶν ἡμετέρων τινὰς ἐκεῖ συνήθροισεν, ἀλλὰ πάντας δοκιμάζων ἐπιμελῶς ἀρετῆς καὶ πίστεως τοῦτο τοῖς ἡμετέροις τὸ γέρας ἔδωκεν. Ἐτίμα γὰρ ἡμῶν τὸ ἔθνος, ὡς καί φησιν Ἑκαταῖος περὶ ἡμῶν, ὅτι διὰ τὴν ἐπιείκειαν καὶ πίστιν, ἣν αὐτῷ παρέσχον Ἰουδαῖοι, τὴν Σαμαρεῖτιν χώραν προσέθηκεν ἔχειν αὐτοῖς ἀφορολόγητον.

Si Alexandre rassembla dans cette ville (Alexandrie) un certain nombre de Juifs, ce ne fut assurément point à cause de la difficulté de peupler une cité qu'il bâtissait avec tant de zèle, mais plutôt parce qu'il voulut honorer notre courage et notre fidélité à tous, qu'il avait éprouvés. Telle était son estime pour notre nation, comme le dit Hécatée, que pour récompenser l'affection et la fidélité des Juifs envers lui, il leur fit cadeau de la province de Samarie, exempte de tout tribut [1].

C. — Fragment 16 Müller (Pseudo-Aristée, *Lettre à Philocrate* = Josèphe, *Ant. jud.*, XII, 2, 3).

Διὸ πόρρω γεγόνασιν οἵ τε συγγραφεῖς καὶ ποιηταὶ καὶ τὸ τῶν ἱστορικῶν πλῆθος τῆς ἐπιμνήσεως τῶν προειρημένων βιβλίων καὶ τῶν κατ' αὐτὰ πεπολιτευμένων ἀνδρῶν. διὰ τὸ ἁγνήν τινα καὶ σεμνὴν εἶναι τὴν ἐν τούτοις θεωρίαν, ὥς φησιν Ἑκαταῖος ὁ Ἀβδηρίτης.

Les écrivains et les poètes, comme tous les historiens, se sont abstenus de mentionner les livres des Juifs et les hommes qui se gouvernent selon leurs lois, parce que, comme dit Hécatée d'Abdère, l'enseignement renfermé dans ces livres a quelque chose de trop pur et de trop sacré.

1. Sur ce renseignement, bien sujet à caution, cf. Schürer, I, 141.

D. — Fragment 17 Müller (Josèphe, *Ant. jud.*, I, 7, 2).

Μνημονεύει δὲ τοῦ πατρὸς ἡμῶν Ἀβράμου Βηρωσσός... Ἑκαταῖος δὲ καὶ τοῦ μνησθῆναι πλέον τι πεποίηκεν· βιβλίον γὰρ περὶ αὐτοῦ συνταξάμενος κατέλιπε.

Bérose parle de notre père Abraham, mais Hécatée a fait plus que rappeler son nom : il a composé et laissé sur lui un livre tout entier.

E. — Fragment 18 Müller (Clément d'Alexandrie, *Strom.*, V, 14).

Ὁ μὲν Σοφοκλῆς, ὥς φησιν Ἑκαταῖος, ὁ τὰς ἱστορίας συνταξάμενος, ἐν τῷ κατ' (?) Ἄβραμον καὶ τοὺς Αἰγυπτίους, ἄντικρυς ἐπὶ τῆς σκηνῆς ἐκβοᾷ...

Sophocle, comme le dit l'historien Hécatée, dans son livre *Sur Abraham et les Égyptiens*, s'écrie en propres termes sur la scène [1]...

1. Suivent neuf vers apocryphes de Sophocle (fr. 1025 Nauck) en faveur de l'unité divine. D'après Bœckh, dont Schürer adopte l'opinion, les nombreux vers falsifiés de ce genre qui se lisent chez Clément, Aristobule et Pseudo-Justin dérivent tous de Pseudo-Hécatée. Cf. Schürer, *Geschichte*, II, 809 s.

DEUXIÈME PARTIE

AUTEURS LATINS

CICÉRON

M. Tullius Cicero, orateur, philosophe et homme d'État, 106-43 avant J.-C.

126. — *Pro Flacco*, c. 28.

§ 66... Sequitur auri illa invidia Iudaici. Hoc nimirum est illud quod non longe a gradibus Aureliis hæc causa dicitur; ob hoc crimen hic locus abs te, Læli, atque illa turba quæsita est : scis quanta sit manus, quanta concordia, quantum va-

Vient ensuite ce fameux grief : l'or des Juifs[1]. Sans doute c'est pour cela que cette cause est plaidée tout près des degrés Auréliens[2]; c'est en raison de ce chef d'accusation, Lélius, que tu as cherché ce lieu et cette foule : tu sais combien

1. Ce plaidoyer a été prononcé en 59 avant J.-C. — L. Valerius Flaccus avait gouverné l'Asie, en qualité de propréteur, l'an 62. Il était accusé de nombreux faits de concussion, entre autres, d'avoir confisqué à son profit les sommes que les Juifs d'Asie Mineure, comme tous leurs coreligionnaires de la *Diaspora*, envoyaient tous les ans au temple de Jérusalem pour subvenir aux besoins du culte. Cf. Philon, *Legat. ad Caium*, c. 23.

2. Les *gradus Aurelii* ou *tribunal Aurelium*, — un tribunal en pierre entouré de gradins, — avait été construit sur le forum probablement par M. Aurelius Cotta, consul en 74. Il paraît que c'était le rendez-vous de la plèbe la plus turbulente de la capitale.

leat in concionibus. Summissa voce agam, tantum ut iudices audiant; neque enim desunt qui istos in me atque in optimum quemque incitent : quos ego, quo id facilius faciant, non adiuvabo.

leur troupe est nombreuse, combien ils se tiennent entre eux, combien ils sont puissants dans les assemblées [1]. Je plaiderai à mi-voix, juste assez haut pour que les juges m'entendent. Car il ne manque pas de personnes pour exciter ces gens contre moi et contre tous les meilleurs citoyens, et je n'ai nulle envie de leur faciliter cette tâche.

§ 67. Cum aurum, Iudæorum nomine, quotannis ex Italia et ex omnibus provinciis Hierosolyma exportari soleret, Flaccus sanxit edicto ne ex Asia exportari liceret. Quis est, iudices, qui hoc non vere laudare possit? Exportari aurum non oportere, cum sæpe antea senatus, tum, me consule, gravissime iudicavit. Huic autem barbaræ superstitioni resistere, severitatis; multitudinem Iudæorum flagrantem nonnunquam in con-

Voyant que l'or était, pour le compte des Juifs, tous les ans exporté d'Italie et de toutes les provinces à Jérusalem, Flaccus défendit par un édit de faire sortir l'or de l'Asie. Qui pourrait, juges, ne pas louer sincèrement cette mesure? Bien souvent auparavant, et notamment pendant mon consulat, par une décision fortement motivée, le sénat a prohibé l'exportation de l'or [2]. Résister à une superstition barbare, ce fut de la part

1. Il s'agit de la populace juive. L'établissement des Juifs était tout récent à Rome : il remontait, d'après Philon (*loc. cit.*), à la prise de Jérusalem par Pompée (63 av. J.-C.), à la suite de laquelle beaucoup de Juifs avaient été amenés prisonniers à Rome, puis bientôt affranchis par leurs acquéreurs. L'affranchissement régulier conférait le droit de cité romaine, et il résulte effectivement de la phrase suivante de Cicéron que les Juifs de Rome étaient des « électeurs », et même des électeurs redoutés.

2. Cette prohibition rendue sous le consulat de Cicéron (63 av. J.-C.) s'étendait également à l'argent : *In Vatinium*, V, 12. Dans la suite, les empereurs autorisèrent expressément à plusieurs reprises l'exportation de l' « or juif » (Philon, *loc. cit.*; Josèphe, *Ant. jud.*, XVI, 6).

cionibus pro re publica contemnere, gravitatis summæ fuit.

§ 68. At Cn. Pompeius, captis Hierosolymis, victor ex illo fano nihil attigit. In primis hoc, ut multa alia, sapienter, quod in tam suspiciosa ac maledica civitate locum sermoni obtrectatorum non reliquit. Non enim credo religionem et Iudæorum et hostium impedimento præstantissimo imperatori, sed pudorem fuisse. — Ubi ergo crimen est? quoniam quidem furtum nusquam reprehendis, edictum probas, iudicatum fateris, quæsitum et prolatum palam non negas; actum esse per viros primarios res ipsa declarat. Apameæ manifesto comprehensum, ante pedes prætoris in foro expensum est auri pondo centum paullo minus per Sext. Caesium equitem romanum, castissimum hominem atque integerrimum; Laodiceæ viginti pondo paullo amplius per hunc ipsum L. de Flaccus une marque d'énergie; mépriser dans l'intérêt de la république cette multitude de Juifs si souvent turbulente dans nos assemblées, c'est la marque d'une singulière force d'âme.

Mais, dira-t-on, Cneius Pompée, vainqueur de Jérusalem, ne toucha rien dans ce temple[1]. Certes il donna là, comme en beaucoup d'autres circonstances, une grande preuve de sagesse, en ne prêtant aucun sujet de critique à ses détracteurs dans une ville si soupçonneuse et si médisante. Car je ne crois pas que l'illustre général ait été retenu par la religion des Juifs, d'un peuple ennemi, mais par sa propre délicatesse. Que reste-t-il donc de l'accusation? On ne peut nous accuser de vol, vous approuvez l'édit, vous avouez qu'il y a chose jugée, vous ne niez pas que l'or ait été recherché et exhibé publiquement. Les faits témoignent que l'édit fut exécuté par les hommes les plus considérables. A Apamée, on saisit ouvertement un poids d'or d'un peu moins

1. Cf. Josèphe, *Ant. jud.*, XIV, 4, 4, § 72 : οὐδενὸς ἥψατο δι' εὐσέβειαν. Cicéron fait souvent allusion, en plaisantant, à la conquête de Jérusalem par Pompée : *noster Hierosolymarius* (*Ad Att.*, II, 9), etc.

Peducæum iudicem nostrum; Adramyttii per Cn. Domitium legatum...; Pergami non multum.

de 100 livres [1] et cet or fut apporté en plein forum aux pieds du préteur par Sextius Cæsius, chevalier romain, homme de mœurs irréprochables et parfaitement intègre. A Laodicée, un peu plus de 20 livres furent saisies par ce même L. Peducæus qui siège parmi nos juges; à Adramyttium, par Cn. Domitius, légat, il fut saisi...; à Pergame, peu de chose.

§ 69. Auri ratio constat; aurum in ærario est. Furtum non reprehenditur; invidia quæritur; a judicibus oratio avertitur; vox in coronam turbamque offenditur. Sua cuique civitati religio, Læli, est; nostra nobis. Stantibus Hierosolymis pacatisque Iudæis, tamen istorum religio sacrorum a splendore hujus imperii, gravitate nominis nostri, majorum institutis abhorrebat: nunc vero hoc magis quod illa gens quid de imperio nostro sentiret ostendit

Le compte de cet or est fait; l'or est dans le Trésor. On ne nous accuse pas de vol; on cherche à exciter des haines. Votre discours passe par-dessus la tête des juges; il s'adresse au public, à la foule. Chaque État a sa religion, Lélius; nous avons la nôtre. Alors même que Jérusalem était debout et que les Juifs vivaient en paix, leur genre de rites s'accordait mal avec la splendeur de cet empire, la gravité du nom romain et les institutions de nos

1. Une livre romaine pèse 327 grammes; 100 livres représentent donc environ 33 kilos d'or, ou, en prenant le rapport de l'or à l'argent au taux de 10 : 1, habituel en pays grec, à 330 kilos d'argent, soit plus de 75,000 drachmes (francs). Comme la contribution annuelle d'un Juif était de 2 drachmes seulement, il est évident qu'une pareille somme représentait les cotisations de plusieurs années ou que la confiscation de Flaccus s'étendit à d'autres fonds qu'à ceux destinés au temple. — L'existence de la communauté juive de Laodicée est attestée par Josèphe, *Ant.*, XIV, 10, 20; celle de la communauté de Pergame, *ib.*, 22.

armis; quam cara diis immortalibus esset, docuit quod est victa, quod elocata, quod serva [facta][1].

ancêtres; à plus forte raison maintenant que cette nation a montré, les armes à la main, ce qu'elle pense de notre domination et que vaincue, affermée, réduite en servitude, elle a fait voir combien se soucient d'elle les dieux immortels.

127. — *De provinciis consularibus*, V, 10[2].

Iam vero publicanos miseros — me etiam miserum, illorum ita de me meritorum miseriis ac dolore! — tradidit (Gabinius) in servitutem Iudaeis et Syris, nationibus natis servituti...

Déjà même ces malheureux publicains (malheureux moi-même, car ils m'ont rendu de tels services que je souffre de leurs misères et de leur douleur!), il les a livrés en esclavage aux Juifs et aux Syriens, races nées pour l'esclavage[3].

1. Les mss. ont *servata* qui n'offre pas de sens. Bernays a cru voir aussi un anachronisme dans *elocata* (mais cp. le fr. suivant) et a supposé que les deux participes résultaient d'une glose judéo-chrétienne : *quam Deo cara quod servata* (*Gesammelte Abhandlungen*, II, 309-10); c'est le cas de dire : *Credat Iudæus Apella!* — Ce texte de Cicéron, souvent cité et commenté, est particulièrement intéressant par la preuve qu'il fournit du rapide accroissement de la communauté juive de Rome et de l'importance politique qu'elle avait su prendre en peu d'années par son esprit de corps (Cf. Havet, *Origines du christianisme*, II, 152; Hild, *Revue des Études juives*, VIII, 20 s.). Quant à l'antisémitisme de Cicéron, s'il n'est pas purement de circonstance, il s'explique sans peine par l'influence de ses maîtres Posidonios et Apollonios Molon (Plut., *Cic.*, 4).

2. Discours prononcé au sénat, en mai 56 avant J.-C. Il s'agissait de régler la répartition des provinces consulaires. Cicéron propose d'attribuer aux futurs consuls de l'an 55 la Macédoine et la Syrie; cette dernière province était gouvernée depuis 57 par son ennemi personnel A. Gabinius.

3. Cette expression, qui fait partie du vocabulaire courant des Romains en parlant des Orientaux, s'applique bien mal à la nation « au col rebelle » qui avait déjà donné aux Romains des preuves non équivoques de son peu de goût pour la servitude. Sur les réformes administratives de Gabinius en Judée, voir Josèphe, *Ant.*, XIV, 5, 4; *B. jud.*, I, 8, 5.

VARRON

M. Terentius Varro, érudit et polygraphe, 116-27 avant J.-C.

128. — Fragment des *Antiquités*[1], cité par saint Augustin, *Cité de Dieu*, IV, 31, 2.

Dicit etiam antiquos Romanos plus annos centum et septuaginta deos sine simulacro coluisse; quod si adhuc, inquit, mansisset, castius dii observarentur. Cui sententiæ suæ testem adhibet inter cetera etiam gentem Iudæam; nec dubitat eum locum ita concludere ut dicat, qui primi simulacra deorum populis posuerunt, eos civitatibus suis et metum demsisse et errorem addidisse.

Varron dit aussi que les anciens Romains ont pendant plus de cent soixante-dix ans[2] adoré les dieux sans images. « Et si cet usage avait duré, dit-il, on rendrait aux dieux un culte plus pur. » A l'appui de son opinion, il invoque entre autres l'exemple de la nation juive. Et il n'hésite pas à conclure ce passage en disant que ceux qui les premiers ont élevé parmi les peuples des statues de dieux ont enlevé aux nations une terreur et leur ont ajouté une erreur[3].

1. *Antiquitatum rerum humanarum et divinarum libri XLI.* La deuxième partie de cet ouvrage (*Res divinæ*) était dédiée au grand pontife Jules Cesar; les fragments de cette partie ont été réunis par Merkel, en tête de son édition des *Fastes* d'Ovide, p. CVI suiv.

2. Ce chiffre et ce renseignement se retrouvent chez Plutarque, *Numa*, VIII, 8, qui a dû les puiser à la même source. Cf. aussi Clément d'Alexandrie, *Strom.*, I, 15, 71.

3. Cf. sur ce texte Hild, *loc. cit.*, VIII, 25.

POLLION

C. Asinius Pollio, né en 76 avant J.-C., mort en 4 après J.-C. Homme d'État, poète, orateur et historien. Ses *Historiæ*, en dix-sept livres, aujourd'hui perdues, commençaient avec la constitution du premier triumvirat (60 av. J.-C.).

129. — Fragment des *Historiæ*, chez Josèphe, *Ant. jud.*, XIV, 8, 3 (= Strabon, fr. 13 Müller, *F. H. G.*, III, 493).

Μαρτυρεῖ δέ μου τῷ λόγῳ Στράβων ὁ Καππάδοξ λέγων ἐξ Ἀσινίου ὀνόματος οὕτως · « Μετὰ δὲ τὸ τὸν Μιθριδάτην εἰσβαλεῖν εἰς τὴν Αἴγυπτον καὶ Ὑρκανὸν τὸν τῶν Ἰουδαίων ἀρχιερέα. »

J'invoque le témoignage de Strabon le Cappadocien qui s'exprime ainsi d'après Asinius (Pollion) : « Après que Mithridate (de Pergame) fut entré en Égypte avec Hyrcan, le grand prêtre des Juifs[1]... »

AUGUSTE

C. Iulius Cæsar Octavianus Augustus, empereur romain (63 av.-14 ap. J.-C.).

130. — Fragment d'une lettre cité par Suétone, *Divus Augustus*, c. 76.

Ne Iudæus quidem, mi Tiberi, tam diligenter sabbatis

Il n'y a pas de Juif, mon cher Tibère, qui observe plus rigou-

1. Ce fragment, omis par Peter (*Historicorum romanorum fragmenta*), a été déjà reproduit plus haut, Hypsicratès, n° 37. Il se rapporte à la campagne de César en Égypte (47 av. J.-C.).

ieiunium servat quam ego hodie servavi, qui in balineo demum post horam primam noctis duas bucceas manducavi prius quam ungi inciperem.

reusement le jeûne un jour de sabbat[1], que je ne l'ai fait aujourd'hui : ce n'est qu'après la première heure de la nuit que j'ai mangé deux bouchées dans le bain avant de me faire frotter.

HORACE

Q. Horatius Flaccus, poète célèbre, 65 à 8 avant J.-C.

131. — *Satires*, Ier livre (publié vers 35 av. J.-C.).

a. — I, 4, 138 suiv. (fin de la satire).

Ubi quid datur oti
Inludo chartis. Hoc est mediocribus illis
Ex vitiis unum ; cui si concedere nolis,
Multa poetarum veniet manus, auxilio quæ
Sit mihi : nam multo plures sumus, ac veluti te
Iudæi cogemus in hanc concedere turbam.

Dès qu'il me vient un moment de loisir, j'attaque mon papier. C'est là un de mes péchés mignons. Si tu ne veux pas me le passer, j'appelle à mon aide l'armée des poètes qui viendra me prêter main-forte ; car nous sommes les plus nombreux, et, comme les Juifs, nous saurons te pousser dans notre camp[2].

1. Le sabbat pris pour un jour de jeûne est une confusion ordinaire chez les auteurs du siècle d'Auguste ; cf. *supra*, Strabon, p. 104, note 1, et Trogue Pompée, *infra*, p. 254. — Auguste se montrait tolérant, mais méprisant pour les cultes orientaux ; il félicita son petit-fils Caius qui, en visitant Jérusalem, s'était abstenu d'aller prier au temple (Suét., *Aug.*, 93).

2. Allusion — la plus ancienne dans la littérature romaine — à la rage

b. — I, 5, 97 suiv. (Voyage à Brindes).

Gnatia lymphis
Iratis exstructa dedit risusque iocosque,
Dum flammâ sine tura liquescere limine sacro
Persuadere cupit. Credat Iudæus Apella,
Non ego : namque deos didici securum agere ævum,
Nec, si quid miri faciat natura, deos id
Tristes ex alto cæli demittere tecto.

(La ville de) Gnatia, maudite en naissant par les eaux [1], nous fournit matière à rire et à plaisanter : ne prétend-elle pas faire accroire qu'au seuil de son temple l'encens se liquéfie sans qu'on y ait mis le feu [2] ! Le Juif Apella [3] peut le croire, moi non : car j'ai appris que les dieux vivent dans une paisible indifférence et que si la nature produit parfois un phénomène, ce ne sont pas de tristes divinités qui nous l'envoient du haut de la demeure du ciel [4].

de prosélytisme qui distinguait alors les Juifs. Jésus dit aux Scribes et aux Pharisiens : περιάγετε τὴν θάλατταν καὶ τὴν ξηρὰν ποιῆσαι ἕνα προσήλυτον. Noter aussi le mot *turba* à rapprocher du n° 126 *supra* (Cicéron). Cf. Hild, *loc. cit.*, XI, 32.

1. *Gnatia* ou *Egnatia*, ville d'Apulie, située sur la côte entre Bari et Brindes.

2. Cf. Pline l'Ancien, II, § 240 Jan : *in Lalentino oppido Egnatia, imposito ligno in saxum quoddam ibi sacrum protinus flammam exsistere.*

3. Le commentateur Porphyrion, du IVe siècle (éd. W. Meyer, Leipzig, 1874) prétend que *Apella* vient de *a* privatif et *pellis* et serait une allusion à la circoncision (*Apellas dicit Iudæos qui pellem non habeant in parte genitali*) Cette étymologie ridicule n'aurait pas dû être acceptée par Geiger et Renan. Apellas (qui est pour Apollas) est un nom très commun à cette époque ; il était probablement porté par un Juif de Rome connu au temps d'Horace.

4. Ce passage est moins encore une raillerie de la « superstition » ou « crédulité » des Juifs, que de leur théodicée : Horace oppose aux dieux placides et sereins de la philosophie d'Épicure le Dieu « triste » d'Israël (le pluriel est poétique), logé dans le ciel et intervenant constamment dans les choses d'ici-bas. Cf. Hild, *Revue des Études juives*, XI, 36 s.

c. — I, 9, 60 suiv. (Le Fâcheux).

Hæc dum agit, ecce
Fuscus Aristius occurrit.....
« Certe nescio quid secreto velle loqui te
Aiebas mecum? — Memini bene, sed meliore
Tempore dicam : hodie tricesima sabbata ; vin' tu
Curtis Iudæis oppedere? — Nulla mihi, inquam,
Religio 'st. — At mi : sum paullo infirmior, unus
Multorum. Ignosces ; alias loquar. »

Pendant que mon fâcheux me tient ces discours, survient Fuscus Aristius[1], mon ami... « A propos, lui dis-je, tu avais je ne sais quel secret à me dire? — Je m'en souviens bien, mais je prendrai mieux mon temps; c'est aujourd'hui le trentième sabbat[2]; voudrais-tu faire la nique aux Juifs circoncis? — Oh! dis-je, je n'ai point de superstition. — J'en ai moi; j'ai l'esprit un peu faible, comme bien d'autres. Excuse-moi; ce sera pour une autre fois[3]. »

1. Poète dramatique et grammairien auquel Horace a dédié plusieurs de ses poésies.

2. On ne sait pas ce qu'il faut entendre par ces mots, et les explications des commentateurs, à commencer par Porphyrion (*sabbata lunaria significat quæ vulgares homines ferias sibi adsumunt*) n'ont pas réussi à les éclaircir. Le 30e sabbat de l'année, dans le calendrier juif, n'a rien de particulièrement solennel ; il tombe en général vers la fin du mois Nisan, et non à Pâques. Il est possible que le poète dans son ignorance ait cru que le sabbat revenait tous les trente jours, et l'ait confondu avec la néoménie.

3. Il faut retenir de là qu'Aristius Fuscus, comme beaucoup de Romains, *unus multorum*, sans être converti au judaïsme, s'associait à la célébration du sabbat, de même que d'autres imitaient des Juifs l'abstinence de certaines viandes (Sénèque, *Ep.* 108) : c'était en un mot un *metuens sabbata*, un σεβόμενος. Sur l'imitation de la fête du sabbat par les païens, cf. Josèphe, *C. Apion*, II, 39; Tertullien, *Ad nationes*, I, 13; Perse, V, 179, et les nos suivants de Tibulle et d'Ovide. Voir sur ce texte les commentateurs d'Horace et Hild, *loc. cit.*, p. 32 (mais son explication des *tricesima sabbata* comme « la fin d'une période de jeûne » n'est pas meilleure que les autres). — Nous ne

132. — *Épîtres*, II, 2, 184-5.

Cur alter fratrum cessare et ludere et ungui
Præferat Herodis palmetis pinguibus?

(Chacun son goût ici-bas). De ces deux frères, pourquoi l'un préfère-t-il le repos, les jeux et les parfums aux opulents palmiers d'Hérode [1]?

TIBULLE

Albius Tibullus, poète élégiaque, mort jeune encore en 19 avant J.-C.

133. — *Elégies*, I, 3, 17-8.

Aut ego sum causatus aves, aut omina dira,
Saturnive sacram me tenuisse diem.

(Lorsque je quittai Rome et ma maîtresse, je cherchai mille prétextes pour ne pas partir) : j'alléguais tantôt le vol des oiseaux, tantôt de funestes présages, tantôt je prétendais célébrer le jour consacré à Saturne [2].

croyons pas qu'il faille voir une allusion au judaïsme dans un autre passage d'Horace (*Sat.* II, 3, 288 suiv.) où une mère, dont l'enfant grelotte la fièvre, fait vœu à Jupiter, s'il guérit, de le plonger dans le Tibre glacé, *illo mane die quo tu indicis ieiunia*; car le poète ajoute qu'elle a le cerveau dérangé *timore deorum*. Cf. Hild, p. 35.

1. Le célèbre bois de dattiers de Jéricho, vanté par Strabon, Pline, Josèphe etc., et qu'Hérode avait prolongé jusqu'à Phasaëlis. Cf. Schürer, I, 311, note 36.

2. Le samedi; encore un poète « sabbatisant » ; cf. n° 131 c.

OVIDE

P. Ovidius Naso, poète célèbre, 43 av.-18 (?) ap. J.-C.

134. — **a.** — *Ars amatoria*, I, 75 (publié vers l'an 1 av. J.-C.).

Nec te prætereat Veneri ploratus Adonis
Cultaque Iudæo septima sacra Syro[1].

(Si tu veux chercher une maîtresse, entre autres lieux de réunion favorables), n'oublie pas les fêtes d'Adonis, que pleura Vénus, ni les cérémonies célébrées le septième jour par le Juif de Syrie.

b. — *Ibid.*, I, 415.

Quaque die redeunt, rebus minus apta gerendis,
Culta Palæstino septima festa Syro.

(Pour commencer une cour, choisis un jour triste et inoccupé, par exemple l'anniversaire de la bataille de l'Allia) ou le jour, peu propre aux affaires, où revient, chaque semaine, la fête célébrée par le Syrien de Palestine[2].

135. — *Remedium amoris*, v. 217 suiv. (publié vers l'an 1 ap. J.-C.).

Nec pluvias opta, nec te peregrina morentur
Sabbata, nec damnis Allia nota suis.

1. Le *Parisinus* a *viro*.
2. C'est-à-dire le Juif. Ovide emploie évidemment en ce sens une expression qui chez Hérodote (*Auteurs grecs*, n° 1) nous a paru plutôt désigner les Philistins.

(Si tu es décidé à fuir ta maîtresse, que rien ne t'arrête) : ne souhaite pas la pluie, ne te laisse pas retarder par le sabbat étranger, ni par l'anniversaire de la funeste journée d'Allia [1].

TITE-LIVE

T. Livius, 59 av.-17 ap. J.-C., auteur d'une *Histoire romaine* en cent quarante-deux livres dont une partie seulement nous est parvenue, avec les sommaires (*periochæ*) de tout l'ouvrage.

136. — a. — *Periocha* du livre CII.

Cn. Pompeius Iudæos subegit, fanum eorum Hierosolyma, inviolatum ante id tempus, cepit.

Cn. Pompée soumit les Juifs et prit leur temple de Jérusalem, jusqu'alors inviolé [2].

b — Fr. 26 Weissenborn (livre CII) d'après Josèphe, *Ant. jud.*, XIV, 4, 3, § 68.

Μαρτυροῦσι πάντες οἱ τὰς κατὰ Πομπήιον πράξεις ἀναγράψαντες, ἐν οἷς καὶ Στράβων καὶ Νικόλαος καὶ πρὸς τούτοις Τίτος Λίουιος ὁ τῆς Ῥωμαϊκῆς ἱστορίας συγγραφεύς...

C'est ce dont témoignent [3] tous ceux qui ont raconté les actions de Pompée, entre autres Strabon, Nicolas, et Tite-Live, l'historien de Rome...

1. Ces deux jours néfastes se retrouvent associés plus haut, 134 *b*. Il semble qu'Ovide se souvienne ici de Tibulle, *supra*, n° 133.

2. 63 avant J.-C.

3. A savoir de la fermeté héroïque des prêtres juifs au moment de la prise de Jérusalem par Pompée.

137. — *Periocha* du livre CXXVIII.

Iudæi quoque a legatis Antoni subacti sunt.

Les Juifs également furent soumis par les lieutenants d'Antoine[1].

TROGUE POMPÉE

Pompeius Trogus, d'origine gauloise, florissait sous l'empereur Auguste. Il avait écrit sous le titre d'*Historiæ philippicæ* une Histoire universelle en quarante-quatre livres qui s'appesantissait surtout sur les annales des monarchies orientales et des royaumes issus du démembrement de l'empire d'Alexandre. L'ouvrage paraît avoir été imité d'un original grec, peut-être de l'historien contemporain Timagène. Il n'en subsiste que les sommaires ou *prologues*, et un abrégé rédigé, probablement au IIIe siècle, par Justin (M. Junianus Justinus).

138. — **a.** — *Prologue* du livre XXXVI[2].

Ut Antiochus, interfecto Hyrcano, Iudæos subegit. Repetita inde in excessu origo Iudæorum.

Comment Antiochus, après avoir tué Hyrcan, soumit les Juifs[3]. Digression sur l'origine des Juifs.

1. Par Hérode et Sosius, 37 avant J.-C.

2. Nous citons les Prologues d'après la recension de Gutschmid à la suite du Justin de Ruehl (Teubner).

3. Il s'agit de la prise de Jérusalem par Antiochus Sidétès en 134 avant J.-C. (*supra*, Auteurs grecs, n° 24, Posidonios), mais Jean Hyrcan ne fut nullement tué à cette occasion et survécut de longues années à Antiochus Sidétès. On ne sait si l'erreur est imputable à Trogue Pompée ou au rédacteur des sommaires.

b. — Justin, XXXVI, 1-3.

I...Iudæos quoque, qui a Macedonico imperio sub Demetrio patre armis se in libertatem vindicaverant, subigit. Quorum vires tantæ fuere, ut post hunc nullum Macedonum regem tulerint, domesticisque imperiis usi Syriam magnis bellis infestaverint.

II. Namque Iudæis origo Damascena, Syriæ nobilissima civitas, unde et Assyriis regibus genus ex regina Semirami fuit. Nomen urbi a Damasco rege inditum, in cuius honorem Syri sepulcrum Athares, uxoris eius, pro templo coluere, deamque exinde sanctissimæ religionis habent.

I. (Antiochus Sidétès) soumit[1] aussi les Juifs qui, sous son père Démétrius[2], avaient reconquis leur liberté par les armes. Telles furent, dans la suite, les forces de cette nation qu'après lui elle ne souffrit plus aucun roi macédonien[3] et que, se gouvernant elle-même, elle désola la Syrie par des guerres continuelles.

II. Les Juifs sont originaires de Damas, la plus noble cité de la Syrie, berceau également des rois assyriens issus de Sémiramis[4]. Le roi Damascus donna son nom à la ville ; pour honorer sa mémoire les Syriens révérèrent comme un temple le tombeau d'Atharé[5], son épouse, qu'ils tiennent encore pour une déesse, objet d'un culte fervent.

1. En 134 avant J.-C.

2. Démétrius Ier Soter, roi de Syrie (162-150 av. J.-C.). Justin paraît avoir considéré Jonathan Macchabée (161-143) comme le véritable libérateur des Juifs. C'est en 153, sous le règne de Démétrius, que Jonathan prit le titre de grand prêtre des Juifs (I *Macc.*, x, 15-21).

3. Antiochus Sidétès périt en 128. Cette mort marqua le point de départ de nouveaux progrès de l'État juif.

4. Nous avons déjà vu (n° 37) Nicolas de Damas attribuer à Abraham, ancêtre des Juifs, une origine damascène. La Bible elle-même fait venir les patriarches du pays araméen.

5. J'adopte la correction de Saumaise. Les manuscrits ont *Ariarathes*,

Post Damascum Azelus, mox Adores et Abrahames et Israhel reges fuere. Sed Israhelem felix decem filiorum proventus maioribus suis clariorem fecit. Itaque populum in decem regna divisum filiis tradidit, omnesque ex nomine Iudæ, qui post divisionem decesserat, Iudæos appellavit, colique memoriam eius ab omnibus iussit, cuius portio omnibus accesserat.

Après Damascus régnèrent successivement Azélus, Adorès[1], Abraham et Israël. L'heureuse naissance de dix fils[2] rendit Israël plus illustre que ses ancêtres. Il divisa son peuple en dix tribus qu'il partagea entre ses fils ; il les appela tous Judéens (Juifs) du nom de Juda, mort depuis le partage[3], et voulut qu'ils honorassent tous la mémoire de celui dont la part s'était ajoutée à la part de tous.

Minimus ætate inter fratres Ioseph fuit, cuius excellens ingenium fratres veriti clam interceptum peregrinis mercato-

Le plus jeune des frères était Joseph[4]. Ses frères, redoutant son intelligence remarquable, s'emparèrent secrètement de

Arates, *Arathis*. Il s'agit sans doute de l'Astarté syrienne à laquelle Strabon, XVI, 4, 27, donne le nom Ἀθάρα. On faisait de Sémiramis la fille de Dercéto (Diodore, II, 4) qui n'est qu'une autre forme de l'Astarté syrienne (= Atargatis). Quant au roi Damascus, il n'a pas plus de réalité que les autres dieux ou héros éponymes de villes célèbres. Josèphe attribue la fondation de Damas à Uz, petit-fils de Sem (*Ant.*, I, 6, 3).

1. *Azélus* est Hazaël. *Adorès* représente certainement *Adad*, nom de divinité porté par plusieurs anciens rois de Damas sous la forme de *Ben-Hadad* ; cette confusion du *dalet* et du *resh* se trouve déjà chez les Septante qui écrivent Ἀδερ (Freudenthal, *Hellenistische Studien*, p. 30, note). Adad et son meurtrier Hazaël étaient deux rois célèbres de Damas, contemporains de Joram, dont on trouvera l'histoire chez Josèphe, *Ant. Jud.*, IX, 4, 6, et dans les *Rois*, II, ch. VIII. Il est difficile de comprendre comment Trogue Pompée a pu en faire des Hébreux. Josèphe nous apprend qu'ils avaient été divinisés.

2. Noter ce chiffre, au lieu du chiffre traditionnel 12. Il semble qu'il y ait eu ici quelque confusion avec les dix tribus du royaume d'Israël.

3. La Bible ne sait rien de cette mort prématurée de Juda. Nous avons ici de l'*agada*.

4. Justin omet Benjamin, omission d'autant plus remarquable que le reste de l'histoire de Joseph est raconté conformément à la *Genèse*.

ribus vendiderunt. A quibus deportatus in Ægyptum, cum magicas ibi artes sollerti ingenio percepisset, brevi ipsi regi percarus fuit. Nam et prodigiorum sagacissimus erat et somniorum primus intelligentiam condidit, nihilque divini iuris humanique ei incognitum videbatur, adeo ut etiam sterilitatem agrorum ante multos annos providerit; perissetque omnis Ægyptus fame, nisi monitu eius rex edicto servari per multos annos fruges iussisset; tantaque experimenta eius fuerunt, ut non ab homine sed a Deo responsa viderentur.

lui et le vendirent à des marchands étrangers qui l'emmenèrent en Égypte. Là, grâce à la pénétration de son esprit, il apprit à connaître les secrets de la magie et devint bientôt le favori du roi. En effet il était fort habile à expliquer les prodiges et fut le premier qui interpréta les songes. Rien de divin ni d'humain ne paraissait lui être caché, au point qu'il prédit une disette plusieurs années d'avance, et toute l'Égypte eût péri par la famine si le roi, d'après ses conseils, n'eût ordonné qu'on mît pendant plusieurs années du grain en réserve. Il donna enfin de si grandes marques de sagesse, que ses réponses semblaient sortir de la bouche d'un dieu plutôt que d'un homme.

Filius eius Moses fuit, quem præter paternæ scientiæ hereditatem etiam formæ pulchritudo commendabat. Sed Ægyptii cum scabiem et vitiliginem paterentur, responso moniti eum cum ægris, ne pestis ad plures serperet, terminis Ægypti pellunt. Dux igitur exulum factus

Il eut pour fils Moïse[1], également remarquable par la science qu'il hérita de son père et par sa beauté. Mais les Égyptiens, affligés de la gale et de la lèpre, obéissant à l'ordre d'un oracle, le chassèrent hors des frontières d'Égypte avec tous les malades, pour arrêter les

1. Justin saute deux générations; en outre Moïse descendait de Lévi, non de Joseph. Nous avons déjà vu cette erreur chez Molon (n° 26).

sacra Ægyptiorum furto abstulit, quæ repetentes armis Ægyptii domum redire tempestatibus compulsi sunt.

progrès du fléau. Devenu chef des exilés, il emporta les images sacrées des Égyptiens qu'il avait dérobées, et ceux-ci ayant voulu les reconquérir à main armée furent obligés par des tempêtes de rentrer chez eux [1].

Itaque Moses Damascena, antiqua patria, repetita, montem Sinæum occupat : in quo septem dierum ieiunio per deserta Arabiæ fatigatus cum suo populo cum tandem venisset, septimum diem more gentis sabbata appellatum in omne ævum ieiunio sacrant, quoniam illa dies famem illis erroremque finierat. Et quoniam metu contagionis pulsos se ab Ægypto meminerant, ne eadem causa invisi apud incolas forent, caverunt, ne cum peregrinis con-

Ainsi Moïse, ayant regagné la Damascène [2], son antique patrie, s'établit sur le mont Sinéus (Sina). Comme il y était arrivé avec son peuple après sept jours de marche, de fatigue et de jeûne à travers les déserts d'Arabie, il consacra à jamais au jeûne le septième jour (que ce peuple appelle *sabbat*), parce que ce jour avait été le terme de leur famine et de leur voyage [3]. Et parce que la crainte de la contagion les avait fait chasser de l'Égypte,

1. Nous avons ici une variante du récit égyptien de l'Exode, assez conforme à la plus ancienne rédaction, celle d'Hécatée (n° 9), mais agrémentée de souvenirs de la rédaction biblique. On remarquera qu'au lieu des vaisseaux d'or et d'argent (*Exode*, XII, 35), Justin fait enlever par les Hébreux les *sacra* des Égyptiens, et cette version, si on la rapproche de l'enlèvement des « dieux » de Laban par Jacob (*Genèse*, XXXI, 19), prend un caractère remarquable d'antiquité. A noter aussi l'interprétation rationaliste du miracle de la mer Rouge.

2. Singulière erreur géographique qu'il paraît difficile d'attribuer à un auteur grec.

3. Cette explication de l'institution du sabbat ressemble à celle d'Apion (*supra*, n° 63 B), excepté l'étymologie du nom que Justin ne reproduit pas. L'idée fausse que le sabbat est un jour de jeûne se retrouve chez les contemporains de Trogue Pompée, Strabon, XVI, 2, 40 et Auguste (*supra*, n° 130). Cp. Herzfeld, *Frankels Monatsschrift*, 1855, p. 109 et suiv.; Schürer, I, 239, n. 22.

viverent; quod, ex causa factum, paulatim in disciplinam religionemque convertit.

en souvenir de ce fait et de crainte que la même cause ne les rendît odieux aux indigènes, ils s'interdirent toute communication avec les étrangers : cette loi, née d'une cause occasionnelle, Moïse en fit ensuite une règle et une institution religieuse [1].

Post Mosen etiam filius eius Arruas sacerdos sacris Ægyptiis, mox rex creatur; semperque exinde hic mos apud Iudæos fuit ut eosdem reges et sacerdotes haberent : quorum iustitia religione permixta incredibile quantum coaluere.

Après Moïse, son fils [2] Arruas (Aaron) fut créé prêtre du culte égyptien, et bientôt après roi. Dès lors ce fut un usage constant chez les Juifs de réunir sur une même tête la royauté et le sacerdoce; la justice de ces chefs, mêlée de sainteté, augmenta infiniment la puissance de ce peuple.

III. Opes genti ex vectigalibus opobalsami crevere, quod in his tantum regionibus gignitur. Est namque vallis, quæ continuis montibus velut muro quodam ad instar castrorum [3] clauditur (spatium loci ducenta iugera, nomine Ericus dicitur); in ea silva est et ubertate et amœnitate insignis : siquidem palmeto et opobalsameto dis-

III. La richesse de la nation s'accrut par l'impôt sur le baume, que produit seule cette contrée. Là se trouve, en effet, une vallée, entièrement close d'une chaîne de montagnes, comme un camp enfermé dans ses retranchements : l'étendue de ce lieu est de deux cents arpents, son nom est Ericus (Jéricho). Dans cette vallée est un bois

1. L'explication de la *misoxénie* juive est conforme a celle d'Hécatée (*supra*, n° 9, § 5), mais plus développée.

2. Il fallait : « son frère ». Le reste du paragraphe prouve que Trogue Pompée, comme Strabon, ignorait totalement l'histoire des anciens royaumes israélites.

3. D'autres manuscrits ont *hortorum* : « comme un jardin ».

tinguitur. Arbores opobalsami similem formam piceis arboribus habent, nisi quod sunt humiles magis et in vinearum morem excoluntur. Hæ certo anni tempore balsamum sudant. Sed non minor loci ejus apricitatis quam ubertatis admiratio est : quippe cum toto orbe regionis eius ardentissimus sol sit, ibi tepidi aëris naturalis quædam ac perpetua opacitas inest [1].

fertile et riant, planté de palmiers et de baumiers. Les baumiers ressemblent par la forme aux arbres à résine, mais ils sont moins hauts et se cultivent comme la vigne. Ils distillent le baume à une époque fixe de l'année. Ce lieu n'est pas moins admirable par sa fraîcheur que par sa fécondité, car, bien que dans toute la région à l'entour le soleil soit très ardent, il règne continuellement dans la vallée un air tiède et une fraîcheur naturelle [2].

In ea regione lacus est, qui propter magnitudinem et aquæ immobilitatem Mortuum mare dicitur. Nam neque ventis movetur, resistente turbinibus bitumine, quo aqua omnis stagnatur, neque navigationis patiens est, quoniam omnia vita carentia in profundum merguntur; nec materiam ullam sustinet, nisi quæ alumine illinatur

Dans cette contrée se trouve encore un lac, auquel sa grandeur et l'immobilité de ses eaux ont fait donner le nom de mer Morte. En effet le bitume dont elles sont surchargées empêche qu'elles ne soient agitées par le vent et fait qu'elles résistent à ses tourbillons. On n'y saurait non plus naviguer parce que tout ce qui est privé de vie coule au fond ; les seules matières enduites d'alun peuvent se maintenir à la surface [3].

1. Le texte paraît corrompu. J'ai traduit comme s'il y avait *apricitas*, fraîcheur, au lieu de *opacitas*, ombrage. Josèphe, *B. Jud.*, IV, 8, 3, décrit au contraire le climat de cette vallée comme tropical.

2. Rapprocher de cette description celles de Théophraste (*Hist. plant.*, IX, 6, 1), Diodore (*supra*, n° 35), Strabon (n° 54), Pline (*infra*), Josèphe (*B. Jud.*, IV, 8), et en général Schürer, I, 311, note 36.

3. Comparer les descriptions d'Aristote (n° 4), Diodore (= Posidonios,

Primum Xerxes, rex Persarum, Iudæos domuit; postea cum ipsis Persis in ditionem Alexandri Magni venere diuque in potestate Macedonici imperii subiecti Syriæ regno fuere. A Demetrio quum descivissent, amicitia Romanorum petita, primi omnium ex Orientalibus libertatem receperunt, facile tunc Romanis de alieno largientibus.

Xerxès, roi des Perses, fut le premier qui dompta les Juifs [1]. Ensuite ils passèrent avec les Perses eux-mêmes sous la domination d'Alexandre le Grand et restèrent longtemps soumis à l'empire macédonien, comme sujets du royaume de Syrie. S'étant détachés de Démétrius, ils recherchèrent l'amitié des Romains et obtinrent d'eux la liberté, les premiers de tous les peuples orientaux, Rome alors faisant volontiers largesses sur le bien d'autrui [2].

139. — *Prologue du livre* 39.

Ut Syriam Iudæi et Arabes terrestribus latrociniis infestarint, mari Cilices piraticum bellum moverint.

Comment les Juifs et les Arabes infestèrent la Syrie de leurs brigandages par terre [3], tandis que sur mer les Ciliciens déchaînaient la guerre des pirates.

n° 35-35 *bis*), Strabon (n° 54), Josèphe, *B. Jud.*, IV, 8, 4. Le tableau de Justin renferme des traits nouveaux, comme la prétendue résistance des eaux au vent (cp. Tacite, *Hist.*, V, 6) et le privilège des corps flottants enduits d'alun. L'affirmation relative à la navigation est fausse ; Justin (ou Trogue Pompée) paraît avoir mal compris un texte qui disait que les corps vivants surnagent dans l'eau de la mer Morte, tandis que les objets minéraux coulent au fond. Quant au passage de Lucrèce (VII, 755 et suiv.) relatif au « lieu de Syrie » où l'on prétend que les quadrupèdes, dès qu'ils approchent, tombent comme frappés d'une main surnaturelle, je n'ai pas cru pouvoir le rapporter à la mer Morte, à l'exemple de Gill, *Notices of the Jews*, p. 111.

1. Erreur historique. Il aurait fallu nommer Cyrus.

2. En 161 avant J.-C. (cp. I *Macc.*, VIII). Cette phrase est une de celles qui trahissent un original grec assez malveillant pour les Romains.

3. Il s'agit des conquêtes de Jean Hyrcan Ier et d'Alexandre Jannée. Elles

140. — Justin, XL, 2.

Pompeius... poscenti (Antiocho) regnum respondit... non daturum quod tueri nesciat, ne rursus Syriam Iudæorum et Arabum latrociniis infestam reddat.

Pompée répondit (à Antiochus l'Asiatique)[1] qui lui réclamait son royaume qu'on ne lui rendrait pas ce qu'il ne savait pas défendre, de peur qu'entre ses mains la Syrie ne fût encore livrée aux brigandages des Juifs et des Arabes.

VALÈRE MAXIME

Historien et rhéteur, contemporain de Tibère. Auteur d'un recueil d'anecdotes historiques en neuf livres intitulé *Factorum ac dictorum memorabilium libri*, qui nous est parvenu presque entièrement, ainsi que deux abrégés dus à Julius Paris (IVe siècle) et Januarius Nepotianus (VIe siècle). L'ouvrage original paraît avoir été compilé entre 29 et 31 après J.-C.

141. — *Epitome* de Julius Paris, I, 3, 3[2].

Cn. Cornelius Hispalus prætor peregrinus, M. Popilio Lænate, L. Calpurnio consulibus,

Cnéius Cornelius Hispalus, préteur pérégrin, sous le consulat de M. Popilius Lænas et

coïncident avec les progrès du roi arabe (nabatéen ?) *Herotimus* (Arétas ?), que mentionne seul l'abrégé de Justin, XXXVIII, 5.

1. En 64 avant J.-C.

2. L'original de ce chapitre est perdu. Voici la rédaction de Nepotianus : « Chaldæos igitur Cornelius Hispalus urbe expulit et intra decem dies Italia abire iussit, ne peregrinam scientiam venditarent. Iudæos quoque, qui Romanis tradere sacra sua conati erant, idem Hispalus urbe exterminavit arasque privatas e publicis locis abiecit. »

edicto Chaldæos citra decimum diem abire ex urbe atque Italia iussit, levibus et ineptis ingeniis fallaci siderum interpretatione quæstuosam mendaciis suis caliginem inicientes. Idem Iudæos, qui Sabazi Iovis cultu Romanos inficere mores conati erant, repetere domos suas coegit.

de L. Calpurnius [1], ordonna par un édit aux Chaldéens de quitter la ville et l'Italie dans les dix jours, parce que, à force de mensonges, par leur fallacieuse interprétation des étoiles, ils jetaient le trouble dans les esprits faibles et légers et en tiraient profit. Le même préteur obligea les Juifs, qui avaient essayé de corrompre les mœurs romaines par le culte de Jupiter Sabazius [2], à regagner leur pays [3].

1. 139 avant J.-C.

2. Le dieu phrygien Sabazius (Σαβάζιος), dont le culte pénétra de bonne heure en Grèce, était en réalité une espèce de Bacchus. On trouve cependant quelquefois l'association de ce nom avec Jupiter : Orelli, *Inscr.*, 1259; *C. I. L.*, VI, 429, 430; XI, 1, 1323.

3. La date de cet événement coïncide exactement avec celle de l'ambassade envoyée à Rome, sous la conduite de Numénius, par Simon Macchabée pour conclure un traité d'amitié avec les Romains (I *Macc.*, XIV et XV). Il est donc probable que l'essai de propagande religieuse réprimé par le préteur Hispalus avait pour auteurs les ambassadeurs de Simon. L'annaliste ou l'historien (Tite-Live?) copié par Valère Maxime a confondu le dieu d'Israël avec le dieu phrygien Sabazius, trompé soit par une fausse interprétation de l'expression κύριος Σαβαώθ, soit par le nom du sabbat : la première explication paraît la plus vraisemblable, Σαβαώθ étant employé absolument comme un nom divin dans les *Oracles Sibyllins*, Celse, les Gnostiques, etc. La phrase additionnelle de Nepotianus (*aras privatas e publicis locis abiecit*) se rapporte probablement encore au judaïsme et atteste le succès de cette première tentative de prosélytisme. Voir Schürer, *Geschichte*, II, 505; Hild, *loc. cit.*, VIII, 5 et suiv.

CELSE

A. Cornelius Celsus, contemporain de Tibère, auteur d'une Encyclopédie dont nous n'avons conservé que les huit livres relatifs à la médecine. Édition Daremberg, Leipzig, 1859.

142. — *De medicina*, V, 19, 11.

At inter ea, quæ fracto capiti accommodantur, habent quidam id, quod ad auctorem Iudæum refertur.

Parmi les topiques appropriés au traitement des fractures à la tête, quelques-uns donnent le suivant qu'on attribue à un auteur juif[1].

143. — *Ibid.*, V, 22, 4.

Iudæi compositio. Est et Iudæi : in qua sunt calcis partes duæ, nitri quam ruberrimi pars tertia; quæ urina impuberis pueri coguntur, donec strigmenti crassitudo sit. Sed subinde is locus, cui id illinitur, madefaciendus est.

Recette du Juif[2]. Il existe aussi une formule (de l'auteur) juif : Deux parties de chaux, une de nitre le plus rouge possible; coagulez dans l'urine d'un enfant impubère jusqu'à ce que vous obteniez une pâte ; appliquez sur la partie malade et humectez de temps en temps.

1. Suit la recette qu'on trouve aussi chez Aétius, *Tetrab.*, IV, 3, 14.
2. Pour arrêter l'extension de la gangrène.

POMPONIUS MÉLA

Contemporain de l'empereur Claude. Auteur du premier manuel latin de géographie que l'on ait conservé, *De situ orbis*, en trois livres.

144. — *De situ orbis*, I, 11.

Syria late litora tenet, terrasque etiam latius introrsus, aliis aliisque nuncupata nominibus (nam et Cœle dicitur, et Mesopotamia, et Damascene, et Adiabene, et Babylonia, et Iudæa, et Commagene). Hic Palæstina est, qua tangit Arabas; tum Phœnice; et ubi se Ciliciæ committit, Antiochia..... Ceterum in Palæstina est ingens et munita admodum Gaza... Est non minor Ascalon; est Iope, ante diluvium, ut ferunt, condita.

La Syrie s'étend sur une longue étendue de côtes et plus loin encore à l'intérieur des terres, où elle est appelée de beaucoup de noms différents : Cœlé-Syrie, Mésopotamie, Damascène, Adiabène, Babylonie, Judée, Commagène. Là [1] se trouvent aussi la Palestine qui touche à l'Arabie, puis la Phénicie, et à l'endroit où la Syrie confine à la Cilicie, Antioche... En Palestine [2], on trouve Gaza, ville grande et très fortifiée... Ascalon, qui n'est pas moins grande, et Joppé, fondée, dit-on, avant le déluge.

1. Sans doute, le long de la côte par opposition aux districts intérieurs qui viennent d'être énumérés.

2. On voit que pour Pomponius Méla, qui copie des auteurs plus anciens, le nom de Palestine conserve sa signification primitive de pays des Philistins et ne se confond pas avec la Judée. Cf. *Auteurs grecs*, n° 1 (Hérodote)

SÉNÈQUE

L. Annæus Seneca, philosophe et homme d'État, né à Cordoue, vers le commencement de l'ère chrétienne, mort en 65 après J.-C.

145. — Fragment du *Traité de la superstition* (Fragments 41-43, Haase), cité par saint Augustin, *De civitate Dei*, VI, 10.

Hic inter alias civilis theologiæ superstitiones reprehendit etiam sacramenta Iudæorum et maxime sabbata, inutiliter id eos facere adfirmans, quod per illos singulos septem interpositos dies septimam fere partem ætatis suæ perdant vacando et multa in tempore urgentia non agendo lædantur. Christianos tamen, iam tunc Iudæis inimicissimos, in neutram partem commemorare ausus est, ne vel laudaret contra suæ patriæ veterem consuetudinem, vel reprehenderet contra propriam forsitan voluntatem. De illis sane Iudæis cum loqueretur ait : « Cum interim

Celui-ci (Sénèque), entre autres superstitions de la théologie politique [1], condamne les cérémonies des Juifs et surtout le sabbat, qui est, à ses yeux, une pratique nuisible, parce que demeurer chaque septième jour sans rien faire, c'est perdre la septième partie de la vie et que bien des intérêts pressants souffrent par cette oisiveté. Quant aux chrétiens, qui étaient déjà très hostiles aux Juifs, il n'osa en parler ni en bien ni en mal, ne voulant ni les louer contre la vieille coutume de sa patrie, ni les blâmer peut-être contre son propre sentiment [2]. Parlant de ces Juifs il dit : « Ce-

1. Sénèque, comme Varron, distinguait les croyances religieuses en mythiques, physiques et politiques.

2. De bonne heure on a essayé de faire passer Sénèque pour chrétien et il existe même toute une prétendue correspondance entre le philosophe et saint Paul.

usque eo sceleratissimæ gentis consuetudo valuit, ut per omnes iam terras recepta sit; victi victoribus leges dederunt. » Mirabatur hæc dicens, et quid divinitus ageretur ignorans, subiecit plane sententiam, qua significaret quid de illorum sacramentorum ratione sentiret. Ait enim : « Illi tamen causas ritus sui noverunt; maior pars populi facit quod cur faciat ignorat. »

pendant les pratiques de cette nation scélérate ont si bien prévalu qu'elles sont reçues dans tout l'univers : les vaincus ont donné des lois aux vainqueurs [1]. » Il s'étonne à ce sujet, et, ignorant les secrets de la Providence, il ajoute une phrase destinée à marquer son sentiment sur le principe des cérémonies juives : « Ceux-là du moins connaissent les raisons de leurs rites; mais la plus grande partie du peuple ne saurait dire pourquoi elle fait ce qu'elle fait [2]. »

146. — *Épître* 95 (xv, 3), § 47, Haase.

Quomodo sint di colendi, solet præcipi : accendere aliquem lucernas sabbatis prohibeamus, quoniam nec lumine

On enseigne communément comment il faut adorer les dieux. Défendons d'allumer les lampes le jour du sabbat, parce

1. Cf. plus bas le texte de Rutilius Numatianus où la même idée est reproduite presque dans les mêmes termes. Tout en faisant la part de l'hyperbole, notre fragment atteste l'activité et le succès de la propagande juive dans l'empire romain au temps de Sénèque. Il atteste aussi l'hostilité de Sénèque envers le judaïsme, hostilité conforme à la tradition du stoïcisme, qui voyait, peut-être, dans la morale juive, une concurrence à son ambition de diriger les âmes. Cf. Hild, *loc. cit.*, XI, 53; 55 suiv.

2. Cette phrase, détachée de son contexte, est obscure. On a cru que *illi* désigne les prêtres juifs, *maior pars populi* la foule des croyants. Nous croyons plutôt que Sénèque oppose les Juifs en bloc, qui savent pourquoi ils pratiquent certains rites, à la masse des superstitieux ignorants qui se contentent de suivre une routine.

di egent et ne homines quidem delectantur fuligine.

les dieux n'ont pas besoin d'être éclairés et que les hommes n'aiment pas à sentir la fumée [1].

PERSE

A. Persius Flaccus, poète satirique, stoïcien; 34-62 après J.-C.

147. — *Satire* V, 176 suiv.

Ius habet ille sui palpo, quem ducit hiantem
Cretata ambitio? Vigila et cicer ingere large
Rixanti populo, nostra ut Floralia possint
Aprici meminisse senes. Quid pulchrius? At cum
Herodis venere dies unctaque fenestra
Dispositæ pinguem nebulam vomuere lucernæ
Portantes violas, rubrumque amplexa catinum
Cauda natat thynni, tumet alba fidelia vino:
Labra moves tacitus recutitaque sabbata palles.
Tum nigri lemures ovoque pericula rupto,
Tum grandes galli et cum sistro lusca sacerdos
Incussere deos inflantes corpora, si non
Prædictum ter mane caput gustaveris alli.

Est-il vraiment son maître, ce courtisan du peuple, que l'am-

1. Les Juifs allumaient des lampes avant le commencement du sabbat pour ne pas contrevenir au précepte défendant d'allumer le feu le jour férié (*Exode*, XXXV, 3); cp. *Mischna Sabbath*, II, 6-7. Cette pratique, le *ritus lucernarum*, était volontiers adoptée par les demi-prosélytes (Josèphe, *C. Apion*, II, 39; Tertullien, *Ad. nat.*, I, 13). Voir Schürer, II, 552, note et *infra*, Perse, n° 147.

bition traîne à sa suite en robe blanche, la bouche bée? Veille, fais largesse de pois au peuple qui se les dispute, pour que tes jeux floraux laissent de longs souvenirs aux vieillards qui se chauffent au soleil. Quoi de plus beau? Mais au retour du jour d'Hérode[1], lorsque, par une fenêtre huileuse, les lampes bien rangées, enguirlandées de violettes, ont vomi une épaisse fumée[2], lorsque au fond d'un plat de terre rouge nage dans la sauce une queue de thon et que la jarre blanche s'emplit de vin, alors tu remues les lèvres en silence, pâle encore du sabbat cher aux circoncis[3]. Alors errent les noirs lémures, alors la rupture d'un œuf présage des dangers. Voici les prêtres eunuques et la prêtresse borgne, armée du sistre, qui nous jettent des maléfices à faire enfler nos corps, si l'on n'a pas trois fois, le matin, à l'heure fixée, mordu à une gousse d'ail.

LUCAIN

M. Annæus Lucanus, poète stoïcien, auteur d'une poème épique en dix chants sur la guerre civile de César et de Pompée; 39-65 après J.-C.

148. — *Pharsale*, II, 592-3.

Cappadoces mea signa timent et dedita sacris
Incerti Iudæa dei...

1. Il ne s'agit pas d'une fête spéciale, mais simplement du sabbat; le nom d'Hérode, resté populaire à Rome, servait à personnifier la religion juive.

2. Sur le *ritus lucernarum*, voir plus haut Sénèque, n° 146.

3. Cette prétendue « pâleur » est encore un exemple de la confusion du sabbat avec le jeûne que nous avons signalée plusieurs fois chez les auteurs latins. Ce qui suit se rapporte à des superstitions étrangères au culte juif; cp. Hild, *loc. cit.*, XI, 55. Perse raille plus la pauvreté des petits ménages juifs et leur bombance mesquine que leurs superstitions. C'est un croquis un peu superficiel, mais vivant et pittoresque, du ghetto de Rome un soir de sabbat.

Les Cappadociens (dit Pompée) craignent mes étendards, et la Judée vouée au culte d'un dieu incertain [1].

PÉTRONE

Petronius Arbiter, romancier satirique, contemporain de Néron.

149. — Fragment 37 Bücheler (= *Anthologia latina*, ed. Baehrens, n° 97 dans *Poetæ minores*, IV, 98).

Iudæus licet et porcinum numen adoret
Et cæli summas advocet auriculas,
Ni tamen et ferro succiderit inguinis oram
Et nisi[2] *nodatum solverit arte caput,*
Exemptus populo Graias migrabit ad urbes[3]
Et non ieiuna sabbata lege premet.

Un Juif a beau adorer la divinité du porc et invoquer les oreilles suprêmes du ciel : s'il ne se décide à pratiquer sur lui-même la circoncision, retranché de son peuple il devra émigrer dans les villes grecques et ne pourra plus observer la loi qui impose le jeûne au sabbat [4].

---

1. Parce que Pompée, en pénétrant dans le sanctuaire de Jérusalem, n'y avait trouvé aucune image (Tacite, *Hist.*, V, 9). L'expression de Lucain fait penser à l'autel que saint Paul vit à Athènes avec l'épigraphe ἀγνώστῳ Θεῷ (*Actes des Apôtres*, XVII, 23).

2. Ainsi lit le manuscrit unique (le *Bellovacensis*, aujourd'hui perdu, publié par Claude Binet, 1579). Baehrens propose *cute*.

3. Manuscrit : *Graia... ab urbe*. La correction est de Binet.

4. On trouve dans cette épigramme trois absurdités souvent débitées contre les Juifs : l'adoration du porc (cp. Plutarque, *Sympos.*, IV, 5 = *supra*, *Au-*

PLINE L'ANCIEN

C. Plinius Secundus, fonctionnaire militaire et civil (il fut sous-chef d'état-major de Titus dans la guerre de Judée)[1], historien et encyclopédiste, né en 23 après J.-C., mort dans l'éruption du Vésuve, en 79. Le seul de ses ouvrages qui nous soit parvenu est une encyclopédie en trente-sept livres intitulée *Historia naturalis*, extraite d'une foule d'auteurs plus anciens, et publiée en 77 après J.-C., avec une dédicace à Titus.

150. — *Histoire naturelle*, V, c. 13-17 ; §§ 66-73 Jan.

§ 66. Iuxta Syria litus occupat, quondam terrarum maxuma et pluribus distincta nominibus ; namque Palæstina vocabatur, qua contingit Arabas, et Iudæa et Cœle, exin Phœnice, et qua recedit intus Damascena, ac magis etiamnum meridiana Babylonia, et eadem Mesopotamia inter Euphraten et Tigrin, quaque transit Taurum Sophene, citra vero etiam Commagene, et ultra Arme-

A côté (de l'isthme) la Syrie s'étend le long de la côte, jadis la plus vaste des contrées et distinguée, suivant ses parties, par différents noms. On appelait Palestine la partie qui confine aux Arabes, puis venaient la Judée, la Cœlé-Syrie, ensuite la Phénicie ; plus à l'intérieur la Damascène, plus au sud encore la Babylonie ; la même contrée prend le nom de Mésopotamie entre l'Euphrate et le

teurs grecs, n° 69) ; celle du ciel (Hécatée, Strabon, Juvénal) ; enfin le jeûne du sabbat (Strabon, Auguste, Trogue Pompée). M. Hild (*loc. cit.*, p. 192) y reconnaît aussi, trop finement sans doute, une allusion à la polémique soulevée par saint Paul sur la nécessité de la circoncision, polémique qui agitait les synagogues d'alors. C'est par erreur que le même savant rattache à notre épigramme le distique qui la suit dans le manuscrit et les éditions antérieures à Bücheler :

Una est nobilitas argumentumque coloris
Ingenui, timidas non habuisse manus.

1. Inscription d'Aradus commentée par Mommsen, *Hermes*, XIX, 644.

niam Adiabene, Assyria ante dicta, et ubi Ciliciam attingit Antiochia.

Tigre, de Sophène au delà du Taurus, de Commagène en deçà ; au delà de l'Arménie est l'Adiabène, jadis appelée Assyrie, et sur les confins de la Cilicie, Antioche [1].

§ 67... Qui subtilius dividunt circumfundi Syria Phœnicen volunt, et esse oram maritimam Syriæ, cuius pars sit Idumæa et Iudæa...

Ceux qui mettent plus de finesse dans leur division veulent que la Phénicie soit enveloppée par la Syrie dont elle est la zone maritime ; l'Idumée et la Judée en font partie.

§ 68... Ostracine Arabia finitur, a Pelusio LXV M passuum. Mox Idumæa incipit et Palæstina ab emersu Sirbonis lacus... Oppida Rhinocolura et intus Rhaphea, Gaza et intus Anthedon, mons Argaris ; regio per oram Samaria ; oppidum Ascalo liberum, Azotos, Iamneæ duæ, altera intus.

La côte arabe finit à Ostraciné, à 65 milles de Péluse. Ensuite commencent l'Idumée et la Palestine au débouché du lac Sirbonis... Villes : Rhinocolura, Rhaphea (Raphia) à l'intérieur, Gaza, Anthédon à l'intérieur [2], le mont Argaris [3] ; la Samarie le long de la côte ; la ville libre d'Ascalon, Azot, les deux Iamnia, dont une à l'intérieur.

§ 69. Iope Phœnicum, anti-

Joppé, ville phénicienne [4],

1. Remarquer l'analogie de cette énumération avec celle de Pomponius Méla, ci-dessus n° 144. Cet auteur est effectivement nommé dans la liste des « autorités » du livre V.

2. C'est le contraire qui est vrai : Gaza était située à environ une lieue de la côte, tandis qu'Anthédon était une ville maritime. Gaza est encore placée en Judée, XII, § 64 Jan. De même Ascalon, XIX, § 101 et XII, § 109.

3. C'est-à-dire l'Αργαριζίν d'Eupolémos (Eusèbe, *Præp. evang.*, IX, 17), le mont Garizim, près de Sichem-Néapolis. Mais la mention de cette montagne est tombée hors de sa place et prouve avec quelle négligence Pline compile ses fiches.

4. Nous savons en effet, par l'inscription d'Eschmounazar (*Corpus inscr.*

quior terrarum inundatione, ut ferunt, insidet collem præiacente saxo in quo vinculorum Andromedæ vestigia ostendunt; colitur illic fabulosa Ceto. Inde Apollonia; Stratonis turris, eadem Cæsarea, ab Herode rege condita, nunc colonia Prima Flavia a Vespasiano imperatore deducta. Finis Palæstines CLXXXVIIII mil. passuum a confinio Arabiæ; dein Phœnice. Intus autem Samariæ oppida : Neapolis, quod antea Mamortha dicebatur, Sebaste in monte, et altiore Gamala.

§ 70. Supra Idumæam et Samaritin Iudæa longe lateque funditur. Pars eius Syriæ iuncta Galilæa vocatur, Arabiæ vero et Ægypto proxuma

plus ancienne, dit-on, que le déluge, est assise sur une colline, précédée d'un rocher où l'on montre les restes des chaînes d'Andromède; on y adore la fabuleuse Céto [1]. Ensuite Apollonia; la Tour de Straton ou Césarée, fondée par le roi Hérode, aujourd'hui devenue la colonie Prima Flavia, fondée par l'empereur Vespasien [2]. La Palestine se termine à 189 milles de la frontière d'Arabie [3]; ensuite commence la Phénicie. A l'intérieur les villes de la Samarie : Néapolis, jadis appelée Mamortha [4]; Sébasté sur une montagne; Gamala encore plus haut [5].

Au-dessus de l'Idumée et de la Samaritide, la Judée s'étend en long et en large. La partie limitrophe de la Syrie s'appelle Galilée; celle qui touche à l'A-

semiticarum, n° 2), que « le seigneur des rois » (le roi de Perse selon les uns, un Ptolémée suivant les autres) avait donné Joppé au roi de Sidon.

1. Pline mentionne encore Joppé comme ville de Judée, IX, § 11 Jan, à propos de la baleine d'Andromède dont Scaurus apporta le squelette à Rome.

2. Le titre complet, connu par les monnaies, était *Colonia Prima Flavia Augusta Cæsarea.*

3. On voit que la Palestine de Pline est la partie maritime des provinces d'Idumée et de Samarie.

4. Josèphe, *B. Jud.*, IV, 8, 1, donne la leçon Μαβορθά. La ville reçut son nom nouveau (Flavia Neapolis) en 72.

5. C'est à tort que Pline place cette ville dans la Samarie; elle était située dans la Gaulonitide, à l'est du lac de Tibériade (*B. Jud.*, IV, 1, 1).

Peræa, asperis dispersa montibus et a ceteris Iudæis Iordane amne discreta. Reliqua Iudæa dividitur in toparchias X, quo dicemus ordine : Hiericuntem — palmetis consitam, fontibus riguam, — Emmaum, Lyddam, Iopicam, Acrebitenam, Gophaniticam, Thamniticam, Bethleptephenen, Orinen — in qua fuere Hierosolyma, longe clarissima urbium Orientis, non Iudææ modo, — Herodium, cum oppido illustri eiusdem nominis.

rabie et à l'Égypte[1] est la Pérée, parsemée d'âpres montagnes et séparée du reste de la Judée par le fleuve Jourdain. Le demeurant de la Judée se divise en dix toparchies, dont voici les noms dans l'ordre[2] : Jéricho, plantée de bois de palmiers et tout arrosée de sources, Emmaüs, Lydda, le district de Joppé[3], l'Acrébitène[4], le district de Gophana[5], celui de Thamna[6], la Béthleptéphène[7], le district Oriné (la montagne)[8], où se trouvait Jérusalem, la ville la plus célèbre non seulement de la Judée, mais de tout l'Orient, enfin Hérodium avec une ville illustre du même nom[9].

§ 71. Iordanes amnis orĭtur

Le fleuve Jourdain prend

1. Ce mot est de trop.

2. Quel ordre ? celui de Pline est bien peu rationnel.

3. On s'étonne de rencontrer Joppé parmi les toparchies de la Judée ; elle ne figure pas dans la liste de Josèphe (*B. Jud.*, III, 3, 5), qui nomme en revanche, mais sans doute à tort, Pella (à l'est du Jourdain).

4. C'est-à-dire le district d'Akrabbin (aujourd'hui Akrabeh), à l'extrême nord de la Judée propre, sur les confins de la Samaritide.

5. Ou mieux Gophna, entre Jérusalem et Sichem.

6. Au nord-ouest de Gophna, sur la route d'Akrabbin à Lydda.

7. A l'extrême sud-ouest de la Judée. Josèphe i oublie dans sa liste des toparchies, quoiqu'il nomme à un autre endroit (*B. Jud.*, IV, 8, 1) τὴν Βεθλεπτηφῶν τοπαρχίαν. En revanche il mentionne les deux toparchies d'Idumée et d'Engaddi (sur la mer Morte) omises par Pline : la liste de Josèphe comprend ainsi onze noms contre dix chez Pline. Cf. Schürer, II, 137 et suiv.

8. Josèphe appelle cette toparchie : Jérusalem.

9. A 60 stades au sud de Jérusalem.

e fonte Paniade, qui cognomen dedit Cæsareæ de qua dicemus. Amnis amœnus et, quatenus locorum situs patitur, ambitiosus adcolisque se præbens, velut invitus Asphaltiten lacum dirum natura petit, a quo postremo ebibitur aquasque laudatas perdit pestilentibus mixtas. Ergo ubi prima convallium fuit occasio, in lacum se fundit quem plures Genesaram vocant, XVI M passuum longitudinis, VI M latitudinis, amœnis circumsæptum oppidis, ab oriente Iuliade et Hippo, a meridie Tarichea, quo nomine aliqui et lacum appellant, ab occidente Tiberiade, aquis calidis salubri.

§ 72. Asphaltites nihil præter bitumen gignit, unde et nomen. Nullum corpus animalium recipit, tauri camelique fluitant; inde fama nihil in eo mergi. Longitudine ex-

naissance dans la source de Panias, qui a donné son surnom à la ville de Césarée dont nous reparlerons[1]. Le fleuve est agréable et, tant que la nature du terrain le permet, il forme de nombreux détours et va chercher les riverains comme s'il s'acheminait à contre-cœur vers le lac Asphaltite, d'une nature sinistre, où il finit par s'absorber, perdant ses eaux vantées dans le mélange des flots pestilents du lac. Aussi, plus haut, à la première occasion que lui offre une vallée fermée, il se jette dans le lac appelé d'ordinaire Génésara, long de 16 milles sur 6 de large, et tout bordé de villes charmantes : à l'est, Julias et Hippos, au midi Tarichéa, qui donne quelquefois son nom au lac lui-même, à l'ouest Tibériade, aux eaux thermales salubres.

Le lac Asphaltite ne produit que du bitume, d'où son nom. Aucun corps d'animal n'y enfonce, les taureaux et les chameaux même flottent à la surface : de là la légende qui veut

1. Césarée Panias, capitale de la tétrarchie de Philippe, dont il est reparlé au § 74.

cedit C M passuum, latitudine maxuma LXXV implet, minuma VI. Prospicit eum ab oriente Arabia nomadum, a meridie Machærus, secunda quondam arx Iudææ ab Hierosolymis. Eodem latere est calidus fons medicæ salubritatis Callirrhoe, aquarum gloriam ipso nomine præferens.

§ 73. Ab occidente litora Esseni fugiunt usque qua nocent : gens sola et in toto orbe præter ceteras mira, sine ulla femina, omni venere abdicata, sine pecunia, socia palmarum. In diem ex æquo convenarum turba renascitur, large frequentantibus quos vita fessos ad mores eorum fortunæ fluctibus agit. Ita per seculorum milia — incredibile dictu — gens æterna est, in qua nemo nascitur : tam fecunda illis aliorum

qu'aucun corps ne puisse tomber au fond[1]. Sa longueur dépasse 100 milles, sa largeur est de 75 au maximum, de 6 au plus étroit. A l'est il est dominé par le pays des Arabes nomades, au sud par Machérous[2], jadis le second boulevard de la Judée après Jérusalem. Du même côté est une source thermale, utile en médecine, dont le nom Callirrhoé dit assez le mérite[3].

A l'ouest du lac demeurent les Esséniens, qui s'écartent assez du rivage pour échapper à ses influences pernicieuses. Nation unique dans le monde et entre toutes admirable, qui ne renferme point de femmes, qui a renoncé à l'amour, ignore l'usage de la monnaie et vit dans la société des palmiers. Elle se renouvelle de jour en jour par la foule des nouveaux immigrants, toujours nombreux, que la fatigue de la vie

1. Rapprocher cette description de celles d'Aristote (n° 4), Diodore (n° 35), Strabon (p. 107). On se demande si les « taureaux flottants » de Pline ne résultent pas d'un contre-sens : on a vu que les noms de taureau et de veau étaient donnés par les riverains de la mer Morte aux masses flottantes de bitume (*supra*, p. 72).

2. Cette forteresse était située non au sud, mais à l'est de la mer Morte. Probablement il faut intervertir, dans le texte de Pline, les mots *ab oriente* et *a meridie*.

3. Sur cette localité, cp. Josèphe, *Ant.*, XVII, 6, 5 ; *B. Jud.*, I, 33, 5.

vitæ pœnitentia est ! Infra hos Engada oppidum fuit, secundum ab Hierosolymis fertilitate palmetorumque nemoribus, nunc alterum bustum. Inde Masada castellum in rupe, et ipsum haud procul Asphaltite. Et hactenus Iudæa est.

et les bourrasques de la fortune leur amènent, désireux d'adopter leurs coutumes. Ainsi pendant des milliers de siècles — chose incroyable — une nation vit, éternelle, où il ne naît personne ; tant le dégoût de la vie chez autrui leur tient lieu de fécondité [1] ! Au-dessous des Esséniens fut la ville d'Engada (Engaddi), seconde après Jérusalem [2] par la fertilité et les bosquets de palmiers, aujourd'hui un second bûcher ; puis la forteresse de Masada sur un rocher, également voisine du lac Asphaltite [3]. Ici finit la Judée.

151. — *Hist. naturelle,* II, 102, § 226 Jan.

Nihil in Asphaltite Iudææ lacu, qui bitumen gignit, mergi

Aucun corps ne peut s'enfoncer dans le lac Asphaltite

1. On comparera cette éloquente peinture des Esséniens avec celles de Philon (*Quod omnis probus*, c. 11 = Eusèbe, *Præp. evang.*, VIII, 11-12) et de Josèphe (*B. Jud.*, II, 8, 2-13; *Ant.* XV, 10, 4-5.) Dion Chrysostome, à en croire son biographe Synésius (éd. Petau, p. 39), parlait des Esséniens à peu près dans les mêmes termes que Pline : Ὅτι καὶ τοὺς Ἐσσηνοὺς ἐπαινεῖ που, πόλιν ὅλην εὐδαίμονα τὴν παρὰ τὸ νεκρὸν ὕδωρ ἐν τῇ μεσογαίᾳ τῆς Παλαιστίνης κειμένην παρ' αὐτά που τὰ Σόδομα. Les deux auteurs ont dû puiser à une source commune, qui a d'ailleurs localisé les Esséniens beaucoup trop étroitement (cf. Schürer, II, 472 et Lucius, *Der Essenismus*, p. 30-33).

2. On serait tenté de lire Jéricho, le sol des environs de Jérusalem étant au contraire renommé par son aridité.

3. Aujourd'hui *Sebbeh*. Cette forteresse ne succomba qu'en 73 après J.-C. (Josèphe, *B. Jud.* VII, 8 et 9).

potest, nec in Armeniæ maioris Aritissa.

en Judée[1], qui produit le bitume, ni dans le lac Aritissa situé dans la Grande Arménie.

152. — *Hist. naturelle*, XXXI, 2, § 24.

In Iudæa rivus sabbatis omnibus siccatur.

Il y a en Judée un ruisseau qui se tarit tous les jours de sabbat[2].

153. — *Hist. naturelle*, XII, 25, § 111 suiv.

§ 111. Sed omnibus odoribus præfertur balsamum, uni terrarum Iudææ concessum, quondam in duobus tantum hortis, utroque regio, altero iugerum XX non amplius, altero pauciorum. Ostendere arbutum hanc urbi imperatores Vespasiani; clarumque dictu, a Pom-

Mais à tous les parfums on préfère le baume, qui de tous les pays de la terre n'a été accordé qu'à la seule Judée; autrefois même il n'était cultivé que dans deux jardins, l'un et l'autre appartenant aux rois : l'un ne mesurait pas plus de 20 arpents, l'autre encore

1. C'est la légende (*fama*) que Pline lui-même contredit ailleurs, V, § 72 Jan (*supra*, n° 150). Le lac Asphaltite est encore mentionné, VII, § 65 Jan : *Quin et bituminum sequax alioquin et lenta natura, in lacu Iudææ qui vocatur Asphaltite, et certo tempore anni supernatans non quit sibi avelli ad omnem contactum adhærens præterquam filo quod tale virus* (i. e. mulierum profluvium) *infecerit*. (Cf. Strabon, XVI, 2, 43 d'après Posidonios.) Même assertion, XXVIII, 7, § 80. Sur le bitume-limon, cf. encore XXXV, 15, § 178 : *limus e Iudææ lacu*.

2. Josèphe, qui parle de ce fleuve sous le nom de Σαββατικός (*B. Jud.*, VII, 5, 1) et le place entre Arcæa et Raphanæa (au nord de Tripolis, aujourd'hui le Nahr el-Arka?), en dit précisément le contraire de Pline : le fleuve était à sec six jours de la semaine et coulait à pleins bords le jour du sabbat. Le Midrasch *Bereschit Rabba*, c. 2 (où le fleuve est appelé *Sambation*, סמבטיון), est d'accord avec Pline; cf. Neubauer, *Géographie du Talmud*, p. 33.

peio Magno in triumpho arbores quoque duximus.

§ 112. Servit nunc hæc ac tributa pendit cum sua gente, in totum alia natura quam nostri externique prodiderant. Quippe viti similior est quam myrto. Malleolis seri didicit nuper victa[3] ut vitis, et implet colles vinearum modo, quæ sine adminiculis se ipsæ sustinent. Tondetur similiter fruticans ac rastris nitescit properatque nasci, intra tertium annum fructifera. Folium proxumum [rutæ, fructus] tuberi, perpetua coma.

moins[1]. Cet arbuste a été montré à Rome par les empereurs Vespasien et Titus; chose glorieuse à dire, depuis Pompée le Grand nous avons conduit aussi des arbres en triomphe[2]!

Maintenant cet arbuste est asservi et paye tribut avec son peuple. La nature en est tout autre que ne l'ont décrite nos auteurs et les auteurs étrangers. Il ressemble plus à la vigne qu'au myrte. Depuis peu on l'a dompté et habitué à se propager par marcottes, comme la vigne, et il couvre les flancs des coteaux à la façon de pieds de vigne, plantés sans tuteur, qui se supportent eux-mêmes; il pousse des rejetons et se taille de même; en le sarclant on lui donne de la vigueur et il se développe rapidement, donnant des fruits dès la troisième année. La feuille ressemble à celle de la rue, le fruit à l'azerole; le feuillage est persistant[4].

1. Pline copie Théophraste, *Hist. plant.*, IX, 6, 1 : Τὸ δὲ βάλσαμον γίνεται μὲν ἐν τῷ αὐλῶνι τῷ περὶ Συρίαν (la vallée de Jéricho). Παραδείσους δ' εἶναί φασι δύο μόνους, τὸν μὲν ὅσον εἴκοσι πλέθρων, τὸν δ' ἕτερον πολλῷ ἐλάττονα. Pline a traduit πλέθρα par *iugera*, sans réfléchir que le plèthre attique (0hect,087) ne représentait guère que le tiers du *iugerum* romain (0hect,252).

2. Allusion à l'ébène rapporté par Pompée de la guerre d'Orient, Pline. XII, 4, § 20, Jan.

3. D'autres manuscrits ont *vincta* ou *dicta*.

4. Cp. Théophraste, *loc. cit.* : Τὸ δὲ δένδρον μέγεθος μὲν ηλίκον ῥόα μεγάλη.

§ 113. Sæviere in eam Iudæi sicut in vitam quoque suam; contra defendere Romani, et dimicatum pro frutice est; seritque nunc cum fiscus, nec umquam fuit numerosior. Proceritas intra bina cubita subsistit.

Les Juifs ont exercé sur lui leur rage, comme sur leur propre vie; les Romains l'ont défendu et l'on s'est livré bataille pour un arbuste. Actuellement c'est le fisc (impérial) qui en dirige l'exploitation et jamais on n'en a produit en plus grande quantité. La plante ne dépasse pas une hauteur de deux coudées.

§ 114. Arbori tria genera: tenue et capillacea coma, quod vocatur *eutheriston*; alterum scabro adspectu, incurvum, fruticosum, odoratius, — hoc *trachy* appellant; tertium *eumeces*, quia est reliquis procerius, lævi cortice. Huic secunda bonitas, novissima eutheristo.

On distingue trois variétés de cet arbuste : l'une mince, au feuillage semblable à des cheveux, qu'on appelle *euthériston* (facile à moissonner); la seconde d'un aspect rugueux, recourbée, rameuse, plus odorante : c'est la variété *trachy* (rude); la troisième s'appelle *eumécès* (de belle taille), parce qu'elle est plus grande que les autres; elle a l'écorce lisse. Celle-ci est la seconde en bonté; l'*euthériston* est la troisième [1].

§ 115. Semen eius vino proximum gustu, colore rufum, nec sine pingui. Peius in grano

La semence a le goût du vin; elle est de couleur rougeâtre et renferme de la matière grasse.

πολύκλαδον (*fruticans*) δὲ σφόδρα · φύλλον δὲ ἔχειν ὅμοιον πηγάνῳ (*rutæ*), πλὴν ἁπλοῦν, ἀείφυλλον δὲ εἶναι · καρπὸν δὲ παρόμοιον τῇ τερμίνθῳ (térébinthe) καὶ μεγέθει καὶ σχήματι καὶ χρώματι, εὐώδη σφόδρα καὶ τοῦτον καὶ μᾶλλον τοῦ δακρύου. Les mss. de Pline portent *folium proximum tuburi*; nous avons adopté, en la simplifiant, la conjecture de Jan justifiée par Théophraste. L'azerole ressemble comme grosseur à une cerise.

1. Cp. Dioscoride, I, 18.

quod levius atque viridius. Ramus crassior quam myrto. Inciditur vitro, lapide osseisve cultellis; ferro lædi vitalia odit, emoritur protinus, eodem amputari supervacua patiens. Incidentis manus libratur artifici temperamento, ne quid ultra corticem violet.

Plus les grains sont légers et verts, moins bonne est leur qualité. Les branches sont plus épaisses que celles du myrte. On pratique des incisions dans l'écorce avec du verre, des pierres ou des couteaux en os. L'arbre ne supporte pas que le fer attaque ses parties vitales; il meurt aussitôt, quoiqu'il tolère très bien qu'on l'émonde avec le fer[1]. La main de l'opérateur est dirigée avec précaution pour que l'instrument ne pénètre pas au delà de l'écorce.

§ 116. Succus e plaga manat quem *opobalsamum* vocant, suavitatis eximiæ, sed tenui ploratu; lanis parva colligitur in cornua; ex his novo fictili conditur, crassiori similis oleo et in musto candida, rufescit deinde simulque durescit e tralucido.

De la plaie coule un suc appelé *opobalsamum*, d'une suavité extrême, mais qui se distille à petites gouttes, comme des larmes. On recueille le liquide sur des flocons de laine qu'on presse dans de petites cornes; de là on le transvase dans des vases de terre neufs. Il est d'abord semblable à de l'huile épaisse et la couleur, à l'état de moût, est blanche; ensuite il roussit, se coagule et perd sa transparence.

§ 117. Alexandro Magno res ibi gerente, toto die æstivo unam concham impleri iustum

A l'époque où Alexandre le Grand faisait campagne dans ces parages, on arrivait tout

1. D'après Théophraste, au contraire, l'incision se pratiquait avec des onglets de fer : Τὸ δὲ ξάκρυον ἀπὸ ἐντομῆς συλλέγειν, ἐντέμνειν δὲ ὄνυξι σιδηροῖς ὑπὸ τὸ ἄστρον (la canicule) ὅταν μάλιστα πνίγη, ὡσι καὶ τὰ στελέχη καὶ τὰ ἄνω.

erat, omni vero fecunditate e maiore horto congios senos, e minore singulos, cum et duplo rependebatur argentum. Nunc etiam singularum arborum largior vena. Ter omnibus percutitur aestatibus, postea deputatur.

§ 118. Et sarmenta quoque in merce sunt. DCCC HS amputatio ipsa surculusque veniere intra quintum devictæ annum. Xylobalsamum vocatur et coquitur in unguentis pro succo ipso. Corticis etiam ad medicamenta pretium est. Præcipua autem gratia lacrimæ, secunda semini, tertia cortici, minuma ligno...

juste à remplir une coquille pendant une journée entière d'été. Le produit total du grand jardin était de six conges, celui du petit, d'un seul : le suc se payait le double de son poids en argent [1]. Aujourd'hui un seul arbre produit une récolte plus abondante. On pratique l'incision trois fois chaque été, après quoi on élague l'arbre.

Les sarments aussi sont un objet de vente. Cinq ans après la conquête, le produit des ébranchages et les rejetons ont été vendus pour une somme de 800,000 sesterces. On appelle ce produit *xylobalsamum* et on le fait cuire pour la fabrication des onguents à la place du suc lui-même. On estime aussi l'écorce pour la préparation des médicaments. On prise le plus la résine, vient ensuite la graine, puis l'écorce, enfin le bois [2]...

1. Théophraste, *loc. cit.* : Τὴν δὲ συλλογὴν ὅλον τὸ θέρος ποιεῖσθαι · οὐκ εἶναι δὲ πολὺ τὸ ῥέον, ἀλλ' ἐν ἡμέρᾳ τὸν ἄνδρα συλλέγειν ὅσον κόγχην... γίνεσθαι δὲ ἐκ μὲν τοῦ μείζονος παραδείσου ἀγγεῖδια ὡδεκα ὅσον ἡμιχοαῖα, ἐκ δὲ τοῦ ἑτέρου δύο μόνον πωλεῖσθαι δὲ τὸ μὲν ἄκρατον ὁἰς πρὸς ἀργύριον, τὸ δ' ἄλλο κατα λόγον τῆς μίξεως. Il semble bien étonnant que la productivité des arbres à baume ait augmenté dans de si fortes proportions entre le temps de Théophraste et celui de Pline. Les agents du fisc avaient sans doute intérêt à dissimuler le véritable chiffre de la récolte. Un conge attique = $3^{lit},24$.

2. Théophraste : εὔοσμα δὲ σφόδρα καὶ τα ῥαδδία · καθαίρειν γὰρ καὶ τῶνδε ἕνεκα καὶ τοῦ διαφόρου (?) · πωλεῖσθαι γὰρ τίμια. — Viennent ensuite chez Pline des détails sur les sophistications variées de ce produit et sur les moyens de les déceler.

§ 123...Nec manifestior alibi fraus, quippe milibus denarium sextarii empti vendente fisco, tricenis denariis veneunt. In tantum expedit licere auctorem[2]. Xylobalsamo pretium in libras X quinque.

Dans aucune denrée la fraude n'est plus manifeste puisque le setier[1], qui vaut 1,000 deniers acheté directement au fisc, se vend couramment 300 deniers... Le *xylobalsamum* ne vaut que 5 deniers les 10 livres.

154. — *Hist. naturelle*, XIII, 4, § 26 et suiv.

§ 26. Iudæa vero incluta est vel magis palmis quarum natura nunc dicetur...

La Judée est encore plus célèbre par ses palmiers (que l'Égypte par ses onguents); nous allons maintenant décrire la nature de cet arbre.

§ 44. Ab his caryotæ maxume celebrantur, et cibo quidem sed et succo uberrimæ, ex quibus præcipua vina Orienti, iniqua capiti, unde pomo nomen. Sed ut copia ibi atque fertilitas, ita nobilitas in Iudæa, nec in tota, sed Hiericunte maxume, quanquam laudatæ et Archelaide et Phaselide atque Liviade, gentis eiusdem convallibus. Dos his præcipua

Après les dattiers des pays du sud, on vante surtout les caryotes, aussi abondantes par leur suc que par leur pulpe nutritive, et qui servent à préparer les plus fameux vins de l'Orient, vins qui montent à la tête, d'où le nom du fruit[3]. Si (l'Orient) se distingue par l'abondance et la fertilité de ses palmiers à *caryotes*, la Judée l'emporte par la qualité : non

Déjà du temps de Théophraste le baume qui circulait en Grèce était le plus souvent adultéré.

1. Environ un demi-litre.

2. Nous ne comprenons pas cette phrase. On a proposé diverses corrections : *augere liquorem, licere liquorem*, etc. Littré : « Un setier de baume, vendu par le fisc 300 deniers, produit 1.000 deniers, tant il y a profit à augmenter la quantité du liquide ! »

3. Sans doute de κάσος, sommeil.

succo pingui lactentibus quodamque vini sapore in melle prædulci. Sicciores ex hoc genere *nicolai*, sed amplitudinis præcipuæ, quaterni cubitorum longitudinem efficiunt.

pas même toute la Judée, mais surtout Jéricho[1], bien qu'on trouve aussi des plantations estimées à Archélaïs, Phasaélis et Livias, autres vallées du même pays. Ces dattes sont remarquables entre toutes par leur suc épais et laiteux, dont la saveur ressemble au goût du vin mêlé à un miel très doux. Dans cette classe de dattes les *nicolas*[2] sont un peu secs, mais remarquables par leur dimension qui atteint un quart de coudée.

§ 45. Minus speciosæ, sed sapore caryotarum sorores et ob hoc *adelphides* dictæ, proxumam suavitatem habent, non tamen eamdem. Tertium ex his genus *patetæ* nimio liquore abundat, rumpitque se pomi ipsius, etiam in sua matre, ebrietas, calcatis similis.

Moins belles d'aspect, mais semblables aux caryotes par le goût, sont les dattes appelées pour cette raison *adelphides* (sœurs), dont la douceur est voisine de celle des précédentes, sans être identique. En troisième lieu viennent les *patètes*, qui ont un excès de suc; le fruit, ivre de liquide, crève dans l'enveloppe maternelle, comme si on l'avait écrasé.

§ 46. Suum genus e sicciore turba *dactylis*, prælonga gracilitate curvatis interim. Nam

Parmi la classe des dattes sèches, les *dactyles* constituent un genre à part; ce sont des dattes

1. Cp. sur les palmiers de Jéricho, les extraits ci-dessus de Diodore, Strabon, Justin et Josèphe, *B. Jud.*, IV, 8, 3.

2. Cette espèce de dattes devait son nom à Nicolas de Damas qui en avait offert des spécimens à Auguste et dont le visage, dit-on, ressemblait à ces fruits; cp. Plutarque, *Symp.*, VIII, 4; Athénée, XIV, p. 652 A.

quas ex his honori deorum damus, *chydæos* appellavit Iudæa, gens contumelia numinum insignis.

§ 49. Servantur hi demum (balani) qui nascuntur in salsis atque sabulosis, ut in Iudæa atque Cyrenaica Africa.

longues et minces, parfois recourbées. Quant aux dattes de cette classe que nous présentons en offrande aux dieux, les Juifs, nation célèbre par son mépris des divinités, les appellent « dattes de rien » (*chydæi*)[1]...

Quant aux dattes ordinaires ou dattes-glands (*balani*), les seules susceptibles de se conserver sont celles qui poussent dans des terrains secs et sablonneux, comme la Judée et la Cyrénaïque[2].

155. — *Hist. naturelle*, XXVII, 4, § 15.

Fuere qui traderent in Iudæa super Hierosolyma metallicam eius (aloes) naturam ; sed nulla magis improba est, neque alia nigrior est aut humidior.

Certains auteurs ont prétendu qu'en Judée, au-dessus de Jérusalem, l'aloès a une nature métallique, mais nulle part cette plante n'est plus revêche, plus noire et plus humide.

156. — *Hist. naturelle*, XIV, 20, § 122.

Iudæa (resina) callosior et terebenthina quoque odoratior.

La résine de Judée est épaisse, et plus parfumée même que la térébenthine.

1. On s'est fondé sur ce passage pour faire de Pline (écrivain très libre-penseur) un « ennemi attitré du judaïsme ». Voir en sens contraire Hild *loc. cit.*, XI, 164-5.

2. Cp. Théophraste, *Hist. plant.*, II, 6, 2 et 8.

157. — *Hist. naturelle*, XXVI, 8, § 60.

Hoc evenit et adulterino (scammonio), quod fit ervi farina et tithymali marini succo fere in Iudæa, quod etiam strangulat sumptum.

C'est ce qu'on observe aussi avec la scammonée frelatée, que l'on fabrique généralement en Judée avec de la farine d'ers et du suc d'euphorbe marin ; quand on absorbe cette substance, elle vous saisit à la gorge.

158. — *Hist. naturelle*, XXX, 1, § 11.

Est et alia magices factio, a Mose et Ianne et Lotape ac Iudæis pendens, sed multis millibus annorum post Zoroastren.

Il existe encore une autre secte magique qui se rattache à Moïse, à Jannès, à Lotapès et aux Juifs, mais qui est postérieure de plusieurs milliers d'années à Zoroastre [1].

159. — *Hist. naturelle*, XXXI, 8, § 95.

Aliud vero castimoniarum

Il y a une espèce de saumure

1. Ce renseignement dérive peut-être d'Apion qui est nommé parmi les autorités du livre XXX. Pour Moïse considéré comme un magicien, cp. plus haut Trogue Pompée, n° 138 *b*.

Jannès est le nom de l'un des deux magiciens égyptiens qui d'après l'*agada* juive auraient été opposés par Pharaon à Moïse; cf. *Auteurs grecs*, n° 95. (Numénius), et *infra*, Apulée. Pline paraît le prendre à tort pour un Juif.

Lotapès est complètement inconnu : le nom est peut-être corrompu. On a voulu corriger en *Iotape*; d'autres écrivent : *Lotapea Iudæis*. L'identification de *Lotapes* avec le Lot de la Bible est très invraisemblable; il est plus probable que *Lotapes* (ou le nom qui se cache sous ces lettres) était, d'après certaines versions, le compagnon de Jannès, ordinairement appelé *Iambres* ou *Mambrès* (cf. Schürer, II, 689). Je me suis demandé aussi si par hasard ΛΟΤΑΠΗΣ ou ΛΟΤΑΠΑΙΟΣ ne serait pas né de ΑΡΤΑΠΑΝΟΣ, nom d'un écrivain judéo-grec bien connu, d'origine égyptienne, qui, d'après Freudenthal *Alex. Polyhistor*, p. 173), aurait été l'inventeur de l'histoire de Jannès.

superstitioni etiam sacrisque Iudæis dicatum, quod fit e piscibus squama carentibus.

spécialement consacrée aux abstinences religieuses et aux rites des Juifs; on la prépare avec des poissons dépourvus d'écailles [1].

160. — *Hist. naturelle*, VII, 26, § 98.

Triumphi vero quem duxit (Cn. Pompeius Magnus) a. d. tertium Kal. octobris M. Pisone, M. Messala consulibus præfatio hæc fuit : « ... ex Asia, Ponto..., Syria, Scythis, Iudæis, Albanis... triumphavit. »

Le triomphe que Pompée célébra le 29 septembre sous les consuls M. Pison et M. Messala (61 av. J.-C.) avait le préambule suivant : « Il triompha... de l'Asie, du Pont... de la Syrie, des Scythes, des Juifs, des Albans [2]... »

VALÉRIUS FLACCUS

C. Valerius Flaccus Setinus Balbus, poète épique, contemporain des empereurs Flaviens. Ses *Argonautiques* ont été composées entre 79 et 90 après J.-C.

161. — *Argonautica*, I, 10 et suiv.

Eripe me populis et habenti nubila terræ,
Sancte pater, veterumque fave, venerande, canenti

1. Ce prétendu condiment est d'autant plus singulier que la loi de Moïse (*Lévit.*, IX, 10) interdit formellement de manger des poissons sans écailles.

2. Dans un autre passage (XXXVII, 2, § 13 sq.) Pline énumère les objets les plus remarquables qui défilèrent dans ce triomphe, entre autres : *montem aureum quadratum cum cervis et leonibus et pomis omnis generis circumdata vite aurea*. C'est la fameuse vigne d'or d'Aristobule ; cp. *supra*, Strabon, n° 52.

Facta virum : versam proles tua pandet Idumen —
Namque potest — Solymo ac nigrantem pulvere fratrem
Spargentemque faces et in omni turre furentem.

Père sacré (Phébus), arrache-moi aux nations et à la terre couverte de nuages; inspire mes chants consacrés aux héros d'autrefois : c'est à ton fils à chanter l'Idumée détruite — car il en est capable — et son frère tout noir de la cendre de Solyme, semant les torches enflammées et sévissant contre toutes les tours [1].

QUINTILIEN

M. Fabius Quintilianus, rhéteur célèbre, d'origine espagnole, florissait sous Néron et les empereurs Flaviens; mort vers 96 après J.-C. La publication de son *Institutio oratoria* date des dernières années de sa vie.

162. — *Institutio oratoria*, III, 7, 21, éd. Bonnell.

Et parentes malorum odimus. Et est conditoribus urbium infame, contraxisse aliquam perniciosam ceteris gentem.

Nous haïssons aussi les pères d'un mal [2]. Et c'est une flétrissure pour les fondateurs d'États d'avoir organisé une

1. La « progéniture de Phébus » est Domitien, qui avait formé le projet d'écrire un poème sur la guerre de Judée. La confusion de l'Idumée avec la Judée est fréquente en poésie (Stace, *Silves*, V, 2, 138; Silius Italicus, III, 600; Lucain, III, 216; Martial, II, 2; Virgile, *Georg.*, III, 12, tous passages où la mention des palmes prouve que le poète a en vue la Judée). Il est remarquable que Valérius Flaccus glorifie Titus d'un incendie que Josèphe attribue à un malencontreux hasard. Cf. Bernays, *Ges. Abhandl.*, II, 163.

2. Ou : « les parents des méchants ».

qualis est primus Iudaicæ superstitionis auctor.

nation pernicieuse aux autres nations ; c'est le cas du premier inventeur de la superstition juive[1].

STACE

P. Papinius Statius, poète épique du temps de Domitien. Les *Silves*, recueil de poésies de circonstance, datent environ des années 88 à 95.

163. — *Silves*, III, 138 et suiv.

Illum et qui nutu superas nunc temperat arces,
Progeniem claram terris partitus et astris,
Lætus Idumæi donavit honore triumphi...

Celui qui maintenant d'un signe de la tête gouverne les sphères célestes, qui a partagé entre ses illustres fils la terre et les astres, a associé de grand cœur (le père de Claudius Étruscus) a l'honneur de son triomphe sur l'Idumée[2].

164. — *Ibid.*, V, 2, 138 et suiv.

An Solymum cinerem palmetaque capta subibis
Non sibi felices silvas ponentis Idumes?

1. Ce jugement sévère de Quintilien étonne d'autant plus qu'il avait plaidé une fois pour la reine Bérénice (IV, 1, 19) et dirigé l'éducation des enfants de Flavius Clemens et de Flavius Domitilla, frappés en 96 pour cause de judaïsme (Dion, LXVII, 14).

2. Il s'agit du triomphe célébré par Vespasien et Titus sur les Juifs, l'an 71. Le père de Claudius Étruscus, trésorier de Vespasien, de condition libertine, y avait figuré dans le cortège impérial. Ces vers sont écrits après la mort de Titus (81).

Iras-tu fouler la cendre de Solyme, à l'ombre des palmiers captifs, heureux bosquets que l'Idumée a plantés pour ses vainqueurs[1] ?

SILIUS ITALICUS

Ti. Catius Silius Italicius, 25-101 après J.-C., poète épique et homme d'État. Son épopée des *Punica*, en dix-sept livres, a été publiée dans les dernières années de Domitien et sous Nerva. Le troisième livre n'est pas antérieur à l'an 92.

165. — *De Bello Punico*, III, 599 et suiv.

Compescet ripis Rhenum, reget impiger Afros,
Palmiferamque senex bello domitabit Idumen.
. . . . .
Tum juvenis, magno præcellens robore mentis,
Excipiet patriam molem, celsusque feretur
Æquatum imperio tollens caput : hic fera gentis
Bella Palæstinæ primo delebit in ævo.

(Vespasien) fera rentrer le Rhin dans ses rives, soumettra les Africains par son activité, et, dans sa vieillesse, domptera par la guerre l'Idumée, fertile en palmiers...Puis un jeune héros, d'une singulière vigueur d'esprit, recevra le fardeau paternel et s'avancera la tête aussi haute que la destinée de l'empire ; il finira, dans sa première jeunesse, les guerres cruelles de Palestine.

1. L'emploi poétique d'Idumée pour Judée signalé plus haut (Valérius Flaccus, n° 161) apparaît bien nettement dans ce texte. Ailleurs Stace parle (*Silves*, V, 1, 213) du baume en l'appelant *Palæstini simul Hebræique liquores* ; le mot *Iudæa* est banni, sans doute à dessein, de son vocabulaire.

MARTIAL

M. Valerius Martialis, poète épigrammatique, d'origine espagnole, né vers 44 après J.-C., mort vers 104.

166. — *Epigrammaton*, IV, 4 (publié en décembre 88).

Quod siccæ redolet palus lacunæ

. . . . . .

Quod ieiunia sabbatariarum[1]

. . . . . .

Mallem quàm quod oles olere, Bassa.

Ce qu'exhale le fond d'une lagune desséchée, ... ou le jeûne des femmes qui célèbrent le sabbat[2]... j'aimerais mieux sentir tout cela que de sentir comme toi, Bassa

167. — a. — *Epigrammaton*, VII, 30 (décembre 92).

Das Parthis, das Germanis, das, Cælia, Dacis,
Nec Cilicum spernis Cappadocumque toros

. . . . . .

Nec recutitorum fugis inguina Iudæorum.

Tu as des complaisances pour les Parthes, Célia, tu en as pour les Germains, pour les Daces; tu ne dédaignes pas la couche des Ciliciens et des Cappadociens..., tu fais bon accueil même aux Juifs circoncis.

1. Quelques mss. ont *sabbatariorum*.
2. Nous retrouvons ici la confusion tant de fois signalée entre le sabbat et les jours de jeûne.

b. — VII, 35.

Inguina succinctus nigra tibi servus aluta
Stat, quotiens calidis tota foveris aquis.
Sed meus (ut de me taceam), Læcania, servus
Iudæum nuda sub cute pondus habet[1].

168. — *Epigrammaton*, XI, 94 (décembre 96).

Quod nimium lives nostris et ubique libellis
Detrahis, ignosco : verpe poeta, sapis.
Hoc quoque non curo, quod, cum mea carmina carpas,
Compilas : et sic, verpe poeta, sapis.
Illud me cruciat, Solymis quod natus in ipsis
Pædicas puerum, verpe poeta, meum.
Ecce negas iurasque mihi per templa Tonantis.
Non credo : iura, verpe, per Anchialum.

Que tu envies à l'excès mes écrits et les dénigres en tout lieu, je te le pardonne, poète circoncis, tu as raison. Que tu pilles mes vers tout en les censurant, je n'en ai pas cure : là encore, poète circoncis, tu as raison. Mais ce qui me torture, c'est que, né à Solyme même, poète circoncis, tu t'attaques à mon esclave favori. Je t'entends, tu m'assures que non et le jures par le

1. Martial, grand railleur des Juifs, avait donc un esclave juif à son service ; peut-être les esclaves de cette race étaient-ils peu estimés et à la portée des petites bourses. — La circoncision, facile sujet de plaisanterie, est encore mentionnée dans les passages suivants qu'on nous dispensera de traduire : VII, 55 (v. 7) : *sed quæ de Solymis venit perustis Damnatam modo mentulam tributis* (l'impôt du didrachme, exigé avec une rigueur particulière sous Domitien ; Suétone, *Dom.*, 12) ; VII, 82 : *Dum ludit media populo spectante palæstra* (le comédien Ménophile) *Delapsa est misero fibula : verpus erat.* (Cette *fibula*, analogue à l'*aluta* de l'épigramme VII, 35, était sans doute une précaution contre l'impôt du didrachme).

temple de Jupiter tonnant : je ne te crois pas; jure, circoncis, par Anchiale [1].

169. — *Epigrammaton*, XII, 57 (décembre 101).

..... nec turba cessat entheata Bellonæ,
Nec fasciato naufragus loquax trunco,
A matre doctus nec rogare Iudæus,
Nec sulphuratæ lippus institor mercis...

(La ville est inhabitable à cause du vacarme perpétuel qu'on entend dans les rues) : c'est la troupe de Bellone avec son délire incessant, c'est le naufragé bavard au corps entouré de bandages, le Juif dressé par sa mère à mendier, le marchand chassieux d'allumettes [2].

1. Ce nom a résisté jusqu'à présent à toutes les tentatives d'explication; voici les principales : *Anchialus* serait le nom de l'enfant aimé par Martial (Furlanetto, Rigault); ce serait le nom d'un « Rothschild » de l'époque (Schürer, Friedlænder); ou une corruption de l'hébreu *Anokhi El* « Moi Dieu » (Scaliger, Selden) ou *Hakhi olam* (Saumaise) ou *Ani khi olam* (Vitringa). D'autres ont corrigé le mot en ἀγγάριον (= ἀχθοφόρον, l'âne porte-fardeau; Voss), *Ægialum* (le dieu ou la synagogue du rivage? Green), *altisonum* (Withof). Il faut observer qu'Anchialus se rencontre fréquemment comme nom d'esclave ou d'affranchi.

2. Le vers 13 atteste qu'il y avait à Rome de petits mendiants juifs, mais c'est à tort, selon moi, qu'on a voulu déduire du vers 14 qu'ils s'adonnaient aussi à la vente des allumettes. L'ordre même de l'énumération prouve que le sujet de ce vers n'est pas juif et c'est vainement qu'on arguerait en sens contraire des vers I, 41, 3-5 (*transtiberinus ambulator Qui pallentia sulphurata fractis Permutat vitreis*). Parce qu'il y avait des Juifs dans le quartier Transtéverin (Philon, *Leg. ad Caium*, 23), il ne saurait en résulter que tous les marchands ambulants de ce quartier fussent juifs. Sur l'abus qu'on a fait de ce texte, cf. Hild, *op. cit.*, XI, 171. Dans le passage parallèle de Stace, *Sylves*, I, 6, 73 : *Illic agmina confremunt Syrorum, Hic plebs scenica, quæque comminutis Permutat vitreis gregale sulfur*, il semble aussi que les Syriens soient nettement opposés aux brocanteurs d'allumettes.

JUVÉNAL

D. Iunius Iuvenalis, poète satirique, né en 55 (?), florissait sous Domitien, Trajan et Hadrien ; il est mort sous Antonin le Pieux (avènement en 138).

170. — a. — *Satire* III, v. 10 suiv. (vers 110 ap. J.-C.).

Sed dum tota domus rheda componitur una,
Substitit ad veteres arcus madidamque Capenam.
Hic, ubi nocturnæ Numa constituebat amicæ,
Nunc sacri fontis nemus et delubra locantur
Iudæis, quorum cophinus fœnumque supellex.
Omnis enim populo mercedem pendere iussa est
Arbor, et eiectis mendicat silva Camenis.

(Umbritius quitte Rome pour se fixer à Cumes). Tandis qu'on charge toute sa maisonnée sur un seul chariot, il s'arrête près des vieux arcs et de l'humide (porte) Capène [1]. Là où jadis Numa donnait des rendez-vous nocturnes à son amie, maintenant le bosquet de la source sacrée et le temple sont loués à des Juifs, dont un panier et du foin composent tout le mobilier [2] ; car il n'y a pas un arbre qui ne paie un loyer au peuple et les Camènes proscrites de la forêt ont fait place aux mendiants.

b. — *Satire* III, v. 296.

Stat contra starique iubet : parere necesse est...
« Ede ubi consistas : in qua te quæro proseucha ? »

1. Immédiatement au sortir de Rome, le long de la voie Appienne, route très fréquentée et par conséquent favorable à l'industrie des mendiants.

2. Ce sont des mendiants juifs qui ont obtenu, moyennant une redevance modique, le droit de stationnement dans ce lieu privilégié. On retrouve « le

(L'ivrogne) se poste devant moi et me crie halte-là ! Il faut obéir. « Dis-moi où tu loges? dans quelle synagogue puis-je aller te chercher [1]? »

171. — **a.** — *Satire* VI, 156 suiv. (116 ap. J.-C.).

. ... adamas notissimus et Beronices
In digito factus pretiosior : hunc dedit olim
Barbarus incestæ, dedit hunc Agrippa sorori,
Observant ubi festa mero pede sabbata reges
Et vetus indulget senibus clementia porcis.

(On va chercher pour la femme aimée et dépensière) le diamant célèbre devenu plus précieux encore pour avoir orné le doigt de Bérénice : un barbare, Agrippa, l'offrit autrefois à sa sœur impudique [2], dans le pays où les rois célèbrent pieds nus [3] la fête du sabbat et où une complaisance antique laisse vieillir les pourceaux [4].

b. — *Satire* VI, 542 suiv.

. . . . Cophino fœnoque relicto,
Arcanam Iudæa tremens mendicat in aurem,

panier et le foin » — symbole d'un ménage de mendiants — dans la satire VI, 542 (*infra*, n° 171 *b*). Pour la mendicité juive cp. *supra*, Martial, n° 169.

1. L'ivrogne prend le pauvre qu'il rencontre pour un mendiant tel qu'on en trouvait aux environs des synagogues; voir *Auteurs grecs*, n° 121 (Cléomède).

2. Sur les relations incestueuses de Bérénice avec son frère Agrippa II, cf. Josèphe, *Ant. Jud.*, XX, 7, 3, § 145 Niese : Βερενίκη... φήμης ἐπισχούσης ὅτι τἀδελφῷ συνείη.

3. Ce détail paraît être de pure imagination.

4. Ce texte est le seul ou Juvénal ait mentionné des Juifs de grande condition. On rapporte, il est vrai, souvent à Tiberius Julius Alexander, le célèbre renégat juif, préfet d'Égypte, les vers (I, 130-1) : *Nescio quis... Ægyptius atque arabarches Cuius ad effigiem non tantum meiere fas est.* Mais cette identification (Hild, p. 188-9) est d'autant plus dénuée de fondement que Tibère Alexandre, fils d'arabarque, n'était pas arabarque lui-même.

Interpres legum Solymarum et magna sacerdos
Arboris ac summi fida internuntia cæli.
Implet et illa manum, sed parcius : ære minuto
Qualiacumque voles Iudæi somnia vendunt.

(La femme superstitieuse prête successivement l'oreille aux prêtres et charlatans de toutes les religions). Voici qu'arrive, quittant son panier et son foin[1], une Juive qui, toute tremblante, lui mendie mystérieusement à l'oreille : c'est l'interprète des lois de Solyme, la grande prêtresse de l'arbre[2], la fidèle messagère des décrets du ciel. Elle aussi on lui remplit la main, mais moins généreusement : les Juifs vendent au rabais autant de visions que vous voulez.

172. — *Satire* XIV, 96 suiv. (publiée après l'an 128).

Quidam sortiti metuentem sabbata patrem
Nil præter nubes et cæli numen adorant,
Nec distare putant humana carne suillam
Qua pater abstinuit; mox et præputia ponunt.
Romanas autem soliti contemnere leges,
Iudaicum ediscunt et servant ac metuunt ius
Tradidit arcano quodcumque volumine Moses :
Non monstrare vias eadem nisi sacra colenti;
Quæsitum ad fontem solos deducere verpos.
Sed pater in causa, cui septima quæque fuit lux
Ignava et partem vitæ non attigit ullam.

(Les exemples des parents corrompent les enfants). Celui-ci a eu, par hasard, pour père, un observateur du sabbat : il n'adorera que les nuages et la divinité du ciel; il ne fera aucune différence

1. Cp. *supra*, n° 170 *a* (*Sat.* III, 14).
2. Il s'agit probablement d'une de ces Juives mendiantes qui ont fixé leur séjour dans le bosquet de Numa (*supra*, n° 170 *a*).

entre la chair humaine et celle du porc, dont s'est abstenu son père ; bientôt même il se fait circoncire. Élevé dans le mépris des lois romaines, il n'apprend, n'observe, ne révère que la loi judaïque, tout ce que Moïse a transmis à ses adeptes dans un volume mystérieux : ne pas montrer la route au voyageur qui ne pratique point les mêmes cérémonies ; n'indiquer une fontaine qu'au seul circoncis. Et tout cela parce que son père passa dans l'inaction chaque septième jour, sans prendre aucune part aux devoirs de la vie[1].

1. Ce texte remarquable n'est pas seulement curieux parce qu'il réédite les attaques connues contre les pratiques juives (sabbat, circoncision, horreur de la viande de porc, prétendu culte du ciel et des nuées : cf. *Auteurs grecs*, Hécatée, p. 16) et parce qu'il dénonce, avec une exagération manifeste, l'esprit de corps et l'exclusivisme des Israélites : c'est encore un des rares documents authentiques qui fassent allusion à ces demi-prosélytes juifs, φοβούμενοι ou σεβόμενοι τὸν θεόν (Jos., *Ant.*, XIV, 7, 2), *metuentes*, *yiré Adonaï*, qui adoptaient certaines pratiques juives, sans se faire tout à fait Juifs. Nous avons déjà rencontré la trace de ces demi-prosélytes chez Horace, Tibulle, Ovide et Pétrone ; le texte de Juvénal fait entrevoir quelle a dû être leur importance dans l'accroissement des communautés juives : le fils du σεβόμενος devenait souvent un Juif complet. L'interprétation de notre texte, à la lumière des documents épigraphiques (*C. I. L.*, V, 1, n° 88 ; cf. *Eph. epigraph.*, IV, 291, n. 838) et littéraires, a été donnée par J. Bernays, *Die Gottesfürchtigen bei Juvenal* dans *Commentationes... in honorem Mommseni* (Berlin, 1877), p. 563-9 = *Gesammelte Abhandlungen*, II, 71-80.

ANTONIUS JULIANUS

M. Antonius Julianus, procurateur (désigné) de Judée sous Vespasien, prit part en cette qualité au conseil de guerre tenu devant Jérusalem par Titus, où fut débattu le sort du temple (Josèphe, *B. Jud.*, VI, 4, 3)[1].

173. — Fr. 1 Peter, chez Minucius Felix, *Octavius*, 33, 4[2].

Scripta eorum (Iudæorum) relege vel, si Romanis magis gaudes, ut transeamus veteres, Flavi Iosephi vel Antonii Iuliani de Iudæis require : iam scies, nequitia sua hanc eos meruisse fortunam, nec quidquam accidisse quod non sit iis, si in contumacia perseverarent, ante prædictum.

(Si vous voulez avoir la preuve que les Juifs, par leur mauvaise conduite, ont été les véritables auteurs des maux qu'ils ont soufferts) relisez leurs écrits, ou, si vous préférez les auteurs romains, sans parler des anciens, recherchez les livres de Flavius Josèphe[3] ou d'Antonius Julianus sur les Juifs[4] : vous y verrez que c'est par leur perversité qu'ils se sont attiré cette destinée, et qu'il ne leur est rien arrivé qui ne leur ait été prédit d'avance s'ils persévéraient dans leur obstination.

1. Cp. Léon Renier, *Sur les officiers qui assistèrent au conseil de guerre tenu par Titus avant de livrer l'assaut au temple de Jérusalem* (*Mém. Acad. inscr.*, XXVI, 1, p. 269 suiv.).

2. Cet ouvrage, la première apologie du christianisme qui nous soit parvenue, date environ de l'an 180.

3. Il est singulier de voir ranger Flavius Josèphe parmi les auteurs romains ; on a supposé ici une corruption du texte.

4. L'identité de cet historien avec l'officier mentionné par Josèphe a déjà été proposée par Tillemont. On a supposé, non sans vraisemblance, que le livre de Julianus était une des sources (indirectes?) du récit de Tacite sur la guerre de Judée et les croyances des Juifs (J. Bernays, *Gesammelte Abhandlungen*, II, 173).

TACITE

P. Cornelius Tacitus, célèbre historien, né vers 55, consul en 97, florissait sous Trajan. Les *Histoires* ont été publiées entre 104 et 109, les *Annales* vers 110 ou 115.

174. — *Annales*, II, 42.

Per idem tempus... provinciæ Suria atque Iudæa, fessæ oneribus, deminutionem tributi orabant.

A la même époque [1], les provinces de Syrie et de Judée, écrasées sous leurs charges, demandaient une diminution de tribut.

175. — *Annales*, II, 85.

Actum et de sacris Ægyptiis Iudaicisque pellendis; factumque patrum consultum ut quatuor milia libertini generis, ea superstitione infecta, quis idonea ætas, in insulam Sardiniam veherentur, coercendis illic latrociniis et, si ob gravitatem cæli interissent, vile damnum; ceteri cederent Italia, nisi certam ante diem profanos ritus exuissent.

On s'occupa aussi [2] de chasser les cultes égyptiens et juifs. Un sénatus-consulte décida que quatre mille hommes de condition libertine, infectés de cette superstition, et en âge de servir, seraient transportés en Sardaigne pour y combattre le brigandage; si l'insalubrité du climat les faisait périr, la perte serait peu regrettable. Le reste devait quitter l'Italie s'ils n'avaient, avant un jour fixé, abjuré leurs rites profanes [3].

1. 17, après J.-C.
2. En 19 après J.-C
3. Pour d'autres détails sur cette expulsion, cp. Josèphe, *Ant.*, XVIII, 3, 5

176. — *Annales*, XII, 23.

...Ituræique et Iudæi, defunctis regibus Sohæmo atque Agrippa, provinciæ Suriæ additi.

L'Iturée et la Judée, à la mort de leurs rois Sohémus et Agrippa, furent incorporées à la province de Syrie [1].

177. — *Annales*, XV, 44.

Ergo, abolendo rumori, Nero subdidit reos et quæsitissimis pœnis adfecit, quos per flagitia invisos vulgus Christianos appellabat. Auctor nominis eius Christus Tiberio imperitante per procuratorem Pontium Pilatum supplicio adfectus erat; repressaque in præsens exitia-

Pour mettre fin aux mauvais bruits (qui couraient sur les causes de l'incendie de Rome) [2] Néron chercha des coupables et fit souffrir les supplices les plus raffinés à ces hommes, abhorrés pour leurs infamies, que le vulgaire appelait *chrétiens*. Ce nom tirait son origine de

qui parle de 4000 Juifs); Suétone, *Tib.*, 36. D'après un livre perdu de Philon, *Liber legationis secundus*, cité par Eusèbe (II, 150 Schœne), la persécution des Juifs aurait eu pour promoteur Séjan. Cf. Volkmar, *Die Religionsverfolgung unter Kaiser Tiberius* (*Jahrbücher für prot. Theologie*, 1885, p. 136-43); Schürer, II, 507. Les Juifs sont pour la plupart de condition affranchie (*libertini generis*), parce qu'ils descendent de prisonniers juifs amenés à Rome par Pompée, affranchis en grand nombre parce qu'ils refusaient de renoncer à leurs pratiques religieuses (Philon, *Legat. ad Caium*, § 23). Sur le climat délétère de la Sardaigne, cf. Méla, II, 7, 19; Strabon, V, 2, 7; Martial, IV, 60, 6, etc.; sur le brigandage, Strabon, *loc. cit.*

1. Cet événement est rapporté par Tacite sous l'année 49 tandis que la mort d'Agrippa Ier et l'annexion de la Judée eurent lieu en 44 (Josèphe, *Ant.*, XIX, 9, 1-2; *B. Jud.*, II, 11, 6). C'est sans raison qu'on a prétendu (Bormann, *De Syriæ... partibus*, 1865) qu'entre 44 et 49 la Palestine fut administrée par un procurateur independant. Il est probable que Tacite a réuni les deux annexions sous la date de la plus récente, celle du royaume de Sohémus (sur ce dernier, cf. Schürer, I, 604).

2. Août 64 après J.-C.

bilis superstitio rursum erumpebat, non modo per Iudæam, originem eius mali, sed per urbem etiam, quo cuncta undique atrocia aut pudenda confluunt celebranturque. Igitur primum correpti qui fatebantur, deinde indicio eorum multitudo ingens haud proinde crimine incendii, quam odio humani generis convicti sunt...

Christus, qui avait été envoyé au supplice par le procurateur Pontius Pilatus sous le règne de Tibère [1]. L'exécrable superstition, réprimée pour un moment, ne tarda pas à déborder de nouveau, non seulement dans la Judée, où ce fléau avait pris sa source, mais dans Rome même où viennent confluer et grossir toutes les atrocités et toutes les hontes de toutes les parties de l'univers. On commença par arrêter ceux qui s'avouaient chrétiens, puis, sur leur déposition, une grande multitude qui fut moins convaincue d'avoir incendié Rome que de haïr le genre humain [2].

178. — *Histoires*, II, 4.

Profligaverat bellum Iudaicum Vespasianus, obpugnatione Hierosolymorum reliqua, duro magis et arduo opere ob ingenium montis et pervicaciam

Vespasien avait terminé la guerre de Judée, sauf le siège de Jérusalem qui restait à faire : opération rude et difficile, moins par les moyens de résistance

1. Entre 26 et 36 après J.-C.

2. Dans ce reproche de haïr le genre humain, on retrouve l'écho des accusations semblables portées contre des Juifs par les écrivains grecs et dont nous avons recueilli tant d'exemples. Tacite lui-même devait l'accueillir (*infra*, n° 180, § 5 : *adversus omnes alios hostile odium*). Suétone (*Néron*, c. 16) dit simplement : *afflicti suppliciis Christiani, genus hominum superstitionis novæ ac maleficæ*.

superstitionis, quam quo satis virium obsessis ad tolerandas necessitates superesset. Tres, ut supra memoravimus, ipsi Vespasiano legiones erant, exercitæ bello...

dont pouvaient encore disposer les assiégés que par la nature de la montagne où s'élève cette ville et l'opiniâtre fanatisme de ses défenseurs. Vespasien avait, comme je l'ai déjà dit, trois légions éprouvées par la guerre [1].

179. — *Histoires*, II, 78.

(Vespasien est exhorté par son collègue Mucien à se faire proclamer empereur) [2].

Recursabant animo vetera omina... Sed primo triumphalia et consulatus et iudaicæ victoriæ decus implesse fidem ominis videbantur : ut hæc adeptus est, portendi sibi imperium credebat. Est Iudæam inter Suriamque Carmelus : ita vocant montem deumque. Nec simulacrum deo aut templum — sic tradidere majores — : ara tantum et reverentia. Illic sacrificanti Vespasiano, cum spes occultas versaret animo, Basilides sacerdos inspectis identidem extis : « Quidquid est, inquit,

D'anciens présages lui revenaient à l'esprit... D'abord il avait cru en voir l'accomplissement dans les ornements du triomphe, le consulat et la gloire de ses victoires en Judée ; ces honneurs une fois obtenus, il se persuada que c'était l'empire qui lui était annoncé. Entre la Judée et la Syrie se trouve le Carmel : c'est ainsi qu'on nomme à la fois la montagne et son dieu. Ce dieu n'a ni statue ni temple — ainsi l'a réglé la tradition des ancêtres — mais seulement un autel et un lieu

1. Cp. *Histoires*, I, 10 : *Bellum Iudaicum Flavius Vespasianus — ducem eum Nero delegerat — tribus legionibus administrabat.* Ces trois légions étaient la Ve, la Xe et la XVe.

2. En juillet 69.

Vespasiane, quod paras, seu domum exstruere, seu prolatare agros, sive ampliare servitia, datur tibi magna sedes, ingentes termini, multum hominum. »... Haud dubia destinatione discessere Mucianus Antiochiam, Vespasianus Cæsaream : illa Suriæ, hoc Iudææ caput est.

vénéré [1]. Comme Vespasien y sacrifiait dans le temps où il roulait en son esprit de secrètes espérances, le prêtre Basilidès, ayant considéré plusieurs fois les entrailles, lui dit : « Quel que soit ton dessein, Vespasien, que tu veuilles bâtir une maison, agrandir ton domaine, augmenter le nombre de tes esclaves, sache qu'il t'est donné une grande demeure, un vaste territoire, une multitude d'hommes [2]. »... Leurs desseins irrévocablement arrêtés, ils se retirèrent, Mucianus à Antioche, Vespasien à Césarée : l'une est la capitale de la Syrie, l'autre de la Judée.

180. — *Histoires*, V, 1 suiv.

§ 1. Eiusdem anni principio Cæsar Titus, perdomandæ Iudææ delectus a patre et privatis utriusque rebus militia clarus,

Au commencement de cette même année [3], Titus César, choisi par son père pour achever la réduction de la Judée,

1. On suppose que c'est l'autel sur lequel le prophète Élie avait sacrifié à Jéhovah (II *Rois*, xxiii). Cf. sur la sainteté de cette montagne, Jamblique, *Vie de Pythagore*, ch. iii.

2. La même anecdote est rapportée par Suétone, *Vesp.*, 5. Mais il est singulier que Suétone donne le nom de Basilidès non au prêtre du Carmel, mais à un affranchi de Vespasien qui lui apparut dans le temple de Sérapis à Alexandrie (*Vesp.*, 7).

3. 70 après J.-C.

maiore tum vi famaque agebat, certantibus provinciarum et exercituum studiis. Atque ipse, ut super fortunam crederetur, decorum se promptumque in armis ostendebat, comitate et adloquiis officia provocans ac plerumque in opere, in agmine, gregario militi mixtus, incorrupto ducis honore.

déjà entouré d'une réputation militaire qu'il avait conquise lorsque tous deux étaient encore dans la condition privée, se montrait alors avec des forces et une renommée plus imposantes. Les armées et les provinces rivalisaient d'ardeur à le servir. Lui-même, désireux de paraître supérieur à sa fortune, faisait voir sous les armes beaucoup de dignité et d'activité, engageant les cœurs par son affabilité et sa grâce, et souvent, dans les travaux, dans les marches, se mêlant au simple soldat sans rien perdre du prestige d'un chef.

Tres eum in Iudæa legiones, quinta, et decuma, et quinta decuma, vetus Vespasiani miles, excepere. Addidit e Suria duodecumam et adductos Alexandria duo et vicensimanos tertianosque; comitabantur viginti sociæ cohortes, octo equitum alæ, simul Agrippa Sohæmusque reges et auxilia regis An-

Trois légions l'attendaient en Judée : la Ve, la Xe et la XVe, tous vieux soldats de Vespasien. Il y joignit la XIIe qu'il tira de Syrie, et des détachements de la XXIIe et de la IIIe qu'il fit venir d'Alexandrie [1]. Il était accompagné, en outre, de vingt cohortes alliées, de huit *ailes* de cavalerie, des rois Agrippa [2]

1. Voici les noms exacts de ces légions : V *Macedonica*, X *Fretensis*, XV *Apollinaris*, XII *Fulminata*, XXII *Deiotariana*, III *Cyrenaica*. Nous savons par Josèphe (*B. jud.*, V, 1. 6) que Titus n'avait emprunté aux légions égyptiennes que deux mille hommes d'élite.

2. Agrippa II, fils d'Hérode Agrippa Ier, était depuis l'an 50 roi de Chalcis et protecteur du temple de Jerusalem; en 53 il avait échangé le royaume de Chalcis contre un territoire plus considérable, qui fut encore agrandi par

tiochi, validaque et solito inter accolas odio infensa Iudæis Arabum manus, multique quos urbe atque Italia sua quemque spes acciverat occupandi principem adhuc vacuum.

et Sohémus[1], des auxiliaires du roi Antiochus[2], et d'un corps vigoureux d'Arabes[3] animés contre les Juifs de la haine ordinaire entre peuples voisins ; sans compter une foule de Romains, qui, du sein de la capitale et de l'Italie, étaient accourus autour d'un nouveau prince pour s'emparer de ses premières affections.

His cum copiis fines hostium ingressus, composito agmine cuncta explorans paratusque decernere, haud procul Hierosolymis castra facit.

A la tête de ces forces, Titus entra sur le territoire ennemi, marchant en ordre, faisant reconnaître tous les lieux, et toujours prêt à combattre. Il vint ainsi camper non loin de Jérusalem[4].

§ 2. Sed quoniam famosæ urbis supremum diem traditurі sumus, congruens videtur primordia eius aperire.

Mais puisque nous allons conter les derniers jours de cette ville fameuse, il nous paraît convenable de rappeler ici ses origines.

Iudæos Creta insula profugos novissima Libyæ insedisse memorant, qua tempestate Satur-

On raconte que les Juifs, fuyant l'île de Crète, s'établirent aux extrémités de la Libye à l'é-

Néron ; sa capitale était Césarée de Philippe qu'il appela *Néronias*. En 69 il s'était rendu à Rome d'où il rentra précipitamment après la proclamation de Vespasien (Tac., *Hist.*, II, 81).

1. Roi d'Émèse (Josèphe, *B. jud.*, VII, 7, 1).

2. Antiochus IV Épiphane, roi de Commagène, que Tacite appelle (*Hist.*, II, 81) *vetustis opibus ingens et inservientium regum ditissimus*.

3. Le roi arabe (nabatéen) Malchus avait envoyé cinq mille fantassins et mille chevaux (*B. jud.*, III, 4, 2).

4. Avril 70.

nus, vi Iovis pulsus, cesserit regnis. Argumentum e nomine petitur : inclutum in Creta Idam montem, accolas Idæos, aucto in barbarum cognomento, Iudæos vocitari. Quidam, regnante Iside, exundantem per Ægyptum multitudinem, ducibus Hierosolymo ac Iuda, proximas in terras exoneratam ; plerique Æthiopum prolem, quos, rege Cepheo, metus atque odium mutare sedes perpulerit. Sunt qui tradant Assyrios convenas, indigum agrorum populum, parte Ægypti potitos, mox proprias urbes Hebræasque terras et propiora Suriæ coluisse. Clara alii Iudæorum initia : Solymos, carminibus Homeri celebratam gentem, conditæ

poque où Saturne, chassé par Jupiter, abdiqua ses États. On tire une preuve de leur nom : le mont Ida est célèbre dans la Crète ; les peuples du voisinage auraient été appelés *Idéens*, nom qui, augmenté par une corruption barbare, est devenu *Judéens* [1]. Suivant quelques auteurs, sous le règne d'Isis, la multitude qui pullulait en Égypte se déversa sur les terres voisines, ayant pour chefs Hiérosolymus et Juda [2]. Plusieurs voient dans les Juifs une race d'Éthiopiens que la crainte et la haine forcèrent, sous le règne de Céphée, à changer de demeures [3]. Quelques-uns en font une peuplade d'émigrants assyriens, qui, manquant de terres,

1. Cette étymologie ne se rencontre pas ailleurs (c'est à tort qu'on en a rapproché le fr. de Cléodème Malchus, *F. H. G.*, III, 214, et Josèphe, *Ant. jud.*, I, 15 *init.* qui rattachent les Africains à Abraham, par Ophren fils de Madian, ou Aphran fils d'Abraham). En revanche, elle a peut-être un lien avec la prétendue origine crétoise des Philistins : les *Kreti* qui font partie de la garde du corps de David (II *Sam.*, xx, 23) sont une tribu de Philistins (I *Sam.*, xxx, 14 ; *Sophonie*, II, 5 ; *Ezéchiel*, xxv, 16). Étienne de Byzance (s. v. Γάζα) dit que Gaza s'appelait aussi Μίνῳα et qu'on y adorait le Zeus crétois sous le nom de Μαρνᾶς, interprété par Κρηταγενής.

2. On a déjà vu que certains auteurs critiqués par Plutarque (*De Isid. et Osir.*, 31) faisaient de Juda et de Hiérosolymos deux fils de Typhon (*Auteurs grecs* n° 68).

3. J'ignore l'origine de cette opinion. Les Juifs avaient été rapprochés des Éthiopiens à cause de la pratique de la circoncision qui leur était commune (*supra*, *Auteurs grecs*, nos 1 et 33).

urbi Hierosolyma nomen e suo fecisse.

§ 3. Plurimi auctores consentiunt, orta per Ægyptum tabe, quæ corpora fœdaret, regem Bocchorim, adito Hammonis oraculo, remedium petentem, purgare regnum et id genus hominum, ut invisum diis, alias in terras avehere iussum.

Sic conquisitum collectumque vulgus, postquam vastis locis relictum sit, ceteris per lacrimas torpentibus, Moysen, unum exsulum, monuisse ne quam deorum hominumve opem

s'emparèrent d'une partie de l'Égypte et bientôt colonisèrent en leur propre nom les villes, les terres hébraïques et les régions voisines de la Syrie[1]. Selon d'autres enfin, les Juifs ont d'illustres origines : les Solymes, peuple célèbre dans les chants d'Homère, auraient bâti une ville qui prit d'eux le nom de Hiérosolyma[2].

La majorité des auteurs s'accorde à dire que l'Égypte ayant été infectée d'une lèpre qui souillait les corps, le roi Bocchoris alla consulter l'oracle d'Hammon pour lui demander un remède, et reçut l'ordre de purifier son royaume et de transporter en d'autres contrées cette race de malades qui semblait haïe des dieux.

On rechercha donc et l'on rassembla cette cohue et on l'abandonna en des lieux déserts. Là, tandis que tous s'engourdissaient dans les pleurs, Moïse, un des exilés, les exhorta

1. Il semble qu'il y ait ici un vague souvenir de l'histoire des Hycsos (*Auteurs grecs*, n° 10, Manéthon), bien plutôt que du récit de Trogue Pompée (*supra*, n° 138 *b*).

2. Cette opinion est celle de l'interpolateur de Chœrilos (*Auteurs grecs*, n° 3). Il n'y a là qu'un véritable calembour qu'on retrouve dans l'emploi fréquent de Σόλυμα, *Solyma* pour Ἱεροσόλυμα chez les auteurs grecs et latins de l'époque impériale ; Josèphe lui-même sacrifie à cette étymologie de fantaisie (*Ant. jud.*, I, 10, 2 ; VII, 3, 2).

exspectarent, utrisque deserti, sed sibi, [ut] duci cælesti, crederent, primo cuius auxilio præsentes miserias pepulissent. Adsensere atque omnium ignari fortuitum iter incipiunt. Sed nihil æque quam inopiat aquæ fatigabat; iamque, haud procul exitio, totis campis procubuerant, cum grex asinorum agrestium e pastu in rupem nemore opacam concessit. Secutus Moyses, coniectura herbidi soli, largas aquarum venas aperit. Id levamen, et continuum sex dierum iter emensi, septimo, pulsis cultoribus, obtinuere terras in quibus urbs et templum dicata.

à ne plus attendre nul secours des dieux ni des hommes, qui les trahissaient également, mais de se fier à lui comme à un guide envoyé par le ciel et le premier qui eût soulagé leurs misères présentes. Ils l'écoutent et, ignorants de tout, prennent leur route au hasard. Mais rien ne les fit souffrir comme le manque d'eau. Déjà, près de périr, ils s'étaient couchés de toutes parts dans la campagne lorsqu'on aperçut un troupeau d'ânes sauvages qui, revenant de paître, fuyaient vers des rochers couverts d'un bois touffu. Moïse les suivit, et à l'épaisseur de l'herbe devinant des sources, il découvrit d'abondants filets d'eau. Ce fut leur soulagement; pendant six jours entiers on marcha, le septième jour ils occupèrent des terres dont ils chassèrent les habitants et y fondèrent une ville et un temple [1].

§ 4. Moses, quo sibi id poste-

Moïse, pour mieux s'attacher

1. Dans tout ce paragraphe, Tacite n'a fait qu'abréger le récit de Lysimaque (*supra*, *Auteurs grecs*, n° 59; chez Josèphe, *C. Apion*, I, 34) qu'il lisait probablement chez Apion ou Antonius Julianius. L'épisode des ânes sauvages ne se trouve pas dans nos extraits de Lysimaque et d'Apion, mais dérive certainement d'un auteur alexandrin; nous y avons vu, en effet, une allusion chez Plutarque (*Auteurs grecs*, n° 69, § 2), *Quæst. conviv.*, IV, 5 : ὡς τὸν ὄναν δὲ ἀναφήναντα πυγὴν αὐτοις ὕδατος τιμῶσιν.

rum gentem firmaret, novos ritus contrariosque ceteris mortalibus indidit. Profana illic omnia quæ apud nos sacra; rursum concessa apud illos quæ nobis incesta.

Effigiem animalis, quo monstrante errorem sitimque depulerant, penetrali sacravere, cæso ariete, velut in contumeliam Hammonis. Bos quoque immolatur, quoniam Ægyptii Apin colunt. Sue abstinent, memoria cladis qua ipsos scabies quondam turpaverat, cui id animal obnoxium. Longam enim famem crebris adhuc ieiuniis fatentur. Et raptarum frugum argumentum panis iudaicus, nullo fermento, detinetur.

Septimo die otium placuisse ferunt, quia is finem laborum tulerit; dein, blandiente inertia, septimum quoque annum ignaà l'avenir la nation, institua de nouveaux rites, opposés à ceux de tous les autres mortels. Là tout ce que nous révérons est en horreur; en revanche tout ce qui est impur chez nous est permis [1].

L'image de l'animal, dont la piste leur indiqua l'eau et le chemin, est consacrée dans leur sanctuaire [2]. Ils sacrifient le bélier, comme pour insulter Hammon, et le bœuf parce que les Égyptiens adorent Apis [3]. Ils s'abstiennent du porc en souvenir de la lèpre qui les souilla jadis et à laquelle cet animal est sujet [4]. Leurs jeûnes fréquents sont un aveu de la longue famine qu'ils éprouvèrent autrefois. Et le pain juif, sans levain, garde le souvenir des grains qu'ils volèrent [5].

On dit qu'ils adoptèrent le repos du septième jour, parce que c'est ce jour qui mit fin à leurs misères [6]; ensuite, flattés par

1. Cp. Hécatée § 5 (*supra*, *Auteurs grecs*, n° 9).

2. Sur le prétendu culte de l'âne dans le sanctuaire de Jérusalem, cf. *supra*, *Auteurs grecs*, n° 19 (Mnaséas) et les textes cités en note sur ce passage.

3. Ces détails trahissent assez l'origine alexandrine des renseignements de Tacite. Cp. Manéthon, n° 11, § 5.

4. Nous avons eu cette explication chez Plutarque, *supra*, p. 140.

5. C'est la première mention que nous ayons rencontrée, chez un auteur païen, du pain azyme.

6. Souvenir d'Apion, n° 63 B, ou de Trogue Pompée, p. 254.

viæ datum. Alii honorem eum Saturno haberi, seu principia religionis tradentibus Idæis, quos cum Saturno pulsos et conditores gentis accepimus, seu quod de septem sideribus, quis [res] mortales reguntur, altissimo orbe et præcipua potentia stella Saturni feratur, ac pleraque cælestium vim suam et cursus septenos per numeros compleant.

la paresse, ils donnèrent aussi à l'oisiveté la septième année[1]. D'autres disent que c'est un honneur rendu à Saturne, soit parce que les principes de leur religion leur ont été transmis par les Idéens qui, dit-on, protégèrent l'exil de Saturne et furent la tige de cette nation; soit parce que des sept planètes qui régissent la destinée des mortels, Saturne est celle dont la sphère est la plus élevée et la puissance la plus grande, et parce que la plupart des corps célestes achèvent leur révolution dans des périodes septénaires.

§ 5. Ili ritus, quoquo modo inducti, antiquitate defenduntur; cetera instituta sinistra, fœda, pravitate valuere. Nam pessimus quisque, spretis religionibus patriis, tributa et stipes illuc congerebant : unde auctæ Iudæorum res, et quia apud eos fides obstinata, misericordia in promptu. Sed adversus omnes alios hostile odium. Separati epulis, discreti cubilibus, pro-

Ces rites, quelle que soit leur origine, s'excusent par leur antiquité; leurs autres institutions, sinistres, honteuses, n'ont prévalu que par leur perversité même. La lie des peuples voisins, méprisant la religion de leurs pères, vinrent apporter chez eux leurs tributs et leurs offrandes. Ainsi s'accrut la prospérité des Juifs, outre qu'ils ont entre eux un attachement

1. C'est la première et unique mention, dans la littérature païenne subsistante, de l'année sabbatique; mais cette institution avait déjà été décrite, et même décrite de travers, par l'auteur (Posidonios ?) que transcrit Josèphe, *Ant.*, XIII, 8, 1 (= *B. Jud.*, I, 2, 4). Cf. Schürer, I, 30.

iectissima ad libidinem gens, alienarum concubitu abstinent; inter se nihil illicitum. Circumcidere genitalia instituerunt, ut diversitate noscantur. Transgressi in morem eorum idem usurpant; nec quidqam prius imbuuntur quam contemnere deos, exuere patriam, parentes, liberos, fratres, vilia habere.

obstiné, une commisération active, qui contraste avec la haine implacable qu'ils portent au reste des hommes. Jamais ils ne mangent, jamais ils ne couchent avec des étrangers, et cette race, quoique très portée à la débauche, s'abstient de tout commerce avec les femmes étrangères [1]. Entre eux, en revanche, rien d'illicite. Ils instituèrent la circoncision pour se reconnaître par ce signe distinctif [2]. Ceux qui adoptent leur religion observent les mêmes usages. La première instruction qu'on leur donne, c'est de mépriser les dieux, d'abjurer la patrie, d'oublier parents, frères, enfants.

Augendæ tamen multitudini consulitur; nam et necare quemquam ex agnatis [3] nefas animosque prœlio aut suppliciis peremptorum æternos putant : hinc generandi amor et morien-

Pourtant ils ont grand soin de l'accroissement de la population. Ils regardent comme un crime de tuer un seul des enfants qui naissent; ils croient immortelles les âmes de ceux qui meu-

1. Ce tableau de la *misoxénie* des Juifs et de leur étroite solidarité reproduit des traits que nous avons signalés chez tous les polémistes alexandrins et rhodiens depuis Manéthon et Posidonios. Seule l'accusation de libertinage paraît nouvelle. M. Hild rapproche avec raison les accusations semblables portées contre les chrétiens, p. ex. Justin Martyr, *Dial. c. Tryph.*, 16.

2. Il est assez remarquable que Tacite n'attribue pas à la circoncision une origine égyptienne.

3. On a déjà signalé cette observation chez Hécatée, § 9, et Josèphe, *C. Apion*, II, § 203 Niese. Au lieu de *agnatis* du manuscrit, Juste Lipse écrit *natis*.

di contemptus. Corpora condere quam cremare e more Ægyptio, eademque cura et de infernis persuasio, cælestium contra : Ægyptii pleraque animalia effigiesque compositas venerantur, Iudæi mente sola unumque numen intelligunt; profanos, qui deum imagines mortalibus materiis in species hominum effingant; summum illud et æternum neque imitabile, neque interiturum. Igitur nulla simulacra urbibus suis, nedum templis, sistunt; non regibus hæc adulatio, non Cæsaribus honor. Sed quia sacerdotes eorum tibia tympanisque concinebant, hedera vinciebantur, vitisque aurea in templo reperta, Liberum patrem coli, domitorem Orientis, quidam arbitrati sunt, nequaquam congruentibus institutis; quippe Liber festos lætosque ritus posuit, Iudæorent dans les combats ou les supplices; de là leur amour d'engendrer et leur mépris de la mort[1]. Ils ont emprunté aux Égyptiens l'usage d'ensevelir les corps au lieu de les brûler; ils prennent aussi des morts le même souci que ce peuple et partagent ses croyances au sujet des enfers; celles sur la divinité sont toutes différentes. Les Égyptiens adorent la plupart des animaux et des images fabriquées; les Juifs conçoivent par l'esprit seul le Dieu unique qu'ils révèrent. Ils regardent comme des impies ceux qui avec des matières périssables façonnent des figures de divinités à l'image des hommes. Leur Dieu est un être suprême et éternel qui ne peut ni s'imiter ni périr[2]. C'est pourquoi ils ne tolèrent aucune statue dans leurs villes et, à plus forte raison, dans leurs temples; ils n'admettent point cette adu-

1. Ce témoignage en faveur de la croyance à l'immortalité (des âmes privilégiées) mérite d'être remarqué. Il est certain que cette croyance était répandue chez certaines sectes juives (p. ex. les Esséniens, *B. Jud.*, II, 8, 11) et se trouve dans différents écrits de Juifs hellénisés : *Sagesse* de Salomon, IVe livre des *Macchabées*, Philon; mais il est fort douteux qu'à l'époque de Tacite elle eût pénétré dans la généralité de la nation. Remarquer aussi la prétendue identité des croyances juives et égyptiennes au sujet des enfers.

2. Cp. *supra*, Varron, n° 128, et Hécatée, § 5.

rum mos absurdus sordidusque.

§ 6. Terra finesque, qua ad Orientem vergunt, Arabia terminantur; a meridie Ægyptus objacet, ab occasu Phœnices et mare; septentrionem e latere Syriæ longe prospectant. Corpora hominum salubria et ferentia laborum; rari imbres, uber solum; fruges nostrum ad morem præterque eas balsamum et palmæ. Palmetis pro-

lation pour les rois, cet honneur pour les Césars [1]. Comme leurs prêtres chantaient au son des flûtes et des tambours, qu'ils se couronnaient de lierre, et qu'une vigne d'or fut trouvée dans leur temple [2], quelques-unes ont cru qu'ils adoraient Bacchus, conquérant de l'Orient; mais les deux cultes n'ont pas le moindre rapport : Bacchus a institué des rites brillants et joyeux; les coutumes juives sont bizarres et moroses [3].

Leur territoire, du côté qui regarde l'orient, est limité par l'Arabie; au midi s'étend l'Égypte; à l'occident la Phénicie et la mer. Vers le septentrion la Judée s'étend longuement sur le flanc de la Syrie. Les hommes sont sains et robustes; les pluies rares; le sol fertile. Les produits sont ceux de nos climats et, de plus, le

1. Cp. Apion, p. 130, qui faisait de cette abstention un crime aux Juifs; on sait le danger qu'elle leur fit courir sous Caligula. Tacite ne s'aperçoit pas combien cette aversion pour les images est en contradiction avec le prétendu culte de l'âne qu'il vient de mentionner, § 4. Rien ne montre mieux son manque de critique et son peu de souci de la vérité.

2. Cette vigne d'or trouvée dans le temple (Florus, *infra*; Josèphe, *Ant.*, XV, 11, 3; *B. Jud.*, V, 5, 4; Mischna *Middoth*, III, 8) ne doit pas être confondue avec celle qu'Aristobule offrit à Pompée et qui figura dans le triomphe de celui-ci (Strabon, n° 52; Pline, XXXVII, § 12).

3. Voir plus haut, Plutarque, n° 69.

ceritas et decor, balsamum modica arbor; ut quisque ramus intumuit, si vim ferri adhibeas, pavent venæ; fragmine lapidis aut testa aperiuntur; humor in usu medentium est.

baume et les dattes. Les dattiers sont grands et majestueux; le baumier est petit : à mesure que ses rameaux se gonflent de sève, si on les blesse avec le fer, leurs veines se glacent; il faut y pratiquer l'incision avec un éclat de pierre ou un tesson. Le suc qui en découle est d'usage en médecine [1].

Præcipuum montium Libanum erigit, mirum dictu, tantos inter ardores opacum fidumque nivibus; idem amnem Iordanem alit funditque. Nec Iordanes pelago accipitur; sed unum atque alterum lacum integer perfluit, tertio retinetur. Lacus immenso ambitu, specie maris, sapore corruptior, gravitate odoris accolis pestifer, neque vento impellitur, neque pisces aut suetas aquis volucres patitur. Inertes undæ superiacta, ut solido, ferunt; periti imperitique nandi perinde attolluntur. Certo anni bitumen egerit; cuius legendi usum, ut ceteras artes, experientia docuit. Ater suapte natura liquor et sparso aceto concretus innatat; hunc manu captum, quibus ea cura,

La principale montagne qui s'élève en ce pays est le Liban; chose étonnante, sous ce climat brûlant elle reste fraîche et fidèle à ses neiges. C'est là que le Jourdain prend sa source et s'alimente. Le Jourdain ne se jette pas dans la mer; mais après avoir traversé sans se perdre un lac, puis un second, il se déverse dans un troisième. Ce dernier lac, d'une immense circonférence, ressemble à la mer, mais ses eaux ont un goût plus saumâtre; et la mauvaise odeur qu'il exhale est funeste aux habitants de ses rives. Il n'est jamais agité par les vents; il ne souffre ni poissons, ni oiseaux aquatiques. Les eaux, d'une nature inerte, supportent comme un

1. Cette description paraît être résumée de celle de Pline, XII, 25 (*supra*, n° 153).

in summa navis trahunt; inde, nullo iuvante, influit oneratque, donec abscindas; nec abscindere ære ferrove possis : fugit cruore m vestemque infectam sanguine quo feminæ per menses exsolvuntur : sic veteres auctores; sed gnari locorum tradunt undantes bitumine moles pelli, manuque trahi ad littus; mox ubi vapore terræ, vi solis inaruerint, securibus cuneisque, ut trabes aut saxa, discindi.

corps solide les objets qu'on y jette; qu'on sache ou non nager, on s'y soutient sans peine. A une certaine époque de l'année, le lac rejette du bitume. La manière de le recueillir a été, comme les autres arts, indiquée par l'expérience. C'est une liqueur noire, qui surnage d'elle-même, surtout quand on l'épaissit en y jetant du vinaigre. Ceux qui sont chargés de ce soin la prennent alors avec la main et la tirent sur le pont du bateau; puis, sans aucun secours, elle coule et remplit le navire, jusqu'à ce qu'on la coupe. On ne peut la couper ni avec le cuivre, ni avec le fer : on y parvient avec du sang et les vêtements tachés de sang menstruel[1]. Tel est du moins le récit des anciens auteurs. Mais ceux qui ont été sur les lieux prétendent que des masses bouillonnantes de bitume sont rejetées par le lac et traînées à la main vers le rivage. Puis quand la chaleur de la terre et la force du soleil les

1. Ce détail se retrouve chez Josèphe, *B. Jud.*, IV, 8, 4, qui a sans doute copié un auteur plus ancien, le même auquel Tacite fait allusion par les mots *veteres auctores*. Peut-être s'agit-il de Posidonios, quoique Strabon dans l'extrait qu'il donne de cet auteur (XV, 2, 43) mentionne simplement οὖρα καὶ ἄλλα δυσώδη ὑγρά (*supra*, p. 109).

§ 7. Haud procul inde campi, quos ferunt olim uberes magnisque urbibus habitatos fulminum iactu arsisse ; et manere vestigia, terramque ipsam, specie torridam, vim frugiferam perdidisse : nam cuncta sponte edita aut manu sata, sive herba tenus aut flore, seu solitam in speciem adolevere, atra et inania velut in cinerem vanescunt. Ego sicut inclutas quondam urbes igne cælesti flagrasse concesserim, ita halitu lacus infici terram, corrumpere superfusum spiritum, eoque fetus segetum et autumni putrescere reor, solo cæloque juxta gravi.

ont desséchées, on les fend avec des haches et des coins comme le bois ou la pierre.

Non loin de là s'étendent des plaines qu'on dit avoir été fertiles jadis et couvertes de grandes villes, mais qui furent consumées par la foudre. Il reste des traces de ce désastre ; la terre elle-même, qui semble porter l'empreinte du feu, a perdu sa puissance productrice : toutes les plantes qui poussent d'elles-mêmes, toutes celles que l'on sème, ou bien avortent à l'état d'herbe ou de fleur, ou, si elles grandissent jusqu'à la proportion accoutumée, noircissent et s'évanouissent en cendres. Pour moi, tout en accordant que des villes fameuses ont pu être brûlées par le feu céleste, je suis convaincu qu'il suffit des exhalaisons du lac pour vicier le sol et corrompre l'air, et que la cause qui fait pourrir tous les grains et tous les fruits, c'est cette double contagion de l'air et de la terre [1].

At Belus amnis iudaico mari inlabitur ; circa cuius os lectæ arenæ, admixto nitro, in vi-

Il y a une autre rivière, le Bélus, qui se jette dans la mer de Judée [2] ; c'est à son embou-

1. Ici encore, Tacite paraît s'inspirer de Posidonios dont la description est à la base de celle de Strabon, XVI, 2, 44.

2. C'est à tort que Tacite place le Bélus en Judée : cette rivière se jetait

trum excoquuntur : modicum id littus et egerentibus inexhaustum.

chure que l'on recueille des sables qui, mêlés de nitre et soumis au feu, donnent le verre. Ce rivage est de faible étendue, mais les fouilles ne l'ont pas encore épuisé.

§ 8. Magna pars Iudææ vicis dispergitur; habent et oppida. Hierosolyma genti caput. Illic immensæ opulentiæ templum; et primis munimentis urbs, dein regia, templum intimis clausum. Ad fores tantum Iudæo aditus; limine, præter sacerdotes, arcebantur.

Une grande partie des Juifs vit dans des bourgades dispersées, mais il y a aussi des villes. La capitale est Jérusalem. Là est un temple d'une immense richesse; il y a une première enceinte fortifiée pour la ville, une autre pour le palais, une autre encore plus intérieure pour le temple. Les Juifs seuls avaient accès jusqu'aux portes du temple; le seuil était interdit à ceux qui n'étaient pas prêtres [1].

Dum Assyrios penes Medosque et Persas Oriens fuit, despectissima pars servientium; postquam Macedones præpolluere, rex Antiochus, demere superstitionem et mores Græ-

Tant que l'Orient fut au pouvoir des Assyriens, des Mèdes et des Perses, les Juifs étaient les plus méprisés des peuples esclaves. Sous la domination des Macédoniens, le roi Antio-

dans la mer près de Ptolémaïs et appartenait par conséquent à la Phénicie. Pour la description, comparer Pline, V, § 75 Jan : *rivus Placida sive Belus, vitri fertilis, harenas parvo litori miscens*, etc., et Josèphe, *B. Jud.*, II, 10, 2.

1. L'interdiction aux Gentils de pénétrer dans l'enceinte ou parvis du temple est confirmée, non seulement par Josèphe, l'Évangile et la Mischna, mais par l'inscription du Musée de Constantinople, provenant du temple de Jérusalem et publiée par M. Clermont-Ganneau : Μηθένα ἀλλογενῆ εἰσπορεύεσθαι ἐντὸς τοῦ περὶ τὸ ἱερὸν τρυφάκτου καὶ περιβόλου · ὃς δ' ἂν λήφθη ἑαυτῷ αἴτιος ἔσται διὰ τὸ ἑξακολουθεῖν θάνατον (cp. la reproduction chez Stade, *Geschichte des Volkes Israels*, II, 268).

corum dare adnisus, quominus tæterrimam gentem in melius mutaret, Parthorum bello prohibitus est; nam ea tempestate Arsaces desciverat. Tum Iudæi, Macedonibus invalidis, Parthis nondum adultis (et Romani procul erant) sibi ipsi reges imposuere; qui mobilitate vulgi expulsi, resumpta per arma dominatione, fugas civium, urbium eversiones, fratrum, coniugum, parentum neces, aliaque solita regibus ausi, superstitionem fovebant, quia honor sacerdotii firmamentum potentiæ adsumebatur.

chus entreprit de détruire leurs superstitions et de leur donner les mœurs grecques pour réformer ce peuple exécrable. Mais la guerre qu'il dut faire aux Parthes interrompit son projet; car en ce temps-là, Arsace s'était révolté [1]. Alors, tandis que les Macédoniens s'affaiblissaient, et que les Parthes n'avaient pas encore atteint toute leur force (quant aux Romains ils étaient trop loin), les Juifs se donnèrent eux-mêmes des rois. Ceux-ci, chassés par la foule inconstante, ressaisirent leur pouvoir par les armes. Exils de citoyens, ruines de villes, meurtres de frères, d'épouses, de parents, tous les crimes ordinaires des rois, ils les commirent; ils entretenaient la superstition parce que le respect pour le sacerdoce qu'ils s'arrogèrent affermissait leur puissance.

§ 9. Romanorum primus Cn. Pompeius Iudæos domuit templumque iure victoriæ ingressus est: inde vulgatum, nulla intus

Cn. Pompée est le premier des Romains qui ait dompté les Juifs et soit entré par droit de conquête dans leur temple [2].

1. Tacite commet ici une confusion. Il est vrai qu'Antiochus Épiphane périt dans une expédition contre les Parthes, mais l'insurrection d'Arsace est antérieure de près d'un siècle (250 av. J.-C. environ). Peut-être, toutefois, doit-on prendre le nom *Arsaces* dans son sens générique, et *desciverat* dans celui de « faire la guerre », rompre une alliance.

2. 63 avant J.-C

deum effigie, vacuam sedem et inania arcana. Muri Hierosolymorum diruti; delubrum mansit.

On connut alors qu'il n'y avait à l'intérieur aucune image des dieux, que la place était vide, et que les secrets du sanctuaire n'étaient rien [1]. Les murs de Jérusalem furent rasés ; mais le temple resta debout.

Mox civili inter nos bello, postquam in ditionem M. Antonii [Orientis] provinciæ cesserant, rex Parthorum Pacorus Iudæa potitus interfectusque a P. Ventidio, et Parthi trans Euphraten redacti : Iudæos C. Sosius subegit.

Bientôt la guerre civile ayant éclaté parmi nous, tandis que les provinces orientales étaient sous la domination de Marc Antoine, le roi des Parthes, Pacorus, s'empara de la Judée [2]. Il fut tué par P. Ventidius et les Parthes refoulés au delà de l'Euphrate [3]. C. Sosius soumit alors les Juifs.

Regnum ab Antonio Herodi datum victor Augustus auxit. Post mortem Herodis, nihil exspectato Cæsare, Simo quidam regium nomen invaserat. Is a Quintilio Varo, obtinente Suriam, punitus ; et gentem coercitam liberi Herodis tripartito rexere.

Le royaume fut donné par Antoine à Hérode, dont Auguste augmenta les états. Après la mort d'Hérode, sans attendre l'agrément de l'empereur, un certain Simon usurpa le titre de roi. Celui-ci fut châtié par Quintilius Varus, alors gouverneur de Syrie, et la nation ramenée à l'obéissance fut partagée entre les trois enfants d'Hérode

1. Ici Tacite oublie sa fable de l'image de l'âne.

2. 40 avant J.-C. Pacorus était non le roi des Parthes, mais le fils du roi Orode.

3. 39 et 38 avant J.-C.

4. Sur l'épisode peu important de Simon (4 avant J.-C.) comparer Josèphe, *Ant.*, XVII, 10, 6 (= *B. Jud.*, II, 4, 2). La guerre de Varus est mentionnée dans le *C. Apion*, I, 7 et peut-être dans le *Seder olam*.

Sub Tiberio quies; dein iussi a Gaio Cæsare effigiem eius in templo locare arma potius sumpsere; quem motum Cæsaris mors diremit. Claudius, defunctis regibus aut ad modicum redactis, Iudæam provinciam equitibus romanis aut libertis permisit, e quibus Antonius Felix, per omnem sævitiam ac libidinem, ius regium servili ingenio exercuit, Drusilla, Cleopatræ et Antonii nepte, in matrimonium accepta, ut eiusdem Antonii Felix progener, Claudius nepos esset.

Sous Tibère on fut tranquille. Mais Caius César leur ayant ordonné de placer sa statue dans le temple, ils préférèrent prendre les armes; la mort de l'empereur arrêta ce mouvement[1]. Claude, voyant leurs rois morts ou réduits à peu de chose, livra la province de Judée à des chevaliers romains ou à des affranchis; parmi ces derniers, Antonius Félix, se livrant à toutes sortes de cruautés et de débauches, exerça l'autorité d'un roi avec le cœur d'un esclave[2]. Il épousa Drusilla, petite-fille d'Antoine et de Cléopâtre, de sorte qu'il se trouva le petit-gendre de ce même Antoine dont l'empereur Claude était le petit-fils[3].

§ 10. Duravit tamen patientia Iudæis usque ad Gessium Florum procuratorem : sub eo bellum ortum ; et comprimere cœptantem Cestium Gallum,

Pourtant la patience des Juifs dura jusqu'au temps du procurateur Gessius Florus : sous lui la guerre éclata[4]. Cestius Gallus, légat de Syrie, tenta

1. Janvier 41. Sur cet épisode, cp. Josèphe, *Ant.*, XVIII, 8; *B. Jud.*, II, 10; Philon, *Legatio ad Caium*.

2. Son gouvernement se place entre 52 et 60. Félix et son frère Pallas étaient des affranchis d'Antonia, mère de Claude.

3. Tacite paraît avoir confondu la première femme de Félix, dont le nom est en réalité inconnu, avec sa seconde femme Drusilla, fille d'Agrippa Ier (cp. Schürer, I, 479, note 22). La première femme était sans doute la fille de Juba et de Cléopâtre Séléné : Suétone (*Claud.*, 28) appelle Félix *trium reginarum maritum*; on ignore le nom de la troisième « reine ».

4. Mai 66 après J.-C.

Suriæ legatum, varia prœlia ac sæpius adversa excepere. Qui ubi fato aut tædio occidit, missu Neronis Vespasianus, fortuna famaque et egregiis ministris, intra duas æstates cuncta camporum omnesque, præter Hierosolyma, urbes victore exercitu tenebat. Proximus annus civili bello intentus quantum ad Iudæos per otium transiit. Pace per Italiam parta, et externæ curæ rediere : augebat iras quod soli Iudæi non cessissent ; simul manere apud exercitus Titum, ad omnes principatus novi eventus casusve, utilius videbatur.

§ 11. Igitur castris, uti diximus, ante mœnia Hierosolymorum positis, instructas legiones ostentavit. Iudæi sub ipsos muros struxere aciem, rebus secundis longius ausuri, et, si pellerentur, parato perfugio. Missus

de l'étouffer et livra différents combats dans lesquels il fut le plus souvent battu. Cestius mort de maladie ou de chagrin[1], Vespasien, envoyé par Néron, servi par sa fortune, sa renommée et d'excellents lieutenants, parvint en deux étés à soumettre avec son armée victorieuse tout le plat pays et toutes les villes, excepté Jérusalem[2]. L'année suivante[3], occupée tout entière à la guerre civile, se passa sans aucune entreprise du côté des Juifs. Mais l'Italie pacifiée, les soucis extérieurs reparurent. On s'indignait surtout que les Juifs seuls n'eussent pas mis bas les armes. En outre, il semblait à propos de laisser Titus à la tête des armées, pour qu'il pût parer à tous les événements et tous les hasards d'un nouveau règne.

Il vint donc placer son camp, comme nous l'avons dit, devant les murs de Jérusalem et montrer à l'ennemi ses légions en bataille. Les Juifs rangèrent leurs troupes au pied même des murs, ayant la fa-

1. Au commencement de 67.

2. Les campagnes de Vespasien occupent principalement l'été 67 et le printemps 68.

3. A partir de juillet 69.

in eos eques cum expeditis cohortibus ambigue certavit. Mox cessere hostes et sequentibus diebus crebra pro portis prœlia serebant, donec assiduis damnis intra mœnia pellerentur. Romani ad oppugnandum versi; neque enim dignum videbatur famem hostium opperiri; poscebantque pericula, pars virtute, multi ferocia et cupidine præmiorum. Ipsi Tito Roma et opes voluptatesque ante oculos; ac ni statim Hierosolyma conciderent, morari videbantur.

culté de s'avancer plus loin si le sort leur était favorable, et sûrs d'une retraite s'ils étaient repoussés. On envoya contre eux de la cavalerie et des cohortes légères; le combat fut indécis. Bientôt l'ennemi se replia et les jours suivants il y eut de fréquents engagements devant les portes, jusqu'à ce que les Juifs eussent été forcés par des pertes continuelles à se retirer derrière les murailles. Les Romains s'occupèrent alors de préparer l'assaut. Attendre que l'ennemi fût réduit par la famine leur semblait indigne d'eux; ils demandaient des dangers, les uns par valeur, beaucoup par amour du sang et du butin. Pour Titus, il voyait Rome, ses richesses et ses plaisirs, qui, si Jérusalem ne tombait pas immédiatement, lui semblaient trop différés.

Sed urbem, arduam situ, opera molesque firmaverant, quis vel plana satis munirentur. Nam duos colles in immensum editos claudebant muri per artem obliqui aut introrsus sinuati, ut latera oppugnantium ad ictus patescerent. Extrema rupis abrupta, et turres, ubi mons iuvisset, in sexagenos pedes,

Mais la ville, bâtie dans une assiette très forte, était encore défendue par des ouvrages et des remparts qui, même dans la plaine, l'eussent rendue respectable. Il y avait deux collines, extrêmement élevées, entourées d'un mur artistement construit dessinant des courbes et des rentrants, qui mettaient

inter devexa in centenos vicenosque attollebantur, mira specie, ac procul intuentibus pares. Alia intus mœnia regiæ circumiecta, conspicuoque fastigio turris Antonia, in honorem M. Antonii ab Herode appellata.

le flanc de l'assaillant à découvert de tous côtés. Ces murs portaient sur un rocher taillé à à pic; des tours s'élevaient, hautes de soixante pieds sur les éminences de la montagne, de cent vingt pieds sur les dépressions[1]; elles étaient d'un aspect admirable et, vues de loin, semblaient toutes pareilles. D'autres fortifications étaient bâties en dedans, autour du palais, entre lesquelles se distinguait par sa hauteur la tour Antonia, ainsi nommée par Hérode en l'honneur de Marc Antoine[2].

§ 12. Templum in modum arcis, propriique muri, labore et opere ante alios; ipsæ porticus, quis templum ambibatur, egregium propugnaculum. Fons perennis aquæ, cavati sub terra montes, et piscinæ cisternæque servandis imbribus. Prævideranl conditores, ex diversitate morum, crebra bella: inde cuncta quamvis adversus longum obsidium; et a Pompeio expugnatis metus atque usus

Le temple lui-même était une espèce de citadelle, ayant une enceinte particulière, plus forte et plus achevée que les autres ouvrages; les portiques mêmes qui régnaient autour du temple formaient une excellente défense. Il y avait une fontaine intarissable, de vastes souterrains sous la montagne, des piscines et des citernes pour garder l'eau des pluies. Les fondateurs avaient

1. Josèphe (*B. Jud.*, V, 4, 3) évalue la hauteur des tours à 20 coudées, soit 30 pieds, auxquels il faut ajouter la hauteur du mur lui-même évaluée au même chiffre (*ib.*, 2) : on obtient ainsi le chiffre de 60 pieds indiqué par Tacite.

2. Cp. Josèphe, *Ant.*, XV, 8, 5, etc.

pleraque monstravere. Atque per avaritiam Claudianorum temporum, empto iure muniendi, struxere muros in pace tanquam ad bellum, magna colluvie et ceterarum urbium clade aucti; nam pervicacissimus quisque illuc perfugerat eoque seditiosius agebant.

prévu que l'étrangeté des mœurs juives serait une cause de fréquentes guerres. De là tant de précautions contre le plus long siege. Depuis qu'ils avaient été pris par Pompée, la peur et l'expérience leur en avaient suggéré encore davantage. Sous le règne de Claude, où tout se vendait, ils achetèrent le droit de se fortifier, et en pleine paix ils élevèrent des murs comme pour une guerre[1], s'augmentant du ramas de tous les vagabonds et du malheur des autres villes, car les plus scélérats trouvaient chez eux un refuge. Aussi la ville était-elle un nid à séditions.

Tres duces, totidem exercitus. Extrema et latissima mœnium Simo; mediam urbem Ioannes, quem et Bargioram vocabant; templum Eleazarus firmaverat. Multitudine et armis Ioannes ac Simo, Eleazarus loco pollebat. Sed prœlia, dolus, incendia inter ipsos; et magna vis fru-

Il y avait trois chefs et autant d'armées. Simon occupait la première enceinte qui était la plus considérable ; Jean, qu'on nommait aussi Bargioras, le centre de la ville[2]; Éléazar s'était fortifié dans le temple. Jean et Simon avaient l'avantage du nombre et des armes,

1. Cependant ces nouvelles fortifications, commencées par Agrippa Ier, furent arrêtées par ordre de l'empereur : Josèphe, *Ant.*, XIX, 7, 2; *B. Jud.*, II, 11, 6; V, 4, 2.

2. Tacite se trompe : c'est Simon qui portait le nom de Bar Giora (« fils du prosélyte? ») ; cp. Josèphe, *B. Jud.*, II, 19, 2, etc. Jean est connu sous le nom de Jean de Giscala. Cette erreur seule prouve que Tacite n'a pas consulté Josèphe.

menti ambusta. Mox Ioannes, missis per speciem sacrificandi qui Eleazarum manumque eius obtruncarent, templo potitur: ita in duas factiones civitas discessit, donec, propinquantibus Romanis, bellum externum concordiam pareret.

§ 13. Evenerant prodigia, quæ neque hostiis neque votis piare fas habet gens superstitioni obnoxia, religionibus adversa. Visæ per cælum concurrere acies, rutilantia arma, et subito nubium igne collucere templum. Apertæ repente delubri fores et audita maior humana vox, excedere deos; simul ingens motus excedentium. Quæ pauci in metum trahebant: pluribus persuasio inerat antiquis sacerdotum literis contineri, eo ipso tempore fore ut valesceret Oriens, profectique Iudæa rerum potirentur. Quæ ambages Vespasiànum ac Titum prædixerat; sed vulgus,

Éléazar celui du lieu. Ce n'était, entre eux, que batailles, trahisons, incendies, où fut consumée une grande quantité de blé [1]. Bientôt Jean, sous prétexte d'offrir un sacrifice, envoya des gens assassiner Éléazar et sa troupe, et s'empara du temple [2]. Ainsi la ville se partagea en deux factions jusqu'au moment où, les Romains approchant, la guerre extérieure rétablit la concorde.

Des prodiges étaient survenus, prodiges que cette nation, à la fois pleine de superstition et ennemie des pratiques religieuses, ne se permet d'expier ni par des vœux, ni par des victimes. On vit dans le ciel se heurter des armées, étinceler des armes ; le temple s'embrasa tout à coup sous le feu des nuées. Les portes du sanctuaire s'ouvrirent d'elles-mêmes et l'on entendit une voix surhumaine crier : « Les dieux s'en vont! » et en même temps un grand bruit de départ. Mais peu de gens voyaient là un sujet de crainte ; la plupart croyaient, selon des paroles con-

1. Cp. Josèphe, V, 1, 4.
2. Josèphe, V, 3, 1 (avril 70).

more humanæ cupidinis, sibi tantam fatorum magnitudinem interpretati, ne adversis quidem ad vera mutabantur.

tenues dans les livres des prêtres, que dans ce temps-là l'Orient devait prévaloir et que de la Judée sortiraient les maîtres du monde[1]. Cet oracle équivoque prédisait Vespasien et Titus. Mais le vulgaire, par cette faiblesse naturelle à la passion humaine, interprétait à son profit ces magnifiques promesses ; les malheurs même ne le ramenaient point à la vérité.

Multitudinem obsessorum omnis ætatis, virile ac muliebre secus, sexcenta millia fuisse accepimus. Arma cunctis qui ferre possent, et plures quam pro numero audebant. Obstinatio viris feminisque par; ac, si transferre sedes cogerentur, maior vitæ metus quam mortis.

Le nombre des assiégés de tout âge et des deux sexes s'élevait, dit-on, à six cent mille[2]. On avait donné des armes à tous ceux qui pouvaient en porter et le nombre en excédait les proportions ordinaires (dans une population assiégée). Même acharnement chez les hommes et chez les femmes ; s'ils eussent été forcés de quitter leurs demeures, ils craignaient la vie plus que la mort.

1. Sur cette prophétie, qui se rattache au mouvement messianique et apocalyptique, cf. Suétone, *Vespas.*, 4; Josèphe, *B. Jud.*, VI, 5, 4 : Τὸ δὲ ἐπᾶραν αὐτοὺς μάλιστα πρὸς τὸν πόλεμον ἦν χρησμὸς ἀμφίβολος ὁμοίως ἐν τοῖς ἱεροῖς εὑρημένος γράμμασιν, ὡς κατὰ τὸν καιρὸν ἐκεῖνον ἀπὸ τῆς χώρας τις αὐτῶν ἄρξει τῆς οἰκουμένης. Τοῦτο οἱ μὲν ὡς οἰκεῖον ἐξέλαβον, καὶ πολλοὶ τῶν σοφῶν ἐπλανήθησαν περὶ τὴν κρίσιν · ἐδήλου δ' ἄρα τὴν Οὐεσπασιανοῦ τὸ λόγιον ἡγεμονίαν, ἀποδειχθέντος ἐπὶ Ἰουδαίας αὐτοκράτορος. La similitude des termes a fait croire (Gieseler, Schürer, II, 436, etc.) que Tacite et Suétone avaient puisé dans Josèphe ; nous croyons que cette opinion n'est pas fondée, au moins pour Tacite. D'après Orose (VII, 9, 2), la prédiction aurait été rendue *in Carmelo monte*, mais il n'y a là sans doute qu'une confusion née d'une lecture rapide de Suétone.

2. On lit chez Orose, VII, 9, 7 : *Sexcenta milia Iudæorum eo bello interfecta*

Hanc adversus urbem gentemque Cæsar Titus, quando impetus et subita belli locus abnueret, aggeribus vineisque certare statuit. Dividuntur legionibus munia; et quies prœliorum fuit, donec cuncta expugnandis urbibus reperta apud veteres aut novis ingeniis struerentur.

Contre cette ville et contre cette nation, le lieu ne se prêtant pas à un coup de main, Titus César résolut d'employer les levées de terre et les machines. Chaque légion reçut sa tâche ; et l'on suspendit les combats jusqu'à ce que l'on eût dressé tous les engins anciennement imaginés pour l'attaque des places et d'autres qu'on inventa alors [1].

Cornelius et Suetonius referunt; mais Suétone ne parle pas du nombre des morts et la citation de Tacite, qui se rapporte à notre texte, prouve qu'Orose l'a mal compris. Josèphe et d'après lui Eusèbe et Orose évaluent le chiffre total des morts à un million cent mille.

1. Les pages de Tacite qu'on vient de lire sont comme le résumé et la quintessence des opinions, des ignorances et des préventions du monde gréco-romain au sujet des Juifs : un commentaire nous entraînerait trop loin. En somme, ce morceau fait peu d'honneur au sens critique de l'historien, à sa générosité envers un ennemi vaincu et surtout à son désir d'atteindre la vérité. Son aperçu de l'histoire juive (§§ 8-9) est un résumé superficiel où ne manquent pas les erreurs, non plus que dans ce qui subsiste du récit de la guerre de Vespasien (§§ 10-13). Nous croyons que nulle part Tacite n'a fait usage de Josèphe ou de Justus de Tibériade, et que ses sources sont Antonius Julianus (*supra*, n° 163) et l'ouvrage historique de Pline : *A fine Aufidii Bassi*, peut-être aussi les *Mémoires* de Vespasien (Josèphe, *Vita*, c. 65) Pour la géographie de la Judée (§§ 6-7), Tacite paraît avoir utilisé Posidonios et Pline. Enfin son tableau de l'origine et des croyances des Juifs (§§ 2-5) est pris, sans réflexion et sans crainte des contradictions les plus grossières, dans un pamphlétaire alexandrin, probablement Apion Les prestiges du style ont donné à ce morceau hautain et souvent mensonger une autorité et une influence qu'il était loin de mériter.

Parmi les nombreuses appréciations dont notre texte a été l'objet, citons J. H. Bœcler, *In Taciti primordia Annalium et Historias commentatio* (Strasbourg, 1664), p. 823; Reusss, *Nouvelle Revue de théologie*, 1855, p. 302; Renan, *Les Evangiles*, p. 391 suiv.; Hild, *Revue des Études juives*, XI, 174 suiv.; Schürer, II, 549-553; Bernays, *Ges Abhandl.*, II, 172; Thiaucourt, *Ce que Tacite dit des Juifs*, *Revue des Études juives*, XIX, 57 suiv.; XX, 312.

181. — Fr. 1 et 2 Halm, chez Sulpicius Severus, *Chronique*, II, 30.

§ 3. Iudæi obsidione clausi, quia nulla neque pacis neque deditionis copia dabatur, ad extremum fame interibant, passimque viæ oppleri cadaveribus cœpere, victo iam officio humandi : quin omnia nefanda esca super ausi ne humanis quidem corporibus pepercerunt, nisi quæ eiusmodi alimentis labes præripuerat...

Les Juifs, pressés par le siège, sans espoir de paix ni de capitulation, périssaient enfin par la famine ; les rues commencèrent à se remplir de cadavres ; on négligeait le devoir de les ensevelir. Après avoir osé toutes les abominations en matière de nourriture, ils ne s'abstenaient même plus de chair humaine, n'épargnant que les cadavres que la contagion rendait impropres à l'alimentation[1].

§ 6. Fertur Titus adhibito consilio prius deliberasse, an templum tanti operis everteret. Etenim nonnullis videbatur ædem sacratam, ultra omnia mortalia illustrem, non oportere deleri, quæ servata modestiæ romanæ testimonium, diruta perennem crudelitatis notam præberet. At contra alii et Titus ipse evertendum inprimis templum censebant, quo plenius Iudæorum et Christianorum religio tolleretur : quippe has

On dit que Titus, ayant réuni son conseil, mit d'abord en délibération s'il fallait détruire le temple, monument d'un si grand travail. Plusieurs pensaient qu'il ne fallait pas renverser un édifice sacré, illustre entre tous les ouvrages mortels : en l'épargnant, on laisserait un témoignage de la modération romaine ; en le ruinant, on imprimait au nom romain une flétrissure éternelle de cruauté. D'autres, au con-

1. Sur les scènes de famine dans la ville assiégée cf. Josèphe, *B. jud.*, V, 12, 3 ; 13, 7 ; VI, 3, 3. Le témoignage de Sulpice Sévère (= Tacite) a fait douter Bernays (*Ges. Abh.*, II, 179) de la réalité ou de la sincérité des propositions d'accommodement prêtées par Josèphe à Titus (V, 9, 2 ; VI, 2, 3 ; 6, 2).

religiones, licet contrarias sibi, iisdem tamen ab auctoribus profectas; Christianos ex Iudæis exstitisse; radice sublata stirpem facile perituram.

traire, et parmi eux Titus, insistaient vivement pour la destruction du temple, afin d'abolir plus complètement la religion des Juifs et des Chrétiens. Ces religions, quoique hostiles entre elles, provenaient des mêmes auteurs; les Chrétiens étaient sortis des Juifs; la racine arrachée, la tige périrait plus facilement[1].

1. Rutilius Numatianus (*infra*, n° 215) appelle aussi le judaïsme *radix stultitiæ* (*stultitia* désigne le christianisme). Cf. la note d'Usener sur Bernays (*Ges. Abh.*, II, 175). D'après Josèphe qui raconte le même conseil de guerre (VI, 4, 3), Titus aurait, au contraire, opiné en faveur de la conservation du temple et un accident seul aurait ensuite contrarié ses généreuses intentions. Bernays, le premier, a montré (*Gesammelte Abhandlungen*, II, 159-181) que le récit de Sulpicius Severus remonte à Tacite et mérite probablement la préférence sur la version officieuse de Josèphe. Toutefois la mention du christianisme est suspecte et pourrait appartenir au chroniqueur chrétien (prêtre aquitain qui écrivait au commencement du ve siècle). Orose (VII, 9), dont le récit paraît remonter aussi en partie à Tacite, ne se prononce pas sur l'opinion de Titus : *quod tamen* (templum) *postquam in potestatem redactum opere atque antiquitate suspexit, diu deliberavit utrum tanquam incitamentum hostium incenderet an in testimonium victoriæ reservaret.* Mais un peu plus loin : *Itaque Titus, imperator ab exercitu pronuntiatus, templum in Hierosolymis incendit ac diruit.*

HADRIEN

P. Ælius Hadrianus, né en 76, mort en 138, empereur romain. Il s'essaya dans divers genres de littérature.

182. — Lettre d'Hadrien citée par son affranchi Phlégon (de Tralles) et d'après celui-ci par Vopiscus, *Vie de Saturninus*, c. 8.

Hadrianus Augustus Serviano consuli[1] *salutem.*

Ægyptum quam mihi laudabas, Serviane carissime, totam didici levem et ad omnia famæ momenta volitantem. Illic qui Serapem colunt Christiani sunt et devoti sunt Serapi qui se Christi episcopos dicunt; nemo illic archisynagogus Iudæorum, nemo Samarites, nemo Christianorum presbyter non mathematicus, non haruspex, non aliptes. Ipse ille patriarcha cum Ægyptum venerit, ab aliis

Hadrien Auguste à Servianus, consul, salut.

Cette Égypte que tu me vantais, cher Servianus, je l'ai trouvée légère, inconstante, changeant au moindre bruit. Là ceux qui adorent Sérapis sont chrétiens, et ceux qui se disent évêques du Christ sont les dévots de Sérapis; on ne trouve là aucun archisynagogue juif[2], aucun Samaritain[3], aucun prêtre chrétien qui ne soit aussi astrologue, haruspice ou charlatan. Le patriarche lui-même[4],

1. L. Iulius Ursus Servianus, beau-frère d'Hadrien, consul pour la troisième fois en 134; la lettre est probablement de cette année. Le second consulat de Servianus tombe en 102, longtemps avant l'avènement d'Hadrien.

2. L'archisynagogue était, dans toutes les communautés de la *diaspora* juive, le personnage chargé de diriger le culte et de maintenir le bon ordre dans la synagogue. Cp. Schürer, II, 364-7.

3. Sur l'établissement des Samaritains en Égypte sous Ptolémée Soter, cf. Josèphe, *Ant.*, XII, 1.

4. Il s'agit du patriarche juif, résidant en Palestine, chef de la nation juive depuis la ruine de l'indépendance nationale : c'est le plus ancien texte païen qui mentionne ce dignitaire. D'après Grætz (*Geschichte der Juden*, IV, 147,

Serapidem adorare, ab aliis cogitur Christum... Unus illis deus nummus est : hunc Christiani, hunc Iudæi, hunc omnes venerantur ⟨et⟩ gentes.

quand il vient en Égypte, est forcé par les uns d'adorer Sérapis, par les autres le Christ... Leur seul dieu est l'argent ; c'est lui qu'adorent les Chrétiens, les Juifs, tout le monde.

SUÉTONE

C. Suetonius Tranquillus, environ 75-160 après J.-C. Philologue et historien. Nous avons conservé ses *Vies des douze Césars*.

183. — *Divus Iulius*, c. 84 fin.

In summo publico luctu exterarum gentium multitudo circulatim suo quæque more lamentata est, præcipueque Iudæi, qui etiam noctibus continuis bustum frequentarunt.

(Après la mort de Jules César), dans cet immense deuil public, on voyait défiler la foule des nations étrangères, se lamentant chacune à sa manière, les Juifs surtout, qui veillèrent même auprès du bûcher plusieurs nuits de suite [1].

184. — *Divus Augustus*, c. 93.

Peregrinarum cærimoniarum sicut veteres ac præceptas

Quant aux dévotions étrangères, autant il avait de res-

2e éd.) il s'agirait de Rabbi Josué ben Hananya dont le Talmud rapporte divers entretiens avec l'empereur (Bacher, *Monatschrift*, 1882, p. 461 et 481 sq.) : mais il est peu probable que ce personnage ait exercé le patriarcat.

1. Mars 44 avant J.-C. Les regrets des Juifs étaient justifiés par la faveur que César leur avait témoignée en Judée, à Alexandrie et en Asie Mineure.

reverentissime coluit, ita ceteras contemptui habuit... Non modo in peragranda Ægypto paulo deflectere ad visendum Apin supersedit, sed et Gaium nepotem, quod Iudæam prætervehens apud Hierosolyma non supplicasset, conlaudavit.

pect pour celles qui étaient consacrées par le temps et les lois, autant il montra de mépris pour les autres... En Égypte, il dédaigna de se détourner un peu de sa route pour voir le bœuf Apis, et il loua beaucoup son petit-fils Caius de ce que, en passant près de la Judée, il n'était pas allé prier à Jérusalem [1].

185. — *Tiberius*, c. 36.

Externas cærimonias, Ægyptios Iudaicosque ritus compescuit, coactis qui superstitione ea tenebantur religiosas vestes cum instrumento omni comburere. Iudæorum iuventutem per speciem sacramenti in provincias gravioris cæli distribuit ; reliquos gentis eiusdem vel similia sectantes urbe summovit, sub pœna perpetuæ servitutis nisi obtemperassent.

Il abolit les cérémonies étrangères, comme les rites égyptiens et judaïques, et força ceux qui étaient attachés à ces superstitions de brûler leurs vêtements sacerdotaux et tous les instruments du culte [3]. Sous prétexte de service militaire il dissémina la jeunesse juive dans les provinces les plus insalubres [2] ; le reste de la nation et ceux qui pratiquaient des rites semblables, il les chassa de Rome sous peine d'esclavage perpétuel s'ils y reparaissaient.

1. En l'an 1 avant J.-C. (Caius se rendait en Syrie pour combattre les Parthes). Pour une autre raillerie de l'empereur Auguste contre les Juifs, voir plus haut, n° 130, Auguste (Suétone, *Div. Aug.*, 76).

2. En 19 après J.-C. Cp. plus haut, n° 175, Tacite (*Annales*, II, 85).

3. Il s'agit principalement de la Sardaigne (Tacite, *l. c.*).

186. — *Divus Claudius*, c. 25.

Iudæos impulsore Chresto assidue tumultuantes Roma expulit.

Il chassa de Rome[1] les Juifs, qui à l'instigation de Chrestus[2] excitaient des troubles continuels.

187. — *Divus Claudius*, c. 28.

Libertorum præcipue suspexit... Felicem, quem cohortibus et alis provinciæque Iudææ præposuit, trium reginarum maritum.

Parmi les affranchis, un de ceux qu'il (Claude) aima le plus fut Félix, à qui il donna des cohortes, des escadrons, le gouvernement de la Judée, et qui fut le mari de trois reines[3]

1. Les Juifs expulsés de Rome en 19 paraissent y être rentrés après la chute de Séjan (en 31 ; cp. Philon, *Legat. ad Caium*, c. 24). Claude débuta par un édit de tolérance (Josèphe, *Ant.*, XIX, 5, 23). L'expulsion mentionnée par Suétone est confirmée par les *Actes des Apôtres*, XVIII, 2 : διὰ τὸ διατεταχέναι Κλαύδιον χωρίζεσθαι πάντας τοὺς Ἰουδαίους ἀπὸ τῆς Ῥώμης. Dion Cassius (LX, 6), au contraire, dit que les Juifs ne furent pas expulsés, mais seulement empêchés de se réunir en assemblées (μὴ συναθροίζεσθαι). Josèphe ne parle pas de cet événement qu'Orose (VII, 6, 15) place en 49.

2. On a souvent interprété ce texte en ce sens que la communauté juive de Rome était troublée par la prédication de la doctrine du Christ (Χριστός = Χρηστός) ; mais cette interprétation ne nous paraît pas fondée ; le nom Χρηστός est fréquent dans l'onomastique grecque ; il était parfois porté par des affranchis (Cic., *Ad famil.*, II, 8, 1) et l'on sait que les Juifs se recrutaient en grande partie dans cette classe de la population.

3. Félix fut procurateur de Judée de 52 à 60 après J.-C. Il épousa : 1° une petite-fille de Marc Antoine et de Cléopâtre (Tacite. *Hist.*, V, 9) ; 2° Drusilla, fille d'Agrippa Ier, roi des Juifs (Josèphe, *Ant.*, XX, 7, 2). La troisième « reine » est inconnue.

188. — *Divus Vespasianus*, passim.

§ 1 (c. 4). Percrebuerat Oriente toto vetus et constans opinio, esse in fatis ut eo tempore Iudæa profecti rerum potirentur. Id de imperatore Romano, quantum postea eventu paruit, prædictum Iudæi ad se trahentes rebellarunt, cæsoque præposito, legatum insuper Syriæ consularem suppetias ferentem, rapta aquila, fugaverunt. Ad hunc motum comprimendum cum exercitu ampliore et non instrenuo duce, cui tamen tuto tanta res committeretur, opus esset, ipse potissimum delectus est, ut et industriæ expertæ nec metuendus ullo modo ob humilitatem generis ac nominis. Additis igitur ad copias duabus legionibus, octo alis, cohortibus decem, atque inter legatos maiore filio assumpto, ut primum provinciam attigit, proximas quoque convertit in se, correcta statim castrorum disciplina, unoque et altero prœlio tam

C'était une ancienne et ferme croyance, répandue dans tout l'Orient, qu'il était écrit au livre du destin que l'empire du monde appartiendrait vers ce temps-là à un homme sorti de Judée. Cet oracle qui regardait un empereur romain, comme le prouva bientôt l'événement, les Juifs se l'appliquèrent à eux-mêmes ; ils se révoltèrent, et après avoir tué leur gouverneur [1] ils mirent en fuite le légat consulaire de Syrie [2], qui venait à son secours, et lui prirent une aigle. Pour étouffer ce mouvement, il fallait une armée considérable et un chef actif, à qui l'on pût cependant confier sans appréhension une entreprise de cette importance. Vespasien fut choisi entre tous, parce que à des talents éprouvés il joignait une obscurité de race et de nom qui ne laissaient rien à craindre. Ayant donc renforcé son armée de deux légions [3], huit *ailes* et dix co-

1. Le procurateur Gessius Florus. Mais on ne croit pas qu'il ait été tué par les Juifs et le contraire paraît résulter de Josèphe, *B. Jud.*, II, 20, 1.

2. Cestius Gallus.

3. Il y en eut trois en tout : la Ve, la Xe et la XVe. D'après Josèphe, *B. Jud.*,

constanter inito, ut in oppugnatione castelli lapidis ictum genu, scuto sagittas aliquot exceperit.

§ 2 (c. 5). Apud Iudæam Carmeli dei oraculum consulentem ita confirmavere sortes ut quiquid cogitaret volveretque animo, quamlibet magnum, id esse perventurum pollicerentur. Et unus ex nobilibus captivis, Iosepus, cum coiceretur in vincula, constantissime asseveravit ut ab eodem brevi tempore solveretur, verum iam imperatore.

hortes[1], et emmené avec lui parmi ses lieutenants l'aîné de ses fils, Vespasien, dès son arrivée dans sa province, sut se concilier l'estime même des pays voisins, en rétablissant la discipline militaire et en combattant partout avec tant d'ardeur qu'au siège d'un petit fort il fut blessé au genou[2] d'un coup de pierre et reçut plusieurs flèches dans son bouclier.

Comme il consultait près de la Judée l'oracle du dieu Carmel, les sorts lui répondirent que, quelque grand dessein qu'il méditât et roulât dans son âme, il pouvait être sûr du succès[3]. Et l'un des prisonniers les plus distingués, Josèphe, ne cessa d'affirmer pendant qu'on le mettait aux fers qu'il serait bientôt délivré par le même Vespasien devenu empereur[4].

III, 1, 3, Titus aurait amené d'Égypte la Ve et la Xe, mais Léon Renier a corrigé ce texte (cf. Schürer, I, 511) et croit que ce fut la XVe que Titus amena. Le texte de Suétone (*duabus legionibus*) paraît favorable à celui des manuscrits de Josèphe.

1. Josèphe (III, 4, 2) compte six ailes et vingt-trois cohortes en tout.

2. D'après Josèphe (III, 7, 22) la blessure était au pied. Vespasien la reçut au siège de Jotapat.

3. Cp. *supra*, Tacite, n° 179 (*Histoires*, II, 78).

4. Cp. Josèphe, *B. Jud.*, III, 8, 9; Dion Cassius, LXVI, 1. Vespasien proclamé empereur se souvint de la prédiction et fit délivrer Josèphe (*B. Jud.* IV, 10, 7).

§ 3 (c. 8). Talis tantaque cum fama in urbem reversus, acto de Iudæis triumpho, consulatus octo veteri addidit.

§ 3. Chargé de tant d'exploits et de gloire, Vespasien retourna à Rome, célébra son triomphe sur les Juifs [1] et ajouta huit nouveaux consulats à celui qu'il avait déjà exercé.

189. — *Divus Titus*, c. 4-5.

Ex quæsturæ deinde honore legioni præpositus, Taricheas et Gamalam urbes Iudææ validissimas in potestatem redegit, equo quadam acie sub feminibus amisso alteroque inscenso, cuius rector circa se dimicans occubuerat...

Ad perdomandam Iudæam electus, novissima Hierosolymorum oppugnatione duodecim propugnatores totidem sagittarum confecit ictibus, cepitque ea natali filiæ suæ tanto militum gaudio ac favore, ut in gratulatione imperatorem eum consalutaverint.

Placé après sa questure à la tête d'une légion, il se rendit maître de Tarichées [2] et de Gamala, très fortes places de la Judée. Dans une bataille, il eut un cheval tué sous lui et sauta aussitôt sur celui d'un soldat qui venait de tomber mort en combattant à ses côtés.

Laissé dans la Judée pour achever de la soumettre, à la fin du siège de Jérusalem, il tua de douze coups de flèches douze défenseurs de cette ville, dont il se rendit maître le jour anniversaire de la naissance de sa fille. La joie et l'affection des soldats furent si vives que dans leurs acclamations ils le saluèrent du nom d'*imperator* [3].

1. Juin 71 après J.-C.

2. Tarichées fut prise le 8 septembre 67 ; Gamala, le 28 octobre de la même année (Josèphe, *B. jud.*, III, 10, 10 ; IV, 1, 9).

3. Cette salutation eut lieu après la prise du temple (Josèphe, VI, 6, 1), donc le 10 août 70.

190. — *Domitianus*, passim.

§ 1 (c. 2). Triumphum utriusque Iudaicum equo albo comitatus est.

§ 2 (c. 12). Præter ceteros Iudaicus fiscus acerbissime actus est; ad quem deferebantur, qui vel improfessi Iudaicam viverent vitam, vel, dissimulata origine, imposita genti tributa non perpendissent. Interfuisse me adulescentulum memini, cum a procuratore frequentissimoque consilio inspiceretur nonagenarius senex, an circumsectus esset.

§ 1. Domitien accompagna, monté sur un cheval blanc, le triomphe que son père et son frère célébrèrent sur les Juifs.

§ 2. Les agents du « fisc judaïque » opéraient plus rigoureusement que tous les autres. On leur déférait ceux qui, sans avoir fait profession, vivaient de la vie juive et aussi ceux qui, dissimulant leur origine, n'avaient pas payé le tribut imposé à leur nation. Je me souviens d'avoir vu, étant fort jeune, un vieillard de quatre-vingt-dix ans examiné par le procurateur devant un nombreux conseil pour savoir s'il était circoncis.

FLORUS

Julius Florus, contemporain d'Antonin le Pieux. Auteur d'un abrégé d'Histoire romaine, principalement d'après Tite-Live (*Epitomæ de Tito Livio bellorum omnium annorum DCC*).

191. — *Epitomæ*, I, 40, § 30 Halm.

In meridiem verso agmine

Conduisant ensuite son ar-

(Pompeius),... per nemora illa odorata, per turis et balsami silvas, romana circumtulit signa...

Hierosolyma defendere temptavere Iudæi; verum hæc quoque et intravit, et vidit illud grande impiæ gentis arcanum patens, sub aurea vite cillum (?). Dissidentibusque de regno fratribus arbiter factus regnare iussit Hyrcanum; Aristobolum, quia renovabat imperium, in catenas dedit.

mée vers le midi,... (Pompée) porta les étendards romains à travers ces bosquets odorants, ces forêts d'encens et de baume...

Les Juifs tentèrent de défendre Jérusalem[1]; mais il pénétra aussi dans cette ville et vit à découvert le grand mystère de cette race impie, un âne (?) sous une vigne d'or[2]. Deux frères qui se disputaient le trône l'ayant pris pour arbitre, il donna l'empire à Hyrcan; Aristobule, qui renouvelait ses prétentions, fut jeté aux fers.

1. 63 avant J.-C. Cp. les nos 36, 54 § 40, 99.

2. Cp. *supra*, Tacite, p. 309 et la note 2. La vigne d'or est bien authentique, mais l' « âne » est une fable dont l'invention remonte au moins à Mnaséas (*supra*, p. 50 et note). La combinaison de l'âne et de la vigne d'or ne se rencontre pas ailleurs que dans notre texte et il y a de bonnes raisons de le croire altéré. En effet le mot *cillus* que, sur la foi de ce passage, on a voulu introduire dans les nos 149 et 172 (à la place de *cæli*), n'est pas latin; il serait la transcription d'un mot grec κέλλος, qui lui-même est un terme rare et dialectal; une pareille bizarrerie répugne au vocabulaire de Florus, et, à plus forte raison, à celui de sa source, Tite-Live. On a proposé diverses corrections dont aucune n'est vraiment satisfaisante (*sub aurea vite cælum*, *sub aureo vitem cælo*, *sub aureo uti cælo*, etc.).

FRONTON

M. Cornelius Fronto, né à Cirta (Constantine), rhéteur et homme d'État distingué sous Hadrien, Antonin le Pieux et Marc Aurèle ; environ 100-175 après J.-C. Édition Naber (Leipzig, 1867).

192. — *De bello Parthico*[1], p. 218 Naber.

Hadriano imperium obtinente quantum militum a Iudæis, quantum ab Britannis cæsum !

Sous le règne d'Hadrien, combien de soldats ont été tués par les Juifs, combien par les Bretons !

APULÉE

L. Apuleius, de Madaura (Afrique), rhéteur et polygraphe, florissait sous Antonin le Pieux et Marc Aurèle. Environ 125-185 après J.-C.

193. — *Apologia*, c. 90.

Si una causa, vel minima, fuerit inventa, cur ego debuerim Pudentillæ nuptias ob aliquod meum commodum appetere, si quamlibet modicum emolumentum probaveritis, ego ille sim Carinondas, vel Damigeron, vel is Moses, vel Iannes, vel Apol-

Si l'on découvre un seul motif, fût-il des plus légers, qui m'ait fait rechercher pour un avantage personnel la main de Pudentilla, si vous prouvez que j'en ai tiré le moindre profit, je consens à être un Carinondas, un Damigéron, le fameux

1. Mémoire adressé à Marc Aurèle peu après 165. Il n'en reste que des fragments.

lonius, vel ipse Dardanus, vel quicumque alius post Zoroastren et Hostanen inter magos celebratus est...

Moïse, un Jannès, un Apollonius, ou Dardanus lui-même, ou n'importe lequel des magiciens qui se sont rendus célèbres depuis Zoroastre et Hostanès [1].

194. — *Florida*, I, 6.

Indi,.. procul a nobi siti... super Ægyptios eruditos et Iudæos superstitiosos, etc.

Les Indiens habitent loin de nous... au delà des savants Égyptiens, des Juifs superstitieux, etc.

CENSORINUS

Grammairien, auteur d'un traité sur la mesure du temps intitulé : *De die natali*, écrit en 238 après Jésus-Christ.

195. — *De die natali*, c. XI, 6.

Alter autem ille partus, qui maior est, maiori numero continetur, septenario scilicet quo tota vita humana finitur, ut et Solon scribit et Iudæi in die-

La durée des autres gesta) tions (des gestations normales-est plus longue et exprimée par un nombre septénaire, ce nombre qui régit toute la vie hu-

1. On a déjà vu plus haut (Pline, n° 158), Moïse et Jannès cités parmi les magiciens célèbres. Des autres magiciens nommés dans notre texte Zoroastre et Hostanès (ou Osthanès) appartiennent à la Perse, Carinondas (?) est complètement inconnu, Damigéron est l'auteur prétendu d'un *Lapidaire* magique, Apollonius est le fameux thaumaturge de Tyane dont Philostrate nous a laissé la biographie, Dardanus est un Phénicien, prétendu précurseur de Démocrite.

rum omnium numeris sequuntur, etc.

maine, comme l'écrit Solon, et que les Juifs observent dans leur division de toute la suite des jours...

SOLIN

C. Iulius Solinus, grammairien du IIIe siècle (?). Son ouvrage *Collectanea rerum memorabilium* est une espèce d'encyclopédie à base géographique, extraite en grande partie de Pline, et beaucoup lue dans le haut moyen âge. Édition Mommsen, Berlin, 1864.

196. — *Collectanea*, c. I, 56 (p. 17 Momms.).

Bitumen in Iudæa quod Asphaltites gignit lacus adeo lentum mollitie glutinosa, ut a se nequeat separari; enimvero, si abrumpere partem velis, universitas sequitur scindique non potest, quoniam in quantum ducatur extenditur. Sed ubi admota fuerint cruore illo (menstruali) polluta fila, sponte dispergitur, et adplicita tabe diducitur paulo ante corpus unum, fitque de tenacitate conexa contagione partitio repentina.

Le bitume de Judée que produit le lac Asphaltite est une substance tellement molle et visqueuse qu'elle ne peut se fractionner; si on veut en arracher une parcelle, tout le reste suit; impossible de la couper : si fort qu'on l'étire, elle s'étend. Mais il suffit d'en approcher un fil souillé de ce liquide (le sang menstruel) pour qu'elle se divise d'elle-même : au contact de cette sanie, ce qui était tout à l'heure un corps unique se divise, et sa cohésion opiniâtre, sous l'influence de cette contagion, se change en un brusque morcellement[1].

1. Paraphrase de Pline, VII, § 65 (*supra*, p. 274, note 1). Sur le bitume de

197. — *Collectanea*, c. XXXV (p. 171-3 Momms.).

§ 1. Iudæa illustris est aquis, sed natura non eadem aquarum omnium. Iordanis amnis eximiæ suavitatis, Paneade fonte dimissus, regiones præterfluit amœnissimas, mox in Asphaltitem lacum mersus stagno corrumpitur.

La Judée est illustre par ses eaux, mais elles n'ont pas toutes même nature. Le Jourdain, fleuve d'une douceur exquise, sorti de la source de Panéas, arrose des contrées délicieuses; bientôt il se perd dans le lac Asphaltite et se corrompt au contact de ses eaux stagnantes[1].

§ 2. Qui Asphaltites gignit bitumen, animal non habet, nihil in eo mergi potest : tauri etiam camelique impune ibi fluitant.

Ce lac Asphaltite produit le bitume, ne renferme aucun animal; rien ne peut y couler à fond : les taureaux et les chameaux même flottent impunément à sa surface[2].

§ 3. Est et lacus Sara extentus passuum sedecim milibus, circumsæptus urbibus plurimis et celebribus, ipse par optimis. Sed lacus Tiberiadis omnibus anteponitur, salubris ingenuo æstu et ad sanitatem usu efficaci.

On y trouve un autre lac, celui de Sara (Génésara), d'une étendue de 16 milles, bordé tout autour de villes nombreuses et peuplées, lac qui ne le cède pas aux plus beaux du monde. Cependant on préfère à tous les lacs celui de Tibériade, célèbre

Judée on peut encore citer Vitruve, VIII, 3, 8 fin. qui le fait exhaler « par le lac de Joppé en Syrie » : *Item Iope in Syria Arabiaque Nomadum lacus sunt immani magnitudine qui emittunt bituminis maximas moles, quas diripiunt qui habitant circa.*

1. Pline, V, § 71 (*supra*, p. 271).

2. Pline, V, § 72 (p. 271) où nous aurions dû peut-être traduire *Nullum corpus animalium recipit* par « aucun animal n'y peut vivre », au lieu de : « aucun corps d'animal n'y enfonce. »

§ 4. Iudææ caput fuit Hierosolyma, sed excisa est. Successit Hierichus : et hæc desivit. Artaxerxis bello subacta. Callirrhoe Hierosolymis proxima, fons calore medico probatissimus et ex ipso aquarum præconio sic vocatus.

par ses eaux bouillantes et salubres, d'un usage médical très efficace[1].

La capitale de Judée fut Jérusalem, mais elle a été détruite. Jéricho lui succéda; cette ville également a disparu, ayant été conquise dans la guerre d'Artaxerxès[2]. Callirrhoé, dans le voisinage de Jérusalem, est une source thermale très appréciée, qui doit son nom à la célébrité de ses eaux[3].

§ 5. In hac terra balsamum nascitur, quæ silva intra terminos viginti iugerum usque ad victoriam nostram fuit; at cum Iudæa potiti sumus, ita luci illi propagati sunt, ut iam nobis latissimi colles sudent balsama. Similes vitibus stirpes habent : malleolis digeruntur, rastris nitescunt, aqua gaudent, amant amputari, tenacibus foliis sempiterno inumbrantur.

Dans cette contrée naît le baume. La forêt qui le produit était, jusqu'à notre conquête, confinée dans une superficie de vingt arpents; après que nous fûmes devenus maîtres de la Judée, ces plantations furent tellement étendues qu'aujourd'hui de vastes collines nous suent du baume. La souche de ces arbustes ressemble à celle de la vigne; on les propage par la marcotte, on les vivifie en

1. Pline, V, 71 (p. 271). Solin a mal compris un texte corrompu ou abrégé et a fait deux lacs de ce qui, dans la réalité et chez Pline, n'en forme qu'un.

2. Il est difficile de savoir ce qui se cache sous ce renseignement imprévu. S'agirait-il d'un épisode d'ailleurs inconnu de la guerre d'Alexandre Sévère contre Artaxerxès Ier (Ardeschir), fondateur de la dynastie sassanide? On sait qu'en 230 les éclaireurs perses se montrèrent en Syrie. On a, d'autre part, proposé de corriger *Hierichus* en *Machærus* d'après Pline, V, 72 (p. 272), mais cette forteresse, qui survécut en effet a Jérusalem, fut détruite par Lucilius Bassus, lieutenant de Titus (Josèphe, *B. Jud.*, VII, 6).

3. Pline, V, 72 (p. 272).

§ 6. Lignum caudicis attrectatum ferro sine mora moritur: ea propter aut vitreo aut cultellulis osseis, sed in sola cortice artifici plaga vulneratur. e qua eximiæ suavitatis gutta manat. Post lacrimam, secundum in pretiis locum poma obtinent, cortex tertium, ultimus honos ligno.

§ 7. Longo ab Hierosolymis recessu tristis sinus panditur, quem de cælo tactum testatur humus nigra et in cinerem soluta.

§ 8. Ibi duo oppida, Sodomum nominatum alterum, alterum Gomorrum, apud quæ pomum quod gignitur, habeat licet speciem maturitatis, mandi tamen non potest : nam fuliginem intrinsecus favillaciam ambitio tantum extimæ cutis cohibet, quæ vel levi pressa tactu fumum exhalat et fatiscit in vagum pulverem.

les sarclant; ils aiment l'eau et se laissent volontiers tailler; leur feuillage tenace donne un ombrage perpétuel[1].

Si l'on touche avec le fer le bois de la souche, elle meurt incontinent; c'est pourquoi on ne l'entaille qu'avec du verre ou de petits couteaux en os, et d'un coup adroit qui n'atteint que la seule écorce, d'où coule un suc d'une exquise suavité. Après la résine, c'est le fruit qui atteint le prix le plus élevé, puis l'écorce, enfin le bois[2].

A une grande distance de Jérusalem s'étend un territoire désolé, frappé par le feu du ciel comme l'atteste une terre noire et qui se dissout en cendres.

Là sont deux villes, l'une appelée Sodome, l'autre Gomorrhe, dans le voisinage desquelles il ne naît aucun fruit qui puisse être mangé, alors même qu'il présenterait l'apparence de la maturité : tout l'intérieur, en effet, n'est qu'une cendre fuligineuse, que ne retient qu'une mince enveloppe; au plus léger contact la fumée s'en exhale et

1. Pline, XII, § 111-113 (*supra*, p. 274-6), sauf le renseignement sur l'eau, qui est nouveau.
2. Pline, XII, 115-118 (p. 277-278).

§ 9. Interiora Iudææ occidentem quæ contuentur Esseni tenent, qui memorabili disciplina recesserunt a ritu gentium universarum, maiestatis, ut reor, providentia ad hunc morem destinati. Nulla ibi femina : venere se penitus abdicaverunt. Pecuniam nesciunt; palmis victitant.

La partie intérieure de la Judée qui regarde l'occident est habitée par les Esséniens, qui, soumis à une discipline mémorable, ont rompu avec les coutumes de l'humanité tout entière, prédestinés, je pense, à ce genre de vie par la providence divine (?). Là point de femme; ils ont renoncé absolument à l'amour. Ils ignorent l'usage de la monnaie, et vivent du produit des palmiers.

§ 10. Nemo ibi nascitur nec tamen deficit hominum multitudo. Locus ipse addictus pudicitiæ est : ad quem plurimi licet undique gentium properent, nullus admittitur, nisi quem castitatis fides et innocentiæ meritum prosequatur : nam qui reus est vel levis culpæ, quamvis summa ope adipisci ingressum velit, divinitus submovetur.

Dans ce pays personne ne vient au monde, et pourtant la population ne tarit pas. L'endroit lui-même est consacré à la pudeur : quoique de tous les pays les hommes y affluent, nul n'est admis s'il ne se présente sous une réputation bien établie de chasteté et d'innocence. Quiconque a commis la faute la plus légère, quelque effort qu'il fasse pour obtenir l'entrée, est écarté au nom de la divinité[2].

la substance se dissout en une poussière insaisissable[1].

1. Cp. Tacite, *Hist.*, V, 7 (*supra*, p. 312) et Strabon (Posidonios), XVI, 2, 44, ainsi que Josèphe, *B. Jud.*, IV, 8, 4, dont la description des « fruits de Sodome » présente de l'analogie avec notre texte. Solin (qui est seul à mentionner Gomorrhe) n'a cependant copié aucun de ces auteurs; on ignore quelle est ici sa source. Il a été copié à son tour par Saint Augustin, *Civ. Dei*, XXI, 5, 1.

2. Ce dernier renseignement est nouveau; le reste vient de Pline, V, 73 (*supra*, p. 272-3).

Ita per immensum spatium sæculorum, incredibile dictu, æterna gens est cessantibus puerperiis.

§ 12. Engada oppidum infra Essenos fuit, sed excisum est. Verum inclitis nemoribus adhuc durat decus lucisque palmarum eminentissimis nihil vel de ævo vel de bello derogatum. Iudææ terminus Massada castellum.

Ainsi, à travers une suite infinie de siècles, chose incroyable, une nation vit, éternelle, où les accouchements sont chose inconnue.

La ville d'Engada se trouvait au-dessous des Esséniens, mais elle a été détruite. Quant à ses bois célèbres, ils conservent encore leur éclat : ces bosquets de palmiers superbes n'ont souffert ni des années, ni de la guerre. La forteresse de Massada marque la fin de la Judée [1].

HISTOIRE AUGUSTE

On désigne sous ce nom un recueil de biographies des empereurs depuis Hadrien jusqu'à Numérien (117-284 ap. J.-C.). Les manuscrits attribuent les différentes biographies à six auteurs : Ælius Spartianus, Vulcatius Gallicanus, Trebellius Pollio, Flavius Vopiscus, Ælius Lampridius, Iulius Capitolinus. Les trois premiers ont vécu sous Dioclétien et ont surtout puisé dans l'ouvrage perdu de Marius Maximus (sous les Sévère), continuateur de Suétone. Les trois derniers sont contemporains de Constantin. Les questions relatives à l'attribution des différentes biographies, à l'authenticité des documents reproduits et à la formation du recueil actuel sont encore loin d'être résolues. Édition H. Peter, Leipzig, 1884.

198. — a. — *Hadrianus* (par Spartien), c. 5.

Adeptus imperium.... tenendæ per orbem terrarum paci

Parvenu à l'empire [2]... (Hadrien) s'occupa de rétablir la

1. Pline, V, 73 (p. 273).
2. Le 9 août 117.

operam intendit. Nam deficientibus iis nationibus quas Traianus subegerat... Ægyptus seditionibus urgebatur, Libya denique ac Palæstina rebelles animos efferebant.

paix dans l'univers. Les nations soumises par Trajan s'étaient révoltées... l'Égypte était tourmentée par des séditions, la Libye et la Palestine donnaient carrière à leur esprit de rébellion [1].

b. — *Hadrianus*, c. 14.

Moverunt ea tempestate et Iudæi bellum, quod vetabantur mutilare genitalia.

En ce temps-là (à l'époque du voyage d'Hadrien en Asie) les Juifs aussi prirent les armes parce qu'on leur défendait de pratiquer la circoncision [2].

199. — *Antoninus Pius* (par Jules Capitolin), c. 5.

Germanos et Dacos et multas gentes atque Iudæos rebellantes contudit per præsides ac legatos.

(Antonin le Pieux) fit réprimer par ses gouverneurs et ses légats les Germains, les Daces, beaucoup d'autres nations, et les Juifs qui s'étaient révoltés [3].

1. Les troubles d'Égypte et Libye, soulevés par les Juifs à la fin du règne de Trajan, sont bien connus (*supra*, Dion Cassius, n° 112); mais les troubles de Palestine ne sont mentionnés que dans ce seul texte.

2. L'insurrection éclata en 132 après J.-C. (*supra*, p. 198). Le motif indiqué par Spartien n'est mentionné nulle part ailleurs et paraît suspect (Schürer, I, 565 suiv.). Le successeur d'Hadrien, Antonin le Pieux, excepta expressément les Juifs de la défense de la circoncision (Modestin au Digeste, 48, 8, 11 *pr.* Cf. Paul, *Sententiæ*, V, 22, 3-4).

3. La date et les circonstances de cette insurrection sont complètement inconnues. On la place en 150 (Miller), 155 (Lacour-Gayet), 161 (Grætz).

200. — *Pescennius Niger* (par Spartien), c. 7.

Idem Palæstinis rogantibus ut eorum censitio levaretur, idcirco quod esset gravata, respondit : « Vos terras vestras levari censitione vultis : ego vero etiam aerem vestrum censere vellem. »

Comme les Palestiniens (les Juifs) réclamaient une diminution de leurs impositions, qui étaient devenues trop lourdes, il répondit : « Vous voudriez que vos terres fussent dégrevées, moi je voudrais imposer jusqu'à l'air que vous respirez [1]. »

201. — **a.** — *Severus* (par Spartien), c. 9.

Neapolitanis etiam Palæstinensibus ius civitatis tulit, quod pro Nigro diu in armis fuerunt.

(Sevère) enleva aux habitants de Néapolis en Palestine le droit de cité, parce qu'ils étaient longtemps restés sous les armes en faveur de Niger [2].

b. — *Severus*, c. 14.

Palæstinis pœnam remisit, quam ob causam Nigri meruerant.

Il fit remise aux Palestiniens de la peine qu'ils avaient méritée pour avoir embrassé le parti de Niger [3].

1. Niger, gouverneur de Syrie sous Commode, fut proclamé empereur en Syrie et en Égypte au mois de mai 193 et succomba sous les coups de Sévère en novembre 194. Il est probable que le mot rapporté par Spartien se place avant son avènement à l'empire (Grætz, IV, 225). Sur l'impôt juif, cp. *supra*, p. 152, Appien, qui ne parle cependant que d'une capitation spécialement oppressive.

2. *Flavia Neapolis*, colonie fondée par Vespasien dans le voisinage de Sichem. La décision de Sévère se place sans doute en 195.

3. Ce fait se place après la défaite d'Albinus, dernier compétiteur de Sévère

c. — *Severus*, c. 16.

Inde in Syriam redit victor et Parthicum deferentibus sibi patribus triumphum idcirco recusavit, quod consistere in curru adfectus articulari morbo non posset.

Filio sane concessit ut triumpharet; cui senatus Iudaicum triumphum decreverat, idcirco quod et in Syria res bene gestæ fuerant a Severo.

De là (de sa campagne contre les Parthes) Sévère revint en Syrie vainqueur [1]. Le sénat lui offrait un triomphe parthique, mais il le refusa à cause d'une maladie articulaire qui ne lui permettait pas de se tenir debout dans un char [2].

Il autorisa cependant son fils à triompher : le sénat avait décerné à ce prince le triomphe judaïque, à cause des succès remportés par Sévère également en Syrie [3].

(février 197). On ne sait pas en quoi consistait la « remise de peine » en question; on a supposé qu'il s'agissait simplement de la restitution du droit de cité à la colonie de Néapolis (Schürer, I, 546, n. 12); mais la série des monnaies impériales de Néapolis ne reprend que sous Caracalla (Mionnet, V, 503; *Suppl.*, VIII, 349); les monnaies coloniales ne commencent que sous Philippe (V, 506; S., VIII, 354).

1. En 199 après J.-C. La guerre contre les Parthes eut lieu en 197-8.

2. Le retour de Sévère à Rome et son refus du triomphe n'eurent lieu qu'en mai 203.

3. Orose, VII, 17 (entre la défaite de Niger et la guerre contre les Parthes) : *Iudæos et Samaritas rebellare conantes ferro coercuit.* Saint Jérôme, *Chron.* ad annum Abrah. 2213 (Eusèbe Schoene, II, 177) : *Iudaicum et Samariticum bellum motum.* Dion Cassius-Xiphilin, LXXV, 2 (texte qui aurait dû être reproduit plus haut, sous le n° 113 *bis*) : Κλαύδιος ...τις λῃστὴς καὶ τὴν Ἰουδαίαν καὶ τὴν Συρίαν κατατρέχων καὶ πολλῇ διὰ τοῦτο σπουδῇ ζητούμενος, προσῆλθέ τε αὐτῷ (*i. e.* Sévère) ποτε μεθ' ἱππέων ὡς καὶ χιλίαρχός (*tribunus militum*) τις ὢν καὶ ἠσπάσατο αὐτὸν καὶ ἐφίλησε, καὶ οὔτε εὐθὺς ἐφωράθη οὔθ' ὕστερον συνελήφθη.

d. — *Severus*, c. 17.

...In Syria consulatum inierunt. Post hoc... Alexandriam petit. In itinere Palæstinis plurima iura fundavit. Iudæos fieri sub gravi pœna vetuit; idem etiam de Christianis sanxit.

(Sévère et son fils) prirent le consulat en Syrie[1]. Ensuite... il se rendit à Alexandrie[2]. Sur son chemin il rendit plusieurs lois aux habitants de la Palestine[3]. Il défendit sous une peine sévère de se faire juif; même défense fut faite au sujet des Chrétiens.

202. — *Antoninus Caracallus* (par Spartien), c. 1.

Septennis puer, cum conlusorem suum puerum ob Iudaicam religionem gravius verberatum audisset, neque patrem suum neque patrem pueri, velut auctores verberum, diu respexit.

A l'âge de sept ans, ayant appris qu'un de ses petits camarades de jeux avait été sévèrement fouetté pour cause de religion judaïque, il refusa pendant longtemps de regarder son propre père et le père de l'enfant, auteurs du châtiment[4].

1. Janvier 202.

2. Tillemont, III, 30, accepte cette indication chronologique qui a été combattue par d'autres savants (cp. Goyau, *Chronologie de l'empire romain*, p. 249, n. 10).

3. Probablement il faut placer à cette époque la fondation de la colonie *Colonia Lucia Septimia Severa* à Sébasté-Samarie (Ulpien, *Dig.* 50, 15, 1, § 7). Mais il faut surtout rapprocher le texte d'Ulpien (*Dig.* 50, 2, 3, § 3) : *eis, qui Iudaicam superstitionem sequuntur, divi Severus et Antoninus honores adipisci permiserunt, sed et necessitates eis imposuerunt, quæ superstitionem eorum non læderent.* L'inscription de la synagogue de Kaysoun (Renan, *Journal asiatique*, déc. 1864 = Grætz, IV, 487) associe le nom de l'empereur à celui de ses deux fils.

4. Caracalla est né en 186 d'après la *Vita Severi*, 4, en 188 d'après Dion, LXXVIII, 6. L'incident mentionné au texte a donc eu lieu en 193, si l'on ac-

203. — **a**. — *Antoninus Heliogabalus* (par Lampride), c. 3.

Ubi primum ingressus est urbem, ...Heliogabalum in Palatino monte iuxta ædes imperatorias consecravit eique templum fecit, studens et Matris typum et Vestæ ignem et Palladium et ancilia et omnia Romanis veneranda in illud transferre templum, et id agens, ne quis Romæ deus nisi Heliogabalus coleretur. Dicebat præterea Iudæorum et Samaritanorum religiones et Christianam devotionem illuc transferendam, ut omnium culturarum secret(a) Heliogabali sacerdotium teneret.

Dès son arrivée à Rome[1]... il consacra un terrain à son dieu Héliogabale sur le mont Palatin, près du palais impérial, et lui éleva un temple où il voulut transférer l'image de la Mère des dieux, le feu de Vesta, le Palladium, les boucliers sacrés, bref, tout ce que les Romains avaient de vénérable, afin qu'on n'adorât plus à Rome qu'un seul dieu, Héliogabale. Il disait en outre qu'il fallait transporter là les religions des Juifs et des Samaritains, ainsi que le culte chrétien, afin que le sacerdoce d'Héliogabale embrassât les mystères de toutes les croyances[2].

cepte la première date, en 195 si l'on préfère la seconde. Disons que cette dernière hypothèse est préférable, car en 195 Sévère était en Syrie, où les influences judaïques ont pu s'exercer plus facilement dans son entourage.

1. En 219.

2. Il ne faut pas oublier qu'Héliogabale avait été lui-même le prêtre du dieu (le dieu solaire d'Émèse) dont il portait le nom. Cet essai de syncrétisme religieux n'en est pas moins très remarquable et le premier en date d'une série de tentatives analogues qui préparent le triomphe du christianisme. Les pratiques religieuses d'Héliogabale avaient d'ailleurs quelque analogie avec celles du judaïsme : c'est ainsi qu'il pratiqua sur lui-même la circoncision (*Vita*, c. 7; Dion-Xiphilin, LXXIX, 11) et s'abstenait de la viande de porc (Dion, *ib.*). Voir aussi le fragment suivant.

b. — *Antoninus Heliogabalus*, c. 28.

Struthiocamelos exhibuit in cenis aliquoties, dicens præceptum Iudæis ut ederent.

Il fit paraître quelquefois à sa table des autruches, disant qu'il avait été prescrit aux Juifs d'en manger[1].

204. — a. — *Alexander Severus* (par Lampride), c. 22.

Iudæis privilegia reservavit; Christianos esse passus est.

Il conserva aux Juifs leurs privilèges; il permit aux Chrétiens d'exister.

b. — *Alexander Severus*, c. 29.

In larario suo... et divos principes, sed optimos electos, et animas sanctiores, in quis Apollonium et, quantum scriptor suorum temporum dicit, Christum, Abraham et Orfeum et huiuscemodi ceteros

Dans son *lararium*... il avait les images des empereurs divinisés, mais seulement les meilleurs, et de quelques âmes saintes, parmi lesquelles Apollonius (de Tyane) et, suivant un historien de son temps, Christ[2],

1. Le contexte nous apprend qu'Héliogabale s'entourait des attributs de toutes les divinités qu'il singeait : les lions de Cybèle, les tigres de Bacchus, les serpents et autres fétiches égyptiens, etc. Les autruches juives ne font que compléter la ménagerie. Mais il est singulier que l'autruche (בַּת הַיַּעֲנָה *Bat ha-yaana*, στρουθός, cf. *Isaïe*, XIII, 21; *Lamentations*, IV, 3) figure au contraire (*Lévit.*, XI, 16; *Deutéron.*, XIV, 15) parmi les oiseaux dont la chair est expressément interdite par la loi mosaïque. Il est vrai que la traduction du terme hébraïque est fort incertaine : d'autres l'interprètent par chat-huant ou chouette, sens qui paraît favorisé par le verset d'Isaïe. Cp. Bochart, *Hierozoicon*, éd. Rosenmüller, II, 834.

2. On sait qu'Alexandre Sévère voulut même recevoir le Christ au rang des dieux et lui élever un temple (*Vita*, 43).

habebat ac maiorum effigies... Abraham, Orphée et autres semblables, — enfin celles de ses ancêtres.

c. — *Alexander Severus*, c. 45.

Ubi aliquos voluisset.. rectores provinciis dare... nomina eorum proponebat, hortans populum, ut si quis quid haberet criminis, probaret manifestis rebus; si non probasset, subiret pœnam capitis; dicebatque grave esse, cum id Christiani et Iudæi facerent in prædicandis sacerdotibus qui ordinandi sunt, non fieri in provinciarum rectoribus, quibus et fortunæ hominum committerentur et capita.

Lorsqu'il voulait donner des gouverneurs à des provinces... il faisait afficher leurs noms et invitait le public, s'il avait quelque grief contre les candidats, à l'établir par des preuves manifestes; faute de quoi, l'accusateur subirait la peine capitale. Il disait qu'il était intolérable, alors que les Chrétiens et les Juifs pratiquaient cet usage, en proclamant d'avance les noms des prêtres à ordonner, qu'on ne fît pas de même pour les gouverneurs de provinces, à qui l'on confiait la fortune et la vie des hommes[1].

d. — *Alexander Severus*, c. 51.

Clamabat sæpius, quod a quibusdam sive Iudæis sive Christianis audierat et tenebat,

Il proclamait souvent cette parole — qu'il tenait sans doute de quelques Juifs ou Chrétiens

1. Ce texte — s'il est digne de foi — ajoute un détail important (et négligé par les historiens) au peu qu'on sait sur l'ordination des « prêtres » juifs, c'est-à-dire sans doute ici des membres des sanhédrins locaux. Sur le concours des fidèles à l'élection des clercs dans les communautés chrétiennes primitives, cf. la Ire lettre de Clément, XLIV, 3.

idque per præconem, cum aliquem emendaret, dici iubebat: « Quod tibi fieri non vis, alteri ne feceris. » Quam sententiam usque adeo dilexit, ut et in Palatio et in publicis operibus præscribi iuberet.

— et lorsqu'il corrigeait quelqu'un, il la faisait dire par le crieur public : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît. » Il aimait tellement cette maxime qu'il la fit graver sur les murs du palais et des édifices publics [1].

205. — *Gordiani tres* (par Jules Capitolin), c. 34.

Gordiano sepulchrum milites apud Circesium castrum fecerunt, in finibus Persidis, titulum huiusmodi addentes et Græcis et Latinis et Persicis et Iudaicis et Ægyptiacis litteris, ut ab omnibus legeretur...

Les soldats élevèrent un tombeau à Gordien près de la forteresse de Circésium sur les confins de la Perse, et y gravèrent une épitaphe en lettres grecques, latines, perses, judaïques et égyptiennes, afin que tout le monde pût la lire...[2].

1. Cette maxime aurait, d'après la tradition juive (Talmud de Babylone, traité *Sabbat*, 31 *a*), pour auteur Hillel l'ancien, le célèbre docteur du 1er siècle avant J.-C. A un païen qui lui demande de lui résumer la loi juive pendant qu'il se tient sur un pied, il répond : « Ce que tu n'aimes pas pour toi ne le fais pas à ton prochain : c'est là la loi tout entière, le reste n'en est que le commentaire. »

Le même précepte est mentionné par Philon (chez Eusèbe, *Præp. evang.*, VIII, 7) comme faisant partie de la loi « non écrite » du judaïsme : ἅ τις παθεῖν ἐχθαίρει, μὴ ποιεῖν αὐτόν. Il se lit aussi dans *Tobie*, II, 15. Sous sa forme positive — « Aime ton prochain comme toi-même », ou « Fais à autrui ce que tu voudrais qu'on te fît » — le précepte paraît d'abord dans le *Lévitique*, XIX, 18, puis dans l'*Évangile selon saint Matthieu*, VII, 12 et l'*Épître aux Galates*, V, 14; ensuite il est attribué à Akiba par le Talmud de Jérusalem, *Nedarim*, VII, 4 (= *Genesis Rabba*, c. 24). Cp. Grætz, III, 300.

2. Suit le texte de l'épitaphe, qui aurait été ensuite détruit par Licinius, collègue et compétiteur de Constantin. Tout ce récit paraît d'ailleurs imaginaire. — Gordien III, dont il s'agit, périt en mars 244.

206. — *Divus Claudius* (Claude II, par Trébellius Pollion), c. 2.

Doctissimi mathematicorum centum et viginti annos homini ad vivendum datos iudicant neque amplius cuiquam iactitant esse concessos, etiam illud addentes Mosen solum Dei, ut Iudæorum libri loquuntur, familiarem, centum viginti quinque annos vixisse; qui cum quereretur quod iuvenis interiret, responsum ei ab incerto ferunt numine neminem plus esse victurum.

Les plus savants astrologues estiment que la vie de l'homme peut se prolonger jusqu'à cent vingt ans et prétendent qu'il n'a été donné à personne de dépasser ce terme. Ils ajoutent que Moïse, le familier de Dieu, comme s'expriment les livres juifs, fut le seul qui vécut cent vingt-cinq ans[1], et que, s'étant plaint de mourir jeune, il lui fut répondu, par je ne sais quelle divinité, qu'aucun homme n'irait au delà.

AMMIEN MARCELLIN

Ammianus Marcellinus (environ 330 à 400), natif d'Antioche, homme de guerre et historien, auteur d'une Histoire romaine depuis Nerva (96) jusqu'à la mort de Valens (378), faisant suite à Tacite. Sur les trente et un livres de cet ouvrage, nous n'en possédons que dix-huit qui racontent, en grand détail, les événements contemporains de l'historien (353-378).

207. — *Rerum gestarum*, XIV, 8, 11-12, éd. Gardthausen.

Ultima Syriarum est Palæstina, per intervalla magna pro-

La dernière des provinces syriennes est la Palestine, qui

1. Cent vingt ans d'après le *Deutéronome*, XXXIV, 7, qui ne sait rien, d'ailleurs, de ces prétendues doléances de Moïse. Dans un autre texte, *Genèse*, VI, 3, Dieu dit à Noé qu'il a désormais fixé les jours des hommes à cent vingt ans.

tenta, cultis abundans terris et nitidis, et civitates habens quasdam egregias, nullam nulli cedentem sed sibi vicissim velut ad perpendiculum æmulas : Cæsaream, quam ad honorem Octaviani principis exædificavit[1] Herodes, et Eleutheropolim et Neapolim, itidemque Ascalonem, Gazam, ævo superiore exstructas. In his tractibus navigerum nusquam visitur flumen, sed in locis plurimis aquæ suapte natura calentes emergunt ad usus aptæ multiplicium medelarum. Verum has quoque regiones pari sorte Pompeius, Iudæis domitis et Hierosolymis captis, in provinciæ speciem, rectori delata iurisdictione, formavit.

s'étend sur une vaste surface ; abondante en terres cultivées et riches, elle possède quelques cités remarquables, dont aucune ne le cède à sa voisine, mais qui toutes sont rivales et comme placées au même niveau : Césarée, bâtie par Hérode en l'honneur de l'empereur Octavien[1], Éleuthéropolis[2], Néapolis[3], en outre Ascalon et Gaza construites dans des temps plus anciens. Dans ces contrées on ne rencontre aucun fleuve navigable, mais en plusieurs endroits jaillissent des eaux naturellement chaudes, propres au traitement de plusieurs maladies. Ces pays aussi sont une conquête de Pompée, qui, après avoir dompté les Juifs et pris Jérusalem, les constitua en province sous la juridiction d'un gouverneur.

208. — *Rerum gestarum*, XXII, 5, 4-5.

Sæpe dictitabat : « Audite me, quem Alamanni audierunt et

(L'empereur Julien, cherchant à concilier les sectes

1. De 22 à 10 avant J.-C. (Josèphe, *Ant.*, XV, 9, 6).

2. Fondée par Septime Sévère, entre 202 et 208, probablement sur l'emplacement de l'ancienne Bethogabra, à l'ouest d'Hébron.

3. Flavia Néapolis, fondée par Vespasien en 72, près de Sichem.

Franci », imitari putans Marci principis veteris dictum : sed parum advertit hoc ab eo nimium discrepare. Ille enim cum Palæstinam transiret Ægyptum petens. Iudæorum fætentium et tumultuantium sæpe tædio percitus, dolenter dicitur exclamasse : « O Marcomanni, o Quadi, o Sarmatæ, tandem alios vobis inertiores inveni! »

chrétiennes dissidentes)[1], disait souvent : « Écoutez-moi, moi qu'ont écouté les Alamans et les Francs. » Il croyait imiter un mot du vieil empereur Marc-Aurèle, mais il ne voyait pas combien les deux cas étaient différents. Cet empereur, en effet, traversant la Palestine pour se rendre en Égypte[2], excédé souvent de la saleté[3] et du vacarme des Juifs, s'écria, dit-on, douloureusement : « O Marcomans, ô Quades, ô Sarmates, enfin j'ai découvert plus brutes que vous! »

209. — *Rerum gestarum*, XXIII, 1, 2-3.

Imperii sui memoriam magnitudine operum gestiens propagare, ambitiosum quondam apud Hierosolymam templum, quod post multa et interneciva certamina obsidente Vespasiano posteaque Tito ægre

Désireux d'éterniser la mémoire de son règne par la grandeur de ses œuvres, il songeait à rebâtir à grands frais le temple autrefois si magnifique de Jérusalem, qui, après tant et de si sanglants combats au

1. En 361 après J.-C.

2. En 176 après. J.-C.

3. *Fætentium*. De ce texte est née la fameuse accusation du *fætor iudaicus*, la croyance, très répandue au moyen âge, que les Juifs ont une mauvaise odeur spéciale. Joël a prétendu (*Blicke in die Religionsgeschichte*, etc., II, 131) que *fætentium* est une faute de copie, peut-être intentionnelle, pour *petentium*, et cette opinion est partagée par Is. Loeb (*Revue des Études juives*, XX, p. LII). Je ne puis, pour ma part, y voir autre chose qu'une conjecture ingénieuse, que n'appuie l'autorité d'aucun manuscrit; la répétition *petens... petentium* serait peu vraisemblable.

est expugnatum, instaurare sumptibus cogitabat immodicis, negotiumque maturandum Alypio dederat Antiochensi, qui olim Brittanias curaverat pro præfectis. Cum itaque rei idem fortiter instaret Alypius iuvaretque provinciæ rector, metuendi globi flammarum prope fundamenta crebris adsultibus erumpentes fecere locum exustis aliquoties operantibus inaccessum, hocque modo elemento destinatius repellente, cessavit inceptum.

cours du siège dirigé par Vespasien, puis par Titus, avait fini par être emporté à grand'peine. Il chargea de conduire rapidement ce travail Alypius d'Antioche, qui avait autrefois administré les Bretagnes sous les ordres du préfet[1]. Alypius se mit donc activement à l'œuvre avec le concours du gouverneur de la province, mais des globes de flammes redoutables s'échappèrent à jet continu du sol auprès des fondations, brûlèrent à diverses reprises les travailleurs et finirent par rendre l'endroit inaccessible ; en présence de cette conjuration obstinée des éléments, il fallut abandonner l'entreprise[2].

1. C'est-à-dire qu'il avait été « vicaire » de Bretagne (cf. Ammien, XXIX, 1, 44 : *Alypius...ex vicario Brittaniarum*). Les lettres XXIX et XXX de Julien lui sont adressées.

2. Cet épisode eut lieu au commencement de l'an 363. On a allégué plusieurs motifs pour le projet de reconstruction du temple par Julien (voir le résumé par Adler, *Jewish quarterly Review*, 1893, p. 615 suiv.). Les écrivains chrétiens abondent en renseignements sur l'échec de l'entreprise : le plus ancien, Grégoire de Nazianze (*Orat.*, XXI, 32), qui écrit immédiatement après la mort de Julien, l'attribue à un violent tremblement de terre, accompagné d'éruptions de flammes et de la miraculeuse apparition d'une croix céleste. Son témoignage est à la base des assertions de saint Ambroise (*Ep.* XL), Chrysostome (*Or.* III *contra Iudæos*), Socrate (III, 20), Sozomène (V, 22), Théodoret (III, 15), Rufin, qui ajoutent des détails variés et invraisemblables, plus tard encore enjolivés par Philostorge, Théophane, Cédrénus.

On a cherché à expliquer par des phénomènes naturels les « globes de feu » d'Ammien ; d'autres en ont contesté la réalité et cru qu'Ammien a simplement copié Grégoire de Nazianze, que le projet de Julien n'a jamais eu même un commencement d'exécution (*sic* Adler, *loc. cit.*). Le silence complet

210. — *Rerum gestarum*, XXIV, 4, 1.

In hoc tractu civitas ob muros humiles ab incolis Iudæis deserta iratorum manu militum conflagravit.

Dans ces parages[1] une ville, que ses habitants, de race juive, avaient abandonnée à cause du peu d'élévation de ses remparts, fut incendiée par la main des soldats irrités[2].

EUTROPE

Auteur d'un abrégé d'Histoire romaine (*Breviarium ab Urbe condita*) en dix livres, sous Julien et Valens (364-378). D'après Nicéphore Grégoras (chez Lambecius, *Comm. de bibl. Vindob.*, VIII, 136), il était païen, assertion que rien, dans son ouvrage, ne dément ni ne confirme expressément.

211. — *Breviarium*, VI, 14 et 16.

§ 1 [c. 14, 2]. Inde ad Iudæam transgressus est (Pompeius), Hierosolyma, caput gentis, tertio mense cepit, XII milibus Iu-

De là (d'Antioche) Pompée passa en Judée, s'empara de Jérusalem, capitale de la nation, après trois mois de siège[3] :

d'Orose et de Cyrille d'Alexandrie est sans doute surprenant, mais le texte d'Ammien est trop formel pour autoriser un pareil scepticisme.

1. En Babylonie, près de l'endroit où l'Euphrate se divise en plusieurs bras, non loin de Pirisabora. Les colonies juives étaient nombreuses dans cette région. D'après Zosime, III, 20, il s'agit de la ville de *Bitra*, dont les habitants étaient d'ailleurs excommuniés pour être allés à la pêche un jour de sabbat (Talmud de Babylone, tr. *Kiddouschim*, 72 *a*).

2. Mai 363 après J.-C.

3. Automne 63 avant J.-C. La durée du siège est conforme à celle qu'indique Josèphe (*Ant.*, XIV, 4, 3; *B. Jud.*, I, 7, 4; V, 9, 4) qui donne aussi le même chiffre de morts : les deux auteurs puisent à la même source (Tite-Live).

dærorum occisis, ceteris in fidem acceptis...

§ 2 [c. 16]... Ducti sunt ante eius currum... Aristobulus, rex Iudæorum.

douze mille Juifs périrent, le reste fut reçu à composition.

(Au triomphe de Pompée)[1] parmi les rois conduits devant son char figura Aristobule, roi des Juifs.

212. — *Breviarium*, VII, 19.

Sub hoc Iudæa romano accessit imperio et Hierosolyma, quæ fuit urbs nobilissima Palæstinæ.

Sous ce prince (Vespasien) la Judée fut incorporée à l'empire romain avec Jérusalem, la ville la plus illustre de la Palestine.

CLAUDIEN

Claudius Claudianus, poète épique, satirique, etc., natif d'Alexandrie, contemporain de Théodose et de ses fils (mort vers 405).

213. — *In Eutropium*, I, 220 suiv.

In mercem veniunt Cilices, Iudæa, Sophene,
Romanusque labor Pompeianique triumphi.

Pour Eutrope c'est un objet de commerce que la Cilicie, la Judée, la Sophène, les conquêtes des Romains et les triomphes de Pompée.

214. — *In Eutropium*, I, 350 suiv.

Si talibus, inquit,
Creditur, et nimiis turgent mendacia monstris

1. 30 septembre 61. Cf. *supra*, p. 147, note 2.

355 ..... *videbo*
Iam cochleis homines iunctos, et quidquid inane
Nutrit, Iudaicis quæ pingitur India velis.

« Si l'on croit à cette fable, dit-il, si le mensonge s'enfle jusqu'à de tels prodiges..., nous verrons les hommes attachés à des coquillages, nous verrons se réaliser tous les monstres qu'enfante dans sa fantaisie l'Inde peinte sur les tapis des Juifs [1]. »

MACROBE

Ambrosius Theodosius Macrobius, haut fonctionnaire et littérateur sous les fils de Théodose (mort après 422). Les *Saturnales* en sept livres sont un commentaire de questions d'histoire littéraire, sacerdotale, etc., écrit après 385.

214. — *Saturnalia*, II, 4, 11.

Cum audisset inter pueros quos in Syria Herodes rex Iudæorum intra bimatum iussit interfici filium quoque eius occisum, ait : « Mallem Herodis porcus esse quam filius. »

Ayant entendu que parmi les enfants âgés de moins de deux ans qu'Hérode, roi des Juifs, en Syrie, avait fait mettre à mort, se trouvait aussi son propre fils, Auguste dit : « J'aimerais mieux être le porc d'Hérode que son fils [2]. »

---

1. Le texte est douteux ; on a proposé *Niliacis*, *Lydiacis*. Peut-être *Iudaicis* est-il pris dans le sens général d' « oriental » ou plutôt « assyrien » ; autrement, ce serait la première et seule mention d'une fabrique juive de tapis « historiés ».

2. On a voulu voir dans ce texte une confirmation du « massacre des innocents » (*Évangile selon saint Matthieu*, II, 16) ; mais il prouve simplement

RUTILIUS NAMATIANUS

Claudius Rutilius Namatianus, poète et fonctionnaire d'origine gauloise, sous les fils de Théodose. Auteur d'un poème élégiaque en deux livres racontant son voyage de Rome en Gaule; l'ouvrage est daté de 416.

215. — *De reditu suo*, I, 377 suiv.

Egressi villam petimus lucoque vagamur :
Stagna placent sæpto deliciosa vado.
Ludere lascivos intra vivaria pisces
Gurgitis inclusi laxior unda sinit.
Sed male pensavit requiem stationis amœnæ
Hospite conductor durior Antiphate.
Namque loci querulus curam ludæus agebat,
Humanis animal dissociale cibis :
Vexatos frutices, pulsatas imputat algas,
Damnaque libatæ grandia clamat aquæ.
Reddimus obscenæ convicia debita genti,
Quæ genitale caput propudiosa metit,
Radix stultitiæ, cui frigida sabbata cordi,
Sed cor frigidius relligione sua :
Septima quæque dies turpi damnata veterno,
Tanquam lassati mollis imago dei.

que Macrobe connaissait la tradition évangélique, qu'il a combinée absurdement avec une anecdote de provenance païenne : on sait que les fils d'Hérode mis à mort par ce roi (Alexandre et Aristobule en 7 av. J.-C., Antipater en 4 av. J.-C.) avaient tous atteint l'âge viril. Quant au mot d'Auguste, en admettant son authenticité (il doit être extrait, comme tout ce qui l'entoure, d'un recueil de *Joci Augusti*), il n'est qu'un souvenir du mot de Diogène (chez Diogène Laërce, VI, 2, 41 Didot ; Élien, *Nat. anim.*, XII, 56), qui, voyant à Mégare les moutons couverts de peaux et les jeunes gens nus, aurait dit : « Il vaut mieux être le bélier d'un Mégarien que son fils. » Scaliger a fait observer qu'Auguste avait autorisé le supplice des trois fils d'Hérode.

Cætera mendacis deliramenta catastæ
Nec pueros omnes credere posse reor.
Atque utinam nunquam Iudæa subacta fuisset
Pompeii bellis imperioque Titi!
Latius excisæ pestis contagia serpunt,
Victoresque suos natio victa premit.

En sortant (de Falérie [1]) nous allons à une villa voisine, et nous nous promenons dans un bois. Là nous trouvons un délicieux étang, tout entouré de murs. Ce bassin clos forme de vastes viviers où l'on voit s'ébattre les poissons folâtres. Mais le charme de cet agréable séjour fut bien compensé par la rudesse du fermier, hôte plus intraitable qu'Antiphatès [2]. Un Juif hargneux était, en effet, chargé de la garde de ce domaine, animal insociable, à qui répugne toute nourriture humaine. Il nous demande compte de ses arbrisseaux que nous avons froissés, de ses algues que nous agitons; si nous goûtons à son eau, il se lamente sur les énormes dégâts. Nous lui répondons par les injures que mérite son ignoble race, nation éhontée qui pratique la circoncision, qui est devenue la racine de toutes les sottises, qui célèbre de toute son âme la fête si froide du sabbat, mais dont l'âme est encore plus froide que sa religion [3] : passer dans une honteuse oisiveté un jour sur sept, à l'imitation de son dieu fatigué! Le reste de leurs croyances, rêveries mensongères d'esclaves en délire [4], les enfants eux-mêmes,

1. Ville maritime d'Étrurie, en face de l'île d'Elbe.

2. Roi des Lestrygons anthropophages chez Homère (*Odyssée*, livre X).

3. Le jeu de mots du texte est difficile à rendre. Nous avons déjà vu le sabbat qualifié de « froid » (Méléagre, n° 24); une glose sur Virgile (*Frigida Saturni sese quo stella receptet*, *Géorgiques*, I, 336) dans un manuscrit de Lyon s'exprime ainsi : *Satis cognitum est Saturni stellam frigidam esse et ideo apud Iudæos Saturni die frigidos cibos esse.* D'autre part, *frigidus* signifie « stupide », et *cor frigidum* fait allusion à la sottise d'*esprit* des Juifs et non à la froideur de leur cœur. *Stultitia* vise sans doute la religion chrétienne, dont la religion juive est la « racine » (Cf. *supra*, p. 325, Tacite).

4. *Catasta* est proprement l'échafaud grillagé où l'on exposait les esclaves à vendre; d'où, par métaphore, les esclaves à vendre eux-mêmes. Cp. Stace, *Silves*, II, 1, 72 : *Non te barbaricæ versabat turbo catastæ.* D'autres interprètent : une estrade d'où les charlatans débitent leurs boniments.

à mon sens, ne voudraient pas tous y croire. Plût au ciel que la Judée n'eût jamais été soumise par les guerres de Pompée et les armes de Titus! Le mal déraciné étend d'autant plus loin sa contagion, et la nation vaincue opprime ses vainqueurs[1].

AUTEURS DE SIÈCLE INDÉTERMINÉ

PSEUDO-ACRON

On désigne sous ce nom (d'après Helenius Acro, commentateur d'Horace au IIe siècle) un recueil de gloses anonymes et sans grande valeur sur Horace. Édition Pauly, Prague, 1858, ou Hauthal, Berlin, 1864.

216. — Sur Horace, *Satires*, I, 9, 70 (*supra*, p. 246).

Moses... ne solus esset notabilis, omnes circumcidi voluit.	Moïse, qui était circoncis, voulut pour n'être pas seul remarqué, que tous les Juifs le fussent également.

1. Souvenir probable de Sénèque, n° 145 *supra* : *victi victoribus leges dederunt*, qui lui-même s'inspirait du vers bien connu d'Horace sur la Grèce : *Græcia capta ferum victorem cepit*.... Dans le judaïsme Rutilius poursuit surtout la source du christianisme : il s'exprime ailleurs en termes très vifs sur le compte de cette dernière religion et surtout des tendances ascétiques et monacales qui, à cette époque, arrachaient tant d'hommes distingués à la société civile (I, 525 : *Num, rogo, deterior Circæis secta venenis?* I, 445 : *Perversi rabies tam stulta cerebri?*). Il est vraiment le dernier païen fanatique.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

Page 151. Ajouter l'article suivant :

PTOLÉMEE CHENNOS

Ptolémée Chennos, fils d'Héphestion, d'Alexandrie. Auteur, entre autres, d'un ouvrage en six livres Περὶ τῆς εἰς πολυμαθίαν καινῆς ἱστορίας dont une analyse est donnée par Photius, *Bibliothèque*, n° 190. Ce charlatan vivait, d'après Suidas, sous Trajan et Hadrien.

34 *bis.* — Fr. du livre V, p. 151 B, Bekker.

Ὅτι φλυαρῶν οὗτος ὁ μυθογράφος, Μωσῆς, φησίν, ὁ τῶν Ἑβραίων νομοθέτης ἄλφα ἐκαλεῖτο διὰ τὸ ἀλφοὺς ἔχειν ἐπὶ τοῦ σώματος.

Moïse, dit en badinant ce mythographe, Moïse, le législateur des Hébreux, était surnommé *Alpha* parce qu'il avait le corps couvert de dartres appelées *alphoi*[1].

Page 155. Ajouter l'article suivant :

38 *bis.* — *Entretiens d'Épictète*, I, 11, 12-13.

Φέρε, εἰπέ μοι, πάντα ἃ δοκεῖ τισιν εἶναι καλὰ καὶ προσήκοντα, ὀρθῶς δοκεῖ; καὶ νῦν Ἰουδαίοις καὶ Σύροις καὶ Αἰγυπτίοις καὶ Ῥωμαίοις οἷόν τε πάντα τὰ δοκοῦντα περὶ τρο-

Allons, dis-moi, est-ce que tout ce qui paraît à certaines personnes beau et convenable leur paraît tel à juste raison? Est-il possible que tout ce que

1. C'est la même étymologie que nous avons rencontrée chez Nicarque, n° 61.

φῆς ὀρθῶς δοκεῖν ; — Καὶ πῶς οἷόν τε; — Ἀλλ', οἶμαι, πᾶσα ἀνάγκη, εἰ ὀρθά ἐστιν (τὰ) Αἰγυπτίων, μὴ ὀρθα εἶναι τὰ τῶν ἄλλων, εἰ καλῶς ἔχει τὰ Ἰουδαίων, μὴ καλῶς ἔχειν τὰ τῶν ἄλλων. — Πῶς γὰρ οὔ ;

pensent au sujet de la nourriture les Juifs, les Syriens, les Égyptiens, les Romains, soit également vrai ? — Comment cela serait-il possible? — Mais il faut, je pense, de toute nécessité, que si les opinions des Égyptiens sont exactes, celles des autres ne le soient pas, que si les Juifs pensent bien, les autres pensent mal. — Il faut bien qu'il en soit ainsi.

Page 170. Ajouter l'article suivant (Pausanias) :

89 *bis.* — *Periegesis*, IV, 35, 9.

Ξανθὸν δὲ ὕδωρ, οὐδέν τι ἀποδέον τὴν χρόαν αἵματος, Ἑβραίων ἡ γῆ παρέχεται πρὸς Ἰόπῃ.

Une eau rouge, dont la couleur ressemble exactement à celle du sang, se trouve dans le pays des Hébreux près de Joppé[1].

Page 206. Ajouter l'article suivant :

HELLADIOS

Helladios Βησαντινός (?), auteur d'une *Chrestomathie* en quatre livres analysée par Photius, *Bibliothèque*, n° 279. Il vivait sous l'empereur Licinius (commencement du IVe siècle).

117 *bis.* — Fragment du début (livre I), p. 529 B, Bekker.

Ὅτι φλυαρεῖ καὶ οὗτος τὸν Μωσῆν ἄλφα καλεῖσθαι, διότι ἀλφοῖς τὸ σῶμα

Lui aussi raconte en badinant que Moïse était appelé

1. Il s'agit d'une source où Persée se serait lavé, après avoir tué le monstre d'Andromède.

κατάστικτος ἦν · καὶ καλεῖ τοῦ ψεύδους τὸν Φίλωνα μάρτυρα.

Alpha, parce qu'il avait le corps parsemé de dartres (*alphoi*); et il invoque le témoignage de Philon à l'appui de ce mensonge [1].

Page 282 (n° 158) :

Je dois à M. Joseph Derenbourg une nouvelle et assurément ingénieuse explication du mystérieux magicien juif *Lotapes* ou *Lotaps* de Pline. Dans I *Samuel*, XXVIII, 7, Saül dit à ses serviteurs de lui chercher une femme בַּעֲלַת-אוֹב (*balat-ob*), « maîtresse d'Ob » ou « en Ob ». Le sens de ce mot *Ob*, qui se retrouve encore dans les versets suivants et dans *Isaïe*, XXIX, 4, est inconnu (on traduit d'ordinaire par « art de Python », tandis que les Septante pensent à un ventriloque). M. Derenbourg suppose que par une mauvaise division des mots on a pu arriver à voir dans *Lat-ob* un nom de magicien, d'où l'auteur grec copié par Pline aurait fait Λωτάψ ou Λωτάπης.

1. *Supra*, n°s 61 et 74 *bis*.

INDEX ALPHABÉTIQUE

Aaron (Arruas), 255.
Abdémon ou Abdémonos, Tyrien, devine les énigmes de Salomon, 46. 48.
Abraham, 34. 60 suiv. 79. 158. 212. 236. 252. 349.
Abramôn = Abraham, 158.
Acrébitène, 270.
Agron (Pseudo-), 360.
Adad, roi de Syrie, combat David, 79.
Adelphides (dattes), 280.
Adonaï, 168.
Adorès (= Adad), 252.
Adramyttium (Juifs d'), 240.
Ælia Capitolina, 198.
Ælius Gallus (soldats juifs dans l'armée de), 112.
Affranchis juifs, 295.
Agatharchide de Cnide, 42.
Agrippa Ier (Hérode), 188.
— sa mort, 296.
Agrippa II, 291. 300.
Agrippa (Marcus), 82-83.
Alexandre Jannée, roi des Juifs, 93. 103.
— battu par Ptolémée Lathyre à Asophon, 68.
Alexandre le Grand, 129. 230. 235. 257. 277.
Alexandre Polyhistor, 65.
Alexandre Sévère, 348 suiv.
Alexandrie (Juifs d'), 92. 128. 218 suiv. 235.
Alexandrion, 104.
Alexas de Laodicée, 150.
Allégorie, interprétation allégorique de l'Écriture, 165.
Aloès de Judée, 281.
Alpha, nom donné à Moïse, 122. 361. 362.
Alypius, 354.
Ambassade juive à Rome (au temps de Simon Macchabée), 259.
Aménophis, roi d'Égypte, 27 suiv. 116.
Aménophis, fils de Paapis, devin égyptien, 28 suiv.
Ammien Marcellin, 351.
Amôsis, roi d'Égypte, 88. 123.
Ananias, 90.
Anchiale, 289.
Andréas, 196.
Ane (culte de l') chez les Juifs, 50. 58. 121. 131. 139. 334.
— origine de ce culte, 304.
Ane de Typhon, 137.
Anges (culte des), 165. 167.
Animaux (charité envers les), 205.
Année sabbatique, 306.
Anthimos, 226.
Antigone de Caryste, 75, n. 2.
Antigone, roi des Juifs, 94. 149. 185 suiv.
Antiochus III le Grand, roi de Syrie, soumet les Juifs (198 av. J.-C.), 52.
Antiochus IV Épiphane, roi de Syrie, 204. 313 suiv.

Antiochus IV Épiphane pille le temple. 131.
— pénètre dans le temple de Jérusalem, 57.
Antiochus VII Sidétès, roi de Syrie, 81. 206. 250. 251.
— assiège Jérusalem, 136.
— assiège et prend Jérusalem (130 av. J.-C.), 56 suiv.
Antipater, père d'Hérode, 78. 82.
Antipas, voir Hérode Antipas.
Antoine (Marc), 111. 147-149. 187. 250.
Antonia (Tour), 319.
Antonin, Alexandrin, 226.
Antonin le Pieux, 343.
Antonius Diogène, 159.
Antonius Julianus, 294.
Apamée (Juifs d'), 239.
Apella, 245.
Apion, 123.
Apollonios Molon, 60.
Apostolé (impôt dit), 208.
Appien, 151.
Apulée, 335.
Arabes, descendent des douze fils d'Abraham (= Ismaël), 61.
Arc de triomphe de Titus, 195.
Archagathos (Cécilius), 115, n. 1.
Archélaïs, 280.
Archélaos (Hérode, fils d'Hérode), ethnarque des Juifs, 85 suiv. 187.
— mort en exil, 112.
Archisynagogue, 326.
Argaris, Argarizos = Garizim, 212. 268.
Argent (culte de l'), 327.
Aristobule Ier, roi des Juifs, 67 suiv.
Aristobule II, roi des Juifs, 76. 93. 103. 147. 148. 151. 179 suiv. 183. 184. 185. 334. 356.
Aristophane, 2, n. 1. 216.
Aristote, 6. 10.
Armée, 18.
Arrien, 154.
Artapanos, 282, n. 1.
Artaxerxès (guerre d'), 339.
Asie Mineure (Juifs d'), 238 suiv.
Asophon (bataille d'), 68.
Asphaltite (lac), 5. 6. 7, n. 1. 71-72. 73-75. 98. 106 suiv. 160 suiv. 171. 256. 271 suiv. 273 suiv. 300 suiv. 337. 338.
Assyriens, ancêtres des Juifs, 302.
Astres (adoration des), 8. 167.
Atharé, 251.
Athéisme (crime d'), 195. Voir Impiété.
Augures, méprisés par les Juifs, 234.
Auguste, 111. 243. 328.
— son mot sur Hérode, 357.
Autels, 232. 233.
Autruche (viande d'), 348.
Avaris, 22. 24. 30. 31. 88. 123.
Azélus, 252.

Babel, voir Tour de Babel.
Babylone (captivité de), 231.
— (Juifs de), 231.
Babylonie (Juifs de), 190. 355.
Bacchus, assimilé au dieu des Juifs, 142 suiv. 215. 309.
Balani, voir Dattes-glands.
Baptême juif (?), 155.
Bargioras (Simon bar Giora), 194. 320.
Baris (mont) = Ararat, 81.
Barron, voir Varron.
Basilidès, 299.
Baume, baumier, 73. 105. 106, n. 2. 134-5. 148. 164. 255. 274 suiv. 286, n. 1. 310. 339.
Bélier, 305.
Bélus, 312.
Ben-Hadad, 80, n. 2.
Bérénice, nièce d'Hérode, 112.
Bérénice, sœur d'Agrippa II, 291.
Bérose, 34.

Bethleptéphène, 270.
Bible, 293.
Bitra, 355, n. 1.
Bocchoris, roi d'Égypte, 117 suiv. 303.
Bœuf, 305.
Brachmanes, leur analogie avec les Juifs, 13.
Brigandages des Juifs, 97. 257-8.
Byssus, 170.

Cadrans solaires, 126.
Cadytis = Gaza, 4.
Caïus César, 328.
Caligula, 316.
Callirrhoé, 272. 339.
Captivité de Babylone, 37.
Caracalla, 345-6.
Carmel, 97. 298. 331.
Caryote (palmier), 106. 279.
Cassius, 184.
Castration, 101, note 1.
Cécilius de Calacté, 115, n. 1. 150, n. 2.
Cécilius, questeur de Verrès, 150.
Celse (le philosophe), 165.
Celse (Cornélius), 260.
Censorinus, 336.
César (Jules), 184.
— pleuré par les Juifs, 327.
Césarée, 269. 352.
— chef-lieu de la Judée, 299.
Césarée Panias, 271.
Cestius Gallus, 316.
Chærémon d'Alexandrie, 115.
Chanaan, 79.
Chandelier d'or, 233.
Charax de Pergame, 158.
Choerilos de Samos, 5.
Chrestus, 329.
Chrétiens, hostiles aux Juifs, 262.
Christ (Christus), 297. 348.
Christianisme, 166.
— origine, 296. 325. 360.
Chydæi, « dattes de rien », 281.
Chypre (Juifs de), 197.
Cicéron, 237.
— son mot sur Cécilius, 150.
Ciel (prétendu culte du) chez les Juifs, 16. 99. 167. 168. 266. 292.
Circoncision, 102. 134. 245, n. 3. 246. 265. 266. 287. 288. 293. 307. 333. 343. 346. 347, n. 2. 359.
— chez divers peuples, 2-3.
— imposée aux Ituréens, 68.
— imposée aux Iduméens, 89.
— origine, 69. 360.
— origine égyptienne, 165. 169.
Claude, 188. 316. 320. 329.
Claudien, 356.
Claudius, brigand, 345, n. 3.
Claudius Iolaos, 215.
Cléarque de Soli, 10.
Cléomède, 212.
Cléopâtre (la Grande), 129. 148.
Cléopâtre, femme de Ptolémée VI, 129.
— femme de Ptolémée VII, 90.
Cœlé-Syrie, 11. 36. 95. 96.
Colère, 186.
Comédien juif, 288, n. 1.
Commode, 226, n. 1.
Conon, 216.
Constance (l'empereur), 207.
Continence, 12.
Cos (Juifs à), 91.
Coutumes des Juifs, voir Singularité.
Crète, berceau des Juifs, 301.
Crinagoras de Mitylène, 66.
Cyrène, Cyrénaïque (Juifs de), 91 suiv. 196 suiv.

Dactyles (dattes), 280.
Damas (entrevue de), 63 av. J.-C., 76.
— séjour d'Abraham, 79.
— berceau des Juifs, 251.
Damascius, 211.
Damascus, 251.

Damocrite, 121.
Dattes, 280.
— dattiers, voyez Palmiers.
— glands, 281.
David, roi d'Israël, 79.
Décalogue, 210, n. 1.
Déluge, 35. 60. 81. 166. 261.
Démétrius de Phalère, 217.
Démétrius Soter, 251. 257.
Didrachme (impôt du), 288, n. 1; voir aussi Impôt.
Dieu inconnu, incertain, 173, n. 2. 266.
Dieu des Juifs, 179. 308. 359.
Dieu des Juifs identifié à Bacchus, 142.
Diodore de Sicile, 14. 69.
Diogène Laërce, 178. 214, n. 3.
Dion Cassius, 179.
Dios, 47.
Dioscoride, 134.
Divination, voir Songes.
Domitien, 195. 284. 333.
Domitilla, voir Flavia Domitilla.
Dora, 49.
Dosithéos, 129.
Douze, nombre vénéré chez les Juifs, 16.
Drusilla, 316.

Eaux stagnantes, 39. 40.
Égypte (Juifs d'), 90. 91. 92. 129. 197. 326.
— (Juifs d') exterminés par Trajan, 153.
— — épisode de l'insurrection juive sous Trajan, 153-154.
— (sortie d'), voir Exode.
Éléazar, zélote, 320.
Éleuthéropolis, 352.
Élien, 201.
Emmaüs, 270.
Enfants (éducation des) chez les Juifs, 19. 307.
Enfers, 308.
Engada, 273. 342.
Énigmes, 46. 48.
Érathostène, 110.
Esclaves juifs, 288.
Esséniens, 204. 272 suiv. 341.
Éthiopiens, ancêtres des Juifs, 302.
Ethnarque des Juifs à Alexandrie, 92.
Étrurie (Juifs d'), 359.
Eupolémos, 217.
Eutrope, 355.
— l'eunuque, 356.
Evhémère, 216.
Excision, 102.
Exclusivisme, voir Misoxénie.
Exode, 166. 210, n. 1.
— (époque de l'), 41. 62. 88. 113. 126.
— (version gréco-égyptienne de l'), 14 suiv. 21 suiv. 27 suiv. 57. 116. 118 suiv. 125. 253. 303.
Ézékias, 229.

Fœtor judaicus, voir Odeur.
Falérie (Juifs de), 359.
Félix (Antonius), 316. 329.
Fêtes des Juifs, 81. 143 suiv.
Fisc judaïque, 333.
Flaccus (Valérius), confisque l'or des Juifs, 238 suiv.
Flavia Domitilla, 195.
Flavius Clemens, 195.
Florus, 333.
Folie, 63.
Fronton, 335.
Funérailles, 308.
— (lois sur les), 19.

Gabinius, 147. 183. 241.
Gadara, 52. 97. 110.
Galien, 160 suiv.
Galilée, 98, 269.

Gamala, 332.
Garizim (mont), 212.
Gazophylacies juives, 104.
Génésara, 271.
Génésareth (lac de), voir Tibériade.
Germanicus, 130.
Gessius Florus, 316.
Ghetto d'Alexandrie, 226.
Gomorrhe, 166, 340.
Gophana, 270.
Gordien III, 350.
Grand Prêtre, voir Prêtre (Grand).
Grecs de Palestine, 86.
Guélôs (Γέλως) = Isaac, 61.

Hadrien, 197 suiv. 326. 342-343.
— (guerre d'), 198 suiv. 335.
— prend Jérusalem, 152.
Hébreux, 65. 142. 159. 170. 171. 172. 173. 204. 211. 286, n. 1. 303. 361.
— étymologie, 158.
Hécatée d'Abdère, 14.
— (Pseudo-), 157. 227.
Hélène, reine d'Adiabène (tombeau d'), 172.
Héliogabale, 347.
Helkias, 90.
Helladios, 362.
Hellénisme (Juifs convertis à l'), 12.
Hérennius Philon, voir Philon de Byblos.
Hermippos, 39.
Hermogène, 216.
Hérode, 187. 201. 247. 315.
— son origine, 82.
— son avènement, 111.
— abandonne le parti d'Antoine, 149 suiv.
— bâtit Césarée, 352.
— change le nom de Samarie en Sébasté, 98.
— ses crimes, 84, 357.
— sa mort, 85.
— son impopularité, 94.
Hérode Antipas, 86.
Hérode de Chalcis, 188.
Hérode (jour d') = sabbat, 265.
Hérodium, 270.
Hérodote, 1.
Hiéronyme de Cardie, 75.
Hiérosyla, premier nom de Jérusalem, d'après Lysimaque, 120.
Hiérosolymos, 137. 302.
Hippos, 271.
Hiram, roi de Tyr, 45 suiv. 47 suiv. 51. 214.
Hispalus (Cornélius), préteur, 258.
Histoire auguste, 342.
Horace, 244.
Hycsos, 23. 31.
Hypsicratès d'Amisos, 77.
Hyrcan Ier (Jean), roi des Juifs, prend part à l'expédition d'Antiochus Sidétès, contre les Parthes (128 av. J.-C.), 81. 250.
Hyrcan (Jean) II, roi des Juifs, puis ethnarque et grand-prêtre, 76, 103. 111. 179 suiv. 185. 334.
— prend part à la campagne de César en Égypte (47 av. J.-C.), 77.
— assiste Mithridate de Pergame, 243.
Hyrcanion, 104.

Iambrès, voir Mambrès.
Iamnia (Iabné), 97. 268.
Iannas, roi pasteur d'Égypte, 23.
Iannès, 174 suiv. 282. 336.
Iao, dieu des Juifs, 70.
Ida, Idéens, 302.
Idolâtrie prohibée par les Juifs, 16. 99. 130. 182. 242. 298. 308. 315.
Iduméas (Idoumas?), fils de Sémiramis et frère de Juda, 66.
Idumée, 268.
— = Judée, 284. 285-86.
— (satrapie d'), 73.
Iduméens, 88. 95.

Iduméens confondus avec les Juifs, 201.
— en guerre avec les Juifs, 49.
— origine, 98.
Ieuô, dieu phénicien, 156.
Images (culte des), voir Idolâtrie.
Immoralité des lois juives, 63.
Immortalité de l'âme, 307.
Impiété (des Juifs), 30. 62. 63. 119. 130. 281.
— (crime d'), 196.
Impôt payé par les Juifs aux Romains, 152. 184. 194. 206 suiv. 241. 288, n. 1. 295. 333. 344.
Impurs, 29 suiv. 116.
Incubation, voir Songes.
Inde (les Juifs viennent de l'), 11.
Inhospitalité, voir Misoxénie.
Inhumation, voir Funérailles.
Insociabilité, voir Misoxénie.
Ionie (Juifs d'), 83.
Isaac, 61.
Israël = Jacob, 252.
Italie (Juifs d'). Expulsion sous Tibère, 295.
Iturée, 296.
Ituréens soumis par Aristobule Ier (104 av. J.-C.), 68.
Iule (Ἴουλος), patriarche juif, 207 suiv.

Jargon juif, 213.
Jean de Giscala, 320.
Jean Hyrcan, voir Hyrcan.
Jéricho, 98. 105. 163. 270. 280.
— donnée à Cléopâtre, 148.
— détruite, 339.
— (Éricus), 255.
— (vallée de), 72. 135.
Jérusalem, 11 (Ἱερουσαλήμη), 270. 297. 339. 352. 355. 356.
— emplacement, 100.
— visible de Joppé, 97. 98.
— description, 53. 54. 232.
— fortifications, 318.
Jérusalem, fondation, étymologie, 16. 25. 120. 303.
— capitale des Hycsos, 30.
— assiégée et prise par Antiochus Sidétès (130 av. J.-C.), 56-59. 136. 206.
— prise un jour de sabbat, 136.
— — par Ptolémée Ier, 43.
— — — Pompée, 103. 152. 180. 315. 334.
— — — Ptolémée Ier, Vespasien et Hadrien, 152.
— — — Sosius, 186.
— — — Titus, 190 suiv. 301 suiv. 324, 332.
— projets de Julien, 209.
Jeûnes, 119. 305.
Joppé, 97. 268. 270.
Joseph, 26. 61. 252.
— fut un scribe égyptien, 116.
Josèphe, 189. 205. 331.
Jourdain, 95. 163. 170. 270 suiv. 310. 338.
Jour de l'an, voir *Rosch-ha-schanah*.
Juda, 252. 302.
— étymologie, 215.
Juda, fils de Sémiramis, 66.
— (Ἰουδαῖος), fils de Typhon, 137.
Judaicus, surnom refusé par les empereurs, 185.
Judée, 25. 96 suiv. 181. 231 suiv. 269 suiv. 309. 338. 356.
— étymologie, 66.
— autrefois déserte, 15. 60.
— annexée à l'empire romain, 296. 356.
— réduite en désert, 200.
Juifs. Sens de cette appellation, 182.
— étymologie (de Juda), 252.
— origine, 301 suiv.
— origine égyptienne, 69. 93. 98. 166
— leur constitution physique, 309.
— leurs conquêtes, 102.
— leur dispersion à travers tous les pays, 92.

Juifs nés pour l'esclavage, 241.
— en quoi ils diffèrent des Iduméens, 88.
Julias, 271.
Julien (l'empereur), 206. 352 suiv.
Julius Severus, 199.
Jus honorum, accordé aux Juifs, 346, n. 3.
Justin, voir Trogue Pompée.
Juvénal, 290.

Korban, formule de serment juive, 9.

Lâcheté, 63.
Lætus ou Laitos, 214.
Lampe éternelle, 58.
— d'or, 233.
— *ritus lucernarum*, 263. 264, n. 1. 265.
Laodicée (Juifs de), 240.
Lèpre, 140. 253. 303.
Lépreux, 29 suiv. 57. 118.
Lettres hébraïques, 350.
Lévites, 144.
Liban, 310.
Libertinage, 307.
Lièvre (viande de), 139.
Livias, 280.
Lois juives, 293.
— alimentaires, 102. 139. 205. 210, n. 1. 348. 359. Voir aussi Porc, Lièvre, Poissons, Autruche.
— civiles, 19.
— de pureté, 210 n. 1.
— (respect des), 230.
Longin (Pseudo-), 114.
Lotapès ou Lotaps, prétendu magicien juif, 282. 362.
Lucain, 265.
Lucien, 159.
Lucrèce, 256, n. 3.
Lupus, gouverneur d'Égypte, 225 suiv.
Lusius Quietus, 197.
Lydda, 270.
Lysias, forteresse, 104.
Lysimaque d'Alexandrie, 117.

Machærous, 104. 272.
Macrobe, 357.
Magdolos (bataille de), 4.
Mages, ancêtres des Juifs, 179.
Magie, 160. 166. 175. 211. 253. 282. 292. 336.
Mambrès, 174 suiv.
Mamortha (= Néapolis), 269.
Manéthon, 20.
Marc Aurèle, 353.
Mariage (lois sur le), 19.
Mariamme, 84.
Martial, 287.
Masada, 109. 273. 342.
Massacre des innocents, 357.
Médecins juifs, 260.
Mégasthène, 13.
Megiddo (bataille de), 4, n. 1.
Méléagre de Gadara, 55.
Ménandre d'Éphèse ou de Pergame, 44.
Mendiants juifs, 213. 289. 290. 292.
Ménophile, 288, n. 1.
Mépris des dieux, 281. 307.
Mer Morte, voir Asphaltite (lac).
Mérom (lac de), 95, n. 3.
Metuentes, 293.
Meurtre rituel, 121. 132.
Miel proscrit des sacrifices, 146.
Misanthropie, voir Misoxénie.
Misoxénie, 17. 30. 56. 63. 64. 119. 133. 176. 210, n. 1. 255. 293. 307. 359.
— des chrétiens, 297.
Misphragmouthosis, roi d'Égypte, 24.
Mithridate Eupator, roi de Pont, confisque les trésors des Juifs à Cos (88 av. J.-C.), 91.
Mnaséas de Patras, 49. 216.

Moasada, 109.
— voir aussi Masada.
Moïse, 15 suiv. 61. 70. 82. 113. 114. 119. 128. 165 suiv. 253 suiv. 285. 293. 303 suiv. 351. 360. 361. 362.
— Μουσαῖος, 174 suiv.
— surnommé Alpha, 122. 361. 362.
— prend le nom de Moïse au lieu de celui d'Osarsiph, 33.
— originaire d'Héliopolis, 125.
— contemporain de Sanchoniathon, 157.
— scribe égyptien, 116.
— imposteur, 63.
— magicien, 282. 336.
— sa doctrine religieuse, 99 suiv.
— sa prétendue statue dans le temple, 58.
Molon, voir Apollonios Molon.
Morale juive, 350.
Moso (Μωσώ), prétendue legislatrice des Hébreux, 65.
Mosollamos, 233.

Nabopalassar, 36.
Nabuchodonosor, 36 suiv.
Néapolis, 211. 269. 344. 352.
Néchao, Nécôs, 3-4. 36.
Néoménie (confondue avec le sabbat?), 246, n. 2.
Néron, 296.
Nerva, 196.
Nicarque, 122.
Nicolas de Damas, 78.
— sa mission à Rome, 85 suiv.
Nicolas (espèce de dattes), 106, n. 1[1]. 280.
Niger, 344.
Noé, 35.
Nuages (culte des), 292.
Numénius, 174.

Ochus (Artaxerxès), 231, n. 1.
Odeur des Juifs, 287. 353.
Onias (district juif d'), 90. 129.
Opobalsamum, 277.
Or des Juifs, 237 suiv
Or du temple (serment par l'), 9, n. 2.
Oracle des sorts (*Ourim ve Toummim*), 18, n. 1.
Oriné (district d'), 270.
Osarsiph (= Moïse), 30 suiv.
Ostraciné, limite de la Palestine, 268.
Oudaios = Juda, 215.
Ovide, 248.

Pacorus, 185. 315.
Pain azyme, 305.
Palestine, 6. 181. 261. 286. 343. 351 suiv.
— distincte de la Judée, 267.
— pays des Philistins, 173.
Palestiniens = Juifs, 344. 346.
Palmiers, 72. 247. 272-3. 279 suiv. 286. 310. 341. 342.
— de Jéricho, 105. 270.
Panias (source), 271.
Parthes, 185.
Pasteurs, nom donné aux Hycsos, 25.
Patètes (dattes), 280.
Patriarche juif, 208, n. 1. 326.
Paul, Alexandrin, 225.
Pausanias le Périégète. 170.
Péluse (= Avaris), 116.
Pentecôte, 81.
Pérée, 270.
Pergame (Juifs de), 11, n. 3. 240.
Perse, 264.
Perses, rapports avec les Juifs, 231.
Peteseph, nom égyptien de Joseph, 116.
Pétrone, 266.
Pharisiens, 204.

1. *Au lieu de* : « Ce sont probablement ces dattes qui avaient reçu, etc. », *lire* : « C'est une variété de ces dattes qui avait reçu, etc. ».

Phasaëlis, 280.
Phénicie ravagée par les Juifs, 179.
Philadelphie, 98. 104.
Philippe, fils d'Hérode, 87.
Philon l'Ancien, 217.
Philon de Byblos, 156.
Philosophes (les Juifs sont des), 8. 10. 11. 13. 40.
Philostrate, 176.
Phritibautès, scribe égyptien, 116.
Pierre de Judée, 135. 164.
Platon, un Moïse attique, 175, n. 2.
Pline l'Ancien, 267.
Plutarque, 136.
Poètes juifs, 288.
Poissons sans écailles, 205. 283.
Polémon d'Ilion, 41.
Pollion, 243.
Polybe, 51.
Pompée, 76. 93. 103. 111. 147. 151. 179 suiv. 239. 249. 314. 334. 352. 355. 356. 360.
— triomphe de), 283. 356.
— (tombeau de), 198.
— — détruit par les Juifs, 153.
— (Juifs dans l'armée de), 266.
Pomponius Méla, 261.
Ponce Pilate, 279.
Porc (culte du), 266.
— (viande de), 134. 137 suiv. 150. 169. 170. 203. 204. 210, n. 1. 291. 293. 305. 347, n. 2. 357.
— (sacrifice du) dans le temple de Jérusalem (168 av. J.-C.), 58.
Porphyre, 7. 203.
Porte Capène, 290.
Posidonios, 56. 70, n. 2. 73, n. 4. 108.
Prépuce (faux), 288.
Prêtres juifs, 17. 19. 229. 309.
— mode d'élection, 349.
— (Grand), 17. 57-8. 76. 101. 179. 229. 255.
— — costume, 145.
Privilèges des Juifs, 348.
Procurateurs, 316.
Prophètes, 209. 210.
Prophétie messianique, 322. 330.
Prosélytisme, 155. 182. 244. 259. 263. 293. 307. 346.
Prosternation, 18.
Ptolémée Ier Soter, fils de Lagus, 229.
— s'empare de Jérusalem, 320 av. J.-C., 43. 152.
Ptolémée VI Philométor, 129.
Ptolémée VIII Lathyre fait la guerre en Judée (100 av. J. C.), 89-91.
Ptolémée Physcon (Evergète II), 129.
Ptolémée, biographe, 87.
Ptolémée de Mendès, 87.
Ptolémée Chennos, 361.
Pythagore, élève des Juifs, 39. 40. 159.

Quietus, voir Lusius Quietus.
Quintilien, 284.

Ramsès ou Ramessès, roi d'Égypte, 32 suiv. 116.
Religion juive, 359.
— incompatible avec l'empire romain, 240.
Résine de Judée, 281.
Rites juifs, 283.
Rois juifs, 314.
— à Alexandrie, 225 suiv.
Romains, relations avec les Juifs, 76.
Rome alliée aux Juifs, 257.
— (Juifs de), 188. 237 suiv. 289 suiv.
— (Juifs expulsés de) par Hispalus, 259.
— (expulsion des Juifs de) sous Tibère, 295. 328.
— — sous Claude, 329.
Rosch-ha-schanah, 144.
Royauté interdite chez les Juifs, 17.
Rutilius Namatianus, 358.

Sabaôth, 168.
Sabazius, confondu avec le Dieu d'Israël, 259.
Sabbat, 43. 81. 136. 181. 183. 186. 194. 248. 262. 263. 265. 274. 291. 292. 293. 305. 337. 359.
— consacré à Saturne, 247.
— institution, 254. 304.
— origine, étymologie, 127.
— pris pour un jeûne, 104. 241. 254 265. 266. 287.
— qualifié de froid, 55.
— *tricesima sabbata*, 246.
Sabbaticos (fleuve) ou Sambation, 274.
Sabbatisants, 246. 247. 292.
Sabbé, 173.
Sacrifices des Juifs, 7-8. 30. 33. 146. 210, n. 1. 321.
— d'animaux, 134. 305.
— humains, 8. Voir aussi Meurtre rituel.
Sadducéens, 204.
Salatis, roi hycsos d'Égypte, 22.
Salomé, sœur d'Hérode, 112.
Salomon, roi d'Israël, 46. 48. 51.
— épouse la fille d'Hiram, 214.
— (tombeau de), 200.
Samarie, 52. 80. 98. 235. 268. 269.
Samaritains, 212. 326. 345, n. 3. 347.
Sanchoniathon, 156.
Sanhédrins, 349, n. 1.
Sara, voir Génésara.
Sardaigne (Juifs en), 295.
Saturne (culte de), 306.
Saumure juive, 282.
Scammonée de Judée, 282.
Schofar, 144.
Scopas, lieutenant de Ptolémée Épiphane, soumet les Juifs (vers 200 av. J.-C.), 52.
Scythopolis, 104.
Sébasté (Samarie), 98. 346, n. 3.
Sédition (esprit de), 130.
Séjan, 295, n. 3.
Sénèque, 262.
Septime Sévère, 344. 345. 346.
Serment juif, 9. 30. 133.
Séthos, voir Ramsès.
Sextus Empiricus, 170.
Sibylle juive, 173. 203.
Silène (Tombeau du), 171.
Silius Italicus, 286.
Simon bar Giora, zélote, 320.
Simon, usurpateur, 315.
Sinaï (mont), Σίναιον, 128.
— (Sinæus), 254.
Singularité des coutumes juives, 17. 19. 305. 320.
Sirbonis (lac), confondu avec le lac Asphaltite, 98. 106.
Sodome, 110. 166. 312. 340.
— (sels de), 163.
Soldats juifs, 112. 233 suiv. 266.
Solidarité des Juifs, 238. 307.
Solin, 337.
Solipèdes, 205.
Solyme = Jérusalem, 172. 177. 178. 284. 285-6. 288. 292.
Solymes, 6, n. 1. 303.
Solymiens (monts), 5.
Solymites = Jérusalémites, Hycsos de Jérusalem, 32.
Songes, 253.
— (divination des), 100. 159.
Sorcellerie, voyez Magie.
Sosius, 186. 315.
Souterrains, 191. 199.
Stace, 285.
Strabon, 89.
Stupidité, 63. 134.
Sublime de la *Genèse*, 114.
— (Traité du), 114.
Suétone, 327.
Sulpice Sévère, 324.
Superstition des Juifs, 39. 43. 102. 245. 246. 262. 285. 314. 321. 336.
Synagogues, 126. 213. 291.
Syrie, division géographique, 95.
— Palestine, 41. 179.
— — = Judée, 164.

Syriens de Palestine = Philistins, 2. 6. n. 1.
— = Juifs, 248.

Tabernacles (fête des), 136. 143.
Tacite, 295.
Tapis juifs (?), 357.
Tarichées, 111. 271. 332.
Tauros, 104.
Témérité, 63.
Tempérance, 12.
Temple de Jérusalem, 52. 182. 204. 232 suiv. 239. 249. 304 suiv. 313. 314 suiv. 319. 324. 353 suiv.
— fondé par Moïse, 16.
— brûlé par Nabuchodonosor, 36. 38.
— violé par Antiochus Épiphane, 57 suiv.
— (calomnies au sujet du), 62.
— sa sainteté, 102.
— sa destruction, 194.
— projet de Julien, 209 suiv.
Terres (partage des), 19.
Tethmosis, roi d'Égypte, 24.
Teucer de Cyzique, 213.
Thamna, 270.
Théodote, 216.
Théon, Alexandrin, 225.
Théophile, 51. 216.
Théophraste, 7. 105, n. 1.
Thrasylle de Mendès, 113
Threx, 104.
Tibère, 328.
Tibériade, 271.
— (lac de), 110. 171. 271. 338.
Tibulle, 247.
Timagène, 67.
Timaos, roi d'Égypte, 21.
Timocharès, 53.
Tisithen, nom égyptien de Moïse, 116.
Tite Live, 249.
Titus, 177-8. 189 suiv. 284. 286. 299 suiv. 317 suiv. 332.
Tombeau des Rois, 83.
Toparchies juives, 270.
Tour de Babel, 166.
Trajan, 153. 197.
Tribus d'Israël, 16.
Tribut, voir Impôt.
Triomphe judaïque, 345.
Trogue Pompée, 250.
Trompettes, voir *Schofar*.
Typhon, ancêtre des Juifs, 30. 137.
Tyriens (lois des), 9.

Valère Maxime, 258.
Valérius Flaccus, 283.
Varron, 242.
Varron ou Barron (Βάρρων), nom donné aux Juifs par les Phéniciens, 157.
Varus (Quintilius), 315.
Ventidius, 185.
Vespasien, 189. 297 suiv. 317. 330 suiv. 356.
— sa guerre contre les Juifs, 176 suiv.
— (triomphe de), 285.
Vie judaïque (crime de), 196.
Vigne d'or, 283, n. 2. 309. 334.
— offerte par Aristobule II à Pompée, 93.
Vin, emploi rituel, 145 suiv.
— interdit aux prêtres, 233.

Xénophon le topographe, 54.
Xerxès (Juifs dans l'armée de), 5.
— dompte les Juifs, 257.
Xisouthros, 35.
Xylobalsamum, 278.

Zabid, prêtre iduméen, 49.
Zénodore, tétrarque, 187.
Zénophilos, 75, n. 2.
Zopyrion, 216.

TABLE DES MATIÈRES

Page.

PRÉFACE VII

PREMIÈRE PARTIE

Auteurs grecs 1
Appendice. 218

DEUXIÈME PARTIE

Auteurs latins 237
Additions et corrections 361
Index alphabétique 365

Pour le détail des auteurs, voir l'Index alphabétique, où leurs noms sont imprimés en petites capitales.

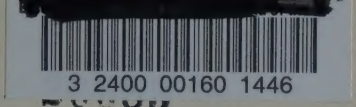

GTU Library
2400 Ridge Road
Berkeley, CA 94709
For renewals call (510) 649-2500

All items are subject to recall.

DATE DUE

MAY 7 1997

GAYLORD PRINTED IN U.S.A.

Stechert Hafner, Inc.
31 East 10TH Street
New York 3